This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HARVARD COLLEGE LIBRARY

BOUGHT FROM THE INCOME OF THE FUND
BEQUEATHED BY
PETER PAUL FRANCIS DEGRAND
(1787–1855)
OF BOSTON

FOR FRENCH WORKS AND PERIODICALS ON THE EXACT SCIENCES
AND ON CHEMISTRY, ASTRONOMY AND OTHER SCIENCES
APPLIED TO THE ARTS AND TO NAVIGATION

24281.6.15

CONTINUATION
DES
PENSÉES DIVERSES,

Ecrites à un Docteur de Sorbonne, à l'occaſion de la Comete qui parut au mois de Decembre 1680.

OU
REPONSE

à pluſieurs dificultez que Monſieur*** a propoſées à l'Auteur.

PAR M. BAYLE.

TOME SECOND.

A AMSTERDAM,
Chez HERMAN UYTWERF,
MDCCXXII.

(55)

24281.6.13

HARVARD COLLEGE
JUL 19 1923
LIBRARY

Degrand fund

CONTINUATION DES PENSÉES DIVERSES, OU REPONSE

à pluſieurs dificultez que Monſieur *** a propoſées à l'Auteur.

§. LXXII.

Pourquoi dans la ſuite de cet Ouvrage je ne garderai point l'ordre, qui a été marqué dans le chapitre premier.

JUſqu'ici, Monſieur, je vous ai ſuivi pied à pied, j'ai repondu à chacune de vos objections ſelon ſon rang: j'avois deſſein de continuer ainſi juſques à la fin, mais comme l'ouvrage a cru ſous ma plume beaucoup plus que je ne m'étois figuré, je m'arrêterai deſormais uniquement aux objections qui ſe raportent à ce que vous avez trouvé de plus ſcabreux dans les Penſées diverſes, & je laiſſerai ſans reponſe toutes vos autres remarques. Si je n'écrivois que pour vous, je n'omettrois rien, mais puis que ceci doit être imprimé, je dois faire en ſorte de n'être pas trop prolixe. La ſeule vuë d'un gros livre peut rebuter les Lecteurs: elle fait même quelquefois peur à des gens qui aiment beaucoup la literature.

§. XXIII.

Quel eſt l'état de la queſtion dans le parallele que j'ai donné de l'idolatrie & de l'Atheïſme.

Nous voici enfin au fort de vos objections : ce qui vous a le plus choqué dans mes Penſées diverſes eſt que j'aie ſoutenu, *que* (1) *l'Atheïſme n'eſt pas un plus grand mal que l'idolatrie.* C'eſt contre cela principalement que vous braquez le canon. Ce ſera auſſi ſur cet article que je tâcherai principalement de vous repondre, mais avant toutes choſes il faut établir le vrai état de la queſtion. Il ne s'agit dans ma theſe ni de toute ſorte d'Atheïſme, ni de toute ſorte d'idolatrie. J'ai donné à mon paradoxe quelques reſtrictions tant à l'égard du ſujet, qu'à l'égard de l'attribut. Vous n'avez qu'à conſulter l'écrit (2) que je publiai l'an 1694. Vous y trouverez que mon opinion ſe doit reduire à ceci : (3) *L'idolatrie des anciens Paiens n'eſt pas un mal plus affreux que l'ignorance de Dieu, dans laquelle on tomberoit ou par ſtupidité, ou par défaut d'attention, ſans une malice premeditée, fondée ſur le deſſein de ne ſentir nul remors en s'adonnant à toute ſorte de crimes.*

Vous voiez là les limitations que j'ai données au mot *Atheïſme*, mais je veux bien aujourd'hui aller un peu au delà, & vous permettre d'enfermer dans mon paradoxe un Atheïſme qui ne ſoit point de ſimple omiſſion, & qui contienne le peché de commiſſion au ſens que je m'en vais expliquer.

(1) *Penſées diverſes ch.* 114. *pag.* 337.

(2) *L'Addition aux Penſées diverſes ch.* 4. *reponſe à la* 5. *objection pag.* 51.

(3) *Ibid. pag.* 52.

§. LXXIV.

§. LXXIV.

Moien de comprendre qu'un Philoſophe qui par l'examen de l'exiſtence de Dieu ſe confirmeroit dans le Paganiſme, ſeroit plus blamable que s'il devenoit (1) Naturaliſte.

Je ſupoſerai que deux anciens Philoſophes s'étant mis en tête d'examiner la religion de leur païs, aient obſervé dans cet examen les loix les plus rigoureuſes de la recherche de la verité; c'eſt-à-dire, qu'ils aient d'abord revoqué en doute ce qu'ils avoient cru ſur la nature des Dieux, & qu'en ſuite ils aient peſé meurement ce qui ſe pouvoit alleguer pour & contre la Theologie commune, bien reſolus de n'admettre comme certain que les doctrines qu'ils verroient prouvées par des raiſons convaincantes. Les voilà donc occupez à rechercher non ſeulement s'il y a un premier principe de toutes choſes, un être qui a toûjours exiſté, mais auſſi quelles ſont les qualitez de cet être, s'il conoit tout, s'il regle tout avec une ſouveraine liberté, s'il diſpenſe les biens & les maux à proportion des ſervices qui lui ſont rendus &c. Ni l'un ni l'autre de ces deux examinateurs ne ſe propoſent de ſe procurer un ſyſtême favorable à leurs interêts, ils mettent à part leurs paſſions, les commoditez de la vie, toute la morale en un mot, ils ne cherchent qu'à éclairer leur eſprit, & à y mettre la verité phyſique qui eſt la conformité des idées avec la nature des objets tels qu'ils exiſtent hors de nôtre entendement. L'un d'eux aiant comparé autant qu'il a pu & ſans aucun prejugé les preuves & les objections, les reponſes & les repliques conclut que la nature divine n'eſt autre choſe, que la vertu qui meut tous les corps par des loix neceſſaires &

(1) *J'entens par ce mot un homme qui n'aimet pour Dieu, que la nature.*

immuables, qu'elle n'a pas plus d'égard à l'homme, qu'aux autres parties de l'Univers, qu'elle n'entend point nos prieres, que nous ne pouvons lui faire ni du plaisir, ni du chagrin. L'autre conclut que la nature divine est une espece qui contient un nombre innombrable d'individus, les uns mâles, les autres femelles, qu'ils se marient ensemble, qu'ils font des enfans, qu'ils ont besoin de nourriture, & sur tout de la fumée des sacrifices, que les Dieux viennent coucher avec des femmes & les Déesses avec des hommes, qu'il s'excite mille querelles entre les Dieux, qu'ils sont fourbes, vindicatifs au souverain point, & si capricieux que pour un mot (1) mis devant l'autre dans le recit des prieres, ils rejeteroient tous les hommages d'une ville très-devote, qu'ils inspirent aux hommes les passions les plus criminelles, & ne laissent pas de les en punir par des fleaux horribles qui envelopent l'innocent avec le coupable.

(1) *Voiez la reponse aux questions d'un Provincial pag.* 323.

Le premier de ces Philosophes deviendroit Athée, l'autre se confirmeroit dans le Paganisme. Je ne ferai point scrupule de vous soutenir que le peché de celui-là ne seroit pas plus énorme que le peché de celui-ci, & je croi même que je pourrois dire, que le dernier auroit eu l'esprit plus faux que le premier; car on ne sauroit comprendre par quelle suite de raisonnemens un Philosophe se pourroit persuader que la nature divine est toute telle que les Paiens l'ont representée, mais on peut comprendre qu'un Philosophe qui convertira les preuves en objections, & les objections en preuves, s'embarassera quelquefois dans le mauvais pas du (2) naturalisme. Expliquons ceci en peu de mots.

(2) *J'entens par ce mot l'opinion de ceux qui ne reconoissent d'autre Dieu que la nature.*

Il n'est pas indiferent de commencer par un bout plutôt que par l'autre la discussion des problemes; car si vous commencez par l'affirma-

firmative, vous la rendrez plus facilement victorieuſe, au lieu que ſi vous commencez par la negative, vous rendrez douteux le ſuccés de l'afirmative. Par exemple mettez en probleme ſi le continu eſt diviſible à l'infini, & mettez en theſe qu'il l'eſt, faites ſuivre toutes vos preuves, elles ſaiſiſſent vôtre écolier, & le diſpoſent à ne ſe rebuter point des objections qui forment l'arrieregarde. Il dira, je m'apuie ſur des preuves évidentes, je ne les abandonnerai pas, quoi que je ne puiſſe bien reſoudre les dificultez qui émanent de la diviſibilité à l'infini. Si vous aviez mis en theſe que le continu eſt compoſé d'un certain nombre d'atomes, & ſi vous aviez tout auſſi-tôt étalé vos preuves, vôtre diſciple recevant cette premiere impreſſion, l'auroit oposée aux objections comme une digue, & ne ſe ſeroit pas laiſſé entraîner à leur choc impetueux. Vous en auriez fait un atomiſte. Tant il eſt vrai que les mêmes raiſonnemens font plus ou moins d'impreſſion ſelon qu'ils ſont propoſez ou comme des preuves ou comme des objections. Si donc un Philoſophe debutoit d'abord par la theſe *il n'y a point de Dieu*, & qu'il rangeât en forme de preuves ce que les Orthodoxes ne font venir ſur les rangs que comme de ſimples dificultez que l'on oposе à la doctrine qu'ils ont dejà bien armée de toutes ſes preuves, il s'expoſeroit à l'égarement. Il ſe trouveroit frapé de ſes preuves, & n'en voudroit point demordre, quoi qu'il ne ſçût comment ſe debaraſſer des objections, car diroit-il, ſi j'afirmois le contraire, je me verrois obligé de me ſauver dans l'aſyle de l'incomprehenſibilité. Il choiſit donc malheureuſement les incomprehenſibilitez qui devoient être poſtpoſées. Elles le frapent un peu moins, s'imagine-t-il.

Jettez un peu les yeux ſur les principales

controverſes des Catholiques & des Proteſtans, vous verrez que ce qui paſſe dans l'eſprit des uns pour une preuve demonſtrative de fauſſeté, ne paſſe dans l'eſprit des autres que pour un ſophiſme, ou que tout au plus pour une objection ſpecieuſe qui fait voir que Dieu a trouvé à-propos qu'il y eut quelques nuages autour des veritez revelées. Les uns & les autres font le même jugement des objections des Sociniens, mais ceux-ci les aiant toûjours conſiderées comme leurs preuves les prenent pour des raiſons convaincantes, d'où ils concluent que les objections de l'adverſaire peuvent bien être dificiles à reſoudre, mais non pas ſolides au fond. Ce que je m'en vais citer de Mr. Nicolle peut ſoufrir des aplications qui ne quadrent pas exactement au but que je me ſuis propoſé: vous y trouverez neanmoins la confirmation de ce point-ci, que dès-là qu'on ne regarde une choſe que comme l'endroit dificile d'une theſe qu'on a adoptée on en fait très-peu de cas:

(1) *Nicolle, eſſais de morale to. 1. pag. 34. 35. édit. de Holl. 1672.*

(1) *L'homme eſt ſi éloigné de connoître la verité, qu'il en ignore même les marques & les caracteres. Il ne ſe forme ſouvent que des idées confuſes des termes d'évidence & de certitude. Et c'eſt ce qui fait qu'il les aplique au hazard, à toutes les vaines lueurs dont il eſt frapé. Tout ce qui luy plaît devient évident. Ainſi aprés qu'un heretique a comme conſacré ſes phantaiſies par ce titre de veritez certaines & contenuës clairement dans l'Ecriture qu'il leur donne, il étouffe enſuite tous les doutes qui pourroient s'élever contre, & ne ſe permet pas de les regarder; ou s'il les regarde c'eſt en ne les conſiderant que comme des difficultez, & en leur oſtant par là la force de faire impreſſion ſur ſon eſprit.*

Si le Philoſophe qui ſelon ma ſupoſition eſt devenu naturaliſte, s'étoit fait Epicurien, il auroit eu moins de fauſſeté d'eſprit que le Philoſo-

lesophe qui se seroit confirmé dans son Paganisme. J'ai montré ailleurs (1) fort amplement que dans le systeme paien de l'éternité improduite de la matiere, Epicure raisonnoit mieux que les autres Philosophes. Il étoit obligé de croire que le soin du monde eût trop fatigué les Dieux, & eût troublé leur beatitude. Ils n'auroient pu corriger les defauts de la matiere, & par consequent ils n'auroient point fait tout ce qu'ils auroient voulu. L'homme seul leur auroit taillé plus de besogne desagreable que le reste de l'Univers, c'est un animal incorrigible: il est aujourd'hui aussi mechant qu'aux premiers siecles, quoi qu'il puisse profiter des chatimens qui se passent sous ses yeux, & des chatimens innombrables que l'histoire nous a conservez. S'il est fourbe & menteur c'est principalement à l'égard de Dieu, il lui promet toute sa vie de s'amander, & ne tient point sa parole. Tel se confesse des mêmes crimes tous les mois pendant 40. ou 50 ans, & il promet dans chacune de ses confessions de renoncer à son mauvais train. Epicure s'étant une fois trompé dans l'idée du bonheur des Dieux, pouvoit-il croire qu'ils se melassent de la conduite des choses*?

(1) *Dans mon Dictionnaire aux remarques R & S de l'article* d'Epicure.

* *Notez qu'il y aura ci-dessous au chap. 102. & suivans un parallele qui pourra servir de confirmation à ce chapitre 74.*

§. LXXV.

Que je ne pretens point parler de l'idolatrie de l'Eglise Romaine.

Si je donne presentement un peu moins de bornes au (2) sujet de ma proposition, je n'en use pas de même quant à (3) l'attribut, je le laisse dans la restriction où je l'ai mis au commencement: je continuë à ne comparer l'Atheïsme qu'au Paganisme. Mais il faut que je vous apreue que rien ne m'a tant surpris que la com-

(2) *C'est-à-dire, au mot* Atheïsme.

(3) *C'est-à-dire, au mot* Idolatrie.

compassion que plusieurs de mes censeurs ont temoignée pour ce qu'ils nomment *idolatrie papistique*. Quoi, disoient-ils, sera-t-on ce tort à la Communion de Rome ? Soufrirons-nous qu'on la fasse aussi mauvaise ou pire que l'Atheïsme? Voilà comment les passions se brouïllent ensemble. Ces mêmes gens ont peut-être dit plus de cent fois ce que vous & moi avons oüi dire à plusieurs autres, qu'ils aimeroient mieux se faire Juifs ou Mahometans que Papistes, puis qu'au moins ils ne seroient pas obligez d'adorer le bois & la pierre, & un Dieu de pate. Ils ont lu avec un extrême plaisir les parallèles (1) qui ont été faits entre le Papisme & le Paganisme. Ils ont soutenu dans l'occasion que le Papisme n'est qu'un Paganisme baptisé, & (2) rajusté à la friperie, & que si on lui ôtoit les plumes dont il s'est paré après les avoir derobées au Paganisme, il seroit comme la (3) corneille d'Horace. Quelle metamorphose! Ils passent tout d'un coup à craindre que l'on n'inspire trop d'aversion pour les idoles Romaines. La moindre attention pouvoit leur aprendre que je n'ai parlé que du (4) Paganisme.

Ce seroit une chose assez plaisante si le Delateur de mon livre leur avoit suggeré cet esprit de misericorde, avec sa mauvaise foi, & avec ses disparates ordinaires. Il a fait une description (5) si afreuse du Papisme, que tous ceux qui la prendroient au pied de la lettre devroient mieux aimer l'irreligion qu'une telle religion, & cependant il a falu (6) qu'il ait avoüé dans d'autres livres que l'on avoit pu se sauver dans la Communion Romaine, & qu'elle apartient à la vraie Eglise. Il s'est en cela rendu semblable

(1) *Voiez entre autres Auteurs Henri Bullinger au 1. livre de la source d'erreur chap. 33. & suiv.*

(1) *Interpolatus ethnicismus.*

(3) *Moveat cornicula risum Furtivis nudata coloribus.* Horat. epist. 3. lib. 1.

(4) *Voiez l'addition aux Pensées diverses pag. 51. 52.*

(5) *Voiez les prejugez de Mr. Jurieu & son accomplissement des propheties.*

(6) *Voiez sur tout cesi le* janua cœlorum reserata, *depuis la page* 105. *jusqu'à la page* 118. *& passim alibi, & sur tout pag.* 168. *& suiv.*

blable à ceux qui ſe voient obligez d'épouſer les mêmes femmes qu'ils avoient deshonorées. Mais il n'eſt pas ici queſtion de lui reprocher l'inconſtance de ſes principes : perſonne n'ignore qu'il s'eſt contredit pitoiablement à meſure qu'il lui a falu faire tête à diferens adverſaires. Il ſufit de lui montrer que ſes adherens ne lui faiſoient guere d'honneur par l'interêt qu'ils prenoient à la cauſe du Papiſme ſans aucune neceſſité.

Voions ce qu'il repondit à Mr. de Meaux, qui s'étoit plaint de ce que l'on accuſoit l'Egliſe Romaine d'être toute pleine d'idolatrie & de ceremonies Judaïques & Paiennes : „ (1) Je la regarde comme un Paganiſme auſſi groſſier que „ celui des Grecs & des Romains. . . . C'eſt là „ cette accuſation qui fâche Monſieur de Meaux: „ Nous diſons que ſa Religion eſt une Religion *Payenne*. Mais au nom de Dieu mes „ Freres ſans avoir égard aux clameurs de vos „ compatriotes ne vous relachés point là-deſſus : tenés pour certain que le Papiſme eſt „ un vray Paganiſme, que les Papiſtes ſont „ comme le diſoit Usher le grand Archevêque „ d'Armach ces payens auſquels le parvis a été „ livré pour le fouler par quarante deux mois; „ que ce ſont les payens de la ſixiéme trompette qui ne ſe repentirent point pour toutes „ les playes precedentes & qui ne ceſſerent „ point d'adorer les demons ou les eſprits mediateurs & les Idoles d'or & d'argent. . . . . „ (2) Le parallele de l'ancien & du nouveau „ Paganiſme eſt ſi exact, qu'une goutte d'eau „ n'eſt gueres plus ſemblable à une autre goutte d'eau que le Paganiſme de l'Egliſe Romaine l'eſt au Paganiſme de l'ancienne Rome. . . . . Au reſte, mes freres, ſoyés perſuadés que ce nouveau Paganiſme n'eſt en „ rien meilleur que l'ancien & que le voiſina-

(1) *Jurieu 14. lettre Paſtorale de la 3. année pag. m. 317.*

(2) *Id. ib. pag. 320.*

„ ge où il eſt du Chriſtianiſme ne fait que le „ rendre plus criminel: parce que ceux qui le „ défendent éclairés des lumieres du Chriſtia- „ niſme qu'ils ont retenu, devroyent avoir plus „ d'horreur pour cette idolatrie payenne. „ Vous verrez les conſequences que l'on a tirées de là contre lui même, ſi vous conſultez (1) le *janua cœlorum reſerata*, & vous y verrez auſſi (2) qu'il y a des livres où l'on ſoutient que la Communion de Rome eſt beaucoup pire que le Paganiſme, & principalement à l'égard de l'idolatrie.

(1) *Pag.* 168. & *ſeq. & alibi paſſim.*

(2) *Ib. pag.* 171.

§. LXXVI.

Indice des Auteurs que j'ai déjà alleguez pour montrer que l'on a cru que l'Atheiſme n'eſt point la pire de toutes les opinions.

Venant au fond de l'afaire, je vous prie de conſiderer que ce que vous apellez mon paradoxe, & un paradoxe ſcandaleux, eſt une propoſition que je n'ai pas avancée ſans la ſoutenir par beaucoup de preuves, qui ont paru convaincantes à pluſieurs Lecteurs, & que perſonne ne s'eſt encore aviſé d'attaquer directement. Les avez-vous bien examinées? Avez-vous quelque choſe de ſolide à y repondre? Sans cela vôtre ſcandale ne peut-être que mal fondé. Avez-vous pour le moins fait attention à ceci, que des Auteurs graves avoient ſoutenu avant moi la même choſe ſans que l'on en murmurât? N'ai-je point cité (3) le Marquis de Pianezze & le paſſage de Tertullien qu'il raporte? N'ai-je point allegué (4) un long paſſage de Plutarque, & quelques paroles de Tertullien, de Saint Cyprien, de Gregoire de Nazianze, de Thomas d'Aquin (5)? N'ai-je pas dit que Mr. le Fevre de Saumur, & le ſavant Evê-

(3) *Penſées diverſes ch.* 115. *pag.* 338.

(4) *Ib. pag.* 339.

(5) *Ibid. chap.* 116.

Evêque d'Auxerre Jaques Amiot ont aprouvé le ſentiment de Plutarque (1)? Je me ſuis peut-être trompé lors que j'ai cru que ce Prelat a fait le ſommaire du traité de la ſuperſtition. Il y a plus d'aparence que Simon Goulart de Senlis eſt l'Auteur de ce ſommaire. Je gagne beaucoup à cela par raport à vous, puis que ce Simon Goulart a été Miniſtre, & autant recommandable par ſa pieté & par ſon zêle, que par la fecondité de ſa plume. Se peut-il rien voir de plus poſitif, de plus deciſif que les paroles d'Arnobe que (2) j'ai alleguées? N'ai-je pas cité (3) un fameux Jeſuite qui dit *qu'il ſeroit mieux d'être Athée, & ne point reconoître de Divinité que de rendre les honneurs ſupremes à une nature compoſée* des mauvaiſes qualitez que les Calviniſtes donnent à Dieu? N'ai-je pas fait remarquer (4) que Mr. Daillé repondant à ce Jeſuite ſe contente de refuter l'accuſation, ce qui marque qu'il eût avoüé que ſi elle étoit bien fondée, *il faudroit demeurer d'accord qu'Epicure faiſoit moins de tort à Dieu que* Calvin? N'ai-je pas cité (5) Mr. Jurieu qui aſſûre *que le Dieu des Sociniens eſt le plus grand de tous les monſtres, qui ſoit monté dans l'imagination?* C'eſt donc un plus grand monſtre que l'Atheïſme.

Comment ſe peut-il faire, Monſieur, ou que vous n'aiez point pris garde à ces exemples, ou que ſi vous les avez remarquez, vous n'aiez point vu qu'une doctrine qui eſt bonne dans ces Auteurs, ne peut pas être mauvaiſe dans mon Ouvrage? Songez y mieux à l'avenir, & preparez-vous à voir une plus grande nuée de temoins. Vous aimez la voie de l'autorité, il faut que je vous attaque par cet endroit-là. Si je vous montre que quantité d'Ecrivains ont eu la même penſée que moi, & n'en ont point été cenſurez, qu'aurez-vous à dire?

(1) *Ibid. ch.* 193. *pag.* 602. 603.

(2) *Ibid. pag.* 603.

(3) *Dans l'addition aux Penſées diverſes ch.* 4. *reponſe à la* 20. *object. pag.* 81.

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid. pag.* 82.

§. LXXVII.

Nouvelles autoritez compilées pour montrer la même choſe.

Je ne m'aſſujetirai point à l'ordre chronologique, ni à celui des dignitez & des profeſſions: je vous produirai mes temoins ſelon le rang qui me ſera plus commode, ou qui me coûtera moins de peine.

I. Je commence par Arnobe, quoi que j'en aie deja cité (1) un long paſſage dans mes Penſées diverſes. Son temoignage vous ſemblera de plus de poids, s'il ſe trouve en divers lieux de ſon livre; car c'eſt une marque qu'il ſortoit d'un cœur tout penetré de ce ſentiment: (2) *Vous n'avez point de honte*, diſoit ce Pere aux Paiens, *de nous accuſer de negligence envers vos Divinitez ſi couvertes d'infamie? n'eſt-il pas* BEAUCOUP PLUS JUSTE DE CROIRE QU'IL N'Y A POINT DE DIEUX, *que de croire qu'ils ont ces mauvaiſes qualitez?* Aiant raporté une ceremonie des Gentils il demande, s'il y a un ſacrilege plus grand que celui-là, ou s'il eſt poſſible de trouver un peuple dont les ſentimens contiennent tant d'irreligion? *Eſtne aliquod ſacrilegium hoc maius? aut ullo gens inveniri tam irreligioſis poteſt opinionibus pradita, quàm qua talia credit, aut accipit, aut ſacrorum intimis in myſteriis prodit* (3). Il ſoutient en un autre lieu qu'il n'y a point d'hommes (4) par qui les Dieux ſoient traitez plus ignominieuſement que par les Gentils. N'eſt-ce pas dire que les Chretiens qui nioient que ces Dieux-là exiſtaſſent, leur faiſoient une plus petite injure que les Paiens? Il compte parmi les blaſphemes de ceux-ci la colere vindicative qu'ils attribuoient aux Dieux, & prenant droit

ſur

(1) *Penſées diverſes ch.* 193. *pag.* 603.

(2) *Et incuriam nobis intendere tam infamium non erubeſcetis numinum, cùm ſit rectius multo Deos eſſe non credere, quàm eſſe illos tales, talique exiſtimatione ſentire.* Arnob. lib. 4. pag. 151.

(3) *Id.* l. 5. p. 173.

(4) *Ab hominibus magis nullis ignominioſius eos* (Deos) *tractari, quam à vobis.* Id. lib. 4. pag. 147.

ſur cela il les accuſe (1) de les exciter à la fureur de l'indignation par les fables ignominieuſes qu'ils en debitoient. Le veritable culte, ajoûte-t-il, eſt dans le cœur, & dans des penſées dignes de Dieu : les ſacrifices ne ſervent de rien, ſi l'on a des opinions qui non ſeulement s'éloignent de la nature divine, mais qui auſſi la deshonorent. Il ſomme les idolatres de lui dire s'ils croient qu'en n'ofrant aucune victime aux Dieux, parce que l'on jugeroit qu'une nature ſi relevée ne ſe ſoucie point de cela, on ſe rendroit plus coupable que ceux qui font de cette même nature un jugement ſi honteux, qu'il n'y a perſonne à qui un ſemblable afront ne fit venir la rage de ſe vanger. Quelque inique que fut un Juge, il trouveroit moins de crime dans le ſilence qu'on auroit gardé, que dans les diſcours difamatoires qu'on auroit tenus. Voilà ce qu'Arnobe aſſûre : je ne veux pas vous laiſſer un petit moment en peine, ſi j'ai aidé à la lettre : je veux que vous connoiſſiez inceſſamment que ſes paroles ont beaucoup plus d'énergie dans l'original, que dans le precis que j'en ai donné : (2) *Cujus verus in pectore eſt atque opimatio de Dîis digna : nec quicquam prodeſt illatio ſanguinis & cruoris, ſi credas de his ea, quæ non modò ſint longè ab eorum diſſita diſtantiaque naturâ, verum etiam labis & turpitudinis aliquid, & majeſtati eorum conſciant, & deceri. Interrogare enim vos libet, & ad ſermonis exigui reſponſionem vocare, utrumne gravius exiſtimetis nullas cadere his hoſtias, quia putes naturam tantam neque velle, neque apputare iſtas : an talia de his probra opinionum ſuditate concipere, quæ cujuſvis animum in ultionis poſſint rabiem concitare ? Si verum momenta pendantur, nullum reperias tam invidum judicem, qui non criminoſius æſtimet maledictis inſignibus cujuſpiam famam carpi, quàm à quoquam ſilentio*

(1) *Vos ſuperſtitioſi mules indignationum furialium commovere qui tam fœdas de illis vel auditis, vel creditis, vel ignominioſas ipſi compingitis fabulas.* Id. ib. pag. 148.

(2) *Id. ib.*

tio praterire. Hoc enim forsitan rationis existimari possit & credi : illud sacrilega mentis est, & desperata in fictionibus vesanitis.

II. Lactance assûre qu'il vaut mieux vivre comme les bêtes que de servir des Dieux aussi impies, aussi profanes, aussi sanguinaires que ceux des Paiens : *Nonne satius est pecudum more vivere, quam deos tam impios, tam profanos, tam sanguinarios colere* (1) ?

III. Quand les Peres ont assûré sans nulle exception que l'idolatrie étoit le plus grand de tous les crimes, n'ont-ils pas fait assez entendre qu'ils la croioient plus mauvaise que l'Atheïsme? J'ai cité (2) sur ce sujet Tertullien, Saint Cyprien, & Saint Gregoire de Nazianze, & puis celui que l'on nomme l'Ange de l'Ecole. Je pouvois y joindre Saint Cyrille de Jerusalem qui a dit qu'il n'a point pu y avoir de maladie (3) plus pernicieuse que l'idolatrie. Je laisse plusieurs autoritez semblables que Theophile Raynaud (4) vous pourra fournir. Vous verrez ci-dessous le Ministre Pierre Viret dans le même sentiment.

IV. Seneque decide que la superstition est une erreur insensée, qu'elle craint ceux qu'il faut aimer, qu'elle offense ceux qu'elle honore, & qu'il n'y a point de diference entre nier qu'il y ait des Dieux, & les diffamer : (5) *Superstitio error infamans est : amandos timet, quos colit violat. Quid enim interest, utrum deos neges an infames?*

V. Plutarque (6) pretend que le Stoicien Chrysippe, qui ôtoit aux Dieux l'immortalité, erroit autant qu'Epicure, qui leur ôtoit la providence.

VI. Simplicius aiant refuté trois especes d'impieté, (7) la premiere qu'il n'y a point de Dieux; la seconde qu'ils ne se mêlent point de nos afaires; la troisiéme qu'ils les administrent

(1) *Lactant. divin. inst. lib. 1. cap. 21. pag. m. 68.*
(2) *Dans le ch. 116. des Pensées diverses.*
(3) *Morbus quo non potuit esse pernicioſior.* Cyrillus Hierosol. Catech. 6. apud Theoph. Rayn. ubi infra.
(4) *Th. Raynaud. Hoploth. sect. 2. serie 1. cap. 2.*
(5) *Sen. epist. 123. sub fin.*
(6) *Plut. de Stoicor. repugn. pag. 1052.*
(7) *Simplic. in Epict. enchir. cap. 38. pag. 214.*

trent injuſtement & imprudemment, declare que la troiſiéme eſt la pire, puis qu'il vaut mieux n'avoir ni exiſtence ni providence, que d'exiſter & de gouverner au deſavantage de ceux qu'on gouverne; car c'eſt être mal, or nous aimons mieux n'être point du tout, que d'être mal, dont la raiſon eſt que le bien eſt quelque choſe de ſuperieur à l'exiſtence, & le principe de l'être, c'eſt pourquoi il eſt la fin de toutes choſes, & nous n'embraſſons l'exiſtence que comme un bien, de ſorte que quand nous ſommes mal, nous aimons mieux n'être pas. Ce paſſage m'a paru ſi beau que je vous l'envoie en Grec (1). Il confirme merveilleuſement ce que j'ai dit dans l'addition à mes Penſées diverſes au chapitre 4. en repondant à la 20. objection.

VII. Alexandre d'Aphrodiſée étoit à-peu-près du même goût, car après avoir parlé de ce qui avoit été predit à Lalius, & à l'execution de quoi Apollon avoit eu part, il declare qu'il croit que tous ceux qui entendront une telle choſe jugeront que la doctrine d'Epicure, qui nioit la providence eſt plus pieuſe que la doctrine

(1) Ταῦτα πρὸς τὸν τρίτον ἀδύνατον εἰρῆσθαι χωρίσαι ἔσται ἐν ταῖς τριάσιν· αἱρετώτερον γάρ μὴ εἶναι μᾶλλον, μηδὲ προνοεῖν, ἢ ὄντα τινὰ κακῶς προνοεῖν δοκεῖν ἐπιβουλεύειν τοῖς προνοουμένοις. τοῦτο γὰρ κακῶς εἶναί ἐστιν. αἱρούμεθα δὲ μὴ εἶναι μᾶλλον ἢ κακῶς εἶναι. τούτου δὲ αἴτιον τὸ, ὑπερέχειν εἶναι τὸ ἀγαθὸν τῆς ὕλης, καὶ εἶναι καὶ τοῦ ὄντος ἀρχὴν τὸ ἀγαθόν. ἄρα καὶ τέλος πάντων ἐκεῖνο, καὶ ἕνεκεν αὐτοῦ πάντα· καὶ γὰρ καὶ τὸ εἶναι ὡς ἀγαθὸν αἱρούμεθα. διὸ ὅταν κακῶς ἔχειν ἀγαπῶμεν μᾶλλον μὴ εἶναι: *Hæc contra tertiam impietatem illarum peſſimam, dicta ſunto. Optabilius enim eſt peſſus non eſſe, neque providere, quam ſi ſis & providere videaris, iis inſidiari quibus provideas. Hoc enim eſt male eſſe, malumus autem non eſſe, quam male eſſe. In cauſa eſt quod bonum altius eſt quam id quod eſt, & quasi ipſum eſſe: & quia bonum, ejus quod eſt, principium eſt. Quare finis etiam omnium hoc eſt, ejuſque cauſa fiunt omnia. Nam & ipſum eſſe tanquam bonum amplectimur: quare cum male nobis eſt, non eſſe malumus.* Idem ibid. pag. 251.

doctrine d'une ſemblable providence: (1) Εὐσεβείαν τὴν λεγομένην ὑπὸ τῶν περὶ Ἐπίκουρον ἀπρονοησίαν τῶν τοιούτων πραγμάτων, MAGIS PIAM *illam, quæ dicitur, Epicuri improvidentiam, quam providentiam hujuſmodi.*

VIII. François Garaſſe Jeſuïte, l'un des plus ardens adverſaires des Libertins a dit, (2) *Qu'il faut eſtre moins que Chreſtien & PLUS QU'ATHEISTE, pour choquer la providence divine.... En verité*, ajoûte-t-il (3), *je penſe qu'il ſeroit en certaine maniere plus SUPPORTABLE de dire tout clairement qu'il n'y a point de Dieu, & luy ravir ſon eſſence, que de luy ravir ſa Providence, en luy laiſſant la nature deſpouïllée de ſes plus riches ornemens. Ce* (4) *grand Atheiſte meſmes, que je viens de confondre en la Section ſixieſme connut fort bien cette verité, tout Payen qu'il eſtoit, diſant que c'eſtoit une choſe quaſi plus honteuſe d'avoir mauvaiſe opinion de la Divinité, que de n'en avoir point du tout.* Un Theologien Proteſtant que je citerai ci-deſſous, aſſûre qu'il eſt plus facile (5) de croire qu'il n'y a point de Dieu, que de croire que Dieu ne fait rien, & qu'il regne à la maniere d'un Prince qui abandonneroit à la conduite d'autrui l'adminiſtration des afaires pour ſe plonger dans une lâche & dans une molle oiſiveté. C'eſt reconoître que la negation de la providence eſt un dogme plus abſurde que la negation de l'exiſtence de Dieu. Nôtre raiſon eſt ſans doute plus choquée de l'exiſtence d'un Dieu qui ne ſe mêle de rien, que de voir reduire la Divinité à une nature neceſſaire qui fait tout ſans ſavoir les loix qu'elle ſuit. Il n'y avoit rien de plus inutile à l'Univers que les Divinitez d'Epicure. On n'eût ſçu marquer le *ens bene* de leur exiſtence. Ce Philoſophe agiſſoit manifeſtement contre les maximes les plus certaines de la raiſon (6), que la nature ne fait rien en vain, & qu'il ne faut point

(1) *Alex. Aphrodiſ. de fato c. 6. apud Gaſſendum oper. to. 2. pag.* 848.

(2) *Garaſſe, ſomme Theologique pag.* 362.

(3) *Id. ib. pag.* 369.

(4) *C'eſt-à-dire Pline.*

(5) *Proclivius eſt nullum credere Deum quam tam otioſum & inexercitum & cæcum numen præficere mundo.* Heid. de orig. erroris l. 4. c. 7. in fine pag. 248.

(6) *Natura nihil fruſtra facit. Non ſunt mul-*

point multiplier les êtres ſans neceſſité. Diſons cependant qu'un Dieu inutile ſeroit un moindre deſordre qu'un Dieu auteur du peché. On vous citera bien tôt quelques temoignages ſur cela.

IX. Il y a des gens qui ont ſoutenu que l'hereſie eſt pire que l'Atheïſme. Ils ont cité Epiphane qui a dit (1) que la foi d'un heretique eſt plus mauvaiſe que l'incredulité.

X. Ils ont cité auſſi Saint Jerôme qui a ſoutenu qu'il n'y a point de crime que l'hereſie ne ſurpaſſe en mechanceté : (2) *Nullum eſſe crimen quod hæreſis improbitate non ſuperet.* Qui dit tout n'excepte rien, il faut donc que Saint Jerôme ait pretendu que l'Atheïſme eſt moins mauvais que l'hereſie.

XI. Un fameux Docteur de Sorbonne aiant conclu de quelques paſſages des Peres: (3) *Que l'hereſie eſt le plus grand & le plus meſchant de tous les maux*, ſe propoſe cette objection : *Nos adverſaires les heretiques ou leurs partiſans nous oppoſeront incontinent l'Atheïſme, & nous mettront en avant qu'il eſt le peché le plus injurieux à noſtre Dieu, & de meſme ſuitte le plus grief, d'autant qu'il oſte tout fondement de Religion.* Voici ſa reponſe : „ (4) Il eſt à noter que le „ crime d'hereſie, pour ſa grande enormité a „ eſté auſſi appellé Atheïſme par nos Antiens, „ comme Aëtius a eſté nommé tel couſtumierement par les Chreſtiens ſelon le rapport de „ Socrates en ſon hiſtoire Eccleſiaſtique, Arius „ par S. Athanaſe (a), & Eunomius par S. „ Hieroſme. Nous remarquerons donc que „ ſelon les Eſcritures ſacrees ſe trouvent deux „ ſortes d'Atheïſme, toutes deux prodigieuſes „ & monſtrueuſes, toutes deux grandement in- „ ju-

tiplicanda entia ſine neceſſitate. Voiez Jac. Thomaſii dilucidat. in regulas Stahii pag. 108. 388.

(1) Ὅτι χείρων ἡ κακοπιστία τῆς ἀπιστίας: *Quod pejor ſit prava fides quam nulla fides.* Epiphan. apud Baptiſtam Gallum not. in Thuanum.

(2) *Hieronym. lib. 7. in Eſaiam apud eumd. ibid.*

(3) *Jacques le Boſſu, traitté ſur la de-*

fence d'adherer à l'hereſie pag. 1.

(4) *Id. ib. pag.* 2.

(a) *L. 2. ch. 28. ſer. contre les Arians à Commache.*

„ jurieuſes à la divine Majeſté, toutes deux pro-
„ venantes de l'entendement obſcurcy & aveu-
„ glé de ceux qui les defendent. L'une eſt cel-
„ le qu'avons dict de ceux qui nient tout à plat
„ qu'il y ait aucun Dieu.... De l'autre, ſainct
(a) *Ch.* 2. „ Paul a ainſi parlé eſcrivant (a) aux Ephe-
„ ſiens qui avoient eſté Payens, mais pour lors
„ eſtoient convertis. Vous eſtiez en ce temps-
„ là ſans Jeſus Chriſt, alienez de la converſa-
„ tion d'Iſraël, eſtrangers des alliances, n'ayans
„ eſperance de promeſſe, & ſans Dieu en ce
„ monde. Le mot Grec ἄθεοι y eſt, que nous
„ diſons vulguairement Atheés ou Atheiſtes.
„ Ce que l'Apoſtre à dict d'eux, non pour ce
„ qu'ils euſſent ouvertement denié toute divi-
„ nité, mais pour ce qu'ils avoient eſté de ceux,
(b) *Ch.* 1. „ deſquels il avoit dict (b) aux Romains, qui
„ ayans cogneu Dieu ne l'ont pas glorifié com-
„ me Dieu. . . . Donc la fauſſe adoration des
* *Voiez ci-* „ Payens eſt un Atheiſme, * par ce que c'eſt pa-
deſſous les „ reille injure contre Dieu ou dénier ſa divini-
chapitres „ té, ou la luy oſter pour la bailler à un autre.
83. & 84. „ Or eſt-il que nos Peres Antiens ont avoüé
„ non ſeulement que l'hereſie a eſté plantee par
„ l'ennemy, pour & au lieu du paganiſme,
„ mais auſſi que c'eſtoit pareille eſpece de pe-
„ ché que le paganiſme meſme. Qui pourra
„ donc trouver mauvais qu'avec eux nous ap-
„ pellions l'hereſie Atheiſme & de meſme ſuit-
„ te le plus enorme peche qui ſoit entre tous les
„ plus meſchans.„ J'omets pluſieurs reflexions, & pluſieurs paſſages des Peres qu'il joint à cela, & je paſſe tout d'un coup à ſes concluſions: *Il appert de ce paſſage de* Tertulien, dit-il
(1) *Le* (1), *& de ceux qu'avons ja cotté*, que les here-
Boſſu ibid. tiques *ont eſté recogneuz Atheiſtes, ſelon le ſens*
pag. 6. *qu'avons dict. Ils ont eſté encore eſtimez pires & plus formels & pernicieux ennemis de Jeſus Chriſt & de ſon Egliſe, que leſdits Payens*

ou

ou Athees. S. Jean Chriſoſtome explicant le 12. *cha. de S. Mathieu dict ceſte belle ſentence cy, l'eſprit immunde eſt dechaſſé des hommes quant de Payens ils ont eſté faicts Chreſtiens, mais il retourne quant de Chreſtiens ils ſont faicts heretiques, & lors il leur eſt pis qu'au precedent. Car perſonne ne doute que les heretiques ne ſoient pires que les Payens (s'il vivoit en* (1) *ce mal-heureux ſiecle il faudroit qu'il exceptaſt les politiques) veu que les Payens blaſphement contre Dieu par ignorance, mais les heretiques ſciemment dechirent la verité. Et ſainct* (2) *Auguſtin paſſe plus outre, & dict que ceſt choſe inſupportable & qui devoye de la ſaine foy (les meſmes politiques donc en devoyent) de dire que la cauſe ou condition des heretiques ſoit meilleure que celle des Payens, qui n'ont jamais eſté Catholiques. Car ſans doute celuy qui eſt deſerteur de la foy, & deſerteur eſt faict oppugnateur, eſt pire que celuy qui n'a jamais laiſſé ce qu'il n'a jamais tenu.* Il finit par dire : „ (2) Que tou-
„ tes fauſſes opinions de Dieu, Atheiſme, Ju-
„ daiſme (en cet temps) Paganiſme, Maho-
„ metiſme, Hereſie, viennent du dedans, &
„ ſont de meſme forge & tres-injurieuſes à Dieu
„ vivant, & conſequemment que la fauſſe Re-
„ ligion eſt le plus grand & enorme peché qui
„ puiſſe eſtre, comme eſtabliſſant le Diable au
„ lieu de Dieu au ſiege de la plus grande re-
„ cognoiſſance de ſa ſouveraineté laquelle con-
„ ſiſte en l'adoration. Et pour ce que l'here-
„ ſie eſt une fauſſe Religion, voire plus mali-
„ tieuſe qu'aucune des autres, il nous faut de
„ ce qu'avons dict tirer ceſte concluſion ;
„ QU'ELLE EST LE PLUS PERNITIEUX
„ ET PLUS ENORME PECHÉ DE TOUS
„ LES AUTRES.„

(1) *Il écrivoit en 1592.*

(2) *Li. 21. de la cité, chap. 25.*

(2) *Id. ib. pag.* 13.

(3) *Malingre, hiſtoire gener. du progrez & decadence de l'hereſie moderne to. 2. pag. 9.*

XII. Claude Malingre hiſtoriographe de France a parlé ainſi dans ſa continuation de Florimond de Remond: „ (3) Tous les infide-
„ les

„ les ſont contraires à l'Egliſe de Dieu & à la Re-
„ publique Chretienne les Athees, les Idolatres,
„ les Juifs & les Mahometans, mais l'Heretique
„ eſt le plus contraire & le plus mauvais de tout.
„ . . . . L'Athee du tout infidele EST BIEN
„ MOINS CRIMINEL que l'Huguenot en ce
„ faict, CAR C'EST MOINDRE CRIME DE
„ NIER DIEU, & donner tout au libre gouver-
„ nement de la mere nature, que de le faire
„ meſchant, & meſpriſer ſes images les Roys,
„ comme l'injure eſt moindre de dire qu'il n'y
„ a point de maiſtre au logis, que d'aduoüer
„ qu'il y en a un, mais qu'il eſt voleur & meur-
„ trier: moindre offence de ſe tenir libre en
„ ſoy meſme, que de faire ſemblant d'hono-
„ rer un Prince, que par ligue & pratique on
„ procure priver de ſes Eſtats pour y eſtablir
„ le meſpris des loix & l'abſoluë licence d'y vi-
„ vre comme on voudra.„ Notez que le li-
vre dont j'ai tiré ce paſſage eſt dedié au Cardi-
nal de la Rochefoucaut, & qu'il fut imprimé à
Paris l'an 1624. *avec privilege du Roi, & ap-
probation des Docteurs.* Peut-être que tout ce
que j'en ai cité vous paroîtroit raiſonnable, ſi
l'on vous y laiſſoit changer le terme *Huguenot*
ou en celui de Papiſte, ou en celui de Jeſuite.
Avouëz la verité.

(1) *Richeome, tableau votif pour le Roi pag. m. 90.*

(2) *Id. ib. pag. 93. Notez que ſon livre precede celui de Malingre. Vous verrez par là lequel de ces deux auteurs eſt le plagiaire.*

XIII. Richeome ne ſe contente pas d'aſſû-
rer que (1) l'heretique eſt un ennemi plus con-
traire à l'Egliſe de Dieu & plus dangereux que
les Athées, les Idolatres, les Juifs, les Maho-
metans, il ajoûte que (2) *l'athée du tout infi-
delle eſt* MOINS CRIMINEL, *que l'heretique*
qui comme Luther & Calvin enſeigne *que,
Dieu eſt auteur de peché.* CAR C'EST MOIN-
DRE CRIME DE NIER DIEU QUE DE
LE FAIRE MESCHANT ET LE CROIRE
TEL, *comme c'eſt moindre injure de dire qu'il
n'y a point de maiſtre au logis, que de dire
qu'il*

qu'il y en a un, mais qu'il eſt voleur & meurtrier.

XIV. Le Jeſuite Martin Becanus qui a été Profeſſeur en Theologie à Vienne & Confeſſeur de l'Empereur Ferdinand II. n'eſt pas moins deciſif que ſon confrere Richeome. Il commence par obſerver que Saint Baſile a ſoutenu que c'eſt la même folie de nier la Divinité, & de la faire la cauſe du mal, car ſi Dieu eſt l'auteur du peché, il n'eſt point bon, & s'il n'eſt point bon, il n'eſt point Dieu (1).

XV. Il encherit en ſuite ſur tout cela, il aſſûre que c'eſt une choſe PLUS SUPORTABLE de nier qu'il y ait un Dieu, que de dire que Dieu eſt l'auteur du peché: (2) *Amplius dico.* TOLERABILIUS *eſt, negare Deum, quàm peccati auctorem aſſerere. Nam ſi Deus omnino non eſt; certè culpabilis non eſt. Si autem Deus eſt, & ſcelerum omnium auctor eſt; & quorum auctor eſt, ſimul etiam vindex eſt; quomodo culpabilis & injuſtus non eſt?* Il ſe demande s'il conſeille plutôt d'être athée que d'être Calviniſte; ni l'un ni l'autre n'eſt bon, répond-t-il, mais il me ſemble que le dernier eſt plus mauvais: (3) *Quid ergo? Suadeo* ATHEUM ESTIUS, *quàm Calviniſtam eſſe? Neutrum quidem bonum; hoc tamen deterius apparet.* Il ſoutient (4) que la doctrine qui fait Dieu auteur du peché, amene une plus énorme corruption de mœurs que ne ſauroit faire l'Atheïſme, & il donne des éloges aux mœurs des athées. J'en parle ailleurs (5). Il dit auſſi que cette doctrine eſt plus mauvaiſe que celle d'Epicure, & que celle des Manichéens, puis qu'il vaut mieux vivre (6) dans l'oiſiveté que d'être

(1) *Divus Baſilius in homil. Quod Deus non eſt auctor malorum, ait eandem eſſe dementiam, negare Deum, & peccati auctorem aſſerere. Nam ſi peccati auctor eſt; utique bonus non eſt. Et ſi bonus non eſt; utique nec Deus eſt.* Becan. opuſcul. theol. to. 1. pag. m. 175.

(2) *Id. ib.*

(3) *Id. ib.*

(4) *Ibid.*

(5) *Dans mon Dictionn. à l'article* Vallée *pag.* 2940. *de la 2. édition.*

(6) *Voiez mon addition aux Penſées diverſes ch. 4. reponſe à la 20. object. pag.* 80.

tre elif pour le crime, & puis que les Manichéens * distinguoient du Dieu qu'ils apelloient bon le Dieu qu'ils considéroient comme le principe du mal: (1) *Epicurus, teste Cicerone,* (2) *fingebat Deum nihil agentem, nullis occupationibus implicatum.* RECTIUS *sanè, quàm Calvinus qui non otiosum, sed injustè fingit negotiosum. Quid enim, auctore Calvino, agit? Præcipitat homines ad æternam mortem: incitat & impellit ad homicidia, furta, adulteria, perjuria, mendacia, sacrilegia: hortatur & instigat omnes diabolos, ut se juvent in hoc opere: ipse in omnibus clavum tenet. Quàm præstaret in otio, quàm in tali negotio vitam agere. . . . Manichæi quanquam dicerent &c.*

* *Beaucoup d'auteurs ont fait la même remarque & Mr. Papin entre autres à la page 199. de ses essais de Theologie. Voiez aussi le Dict. hist. & crit. remarque I. de l'article* Pauliciens.

(1) *Becan. ib. pag.* 173. 174.

(2) *Lib. 1. de natura Deorum.*

Presque tous les Controversistes Romains qui ont accusé Calvin de faire Dieu auteur du peché ont soutenu la même chose que Becanus. Je pourrois nommer sur cela plus de cent auteurs.

XV. Il seroit superflu que je remarquasse que Calvin a toujours considéré comme une horrible calomnie cette accusation, mais il est necessaire que je remarque qu'il a dit, que la doctrine qui fait Dieu auteur du peché étoit telle, que si on l'accordoit, (2) *Il n'y auroit plus de difference entre Dieu & le diable, comme de fait,* ajoûte-t-il, *le Dieu que vous forgez, est une idole pire qu'un diable d'enfer.* Il assûre que cette doctrine étoit plus impie que celle qui ôteroit à Dieu la puissance & la justice. Je m'en vais vous raporter ses termes en Latin & en François. Il refute une secte de Fanatiques que l'on nommoit Libertins qui disoient que Dieu est l'auteur de tout ce que font les hommes: (3) *Temulenti verò isti, à Deo fieri omnia perstrepentes, eum mali authorem constituunt. Deinde quasi immutetur mali natura, cùm sub hoc nominis Dei velo tegitur, bonum esse affirmant. In quo atrociore & sceleratiore contumelia Deum*

(2) *Calvin. ubi infra pag.* 764. 765. *de l'édition Françoise.*

(3) *Calvin. instr. adverſ. Libertinos cap.* 14. *pag. m.* 447. *opuſcul.*

affi-

afficiunt, quàm si potestatem aut justitiam ipsius alò transferrent. Cùm enim Deo nihil magis proprium sit quàm sua bonitas, ipsum à se abnegari oporteret, & in diabolum transmutari, ut malum efficeret quod ei ab istis tribuitur. Ac certè istorum Deus idolum est, quod nobis execrabilius esse debet omnibus Gentium idolis. C'est-à-dire, selon la version de Calvin même: „ (1) Or „ ces estourdis en gasouillant que Dieu fait „ tout, le font autheur de tout mal: & puis „ apres, comme si le mal changeoit de natu- „ re, estant couvert sous ce manteau du nom „ de Dieu, disent qu'il est bon. En cela ils „ BLASPHEMENT DIEU PLUS MESCHAM- „ MENT, que s'ils transferoyent sa puissance „ ou sa justice ailleurs. Car comme ainsi soit, „ que Dieu n'ait rien plus propre que sa bon- „ té: il faudroit qu'il se renonçast soy-mesme, „ & se transmuast en diable, pour faire le mal „ qu'ils luy attribuent. Et de faict, le Dieu „ qu'ils ont, est un idole, qui nous doit estre „ EN EXECRATION PLUS GRANDE que „ nul idole des Payens. „

(1) *Opuscules de Calvin en François pag.* 769. *édit. de Geneve* 1611.

Après cela pourriez-vous douter que Calvin n'ait cru que le Paganisme qui attribuoit aux Dieux mille imperfections tant du côté de la nature, que du côté de la Morale étoit pire que l'Atheïsme?

(2) *Voiez ci-dessus pag.* 175. 177.

XVII. Mr. Parker Theologien Protestant qui est mort Evêque en Angleterre (2), publia un livre à Londres l'an 1678. & y apposa une fort longue preface dans laquelle il fit éclater une très-forte indignation contre les athées dogmatisans, & contre les predestinateurs rigides. Il nomme (3) entre les premiers, Epicure, Vanini, & Hobbes; il veut que des gens qui par leurs écrits renversent tous les devoirs de la vie, & aprenent à confondre le vice avec la vertu soient poursuivis comme des pestes

(3) *Samuel Parker disputat. de Deo & providentia in prafat. pag.* xii.

publiques. Vous voica donc qu'il en veut principalement non pas à ceux qui par un defaut d'éducation, ou par je ne sai quelle stupidité de conscience, ou quel tour d'esprit ne croiroient pas qu'il y ait un Dieu qui gouverne toutes choses, mais à ceux qui prenent à tâche de dogmatiser sur l'Atheisme afin de rompre toutes les digues qui retiennent la mechanceté du cœur humain. Or quelque abominables, quelque pernicieux que puissent être ces Sophistes, il declare (1) qu'il n'a pas plus d'aversion pour eux que pour les Theologiens, qui enseignent que Dieu ne gouverne point le monde selon les loix de la bonté & de la justice, mais uniquement dans la vuë d'amplifier la gloire de son empire par le malheur de ses creatures : *Hi sunt qui tetterrimis de Deo opinionibus imbuuntur ; qui ipsum non benevolentia, non justitia, non charitatis, non misericordia legibus subditos suos gubernare putant ; qui tetricum, qui durum, qui acerbum, qui vindicta cupidum, qui rebus minimis infensum esse, qui denique posthabitis aliorum omnium rationibus ipsum sui tantum imperii gloria & amplitudini consulere arbitrantur* (2). Il y a, continuë-t-il, des superstitieux qui se sont fait une telle idée de la justice, qu'ils ne la font consister que dans le desir de vengeance, & qu'ils la separent de toute équité, & la salissent d'un caractere cruel. Sur cette idée ils assûrent que Dieu peut pour l'honneur & pour la gloire de son empire destiner à des tourmens éternels une multitude innombrable d'hommes innocens, & les pousser en suite à commettre des pechez qui soient dignes de la peine qu'il leur avoit destinée. Il colore par ce moien d'un pretexte de justice la cruauté de ses decrets. Mr. Parker invective d'une maniere très chaude contre ce systême. Il dit qu'on ne pourroit imaginer rien de plus infame, de plus cruel

(1) *Quanquam sit & alterum hominum genus, quibus me haud minus acrem Adversarium semper fum professus & professurus.* Id. ib. pag. xvi.

(2) *Id. ib.*

cruel, ni de plus injuste d'aucun tyran, ni même du Diable. Je ne saurois atteindre en François à la vehemence, & à la vivacité de ses expressions, c'est pourquoi je vous les donne selon l'original: (1) *Eam* (justitiam) *tamen superstitiosi quidam solam vindictæ cupiditatem esse reputantes, non modo justitiam omni æquitate sejunctam, sed turpissimâ crudelitatis libidine inquinatam invenerunt. Quâ scilicet ipsi Deo fas est in Imperii sui laudem & gloriam innumerabilem hominum multitudinem sempiternis supplitiis & cruciatibus sine nexâ, sine culpâ, sine ullâ delicti conditione, solo arbitrii (ut malè vocant) beneplacito devovere. Eosque omnes, ut huic crudelitati quandam Justitiæ speciem adhiberet, prapotente suo impulsu ad ea perficienda scelera incitare, qua revera sempiternis istis miseriis, quibus devoti erant, jure puniri mererantur. Quibus quid turpius, quid crudelius, quid injustius de quovis Tyranno, imò de ipso Diabolo excogitari posset? Cujus enim tanta crudelitatis fuit infinitis hominum innocentium miseriis delectari, eosque nullâ aliâ causâ nisi ut se sempiternis eorum ejulatibus delectaret, condidisse? Cujus tanta Injustitia eosdem absque ullâ delicti obligatione diris omnibus & supplicis mactare? Cujus denique tanta turpitudinis tam fœda in ista scelera perficere, ut qua ullis unquam pœnis, ullis cruciatibus, ne quidem sempiternis satis expiari possent? Quàm dura, quàm immania, quàm horrenda sunt ista Portenta! Deum Opt. nos eâ solum conditione nasci voluisse ut ex infinitis nostris miseriis æternam voluptatem ipse meteret! Deum Opt. ne ipsâ voluptate suâ fraudaretur, quam sibi in Orbis conditi præmium pollicitus fuisset, se potius omni flagitiorum genere polluisse! Deum denique Opt. sibi laudi atque gloriæ fore putare nos summè miseros simul & scelestos fecisse.*

(1) *Id. ibid. pag.* xvii. xviii.

N'allez pas croire qu'il parle d'un dogme qui ſelon lui ſoit un cas metaphyſique ; il le conſidere (1) comme trés-réel; car il dit que cette doctrine a cauſé mille ravages, & qu'elle a porté le fer & le feu en tous lieux, & nommément en Angleterre (2) lors que Charles I. fut attaqué par ſes ſujets.

Voilà les deux ſortes d'ennemis (3) du genre humain qu'il ſouhaite que l'on chaſſe, les athées dogmatiſans, & ces predeſtinateurs. Il veut que ſur tout on chaſſe ceux-ci, parce qu'il aprehende qu'ils ne ſoient beaucoup plus cruels, quoi qu'ils ſoient moins malicieux que ceux qui pechent par impieté. Si je traduis mal, recourez à ce Latin : *Hos potiſſimùm id circo amoveri vellem, quod etiamſi ſint hoſtes minus quàm qui ex impietate peccant malitioſi, vereor tamen ne ſint multo tetriores* (4).

Il croit auſſi que l'idolatrie Paienne étoit pire que l'Atheïſme, & qu'il vaut mieux ne ſervir aucune Divinité que de croire que Dieu eſt cruel & impie : (5) *Annon craſſiùs & vehementiùs quantâ rabie, quantâ inhumanitate, quantâ petulantiâ bellum nefarium in Regem optimum inferebant? quâ crudelitate gerebant? quâ ſævitiâ omnes qui belli eventu in eorum venerant poteſtatem, tractabant? Quâ acerbitate regem ipſum inſequebantur? Quàm indignè, nullâ habitâ adverſus regiam perſonam & dignitatem reverentiâ, tanquam unum ex infimâ face latronem exagitabunt? Quàm juſtas pacis conditiones ab eo ſapiùs oblatas repudiabant? quàm duras, quàm iniquas, quàm indecoras ipſi offerebant? Et ne omnes horribilis Tragœdiæ partes expendam, quàm perfidiosè, quàm immaniter, quam nefariè vendebant, emebant, prodebant, trucidabant? imò denique quàm in auditâ malitiâ, quæque omnia ſicariorum flagitia ſuperat, Regis interfecti famam & memoriam maledictis, contumeliis mendaciis, atque omnibus calumniandi artibus violare conabantur.* Id. ib. pag. xxi. (3) *Præcipui hi duo ſunt humani generis hoſtes.* Id. ib. pag. xxii. (4) *Id. ib. pag.* xii. (5) *Id. diſput.* 1. *pag.* 4. *Voiez auſſi pag.* 6.

(1) *Id. pag.* xviii.

(2) *Ne verò gentium exterarum miſerias commemorem, quæ mala, quas clades, quas erumnas ab hujuſmodi Furiis nos, nos, inquam, Britanni nuperrimè pertulimus.*

tius in Numinis Majeſtatem tam barbarâ ſuperſtitione quam apertiſſimâ impietate peccatur? Annon denique præſtat nullum omnino numen coluiſſe quam aut immane aut impium eſſe arbitrari. Son ſentiment ſur ce ſujet n'a pas été une opinion de paſſage: il le publia (1) l'an 1665. & il le repeta en refondant & amplifiant ſon Ouvrage l'an 1678.

(1) *Præſtat ſane nullum numen agnoſcere quam aut Brutum aut Impium eſſe arbitrari.* Id. tentamini. phyſico-theol. de Deo pag. 5.

XVIII. Cela me fait ſouvenir de ces paroles du Pere Mallebranche: „ (2) Celuy qui aimeroit mieux qu'il n'y euſt point de Dieu, „ que d'y en avoir un qui ſe plaiſe à rendre „ éternellement malheureux ceux-là mêmes „ qui véritablement aiment l'ordre & la Raiſon, eſt juſte: parce que ce Dieu fantaſtique, „ injuſte & cruel n'eſt point aimable. La grace même n'anéantit point l'amour propre, „ comme j'ai déja dit; mais elle ſe contente „ de le régler, & de le ſoûmettre à la loi divine. Elle fait aimer le vrai Dieu, & mépriſer le déſordre & l'injuſtice, que l'imagination déréglée peut attribuer à la Divinité „ Il me ſemble qu'un homme qui parle ainſi ne peut s'empecher de ſouſcrire à cette propoſition, *s'il faloit choiſir neceſſairement entre l'Atheiſme, ou la religion Païenne dont les Dieux étoient tout couverts de crimes, il vaudroit mieux être athée que Païen.*

(2) *Mallebranche Traitte de Morale ch. 27. pag. 214. 215. de la 2. part.*

XIX. Mr. de Meaux aiant donné le precis de la Theologie que Wiclef a debitée dans ſon Trialogue, ajoûte ceci: „ (3) Voilà un extrait „ fidele de ſes blaſphêmes: ils ſe reduiſent à „ deux chefs, à faire un Dieu dominé par la „ néceſſité, & ce qui en eſt une ſuite, un Dieu „ auteur & approbateur de tous les crimes, „ c'eſt-à-dire, un Dieu que les athées auroient „ raiſon de nier, de ſorte que la Religion d'un „ ſi grand réformateur eſt pire que l'athéiſme.„

(3) *Mr. de Meaux, hiſt. des variations liv. 11. n. 152. pag. 216. édit. de Holl.*

XX. Voici ce que j'ai lu depuis deux jours dans un Ouvrage de Mr. le Clerc: „(1) Une Divi„ nité Toute-puiſſante, mais qui n'auroit rien „ que d'arbitraire ſembleroit quelque choſe de „ pire & de moins aimable, que le Mauvais „ Principe des Manichéens; parce que la mé„ chanceté de celui-ci auroit des bornes, au„ lieu que celle de cette Divinité capricieuſe „ n'en auroit point. Je ne croi pas qu'on puiſſe „ douter que l'hypotheſe des Manichéens, * à „ la prendre toute entiere, ne ſoit préferable à „ celle de ceux qui font de Dieu un Etre pu„ rement arbitraire & deſtitué de toute bonté „ & de toute (a) *Moralité*; parce que le Mau„ vais Principe des Manichéens eſt, ſelon eux, „ traverſé par le bon, qui l'empêche de fai„ re tout ce qu'il voudroit. Il ſemble que c'eſt „ moins faire de deshoneur à Dieu, de lui ôter „ une partie de ſa Puiſſance, que de le dépouil„ ler de toute ſa Bonté & de toute ſa Juſtice.„ C'eſt ainſi qu'il parle en donnant l'extrait du Livre de Mr. Cudworth, & comme il raporte cela ſans y joindre aucun correctif, nous pouvons croire qu'il l'aprouve. Voilà donc deux auteurs celebres qui diſent la même choſe.

(1) *Le Clerc, bibl. choiſ. t. 3. pag. 24. & 25.*

* *Confer quæ ſupra pag. 384.*

(a) *C'eſt une expreſſion de l'Auteur, laquelle eſt fort commode, pour marquer des principes fixes de Morale, telle que Dieu l'a revélée dans l'Ecriture ſainte.*

XXI. Liſez un peu ce paſſage de Pierre Viret Miniſtre celebre: *On ne peut trop deteſter l'idolatrie qui eſt le peché* LE PLUS DETESTABLE *devant Dieu que les hommes puiſſent commettre & la ſource de tous les autres. Car il s'addreſſe tout droit à la gloire & à la majeſté de Dieu* (2). N'eſt-ce pas croire que l'Atheïſme eſt moins mauvais que l'idolatrie? Si Viret n'avoit pas ce ſentiment, ne parloit-il pas avec la derniere imprudence?

(2) *Viret de la vraie & fauſſe religion l. v. 3. à la fin pag. m. 221.*

XXII. Ce que quelques-uns ont dit de l'idolatrie & de l'hereſie, d'autres l'ont dit du parjure. Conſiderez ce paſſage de Bodin, vous y trouverez d'abord une choſe qui vous paroîtra

pitre peut-être l'image de tems preſent:
„ (1) Le Roy François I. voyoit comme en
„ plein jour, & ſçavoit tresbien la ligue qui
„ ſe faiſoit entre le (2) Pape, l'Empereur, le
„ Roy d'Angleterre, les Venitiens, les Ducs de
„ Milan, & de Mantouë, les Republiques de
„ Gennes, Florence, Luque, Sienne, tous con-
„ federez contre ſon (b) eſtat, qu'il ne pou-
„ voit empeſcher, ſinon en quittant le duché
„ de Milan. Ceux qui avoyent traicté paix, &
„ amitié perpetuelle, & ceux qui eſtoyent al-
„ liez par alliance defenſive avec luy, man-
„ querent de leur foy, & luy firent guerre ou-
„ verte: ce qu'on ne trouvoit point eſtrange:
„ car de la foy, pluſieurs n'en font ni miſe ni
„ recepte, en matiere d'alliances que font les
„ Princes entr'eux: & qui plus eſt, il y en a
„ bien de ſi perfides, qu'ils ne jurent point,
„ s'ils ne veulent tromper: comme le Capitai-
„ ne (c) Lyſandre, qui ſe vantoit de trom-
„ per les grands au ſerment, & les enfans aux
„ oſſelets. Mais Dieu punit ſa deſloyauté
„ comme il meritoit. Auſſi le PARJURE
„ EST PLUS EXECRABLE QUE
„ L'ATHEISME: d'autant que l'Atheiſte
„ qui ne croit point de Dieu, ne luy fait pas
„ tant d'injure, ne penſant point qu'il y en
„ ait, que celuy qui le ſçait bien, & le parjure
„ par moquerie: de ſorte qu'on peut dire, que
„ la perfidie eſt touſiours conjoincte avec une
„ impieté & laſcheté de cœur: car celuy qui
„ jure pour tromper, il monſtre evidemment
„ qu'il ſe moque de Dieu, & ne craint que ſon
„ ennemi. Il ſeroit beaucoup plus expedient
„ de n'appeler jamais Dieu à teſmoin, ni celuy
„ qu'on penſe eſtre Dieu, pour s'en moquer.„

(1) *Bodin de la republique liv. 5. ch. 6. pag. m. 800. 801.*

(2) *Ligue contre la France.*

(b) L'an 1525.

(c) Plutarc. in Lyſandro.

XXIII. Feret adopte cette penſée de Bodin. Voiez la page 163. de ſon honnête homme à l'édition de Paris 1630. in 8.

XXIV. Gassendi examinant les principes & les dogmes de Robert Flud, qui croioit entre autres choses que les anges, & les ames humaines étoient des portions de Dieu, conjecture que ses sentimens sur la nature de Dieu pourroient sembler PIRES ET PLUS DANGEREUX que l'Atheïsme, (1) *eamque de Deo opinari quæ . . . . videri tejora Atheïsmo possint . . . . Et quis non putet ipsius sententiam Atheïsmo ipso periculosiorem?*

(1) *Gassend. in Fluddanæ philos. examine n. 20. to. 3. Oper. pag. 241. col. 1.*

XXV. Lescarbot Avocat au Parlement de Paris étoit un homme d'érudition & de bon sens; il a publié une bonne histoire de la nouvelle France: vous y trouverez ces paroles: (2) *Quoy que Ciceron ait dit, parlant de la nature des dieux, qu'il n'y a gent si sauvage, si brutale, ne si barbare qui ne soit imbuë de quelque opinion d'iceux: si est-ce qu'il s'est trouvé en ces derniers siecles des nations qui n'en ont aucun ressentiment: ce qui est d'autant plus étrange qu'au milieu d'icelles il y en avoit, & a encore des idolatres, comme en Mexique & Virginia. Adjoutons-y encor, si on veut, la Floride. Et neantmoins tout bien consideré, puis que la condition des uns & des autres est deplorable, je prise davantage celui qui n'adore rien, que celui qui adore des creatures sans vie, ni sentiment, car au moins tel qu'il est il ne blaspheme point, & ne donne point la gloire de Dieu à un autre, vivant (de verité) une vie qui ne s'eloigne gueres de la brutalité: mais celui-là est encore plus brutal qui adore une chose morte, & y met sa fiance.* Il repete la même maxime en un autre endroit: Noz sauvages Souriquois & Armouchiquois, dit-il (3), „ ont l'industrie de „ la peinture & de la sculpture, & font des „ images des bêtes, oiseaux, hommes, en pier„ res & en bois aussi joliment que des bons ou„ vriers de deça, & toutefois ils ne s'en ser-

(2) *Lescarbot hist. de la nouvelle France liv. 6. chap. 5. pag. m. 662.*

(3) *Id. ib. pag. 672.*

vent

„ vent point pour adoration, ains ſeulement „ pour le contentement de la veuë, & pour „ l'uſage de quelques outils privez, comme de „ calumets à petuner. Et en cela (comme „ j'ay dit au commencement) quoy qu'ils „ ſoient ſans cult divin, JE LES PRISE DAVANTAGE que les Virginiens, & toutes „ autres ſortes de gens qui plus bétes que les „ bétes adorent & reverent des choſes inſenſibles. „

XXVI. Tobie Pfanner docte Theologien Allemand cite (1) un auteur qui a dit que les Boruſſes aiant été ſans religion s'aviſerent en ſuite d'adorer les ſerpens. Il remarque que ce fut une religion preſque plus honteuſe que l'Atheïſme. Cette phraſe vaut autant que celle-ci pour le moins, *ce fut une religion auſſi honteuſe que l'Atheiſme.* Quand il auroit ſuprimé le mot *fermè*, *preſque*, je ne penſe pas qu'il eut pu manquer d'illuſtres aprobateurs; car il eſt viſible que l'homme fait un afront plus ſanglant à ſa raiſon lors qu'il adore une bête que lors qu'il n'adore rien. Voiez la preface de l'addition à mes Penſées diverſes.

XXVII. Mr. Heidanus Profeſſeur en Theologie à Leide & grand Carteſien (2) raporte entre autres extravagances qui ſe voient dans le Talmud, que Dieu eſt contraint de rugir comme un lion trois fois chaque nuit, la premiere lors que l'âne brait, la ſeconde quand les chiens aboient, la troiſiéme quand l'enfant tête, & que la femme diſcourt avec ſon mari. Dieu dit alors, *malheur à moi, parce que j'ai detruit ma maiſon, & brûlé mon temple, & rendu captifs mes enfans.* Les Juifs ajoûtent que ſon affliction le fait gemir, & heurler ſouvent, & même pleurer. Mr. Heidanus ſoutient que ceux qui ſe forment une telle idée de Dieu ne peuvent pas l'adorer en eſprit & en verité, ni le ſervir que par

(1) *Boruſſis aliquando nulla ſacra fuiſſe, ad ſerpentum poſtea cultum*, FORDIORI *ferme Atheiſmo Religione tranſgreſſis ex Eraſmo Stella Jac. Onzelius (in Minuc. Felicem pag. 163.) aſſert.* Tobias Pfannerus, ſyſt. theol. gentil. pag. 36.

(2) *Heidan. de origine erroris pag. 255.*

par maniere d'aquit & par coutume. En quoi, continuë-t il, ſont meilleurs que les athées ceux qui s'adreſſent tous les jours à une telle Divinité ? (1) *Quæ in re, quæſo, ille* ATHEO MELIOR *eſt, cui quotidie cum tali Deo negotium eſt ?* On doit prendre garde qu'il n'oſe affirmer ni que l'Atheïſme ſoit plus mauvais que le Paganiſme, ni que le Paganiſme ſoit plus mauvais que l'Atheïſme. Il dit que les folies des idolatres (2) ſont ſi monſtrueuſes qu'elles font juger à bien des gens qu'il ſeroit beaucoup meilleur qu'il n'y eût aucune Divinité que d'avoir des Dieux qui fuſſent ſemblables à ceux des Paiens. Il examine la choſe & ne decide (3) ni pour ni contre. Il lui paroît qu'à certains égards l'idolatrie n'égale point l'Atheïſme, & qu'elle le ſurpaſſe à d'autres égards. Diſons donc que pour le moins il a cru que toute compenſation faite c'étoient deux crimes égaux. Vous conclurez cela ſi vous liſez bien le chapitre ſept du ſixiéme livre de ſon ouvrage *de origine erroris.*

XXVIII. Un des beaux endroits de Mr. de la Bruyere eſt celui-ci : „ (4) Si ma Religion „ étoit fauſſe, je l'avouë, voilà le piege le „ mieux dreſſé qu'il ſoit poſſible d'imaginer, „ il étoit inévitable de ne pas donner tout au „ travers, & de n'y être pas pris : quelle Ma- „ jeſté, quel éclat des myſteres ! quelle ſuite „ & quel enchaînement de toute la doctrine ! „ quelle raiſon éminente ! quelle candeur, quel- „ le innocence de mœurs ! quelle force invin- „ cible

(1) *Id. ib.*

(2) *Superſtitionis opera .... talia ſunt quæ* MULTIS *hanc cogitationem inficiant & ſermonibus materiam præbeant,* MULTO PRÆSTABILIUS *eſſe, omnino non eſſe deos, quam tales & talibus gaudentes operibus & factis.* Id. ib. pag. 333.

(3) *Qui .... pro Deo ſubſtituit ſibi mentis ſuæ ſolum .... noſcio annum æque damnoſum errorem errat ac ille qui non credit Deum talem .... Neque tamen quia hæc imaginatio de Deo conjuncta eſt cum ſumma Dei contumelia & opprobrio, tamen cum Plutarcho ſtatuere auſim; multo tolerabilius infamire atheum quam ....* Id. ib. pag. 333. 334.

(4) *La Bruyere, caract. au chap. des eſprits forts pag.* 272. 273. *édit. de Holl.* 1697.

„ cible & accablante des témoignages rendus „ successivement & pendant trois siecles entiers par des millions de personnes les plus „ sages, les plus moderez qui fussent alors sur „ la terre. . . . Dieu même pouvoit il jamais „ mieux rencontrer pour me seduire; par où „ échaper? où aller, où me jetter; je ne dis „ pas pour trouver rien de meilleur, mais „ quelque chose qui en approche? s'il faut perir, c'est par là que je veux perir, IL M'EST „ PLUS DOUX DE NIER DIEU, que de „ l'accorder avec une tromperie si specieuse & „ si entiere „

XXIX. Un critique impitoiable qui a censuré tout ce qu'il a pu dans l'Ouvrage de Mr. de la Bruyere, ne condamne point cette preference de l'Atheïsme à quelque autre chose: au contraire il la loue, & la develope beaucoup mieux: *La pensée est belle*, dit-il (1), *mais il y a tant soit peu d'obscurité; il n'y en avoit aucune en disant*. Je croirai PLUTOT QU'IL N'Y A POINT DE DIEU, que de croire qu'un Dieu m'ait voulu tromper de la sorte.

(1) *Sentimens critiques sur les caracteres de Mr. de la Bruyere pag.* 390. *édit. de Holl.* 1701.

XXX. J'apris en 1694. d'un habile homme qui venoit de Suisse que Mr. Curtic Professeur en Theologie à Lausanne a soutenu publiquement que l'idolatrie est pire que l'Atheïsme.

XXXI. J'apris aussi que Mr. Constant qui est aujourd'hui Professeur en Theologie dans la même Academie, & qui alors y exerçoit la profession en Morale, avoit mis pour l'un de ses corollaires à une dispute publique: *Vitiorum pietati contrariorum pessimum est superstitio. La superstition est le pire des defauts contraires à la pieté.*

(2) *Jurieu tableau du Socinian. pag.* 146.

XXXII. Enfin je citerai encore une fois mon delateur même. Il a dit non seulement que le Socinianisme (2) *est une espece d'Atheïsme*, & (3) coupable du plus grand crime

(3) *Id. ib. pag.* 149.

du Paganisme, mais aussi qu'il ne se peut (1) *voir une* IMPIETÉ PLUS FOLLE *que de bâtir un Dieu ainsi fait* que celui des Sociniens. (2) *Ne sont ils pas bien bons*, demande-t-il, *d'adorer une telle Divinité qui ne vaut guere mieux que nous*, ni *que* (3) *le Juppiter des Paiens.* Il est évident qu'un homme qui s'exprime de la sorte se persuade que l'on est bien sot quand on adore la Divinité des Sociniens, & encore plus quand on adore le Jupiter des Paiens. S'il ne pouvoit donc choisir que d'adorer ces Dieux-là, ou que de n'adorer rien, il prefereroit ce dernier parti. Il ne croit donc pas que l'Atheïsme soit la derniere des impietez. N'assûre-t-il pas que l'impieté Socinienne est la plus folle qui se puisse voir (4).

XXXIII. J'avois resolu de finir ici mon catalogue, mais je change tout d'un coup de sentiment afin de faire comme dans les processions que le plus digne sujet marche le dernier. J'ai mis à la tête un des Peres de l'Eglise, j'en mettrai un autre a la queuë, mais ce sera un Pere dont l'autorité est respectée dans tous les païs d'orthodoxie, un grand nom, un nom auguste, Saint Augustin en un mot. Il decide que les Paiens lors même qu'ils consideroient Jupiter comme l'auteur de toutes choses se rendoient plus sacrileges en lui attribuant d'ailleurs beaucoup de crimes, que si absolument ils n'avoient admis aucune Divinité: (5) *Hunc janè Deum penes quem sunt omnes causa*

(1) *Id. ib. pag.* 26.

(2) *Id. ib. pag.* 25.

(3) *Id. ib. pag.* 65.

(4) *Vous trouverez dans le* janua cœlorum reserata pag. 157. & seq. *un recueil des principaux traits dont il compose le tableau du Socinianisme, & les consequences que l'on en tire contre lui, mais prenez garde qu'à la ligne* 11. *de pag.* 158. *& à la ligne* 18. *de pag.* 171. *il faut effacer*, longe deterior *& mettre* non longe melior. *Cette faute est venuë de ce qu'à la page* 27. *du tableau il y a une absurdité*, le Dieu d'Epicure vaut-il beaucoup mieux? *Il faloit mettre* moins *& non pas* mieux. *On crut par megarde que l'auteur avoit voulu dire*, le Dieu d'Epicure vaut beaucoup mieux.

(5) *August. de civit. Dei lib.* 7. *cap.* 9. *pag. m.* 636.

cauſæ factarum omnium naturarum, naturaliumque rerum, ſi Jovem populi appellant, & tantis contumeliis, tamque ſceleſtis criminationibus colunt, TETRIORE SACRILEGIO SESE OBSTRINGUNT, QUAM SI PRORSUS NULLUM PUTARENT DEUM. Unde ſatius eſſet eis alium aliquem Jovis nomine nuncupare, dignum turpibus & flagitioſis honoribus, ſuppoſito vano figmento, quod potius blaſphemarent, (Sicut Saturno dicitur ſuppoſitus lapis, quem pro filio devoraret:) quàm iſtum deum dicere & tenantem, & adulterantem, & totum mundum regentem, & per tot ſtupra diffluentem, & naturarum omnium naturaliumque rerum cauſas ſummas habentem, & ſuas cauſas bonas non habentem.

§. LXXVIII.

Que ma juſtification entiere reſulte des paſſages que je viens de citer, & qu'elle ne reçoit pas de prejudice de ce qu'un fort grand nombre d'auteurs parlent autrement.

Voilà ſeulement un renfort de XXXIII. autoritez. Il ſeroit facile à qui auroit du loiſir & une grande bibliotheque d'en compiler pluſieurs autres. Je n'ai pas voulu prendre la peine d'en rechercher davantage; car j'ai été perſuadé que celles-là ſuffiroient à vous faire revenir de vôtre preoccupation. La conſequence la plus naturelle à quoi elles vous puiſſent conduire eſt, qu'il m'a été permis de ſoutenir que les athées ne ſont pas dans un état plus deplorable que les Paiens, car s'il y a quelque choſe dont on puiſſe dire qu'elle eſt ou auſſi mauvaiſe, ou même plus mauvaiſe que l'Atheiſme, c'eſt ſans doute l'idolatrie Paienne: puis donc qu'il y a des gens qui ont qualifié de la

(1) *L'heresie, le parjure, l'hypothese des supralapsaires, & des decrets absolus de reprobation, le Socinianisme &c.*

sorte ce qui (1) est beaucoup moins mauvais que le Paganisme, j'ai pu à plus forte raison traiter ainsi le Paganisme, & si ce que-là n'ont point été censurez d'avoir avancé par de telles qualifications un sentiment heterodoxe, vous pouvez voir manifestement que j'ai pu prendre avec un plein droit la liberté que j'ai prise. Je l'ai trouvée en place, elle jouissoit honorablement de la possession, elle n'étoit point troublée par les censures des tribunaux ecclesiastiques, elle étoit sans note, & sans flétrissure. Où sera donc le sujet de vôtre scandale? Que manquera-t-il desormais à ma pleine justification? N'auriez-vous pas à craindre si malgré tous les grans exemples que je vous produis, vous persistiez dans vôtre premier jugement, que je n'eusse un sujet très-legitime d'en être scandalisé?

On me pourra faire cette objection, qu'il y a un très-grand nombre d'écrivains qui assûrent que l'Athéisme est pire que le Paganisme. Je ne le nie point, mais cela ne peut rien faire contre moi, on en peut seulement conclure que la question, *lequel est le pire, ou l'Athéisme, ou le Paganisme*, a été laissée comme un problème à la discretion de tout le monde. Les Conciles, ni les Synodes, ni les jugemens doctrinaux des Facultez n'ont rien prononcé là-dessus; chacun a la liberté de choisir le pour ou le contre, tout de même que dans une infinité d'autres questions probables tant du côté de l'affirmative, que du côté de la negative. Ceux qui nient, aussi ceux qui affirment sont dans l'erreur, car le oui & le non ne sauroient être veritables tout à la fois, mais comme la verité en ces choses-là est inconnuë, on ne condamne ni l'affirmation, ni la negation, & on laisse la liberté à tous les particuliers de soutenir ce que bon leur semble. Ce seroit une heresie dans la morale que de

de nier que l'avarice, & la prodigalité soient des vices, & que la temperance, & la force soient des vertus. Un Casuiste qui nieroit cela seroit foudroié tout aussi tôt, mais il n'y a personne à qui il ne soit permis de soutenir, ou que l'avarice (1) est un plus grand défaut que la prodigalité, ou qu'elle est un moindre défaut. Il n'est pas moins permis de preferer ou la force à la temperance, ou la temperance à la force. On laisse raisonner sur cela à perte de vuë les Moralistes. Les Rhetoriurs font declamer tant qu'il leur plaît leurs écoliers apointez contraires sur cent questions de ce genre-là, & sur plusieurs autres, & ils publient impunément toutes ces pieces d'éloquence. Il est libre à tout Auteur de soutenir que les filous qui coupent la bourse sont moins criminels qu'un faux devot satirique, medisant, calomniateur qui exerce une pirateric continuelle contre l'honneur de son prochain.

(1) *Je me souviens d'avoir lu l'examen de ce problême dans l'un des volumes des conferences du Bureau d'adresse.*

Le Mancini dont les harangues Italiennes ont été traduites en François par Mr. de Scudéri, auroit pu faire une jolie dissertation pour prouver que quelque grand que soit le crime d'une femme qui empoisonne son époux, elle perche encore davantage quand elle se plonge dans l'adultere. Croiez-vous que l'Inquisition auroit censuré ce paradoxe, ou que l'auteur n'auroit pas pu le faire imprimer avec une aprobation des censeurs de livres? Si vous le croiez, permettez moi de vous dire que vous vous trompez. Je vous avouërai tant qu'il vous plaira que le crime d'empoisonnement est plus atroce que l'adultere, mais si l'on avoit censuré le Mancini comme un Auteur qui auroit voulu excuser l'empoisonnement, afin de diminuer l'horreur qui peut détourner de ce crime, on auroit été d'une injustice bien impudente; car il aura pu repliquer que ses censeurs entendoient l'a-

l'adultere afin d'en faciliter l'exercice, & qu'il y avoit bien plus de peril à diminuer l'horreur de ce crime-là, qu'à diminuer l'horreur du poiſon, puis qu'une femme eſt incomparablement plus diſpoſée à ſe divertir avec un galant, qu'à faire mourir ſon époux. Vous pouvez apliquer (1) cette remarque à mes cenſeurs.

(1) *Voiez l'addition aux Penſées diverſes ch. 4. reponſe à la 5. object. pag. 50.*

Ce n'eſt pas ſeulement ſur des matieres de morale, & de politique que l'on permet de choiſir indifferemment le pour ou le contre dans un probleme. On le permet auſſi ſur pluſieurs matieres de Theologie qui n'ont pas été érigées en articles de foi, de là vient que dans les Ecoles ſoit Proteſtantes, ſoit Catholiques, les Profeſſeurs en Theologie ſoutiennent des theſes où les uns nient ce que les autres afirment. Un même jour peut preſenter ce ſpectacle. On peut voir dans le même auditoire que ce qui avoit été ſoutenu le matin, eſt refuté l'apreſmidi. Tous ces Profeſſeurs ſont neanmoins reputez pour orthodoxes, à moins qu'ils n'attaquent ce qui a été reçu pour fondamental, & pour (2) ſymbolique dans le parti. Il s'eleve ſouvent des diſputes entre les Theologiens. Ils écrivent les uns contre les autres, & s'entr'acuſent de ruiner les fondemens, mais s'ils ſont traduits au tribunal de leurs Juges, ils en ſortent pour l'ordinaire ſains & ſaufs de reputation. On a vu un grand exemple de cela en Hollande à l'occaſion des diſputes de Mrs. Jurieu & Saurin. Ils publierent des livres l'un contre l'autre, ils ſe chargerent d'injures, & d'accuſations d'erreur reciproquement. Leurs diſputes ne rouloient pas ſur de ſimples faits concernant Neſtorius, Saint Cyrille ou les autres Peres, il y entroit auſſi quelques matieres de droit aſſez importantes, & nommement le dogme du Principe de la foi. Le Synode Walon (3) examina leurs diferens, &

(2) *C'eſt-à-dire, inſeré dans les formulaires publics, confeſſions de foi, liturgies, catechiſmes &c.*

(3) *Tenu à la Brille en Hollande l'an 1696.*

& prononça qu'ils avoient tous deux raiſon, car il les declara orthodoxes l'un & l'autre. Ils avoient allegué chacun pour ſoi des autoritez & des raiſons.

Concluez de tout cecí que la queſtion, *Si le Paganiſme eſt auſſi mauvais ou plus mauvais que l'Atheiſme* étant un probleme abandonné au diſcernement d'un chacun, & dans lequel pluſieurs auteurs graves ont embraſſé la negative, ſans en avoir été cenſurez, j'ai eu tout le droit imaginable de me ranger à leur parti, quoi que je ſuſſe que d'autres auteurs graves ont ſoutenu la negative. Car ce partage de ſentimens peut bien inſpirer cette penſée, que de quelque côté que l'on tourne la queſtion, elle a des probabilitez, mais non pas faire aprehender une erreur digne de cenſure, ſi l'on embraſſe l'affirmative. Les loix divines, ni les loix humaines, l'Ecriture, ni le Droit civil, ni le Droit Canon, ni les Synodes nationaux, ni les Liturgies des Proteſtans, ni leurs confeſſions de foi n'ont fait là-deſſus aucun ſtatut, nulle deciſion. Ce qu'ont pu faire les Lecteurs qui n'étoient pas de mon ſentiment, étoit de dire que je n'avois pas choiſi ce qui leur ſembloit veritable, ou plus probable, mais s'ils ont decidé poſitivement que c'eſt une erreur contre la foi, ou un ſcandale, je leur dirai avec vôtre permiſſion qu'ils n'ont pas eu aſſez de lumieres, & que je ne fais pas grand cas de leur jugement. J'en apelle comme d'abus.

§. LXXIX.

§. LXXIX.

Continuation du même sujet. La probabilité d'une opinion n'est pas toûjours plus petite lors que le nombre des suffrages considerables est plus grand pour l'opinion opposée. Pourquoi il y a tant de gens qui ne parlent pas comme ceux que j'ai citez dans les chapitres 76. & 77.

Vous ne manquerez pas de me repliquer que le nombre des Auteurs, qui croient que l'Athéïsme est l'état le plus execrable où l'homme se puisse trouver, surpasse le nombre de ceux qui affirment le contraire. Mais soufrez qu'en premier lieu je vous avertisse de ne donner pas tant d'étenduë à vôtre proposition. Vous trouveriez peut-être fort peu de gens qui après y avoir bien pensé voulussent dire, que l'état d'un Magicien est moins mauvais que la condition d'un Athée, & je doute que vous aimassiez mieux comparoître devant Dieu sous l'état du Prêtre Louïs Gaufridi (1) qui s'étoit donné au Diable corps & ame, que sous l'état de Spinoza. Je vous avertis en second lieu que quand même les Auteurs qui preferent la plus mauvaise religion à l'Athéïsme, seroient beaucoup plus nombreux que les Auteurs, qui preferent l'Athéïsme à l'idolatrie des anciens Paiens, cela n'empêcheroit pas que chacun n'eût droit de choisir le sentiment du plus petit nombre.

(1) *Voiez le Mercure François to. 2. ad ann. 1611.*

Je ne vous alleguerai point ici la maxime de Seneque (2) que la condition du genre humain n'est pas si heureuse que les meilleures choses soient celles qui plaisent à plus de gens. Je n'ai besoin d'aucun lieu commun, les faits me suffisent. Considerez seulement le grand nombre de questions, sur lesquelles il est permis aux Orthodoxes de se partager. Elles sont aban-

(2) *Non tam bene cum rebus humanis agitur ut meliora pluribus placeant.* Voiez cidessus pag. 10.

abandonnées à leurs disputes, les uns se rangent à l'affirmative, les autres à la negative, & les uns & les autres sont également hors de l'atteinte des Tribunaux, & conservent également la loüange de ne soutenir rien qui choque la saine doctrine. Ils ne sont pas neanmoins égaux en nombre: il y a quelquefois dans l'un des partis cinq cens personnes contre soixante dans l'autre. Ne craignez pas que je veuille vous conduire par la voie large de la probabilité, je veux vous faire passer par la porte étroite. Il y a probabilité en toute rigueur dans mon sentiment dès que je le puis soutenir par le temoignage d'un nombre considerable d'Auteurs celebres qui ont vécu en divers tems, en divers païs, en diverses sectes, en diverses professions. J'en ai cité (1) plus de quarante. Quand vous m'en opposeriez cent, vous ne gagneriez pas grand chose. Otent-ils aux autres la reputation d'orthodoxie? Cette inegalité de nombre fait-elle toujours juger au public, ou pour le moins aux connoisseurs que la probabilité se partage selon la même proportion? Vous n'oseriez l'assurer, je vous montrerois le contraire par de grands exemples, & même *ad hominem*.

(1) *Voiez ci-dessus les chapitres* 76. *&* 77.

Vous me soupçonneriez peut-être d'un peu de fanfaronerie, si je ne vous donnois un échantillon de ce que je pourrois faire. Je veux donc vous prendre par vôtre preoccupation pour la doctrine de *Mr. Amyraut*. Vous l'avez embrassée de tout vôtre cœur. Or souvenez vous, s'il vous plait, qu'au commencement elle n'avoit que très-peu de sectateurs, & que la plûpart des Ministres la considererent comme une nouveauté dangereuse & erronée. On s'y accoutuma peu-à-peu, elle devint même à la mode, & enfin elle a obtenu une pleine tolerance en plusieurs païs. Je croi neanmoins que si l'on vouloit consulter un à un tous les

les Miniſtres de Geneve, & de Suiſſe, & des Provinces Unies, & des Egliſes reformees (1) d'Allemagne, & les Presbyteriens d'Angleterre, & d'Ecoſſe, on trouveroit ſans comparaiſon plus de Particulariſtes que d'Univerſaliſtes. Voudriez-vous que ſous ce pretexte de la pluralité des voix on declarât que le dogme de la grace univerſelle eſt moins probable que le particulariſme?

Je vous avouë que ſi toutes choſes étoient égales d'ailleurs, on pourroit prejuger plus de probabilité dans une opinion qui ſeroit ſuivie de plus de gens, mais n'eſt-il pas impoſſible d'averer quels ſont les motifs qui engagent un chacun à ſe joindre plutôt à l'afirmative qu'à la negative, ou a la negative plutôt qu'à l'afirmative dans les matieres indiferentes ſur leſquelles on permet le pour & le contre? N'y a-t-il pas des engagemens qui ne ſont fondez que ſur certains acceſſoires, & non pas ſur le fond, ni ſur les preuves du ſujet? Qu'un celebre Profeſſeur de Salamanque debite quelque nouvelle ſubtilité ſur ces queſtions épineuſes, où l'Inquiſition lache la bride aux Theologiens; qu'arrivera-t-il? On écrira contre lui, & ce ſera un Docteur particulier, un homme ſans charge publique, qui commencera le choc. Le Profeſſeur ſe defendra: les écrits ſe multiplieront de part & d'autre. On ſera curieux d'examiner ce procés, & l'on ſe partagera. Si le Profeſſeur gagne plus de voix ſera-ce un bon ſigne que ſon ſentiment eſt plus probable, ou apuié ſur de meilleures raiſons? Ne ſera-t-il pas aparent qu'il eſt redevable de ſa ſuperiorité au grand nombre de diſciples qu'il a eûs pendant une longue profeſſion exercée avec un très-grand éclat? Ses diſciples repandus par toute l'Eſpagne ſe piqueront de faire valoir ſes penſées, & les embraſſeront par l'attachement à ſa perſonne, fuſſent-

(1) *Notez que Mr. Holtzfuſz Profeſſeur en Theologie à Francfort ſur l'Oder a fait voir dans ſon tractatus theologicus de prædeſtinati &c. imprimé l'an 1702. que pluſieurs Theologiens Calviniſtes en Allemagne ont été Univerſaliſtes. Il eſt parlé de cet Ouvrage de Mr. Holtzfuſz dans le Journal de Trevoux du mois de Decembre 1703. pag. 2152. & ſuiv. édit. de France.*

sent-elles moins solides que celles de son adversaire. Celui-ci n'aiant pas de tels cliens pourra demeurer presque seul avec un droit mieux fondé. Je laisse les liaisons indirectes qu'un sentiment peut avoir avec des dogmes qu'on a déjà soutenus, & que l'esprit de parti, & les interets de communauté font preferer à d'autres doctrines. Ce sont de purs accidens par raport à la question, & neanmoins c'est par là qu'on se determine assez souvent au choix d'un parti.

Une autre chose peut servir d'obstacle à un juste choix. On ne s'imprime pas assez fortement cette consideration qu'il y a dans chaque parti un fort & un foible, & qu'il ne faut jamais decider qu'après qu'on a comparé exactement le fort de l'un au fort de l'autre, & le foible de l'un au foible de l'autre; car si l'on ne compare que le fort au foible comme l'on fait ordinairement lors qu'une passion secrete inspire des prejugez, on s'expose a cent illusions. Il ne faut point non plus s'arreter à ses premiers mouvemens, il y a des objets qui nous ravissent, ou qui nous effraient à la premiere vuë. Jugez en sur cette premiere impression, vous y pourrez être fort trompé. Il vaut donc mieux la laisser passer, & attendre ce que dira nôtre esprit après avoir fait le tour de l'objet, & l'avoir bien considerè par devant & par derriere. Il n'est pas hors de propos de le mettre sous un autre point de vuë. Vous savez les illusions de la perspective, elle vous fait voir un monstre quand vous regardez d'une certaine distance: changez de situation, vous decouvrirez un objet charmant. Nôtre esprit éprouve la même chose lors qu'il envisage certaines propositions en diferens sens, & s'il les éventre comme des victimes dont il faloit considerer les entrailles, quand on vouloit être sûr

de

de la qualité du sacrifice, il trouve souvent qu'elles n'avoient qu'un bel exterieur (1) qui couvroit de grans defauts.

(1) *Videt .... introrsum turpem speciosum pelle decorâ.* Horat. epist. 16. lib. 1.

Voilà ce que n'ont pas fait la plupart de ceux qui ont pris parti pour le Paganisme dans le probleme dont nous traitons. La premiere idée d'Atheïsme les a tellement effarouchez, qu'ils ont cru que sans attendre davantage ils pouvoient sûrement lui preferer l'idolatrie Paienne. Ils se sont arrêtez à ces deux notions qui se presentent d'abord, & qui imposent beaucoup, l'une que l'athée n'étant pas retenu comme l'idolatre par la crainte d'une justice invisible, s'abandonnera toûjours au torrent de ses passions, l'autre qu'il ne laisse point comme l'idolatre quelques ouvertures à la doctrine du vrai Dieu. Ils se souviennent que plusieurs Chretiens ont surmonté les tentations de la chair par des motifs de religion. Cela leur fait juger qu'un pareil motif contraindra souvent l'idolatre à s'abstenir de mal faire. Ils ne songeront plus aux principes de Saint Augustin, c'est une hypothese qui échape dès qu'on ne dispute point actuellement contre les Arminiens, ou contre les Molinistes. Le Pelagianisme se montre en tout autre tems à nôtre imagination. Outré cela ils n'auront que des idées confuses des horreurs du Paganisme. Ce sont des objets qui ne frapent plus; ils sont passez depuis trop de siecles, & si l'on a lu Arnobe, & les autres Peres qui ont detaillé l'abomination du gentilisme, on a oublié ce detail. Si l'on s'en souvient, on juge en gros que tout au plus la diference ne va qu'à des ofences plus atroces de la majesté divine, mais que cependant les peuples sont moins troublez par les Auteurs de ces ofenses, que par les Athées. On se trouve donc engagé à excuser beaucoup plutôt ceux qui sont plus injurieux à Dieu, mais

plus

plus commodes dans le commerce de la vie, que ceux qui outragent moins la divinité au premier chef, mais qui ſont plus redoutables aux ſocietez où l'on a ſon bien, ſa famille, ſa perſonne. Ainſi l'on prononce ſans delai ni terme, & ſans plus d'enquête que l'Atheïſme eſt pire que le Paganiſme. Croiez-vous, Monſieur, qu'avec la pluralité de tels ſufrages on puiſſe rendre ſuperieure la probabilité de la theſe oposée à mon paradoxe? Songez y bien, vous trouverez que cette pluralité vient d'une ſource qui afoiblit extremement la deciſion.

(1) *Ci-deſſus pag.* 392.

(2) *Quidquid Plutarchus ſentiat, non tantum à vera Religione diſtare videtur qui de Deo pravè ſentit, quàm qui planè eſt Atheus. Ille enim truncatur tuetur, cui inſeri poſſit Religionis ſurculus: hic ad radicem ſecurim poſuit, ademitque ſibi emergendi ſpem.* Gaſſend. in exam. philoſ. Fludd. oper. tom. 3. pag. 241. col. 1.

(3) *Voiez ci-deſſus pag.* 394.

§. LXXX.

Pourquoi l'on peut croire que ceux qui ont preferé le Paganiſme à l'Atheïſme, n'ont pas bien examiné toute la queſtion.

De peur que vous n'alliez vous imaginer que je vous paie de conjectures gratuites, je vous citerai deux Auteurs illuſtres, Gaſſendi, & Mr. Heidanus. Vous avez vu (1) que le premier ſe laiſſe entendre qu'il y a des opinions plus mauvaiſes que l'Atheïſme, mais comme s'il craignoit d'en avoir trop dit, il obſerve dans la même page qu'il ne paroît point qu'un homme qui a de mauvaiſes opinions de Dieu, ſoit auſſi éloigné de la vraie religion, qu'un homme qui eſt pleinement athée. Celui-là, dit-il, conſerve le tronc ſur lequel on pourra grefer la foi veritable, celui-ci a mis la hache à la racine de l'arbre, & s'eſt ôté toute eſperance de ſe relever (2). Mr. Heidanus n'oſe (3) dire definitivement lequel eſt le plus coupable, ou le Paien ou l'Athée, mais il donne l'avantage au Paien de pouvoir être gueri plus facilement: *Si levior error habetur, qui eſt ſanabilior & curatu facilior, multùm hac in parte prægravat atheum ſuper-*

superstitiosus : cum hic credens Deum, sed talia quæ non sunt θεοπρεπῆ illi imputans, tamen fundamentum relinquat, cui meliores de Deo πρεσβύτεροι superstrui possint, quod planè tollit atheus (1).

(1) *Heidan. de orig. erroris pag.* 334. 335.

Ne doutez pas que cette raison n'ait fait pancher la balance pour le Paien dans l'esprit d'une infinité de gens qui ne sont point de mon avis. Mauvaise raison neanmoins, & dont on auroit connu le foible si l'on se fût souvenu que les maladies les plus honteuses, les plus sales, les plus infames, les veneriennes en un mot sont celles dont la guerison est la plus facile. Mais d'ailleurs il est si peu certain que l'athée soit plus difficile à convertir que l'idolatre, que le contraire a beaucoup plus de probabilité, comme je l'ai fait voir dans (2) mes Pensées diverses. Je vous prie de bien peser ces paroles de Lescarbot, elles suivent immediatement celles que je vous ai (3) alleguées, où il decide qu'il vaut mieux n'adorer rien que d'adorer une creature morte : *Au surplus*, ajoûte-t-il (4), *celui qui n'est imbu d'aucune mauvaise opinion EST BEAUCOUP plus susceptible de la vraye adoration, que l'autre : estant semblable à un tableau nud, lequel est prest à recevoir telle couleur qu'on luy voudra bailler. Car un peuple qui a une fois receu une mauvaise impression de doctrine, il la lui faut arracher devant qu'y en subroger une autre. Ce qui est bien difficile, tant pour l'opiniatreté des hommes, qui disent, Nos* (5) *peres ont vécu ainsi : que pour le destourbier que leur donnent ceux qui leur enseignent telle doctrine, & autres, de qui la vie depend de là, lesquels craignent qu'on ne leur arrache le pain de la main, ainsi que ce Demetrius ouvrier en argenterie, duquel est parlé és* (6) *Actes des Apôtres. C'est pourquoy nos peuples de la Nouvelle-France se rendront faciles à recevoir la doctrine Chrétienne, si une fois la province est serieusement habitée.*

(2) *Chap.* 129. 130. 183. 184. *& suiv.*

(3) *Ci-dessus pag.* 392.

(4) *Lescarbot hist. de la nouv. France pag. m.* 662.

(5) *Voiez ci-dessus pag.* 144. *& les notes de Mr. Kortholt* in Justinum Martyrem *init. où il cite quantité d'Auteurs sur ce sujet.*

(6) *Chap.* 19. *vers.* 24.

Mais

Mais s'il y a quelque choſe qui nous doive faire ſoupçonner que ceux qui preferent le Paganiſme à l'Atheïſme n'ont pas fait les diſcuſſions neceſſaires, c'eſt qu'il ſemble qu'ils aient entierement ignoré la comparaiſon de Richeome (1). Paraphraſons la, & donnons lui un nouveau jour.

(1) *Voiez ci-deſſus pag.* 382.

Voilà deux portiers à l'entrée d'un hôtel: on leur demande, *peut-on parler à Monſeigneur?* Il n'y eſt pas, repond l'un, il y eſt, repond l'autre, mais fort occupé à faire faire de la fauſſe monoie, de faux contrats, des poignards, & des poiſons pour perdre ceux qui ont executé ſes deſſeins. L'athée reſſemble au premier de ces portiers, le Paien à l'autre. Il eſt donc viſible que le Paien offenſe plus grievement la Divinité que ne fait l'athée. On ne peut comprendre que des gens qui auroient été attentifs à cette comparaiſon euſſent balancé à dire que la religion Paienne valoit moins que l'irreligion; car que peut-on attendre des devots d'un Dieu ſcelerat, que toutes ſortes d'actions criminelles & pernicieuſes aux Societez?

§. LXXXI.

Suites naturelles du dogme qui fait Dieu auteur du peché.

Vous avez vu (2) l'idée que Mr. Parker nous donne de certains predeſtinateurs. Permettez moi de ſupoſer que vous leur faites cette demande, *Vous reconnoiſſez vous à ce portrait? Convenez vous que ce Docteur a fidelement repreſenté vôtre doctrine & ſes ſuites? & en ce cas là ne croiriez vous pas meriter l'horreur du public?* Je mets en fait qu'ils vous repondent, „ Non, Monſieur, ce n'eſt point là nôtre doc-

(2) *Ci-deſſus pag.* 386. *& ſuiv.*

„ trine, mais ſi nous étions tels que ce Doc-
„ teur nous a decrits, nous ſerions pires que
„ les athées, il nous faudroit conſiderer com-
„ me le fleau, comme la peſte & comme l'e-
„ xecration du genre humain, & l'on nous fe-
„ roit trop de grace ſi l'on ſe contentoit de
„ nous releguer en Groenland, (1) *Ultra Sau-*
„ *romatas & glacialem Oceanum*, car outre
„ que nous changerions l'être ſouverainement
„ parfait en un tyran qui feroit conſiſter ſa
„ gloire dans les ſuplices éternels d'une infini-
„ té de creatures qui n'auroient peché que par-
„ ce qu'il les y auroit neceſſitées, nous ne ta-
„ cherions d'aquerir d'autres vertus, qu'une
„ chagrine & morne miſanthropie, afin d'être
„ les imitateurs de nôtre Dieu, & nous met-
„ trions le principal exercice de la pieté à être
„ inhumains & impitoiables, & à exterminer
„ comme des creatures maudites, reprouvées
„ de toute éternité, & ennemies de Dieu tous
„ ceux qui ne ſeroient pas de nôtre ſecte.„

(1) *Juven. ſat. 2. v. 1.*

Voilà, ſelon Mr. Parker, les effets qui ſont produits dans le cœur de l'homme par les idées que l'on ſe fait d'un Dieu cruel & injuſte: (2) *Hac autem aliaque ejuſmodi ab honeſtate, à virtute, à benignitate ſecreta in Deo eſſe rati, eoſdem Affectus, quos ipſi aſcripſerunt, mox ſibi induere conantur. Quippe nemo eſt tam abjecta ſortis, tam anguſti animi, qui non emulatione accendatur, ut Deum, quem Optimum putat, quodammodo imitetur. Atque hinc exortum immane & belluinum iſtuc hominum genus, qui optimâ Conſcientiâ peſſima quaque flagitia perficiunt. Qui religioſiſſimo Numinis exemplo totas nationes utpote à Deo exitio devotas canibus, ſtygiis, furiis, & diris conſecrantur. Qui facibus, qui incendiis, qui cadibus in majorem Dei Gloriam ubique graſſantur. Qui denique ut crudeliſſimis illius, qua jam ante diximus, decretis ſatis-*

(2) *Samuel Parker diſput. de Deo in præfat. pag.* xviii. Voiez auſſi dans le Calvino-Turciſmus *pag.* 648. *& ſuiv. entre autres choſes quelques paſſages de Caſtalion.*

ſatisfaciant, omnes quos exigui ſui gregis cenſu numerare non placet, tanquam Deo exoſos omnibus miſeriis exagitare moliuntur.

Mais pour vous montrer que je ne ſupoſe pas ſans beaucoup de vraiſemblance que l'on vous feroit cette reponſe, je dois vous dire que David Parëus fameux Profeſſeur en Theologie à Heidelberg a reconu que les Athées les plus barbares, ni le Diable même n'oſeroient pas debiter les dogmes que Bellarmin a imputez fauſſement aux Calviniſtes au ſujet de leur hypotheſe ſur la predeſtination : (1) *Bellarminus . . . . immani Sophiſticâ, & calumniandi libidine blaſphemi illius erroris reos peragere contendit*, Zwinglium, Calvinum, Bezam, *taliaque illis, nolint, velint, obtrudere conatur dogmata blaſphema, furioſa, quæ nemo barbarus ἄθεος, non Satan ipſe in divinam Majeſtatem effutire auderet, à quibus ipſa beſtia abhorreret: Deum non ſolum eſſe authorem omnium ſcelerum, & peccatorum, ſed verè, & proprie peccare.*

(1) *Parens Caſtigation. & explan. in Bellarmin. pag.* 186.

Vous voiez donc que dans ces diſputes de fait, on avouë de part & d'autre ce point de droit, que l'Atheïſme ne ſeroit point pire que le dogme qui feroit Dieu auteur du peché. Je ne penſe pas non plus que l'on deſavouë que le renverſement de la Morale doit être la ſuite naturelle d'un tel dogme ; car tout homme qui voudra vivre conſequemment à cette eſpece de religion, ſe portera ſans ſcrupule à toutes ſortes de crimes, afin d'être l'imitateur de ſon Dieu. Si la raiſon éclairée par la philoſophie lui aprend cette ſentence :

Si (2) *les Dieux font rien qui ſoit vicieux, Certainement ils ne ſont donc pas Dieux,*

(2) *C'eſt ainſi qu'Amiot traduit ce vers d'Euripide rapporté par Plutarque* de Stoicor. repugn. pag. 1049. *Εἰ θεοί τι δρῶσιν αἰσχρὸν οὐκ εἰσὶν θεοί: Si turpe quid faciant dii, non ſunt dii.*

la raiſon obſcurcie par la religion lui aprendra cette autre maxime, *Le vol, le meurtre, l'adultere &c. ſont de bonnes choſes puis que Dieu en eſt l'au-*

l'auteur. Nous voions effectivement que les Libertins que Calvin a refutez, qui disoient que Dieu est l'auteur des actions de l'homme, disoient aussi que les crimes ne sont point mauvais (1).

(1) *Voiez le chap. 13. & suiv. du discours de Calvin contre les Libertins, où il montre les trois damnables consequences qui naissoient de leur doctrine.*

On ne peut choisir une meilleure confirmation de ce que je viens de vous dire que le temoignage de deux Ministres venerables, l'un est le grand du Moulin & l'autre Mr. Saurin. C'est pourquoi je vous suplie d'examiner ce qui suit: c'est un morçeau des disputes de ce dernier avec le Ministre qui a deferé mes Cometes: „ (2) Nous devons avoir égard à „ toutes les perfections de Dieu, dans la com- „ position d'un Systeme, pour conserver éga- „ lement leurs droits & leurs prérogatives..... „ Mais ..... nôtre plus grand soin doit „ aller à conserver à Dieu la gloire de sa sain- „ teté. Cette vertu est essentielle à Dieu; el- „ le entre dans l'idée de l'Etre souverainement „ parfait, quoi qu'elle n'entre pas dans celle „ que Mr. Jurieu nous en a donnée. Elle est „ le modele de nôtre sainteté, & le principe „ de la Religion & de la Morale. Sans elle un „ Dieu tel que Mr. Jurieu le représente, si un „ tel Dieu pouvoit être, ne seroit adoré que de „ la la même maniere que les Japonnois ado- „ rent le Diable. Mais par la grace de Dieu, „ nous savons que le même Dieu qui est tout „ sage & tout puissant, est aussi parfaitement „ saint, & la sainteté même.„ Mr. Saurin se fortifie (3) de l'autorité de du Moulin, qui *veut que l'on ait un trés grand soin de ne pas blesser les droits de la justice de Dieu, en défendant sa sagesse & sa providence; & de ne pas offenser sa providence, sous prétexte de relever la gloire de sa justice. Mais il ajoûte que l'on doit avoir incomparablement plus de soin d'éviter le premier de ces écueils que le dernier, parce qu'on erre*

(2) *Saurin suite de la justification de sa doctrine pag. 255.*

(3) *Id. ib. pag. 256. 257.*

erre beaucoup plus dangereuſement, & d'une maniere beaucoup plus capable de produire infailliblement la corruption des mœurs, en mettant en Dieu quelque tâche d'injuſtice, & en le faiſant Auteur du péché, qu'en donnant des bornes à ſa providence, & en ſe le repréſentant un ſpectateur oiſif du péché. Il trouve qu'il n'y a point de Peſte plus mortelle que de rapporter à Dieu la cauſe des crimes des hommes: parce que les hommes ſe croyent autoriſez par là à rompre toutes les barrières qui s'oppoſent à leurs paſſions, & à s'abandonner ſans reſerve & ſans meſure à toutes ſortes de crimes. On raporte en ſuite les propres (1) termes de du Moulin, & l'on cite la page 2. de ſon *anatome Arminianiſmi.*

Ainſi de l'aveu de nos plus celebres Theologiens le dogme que Dieu eſt l'auteur du peché ſeroit la mere nourice des mauvaiſes mœurs, & en porteroit le dereglement juſques au comble. Mais il faut auſſi dire qu'il peut entrainer à une autre conſequence, c'eſt que Dieu n'exiſte point. Euripide (2) l'a fort bien vuë cette conſequence: Mr. Maimbourg l'a poſée comme certaine. Il en a été critiqué & l'on a fait voir (3) l'injuſtice de cette cenſure. Quoi qu'il en ſoit nous pouvons dire que de ces deux conſequences celle qui plaira le plus aux gens debauchez, & à tous ceux qui raiſonnent favorablement à la corruption de leur cœur, ſera la premiere; car il leur eſt plus avantageux de ſe repreſenter une providence intereſſée

(1) *En voici une partie,* longè periculoſius eſt inurere Deo notam injuſtitiæ, quam limites figere ejus providentiæ. Cumque utrobique par ſit ſcelus & in Deum contumelia, majori tamen periculo & certiori morum corruptelâ Deus ſtatueretur auctor peccati, quam ſi otioſus peccati Spectator exiſtimaretur. Nec ulla capitalior peſtis, quàm in Deum humanorum ſcelerum cauſam tranſcribere. Ita enim fit ut homines ruptis repagulis impunè laſciviant, quippe habentes Deum patronum ſui ſceleris & auctorem. (2) *Voiez ci deſſus pag.* 411. *n.* (2) (3) *Dans le Diction. hiſtor. & crit. à la remarque I de l'article* Pauliciens *pag.* 2332. *de la* 2. *édition.*

ſée à la protection du crime qui eſt ſon ouvrage, que de nier toute providence. Ceux qui ont plus de Dialectique, & de meilleures idées de la vertu ſe tourneront beaucoup plutôt du côté de la ſeconde.

§. LXXXII.

Idée generale de la religion Paienne.

Il vous ſera preſentement plus facile de connoître ſi le Paganiſme n'étoit point pire que l'irreligion, puis que d'un côté il blaſphemoit d'une maniere plus atroce contre la nature divine, & que de l'autre il renverſoit le diſcernement du vice & de la vertu, & pouſſoit au mal par l'exemple des Dieux mêmes. Ne voiez-vous pas que par cet exemple on jettoit de l'huile dans le feu, l'on provoquoit au mal les inclinations de la nature, qui n'y étoient déjà que trop diſpoſées.

Choiſiſſons quelque morceau qui puiſſe donner aiſément une idée du Paganiſme. Prenons le ſiege de Troie, l'un des plus anciens & des plus inſignes évenemens dont les oreilles des Grecs fuſſent rebatuës. Cette guerre fit perir une infinité de gens, & ruina un beau roiaume, & une ville très-floriſſante : elle fut cauſe de mille ſaccagemens : elle enfanta & des miſeres, & des crimes ſans nombre. N'imitons point Homere (1), remontons juſques à l'œuf dont elle ſortit. Nous nous trouverons à une noce où toute la troupe des Dieux avoit été invitée hormis la Déeſſe de la diſcorde. Elle ſe vangea de cet affront en ſe gliſſant dans un coin d'où elle jetta une pomme d'or qui avoit cette inſcription, *pour la plus belle.* Junon, Minerve, & Venus diſputerent à qui auroit cette pomme: elles choiſirent pour Juge un

(1) *Nec gemino bellum Trojanum orditur ab ovo.* Horat. de arte Poët.

un berger qui étoit fils de Priam Roi de Troie: elles ſe ſoumirent à la condition qu'il leur preſcrivit, qui fut de ſe mettre toutes nuës. Il jugea ſelon le droit en faveur de Venus qui étoit ſans contredit plus belle que les deux autres. Mais il accepta une recompenſe qui ternit la gloire de la droiture de ſon arrêt, il conſentit que Venus lui fit obtenir d'Helene les dernieres faveurs; d'Helene, dis-je, qui étoit actuellement mariée. Si Venus temoigna ſa reconnoiſſance par un crime, Junon & Minerve temoignerent leur reſſentiment par de mauvaiſes actions, & au lieu de faire tomber les effets de leur colere ſur le ſeul fils de Priam, au lieu de le faire perir ſur mer lors qu'il alloit voir Helene, ce qui auroit prevenu les grans deſordres, elles s'acharnerent ſur les Troiens avec la derniere animoſité. La plupart des Dieux s'intereſſerent à cette guerre, les uns contre & les autres pour les Troiens, & par ce contraſte ils multiplierent les malheurs des deux partis. La ruine de Troie ne ſatisfit point la jalouſe & la vindicative Junon, elle perſecuta (1) pluſieurs années de ſuite ceux qui étoient rechapez de ce naufrage, tant (2) il lui tenoit au cœur que ſa beauté n'eût pas obtenu le prix qu'elle ne meritoit point?

(1) *Virgil. Æn. lib. 1. v. 29. & ſeq.*

Que pouvoit-on aprendre de plus impie? Quoi de plus contraire aux bonnes mœurs? Quel exemple! Quel modele donnoit-on aux femmes! Comme ſi elles n'étoient pas aſſez portées naturellement à faire cas de leur beauté, & à ſe venger d'une offenſe. Y a-t-il rien de plus propre que tout le fil de cette hiſtoire à inſpirer aux hommes beaucoup d'eſtime pour leurs paſſions, & pour leurs crimes, attendu qu'ils en voient l'original dans la conduite des Dieux? Cela ne devoit-il pas faire eſperer la benediction celeſte à tous ceux qui copieroient

(2) *Manet alta mente repoſtum Judicium Paridis ſpretæque injuria formæ.* Id. ib. v. 26.

ces divins originaux ? Or n'étoit-ce pas ouvrir la porte au dereglement des mœurs?

Si vous pretendiez qu'on doit excuſer ceux qui n'aiant pas fait attention à toutes ces choſes ont jugé trop favorablement de la religion Paienne, il vous faudroit auſſi excuſer, ou même aprouver ceux qui l'ont miſe un peu plus bas que l'Atheïſme, après l'avoir exactement conſiderée par tous ſes mauvais cotez (1).

(1) *Tout ceci ſera plus amplement prouvé ci-deſſous dans les reponſes à la quatriéme objection.*

§. LXXXIII.

Que le Paganiſme étoit proprement & réellement un Atheïſme. On le prouve par des raiſons.

Je ne me dedis point, Monſieur, de ce que j'ai établi dans le chapitre 117 des Penſées diverſes, *que les Idolatres ont été de vrais Athées.* Vous croiez ſans nulle raiſon, pardonnez moi cette phraſe, que j'ai emploié en cet endroit-là un artifice de Rhetoricien, & que pour mieux ſoutenir ma cauſe, j'ai abuſé de certains mots équivoques que la plupart des Lecteurs prenent comme on les leur donne. Je veux bien que vous ſachiez que le terme d'Atheïſme convient literalement, & très-proprement à l'idolatrie Paienne. Vous le comprendrez facilement ſi vous voulez bien peſer ce que je m'en vais vous dire.

Il eſt ſûr que le crime des Athées ne conſiſte qu'en ce que ne croiant pas l'exiſtence du vrai Dieu, ils ne lui rendent aucun honneur. Il ne conſiſte nullement en ce qu'ils ne croient point l'exiſtence des faux Dieux, & qu'ils ne leur rendent aucun culte ; car ils ſont très-raiſonnables, & très-loüables à cet égard-là. Diſons donc que l'Atheïſme doit être conſideré comme un genre qui a ſous ſoi deux eſpeces, l'une eſt celle qui ne reconoît ni le vrai Dieu, ni

les

les faux Dieux, l'autre eſt celle qui ne reconoit que les faux Dieux. Vous ſavez la doctrine des Logiciens que toute l'eſſence du genre eſt dans chacune de ſes eſpeces, concluez de là que toute l'eſſence de l'Atheïſme ſe trouve dans la religion Paienne qui n'admettoit que de faux Dieux, & qu'ainſi ſelon les loix les plus ſeveres de la Dialectique le Paganiſme eſt un Atheïſme proprement dit.

Mais comme les eſpeces ont chacune non ſeulement toute l'eſſence de leur genre, mais auſſi un attribut particulier qui les diſtingue l'une de l'autre, il reſte à voir ſi l'attribut qui eſt propre au Paganiſme eſt moins mauvais, que l'attribut qui eſt propre à l'autre eſpece d'Atheïſme. Ce que les Paiens avoient de propre étoit qu'après avoir ôté au vrai Dieu l'honneur qui lui apartient, ils le donnoient à des creatures très-imparfaites. Les autres athées avoient cela de propre qu'ils n'adoroient ni le vrai Dieu, ni les faux Dieux. Voilà le moien de conoître toute la definition des deux eſpeces d'Atheïſme. Vous avez là leur attribut *differentiel*, & leur attribut commun. Voiez, je vous prie, ſi par l'attribut *differentiel* l'idolatrie Paienne meritera qu'on lui ôte la qualité d'Atheïſme, & ſouvenez vous que quand même cet attribut ſeroit meilleur que l'attribut *differentiel* de l'autre eſpece, elle ne laiſſeroit pas d'être nommée proprement un Atheïſme. Vous ſavez que la qualité d'animal convient à l'homme dans la ſignification la plus étroite philoſophiquement parlant, & neanmoins l'attribut *irraiſonnable*, qui eſt propre aux brutes eſt incomparablement plus imparfait que l'attribut *raiſonnable*, qui eſt propre à l'eſpece humaine.

Mais tant s'en faut que l'attribut ſpecifique de l'Atheïſme des Paiens puiſſe corriger le mal

de l'attribut generique, qu'il eſt beaucoup plus capable de l'augmenter. L'Atheïſme en general eſt un crime de rebellion contre le vrai Dieu, ſon eſſence conſiſte à ne reconoître pas le dominateur de toutes choſes. L'Athée Paien ajoûte à ce crime de felonie celui de prêter ſerment de fidelité aux ennemis de ſon legitime ſouverain, il eſt donc plus coupable que les athées de l'autre eſpece qui n'adorent aucun ennemi de Dieu. Examinez, s'il vous plaît, la comparaiſon que j'ai emploiée dans le (1) chapitre 132. & la conſequence que je tire (2) de ce que Dieu s'eſt fait conoître ſous la notion de Dieu jaloux. Si l'idée d'un mari ne vous frape pas aſſez, d'un mari, dis-je, qui recoit un outrage plus ſanglant lors que ſa femme le quitte pour s'aller proſtituer, que lors qu'elle ſe condamne à la continence, jettez les yeux ſur cette nouvelle comparaiſon. Vous ſerez bien dur ſi vous y êtes inſenſible.

(1) *Penſées diverſes ch.* 132. *pag.* 390.

(2) *Ibid. ch.* 103. *pag.* 512. *Joignez ce que j'ai dit dans le chap.* 113. *pag.* 335. 336.

Repreſentons nous une Croiſade deſtinée à la ruine des ennemis de JESUS-CHRIST. Là voilà qui cingle vers Conſtantinople ſur une flotte de mille vaiſſeaux. Deux ou trois Capitaines s'en ſeparent, & ne veulent plus reconoître les ordres de l'Amiral, & s'en vont buſquer fortune: la plupart des autres s'en detachent auſſi pour ſe joindre aux infidelles, & pour ſe bâtre avec eux contre tout ce qui reſtera de croiſez. Pourrez-vous diſconvenir que leur crime ne ſoit plus grand que celui des deux ou trois Capitaines, qui ne veulent rendre ſervice ni aux Chretiens, ni aux Turcs? Pourrez-vous nier que vous n'aiez là une image très-naïve & très-fidelle de l'Atheïſme Paien, & de l'autre eſpece d'Atheïſme?

§. LXXXIV.

§. LXXXIV.

Preuves de la même choſe par autoritez.

Si vous aimez mieux des autoritez que des raiſons, il me ſera aiſé de vous ſatisfaire. J'ai deja (1) cité deux paſſages de Saint Paul, mais je n'ai pas dit qu'il a employé expreſſement le (2) mot ἄθεοι *athées* pour repreſenter l'état où avoient vecu les Gentils. Vous me direz peut être que l'Ecriture n'emploie pas toûjours les termes dans leur ſens le plus étroit. Mais comment prouverez-vous qu'en cet endroit-là elle ſe ſert d'une ſignification impropre? Avez-vous le droit de regler le ſens des termes de l'Ecriture ſelon l'interêt de vos prejugez? Sachez, Monſieur, que les Peres n'ont point reconu cette diſtinction.

Clement d'Alexandrie aiant raporté les myſteres des Paiens, voilà, dit-il, les myſteres des athées; car à juſte titre je nomme athées ceux qui ont meconu la veritable Divinité, & qui venerent un enfant dechiré par les Titans, & une femme pleurante, & les parties que la pudeur defend de nommer. (3) Ils ſont

(1) *Dans les Penſées diverſes ch.* 117. *pag.* 342.

(2) Ἄλπίδα μὴ ἔχοντες, καὶ ἄθεοι ἐν τῷ κόσμῳ: *Spem non habentes & ATHEI in mundo.* Epiſt. ad Epheſ. cap. 2. v. 12.

(3) Ταῦτα τῶν ἀθέων τὰ μυστήρια. ἀθέους δὲ εἰκότως ἀποκαλῶ τούτους, οἱ τὸν

μὲν ὄντως ὄντα Θεὸν ἠγνοήκασι, παιδίον δὲ ὑπὸ Τιτάνων διασπώμενον, καὶ γύναιον πενθοῦν, καὶ μόρια αἰδοῦς ἄρρητα ὡς ἀληθῶς ὑπ' αἰσχύνης, ἀναισχύντως σέβουσι· διττῇ ἐναγόμενοι τῇ ἀθεότητι· πρεσβείᾳ μὲν, καθ' ἣν ἠγνοῦσι τὸν Θεὸν, τὸν ὄντως ὄντα μὴ γνωρίζοντας Θεὸν· ἑτέρᾳ δὲ δευτέρᾳ, ταύτην πλαίσιον τοὺς μὴ ὄντας, ὡς ὄντας νομίζοντες, καὶ θεοὺς τούτους ἀνομάζοντες τοὺς μὴ ὄντας ὄντας· μᾶλλον δὲ οὐδ' ὄντας, μόνον δὲ τῷ ὀνόματος τίτυχηκότας. *Hæc ſunt impiorum myſteria. Impios autem eos ſine Deo jure voco, qui eum quidem qui eſt verè Deus ignoraverunt, puerum autem qui diſcerpitur à Titanibus, & lugentem mulierculam, & partes revera præ pudore minimè dicendas impudenter colunt, duplicique tenentur impietate: priore quidem, quæ eum qui eſt DEUS ignorant, eum inquam qui verè eſt DEUS, non agnoſcentes: altera & ſecunda, qua per eum errorem eos qui non ſunt, eſſe exiſtimant, & eos deos nominant qui non ſunt verè: imò verè ne ſunt quidem, ſed ſolum nomen obtinent.* Clem. Alexand. admonit. pag. 14. C.

engagez doublement dans l'Atheïſme, premierement parce qu'ils ne reconoiſſent point le vrai Dieu, ſecondement parce qu'ils reconoiſſent pour Dieux ceux qui ne le ſont que de nom, & qui n'ont pas même l'exiſtence. Il confirme ſa penſée par le paſſage de Saint Paul que j'ai allegué.

(1) *Theodor. de curat. Graec. affect. ſerm. 3. apud Voet. ubi infra.*

Theodoret (1) aſſûre que non ſeulement Diagoras, Theodore, & Evemere qui ont pleinement nié qu'il y eut des Dieux ſont athées, mais qu'Homere & Heſiode &c. le ſont auſſi. Vous trouverez que Mr. Voet fameux Profeſſeur en Theologie à Utrecht a cité ce beau paſſage, & celui de Clement d'Alexandrie immediatement après avoir dit que les écrivains Eccleſiaſtiques ont accoutumé de donner le nom d'Atheïſme à l'idolatrie Paienne. Il les aprouve en cela; car, dit-il, un tel culte de tant de Divinitez eſt toute la même choſe par une conſequence neceſſaire & prochaine que de ne reconoître ni de n'honorer aucun Dieu: *Ethnicorum theologiam & idololatricum cultum ſeu πολυθεότητα nomine ἀθεότητος traducere ſolent Chriſtiani ſcriptores: tot enim & tales Deos, & tali modo colere, per proximam & neceſſariam conſequentiam tantundem eſt, ac nullum Deum agnoſcere & colere* (2).

(2) *Gisb. Voetius diſput. Theol. to. 1. pag. 197.*

(3) Τὴν πολυθεότητα ἀθεότητα εἶναι: *Multitudinem numinum nullitatem eſſe numinum.* Athanaſ. orat. contra Gentes pag. 32.

Cette maxime de Saint Athanaſe (3) que le Polytheïſme eſt un Atheïſme, a été adoptée par nos plus celebres Theologiens. Je vous ai deja cité Mr. Voet, & je m'en vais vous alleguer Mr. Heidanus. Vous verrez dans le ſommaire de l'un des chapitres de ſon livre de l'origine de l'erreur, qu'il n'eſt pas univerſellement vrai, comme veut Plutarque, que la ſuperſtition ſoit pire que l'Atheïſme, que cependant l'idolatrie eſt égale en pluſieurs choſes aux maux de l'Atheïſme, & que même elle les ſurpaſſe, qu'elle eſt UNE ESPECE D'ATHEÏSME,

ce

ce qu'elle adore étant réellement diſtinct de Dieu qu'elle couvre d'une extrême ignominie, & qu'il ne coule pas moins d'abſurditez de l'idolatrie que de l'Atheïſme; car ſoit qu'on conſidere les idoles comme aſſociées au vrai Dieu, & adorées avec lui, ſoit comme adorées toutes ſeules, c'eſt toûjours une ignorance & un mepris du vrai Dieu qui engagent dans le crime d'Atheïſme: *Secundum Plutarchum ἡ δεισιδαιμονία pejor & turpior Atheiſmo. Quod ut in univerſum non eſt verum, tamen in multis idololatria æquat, imo ſuperat Atheiſmi mala. Eſt ipſa ſpecies quadam Atheiſmi, quia quod per ipſam colitur, revera eſt non Deus, quem ſumma ignominia afficit. . . . Quæ abſurda ex Dei negatione fluant. Non minora ex idololatria conſequuntur. Sive enim idola conſideras ut ſociata vero Deo, & una cum illo culta: ſive præterito Deo ſeparatim adorata, magnam Dei ἀγνωσίαν & ἀλογωσίαν arguunt, & ἀθεότητα crimine involunt* (1). Il prouve tout cela fort au long dans ce chapitre.

Mr. Turrettin Profeſſeur en Theologie à Geneve ne doit pas être oublié. Vous venerez ſa memoire avec beaucoup de juſtice, je le ſai tres-bien, & je ne fais point de doute que vous n'aiez lu ſon cours de Theologie, mais peut-être ne vous ſouvenez vous pas qu'il a pris dans le ſens propre le mot ἄθεοι, *athei* dont Saint Paul a qualifié les Paiens. Celui qui n'a point le vrai Dieu, dit-il, n'a aucun Dieu: le Polytheïſme eſt réellement l'Atheïſme (2). Je ne repeterai point (3) le paſſage de Mr. du Pleſſis Mornai.

Si cela ne vous ſufit pas, j'ai un bon moien de vous combler la meſure. Mr. du Boſc Miniſtre de Caen, ſi diſtingué par ſon merite, par ſon éloquence, & par les ſervices qu'il a

(1) *Heidanus in breviario cap. 7. lib. 6. de orig. erroris pag.* 332.

(2) *Gentes dicuntur ἄθεοι Eph. 2. 12. non quòd nullum prorſus Numen agnoſcerent, ſed quod veri Numinis notitia deſtituerentur; nam qui verum Deum non habet, eo ipſo nullum Deum habet & ἀληθὴς ἄθεος eſt revera ἀθέος.* Franc. Turrett. inſtit. Theol. Elenct. to. 1. pag. m. 186. *Il repete la même choſe en d'autres termes non moins forts pag.* 188.

(3) *Voiez ci-deſſus pag.* 350.

rendus aux Egliſes Reformées du Roiaume, a intitulé l'un de ſes ſermons *l'Atheiſme des Paiens*. Ce ſermon a été imprimé après la mort de l'Auteur, il a pour texte le verſet 12. du 2. chapitre de l'Epitre aux Epheſiens, ce paſſage où les Gentils ſont qualifiez d'athées. Prenez la peine d'examiner les extraits qui ſuivent.

Mr. du Boſc diſtingue quatre ſortes d'athées: *J'appellerai les premiers*, dit-il (1), *les Athées de l'exiſtence de Dieu; les ſeconds, les Athées de ſa providence; les troiſiémes, les Athées de ſa nature; & les quatriémes, les Athées de ſon ſervice. Les premiers ſont ceux qui nient formellement l'exiſtence d'un Dieu, & qui n'en reconnoiſſent point du tout dans le monde. Les Payens n'étoient pas de cette premiere claſſe; ils en étoient bien éloignez eux qui étoient paſſez dans une extremité toute contraire. . . . .* (2) *La ſeconde eſpece d'Athées eſt de ceux qui reconnoiſſans l'exiſtence d'un Dieu, nient ſa providence, & veulent qu'il ſe tienne là haut dans un éternel repos, ſans ſe mêler du gouvernement du monde, & laiſſant toutes choſes à la conduite de la nature, qui les fait aller leur train, ou à l'eſprit des hommes qui diſpoſent de leurs affaires, ſelon leurs lumieres & ſelon leurs ſoins. C'eſt là un veritable Atheïſme; car un Dieu ſans providence n'eſt pas un Dieu, mais une idole vaine & immobile, qui n'agit point & ne ſert de rien. C'eſt pourquoi l'on a eu raiſon de dire, que quand Epicure faiſoit un Dieu, & nioit la providence, il avoit bien Dieu dans la bouche; mais qu'il l'avoit banni de ſon cœur, & qu'il avoüoit de parole ce qu'il meconnoiſſoit en effet. On ne peut pas encore imputer ce ſecond Atheïſme aux Payens en general. . . . .* (3) *La troiſiéme eſpece d'Atheïſme*, eſt *celle de la nature de Dieu, par laquelle on detruit la nature divine, on la corrompt, on la renverſe par des idées contraires à la verité de ſon*

(1) *Du Boſc ſermons ſur l'Epitre aux Epheſiens to. 3. pag. 67.*

(2) *Id. ib. pag. 71.*

(3) *Id. ib. pag. 73.*

ſon être, incompatibles avec la pureté de ſon eſſence, indignes de ſa gloire, & irreconciliables avec ſes vertus. Et c'étoit proprement de cette maniere que les Payens étoient des Athées; car ils défiguroient ſi étrangement la nature du vrai Dieu; ils le concevoient ſous des formes ſi abſurdes, ſi bizarres, ſi impertinentes, qu'on peut dire qu'ils étoient veritablement à cet égard ſans Dieu au monde. Dieu eſt unique beaucoup plus que le ſoleil; car encore pourroit-il y avoir pluſieurs ſoleils, s'il plaiſoit au Createur d'en produire d'autres que celui qui donne le jour. Mais il eſt abſolument impoſſible & contradictoire qu'il y ait pluſieurs Dieux. Cependant les Payens s'en forgeoient une multitude étonnante, & leurs propres Auteurs en ont compté juſqu'à trente mille. . . . . . (1) *Multiplier ainſi les Dieux, c'étoit les détruire, CAR AVOIR PLUSIEURS DIEUX, ET N'EN AVOIR POINT DU TOUT C'EST UNE MEME CHOSE.* L'Auteur montre après cela en detail que les Paiens renverſoient tous les attributs de Dieu : je ne vous alleguerai que ce qui concerne la ſainteté : „ (2) Dieu eſt ſouverainement „ ſaint, la ſainteté même; & les Payens le con„ cevoient capable des plus grans crimes; puis „ que leur Theologie leur parloit des parrici„ des de leur Saturne qui avoit mangé ſes pro„ pres enfans, des adulteres & des inceſtes de „ leur Jupiter, des impudicitez de leur Venus, „ des larcins & des friponneries de leur Mercu„ re, & qu'il n'y avoit point de crimes dont on „ ne trouvât l'exemple dans quelqu'une de ces „ Divinitez pretenduës, que l'enfer avoit logées „ dans le ciel exprés pour authoriſer, & pour en„ hardir les abominations de la terre. C'étoit là „ un horrible Atheïſme, puis qu'en la place du „ vrai Dieu il mettoit des idoles execrables; & „ il eſt certain, que l'on peut fort bien dire „ que

(1) *Id. ib. pag.* 74.

(2) *Id. ibid. pag.* 75.

„ que les Gentils étoient ſans Dieu, puiſ que „ ce qu'ils adoroient n'étoit pas Dieu; mais „ c'étoient ou des hommes morts, ou des bê„ tes, ou des arbres, ou des fontaines, ou des „ rochers, ou des aſtres, ou des Demons dont „ ils étoient abuſez.„

(1) *Id. ib. pag. 76.*

Le quatriéme Atheïſme, continuë-t-il, (1) *eſt celui du ſervice de Dieu, quand on le ſert par des cultes odieux & deteſtables; ou bien quand on ne le ſert point, qu'au contraire on l'outrage par une vie criminelle & vicieuſe. . . . . C'eſt là l'Atheïſme des garnemens & des debauchez; car effectivement ils vivent comme s'il n'y avoit point de Dieu, ſans crainte de ſa juſtice, ſans reconoiſſance de ſa bonté, ſans reſpect pour ſon nom, ſans obeïſſance à ſes loix. Et quand ils auroient abatu Dieu de deſſus ſon trône, pour l'écraſer ſous leurs piez, & l'aneantir à jamais; ils ne ſe donneroient pas plus de licence & de hardieſſe. Ce ſont donc des Athées d'œuvre & d'action. Ils confeſſent Dieu de leurs langues; mais ils le renient par leurs mœurs. Ils parlent comme croyant un Dieu; mais ils agiſſent comme n'en croyant point, en quoi ils ſe rendent beaucoup plus coupables. Car encore ceux qui ne reconoiſſent point de Dieu, ne pretendent point l'offenſer, puis qu'on ne ſauroit outrager ce qui n'eſt pas; au lieu que ceux-ci reconoiſſant une Divinité, la meprifent, la deshonorent, l'inſultent par leurs pechez. C'eſt être criminels au double. Les Payens étoient encore Athées de cette derniere ſorte; car d'un côté leur culte étoit execrable, puis qu'ils ſervoient Dieu par des ſacrifices profanes, par des victimes de bêtes immondes, par des immolations, même barbares & monſtrueuſes d'hommes, de vierges & d'enfans, par des ceremonies diaboliques, par des ſolennitez effroyables, qui choquoient ſouvent la pudeur & l'honnêteté, & qui expoſoient à la lumiere des horreurs qui auroient*

roient dû être cachées dans les plus noires ténebres. D'ailleurs leur morale n'étoit pas moins corrompuë, ni moins depravée ; car elle permettoit les vices les plus infames, elle les autoriſoit, elle en prenoit hautement le parti. Il n'oublie pas le portrait que Saint Paul (1) nous a laiſſé des mœurs corrompuës des Gentils.

(1) *Dans le 1. chapitre de l'Epitre aux Romains.*

Voilà bien des choſes qui confirment pluſieurs chapitres de mes Penſées diverſes, & l'on ne ſauroit comprendre que Mr. du Boſc eut pu dire plus de mal de la premiere eſpece d'athées qu'il en a dit de l'Atheïſme des Paiens.

Vous ſouvenez vous que le delateur de mes Cometes a ſoutenu, 1. Que (2) *c'eſt une eſpece d'Atheïſme que de refuſer la divinité à un être auquel elle convient, encore que d'ailleurs on reconoiſſe quelque eſpece de divinité.* 2. Que par conſequent (3) tout de même que l'opinion de Spinoza *qui refuſe d'attribuer l'idée de l'être infiniment parfait à un eſprit infini eſt un veritable Atheïſme, l'opinion du Socinien qui refuſe d'attacher l'idée de la divinité à Jeſus-Chriſt auquel elle convient eſt une eſpece d'Atheïſme.* Il faut donc qu'il croie que l'opinion du Paien, qui *refuſoit de reconoître le Dieu* des Juifs étoit une eſpece d'Atheïſme. Il fait conſiſter (4) le plus grand des crimes des Paiens dans ce refus, & leur moindre crime dans (5) le culte des Idoles. Marquons lui bien cette chaſſe; car ſuivant cela l'eſpece de l'Atheïſme des Paiens eſt pire que celle des athées. Ceux-ci ne commettoient que le plus grand crime des Paiens, qui outre celui-là en commettoient pluſieurs autres par leur devotion pour les faux Dieux. Et ce n'étoient pas de petits crimes. On ne qualifiera jamais ainſi l'action d'immoler des hommes & même ſes propres enfans à des Idoles. L'indignation de Dieu contre les Juifs qui ſans ceſſer de l'adorer, adoroient auſſi les

(2) *Jurieu, tableau du Socinianiſme pag.* 145.

(3) *Id. ib. pag.* 146.

(4) *Id. ib. pag.* 148.

(5) *Id. ib. pag.* 149.

les Dieux des Gentils paroit si grande dans l'écriture, que le crime qui en étoit la cause ne pouvoit être qu'énorme.

(1) *C'est la 26. de la 2. centurie* ad Belgas.

Il faut que je vous intereſſe à ma cauſe par vôtre propre jugement. Qu'euſſiez-vous dit, Monſieur, pendant vos voiages, ſi des inſulaires qui n'euſſent jamais vu de l'or, & qui en euſſent ignoré entierement les qualitez, vous euſſent dit qu'ils n'emploioient que de l'or dans leur monnoie? Je ſupoſe qu'aiant ouï dire que l'or eſt le plus parfait de tous les metaux, ils auroient donné ce nom au cuivre, parce qu'ils n'auroient connu aucun metal qui fût auſſi bon que celui-là, & à cauſe que par trop de prevention pour leur païs, ils ſe ſeroient imaginez que les mines du meilleur de tous les metaux n'y manquoient pas. Si vous n'aviez vu parmi eux que de la monnoie de cuivre, n'auriez-vous pas cru qu'ils étoient autant ſans monnoie d'or que les peuples qui ignorent non ſeulement les proprietez de ce metal, mais le nom même? Dites donc hardiment que les Païens étoient ſans Dieu tout comme s'ils en avoient ignoré juſques au nom.

(2) *Veriſſimè alia alibi religio eſt, ubique aliqua: nec in veteri & noſtro ſolùm orbe hoc apparuit, ſed in rudi illo novo ubi inter barbaros, feros, homicidas, homiedones, quis angulum adhuc repperit, quem religio & numen non vindicaret?* Lipſ. epiſt. 26. centur. 2. ad Belg. pag. m. 866.

Vous pourrez trouver la confirmation de tout ceci dans ce que je vais vous dire de quelques peuples du nouveau monde.

§. LXXXV.

Que l'on a trouvé des ſauvages dans le Canada qui n'avoient nulle religion.

Lipſe écrivit une lettre (1) l'an 1597. deſtinée à convertir un Athée qu'il ne nomme pas. Elle eſt fort bonne, mais il y ſupoſe comme un fait certain qu'on n'a encore trouvé aucun peuple ſans religion ni dans le vieux monde, ni dans le nouveau (2), non pas même parmi les

les Anthropophages. Il avoit pu lire le contraire dans la relation de Jean de Leri, & ailleurs. Vous avez vu (1) ce que Leſcarbot témoigne dans ſon hiſtoire de la nouvelle France. Un Recollect en dit preſqu'autant quelques années après. Je vous donne ſes paroles : (2) *Encor que Ciceron aye dit, parlant de la nature des Dieux, qu'il n'y a gent ſi ſauvage, ſi brutale, ny ſi barbare, qui ne ſoit imbuë de quelque opinion d'iceux, & n'aye ce ſentiment naturel d'une nature ſuperieure à celle de l'homme, qui le porte à quelque forme d'adoration, de Religion, & de culte interieur, ou exterieur pour en teſmoigner les recognoiſſances. Neantmoins nos Hurons, & Canadiens, ſemblent n'en avoir aucune pratique ny exercice, que nous ayons pû deſcouvrir, car encor bien qu'ils admoïent un premier principe & Createur de toutes choſes, & par conſequent une Divinité, avec le reſte des Nations, ſi eſt ce qu'ils ne le prient d'aucune choſe, & vivent preſque en beſtes, ſans adoration, ſans Religion & ſans vaine ſuperſtition ſous l'ombre d'icelle. De Temples ny de Preſtres, il ne s'en parle point entr'eux non plus que d'aucunes prieres publiques ny communes, & s'ils en ont quelqu'unes à faire, ou des Sacrifices, ce n'eſt pas à ceſte premiere cauſe, ou premier principe qu'ils les adreſſent, mais à de certains eſprits puiſſans qu'ils logent en des lieux particuliers.*

(1) *Ci-deſſus pag.* 392.

(2) *Gabriel Sagard, Theodat, Mineur Recollect de la Province de Paris, hiſtoire du Canada liv. 2. ch. 30. pag.* 485. *édit. de Paris* 1636. *in* 8.

Je n'ai rien voulu ſuprimer de ce paſſage quoi que la derniere partie n'y ſoit pas bien d'accord avec la premiere. L'Auteur commence par contredire Ciceron, & finit par lui fournir une preuve ; car une nation qui fait des prieres & des ſacrifices à des eſprits n'eſt point deſtituée de religion, encore qu'elle ne rende aucun culte particulier au principe de toutes choſes. Les Paiens étoient dans le même cas. Je m'imagine que le Recollect ne s'abuſe

que

qué parce qu'il confond ce qu'il faloit demeler. Quelques peuples de Canada sont absolument sans religion ; quelques autres ne le sont pas. Il avoit en vuë ceux-là dans la premiere partie de son discours, & ceux-ci dans la derniere. Il n'a pas eu assez d'esprit pour s'apercevoir qu'il tomboit en contradiction.

Lescarbot qui est plus habile & plus judicieux que lui distingue bien mieux les choses. Voici ce qu'il observe : (1) *Quant à noz Souriquois ; & autres leurs voisins, je ne puis dire sinon qu'ilz sont destituez de toute conoissance de Dieu, n'ont aucune adoration, & ne font aucun service divin, vivans en une pitoyable ignorance.* . . . . (2) *Nos Sauvages* . . . . *& generalement tous ces peuples jusques à la Floride inclusivement, sont fort aisés à attirer à la Religion Chrétienne, selon que je puis conjecturer de ceux que je n'ay point veu, par les discours des histoires, mais je trouve que la facilité y sera plus grande en ceux des premieres terres comme du Cap Breton jusques à Malebarre, pour ce qu'ilz n'ont aucun vestige de Religion (car je n'appelle point Religion s'il n'y a quelque latrie, & office divin) ni la culture de la terre.* . . . (3) *Les Armouchiquois sont un grand peuple lesquels aussi n'ont aucune adoration.*

(1) *Lescarbot, histoire de la nouvelle France liv. 6. ch. 5. pag. 664.*

(2) *Id. ib. pag. 665. 666.*

(3) *Id. ib. pag. 667.*

Il ne parle pas ainsi des habitans de la Virginie, il reconoit (4) qu'ils *commencent à avoir quelque opinion de chose superieure en la Nature, qui gouverne ce monde ici. Ilz croyent plusieurs Dieux (ce dit un historien Anglois qui y a demeuré) lesquels ils appellent* Montbac : *mais de diverses sortes & degrez. Un seul est principal & grand, qui a toujours esté, lequel voulant faire le monde fit premierement d'autres Dieux pour estre moyens & instrumens desquels il se pent servir à la creation & au gouvernement. Puis apres, le soleil, & la lune, & les étoilles comme demi-*

(4) *Id. ib. pag. 668.*

demidieux, & inſtrumens de l'autre ordre principal. Ilz tiennent que la femme fut premierement faite, laquelle par conjonction d'un des Dieux eut des enfans. Tous ces peuples generalement croyent l'immortalité de l'ame, & qu'apres la mort les gens de bien ſont en repos, & les mechans en peine. Or les méchans ſont leurs ennemis, & eux les gens de bien: de ſorte qu'à leur opinion ilz ſont tous apres la mort bien à leur aiſe, & principalement quand ils ont bien defendu leur païs & bien tué de leurs ennemis. Voiez en paſſant de quelle utilité pouvoit être une ſemblable religion pour porter aux bonnes œuvres. Si vous examinez tant ſoit peu ces choſes vous trouverez qu'elle y étoit auſſi inutile que l'Atheïſme. Leſcarbot ajoûte (1) que les Virginiens font *quelque ſervice divin*, qu'*ils repreſentent leurs Dieux en forme d'homme*, qu'*ils les placent* dans des temples *auſquels ilz font leurs prieres, chants & offrandes à ces Dieux.* . . . . (2) *Le Capitaine Laudonniere en ſon hiſtoire de la Floride dit que ceux de ce païs là n'ont conoiſſance de Dieu, ni d'aucune Religion, ſinon que ce qu'il leur apparoit, comme le ſoleil & la lune: auſquels toutefois je ne trouve point par toute la dite hiſtoire qu'ils facent aucune adoration, fors que quand ilz vont à la guerre le* Paracouſi *fait quelque priere au ſoleil pour obtenir victoire, & laquelle obtenuë, il lui en rend la loüange, avec chanſons en ſon honneur* (3). . . . *Si quelcun veut appeller acte de Religion l'honneur qu'ilz font au ſoleil, je ne l'empeſche* (4).

Par ce temoignage d'un homme de diſcernement vous pourrez rectifier la negligence du Re-

(1) *Id. ib. pag.* 671.

(2) *Id. ib. pag.* 672.

(3) Notez qu'il critique ici Belleforeſt, „qui écrit „avoir pris „de ladite „hiſtoire „ce qu'il „met en „avant, „qu'ilz „font des „ſacrifices „ſanglans „tels que „les Mexi„cains „s'aſſemblans en „une cam„pagne, & „y dreſſans „leurs lo„ges, là „où apres „pluſieurs „danſes & „ceremo„nies ilz „levent en l'air & offrent au ſoleil celui ſur qui le ſort eſt tombé d'eſtre deſtiné pour eſtre ſacrifié. Que s'il eſt hardi en cet „endroit, il ne l'eſt pas moins quand il en dit autant des peuples de Canada.„

(4) *Id. ib. pag.* 673.

Recollect. Je vous dirai par occaſion que de reconoître *un premier principe & createur de toutes choſes*, n'eſt pas une preuve de non Atheïſme comme le pretend ce Moine. Straton (1) & quelques autres Philoſophes athées parmi les anciens, Spinoza parmi les modernes, reconoiſſent ce premier principe. Il faut donc pour ſe diſtinguer de l'Atheïſme reconoître formellement que ce premier être n'agit point par voie d'émanation, que l'action par laquelle il produit le monde n'eſt point immanente, qu'il n'eſt point determiné par une neceſſité naturelle, qu'il diſpoſe de la nature ſelon ſon bon plaiſir, qu'il entend nos prieres & qu'elles le peuvent induire à changer le cours naturel des choſes.

(1) *Voiez dans la bibliotheque choiſie de Mr. le Clerc les extraits du livre de Mr. Cudworth.*

§. LXXXVI.

Opinions ridicules de quelques ſauvages touchant la nature de Dieu.

Mais laiſſons là les Canadois qui n'ont eu nulle religion: conſiderons ſeulement ceux qui admettoient des Dieux, & voions l'idée qu'ils en avoient.

(2) *Gabriel Sagard hiſt. du Canada liv. 2. ch. 30. pag. 489.*

Les Souriquois „ (2) croioient un ſeul Dieu, „ un fils, une mere, & le Soleil, qui eſtoient „ quatre, neantmoins que Dieu eſtoit par deſſus tous: mais que le Fils eſtoit bon & le Soleil, à cauſe du bien qu'ils en recevoient: „ mais la Mere ne valoit rien & les mangeoit, „ & que le Pere qui eſt Dieu, n'eſtoit pas trop „ bon.„ Ils contoient que Dieu vint trouver un homme qui avoit beaucoup de tabac, „ (3) Et luy demanda où eſtoit ſon petunoir: „ l'homme le prit & le donna à Dieu qui petuna beaucoup, & aprés avoir bien petuné il le „ rompit en pluſieurs pieces: & l'homme luy „ de-

(3) *Id. ib. pag. 490. Voiez auſſi Leſcarbot ubi ſupra, liv. 3. ch. 11. pag. 306.*

„ demanda; pourquoy as tu rompu mon petu-
„ noir, & tu vois bien que je n'en ay point
„ d'autre: & Dieu en prit un qu'il avoit & le
„ luy donna luy diſant: en voyla un que je te
„ donne, porte le à ton grand Sagamo, qu'il
„ le garde, & s'il le garde bien, il ne man-
„ quera point de choſe quelconque ny tous ſes
„ compagnons; cet homme prit le petunoir
„ qu'il donna à ſon grand Sagamo, & durant
„ tout le temps qu'il l'eut, les Sauvages ne
„ manquerent de rien du monde: mais que de
„ depuis le dit Sagamo avoit perdu ce petu-
„ noir, qui eſt l'occaſion de la grande famine
„ qu'ils ont quelquefois parmy eux. Voila
„ pourquoy ils diſent que Dieu n'eſt pas trop
„ bon, ayant fondé toute leur abondance ſur
„ un Calumet de terre fragile, & que les pou-
„ vant ſecourir il les laiſſoit ſouffrir au delà de
„ toutes les autres nations. „

Voici ce que le Recollect conte des Hurons: ils croient, „ (1) Que le Createur qui a faict „ tout ce monde, s'appelle Yoſcaha, & en Ca-„ nadien Atahocan ou Attaoüacan, lequel a en-„ core ſa mere grand, nommée Eataentſic: „ leur dire qu'il n'y a point d'apparence, qu'un „ Dieu qui a eſté de toute eternité, aye une „ mere grand & que cela ſe contrarie, ils de-„ meurent ſans replique, comme à tout le reſ-„ te de leur creance. Ils diſent qu'ils demeu-„ rent fort loin, n'en ayans neantmoins autre „ certitude ou cognoiſſance que la traditive „ qu'ils tiennent de pere en fils, & le recit „ qu'ils alleguent leur en avoir eſté faict par „ un Attivoindaron, qui leur a donné à entend-„ dre l'avoir veu & les veſtiges de ſes pieds im-„ primées ſur un rocher au bord d'une riviere „ qui avoiſine ſa demeure, & que ſa maiſon „ ou cabane eſt faicte au model des leurs, y „ ayant abondance de bled & de toute autre „ choſe

(1) *Gabriel Sagard ubi ſupra.*

„ choſe neceſſaire à l'entretien de la vie humai-
„ ne. Que Eataentſic & luy ſement du bled,
„ travaillent, boivent, mangent, dorment,
„ & ſont laſcifs comme les autres; bref ils les
„ figurent tous tels qu'ils ſont eux meſmes.
„ Que tous les animaux de la terre ſont à eux
„ & comme leurs domeſtiques. Que Yous-
„ keha, eſt tres-bon & donne accroiſſement à
„ tout, & que tout ce qu'il faict eſt bien faict,
„ & nous donne le beau temps & toute autre
„ choſe bonne & proſpere. Mais à l'oppoſite
„ que ſa mere grand eſt meſchante, & gaſte
„ ſouvent tout ce que ſon petit fils a faict de
„ bien. D'autres diſent, que cette Eataentſic
„ eſt tombée du Ciel, où il y a des habitans
„ comme icy, & que quand elle tomba elle
„ eſtoit enceinte. Qu'elle a faict la terre &
„ les hommes & qu'avec ſon petit Fils Yous-
„ keha elle gouverne le monde. Que Yous-
„ keha a ſoin des vivans & des choſes qui
„ concernent la vie, & par conſequent ils di-
„ ſent qu'il eſt bon, Eataenſic a ſoin des ames,
„ & parce qu'ils croyent qu'elle faict mourir
„ les hommes, ils diſent qu'elle eſt meſchante
„ & non pas pour donner le mauvais temps,
„ comme diſent d'autres, ou pour boulever-
„ ſer tout ce que ſon petit Fils fait de bien.
„ Voila comme ils ne s'accordent pas en leur
„ penſée.„

(1) *Id. ib. pag.* 493. Je leur demandai, continuë-t-il(1), *Quel ſervice ils rendoient* à leur Dieu Youſcaha, *& quelle forme de priere ils luy offroient eſtant leur Createur & bienfacteur. A cela point de reſponce, ſinon qu'il n'avoit que faire de rien, & qu'il eſtoit trop eſloigné pour luy pouvoir parler ou le prier de quelque choſe. Pourquoy donc uſez vous de prieres, & offrez vous des preſens à de certains eſprits que vous dites reſider en des rivieres & rochers, & ſans ſentiment, pour ce, dit-il que nos ſen-*

ſeulement les hommes & les autres animaux ont l'ame immortelle, mais auſſi toutes les choſes materielles & ſans ſentiment entre leſquelles il y en a qui ont de certains eſprits particuliers fort puiſſans, qui peuvent beaucoup pour noſtre conſolation ſi nous les en requerons en la preſence des choſes qu'ils habitent. car bien qu'ils n'apparoiſſent point à nos yeux ils ne laiſſent pas d'operer & nous faire ſouvent reſſentir les effets de leur puiſſance, en exaucant nos prieres. Que ſi nous en prions d'abſens, comme lors que nous preſchons les poiſſons dans nos tabanes, les rets ou l'eſprit des filets le rapportent aux poiſſons, qu'ils prient de donner dans nos pieges, ou d'eſquiver la main de ceux qui jettent de leurs os au feu, de maniere que ſi nos Predicateurs ſont excellens Orateurs, nous ſommes aſſeurez d'en avoir à force, ou rien du tout ſi on a jetté de leurs os au feu, ou commis quelque autre inſolence en la preſence des filets, folie auſſi grande que celle des Montagnais, qui n'oſent reſpandre à terre le pur ſang d'un caſtor, croyans que s'ils l'avoient faict ils n'en pourroient plus prendre.

La concluſion de ce Moine eſt que ces gens là, „ (1) Ne recognoiſſent & n'adorent aucune vraye Divinité, ny Dieu celeſte ou terreſtre, duquel ils puiſſent rendre quelque raiſon, & que nous puiſſions ſçavoir, car encore bien qu'ils tiennent tous en general Youskeha, pour le premier principe & Createur de tout l'Univers avec Eataentſic, ſi eſt ce qu'ils ne luy offrent aucunes prieres, offrandes ny ſacrifices comme à Dieu.„ (1) *Id. ib. pag.* 494.

Notons qu'ils (2) *croyent l'immortalité de l'ame, avec tous les autres peuples Sauvages, ſans faire diſtinction du bon ou du mauvais, de gloire ou de chaſtiment, & que partant de ce corps mortel, elle s'en va droicte du coſté du Soleil couchant, ſe réjouir & dancer en la preſence d'Yoſ-* (2) *Id. ib. pag.* 497.

caha & de ſa mere grand Eataentſic. . . . . Ils diſent que les ames des chiens & des autres animaux y vont auſſi par le coſté du Soleil levant. . . . . Que les ames des chiens vont encores ſervir les ames de leurs Maiſtres en l'autre vie, ou du moins qu'elles demeurent avec les ames des autres animaux, dans ce beau païs d'Yoſcaha où elles ſe rangent toutes, lequel païs n'eſt habité, que des ames des animaux raiſonnables & irraiſonnables, & de celles des haches, couſteaux, chaudieres & autres choſes qui ont eſté offertes aux deffunctz, ou qui ſont uſées, conſommées ou pourries.

Voici d'autres reveries qui s'accordent avec celles-là. Le Recollect nous aſſûre que les Hurons „ (1) prennent ſur tout garde de ne jet-
(1) *Id. ib. chap.* 40. *pag.* 639. 640. „ ter aucune arreſte de poiſſon dans le feu, & „ y en ayant jetté, ils m'en tancerent & les „ en retirerent fort promptement, diſans que „ je ne faiſois pas bien, & que je ſerois en fin „ cauſe qu'ils n'en pourroient plus prendre, „ pour ce (diſoient ils,) qu'il y avoit de certains eſprits, ou l'eſprit des rets ou des poiſ„ ſons meſmes, deſquels on bruſloit les os, „ qui advertiroient les autres poiſſons de ne ſe „ pas laiſſer prendre, puis qu'on les traictoit de „ la ſorte & ſans aucun reſpect. . . . Un jour „ comme je penſois bruſler au feu le poil d'un „ eſcurieux mort, qui m'avoit eſté donné, ils „ ne le voulurent point permettre & me l'en„ voyerent bruſler dehors, à cauſe des rets, „ qui eſtoient pour lors dans la cabane, diſans „ qu'elles le diroient aux poiſſons, je leur dis „ que les rets ne voyoient goute & n'avoient „ aucun ſentiment, ils me reſpondirent que ſi, „ & qu'elles entendoient & mangeoient. „

Il faut expliquer ce qui regarde leurs predi-
(2) *Id. ib. pag.* 641. cateurs: „ (2) En chacune des cabanes de la pe„ ſche, il y a un Predicateur de poiſſon, qui „ a accouſtumé de les preſcher, s'ils ſont ha-

. . . . „ biles

„ biles gens ils ſont fort recherchez, pour ce
„ qu'ils croyent que les exhortations d'un ha-
„ bile homme, ont un grand pouvoir d'atti-
„ rer les poiſſons dans leurs rets. . . . . Ce-
„ luy que nous avions s'eſtimoit un des plus
„ raviſſans, auſſi le faiſoit il beau voir deme-
„ ner & des mains & de la langue quand il preſ-
„ choit, comme il faiſoit tous les ſoirs. . . . .
„ Son theme eſtoit: que les Hurons ne bruſlent
„ point les os des poiſſons & qu'on ne leur
„ faict aucun mauvais traictement, puis en
„ ſuitte avec des affections nompareilles ex-
„ hortoit les poiſſons, les conjuroit, les invi-
„ toit & les ſupplioit de venir, de ſe laiſſer
„ prendre & d'avoir bon courage, & de ne
„ rien craindre, puis que c'eſtoit pour ſervir à
„ de leurs amis, qui ne bruſlent point leurs os.„

Finiſſons par cette remarque, (1) *Pour avoir bonne peſche ils bruſlent auſſi du petun, en prononçans de certains mots que je n'entends pas. Ils en jettent auſſi à meſme intention dans l'eau, à des certains eſprits qu'ils croyent y preſider, ou pluſtoſt à l'ame de l'eau, car ils croyent que toute choſe materielle & inſenſible, a une ame qui entend & comprend, la prient à leur maniere accouſtumée d'avoir bon courage, & de faire qu'ils prennent bien du poiſſon, & faſſent une peſche qui leur ſoit profitable & advantageuſe.* (1) *Id. ib. pag.* 642.

La reflexion du Recollect ſur ce point-là eſt admirable: voila, continuë-t-il (2), „ où abou- (2) *Id. ib.*
„ tiſſent toutes leurs prieres, ou pour leur ven-
„ tre, ou pour leur ſanté, ou pour la ruyne
„ de leurs ennemis, & n'en font point d'au-
„ tres à quelque eſprit que ce ſoit, ſinon pour
„ les voyages & la traicte, car de rendre gra-
„ ces à Dieu, ou de luy demander pardon, avec
„ promeſſe de mieux faire, il ne s'en parle
„ point, non plus que des autres choſes qui re-
„ gardent le ſalut, ſi on ne leur en diſcourt.„

§ LXXXVII.

Que ce qu'on vient de raporter des Canadois soit athées soit superstitieux confirme notablement ce que j'ai dit dans les chapitres 83. & 84.

Vous direz peut-être que je me suis trop étendu sur ces excés d'extravagance, & vous regretterez le tems qu'il vous aura falu emploier à lire tant de folies: croiez neanmoins que j'ai eu de bonnes raisons de vous faire ce detail: ce sont des faits qui m'ont paru propres à confirmer ce que j'établis dans les chapitres 83. & 84.

Vous avez vu que l'on a trouvé dans le Canada deux sortes de peuples: les uns n'avoient nulle religion, les autres en avoient une qui étoit proprement & réellement un Atheïsme; car elle ne renfermoit aucune idée du vrai Dieu, & ne s'apuioit que sur des notions infiniment plus éloignées de la nature divine, que la nature du feu n'est diferente de celle de l'eau. Ces barbares ou ces Sauvages concevoient Dieu (1) comme éternel, & cependant ils lui donnoient une mere, & même une grand' mere. Ils ne le croioient guere bon, ils croioient qu'il seme du blé pour se nourrir, qu'il boit, qu'il mange, qu'il dort, qu'il est laïcif comme les hommes, & qu'il vit (2) presque dans les mêmes infirmitez qu'eux. Ils ne lui rendent aucun culte, ils s'imaginent qu'il est trop loin pour les entendre, ils en font des contes ridicules. Ils adorent certains esprits qu'ils se figurent dans la terre, dans les eaux &c. & ils n'ont pour but dans ce culte que leur propre utilité sans s'engager à la pratique des bonnes œuvres.

(1) *Voiez les passages citez dans le chapitre precedent.*

(2) *Sagard ubi supra pag. 487.*

En quoi voudriez-vous qu'ils surpassassent leurs voisins athées? Ne sont-ils pas athées aussi pro-

pre-

prement que les autres? Ne le ſont-ils pas même d'une façon plus offenſante? N'eſt-ce pas un plus grand crime de dire du mal de Dieu que de (1) n'en dire ni bien ni mal? La privation de conoiſſance n'eſt-elle pas ici un moindre defaut qu'une conoiſſance mêlée d'horribles blaſphemes? Ne trouvez-vous pas plus inſuportables que les ignorans, ceux qui croient ſavoir beaucoup & qui ne ſavent rien que d'une fauſſe maniere? Si un homme vous avoüoit qu'il ne comprend rien dans un paſſage difficile d'Ariſtote, ne le jugeriez-vous pas preferable à un pedant qui l'expliqueroit d'une maniere tout-à-fait abſurde, & qui ſoutiendroit qu'il a rencontré le vrai ſens? Ditez donc que les Sauvages qui vivent dans un oubli continuel de la nature divine, ſont moins condamnables que ceux qui ſongent ſouvent à Dieu, mais toujours en le deshonorant, ſoit parce qu'ils lui ôtent les perfections les plus eſſentielles, je veux dire (2) la vertu; ſoit parce qu'ils lui donnent des imperfections incompatibles avec ſa nature.

(1) *Voiez les paroles d'Arnobe ci-deſſus pag. 375. 376.*

(2) Voiez la bibliotheque choiſie de Mr. le Clerc to. 2. pag. 235. 236. où vous trouverez cette ſentence d'un ancien, *Que Dieu ſans la vertu n'eſt qu'un nom,* Ἄνευ ἀρετῆς θεὸς ὄνομα μόνον. *Voiez ci-deſſus pag.* 411.

Mais ce à quoi je ſouhaite que vous preniez garde principalement eſt que l'on n'a point trouvé que les Sauvages ſans religion vecuſſent d'une maniere plus dereglée que les Sauvages qui avoient quelque religion. Il ne ſe faut point étonner de cela; car quel ſecours voudroit-on que ceux-ci trouvaſſent dans leur ſentiment ſur la nature divine pour ſe porter à la vertu, & pour reprimer leurs paſſions? Pouvoient-ils exciter par leur idée du premier principe ce reſpect, & cette veneration qui ſervent de frein au peché? Cette idée n'étoit-elle pas plus propre à leur inſpirer du mepris & de la haine, que de l'eſtime & de l'amour? Les gens de bien dans le Chriſtianiſme n'éprouvent ils pas que cette perſuaſion confuſe, qui nous

(1) *Et ont changé la gloire de Dieu incorruptible à la reſſemblance & image de l'homme corruptible, & des oiſeaux, & des beſtes à quatre pieds, & des reptiles.* A RAISON DE QUOI *auſſi Dieu les a livrés aux convoitiſes de leurs propres cœurs, à ordure, pour vileſner entr'eux leurs propres corps: Comme eſtans ceux leſquels ont changé la verité de*

accompagne par tout que Dieu eſt preſent en tous lieux ne ſuſit pas pour reſiſter aux tentations dificiles, & pour ramener à leur devoir les paſſions tumultueuſes & revoltées, mais qu'il faut ſe recueillir & s'attacher attentivement à l'idée des grandeurs de Dieu, & que ſi l'on remporte la victoire c'eſt à cauſe qu'en les contemplant avec reflexion, on excite le reſpect, l'admiration & la crainte d'une majeſté ſi ſouveraine, & ſi parfaite? Et l'on voudroit que nos Sauvages ſuperſtitieux avec leurs idées, & leurs contes ridicules tiraſſent quelque avantage moral de ce qu'ils croient qu'il y a des Divinitez? Notons, je vous prie, que le culte qu'ils rendent à certains eſprits ne leur peut ſervir de rien par raport à la vertu; car ils ne leur ofrent pas des prieres & des ſacrifices afin de devenir honnêtes gens, mais afin de faire une bonne pêche, une bonne chaſſe &c.

Tout ceci ſe peut apliquer & avec encore plus de fondement au Paganiſme que Saint Paul & les anciens Peres ont combatu. C'étoit une eſpece d'Atheïſme qui ne pouvoit être d'aucun uſage par raport aux bonnes mœurs. Il étoit fondé ſur des idées ſi ignominieuſes, & à la nature divine, & à la raiſon humaine que ce ſeroit un prodige des plus étonnans qu'elles euſſent pu fructifier en bonnes œuvres, retirer du mal & porter au bien en depit des tentations les plus violentes, & des ſuggeſtions les plus vives du Demon, & de la chair, & du monde. Bien loin que Dieu ait favoriſé d'une telle benediction l'idolatrie des Paiens, il l'a punie (1) en les abandonnant à tous les deſórdres de leur

Dieu en fauſſeté, & ont adoré, & ont ſervi la creature, en delaiſſant le Createur, qui eſt benit eternellement. Amen. A RAISON DE QUOI *Dieu les a livrés à leurs affections infames.* Epitre aux Romains ch. 1. v. 23. & ſuiv.

leur cœur. Ils donnoient un plus grand detail des crimes des Dieux que les idolatres de Canada, & non plus que ceux-ci ils ne tendoient par leurs cultes qu'à ſe procurer les biens temporels.

Les Paiens n'étoient pas les ſeuls que Dieu laiſſât ſe precipiter dans toutes ſortes de crimes pour les punir de leur culte des idoles: il ſe ſervoit auſſi de la même peine contre ſon peuple indocile aux defenſes qu'il lui faiſoit d'honorer les Dieux des Gentils. Je le prouve par le Pſeaume 81. où après la plainte du mepris de cette ordonnance,

Chez (1) *toi tu n'auras*
Autre Dieu quelconques,
Et n'adoreras
Hors le ſouverain
Aucun Dieu ſerain,
Ni ſerviras onques,

(1) *Pſeaume* 81. *ſelon la verſion de Theodore de Beze.*

vous trouvez cette declaration de Dieu:

Moi DONC *irrité*
L'ai baillé en proye
A la dureté
De ſon cœur pervers
A tors & travers
Pour ſuivre ſa voye.

Vous, Monſieur, qui chantez cela ſouvent ou chez vous ou dans les temples, quelle raiſon avez vous de croire que l'idolatrie des Paiens leur a ſervi de preſervatif contre les paſſions de la nature corrompue?

J'admire comment on ſe laiſſe éblouïr par les moindres ſignes de religion que l'on decouvre parmi les peuples les plus ſauvages. Beaux reſtes, s'écrie-t-on, de l'idée innée de Dieu, traits admirables de cette image du Createur naturellement emprainte dans le cœur de

l'homme, qui n'ont pu être effacez par la malice du Demon. Il seroit plus à propos de dire que par une malignité plus grande, il a mieux aimé defigurer & barbouiller cette image que de l'effacer. Il est sûr que les tyrans qui font renverser les statues de leurs ennemis, se vengeroient plus cruellement s'ils ordonnoient qu'elles demeurassent à leur place, mais avec des inscriptions infamantes, & avec des pieces apposées qui les rendissent hideuses, & ridicules, & très-propres à servir d'épouvantail. Non seulement les personnes idolatres de leur beauté, mais aussi les plus modestes aimeroient mieux que leurs portraits fussent ôtez d'une galerie, que si on les y laissoit après les avoir fait enlaidir. Quel crevecœur pour une très-belle Dame, quelque vertueuse qu'elle fut, si elle aprenoit que l'on avoit donné ordre, que sa taille douce ne se vendit, que barbouillée de tous les traits de la laideur? Elle s'affligeroit beaucoup moins si l'on ordonnoit que la planche fût cassée, & que tous les exemplaires fussent jettez dans le feu.

Si vous faites un grand cas de ce que les Canadois ont cru l'immortalité de l'ame, vous vous paiez de fort mauvaise monnoie. N'ont-ils pas fait le même honneur à l'ame des bêtes, & aux ames qu'ils donnoient ridiculement à leurs filez & à leurs haches? Ont-ils tiré de ses veritables principes le dogme de l'immortalité de nôtre ame? L'ont-ils fait servir le moins du monde aux bonnes mœurs? C'est là le grand point.

A . . . . le 3. de Mars 1704.

§. LXXXVIII.

§. LXXXVIII.

Examen de ce que le Pere Thomaſſin remarque ſur la groſſiereté des nations athées.

„ (1) Saint Auguſtin a remarqué, qu'aucun „ n'avoit pû nier la Divinité, qu'il ne fût tombé dans le dernier aveuglement, ou par les „ excés de ſes débauches, ou par la barbarie „ meſme de ſa nation. Depuis que les navi„ gations des deux derniers ſiecles ont découvert preſque toutes les nations, qui étoient „ demeurées inconnuës aux Grecs & aux Ro„ mains dans les ſiecles paſſez, nous avons eû „ plus de certitude de cette verité. Car à peine a-t-on trouvé une ſeule nation ſans au„ cune connoiſſance de Dieu; & celles qu'on a „ trouvées telles, eſtoient en meſme temps les „ plus ſauvages de toutes, & preſque entiere„ ment abruties; comme les Cafres & les Iro„ quois „ Ce ſont les paroles du ſavant Louïs Thomaſſin.

(1) *Thomaſſin, methode d'étudier & d'enſeigner Chrestiennement la philoſophie liv. 2. ch. 1. pag. 280.*

J'y fais ces deux petites remarques, la premiere qu'il auroit du ſe ſouvenir de pluſieurs anciens Philoſophes qui ſans avoir été debauchez, ni d'une nation barbare, mais plutôt de la plus polie, & de la plus docte de toutes les nations n'ont pas laiſſé d'être athées. Cela refute Saint Auguſtin. Ma ſeconde remarque ſera que les Cafres & les Iroquois ne ſurpaſſoient point en ignorance, & en barbarie tous les autres peuples qu'on a decouverts en même tems. On a trouvé dans l'Amerique & dans l'Afrique pluſieurs nations idolâtres auſſi abruties & auſſi ſauvages que ces deux-là. On peut s'en convaincre quant à l'Afrique, ſi l'on veut comparer enſemble ce que le Sieur Dapper (2) raporte ſur les mœurs des habitans de

(2) *Dapper, deſcription de l'Afrique imprimée à Amſterdam 1686. in fol.*

la Cafrerie, & ſur les mœurs des habitans de la Nigritie. Un ſemblable parallele entre ce que les relations diſent des Canadois idolatres, & des Canadois ſans religion, vous fera voir qu'ils n'étoient pas plus polis les uns que les autres. Permettez moi de vous citer un fameux Docteur de Sorbonne, qui ne doutant point que l'on n'aît trouvé athées (1) les habitans des Antilles, & de quelques regions du Canada, parle ainſi en general des Americains: (2) *On n'a trouvé nulle part* dans l'Amerique *la connoiſſance de l'art d'écrire. Et ainſi nuls livres, nulles études, nul ſoin de cultiver ſon eſprit & ſa raiſon. Il y avoit quelque police & quelque forme de gouvernement en quelques endroits, comme dans le Perou & dans le Mexique. Mais il n'y en avoit point dans beaucoup d'autres. Chaque famille eſtoit ſouveraine & indépendante, & on ne s'y occupoit qu'à vivre comme les beſtes, en cherchant & en préparant ce qui eſtoit neceſſaire pour le boire & pour le manger, & pour les autres commoditez de la vie.* Je vous conjure de bien examiner tout ce qu'on nous dit (3) des peuples que l'on a trouvez athées dans les Iles Marianes: vous leur trouverez plus d'eſprit ou moins de groſſiereté qu'il n'y en a dans pluſieurs peuples idolatres de l'Afrique & de l'Amerique.

(1) *Arnauld, ſeconde denonciat. du peché philoſophique pag. 142.*

(2) *Id. ib. pag. 96.*

(3) *Voiez le Pere le Gobien dans ſon hiſtoire des Iles Marianes.*

Je ſuis perſuadé qu'entre les peuples barbares il y a eu du plus & du moins, & que les uns ont été moins abrutis, plus induſtrieux, & moins mechans que les autres, mais ſi quelcun s'imaginoit que pour conoître certainement quels ont été les plus ſots, les plus vicieux, & les plus ſauvages, il ſuſit de ſavoir le nom de ceux qui ne reconoiſſoient aucune Divinité, je croirois que cet homme-là ſe livreroit à l'illuſion pieds & poings liez; car de quel principe tireroit-il ſa conſequence? Ne ſeroit-ce pas de celui-ci:

lui-ci: *Tout homme qui adore une pierre, un morceau de bois, un ruiſſeau a plus d'eſprit & plus de raiſon neceſſairement qu'un homme qui n'adore rien.* Cette propoſition-là a-t-elle aucune évidence? Et n'eſt-il pas évident aux bons connoiſſeurs, que le contraire de ce pretendu principe eſt incomparablement plus probable? Quelle ſotiſe n'eſt-ce pas, & quel manque de raiſon que d'attribuer à Dieu ce que j'ai cité (1) de Leſcarbot & d'un Recollect? Si l'on comptoit les erreurs des Canadois idolatres, & des Canadois athées, le nombre ſeroit plus petit du côté de ces derniers; car autant de fois qu'ils nioient chaqu'un des articles de la foi des autres, ils faiſoient un jugement conforme à la verité. Je voudrois que le Pere Thomaſſin ſe fut ſouvenu de ce que Gregoire de Nazianze obſerve après avoir raporté pluſieurs chimeres des polytheïſtes, & nommement celles des Egyptiens, qui celebroient des fêtes particulieres en l'honneur des animaux les plus mepriſables. Leur aveuglement eſt tel, dit-il, qu'on n'auroit ſû faire contre eux une imprecation plus terrible depuis qu'ils avoient abandonné le vrai Dieu, que de ſouhaiter qu'il s'abaiſſaſſent au culte de pareilles choſes. Ils leur rendoient moins d'honneur qu'ils ne ſe deshonoroient eux-mêmes. (2) Ils étoient encore plus execrables par la baſſeſſe de ce qu'ils adoroient que par leur erreur, ils ſe rendoient plus ſtupides

(1) *Ci-deſſus pag.* 430. *& ſuiv.*

(2) *Tantam fuiſſe eorum cæcitatem, ut ſi quidem eos omnino impietate, atque ad ſimulachra & artis opera manumque figmenta prolapſos à Dei gloria deiici oportebat, nihil aliud ipſis cordati homines imprecari poſſent, quàm ut talia venerarentur, talibuſque honoribus afficerent*, &c. *Non magis ea numina per ſeipſos honorantes quam ipſi per ea dedecus & infamiam ſibi ipſis inurentes, execrabiles quidem illi ob errorem, execrabiliores autem ob eorum quæ colunt ſtupidiores ſe præbeant, tantumque ea dementia & ſtoliditate ſuperent, quantum ab iis quæ adorant vilitate ſuperantur.* Greg. Nazianzenus orat. 39. apud Th. Raynaudum theol. natur. diſtinct. 7. n. 44. pag. m. 663.

pides que les objets de leur culte, & ils les surpassoient autant en folie & en bêtise, que la nature de l'homme surpasse celle de ces idoles.

§. LXXXIX.

Combien ce qu'on vient de dire peut confirmer les reponses à l'objection proposée dans le chapitre 102. des Pensées diverses.

L'objection que je me suis proposée dans le chapitre 102. revient à ceci, que les Cometes aiant été propres à prevenir l'introduction de l'Atheïsme, il ne faut pas s'étonner que Dieu en ait fait paroître de tems en tems, quoi qu'elles dussent entretenir le faux culte des idoles. J'ai fait (1) diverses reponses à cette objection, & il ne tiendra qu'à vous de voir qu'elles sont solides. Vous n'avez qu'à considerer pour cela ce que je viens d'établir, c'est que l'idolatrie Paienne étoit proprement & réellement un Atheïsme plus injurieux à Dieu que ce que l'on nomme ordinairement & simplement Atheïsme. Il resulte de là que si Dieu avoit produit les Cometes afin d'empecher par le moien de l'idolatrie que les hommes ne tombassent dans la rejection de toute sorte de Divinité, il auroit produit souvent de très-grans miracles pour conserver sur la terre par l'éloignement d'une espece d'Atheïsme une autre espece d'Atheïsme qui l'offensoit, & qui le deshonoroit beaucoup plus outrageusement. Peut-on penser sans horreur une telle chose de la conduite de Dieu?

(1) *Dans le chapitre 103. & suiv. des Pensées diverses.*

Vous ne voudrez pas convenir que la religion Paienne ait été un Atheïsme plus injurieux à Dieu que ne l'est la negation de l'existence divine, & en tout cas vous direz que les hommes se trouvant sur un chemin de corrup-

tion

tion, qui les eut conduits à l'ignorance totale de la Divinité, ſi l'idolatrie ne ſe fût emparée de leurs cœurs, Dieu a mieux aimé les laiſſer courir vers l'idolatrie, que de permettre qu'ils fuſſent ſans religion. Je vous entens, Monſieur, ou je croi comprendre vôtre pis aller: l'irreligion, dites-vous, auroit detruit les ſocietez: Dieu donc preferant les interets du genre humain à ceux de ſa gloire a mieux aimé tolerer un Atheiſme, qui maintenoit les états, qu'un Atheiſme qui les eût ruinez de fond en comble. Les crimes de leze majeſté divine au premier chef ſont plus énormes dans la religion Paienne que dans le ſyſteme qui n'établit aucune Divinité; mais ce ſyſteme eſt plus pernicieux au genre humain que cette religion là, & c'eſt pourquoi Dieu l'a preferée. Voilà une vaſte campagne qui ſe decouvre; on y pourroit faire bien des courſes au long & au large. Nous y en ferons quelques-unes, ſuivez moi ſeulement. Mais je ne dois pas oublier que vôtre ſeconde remarque n'eſt que vôtre corps de reſerve. Vous comptez beaucoup ſur la premiere, & vous me paroiſſez perſuadé qu'on ne peut vous y forcer. Nous commencerons donc par là.

§. XC.

Premiere Objection: *On peut comparer un athée à un meurtrier, & un idolâtre à un calomniateur.*

Vous ne combatez en particulier ni aucune des raiſons, ni aucune des comparaiſons que j'ai fait ſervir à prouver, que les blaſphemes des Paiens ſont plus outrageans que ceux des athées. Vous me dites ſeulement qu'elles ne vous convainquent point, & que vous avez des

raisons de vôtre côté. Voions un peu ces raisons là.

La premiere est qu'un Paien qui ôtoit à Dieu la sainteté & la justice, lui laissoit non seulement l'existence, mais aussi la connoissance, & la puissance, au lieu qu'un Athée lui ôtoit tout. Les Paiens n'étoient que des calomniateurs qui flétrissoient la gloire de Dieu; les Athées étoient des assassins qui le tuoient. Comme donc c'est un plus grand mal d'ôter la vie à un homme, que de lui ravir l'honneur, il est certain que les Athées faisoient une injure plus atroce à Dieu que les Paiens. J'ai de bonnes reponses à faire à cette raison que vous trouvez si demonstrative.

(1) *Voiez Diodore de Sicile lib. 3. cap. 9. Pline lib. 5. cap. 8. & quelques autres anciens citez par Isaac Vossius dans son commentaire sur ces paroles de Pomponius Mela lib. 1. cap. 8.* Atlantes solem execrantur & dum oritur & dum occidit.

§. XCI.

Premiere reponse à l'objection precedente. Il n'est point ici question d'ôter ce qu'on croit appartenir, mais seulement d'opiner selon ses lumieres.

Je dis premierement qu'il ne s'agit point ici des Athées, qui entreprenent d'ôter à Dieu les perfections qu'ils savent qu'il a, gens qui étoufent autant qu'en eux est, la persuasion de l'existence de Dieu, & qui ne se portent à cet excés de malice qu'afin de se delivrer des remors de la conscience. Ils ressemblent à ces peuples qui (1) maudissoient le soleil dont la chaleur les incommodoit, & qui l'eussent fait perir si cela eut été possible. J'ai (2) declaré assez nettement que j'excluois toute cette espece d'Athées. Ce seroit ceux-là que l'on pourroit comparer à des meurtriers; car les meurtriers sont persuadez que ceux qu'ils attaquent vivent effectivement. Les Athées dont j'ai parlé sont ceux qui selon l'objection (3) que j'ai refutée, seroient tombez en cet état si Dieu n'avoit eu le soin de produire des Cometes qui allar-

(2) *Dans le ch. 118. des Pensées diverses pag. 347. Voiez aussi le chap. 177. pag. 549. & ci-dessus pag. 364.*

(3) *Contenuë dans le chapitre 102. des Pensées diverses.*

allarmaſſent le monde, & qui fomentaſſent l'idolatrie. On a donc ſupoſé dans cette objection que ſi les hommes n'avoient pas été menacez de tems en tems par des phenomenes extraordinaires, ils auroient perdu l'idée de la providence divine, ils ſe ſeroient peu-à-peu accoutumez à n'élever point leur eſprit au deſſus de la nature, ils n'auroient point ſongé à Dieu, ils n'en auroient point parlé à leurs enfans, & ainſi faute d'attention, faute d'inſtruction, le monde auroit oublié la Divinité, & ſe fût vu au même état que pluſieurs peuples de l'Amerique, qui ne nioient, ni n'afirmoient rien ſur la religion. Ils n'y ſongeoient pas. Il eſt viſible que de ſemblables Athées n'entreprenent point d'ôter à Dieu l'exiſtence, la vie, la providence qu'ils ſavent lui apartenir. Comment donc les pourroit-on comparer à des meurtriers ?

On ne peut point non plus ſe ſervir de cette comparaiſon à l'égard des Philoſophes paiens qui ſont tombez dans l'Atheïſme. Car on ne peut pas ſupoſer qu'aiant fort bien ſçu que l'exiſtence divine eſt certaine, ils ont attaqué malicieuſement cette verité afin de s'abandonner ſans aucun remors au deregleſment des mœurs, dès qu'ils auroient aneanti dans leur ame la perſuaſion de cette exiſtence. La plupart d'entr'eux croioient que l'obligation de bien vivre étoit fondée (1) non pas ſur l'interêt d'éviter les châtimens des Dieux, mais ſur la conformité de la vertu avec la droite raiſon. Ils s'imaginoient que les Dieux n'étoient jamais en colere, (2) & ne pouvoient faire que du bien, & ſûrement ils traitoient de fable (3) tout ce qu'on diſoit des Danaïdes & d'Ixion, & des autres peines infernales des ſcelerats. De ſorte que ſi aiant mis en probleme l'exiſtence de Dieu, ils ont trouvé après un long examen qu'ils

(1) *Voiez ci-deſſus pag.* 253.

(2) *Voiez ci-deſſus pag.* 253. *& le chap.* 61.

(3) *Videmus cæteras opiniones fictas, atque vanas diuturnitate extabuiſſe. Quis enim Hippocentaurum, fuiſſe, aut Chimæram putat ? quæ vetus non excors inveniri poteſt, quæ illa, quæ quondam credebantur, apud inferos portenta extimeſcat ?* Cicero de nat. Deor. lib. 2. pag. 199. *Voiez ci-deſſus pag.* 28. *les paroles de Seneque.*

qu'ils ſe devoient declarer pour la negative, on doit bien pretendre qu'ils ont très-mal raiſonné, mais non pas qu'ils aient voulu s'aveugler afin de mieux ſatisfaire leurs paſſions voluptueuſes. On doit ſur tout ſupoſer qu'un Stoicien, qui auroit été de l'humeur de Straton, ne ſe ſeroit propoſé que d'éclaircir une queſtion dificile en examinant s'il y a des Dieux. Straton ſucceſſeur de Theophraſte dans la regence de l'école d'Ariſtote, ne ſe piqua point de ſuivre le pur peripatetiſme, il y fit des innovations, il y renverſa le dogme de l'exiſtence de Dieu, il ne reconut d'autre puiſſance divine que celle de la nature, & il ſoutint que la nature étoit toute corporelle (1). Si un Stoicien avoit voulu innover d'une ſemblable façon, il ne l'auroit pas fait pour ſe delivrer de la crainte des enfers, ou pour ſe mettre en repos du côté de la colere du ciel pendant cette vie; car de tous les Philoſophes de l'antiquité ceux qui enſeignoient le plus hautement que les Dieux (2) ne peuvent nuire à perſonne c'étoient les Stoiciens. Ils n'euſſent donc eu d'autre motif en examinant s'il y a une providence, que de ſavoir ce qu'il faloit croire ſur une queſtion de fait la plus relevée de toutes celles, qui ſervoient d'occupation aux curieux de la nature. Si malheureuſement les objections de l'Atheïſme avoient fait plus d'impreſſion ſur leur eſprit que les preuves de l'exiſtence de Dieu, ils auroient nié cette exiſtence non pas comme une choſe réelle, mais comme une fiction de l'entendement humain. Ils n'auroient point cru ſe departir des regles de la juſtice, qui veulent qu'on rende à chacun tout ce qui lui apartient, à Ceſar ce qui apartient à Ceſar, & à Dieu ce qui apartient à Dieu, ils ſe fuſſent imaginez au contraire que ſelon l'eſprit de la juſtice, ils donnoient à chaque

(1) *Voiez la bibliotheque choiſie de Mr. le Clerc to 2. pag. 27. & ſuiv. & dans le Dict. hiſt. & crit. la remarque A de l'article de Spinoza pag. 2768. de la 2. édit.*

(2) *Voiez ci-deſſus pag. 301. 302.*

que choſe ce qui lui apartenoit, & qu'ils ne donnoient à rien les qualitez qui ne lui etoient point dues. En un mot, Monſieur, ils euſſent été d'accord avec tous les orthodoxes ſur ces deux propoſitions de droit, *ſi Dieu exiſte il faut l'adorer, l'invoquer & lui obeïr : s'il n'exiſte point il ne faut pas lui bâtir des temples, ni lui adreſſer des prieres*, & toute leur diſpute eût roulé ſur une queſtion de fait, *exiſte-t-il?* & comme les uns en examinant cela ne ſe ſeroient point propoſé de donner ou l'exiſtence ou la vie à quelque choſe, mais ſeulement de declarer ce qui leur paroitroit vrai, les autres tout de même ne ſe ſeroient point propoſé d'ôter ou l'exiſtence ou la vie à quelque choſe, mais ſeulement de declarer ce qu'ils jugeroient ſur la matiere conteſtée.

Trouveriez-vous ſuportable un Peripateticien qui diroit que les nouveaux Philoſophes, ont eu la cruelle audace de detruire une infinité de formes ſubſtantielles qui exiſtoient dans le monde, & que les Carteſiens en particulier ont fait mourir d'un ſeul coup de plume plus d'ames de bêtes que jamais tous les bouchers, tous les chaſſeurs, & tous les pêcheurs enſemble n'en avoient exterminé? Et que diriez-vous des Carteſiens s'ils accuſoient les Peripateticiens d'avoir l'inſolence de s'ériger en createurs d'une infinité de formes, & d'ames vegetatives & ſenſitives? Ne m'avouërez-vous pas que de part & d'autre ce ſeroit une declamation (1) la plus fade qui ſe puiſſe voir?

Il s'eſt élevé depuis quelques années une diſpute

(1) *C'eſt pourtant celle dont on s'eſt ſervi dans le tableau du Socinianiſme p. 144. L'Auteur meriteroit que les Catholiques Romains uſant contre lui de ſa methode l'accuſaſſent de pourſuivre* JESUS-CHRIST *juſques au pied des autels, de l'en chaſſer à coups de fourche, de le bannir de la terre, de l'y tuer par tout où il le pouvoit &c. Un certain Baruth Canephius (c'étoit un Miniſtre) qui publia en 1582. un livre intitulé* Atheomachie, *dit* pag. 6. *que les Athées ont comme Geans entrepris d'abatre Dieu* de ſon throne celeſte, *que* comme des monſtres en nature, hommes-chiens, hommes-beſtes ils ont mené guerre ouverte à Dieu, entaſchant & s'efforçant d'abolir & desfaire celui qui les a faits, les nourrit & les ſoutient.

pute entre les antiquaires sur la question, s'il y a eu quatre Gordiens ou seulement trois (1). Quelle pitié ne seroit-ce pas si ceux qui disent qu'il y en a quatre accusoient les autres d'avoir l'inhumanité & la barbarie de tuer un Empereur, ou si ceux qui disent qu'il n'y en a eu que trois reprochoient aux autres l'usurpation de l'autorité de conferer la couronne imperiale, & demandoient qu'on les condamnât comme criminels de leze-majesté, créateurs, fauteurs, sectateurs d'un faux Empereur, d'un usurpateur du sceptre? Seroit-ce disputer? Ne seroit-ce pas plutôt extravaguer? Pretend-on en cas qu'il y ait eu quatre Gordiens en massacrer un, ou en cas qu'il n'y en ait eu que trois, en créer de rien un quatrième? Y auroit-il rien de plus insipide que de telles objections?

Jugez la même chose de ceux qui diroient ou que les Athées tuent Dieu, ou que les Orthodoxes lui donnent la vie, que ceux-là sont assez hardis pour l'assassiner, & que les autres sont assez presomptueux pour pretendre qu'ils le tirent du neant, & qu'ils donnent à l'Univers un Createur, & un administrateur de toutes choses. Encore un coup, Monsieur, dans ces sortes de disputes il ne s'agit point de detruire ou de produire quoi que ce soit, mais seulement de conoître la veritable nature des objets de nôtre esprit.

(1) *Voiez l'histoire des quatre Gordiens prouvée & illustrée par les medailles, imprimée à Paris l'an 1695. & composée par Mr. l'Abbé du Bos, & l'*historia trium Gordianorum *de Mr. Cuper imprimée à Deventer l'an 1697. & le* pro quatuor Gordianorum historia vindiciæ *de Mr. l'Abbé du Bos imprimé à Paris l'an 1700.*

§ XCII.

Confirmation du chapitre precedent par la fiction de l'exemple de deux personnes, qui auroient fait des recherches sur le sort de Don Sebastien Roi de Portugal.

Permettez moi de forger une fiction romanesque, qui vous fera mieux entendre ce que je viens de vous dire. Transportons nous à la

la fin du 16. ſiecle lors qu'on parloit d'un homme (1) qui ſe diſoit Don Sebaſtien Roi de Portugal. Supoſons que Titius & Mevius aiant l'ame degagée de tout prejugé, & dans cette affiete tranquille, qui eſt les antipodes des nouveliſtes factieux, s'engagent à examiner meurement ce qu'il faut croire de cet homme. Repreſentons nous, dis-je, Titius & Mevius qui ſans être paſſionnez ni pour ni contre l'Eſpagne, mais ne voulant point être la dupe, ni de ceux qui aſſûrent que c'eſt le Roi Sebaſtien, ni de ceux qui le nient, cherchent exactement laquelle des deux opinions eſt la veritable. Ils font de grandes recherches chacun de ſon côté, ils conferent les relations imprimées, ils conſultent des voiageurs, & enfin ils jugent que le perſonnage en queſtion eſt un grand fourbe, mais ils n'ont pas les mêmes principes pour fondement de leur concluſion. Titius ſe fonde ſur ce que Don Sebaſtien fut tué dans la bataille, & Mevius ſur ce que ce Prince eſt en Afrique à la tête d'une troupe de brigans. Poſez ou le principe de Titius, ou le principe de Mevius, il s'enſuit également que l'homme qui ſe preſente devant le Senat de Veniſe ſur le pied de Don Sebaſtien eſt un impoſteur, mais ſi Titius ſe trompe en ſupoſant que Don Sebaſtien eſt mort, il ne doit pas pour cela être accuſé d'ôter la vie à un Monarque, d'être l'aſſaſſin d'un Roi, de commettre un parricide &c. Les Portugais qui l'en auroient accuſé ſe ſeroient rendus ridicules: ils auroient pu ſeulement ſe plaindre qu'il ajoûtoit foi à de fauſſes relations, & qu'il n'avoit pas ſçu demêler le certain d'avec l'incertain. Ceux qui auroient cru que ce Prince avoit été actuellement tué au champ de bataille, n'auroient pas été moins ridicules s'ils avoient accuſé Mevius de s'attribuer le don de miracles, & l'autorité

(1) *Voiez Mezerai abregé Chron. to. 6. pag. m. 254. & Recolles pag. 253. & ſuiv. des impoſteurs inſignes.*

torité de reſuſciter les morts, & de produire des Rois; mais ils auroient eu raiſon de ſe plaindre de ce qu'il croioit des calomnies, qui difamoient cruellement Don Sebaſtien, & qui lui ôtoient toute ſa gloire. Il ſe ſeroit laiſſé tromper à des gens qui lui auroient dit, *Nous avons ſejourné pluſieurs années au Roiaume de Maroc, & nous ſavons d'original que ce Prince étant gueri de ſes bleſſures, corrompit ſes gardes, qu'ils le laiſſerent echaper de la priſon, que n'aiant pu gagner un port pour repaſſer en Europe, & ſe voiant pourſuivi de toutes parts, il ſe jetta dans une troupe de Bandis, & qu'il y ſignala de telle ſorte ſa bravoure qu'ils le mirent à leur tête, qu'il avoit pris un tel goût à cette vie de brigand, qu'il ne ſe ſoucioit plus de ſon Roiaume, & qu'il ne ſongeoit qu'à finir ſes jours dans ce ſanglant & barbare emploi.*

Si vous voulez à toute force que Titius ſoit nommé meurtrier de Don Sebaſtien, il faudra auſſi que Mevius en ſoit nommé calomniateur; mais lequel des deux, je vous prie, ofenſera le plus grievement ce Roi? Ne ſera-ce pas Mevius? Et ſi vous ſupoſez que Don Sebaſtien aprend ou dans ſa priſon en Afrique, ou à Veniſe pendant qu'il tache de ſe faire reconoître pour le veritable Roi de Portugal, ce que Titius & Mevius ont jugé de lui, ne concevez-vous pas qu'il ſe mettra plus en colere, & avec plus de juſtice contre Mevius qui le croit capable d'une conduite ignominieuſe que contre Titius qui le croit mort?

Vous apliquerez facilement cet exemple au ſujet dont il s'agit, je vous en laiſſe le ſoin: procedez y ſans paſſion, & puis vous me ſaurez dire ſi ceux qui jugent qu'il n'y a point de Dieu ſont des meurtriers plus ofenſans que les calomniateurs qui diſent qu'il y a des Dieux qui commettent toutes ſortes d'infamies, & de crimes abominables. §. XCIII.

§. XCIII.

Seconde reponſe à l'objection contenuë ci-deſſus dans le chapitre 90. Comparaiſon entre la vie & l'honneur.

Voici une autre reponſe à vôtre objection. Il me ſemble que vous ne donnez pas à l'honneur ſon juſte prix : vous le mettez ſans nulle reſerve fort au deſſous de la vie. Cependant vous devez ſavoir que les Tribunaux qui ſont les Juges de la vie, & de l'honneur, & des biens de l'homme font marcher (1) l'honneur, & la vie côte à côte l'un de l'autre. Je vous accorderai que pluſieurs particuliers ſont aſſez laches & aſſez brutaux pour aimer mieux vivre dans l'infamie, que de mourir. Etre declarez infames & inteſtables, recevoir ſur le front même la marque du fer chaud, ou être fouëttez par le bourreau dans toutes les ruës d'une ville, & puis chaſſez ignominieuſement de tout le païs eſt une peine beaucoup plus douce pour ces gens-là que ne le ſeroit le dernier ſuplice. Ils ne vivent que pour goûter les plaiſirs, & ils n'ont guere plus de ſenſibilité pour l'honneur que les bêtes brutes; mais en recompenſe il y a une infinité de gens qui preferent l'honneur à la vie, & qui aimeroient mieux que les Juges les condamnaſſent à la mort naturelle qu'à la mort civile. Lucrece auroit mieux aimé être tuée par Sextus Tarquin que d'en être violée; elle fit bien voir en ſe tuant que le deshonneur lui paroiſſoit plus inſuportable que la mort. Pluſieurs perſonnes de ſon ſexe ont mieux aimé ſe faire mourir que de s'expoſer à la

(1) *Reciſſimè apud noſtros authores ſalutis & exiſtimationis ratio conjungitur; vitæ, capitis, ſalutis periculum cum famæ periculo aquiparatur. . . . . Quo facit quod diſtinct. 1. can. homicidium, detractores homicida dicuntur. Et hoc paſſim noſtri Doctores inculcant, vitam & honorem ſeu famam aquiparari.* Marquard. Frcher. de exiſtimat. lib. 2. cap. 7. pag. m. 183. 184. *Il cite une grande foule d'autorités.*

la perte de leur pudicité: leur conduite a été loüée (1) par les premiers Chretiens, quoi que les loix du Chriſtianiſme ſoient fort rigoureuſes contre ceux qui ſe font mourir eux-mêmes. Le nombre des gens de guerre qui prefereroient la mort au malheur d'un acte de poltronerie qui les perdroit de reputation, eſt innombrable. La peur eſt une choſe qui ſe gliſſe quelquefois dans les ames les plus courageuſes. Il y a des gens qui après avoir donné des marques de leur valeur en pluſieurs rencontres, ſe trouvent ſurpris inopinement de je ne ſai quelle fraieur qui leur fait perdre la tramontane, de ſorte qu'ils prenent la fuite, & qu'ils abandonnent mal à propos le poſte qui leur avoit été confié. Le jugement deſavantageux de toute l'armée quand même aucune ſentence du conſeil de guerre ne les vient flêtrir juridiquement, eſt capable de leur cauſer un ſi grand chagrin qu'ils voudroient avoir été tuez avant le tems de cette diſgrace, mais ſi un conſeil de guerre les degrade des armes, & fait caſſer leur épée par la main du bourreau, c'eſt alors que la vie leur paroît inſuportable, & qu'ils ſouhaiteroient paſſionnement de l'avoir perduë dans les occaſions precedentes. Ils vivent comme dans l'enfer; ils cherchent la mort, & les perils où ils la pourront trouver infailliblement. C'eſt ce que fit au ſiege de Grave l'an 1674. ce Gouverneur de Naerden, qui avoit mal defendu la place, & qu'un conſeil de guerre tenu à Utrecht condamna à l'infamie. Un ſemblable deshonneur deſole toute la parenté. Une femme même (2) aimeroit mieux que ſon mari ſe fit tuer ſur la brêche, que s'il ſe rendoit infame ou par lâchete, ou par infidelité. Bien des gens d'une autre profeſſion que de celle des armes, ont une pareille delicateſſe ſur le point d'honneur: s'ils avoient

(1) *Voiez Saint Auguſtin de civit. Dei lib. 1. cap. 26. & les notes des Commentateurs.*

(2) *Voiez les parales de Monluc que j'ai citées dans le Dict. hiſt. & crit. à la remarque B Δ de l'article d'Henri IV.*

avoient à choiſir entre la mort & l'infamie de droit & de fait, ils choiſiroient la mort. Parmi même ces ames effeminées qui font tant de cas de la vie qu'à l'exemple de Mecenas (1) elles y voudroient demeurer nonobſtant les infirmitez, ou les douleurs les plus incommodes, combien y en a-t-il qui n'en voudroient plus ſi elle les expoſoit à l'ignominie? Il eſt pour le moins certain, que ſi elles craignoient la mort encore plus qu'une vie infame, elles n'oſeroient l'avouër, tant elles craindroient d'être mepriſées après l'aveu d'une ſi lâche foibleſſe. Si l'on ne peut pas mettre en pratique cette ſentence de Juvenal, (2) *Regardez comme une action très-criminelle de preferer la vie à l'honneur*, on ſe vante au moins d'en être perſuadé, & de s'y vouloir regler.

(1) *Voiez Seneque epiſt.* 101.

(2) *Summum crede nefas animam preferre pudori, Et propter vitam vivendi perdere cauſas.* Juven. ſat. 2. v. 83.

Il eſt manifeſte après cela qu'au jugement des perſonnes les plus raiſonnables, & du meilleur goût un attentat à l'honneur eſt une injure plus atroce qu'un attentat à la vie. Tout ce donc qu'il y a d'honnetes gens jugent qu'un meurtrier fait moins de tort qu'un faux temoin qui ravit la bonne reputation, & qu'un Juge corrompu qui declare infame, & ſi l'on eſt ſenſible à l'honneur & à la gloire, l'on eſt beaucoup plus diſpoſé à pardonner à un aſſaſſin, qu'à un calomniateur. Où ſera donc le profit que vous tirerez de comparer les Athées à des meurtriers, & les Paiens à des calomniateurs? Ignorez-vous que plus un homme aime la vertu, plus en prefere-t-il la conſervation à celle de tous ſes autres biens, de ſorte qu'il aprehenderoit plus la compagnie des empoiſonneurs de l'ame que la compagnie des voleurs & des meurtriers, s'il étoit perſuadé que ces empoiſonneurs-là l'infecteroient de leurs vices? Croiez-vous qu'un veritable devot ſe croiroit plus ofenſé par ceux qui feroient courir le bruit

de

de ſa pretenduë mort, que par ceux qui feroient acroire à tout le monde qu'il étoit devenu un franc ſcelerat? Doutez-vous que s'il pouvoit y avoir en Dieu du plus ou du moins, ſa ſainteté ne lui fût pas beaucoup plus chere que ſa ſcience & que ſa puiſſance? Il n'y a perſonne qui ne conçoive que ce ſeroit un trés-grand defaut à un Docteur en Theologie, s'il ne faiſoit incomparablement plus de cas de ſes vertus morales que de ſon credit, & de ſon ſavoir. Ainſi l'idée de la perfection nous fait connoître que la vertu eſt un plus grand bien que la force ſoit du corps ſoit de l'eſprit, & par conſequent que plus une choſe eſt parfaite, plus prefere-t-elle ſa vertu à ſes autres qualitez. Nous devons donc croire que la ſainteté, la probité, la juſtice ſont les attributs de Dieu les plus eſſentiels, & les plus inalienables, & ceux qui, pour ainſi dire, lui ſont les plus chers & les plus precieux (1), de ſorte que ſi par impoſſible l'on ſupoſoit, qu'il ſeroit contraint d'opter entre leur perte, ou la perte de la vie, il choiſiroit le dernier parti. D'où vous devez conclure que la calomnie des Paiens, qui le charge de toutes ſortes de crimes, lui eſt une ofenſe plus outrageante que l'impieté des athées, qui lui ôte la conoiſſance & la direction des évenemens.

(1) *Voiez l'addition aux penſées ſur les Cometes ch. 7. n. 12. & ci-deſſus pag. 412. 437.*

L'antipathie des Theologiens Proteſtans & des Jeſuïtes ne m'empeche pas de pouvoir les aſſocier ici en qualité de temoins d'une même choſe. Vous avez vu (2) de quelle maniere Mrs. du Moulin & Saurin pretendent qu'il faut principalement éviter de donner atteinte à la ſainteté de Dieu. Le Jeſuïte Leſcalopier a été du même goût, il dit que tous les Philoſophes qui ont tant ſoit peu de veritable ſageſſe & de religion voient clairement, & decident comme certain avant toutes choſes que la nature divine

(2) *Ci-deſſus pag. 412.*

divine eſt ſi exempte de toute tache, qu'elle n'eſt aucunement ſuſceptible du moindre defaut. Bien davantage ils aimeroient mieux ſi cela étoit poſſible, aneantir la Divinité que de la croire la cauſe de quelque mauvaiſe action, tant eſt grande la turpitude qu'ils voient dans le peché, tant elle eſt éloignée de la ſainteté originale! (1) *Omnino id urgent, id conſtantiſſimè aſſeverant* (Deum non eſſe auctorem peccati) *non ſolùm Stoici, ſed omnes Philoſophi, qui quid habent veræ ſapientiæ, ac pietatis in Deum, totius boni fontem, cùm facilè intelligant, certoque ante omnia ſtatuunt, ſic labis omnis expertem eſſe Divinam Naturam, ut in eam vel minimus nævus nullâ penitus ratione cadere poſſit: imo verò DEUM IPSUM, SI FAS, TOLLERE DE MEDIO MALINT, quam ullius culpâ facere auctorem: tantam agnoſcunt in culpâ turpitudinem, tam à primâ Sanctitate alienam, & abhorrentem!*

(1) *Leſcalop. in Ciceron. de nat. Deor. lib. 3. pag. 669.*

§. XCIV.

Une ſcience & une puiſſance infinie ſans la ſainteté ne rendroient point Dieu heureux.

La beatitude, cet attribut characteriſtique ſi clairement enfermé (2) dans l'idée que l'on a de Dieu ne paroît point compatible avec l'abſence des vertus morales. Car enfin repréſentez vous un Dieu qui conoît tout parfaitement & qui peut tout, mais qui ſe ſert de ſa puiſſance à expoſer à la miſere ſes creatures, & à tourmenter une infinité d'innocens, & qui tire ſa principale gloire de la confuſion, & du malheur du genre humain ſans autre raiſon ſi ce n'eſt que tel eſt ſon bon plaiſir. Aprofondiſſez cette idée, vous y decouvrirez une ſource infaillible de malheur. On ne ſauroit comprendre qu'un être qui conoît tout parfaitement puiſſe ne pas voir, que c'eſt une choſe opoſée à la raiſon, à la juſtice,

(2) *Voiez dans mon Dictionaire la remarque I de l'article* Spinoza *n. v. pag. 2777. de la 2. édition.*

à l'ordre, à la probité, un mauvais usage, un exercice tyrannique de ses forces, que de se plaire à oprimer l'innocence. Or il nous paroît clairement que la vuë d'une telle chose doit causer pour le moins de tems en tems beaucoup de chagrins & de remors. La nature a tellement lié ensemble la tristesse avec la reflexion sur un acte injuste dont on se sent coupable, que ceux-mêmes qui n'ont rien aprehendé de la part de Dieu ont été chagrins en se souvenant d'avoir mal fait. Les Epicuriens étoient sujets à cette espece de melancolie tout comme les autres hommes. Nous comprenons donc qu'un Dieu tel que je viens de le decrire n'en pourroit pas être exempt, quoi que sa puissance le mit à couvert de toute jurisdiction étrangere. Il se sentiroit coupable, cela sufiroit pour l'afliger. Rien ne paroît se pouvoir soutraire à cette necessité que ceux qui savent (1) qu'ils ont mal fait ne s'absolvent pas eux mêmes:

(1) *Notez que si l'on m'allegue qu'il y a des hommes dont la conscience est endurcie, je repondrai qu'apparemment cela vient de ce qu'ils ignorent qu'ils soient obligez à bien faire. Mais cette ignorance ne peut pas convenir à un être qui sait tout parfaitement.*

Exemplo (2) *quodcunque malo committitur, ipsi Displicet authori. Prima est hac ultio, quod se Judice, nemo nocens absolvitur, improba quamvis Gratia fallacis Praetoris vicerit urnam.*

\- - - - - - - - - - - - - -

\- - - - - - - - - - - - -

(3) *Cur tamen hos tu Evasisse putes*, quos diri conscia facti
Mens habet attonitos, & surdo verbere cædit
Occultum quatiente animo tortore flagellum?
Pœna autem vehemens, ac multò savior illis,
Quas & Caditius gravis invenit, aut Rhadamanthus,
Nocte dieque suum gestare in pectore testem.

(2) *Juven. sat.* 13. *v.* 1.

(3) *Id. ib. v.* 192.

Je conclus de là que les Paiens qui attribuoient aux Dieux une conduite tout-à-fait injuste, sale, &

& tyrannique, les expoſoient au malheur par une conſequence neceſſaire. Ils faiſoient donc pis que de leur ôter l'exiſtence ; car par la deciſion de JESUS-CHRIST, (1) il vaut mieux n'exiſter pas que de vivre malheureux. Je croi même que ſi par une diſpenſation utile à l'état preſent du genre humain les hommes n'étourdiſſoient pas leur raiſon, ils concluroient tous qu'une vie mêlée de bien & de mal n'eſt point preferable à la condition inſenſible de la matiere. Il ſemble en effet qu'il y a de l'équivalence entre ne ſentir ni bien ni mal, & ſentir autant de bien que de mal. Qu'un cercle tourne ſur ſon centre il n'avance pas plus, que s'il demeuroit en repos: dont la raiſon eſt que pendant que l'une de ſes moitiez monte, l'autre deſcend, & ainſi toute compenſation faite il y a équivalence entre le continuel repos d'un cercle, & le mouvement continuel d'un autre cercle ſur ſon centre. Un ſentiment de plaiſir vous fait avancer vers le bonheur, mais un ſentiment de deplaiſir vous fait reculer d'autant. Vous n'avancez donc pas plus que ce qui ne ſent ni le plaiſir ni le deplaiſir.

(1) *Evangile ſelon Saint Matthieu ch. 26. v. 24.*

§. XCV.

Confirmation de ce qui vient d'être dit de la liaiſon naturelle entre le chagrin & la conniſſance d'avoir mal fait.

Vous me nierez peut-être ce que j'ai dit touchant les remors des ſectateurs d'Epicure. Je m'en vais donc tâcher de vous le prouver. Il n'y a perſonne qui ne ſache par ſa propre experience que la reflexion ſur ſes defauts le chagrine, lors même qu'il ne ſe peut point reprocher d'avoir rien commis contre la Morale, & qu'il ſe croit à couvert de la juſtice de Dieu, &

de la juſtice humaine. Un Orateur qui demeure court, un Poëte qui ſe trouve convaincu de n'avoir pas obſervé les regles de la proſodie ſont dans ce cas-là. Ils s'affligent de leur faute quoi qu'ils ſachent très-certainement, qu'ils ne ſont pas obligez de s'en confeſſer à Dieu, & que les Juges criminels n'en feront rendre aucun compte. Cela vous doit faire croire que les Philoſophes qui nioient la providence, pouvoient être très-chagrins d'avoir manqué aux devoirs de la vertu; car il leur ſuffiſoit pour ſe chagriner qu'ils ſe regardaſſent comme chargez d'un defaut phyſique, & comme privez d'une bonne qualité naturelle. Un railleur qui ſe ſouvient d'avoir été demonté dans une bonne compagnie, dans quelle affliction ne tombe-t-il pas? Sa conſcience lui reproche-t-elle un defaut moral? Se peut-il plaindre que de n'avoir pas eu aſſez de preſence d'eſprit?

Si vous faites attention à ces choſes vous concevrez, que le Dieu dont nous parlons ſe chagrineroit à tout le moins comme d'une imperfection phyſique, de ce qu'il abuſeroit de ſa puiſſance à l'opreſſion des innocens. Nous ſuppoſons que ſa ſcience ſeroit infinie. Il connoîtroit donc clairement que c'eſt une grande perfection que de ſe plaire à des actes de bonté, & de juſtice.

Si pour refuter ce que je dis de la liaiſon naturelle entre la triſteſſe, & le ſouvenir d'avoir mal fait, vous m'alleguez qu'il y a des gens qui n'ont aucun deplaiſir d'avoir tué leur ennemi, je vous repondrai que ces gens-là s'imaginent qu'à tout prendre leur action n'eſt point mauvaiſe. Ils ſe figurent fauſſement qu'ils ont été plus reſponſables des loix de l'honneur humain, que des loix de la raiſon.

Comme il m'importe de vous empêcher de ſoup-

ſoupçonner que je tâche de vous paier de penſées creuſes, qui n'ont jamais trouvé place dans de bonnes têtes, je me fais ici un grand plaiſir de vous citer l'un des plus ſavans Ecrivains du XVII. ſiecle : *Il eſt impoſſible de concevoir*, dit-il (1), *une nature raiſonnable & libre, qu'on ne ſoit en meſme-temps convaincu, qu'elle eſt obligée de ſe ſoûmettre elle & toute ſa conduite aux loix de la verité & de la juſtice, & qu'elle ſera autant heureuſe ſi elle s'y ſoûmet avec promptitude, que malheureuſe ſi elle s'en éloigne.* Il paroît manifeſtement par toute la ſuite de ſon diſcours qu'il n'excepte point de cette loi l'être ſupreme, l'auteur de toutes choſes, le vrai Dieu en un mot.

(1) *Thomaſſin, traittez hiſtor. & dogmatiques to. 3. pag. 76.*

§. XCVI.

Troiſiéme reponſe à la premiere objection.

Mes deux premieres reponſes ſufiroient chacune à refuter pleinement vôtre objection. Cependant, ſi vous le voulez, je les compterai pour rien. J'en ai encore une à faire qui ſans le ſecours de celles-là peut aneantir vôtre inſtance.

Que vôtre comparaiſon d'un Athée à un meurtrier, & d'un Paien à un calomniateur ſoit juſte ; qu'il ſoit vrai qu'un calomniateur offenſe moins qu'un meurtrier ; que je vous accorde tout cela, vous n'en ſerez pas en meilleurs termes ; car vous ne pourrez nier que celui qui eſt meurtrier & calomniateur tout à la fois, ne ſoit plus coupable que celui qui eſt ſeulement meurtrier. Or voici comment je vous prouve que les Paiens étoient tout enſemble les meurtriers de Dieu, & les calomniateurs de ſon honneur.

(2) *Ci-deſſus pag. 416. & ſuiv.*

Je vous ai montré (2) que la religion Paien-

ne eſt un Atheïſme qui contient tout ce qu'il y a de criminel dans le dogme des Athées. Le crime de ceux-ci ne conſiſte pas en ce qu'ils rejettent les faux Dieux: ils ſont au contraire fort loüables en cela, il conſiſte uniquement en ce qu'ils rejettent le vrai Dieu: c'eſt là ſeulement que ſe trouve ce que vous nommez *deïcide*, chaſſer Dieu de ſon thrône, le tuer, & non ſeulement lui ôter la vie, mais auſſi l'exiſtence. Puis donc que les Paiens ont rejetté le vrai Dieu, vous devez dire qu'ils l'ont dethroné, qu'ils l'ont tué, qu'ils l'ont reduit au neant. Les voilà donc dans le même cas que les Athées. Mais ceux-ci, repondrez vous, ne ſubſtituoient aucun faux Dieu à la place du veritable: ils ne reconoiſſoient abſolument aucune Divinité: les Paiens au contraire en reconoiſſoient pluſieurs, & les adoroient devotement. Tant pis pour eux, vous repliquerai-je, ils aggravoient par là & multiplioient leur crime; car c'eſt une moindre ofenſe de chaſſer un Roi, (1) & de laiſſer en ſuite le thrône vacant, que de donner la couronne à l'ennemi du Roi dethroné, & ſi les rebelles choiſiſſoient un nouveau Roi qui fût très-indigne de ce poſte, ils pouſſeroient encore plus loin l'inſulte, & ils outrageroient de plus en plus leur Monarque legitime (2).

Vous m'avouërez ſans doute que ſi la Reine Elizabeth chaſſée de ſes états avoit apris que ſes ſujets revoltez lui avoient fait ſucceder la plus infame proſtituée qu'ils euſſent pu deterrer dans Londres, elle eût été plus indignée de leur procedé, que s'ils euſſent pris une autre forme de gouvernement, ou que pour le moins ils euſſent donné la couronne à une illuſtre Princeſſe. Non ſeulement la perſonne de la Reine Elizabeth eut été tout de nouveau inſultée par le choix qu'on auroit fait d'une vilaine courtiſane, mais auſſi le caractere roial eût été deshonoré, & baſoüé.

(1) *Voiez les Penſées diverſes ch.* 132. *pag.* 390.

(2) *Cum Deus graviter ſuccenſeat omnibus qui alium præter ſe unum pro Deo venerantur: tum vero IMPRIMIS iraſcitur iis qui in throno ejus conſtituunt veri numinis neſcios, homines impios ac profanos, quales celebantur à gentilibus innumeri.* Voſſius de origine & progr. idolol. lib. 1. cap. 41. pag. m. 293.

bafoüé. Voilà l'image de la conduite des Paiens à l'égard de Dieu. Ils ſe ſont revoltez contre lui, & après l'avoir chaſſé du ciel, ils ont ſubſtitué en ſa place une infinité de Dieux chargez de crimes, & ils leur ont donné pour chef un Jupiter fils d'un uſurpateur, & uſurpateur lui-même, pere charnel de pluſieurs batards, Sodomite &c. N'étoit-ce pas flétrir & deshonorer le caractere divin, expoſer au dernier mepris la nature & la majeſté divine, en un mot ajoûter au meurtre les calomnies infamantes, & attenter à l'honneur après avoir maſſacré?

§. XCVII.

Seconde objection. *L'Atheïſme étant un peché de malice eſt plus injurieux à Dieu que le polytheiſme qui eſt un peché d'ignorance.*

Vous m'objectez en ſecond lieu que la malice eſt le caractere de l'Atheïſme, mais que l'idolatrie Paienne étoit un peché d'ignorance, d'où vous concluez que Dieu eſt plus ofenſé par les Athées que par les Paiens. Une ofenſe malicieuſe n'eſt jamais involontaire, elle eſt toûjours dirigée par une intention remplie de haine ou de mepris: les pechez d'ignorance ſont ordinairement involontaires, quelquefois même ils ſont joints à une bonne intention. Or comme les Paiens étoient bien intentionnez quant à la Divinité en general, qu'ils la cherchoient avec un defir ſincere de la ſervir, & de l'adorer, & qu'aiant cru l'avoir trouvée dans des objets qui n'étoient pas Dieu, ils l'ont honorée ſelon leurs faux prejugez autant qu'il leur a été poſſible, il faut deplorer leur ignorance, mais en même tems il faut reconoître qu'ils n'ont point ſçu qu'ils erroient. C'eſt ce qu'on ne peut pas dire des Athées, ils attaquent malicieuſe-

ment la notion de Dieu qu'ils sentent, & dans leur cœur, & dans leur esprit, ils s'efforcent de l'étoufer, ils agissent en cela contre leur conscience, & seulement par le motif de se délivrer d'un joug, qui les empêche de s'abandonner à toute sorte de crimes. Ils livrent donc la guerre à Dieu directement & immediatement, & ainsi l'injure qu'ils font au souverain être est plus ofensante que l'injure qu'il recevoit des adorateurs des idoles.

J'ai abregé vôtre discours, mais j'en represente toute l'énergie, & je suis certain que vous ne vous plaindrez pas que j'aie énervé vôtre seconde objection. Vous aurez aparemment plus de sujet de vous plaindre que je la refute trop bien.

§. XCVIII.

Premier defaut de la seconde objection. Elle renverse l'état de la question.

Le premier defaut que j'y trouve est qu'elle renverse tout l'état de la question. Vous supposez qu'en comparant les Paiens avec les Athées, je n'ai pretendu parler que des Athées que l'on nomme de pratique, & cependant je les ai exclus (1) de toute cette dispute; car j'ai declaré très-expressement, que je ne voulois point parler des Athées qui (2) ont *étouffé malicieusement la connoissance* de Dieu *afin de s'abandonner à toute sorte de crimes sans nul remors.* Ainsi, Monsieur, vôtre objection est le sophisme que l'on nomme dans l'école, *ignoratio elenchi*, *ignorance de ce qu'il faut refuter.* Je puis convenir de toutes les propositions de vôtre argument sans prejudicier à ma these le moins du monde. Que les Athées dont vous parlez soient plus mechans que les idolatres,

(1) *Voiez ci-dessus pag.* 364. 446.

(2) *Pensées diverses ch.* 118. *pag.* 347.

res, que leurs crimes de leze-majeſté divine ſoient plus injurieux au vrai Dieu que ceux des Paiens, peu m'importe, cela ne regarde point l'opinion que j'ai ſoutenuë. Je n'ai aucun interêt à demeler avec vous ſur ce point-là. C'eſt auſſi ce qui me diſpenſe d'examiner, ſi vous êtes bien fondé dans vos excuſes de l'idolatrie. Vous extenuez beaucoup ce crime-là, vous n'y trouvez point de malice, mais ſeulement une erreur involontaire. La Sainte Ecriture ne nous permet pas cette indulgence : elle foudroie l'idolatrie comme un péché abominable: les Saints Peres ont imité ce ſtyle-là. C'eſt à vous à voir comment vous demelerez cette fuſée. Je m'écarterois trop de mon ſujet ſans neceſſité ſi j'entreprenois de vous prouver, qu'il y a bien des illuſions dans vôtre hypotheſe du polytheïſme.

§. XCIX.

Second defaut de la ſeconde objection. Elle ſupoſe qu'il n'y a que des Athées pratiques.

Le ſecond defaut que je trouve dans vôtre objection eſt que vous ſupoſez comme un fait certain, que tous les Athées ſont de ceux qu'on nomme pratiques. Ces Athées-là ſont perſuadez qu'il y a un Dieu, mais ils vivent comme s'ils ne croioient point qu'il y en eut, & ils tâchent d'éfacer de leur eſprit la perſuaſion de l'exiſtence divine: elle les incommode dans la jouïſſance de leurs plaiſirs criminels: c'eſt pourquoi ils voudroient croire qu'il n'y a point de Dieu, & ils s'efforcent d'y parvenir. Ils s'étourdiſſent quelquefois, ils endorment & ils endurciſſent leur conſcience, mais elle ſe reveille de tems en tems, & ils ne viennent jamais à bout d'éfacer l'empreinte de Dieu que la nature a gravée dans leur cœur. Ce trait ne

lâche point priſe quelque fortement qu'ils le ſecouëent afin de le faire tomber: (1) *qualis conjecta cervæ ſagittæ . . . . . hæret lateri lethalis arundo.* Voilà le portrait (2) qu'on nous donne ordinairement des Athées de pratique. On nomme Athées ſpeculatifs ceux qui ne ſont point perſuadez de l'exiſtence de Dieu. Je ne vous nierai point que pluſieurs Auteurs ne diſent, qu'il n'y a point d'Athées de cette derniere claſſe; mais je pourrai neanmoins vous ſoutenir que vous n'avez pas du vous fonder ſur l'hypotheſe de ces Auteurs-là en argumentant contre moi.

Vous avez du vous mettre à la place de ceux qui m'ont propoſé l'objection (3) que j'ai refutée. Or ils ſupoſent qu'il peut y avoir (4) des Athées ſpeculatifs, & comme c'eſt ſur cela que leur objection, & la reponſe que j'y ai faite ſont fondées, vous avez été obligé de m'attaquer en ſupoſant le même principe qu'eux; car de quoi vous ſerviroit-il de faire voir que mes reponſes ne ſont point juſtes, ſi on les compare à des objections que je n'ai point euës à refuter? Ne me doit-il point ſufire qu'elles ſatisfaſſent aux dificultez qui m'avoient été propoſées? Il faloit donc me prouver que la même eſpece d'Athées dont il avoit été queſtion entre ceux avec qui je diſputois & moi, étoit pire que les Paiens. Sans cela vôtre inſtance ne pouvoit être que mauvaiſe. Or bien loin de prouver une telle choſe vous me propoſez une autre claſſe d'Athées extrêmement diferente de celle-là, vous me la propoſez, dis-je, comme la ſeule qu'il y ait au monde. Pardonnez moi ſi je vous dis que c'eſt chercher ſon adverſaire où l'on ſait qu'il ne ſera pas.

(1) *Virgil. Æn. lib. 4. v. 69.*

(2) *Voiez Mr. Turrettin au 1. tome de ſon cours de theologie pag. 183. 184. édit. de Geneve 1679.*

(3) *Celle du chap. 102. des Penſées diverſes.*

(4) *Ils pretendent que s'il n'eût point paru de Cometes le monde ſeroit tombé dans l'Atheïſme. C'eſt ſupoſer que peu à peu l'on ſeroit tombé dans l'oubli de Dieu, & que l'inſtruction paternelle ſur cet article auroit ceſſé. L'Atheïſme étoit donc alors ſpeculatif. Voiez ci-deſſus p. 447.*

§. C.

Diverſité de ſentimens ſur la queſtion s'il peut y avoir des Athées ſpeculatifs.

Une autre raiſon vous devoit porter à n'aſſûrer pas qu'il n'y a que des Athées de pratique; c'eſt que vous ne pouvez pas donner cela comme un fait certain, mais tout au plus comme un fait que le ſentiment de pluſieurs graves Auteurs a rendu probable. Savez vous bien, Monſieur, que lors qu'on n'opoſe à ſes adverſaires que des probabilitez, on ne gagne preſque autre choſe que d'alonger les diſputes, & que de les rendre ſi prolixes qu'elles laſſent ou qu'elles degoûtent les lecteurs. Penſez-vous que je ne puiſſe vous repondre par une probabilité auſſi grande que celle que vous m'avez objectée? Tant d'Hiſtoriens qui diſent que l'on a trouvé dans le nouveau monde pluſieurs païs ſans religion, tant d'Auteurs fameux qui ſoutiennent que l'ignorance de Dieu eſt quelquefois invincible, ne rendent-ils pas auſſi probable ce que vous niez, que le ſauroit être ce que vous afirmez?

L'autorité de vos témoins ſeroit plus conſiderable s'ils ſoutenoient qu'il n'y a que fort peu d'Athées; car on pourroit preſumer qu'ils ont conu ce petit nombre de gens, qu'ils les ont ſondez juſques au vif, & qu'en les tournant de tous côtez ils ont certainement decouvert que leur Atheïſme étoit ſeulement pratique. Mais quand on les voit deplorer que le nombre des Athées ſoit ſi prodigieux, on ne ſauroit s'imaginer qu'ils les conoiſſent perſonnellement, ni même que ſur des conjectures tant ſoit peu circonſtantiées ils aient developé ce qui ſe paſſe dans le cœur de la plupart de ces impies. On a donc lieu de croire qu'ils en parlent à vuë

de païs. Le moien donc de s'assûrer sur leur parole qu'en effet il n'y a personne qui ne croie l'existence divine, & que ceux qu'on nomme Athées ne sont que des scelerats, qui s'éforcent par une malice furieuse de se defaire de la persuasion qu'il y a un Dieu?

(1) *George Pacard, theologie naturelle pag. m. 56.*

(2) *Id. ib. pag. 59. 60.*

(3) *Id. ib.*

(4) *Un autre Ministre qui sous le nom de Barnab Canephius publia en 1582. un livre intitulé* Atheomachie, *dit dans sa preface qu'en poursuivant le cours de sa vocation il a rencontré entre plusieurs autres empeschemens*

Un Ministre François qui écrivit contre les Athées l'an 1574. intitula ainsi le 2. chapitre : (1) *Es cœurs des hommes est naturelement empraint un sentiment de divinité qui ne peut estre entierement esteint, & effacé par la malice des reprouvez.* Voilà donc un homme qui nie entierement l'existence des Athees speculatifs. *Qu'on face recerche par tout l'univers*, dit-il (2) *qu'on examine tous les siecles passez, qu'on lise toutes les histoires tant antiennes que modernes, qu'on escoute ceux qui viennent de l'Amerique, & terres Neufues, ils tesmoigneront tous qu'a present & des tousjours la religion a eu, & a lieu entre les humains. Vrai est que le sentiment de divinité est estouffé en quelques uns par leur malice: mais il n'est pas totalement esteint.* Par ces *quelques-uns* il n'entend pas un petit nombre de gens: il venoit de dire „ (3) C'est „ donc merveilles de voir TANT D'HOMMES „ mentir a eux mesmes, lesquels au lieu de „ nourrir, & entretenir ceste semence, ce „ qu'elle puisse venir a maturité, pour en re„ cueillir fruit; entant qu'en eux taschent de „ la suffoquer & esteindre. „ Il assûre dans son épitre dedicatoire qu'*au commencement de son ministere il a eu a combatre* (4) *plustost contre les* Epicuriens, & les Athées que contre les Catholiques Romains. *Nous voions la terre*, continuë-t-il, *& notamment ce Roiaume couvert*

(1) *de*

une large pepiniere de bourgeons d'amertume, c'est assavoir d'Atheisme brutal, de blasphemes horribles, & d'un prophane mespris de Dieu.

(1) *de Deiſtes, Epicuriens, Atheiſtes & autres tels monſtres.* Il parle encore plus fortement dans la preface: „ (2) Or ne faut il pas ſeulement „ dire qu'il y a fort peu d'hommes qui façent „ eſtat de ceſt (3) avertiſſement, ains pluſtoſt „ faudroit a pleine bouche deplorer leur ſtupi- „ dité, voire leur brutalité. Car la terre ne „ ſouſtint ni ne nourriſt oncques tant d'hom- „ mes corrompus, & profanes; l'impieté n'euſt „ jamais la vogue de la façon; ſiecle ne s'eſt „ paſſé auquel les Eſprits des hommes aient „ eſté ſi prodigieux qu'ils ſont a preſent. Les „ uns ſont Deiſtes, les autres Epicuriens, & la „ plus part Athées.„

Je vous demande s'il avoit conu perſonnellement tous ces impies? Ne me repondez pas qu'il ſuffiſoit qu'il eut diſputé avec trois ou quatre, & que comme par un ſeul artifice des Grecs (4) on pouvoit juger de tous les autres, il pouvoit auſſi juger du caractere de tous les Athées par celui de deux ou trois. O le beau moien de ſe tromper! Les hommes ſont plus diferens les uns des autres par l'eſprit que par le viſage. Ils vont à la même fin par mille ſortes de routes. Il n'y a point de conſequence à tirer des motifs de l'un aux motifs de l'autre.

Mr. Turrettin eſt un de vos plus illuſtres témoins. Il decide (5) qu'il n'y a point d'Athées de ſpeculation, mais en même tems il avouë que nôtre ſiecle eſt très-fecond en Athées: (6) *Quæſtionem hanc* (de Dei exiſtentia) *neceſſariam reddit hodie Atheorum, quorum nimis ferax eſt ſæculum hoc corruptiſſimum, execrabilis veſania, qui clariſſimæ hujus veritati impie refragari non erubeſcunt. . . .* (7) *Cum tantus ſit hodie in mundo Atheorum numerus, minus primâ fronte videri poterit, quòd tales dari, vel in dubium revocari poſſit, vel negari.* Je ne devrois pas vous parler de Mr. Heidanus: il n'a

(1) *Conferez avec ceci les paroles de Vivet rapportées dans le Dict. hiſt. & crit. à la remarque D de ſon article.*

(2) *Pacard ib. pag.* 17.

(3) *C'eſt-à-dire de ce que Platon exhorte les hommes d'aller à Dieu.*

(4) *Accipe nunc Danaum inſidias & crimine ab uno Diſce omnes.* Virg. Æn. lib. 2. v. 65.

(5) *Franciſc. Turrettinus, theol. elenct. part.* 1. *loco* 3. *pag.* 184.

(6) *Id. ib. pag.* 175.

(7) *Id. ib. pag.* 183.

point été decisif comme Mr. Turrettin. Il étoit en qualité de Cartesien un grand promoteur de l'idée innée : il lui est desagreable qu'il y ait tant de relations qui afirment que l'on a trouvé des peuples athées ; il voudroit bien (1) les rendre douteuses : mais en depit de ses biais & de ses detours on conoît manifestement, qu'il accorde (2) qu'il y a de veritables Athées. Il se contente d'établir qu'ils ne sont pas fort nombreux en comparaison des Athées de pratique, qui tâchent de se delivrer de la croiance qu'il y a un Dieu, (3) parce qu'étant fort criminels il leur conviendroit qu'il n'y en eût pas ; car il n'y a point d'autres gens, continuë-t-il, (4) qui nient l'existence de Dieu que ceux à qui il seroit utile qu'il n'y eût point de Dieu. Cela signifie clairement, 1. Que la crainte des enfers porte les grans scelerats qui savent qu'ils ont merité la damnation éternelle, à effacer de leur cœur la persuasion, non pas de Dieu simplement, mais de sa justice. 2. Qu'il n'y a que de telles gens, qui se delivrent de cette persuasion. C'est donc par un tel motif qu'Epicure, que le Poëte Lucrece, que Pline ont nié la providence. Mais comment cela se peut-il dire? N'étoient-ils pas plus vertueux que la plupart des Paiens les plus credules? Mr. Heidanus ne savoit-il pas que Benoît Spinoza, & ceux qui philosophoient auprès de lui étoient d'une vie plus irreprochable que quantité d'orthodoxes? Mais continuons de le citer. Il deplore que l'Atheïsme se soit glissé au Septentrion, & que l'Occident n'en soit pas moins infecté que l'Orient, que ce soit un mal qui a penetré dans toutes les Cours, & qui se communique à tous les ordres ; que personne ne puisse passer

(1) *Heidanus de origine erroris pag.* 183.

(2) *Talium Atheorum* (practice) *omni tempore est magnus proventus atque ex hoc fonte verus Atheismus etiam aliquando ortum habet.* Id. ib. pag. 181. *Voiez ce qu'il a dit dans un autre livre & que je rapporte dans mon Diction. à la remarque L de l'article* Maldonat.

(3) *Id. ib. pag.* 252.

(4) *Nemo enim Deum non esse credit, nisi cui Deum non esse expedit.* Id. ib. pag. 253.

paſſer pour fin politique ſans avoir été inſtruit dans ce pernicieux college. Il encourage les Magiſtrats à exterminer ce monſtre : (1) *Et tamen hoc impietas inter non minimas ſeculi noſtri calamitates numeranda venit, quæ contagione ſua ſerpſit ad Septentrionem noſtrum, & peregrino calore illum infecit, ut ne Orienti aliquid concedat Occidens. Etenim pervaſit omnes aulas, curias, omnes hominum ſtatus & ordines ſalutat, & quaſi magiſtra docens, minervâ ab omnibus exigit, ut nemo cati Politici nomen geſtare dignus videatur, niſi hujus ſchola factus diſcipulus. Quod niſi Deus hoc malum compeſcat, & Magiſtratuum cura advigilet, ut in herba opprimatur hoc lolium; verendum, ne tandem vitalia exedat.* (1) *Id. ib. pag. 257.*

Vous pourriez-vous ſervir de ce Docteur comme d'un demi-temoin, mais on ne vous le conſeilleroit pas ſi l'on avoit bien examiné tout ce qu'il a dit ſur la matiere. Il a eu bien plus en vuë de recueillir beaucoup de choſes, que de les lier enſemble dans une bonne harmonie, & que d'en tirer des conſequences qui fuſſent juſtes, & qui ne s'entrechoquaſſent pas. Il raporte (2) tant de cauſes de l'Atheïſme qui peuvent tromper l'eſprit ſans qu'une conſcience chargée de crimes leur donne des lettres de recommandation, qu'on doit s'étonner qu'il ne mette en ligne de compte que l'interêt d'éviter l'enfer. Ignoroit-il que l'eſprit de l'homme eſt aſſez foible pour choiſir (3) la fauſſeté preferablement à la verité ſans que les maladies du cœur y mêlent leurs influences, & ſur tout lors que les objets ne tombent pas ſous les ſens, & que leur nature eſt infinie? (2) *Ibid. lib. 4. cap. 2. & ſeq.* (3) *C'eſt-à-dire entant que revetuë des aparences de la verité pendant que la verité ſe preſente ſous la forme de la fauſſeté.*

S'il vous donnoit ſon temoignage à pur & à plein comme font les (4) deux Miniſtres dont j'ai cité les paroles, vous n'en ſeriez guere plus avancé. Il ſeroit ſujet aux mêmes reproches que les autres: ſondoit-il les reins & les cœurs? Avoit- (4) *George Pacard, François Turrettin.*

Avoit-il vu ce qui se passoit dans l'ame de tant de gens qu'il accuse? Les connoissoit-il par leur nom? Les avoit-il frequentez & catechisez?

Mais je veux que ces reproches ne soient point valables: qu'y gagnerez-vous? Ne puis-je pas vous citer des gens de grand poids, qui ont reconu un Atheïsme speculatif à quoi le defaut d'instruction, & non la malice avoit servi de berceau.

Si cela étoit necessaire, je vous nommerois plusieurs Ecrivains illustres qui ne doutent nullement de la verité des relations, où l'on afirme qu'il s'est trouvé des peuples athées dans le nouveau monde. Je me contenterai de vous citer Mr. Arnauld, son autorité est d'autant plus considerable qu'il n'a jamais favorisé les opinions relachées, & qu'il a été un fort grand esprit: „ (1) Tous ceux qui nous ont „ donné l'histoire des Antilles demeurent d'ac„ cord, qu'avant qu'elles eussent esté découvertes par les Chrestiens, tous les habitans „ de ces Isles estoient dans une profonde igno„ rance de Dieu, n'en connoissant & n'en ado„ rant ni de vray ni de faux, & qu'ils n'avoient „ personne dont ils pussent en estre instruits, „ tous leurs voisins estant dans la mesme igno„ rance„. Il avouë donc qu'il y a eu des nations entieres coupables de l'Atheïsme speculatif; or tant s'en faut qu'il les accuse d'être tombées, ou de s'être maintenuës malicieusement dans cet état, qu'il prouve (2) qu'elles ont été privées *des moiens suffisans pour conoître Dieu*, & qu'elles seroient excusables si la doctrine des Jesuites touchant l'ignorance invincible étoit vraie. La raison sur quoi il se fonde pour soutenir que cet Atheïsme n'est point innocent est (3) qu'il le regarde comme une peine du peché originel. Comme donc il supose qu'une ignorance qui est la suite du peché originel

(1) *Arnauld 4. denonc. du peché philosoph. p. 35.*
(2) *Id. 2. denonc. du peché philos. pag. 89. & suiv. Voiez ci-dessus pag. 242.*
(3) *Pour juger de la qualité des pechez de tant de peuples qui ont esté privés de la connoissance du vray Dieu, il ne sert de rien de sçavoir, s'ils ont eu, ou s'ils n'ont pas eu des moiens humains pour le connoître. Car s'ils en ont eu, leur ignorance a esté un peché; & s'ils n'en ont point eu, c'a esté une*

ni ne diſculpe pas, il conclut que l'ignorance de Dieu eſt puniſſable lors même que l'on a manqué de tous les moiens ſufiſans de connoître Dieu, & qu'elle ne coule pas des defauts particuliers (1) à une perſonne, mais ſeulement du vice commun à tous les enfans d'Adam.

peine du peché. Et en l'un & l'autre cas on ne peut nier ſans erreur qu'ils n'aient violé la loy de Dieu en faiſant ce qu'elle défend, quoy qu'ils ne l'aient pas connue. Id. 1. denonciat. pag. 46. *Voiez auſſi la 2. denonciat. pag.* 85.

Si quant à l'aveu de l'Atheïſme de quelques peuples Americains, je me contente de vous alleguer Mr. Arnauld, ſans joindre à ſon temoignage celui de quelque fameux Miniſtre (2), comme il me ſeroit aiſé, il n'en ſera pas de même quant à l'invincibilité de l'ignorance de Dieu. L'autorité d'un Theologien Proteſtant vous paroîtra plus reſpectable que celle d'un Docteur de Sorbonne: c'eſt pourquoi je vais vous citer un ſavant Miniſtre, qui reconoît que certains Athées ſeroient innocens, ſi l'ignorance invincible diſculpoit les hommes. Il ſe ſert de cette conſequence pour refuter les privileges que l'on voudroit attacher à l'ignorance invincible. Voici ſes paroles: „ (3) Dans cette ſuppoſition, „ l'ignorance invincible s'étend à toutes choſes; parce qu'il n'y en a pas une ſeule, ſur „ laquelle on ne trouve des difficultez qu'on „ ne peut léver: Il y aura une ignorance invincible repanduë ſur l'exiſtence de Dieu; „ car combien de difficultez peuvent naître „ dans l'eſprit d'un Athée de ſpeculation; & „ une ame qui n'aura pas la force de digérer „ les objections que lui fait un Sophiſte, & qui „ par cette foibleſſe, fera profeſſion ouverte „ d'im-

(1) *Voiez la 2. denonciation pag.* 86.

(2) *Multa* (gentium barbararum) *ne cogitans quidem ſe peccatores eſſe, nec Deum ullum adorant, nec ullum nomen habent, quo Deum exprimant; quod de Braſilienſibus notavit Clariſſ. Vir Joannes Laetius noſter in eximio opere.* Frider. Spanhem. exercitat. de gratia univerſali to. 1. pag. 569. *Voiez auſſi pag.* 655.

(3) *Baſnage traitté de la conſcience liv. 1. ch. 6. pag.* 72. 73. *édit. d'Amſt.* 1696.

„ d'impiété, ne laissera pas d'être couronnée „ dans le Ciel, comme les Martyrs du Dieu „ Vivant: On a beau dire, on ne peut exemp„ ter l'Atheïsme de l'ignorance invincible „ & innocente, puisqu'il peut se trouver sur „ cette matiere, des difficultez réelles, in„ surmontables à certains esprits.„ Vous voiez que c'est aller beaucoup plus loin que Mr. Arnauld; car on ne s'arrête point aux Athées qui n'ont jamais entendu parler de Divinité, on parle de ceux qui ont fait des discussions sur l'existence divine, & comparé preuve à preuve, objection à objection, & l'on convient que de bonne foi ils pourroient prendre le mauvais parti; car ceux qu'on refute ne pretendent pas disculper l'ignorance volontaire.

Un autre Ministre, celui-là même qui a tant crié contre mes Pensées diverses, avoit déjà proposé cette objection à ceux qu'il croit être trop favorables à l'ignorance invincible. Il (1) observe que les Cannibales *ne connoissent aucune religion, aucune distinction de bien ni de mal*; que (2) *leur ignorance est invincible par rapport à leur naissance & à leur éducation. Nés & élevés comme ils sont, il est moralement impossible qu'il soient autres qu'ils sont*, & s'il étoit vrai que *la suffisance de la notification se dut toujours mesurer par rapport aux préjugés, à l'éducation, & aux autres obstacles externes*, il seroit *certain que ces Cannibales* n'auroient *reçu aucune notification suffisante par rapport à leur état, des loix de la nature & de l'existence d'un Dieu qui veut être adoré, & par conséquent ils* ne seroient *en façon du monde coupables, & ne sauroient être justement punis.* (3) *Ils ne commettent rien contre la conscience, car ils croient de bonne foi que tout est permis.* Il soutient (4) que si l'ignorance de bonne foi disculpe dans le cas même d'infidelité, elle disculpe les Athées; car il croit

(1) *Jurieu, des Droits des deux souverains pag. 54. édit. de Rotterd. 1687.*

(2) *Id. ib. pag. 55.*

(3) *Id. ib. pag. 56.*

(4) *Id. ib. pag. 61.*

que

que l'Atheiſme de bonne foi eſt revetu dans l'eſprit d'un Athée de toutes (1) les livrées de la verité, (2) qu'*un Athée n'eſt point blaſphemateur ſelon ſa propre doctrine*, que *quand il offenſe Dieu par des paroles d'incredulité & d'Atheiſme, il n'offenſe qu'une chimere & un être de raiſon ſelon ſa penſée*, & que puis qu'il a (3) *un ſentiment interieur qu'il n'y a point de Dieu, qu'il ſent cela dans ſon interieur*, on ne peut point dire qu'il n'a point de conſcience.

(1) *Il y a* de tous les droits *dans l'original: mais ſans doute l'Auteur vouloit dire* livrées.

Vous voilà condamné hautement par deux Miniſtres. Ils reconoiſſent des Athées qui ſe trompent de (4) bonne foi, & qui ſont par conſequent d'une autre eſpece que ceux que vous m'alleguez.

Si on lit toute la page on voit qu'il a du s'exprimer ainſi, comme il le fait pag. 64.

De peur qu'on ne croie que le dernier de ces deux Miniſtres n'a parlé ainſi, que dans la chaleur de la diſpute, & que l'équité demande que je ne me prevaille pas de ce qui peut lui être échapé en ce moment-là, & que peut-être il auroit nié le lendemain s'il avoit eu à écrire ſur une matiere diferente, je vous prie d'obſerver qu'il avoit deja ſoutenu la même choſe, & qu'il l'a ſoutenuë depuis: (5) *Si le menſonge traveſti peut entrer dans les droits de la verité, il s'enſuivra qu'un* ATHE'E DE BONNE FOY *eſt en droit de blaſphemer contre Dieu, de dire que ce qu'on apelle Dieu eſt un fantoſme vain, & une Idole de nôtre imagination.* Selon les principes de la tolerance „(6) UN ATHE'E „ DE

(2) *Id. ib. pag.* 62.

(3) *Id. ib. pag.* 65.

(4) *En prenant ce mot dans le ſens du commentaire philoſophique ſur* contrain les d'entrer, *où l'on declare en toute occaſion, que ceux qui errent parce qu'ils ont negligé de s'inſtruire, ou qu'ils ont examiné les raiſons du pour & du contre ſans une intention ſincere de decouvrir la verité, mais plutôt avec le deſir de ſe confirmer dans leurs prejugez pour l'interêt de quelque paſſion, n'errent pas de bonne foi.*

(5) *Id. ſyſteme de l'Egliſe pag.* 184. *édit. de Dordrecht.* 1686.

(6) *Id. tableau du Socinianiſme pag.* 320. *édition de la Haie* 1690.

„ DE BONNE FOI qui a cherché Dieu, qui a „ trouvé que le monde eſt Dieu, & qu'il n'y „ en a point d'autre, en eſt quitte pour cela ; „ *voilà ſa verité toute trouvée.*„ Vous voiez donc que je vous allegue non pas un ſentiment paſſager de ce Miniſtre, mais ſes dogmes arrêtez, digerez & bien conſtans.

§. CI.

Sentimens des Scholaſtiques ſur l'exiſtence de l'Atheiſme ſpeculatif & quelquefois innocent.

Je puis ajoûter qu'il y a pluſieurs celebres Theologiens de la Communion Romaine, qui ont enſeigné publiquement qu'il ſe peut trouver des hommes, en qui l'ignorance de toute Divinité n'eſt pas une faute. Vous me direz que cette propoſition eſt très-éloignée de la verité. Soit, mais elle ne laiſſe pas de vous faire voir que vôtre ſupoſition n'eſt pas veritable évidemment ; car ſi elle l'étoit, la ſupoſition contraire ſeroit évidemment fauſſe, & par conſequent abandonnée de tous les Theologiens. Vous voiez donc que vôtre hypotheſe eſt une choſe problematique, elle eſt donc ici très-defectueuſe, très-infructueuſe.

(1) *Non eſt per ſe notum nobis Deum eſſe, ſeu quod idem eſt, hæc propoſitio, Deus eſt, non eſt per ſe nobis nota.* Joannes Puteanus in Summam D. Thomæ pag. 22. edit. Toloſ. 1627.

Le mepris que vous avez pour les Scholaſtiques me fait croire, que vous ignorez qu'on ait ſoutenu ce que je viens de vous dire touchant l'innocence de certains Athées. Je me crois donc obligé d'en venir aux citations. Je ne commencerai point par un Caſuiſte relaché, mais par un Moine de l'Ordre de Saint Auguſtin, Ordre qui ne ſympathiſe pas beaucoup avec les Jeſuïtes.

Jean du-Pui Profeſſeur roial en Theologie dans l'Univerſité de Toulouſe ſoutient (1) que l'exiſtence de Dieu, ou ce qui eſt la même choſe,

choſe, cette propoſition, *il y a un Dieu*, ne nous eſt point connuë par elle-même. Il le prouve par ſept raiſons dont la derniere eſt l'autorité des Docteurs, Thomas d'Aquin, Cajetan, Bannez, Gregoire de Valence, Molina, Sumel, Suarez, Gillius. Il remarque que ce dernier a cité en confirmation un nombre innombrable de Scholaſtiques & de Philoſophes. Il s'objecte que Saint Jerome, Iſidore, Gregoire de Nazianze, Jean Damaſcene, & pluſieurs autres Peres aſſûrent communement que la nature nous imprime la connoiſſance de la Divinité. Il repond qu'ils ont ſeulement voulu dire, (1) qu'il eſt au pouvoir d'un chacun de rechercher la connoiſſance de Dieu par l'examen des creatures, ce qu'il accorde volontiers, mais que cependant cette connoiſſance ne ſera jamais diſtincte. Aiant repondu à une ſeconde difficulté, il tire de ſa doctrine precedente cette concluſion, qu'il y a tel homme en qui d'ignorer qu'il y a un Dieu n'eſt pas une faute: (2) *Colliges ex iſtis poſſe dari ignorantiam inculpabilem in aliquo de exiſtentia Dei tatis.*

Le fameux Caramuel remarque que les plus illuſtres Theologiens aſirment, que l'ignorance de Dieu eſt quelquefois invincible. C'eſt la même choſe ſelon eux que d'être exempte de faute. (3).

Un peu avant que Mr. Arnauld denonçât le peché philoſophique, le Pere de Reux Jeſuïte Profeſſeur en Theologie à Louvain y fit ſoutenir (4) cette theſe: (5) *Quamvis exiſtentia Dei etiam populariter ſit demonſtrabilis, non modò tamen non eſt propriè per ſe nota quoad nos, ſed etiam fieri poteſt, ut ab homine ordinariis tantùm*

(1) *Docent Patres iſti & alii multi in poſſeſſo cujuſlibet noſtrum of. ſe inveſtigare Dei cognitionem ex meditatione rerum creatarum, quod nos ultro fatemur. Cognitio tamen iſta nuſquam erit diſtincta, licet tantum confuſa.* Id. ib. pag. 23.

(2) *Id. ib.*

(3) *Voiez Mr. Arnauld* 1. *denonciat. du peché philoſoph.* pag. 48. 49.

(4) *Au mois de Decembre* 1688. *Arnauld ibid. pag.* 5. & 6.

(5) *Voiez Mr. Ar-*

tùm divinæ gratiæ auxilio prævento ignoretur (1) *tantisper inculpatè*. C'eſt-à-dire, „ Quoy que „ l'exiſtence de Dieu ſe puiſſe demonſtrer d'u„ ne maniere proportionnée à l'intelligence „ du peuple: il eſt vrai neanmoins que non „ ſeulement elle n'eſt pas proprement con„ nue par elle-même à l'égard de nous; mais „ qu'il ſe peut faire qu'elle ſoit ignorée pour „ peu de tems par un homme aidé ſeulement „ des ſecours ordinaires de la grace ſans qu'il „ y ait de ſa faute.„

Un Ecrit (2) publié par les Jeſuïtes contre la denonciation de Mr. Arnauld, porte que le Pere de Reux n'aprouve point toute la doctrine denoncée, *Qu'il n'y a que* 3. *articles que ce Pere ſoutient ſur ce ſujet avec la plus grande partie de ſes Confreres, & des Theologiens. Le* 1. *que l'exiſtence de Dieu peut être ignorée pour quelque peu de temps ſans péché*, inculpatè, *par des perſonnes qui ont l'uſage de la raiſon.* Je n'ai pas aſſez ſuivi cette diſpute pour pouvoir vous dire de quelle maniere on pretend, que l'Atheïſme peut paſſer de l'état de non criminel à l'état de criminel. Mr. Arnauld ſoupçonne (3) que le mot *tantiſper* eſt un artifice, & il montre (4) par tant de raiſons que les moiens ſufiſans divins & humains pour conoître Dieu ont manqué aux peuples de l'Amerique, qu'on ne peut guere comprendre, que s'ils ont ignoré Dieu *inculpablement* quelques années, ils ne l'aient ignoré *inculpablement* juſques à leur mort. Le Miniſtre qui a parlé (5) des Cannibales avouëroit tout cela, & ne le pourroit deſavouër.

(1) *Mr. Arnauld oublie ce mot* tantiſper *(apparemment par mégarde, voiez ſa* 2. *denonciation pag.* 28. 29.) *ce qui fit crier furieuſement contre lui. Voiez les mêmes pages de la* 2. *denonciation.*

(2) *Il ſe trouve à la fin de la* 2. *denonciation de Mr. Arnauld.*

(3) *Arnauld* 2. *denonciat. pag.* 81.

(4) *Ibid. pag.* 89. *& ſuiv.*

(5) *Ci-deſſus pag.* 474.

§. CII.

§. CII.

Reflexion ſur la maniere dont les Scholaſtiques ſuppoſent que l'Atheiſme ceſſe d'être innocent. Inutilité des methodes relachées d'expliquer la predeſtination.

Je m'imagine que l'expedient qu'on emploie ici reſſemble beaucoup à l'hypotheſe du Cardinal de Lugo, que j'ai raportée dans ſon (1) article; c'eſt-à-dire, que l'on ſupoſe que ces ſauvages de l'Amerique reçoivent de Dieu un ſecours extraordinaire par des graces, & par des illuminations interieures auſquelles s'ils ne repondent pas comme il faut, ils deviennent criminellement Athées, au lieu qu'auparavant ils l'etoient ſans qu'il y eut de leur faute. A ne regarder cette hypotheſe que d'un certain ſens on peut trouver pardonnables les erreurs qu'elle renferme, mais ſi on la conſidere d'un autre côté par où je ne l'enviſageai pas lors que je fis une addition à l'article *Lugo*, elle paroit horrible à moins que l'on n'y ajoûte cette circonſtance, c'eſt que ces ſauvages profitent du ſecours extraordinaire que Dieu leur fournit; car s'ils perſeverent dans leur état il ſe trouvera que ce ſecours extraordinaire n'aura ſervi qu'à les rendre criminels & plus malheureux. De ſorte que l'hypotheſe qui devoit ſervir à amplifier l'idée de la miſericorde de Dieu eſt plus capable en effet d'amplifier la notion de ſa rigueur, puis que ces graces, ces illuminations interieures n'ont fait qu'empirer l'état de ces malheureux; & que Dieu ſavoit très-bien qu'elles n'auroient point d'autre ſuite que celle-là. Mr. Arnauld (2) a très-bien pouſſé cette objection. Il eſt évident qu'un Medecin qui ne donneroit aucun remede auroit plus de charité, qu'un Medecin qui donneroit des remedes qu'il

(1) *Voiez le Dictionn. hiſt. & crit. à la page* xiii. *des additions du 2. tome à la 2. édition.*

(2) *Arnauld ubi ſupra pag.* 127. *& ſuiv.*

qu'il ſauroit certainement que la conſtitution du malade rendroit mortels.

Mais enfin, dira-t-on, ces graces ont pu ſauver les Americains. Mais, repliquera un autre, elles n'ont ſauvé perſonne, & Dieu ſavoit bien cela. Je me ſouviens ici d'une remarque qui fut faite ſur ce que les Stoiciens diſoient, que ſi l'homme ne ſe conduit pas ſagement, c'eſt ſa propre faute. On leur objecta que c'eſt toute la même choſe que perſonne ne ſoit ſage, & que perſonne ne puiſſe être ſage; car effectivement peu importe qu'on puiſſe aquerir un bien ſi jamais on ne le poſſede. Tous les habitans d'un certain païs peuvent être ſains, mais ils ſont toujours malades. Sont-ils moins malheureux que s'ils ne pouvoient jamais être ſains? (1) *Si ſtultitia conſenſu omnium philoſophorum majus eſt malum, quàm ſi omnia mala & fortuna & corporis extera parte ponantur: ſapientiam autem nemo conſequitur: in ſummis malis omnes ſumus, quibus vos optimè conſultum à Diis immortalibus dicitis. Nam ut nihil intereſt, utrum nemo valeat, an nemo poſſit valere: ſic non intelligo quid intereſt, utrum nemo ſit ſapiens, an nemo eſſe poſſit.* Ce ſont dans l'uſage deux choſes équivalentes, ſe vanter d'être infaillible, & croire qu'encore qu'on ſoit faillible, l'on ne ſe trompe jamais. Pareillement ce ſont deux choſes auſſi pernicieuſes l'une que l'autre dans la pratique, ſi l'on ne peut pas diſcerner la verité, & ſi l'on ſe trompe toujours quoi qu'on puiſſe la diſcerner. Il reſulte de là qu'une faculté (2) dont on ne ſe ſert jamais n'eſt point une choſe, qui faſſe nombre parmi les biens d'une perſonne, ce n'eſt qu'un zero, & neanmoins aiant été inutile dans cette vie, elle cauſera dans l'autre un mal éternel.

Concluez de là en paſſant que les voies les plus

(1) *Cicero de nat. Deor. lib. 3. pag. 669.*

Les paroles qui precedent celles-ci ont été citées dans le Dict. hiſt. & crit. vers la fin de la remarque E de l'article Pauliciens.

(2) *Il y a cet aphoriſme dans les Ecoles,* fruſtra eſt potentia quæ non traducitur in actum, *mais on l'embrouille par tant de diſtinctions que ce n'eſt plus qu'une chimere. Voiez* Thomaſii dilucidationes Stahlianas *pag. 94. & ſeq.*

plus radoucies qu'on puiſſe inventer ſur le myſtere de la predeſtination ſont celles, qui au bout du compte augmentent le plus les dificultez. Le mieux eſt d'adorer dans le ſilence ce profond abîme. C'eſt une pierre jettée dans vôtre jardin : vous ſuivez (1) les hypotheſes de Saumur, & je vous aprens, ſi vous l'avez oublié, que l'un de ceux qui écrivirent contre Mr. Amyraut lui ſoutint (2), que l'on donne une idée beaucoup plus foible de la bonté de Dieu lors qu'on parle d'une grace univerſelle deſtinée à tous les hommes ; mais que la plupart ne pourront pas accepter, que lors qu'on avouë que Dieu ne deſtine ſa grace qu'à ceux à qui il a reſolu de donner la force d'y conſentir. C'eſt toute la même choſe, diſoit le Theologien Particulariſte, de ne rien faire pour le ſalut des hommes, & que de les vouloir ſauver par des graces qui dependent d'une condition, que Dieu ſait certainement qu'ils n'accompliront jamais, & qu'ils ne pourront accomplir (3). Souvenez-vous, s'il vous plaît, que ſelon Mr. Amyraut ces graces-là ne ſerviront qu'à aggraver le malheur des incredules, *offerri* (virtutem mortis Chriſti) *quibus deſtinata non eſt non modo ad ſalutem nihil prodeſt, ſed damnationem & exitium aggravat, ob infallibilem incredulitatem* (4). Il objecte cela à ſes adverſaires, mais vous ne pouvez pas nier que ſa doctrine ne ſoufre la même dificulté. Mr. Spanheim le lui fit voir, (5) & lui ſoutint que ce n'eſt pas une con-

(1) *Voiez ci deſſus pag.* 403.

(2) *Frider. Spanhem. exercit. de gratia univerſ. to.* 2. *pag.* 1501. *& ſeq.*

(3) *Nec Dei ſapientis nec boni eſt victoriam illis deſtinare, vel acquirere ſub conditione fidei qui in æternum nec credituri ſunt nec credere poſſunt ſine dono ſuo quod tamen talibus largiri non vult. Adeoque talibus æque ad ſalutem conſequendam prodeſt, victoriam illis deſtinari vel acquiri ſub conditione fidei, ac nec deſtinari nec acquiri. Et revera ſi illis acquiſita fuiſſet, acquiſita fuiſſet ſub conditione præſtabili, vel conditionis ipſius præſtandæ gratia illis facta fuiſſet.* Id. ib. to. 1. pag. 280.

(4) *Amyrald. apud Spanhem. ib. pag.* 269.

(5) *Spanhem. ibid. pag.* 3.

conſequence qui doive paſſer pour abſurde: i en prouve la verité par des exemples tirez de la Bible (1). Nôtre pauvre raiſon ſe perd là-dedans: la foi doit être nôtre ſeul refuge.

Je finis ce chapitre par vous prier de prendre garde à la multitude des Docteurs qui ſont ici contre (2) vous. Si l'afaire étoit remiſe à la pluralité des ſufrages, vous perdriez ſans doute vôtre procés.

§. CIII.

Troiſiéme defaut de la ſeconde objection: elle compare irregulierement les Athées aux Polytheiſtes.

Voici encore un grand defaut dans vôtre ſeconde objection. Vous n'oppoſez aux idolatres que les Athées pratiques. Or ſelon vous les Athées de cette eſpece ſont les ſeuls qu'il y ait au monde, & ils voudroient bien ſecoüer le joug de toute Divinité, mais ils n'en peuvent venir à bout. Ils vivent par conſequent & ils meurent dans la perſuaſion actuelle qu'il y a un Dieu ou des Dieux. Il n'eſt donc pas plus vrai qu'ils ſont Athées, qu'il eſt vrai que des gens pauvres qui travaillent inutilement à devenir riches, ſont riches. Vous avez donc mal dreſſé la comparaiſon. Vous étiez obligé de la faire entre ceux qui croient, & ceux qui ne croient pas qu'il y ait des Dieux, & vous l'avez faite entre deux ſortes de gens qui croient les uns & les autres l'exiſtence de la Divinité. Ils diferent ſeulement en ce que les uns croient avec plaiſir, & les autres malgré eux. Vôtre parallêle ſeroit juſte ſi vous aviez le deſſein de comparer les idolatres qui le ſont volontairement avec les idolatres qui le ſont malgré qu'ils en aient, mais ce n'étoit pas vôtre inte

(1) *Voiez l'inſtitution de Calvin* lib. 3. cap. 24. n. 13. *Malderus à la page* 284. *de ſon* Anti-ſynodica *en a tiré ces paroles (avec d'autres paſſages des Theologiens Particulariſtes)* Ecce vocem ad eos (*reprobos*) dirigit, ſed ut magis obſurdeſcant, lucem accendit ſed ut reddantur cæciores; doctrinam profert ſed qua magis obſtupeſcant; remedium adhibet ſed ne ſanentur.

(2) *C'eſt-à-dire, par*

intention, & il eût été abſurde de ſe propoſer un tel parallèle. Je vous acorde qu'il fait trouver plus de malice & plus de rage contre la divinité dans les uns que dans les autres; mais cela prouve ſeulement qu'entre les perſonnes perſuadées de l'exiſtence divine il y en a dont l'impieté eſt plus grande que celle des autres. Qui l'a jamais nié? Il ne s'agiſſoit pas plus de cela entre vous & moi que du grand Mogol. *rapport à l'Atheiſme ſpeculatif.*

D'ailleurs il faut que je vous diſe que pour écarter du parallèle toute illuſion, il eſt neceſſaire de ſe fixer à quelque choſe de moins vague que l'idée que vous avez priſe. Laiſſons-là les peuples dont l'Atheiſme eſt apellé negatif, ils n'ont point rejetté ce qu'on a voulu leur aprendre de l'exiſtence divine. Perſonne ne leur en avoit parlé, ils ſont demeurez dans l'ignorance par le defaut d'inſtruction, & ſans nul deſſein. Parlons des particuliers qui ont donné dans l'Atheiſme poſitif, & ſupoſons qu'ils étoient nez dans Athenes (1), & que dès l'enfance ils avoient apris à honorer les faux Dieux, & qu'ils avoient conſervé juſqu'à l'age de 25. ans la perſuaſion où étoit le peuple. Supoſons qu'à l'age de 30. ans ils ne croioient aucune Divinité, & qu'aiant connu le ridicule des Dieux du Paganiſme, ils n'avoient trouvé rien de plus probable que de dire avec le Philoſophe (2) Straton que toutes choſes avoient été faites par une nature inanimée. Comparons les un peu avec les Atheniens qui étoient auſſi idolatres à 30. ans qu'à 25.

(1) *Voiez ci-deſſus dans le chapitre 74. une ſemblable ſupoſition.*

(2) *Vous trouverez quelque choſe de ſa doctrine dans mon Diction. à la remarque A de l'article* Spinoza. *Voiez auſſi la biblioth. choiſie de Mr. le Clerc to. 2. pag. 27. & ſuiv.*

Direz-vous que ces Athées ont effacé de leur cœur l'image de Dieu avec laquelle ils étoient nez, mais que les autres Atheniens l'ont retenuë? Vous auriez grand tort de dire cela, puis qu'il eſt certain que les idolatres n'ont point conſervé l'idée de Dieu que la nature leur pouroit avoir donnée. Ils ne connoiſſoient que de

faux Dieux, que des Dieux abominables, & ce ſeroit une impieté que de dire qu'ils étoient nez le cœur imprimé de l'image de ces Dieux; car ce ſeroit ſoutenir que le vrai Dieu avoit gravé dans leur cœur cette idée monſtrueuſe de divinité. Si nos ames ſont unies à nos corps avec l'empreinte de l'image de Dieu, il faut neceſſairement que cette image ſoit celle du vrai Dieu, & par conſequent les Atheniens idolatres étoient auſſi coupables que les Athées du crime d'avoir effacé de leur cœur l'idée de Dieu que la nature leur avoit donnée. Ils étoient privez de cette image tout autant que les Sectateurs de Straton. Juſques là donc vous ne pourrez pas trouver que l'injure qu'ils ont faite à Dieu ſoit moins ofenſante que l'Atheïſme.

Si vous me dites que ni les uns, ni les autres n'ont eu dans leur enfance l'idée du vrai Dieu, mais ſeulement celle des divinitez qu'on adoroit à Athenes, je vous repondrai qu'il s'enſuit de là que les Athées dont je parle, n'effacerent point de leur cœur l'image de Dieu, & qu'ils effacerent ſeulement l'image des fauſſes divinitez. Cette conduite étoit ſi juſte & ſi raiſonnable que Dieu ne pouvoit lui refuſer ſon aprobation. Il deteſte ceux qui adorent les idoles, il ne peut donc point trouver mauvais que l'on en conoiſſe la vanité, & qu'on en rejette le culte. Juſques là donc encore vous ne pouvez pas trouver que ces Athées aient fait un plus grand outrage à Dieu que les idolatres.

Si revenant à l'idée innée vous m'objectez que les idolatres n'en ont fait qu'une fauſſe aplication, mais que ces Athées l'ont abolie entierement, je vous repondrai que c'eſt une injure beaucoup plus atroce, & une malice beaucoup plus noire (1) de barboüiller, de defigurer une image, de l'expoſer en ſpectacle ridicule à tous

(1) *Voiez ci-deſſus pag. 440.*

tous les paſſans, que de la jetter au feu. Vous n'avez donc aucun ſujet de pretendre juſques ici que Dieu ait été plus ofenſé par les Athées, que par les Paiens; & ce n'eſt pas ſans raiſon que je pretens le contraire.

Vous me repliquerez ſans doute que les Athées ont rejetté les fauſſes divinitez ſans reconoître la veritable, qu'ils n'ont voulu avoir aucun Dieu, ni vrai, ni faux; mais que les idolatres n'ont point eu cette averſion, car ne pouvant trouver le vrai Dieu, ils ont voulu pour le moins avoir de faux Dieux. Trouvez-vous là, Monſieur, un morceau de parallèle qui ſoit utile à vôtre cauſe? Vous en jugez mal, permettez moi cette expreſſion. C'eſt le grand crime des Athées, je vous l'avouë, qu'après avoir ſi juſtement & ſi raiſonnablement dethrôné tous les faux Dieux, ils n'aient pas mis le veritable ſur le thrône, mais ce crime quelque criant qu'il puiſſe être, eſt une injure moins ſanglante pour le vrai Dieu que celle qu'il a reçuë des idolatres, qui après l'avoir dethrôné ont mis ſur ſon thrône les plus infames divinitez qu'il fut poſſible d'imaginer: les comparaiſons que j'ai données là-deſſus (1) ne vous ſont pas inconuës.

(1) *Voiez ci-deſſus pag.* 462.

Pour vous montrer d'une maniere plus preciſe les irregularitez de vôtre parallèle, je vais vous marquer comment il faut établir la comparaiſon.

Ces Athées Atheniens dont je vous parle, & les autres Atheniens ſe trouvoient exactement dans les mêmes termes pour ce qui regarde la rejection du vrai Dieu. Ils étoient privez également de la conoiſſance de ſa nature, & ils ne lui rendoient pas plus de culte les uns que les autres. Ils diferoient en ce que les uns n'adoroient point les idoles, & que les autres les adoroient. Cette diference eſt pleinement à l'avantage des Athées, c'eſt un très-grand cri-

me de moins: vous n'oseriez disconvenir que l'idolatrie paienne n'ait été une monstrueuse abomination, & infiniment odieuse au vrai Dieu.

C'est un grand defaut d'esprit de n'avoir pas reconu dans les ouvrages de la nature un Dieu souverainement parfait. Mais puis que les idolatres n'ont pas eu plus de conoissance de ce souverain être que les Athées, ce defaut n'est pas plus petit dans les uns que dans les autres. Ainsi par cet endroit-là le parallèle ne vous sert de rien.

C'est un grand defaut d'esprit que de croire qu'une nature sujette aux passions les plus injustes & les plus sales soit un Dieu, & merite nos adorations. Voilà qui est tout sur le compte des idolatres.

Si c'est une malice & une depravation furieuse de la volonté que d'effacer de son ame l'idée du vrai Dieu, les Atheniens Paiens sont aussi coupables de ce côté-là que le Philosophe Straton, car tout comme lui ils manquoient de cette idée. Si on veut les excuser en disant qu'ils ne l'avoient jamais euë, on excusera ce Philosophe en même tems.

S'il y a lieu de presumer que les Athées en question ne le devinrent que parce qu'ils souhaiterent de n'être point refrenez dans leurs passions par aucune crainte de Dieu, il est probable que leurs compatriotes ne perseverererent dans l'idolatrie que parce qu'ils trouvoient commode d'avoir des Dieux qui pour quelques grains d'encens, & pour la fumée de quelques sacrifices repandoient des biens sans nombre sur leurs devots. Ajoûtez à cela qu'ils trouvoient commode d'avoir des Dieux adulteres, fourbes, sujets aux mêmes passions que le genre humain, & par consequent fort propres à fournir de bonnes excuses aux pecheurs, & à leur

leur faire eſperer une pleine impunité. Dans ce morceau de parallèle où ſera s'il vous plaît la plus grande corruption du cœur?

Si à cauſe du poids de l'éducation & de la coûtume c'eſt une erreur pardonnable d'attribuer à des êtres qui ont commencé, qui ſont imparfaits & pleins de vices, la nature de Dieu, de les invoquer, de les adorer; ce ne ſera pas une erreur moins pardonnable d'être ſeduit par les objections que l'on peut faire contre la coéternité de deux principes (1) independans, l'un ſpirituel, l'autre corporel, ou par les dificultez qui reſultent de ce que la matiere n'auroit pas été toûjours, &c. Il eſt plus facile à l'eſprit humain de reconoître les abſurditez de la religion paienne que de demêler la verité parmi tant d'opinions embaraſſées que les Philoſophes debitoient ſur la nature de Dieu. Nôtre eſprit eſt tourné de telle ſorte qu'il découvre plus aiſément ce qu'il y a d'incertain dans une doctrine, que le point où eſt le ſiege de la verité. Je ne vous dis pas ceci pour vous obliger à croire que l'Atheiſme ſoit excuſable, mais pour vous guerir de la prevention qui vous porte à excuſer l'idolatrie paienne comme ſi elle n'étoit qu'une ſimple erreur de l'entendement. La ſainte Ecriture, & les Peres vous aprendront un autre langage.

(1) *Je n'entens que l'independance quant à l'exiſtence, car je ſai que les Paiens donnoient du pouvoir aux Dieux ſur la matiere: c'étoit une nouvelle ſource de dificultez: voiez mon Dictionaire pag. 1138. 1139. 1555. 2275. de la 2. édition.*

§. CIV.

S'il étoit facile aux Paiens qui avoient connu la fauſſeté des idoles de parvenir à la conoiſſance du vrai Dieu.

Vous ne voudrez point demordre de vôtre objection, vous la fortifierez de cette inſtance; les Athaniens qui après avoir examiné depuis l'age de 25. ans juſques à celui de 30. la reli-

gion de leur païs l'auroient entierement rejettée ſans s'attacher neanmoins à aucune autre, ſeroient beaucoup plus criminels que ceux qui n'aiant jamais examiné le culte public, ni douté même qu'il ne falut ſuivre bonnement & ſimplement la tradition & la coutume, ont adoré les idoles toute leur vie. Vous en donnerez pour raiſon que les perſonnes qui ont l'eſprit vuide des fauſſes images de la divinité, & l'ame purgée des ordures du Paganiſme peuvent plus facilement faire place à la notion du vrai Dieu que les perſonnes qui ont la tête toute remplie des chimeres ſuperſtitieuſes des Gentils. Je vous accorderai ſans peine que cette raiſon eſt valable; c'eſt à vous à voir ſi elle ſera goûtée de ceux qui diſent que l'idolatrie eſt preferable à l'Atheïſme à cauſe qu'ils ſe figurent que (1) les idolatres ſont plus aiſez à convertir que les Athées.

(1) *Voiez ci-deſſus pag.* 407.

Mais vous devez encore plus prendre garde s'il vous ſera bien poſſible de prouver que ces Athées Atheniens ont eu tant d'avances pour conoître le vrai Dieu, qu'il n'y a que la malice ou que l'ignorance affectée qui aient pu les éloigner de cette importante verité. Si vous croiez qu'il eſt très-facile de prouver cela, c'eſt une marque que vous n'avez pas fait de profondes reflexions ſur ces deux choſes, l'une que tous les ſyſtemes des Philoſophes Paiens ſupoſoient l'éternité de la matiere, l'autre qu'ils donnoient à Dieu une veritable étenduë. Or en ſupoſant que la matiere exiſte par elle-même, on ne peut plus conclure de ce qu'un être exiſte independemment de toute cauſe, qu'il eſt ſouverainement parfait. Et ſi l'on ſupoſe qu'un être a de l'étenduë, on ne peut nier raiſonnablement qu'il n'ait des parties diſtinctes les unes des autres. Comme donc l'étenduë des unes n'eſt point l'étenduë des autres,

tres, il faut dire auſſi que la ſcience & que la puiſſance des unes ne ſont point la ſcience & la puiſſance des autres. On ne peut donc jamais arriver par cette route à la conoiſſance du vrai Dieu qui eſt un être dont l'infinité de puiſſance & de ſcience eſt reünie dans un ſeul point, & non diſperſée dans une maſſe infinie d'étenduë. Qu'on reconoiſſe tant qu'on voudra un premier être, un Dieu ſupreme, un premier principe, ce n'eſt pas aſſez pour le fondement d'une religion: je vous l'ai (1) déjà dit, & je le repeterai plus amplement: il faut de plus établir que ce premier être par un acte unique de ſon entendement conoît toutes choſes, & que par un acte unique de ſa volonté il maintient un certain ordre dans l'univers, ou le change ſelon ſon bon plaiſir. De là l'eſperance d'être exaucé quand on le prie; la crainte d'être puni quand on ſe gouverne mal; la confiance d'être recompenſé quand on vit bien; toute la religion en un mot, & ſans cela point de religion. Je puis vous prouver par des Philoſophes & par des nations barbares que la rejection du culte de toute divinité ſe trouve conjointe avec l'admiſſion d'un premier principe de toutes choſes: „ (2) Spinoza fameux „ Athée de ce ſiecle croit un être infiniment „ parfait, un être neceſſaire, qui a des attri- „ buts infinis, dont la penſée & l'intelligence „ font l'un, un être éternel & qui ſubſiſte par „ ſoy-meſme. C'eſt une aſſez juſte idée de „ Dieu. Mais il attache cette idée au monde „ viſible & étendu. „ Et voilà pourquoi il tombe dans l'irreligion: (3) *On ne remarque point que les* (4) *Hottentots aient quelque Divinité, qui ſoit l'objet de leur adoration. Ils reconnoiſſent bien qu'il y a un Etre ſouverain, auquel ils donnent le nom de* Humma, *qui fait tomber la pluye & ſouffler les vents, & qui donne le chaud & le froid.*

(1) *Ci-deſſus pag. 430.*

(2) *Jurieu, tableau du Socinianiſme pag. 146.*

(3) *Dapper, deſcription de l'Afrique pag. 389. Voiez ci-deſſus pag. 432. des peuples du Canada qui reconoiſſent un Dieu ſans l'invoquer.*

(4) *Peuple de la Cafrerie proche le Cap de bonne eſperance.*

froid. *Mais ils ne croient pas qu'on soit obligé de lui rendre hommage, parce, disent-ils, que tantôt il inonde les terres de pluye, & les brule tantôt de chaleur & de sechereſſe, au lieu de donner chaque choſe en* (1) *ſa ſaiſon.* Il y a beaucoup d'aparence qu'ils croient que cet Etre ſouverain eſt une cauſe qui ne conoît point ce qu'elle fait, ou qui ne ſauroit agir que comme elle agit, & que c'eſt ſur ce pied-là qu'ils lui refuſent leur hommage.

(1) *Il ſemble qu'ils parleroient mieux s'ils diſoient* dans ſa juſte proportion, *car pour l'ordinaire l'excés de pluie a ſa ſaiſon, comme l'excez de chaleur a la ſienne.*

Vous voiez par là que ſi nos Atheniens devenus Athées ont pu parvenir à la conoiſſance du vrai Dieu, & par (2) conſequent à ſon culte, il faut qu'ils aient pu reconoître l'exiſtence d'une nature qui ſans aucune extenſion, & ſans aucune compoſition a une ſcience, une ſageſſe, une bonté, une juſtice, une puiſſance infinies, car s'ils avoient ſeulement admis un moteur intelligent repandu par toute la maſſe de la matiere, ils n'auroient pas cru être obligez de lui donner cette providence generale qui eſt le fondement de la religion. Ils auroient pu raiſonner ainſi, ce moteur n'eſt tout entier nulle part, ni quant à ſa ſubſtance, ni quant à ſa force, donc il n'exiſte tout entier en aucun lieu, quant à ſa ſcience: donc il n'y a rien qui par une idée pure & ſimple conoiſſe tout à la fois le preſent, le paſſé & l'avenir, les penſées & les actions des hommes, la ſituation & les qualitez de chaque corps, tout ce qui peut reſulter de l'aplication des cauſes actives aux ſujets paſſifs, &c. donc la ſcience de ce moteur eſt par tout bornée, & comme ſon (3) mouvement quelque infini qu'on le ſupoſe (4) dans l'infinité des eſpaces eſt neanmoins fini

(2) *On ne fait point difficulté de dire dans les écoles de Theologie que cette propoſition,* Deus eſt colendus, Dieu doit être honoré, *eſt plus évidente que celle-ci* Deus eſt, il y a un Dieu.

(3) *Voiez Mr. Nicolle, eſſais de Morale to. 2. pag. m. 95.*

(4) *Il faut dire la même choſe quant à l'étenduë.*

ſoi en chaque partie, & modifié diverſement ſelon les rencontres, ainſi ſa ſcience quelque infinie qu'elle puiſſe être *extenſivè* par diſperſion, eſt limitée *intenſivè* quant à ſes degrez dans chaque partie de l'univers. Il n'y a donc point une providence reünie qui ſache tout, & qui regle tout. Il ſeroit donc inutile d'invoquer le moteur de la nature. Il ſufit d'admirer ſa force, la neceſſité de ſon exiſtence, & la beauté de ſes ouvrages.

Avouëz donc, Monſieur, que nôtre queſtion doit être miſe ſous cette forme, *a-t-il été bien facile à ces gens-là de decouvrir l'exiſtence d'un eſprit ſouverainement parfait?* C'eſt vous que la preuve regarde, puis que vous prenez l'afirmative. Je vous laiſſerai venir, je vous prie ſeulement de conſiderer avec attention ces deux ou trois choſes.

I. Nous ſupoſons des Atheniens qui ont emploié cinq ans (*) à examiner le Paganiſme avant que de prononcer que ce fut une fauſſe religion. L'ordre veut après cela qu'on ne leur faſſe rien faire precipitamment, & qu'on les mette dans les voies les plus exactes de la recherche de la verité. Il eſt donc juſte que nous ſupoſions que pour decouvrir s'il y avoit quelque choſe de meilleur à dire ſur la nature de Dieu ils ont conſulté tous les ſyſtemes des Philoſophes non pas afin d'en ſuivre quelcun temerairement, mais afin d'examiner avec le plus de juſteſſe qu'il ſeroit poſſible, les conſequences qui en naîtroient.

(*) *Voiez ci-deſſus pag.* 483.

(1) *Ci-deſſus chap.* 26. 66. *& ſuivans où j'examine ſi l'unité de Dieu a été connë aux Paiens.*

II. De tous ces ſyſtemes il n'y en avoit aucun qui ôtat à Dieu l'étenduë & la compoſition de parties. Je l'ai bien (1) prouvé ce me ſemble: or la conſequence de cela eſt qu'aucune vertu de Dieu (2) ne ſoit toute entiere nulle part, & qu'ainſi il n'y ait point de providence generale. Concluez donc que ces ſyſtemes bien loin

(2) *Voyez ci-deſſus pag.* 490.

de faciliter à nos Athées Atheniens la decouverte d'une bonne religion, la leur ont renduë plus dificile. S'ils n'ont pu trouver là aucun ſecours, où eſt-ce, je vous prie, qu'ils en auront pu trouver ?

III. Il ne faut pas que ſous pretexte que les ſectateurs de quelques-uns de ces ſyſtemes ont admis la Providence, vous me diſiez que ces jeunes Atheniens ont pu aiſément conoître qu'elle devoit être admiſe. Nous ſupoſons (1) qu'ils ne ſe ſont point engagez à ſe conformer par tout à des chefs de ſecte qui n'auroient pas raiſonné conſequemment. Mais c'eſt ce qui eſt arrivé aux Philoſophes qui aiant donné à Dieu une nature corporelle, ou pour le moins étenduë, & compoſée par conſequent de pluſieurs parties, ont reüni comme en un ſeul point toute ſa force & toute ſa ſcience. C'eſt joindre enſemble des choſes incompatibles, c'eſt ſe deranger, c'eſt ſe broüiller. Ces Philoſophes ont enté ſur leur ſyſteme leurs prejugez d'éducation, & les idées populaires, en les decraſſant ou en les rectifiant. Ils ſe ſont raprochez de l'Orthodoxie par ces incongruitez, ou par ces inconſequences, car il eſt ſûr que s'ils avoient bien ſuivi leur pointe, je veux dire, qu'ils ſe fuſſent attachez regulierement aux reſultats de leur principe, ils auroient parlé de Dieu moins noblement qu'ils n'ont fait. Si par cet heureux égarement ils ſont entrez dans la religion, ce n'eſt pas à dire qu'un eſprit qui veut raiſonner conſequemment, ne voie bien que l'on ne doit pas les ſuivre juſqu'à ce point-là.

(1) *Voiez ci-deſſus pag.* 491.

Si je vous detaillois les ſyſtemes des Philoſophes touchant le premier principe du monde, vous verriez fort clairement que ceux qui y chercheroient la conoiſſance du vrai Dieu, ſe trouveroient dans un labyrinthe dont ils ne pour-

pourroient ſortir, & vous ſentiriez en même tems les dificultez de la preuve (1) que je vous demande, mais j'évite ce detail, & je me borne à une conſideration generale, & à une conſideration particuliere. Celle-là s'étend juſqu'au Philoſophe Anaxagoras, celle-ci regarde le Philoſophe Heraclite.

(1) *Voiez ci-deſſus pag.* 491.

§. CV.

Vuë generale du ſyſteme des Philoſophes de la ſecte Ionique juſqu'à Anaxagoras. Explication courte du ſyſteme d'Heraclite.

Thales fondateur de la ſecte Ionique reconoiſſoit l'eau pour le principe de toutes choſes: ſon ſucceſſeur Anaximandre apliquoit cet attribut à l'infinité de la nature: il laiſſa ſa place à Anaximenes qui donna le même attribut à l'air infini. Anaxagoras ſucceſſeur d'Anaximenes admit pour premiers principes une infinité de petits corps ſimilaires avec une intelligence qui les tira de la confuſion. Ses predeceſſeurs avoient expliqué la generation du monde ſans y faire intervenir nul entendement. Il fut le premier qui s'aviſa de cette addition (2). On tache de diſculper les autres en ſupoſant qu'ils ſavoient très-bien qu'une nature intelligente avoit preſidé à la production du monde, mais qu'ils n'avoient pas jugé à propos de le marquer dans un Ouvrage de Phyſique (3). Je ne diſputerai point ſur cela, je l'ai fait ailleurs (4), je tiendrai pour bonne l'apologie, ſi vous le voulez: l'embaras qui reſte ne laiſſera pas d'être bien grand.

(2) *Voiez ſur tout ceci le Diction. hiſtor. & crit. à la remarque F de l'article* Anaxagoras.

(3) *Voiez le même Diction. ibid. & dans les remarques A Δ & C de l'article* Thales. *Voiez auſſi Samuel Parker* diſputat. de Deo pag. 14. & ſeq.

(4) *Dans le Diction. hiſt. & crit. ibid.*

Car ſi malgré le ſilence qu'on avoit gardé nos jeunes Atheniens ont ſçu que ces anciens Philoſophes aſſocioient à la matiere une intelligence qui fût le principe actif du monde, ils

ont de neanmoins être fort en peine sur la nature de cette intelligence. Ils pouvoient penser qu'on la prenoit ou pour un attribut de la matiere, pour sa faculté vitale & active, ou pour un principe distinct qui servoit d'ame à la matiere, qui lui étoit coétendu, & qui la mouvoit en diferens sens. Ils ne pouvoient voir dans tout cela aucune nature qui pût être un objet de religion. C'étoit toûjours une nature composée de parties, dont chacune ne pouvoit avoir qu'un certain degré de mouvement & de pensée, sans qu'il fut possible de deviner quelle espece de pensée elle avoit, soit qu'elle apartint aux corps qui nous environnent, soit aux corps celestes, &c. portions de Dieu aussi bien que l'homme, & dont on pouvoit soupçonner que nous n'en sommes pas plus conus, que nous ne les conoissons par leurs qualitez internes & invisibles.

(1) *Voiez dans mon Dict. la remarque G. de l'article* Anaxagoras. *J'ajoûte ici ces paroles d'un Philosophe du 17. siecle:* Res ipsæ æternæ, & infinitæ propria se virtute accommodant, atque disponunt: neque ad hoc opus habent mente distincta: nam vel illa effet necessaria ad res ipsas ex nihilo creandas, quod neque Anaxagoras, neque ullus antiquorum admiserit, vel ad ordinandas, quod supervacaneum esse defendent.. *Berigard. in Circ. Pisano 19. 10. 1. pag. 115.*

L'hypothese d'Anaxagoras n'est pas moins sujette à ces grans inconveniens. Outre que l'on y pouvoit trouver d'autres defauts (1) très-capables de la faire rejetter quand on cherchoit la justesse & l'exactitude d'un systeme.

Les debris qui nous sont restez de la doctrine d'Heraclite nous peuvent aprendre qu'il admettoit deux mondes, l'un éternel, improduit & imperissable, l'autre qui avoit commencé & qui auroit une fin. Le monde éternel étoit un feu toûjours vivant: aucun Dieu ni aucun homme ne l'avoit fait. L'autre monde commença lors que de ce feu épaissi il se forma une masse qui par diferens degrez de rarefaction, ou de condensation produisit les élemens, & ainsi

ainſi du reſte (1). Voilà l'origine de nôtre monde, ſi l'on en croit ce Philoſophe. N'oublions pas que ſelon lui, ce feu éternel & toûjours vivant (2) étoit Dieu: puis donc qu'il a dit que ce feu a fait nôtre monde, il ne faloit pas que Plutarque (3) lui attribuât d'avoir nié que ce monde fut l'ouvrage d'aucun Dieu, ni d'aucun homme. Il n'a dit cela que du monde anterieur & éternel qui ne conſiſtoit qu'en feu. On a quelque raiſon de croire que (4) ſelon lui le premier pas vers la production du monde fut que le feu éternel qui conſiſtoit en atomes ſeparez les uns des autres raſſemble en une maſſe toutes ſes parties, & (5) s'éteignit. Cette maſſe ſe rarefiant ou ſe condenſant plus ou moins ici ou là fut changée en divers corps qui ſe figurerent où nous les voions, & ainſi l'unité étoit venuë de la multitude, & puis la multitude étoit ſortie de l'unité. C'étoit l'un des aphoriſmes de ce Philoſophe: (6) *Ἐκ πάντων ἓν, καὶ ἐξ ἑνὸς πάντα, unum ex omnibus, & ex uno omnia.* J'aprens (7) que Mr. Cudworth trouve là de grans myſteres, & qu'il s'en prevaut pour ſoutenir qu'Heraclite a été bien orthodoxe ſur l'unité du vrai Dieu. Quelle illuſion! Car s'il étoit vrai qu'Heraclite eût fait conſiſter l'eſſence de Dieu en pluſieurs atomes ſeparez, on concluroit manifeſtement qu'il n'a pu donner à Dieu aucune vraie unité. Cela même ſe peut conclure certainement de ce que toutes les parties du feu éternel auroient été contiguës.

Il ſemble qu'il y ait un peu de contradiction dans

(1) *Voiez Clement d'Alexandrie Stromat. lib. 5. pag. 599.*

(2) *Id. admonit. ad Graecos pag. 42.*

(3) *Plutarch. de procreat. anima pag. 1014.*

(4) *Voiez la diſſertation de Mr. Olearius* de principio rerum naturalium ex mente Heracliti, *imprimée à Leipſic l'an 1697. num. VI. & la theſe* de rerum naturalium geneſi ex mente Heracliti, *qui fut ſoutenuë ſous ſa preſidence à Leipſic l'an 1702. pag. 18. & ſeq.*

(5) *Plutarch. de placit. Philoſ. lib. 1. cap. 3. pag. 876.*

(6) *Apuleius de mundo pag. m. 66.* (7) *Voiez la theſe citée ci-deſſus n. (4) ſoutenuë à Leipſic l'an 1702. pag. 19.*

dans ſon hypotheſe, car elle établit d'un côté que Dieu eſt un (1) feu toûjours vivant, & de l'autre que l'extinction de ce feu (2) a été la cauſe de nôtre monde. Il pouvoit lever en quelque façon la dificulté en diſant qu'il n'y avoit qu'une partie du feu éternel qui ſe fut éteinte, & qu'un jour elle ſe ralumeroit lors que le monde ſeroit detruit, & que toutes les autres formes corporelles ſeroient converties en feu. Il n'eſt pas beſoin de vous avertir que le ſyſteme des Stoiques fut tiré de celui-là.

Si vous transferez ici les raiſons que j'ai alleguées ci-deſſus (3) en faiſant voir que le Dieu des Philoſophes Paiens n'étoit pas une ſubſtance, mais un amas de ſubſtances, vous verrez que le ſyſteme d'Heraclite eſt expoſé à ce deſordre autant ou plus qu'aucun autre. Mais en particulier il eſt ſujet à ce prodigieux inconvenient qu'on en peut conclure avec la derniere évidence que Dieu eſt la cauſe materielle du monde, d'où il s'enſuit que la terre eſt Dieu auſſi proprement qu'un chandelier d'or eſt de l'or. Il eſt manifeſte que ſi Heraclite a eu quelque religion, ce n'a pas été en conſequence de ſon ſyſteme, mais plutôt à cauſe qu'il l'avoit entierement abandonné; car tout homme de bon ſens qui auroit poſé pour principe que Dieu eſt la terre, la mer, & les autres creatures, en concluroit ſans balancer que tout culte de religion eſt inutile & impertinent.

Ne vous laiſſez point ſurprendre à ceux qui allegueroient qu'Heraclite enſeigne que le feu éternel; c'eſt-à-dire, Dieu (4) allume & éteint avec proportion, & que toutes choſes ſe font (5) ſuivant la neceſſité fatale qu'il definit une

(1) Ἡ δὲ πῦρ ἀεί ἐστιν, καὶ ἔσται πῦρ ἀειζῶον. Fuit ſemper & eſt & erit ignis ſemper vivens. *Clem. Alexandr. Strom. l. 5. p. 599.*

(2) *Plut. de placit. Phil. ubi ſupra.*

(3) *Pag.* 114. *&* *ſuiv. &* 331. *&* *ſuiv.*

(4) *Clem. Alexandr. Strom. lib. 5. pag. 599.*

(5) Πάντα γίνεσθαι καθ' εἱμαρμένην, omnia fato fieri *Diog. Laërt. lib. 9. n. 7.* Ἡράκλειτος πάντα καθ' εἱμαρμένην, τὴν δὲ αὐτὴν ὑπάρχειν καὶ ἀνάγκην. Heraclitus omnia fato fieri dixit, idque idem eſſe cum neceſſitate. *Plut. de plac. Philoſ. lib. 1. cap. 27. pag.* 884.

une (1) raiſon & une matiere étherée repanduë par toute la ſubſtance de l'univers, & impregnée des ſemences de tous les êtres. Il n'y a point d'Athée de raiſonnement qui ne ſoucrivit à cela en gros, & qui ne confeſſe que l'action de la nature ſuit des regles éternelles & immuables qui ſont d'une juſteſſe que l'on ne ſauroit aſſez admirer. Tous les Spinoziſtes en tombent d'accord, mais dès là que cette ſageſſe de la nature ſe repand dans l'infinité des eſpaces, & qu'elle eſt par tout limitée, & tellement neceſſitée à ceci ou à cela qu'elle ne peut ni paſſer ſa ſphere, ni ne la point remplir, elle ne peut être un objet de religion: les vœux qu'on lui adreſſeroit, les ſacrifices qu'on lui ofriroit, ſeroient une peine perduë.

(1) Ἡράκλειτος οὐσίαν εἰμαρμένης, λόγον τὸν διὰ τῆς οὐσίας τῆς πάντῃ διήκοντα. αὐτὴ δέ ἐστι τὸ πυθμένα σώματα τῆς τῶ πάντῃ γενέσεως.

Si le dogme d'Heraclite, (2) que tout eſt plein d'ames & d'eſprits, vous paroiſſoit bon, vous vous laiſſeriez paier en très-mauvaiſe monnoie; car il n'a du entendre par ces ames & par ces eſprits que les particules les plus ſubtiles de la ſubſtance divine. S'il eût bien philoſophé il n'eût pas dit ſimplement (3) que les hommes étoient Dieux, & que les Dieux étoient hommes, il auroit dit la même choſe de toutes les pierres, & de tous les arbres, &c. Son principe que le monde étoit compoſé de Dieu, le conduiſoit à cela neceſſairement. Tout eſt Dieu, devoit-il dire, & Dieu eſt la forme & la matiere de toutes choſes. C'eſt aller plus loin que de dire avec Virgile, (4) *Jovis omnia plena*, que toutes choſes ſont remplies de Jupiter. Cette penſée de Virgile ſe trouve dans un poëte Grec (5) qui a dit que les carrefours, les aſſem-

Heraclitus fati ſubſtantiam eſſe ait rationem, quæ per univerſi naturam tranſeat: ipſa autem ſit æthereum corpus ſemen procreationis univerſi. *Id. ib. cap.* 28. *pag.* 885.

(2) Πάντα ψυχῶν εἶναι καὶ δαιμόνων πλήρη, omnia animarum & dæmonum eſſe plena. *Diog. Laërt. lib.* 9. *n.* 7. (3) *Clem. Alexandr. in padag. lib.* 3. *pag.* 215. (4) *Virgil. eclog.* 3. *v.* 60. (5) *Aratus in phænom. init.*

(1) Θαλῆς πάντα πλήρη θεῶν ἔφη, Thales omnia plena deorum esse putavit. *Aristot. de anima lib. 1. cap. ult. pag. m. 485.*

(2) *Voiez Scaliger sur Varron de ling. Lat. lib. 4. pag. m. 31.*

(3) *Vere tumens terra, & genitalia semina posc unt. Tum pater omnipotens fœcundis imbribus æther Conjugis in*

assemblées des hommes, la mer & les ports sont remplis de cette divinité. Le Philosophe Thales affûra (1) que tout étoit plein de Dieux. Les Auteurs Chretiens recueillent comme de la manne tous les passages de cette nature, afin de prouver que nos grandes veritez ont été connûes aux Gentils, mais ils devroient prendre garde que toutes ces expressions sont fondées sur le principe très-impie ou que le monde a été formé de la substance de Dieu, ou que Jupiter le plus grand des Dieux n'est autre chose que le ciel materiel, & que (2) l'éther qui envoie sur la terre les semences de tout ce qu'elle produit, les ames des plantes, celles des bêtes, celles des hommes. On a representé (3) sous des images obscenes la descente de ces particules de l'éther, & si vous voulez être convaincu que cette doctrine n'est point bonne, vous n'avez qu'à vous souvenir que Lucrece l'a adoptée. Consultez dans mon Dictionaire la remarque D de son article, & la remarque G de l'article *Jupiter*, & les commentateurs du passage des Georgiques qui vient de vous être rapporté. On pouvoit dire aux auteurs de ces beaux passages que tant de personnes se plaisent à recueillir, *vous en faites trop; car à force de repandre la divinité par pieces & par morceaux dans toute la masse du monde, vous l'en chassez, & vous faites qu'on ne la sauroit trouver nulle part. Il nous faut un Dieu tout entier, si vous voulez que nous l'invoquions.* Le Mini-

gremium læta descendit, & omnes Magnus alit magno commistus corpore fœtus. Virgil. Georg. lib. 2. v. 324. *c'est-à-dire, selon la version de Robert & Antoine le Chevalier d'Agneaux*, Les terres au printemps enflent leur sein fertile, Qui requiert la semence au germe genital: Lors joyeusement gliſſe au giron conjugal L'air pere tout-puissant par une heureuse pluye: Et grand dans un grand corps meslé va donnant vie A tout genre de fruits.

Miniſtre qui publia un Ouvrage contre les Athées à Geneve l'an 1582. repreſente fortement (1) cette verité. Il ſemble qu'Heraclite (2) ſe moque des vœux que l'on faiſoit aux ſtatuës, & qu'il ſe fonde ſur ce qu'elles n'avoient point de ſentiment, de ſorte que de leur adreſſer la parole c'étoit la même folie que de parler à ſa maiſon. Voilà qui va bien, mais où auroit-il trouvé des objets plus dignes de nos hommages que les ſtatuës? L'air, la mer, les arbres, le ciel materiel, les raions de la lumiere étoient-ils des Dieux à plus juſte titre que la matiere des idoles?

Par cet exemple du ſyſteme d'Heraclite vous pourrez juger facilement que tous les ſyſtemes des anciens Philoſophes ſur la nature de Dieu conduiſoient à l'irreligion, & que ſi tous ces Philoſophes ne ſont point tombés dans cet abîme, ils en ont été redevables au defaut d'exactitude qui les a empêchez de raiſonner conſequemment. Ils ſont ſortis de leur route attirez ailleurs par les idées que l'éducation avoit imprimées dans leur eſprit, & que l'étude de la morale nourriſſoit & fortifioit. Si nos jeunes Atheniens avoient voulu ſyſtematiſer, ils auroient pouſſé les choſes d'une maniere mieux ſuivie, & c'euſſent été autant d'obſtacles à leur converſion.

Un des plus grans eſprits de l'ancienne Rome (3) s'aviſa d'examiner les opinions des Philoſophes ſur la nature divine. Il diſputa pour

(1) *Dieu qui eſt une ſimple, infinie eſſence, & non pas compoſée, ne ſont vôtre parti & diviſé en pieces & portions. Car il ne ſeroit plus ce Dieu entier, ſeul tout-puiſſant, infini & incomprehenſible, d'autant que ces pluſieurs Dieux ſeroient autant de portions & parties de ſa Deité, & parce ils ſeroient ſon infinité laquelle ſeroit abolie & changée en certaine meſure, fin & limite au regard de chacun de ces Dieux-là, & des uns envers les autres. Par ainſi il n'y auroit plus de Dieu, car il n'y auroit plus ceſt infini qui eſt le ſeul Dieu, &c.* Baruch Canephius, atheomachie pag. 39. & 40.

(2) *Voiez Clement d'Alexandrie admonit. ad Gentes pag.* 33.

(3) *Ciceron: voiez ſes trois livres* de natura deorum.

pour & contre avec beaucoup d'attention. Qu'en arriva t-il? C'eſt qu'au bout du compte il ſe trouva Athée, ou peu s'en falut, ou qu'au moins il n'évita ce grand changement que parce qu'il eut plus de deference pour l'autorité de ſes ancêtres, que pour ſes lumieres philoſophiques. Ne trouvant rien de ſolide hors de cette autorité, il y revint, comme le pigeon de Noé rentra dans l'arche, (1) parce qu'il ne trouvoit ailleurs où mettre le pied. Si vous voulez être aſſez charitable pour croire que ce grand eſprit de Rome a parlé ſincerement de ſa deference (2) pour la tradition, je ne m'y opoſe pas, quoi que je ſache qu'il eſt fort ſuſpect d'Atheiſme à ſaint (3) Auguſtin. Je ne veux pas être de ces eſprits ſoupçonneux & audacieux à conjecturer qui croiroient facilement que les anciens Philoſophes ont très-bien conu que leurs principes étoient l'éponge de toute religion, mais qu'ils ont fait ſemblant d'ignorer cette conſequence, ſoit parce qu'elle ſentoit le fagot, ſoit parce qu'ils ſouhaitoient d'être regardez du peuple comme des fauteurs de la pieté. Ces mêmes faiſeurs de conjectures hardies s'imagineroient que Varron (4) n'a pretendu que les dogmes de la Theologie naturelle doivent être renfermez dans l'enceinte des écoles, que parce que les diſputes qui s'élevoient là-deſſus, decouvroient les funeſtes ſuites de la materialité du premier être. Qu'on diſe ce qu'on voudra: mais pour moi je ne veux

(1) *Voiez le livre de la Geneſe ch. 8. v. 9.*

(2) *Voiez les Penſées diverſes chap. 127. & ci-deſſus pag. 145.*

(3) *Voiez le chap. 9. du 5. livre de civitate Dei. Voiez auſſi les paroles de Lactance ci-deſſus pag. 352.*

(4) De Theologia naturali *multos libros Philoſophi reliquerunt. In quibus eſt: dii qui ſint, ubi, quod genus, quale, ex quonam tempore, an à ſempiterno fuerint, an ex igne ſint, ut credit Heraclitus: an ex numeris, ut Pythagoras: an ex atomis, ut Epicurus. Sic alia, quæ facilius intra parietes in ſchola, quàm extra in foro ferre poſſunt aures.* Varro apud Auguſt. de civit. Dei lib. 6. cap. 5. pag. m. 584. *Conferez les paroles citées ci-deſſus pag. 225.*

veux rien conjecturer : toutes les ſectes de l'ancienne Philoſophie ſont coupables d'avoir raiſonné inconſequemment. Il ſeroit aiſé de les en convaincre par des preuves que l'on ne ſauroit éluder. Qu'y a-t-il, par exemple, de plus diſcordant que ces deux dogmes des Stoiques, l'un que la matiere (1) n'a aucune qualité, qu'elle n'eſt qu'un ſujet paſſif; l'autre que Dieu n'en peut corriger tous les défauts, & que de là viennent les deſordres de la vie humaine ? Etoit-ce de mauvaiſe foi ou par ignorance qu'ils ſe coupoient de la ſorte? Je n'en ſai rien. Il y a de grans eſprits qui ne voient pas les conſequences de leurs principes, non pas même après dix ans de meditation. D'autres gens qui ont moins d'eſprit les decouvrent quelquefois dès la premiere lecture. Nos Athées Atheniens auroient pu être de ce tour-là.

(1) *Voiez dans mon Diction. la remarque* G *de l'article* Pauliciens *pag.* 2329. *de la* 2. *édit. lettre b. & Jaques Thomaſius Diſſert.* 12. *ad Stoic. Philoſ.*

Je ne voi guere qu'une bonne route philoſophique pour leur converſion. C'eſt de poſer d'abord pour principe que rien d'imparfait ne peut exiſter de ſoi-même & de conclure de là que la matiere étant imparfaite n'exiſte point neceſſairement; qu'elle a donc été produite de rien; qu'il y a donc une puiſſance infinie, un eſprit ſouverainement parfait qui l'a créée. On arrive par là ſûrement & promptement à la religion. Mais n'allez pas vous imaginer que ſans le ſecours d'enhaut, ſans une grace de Dieu, ſans les lumieres de l'Ecriture on puiſſe facilement s'apercevoir de ce chemin-là. Si vous afirmez que l'eſprit de l'homme eſt aſſez fort pour decouvrir cette route, à moins qu'une impieté volontaire, qu'un deſſein formel de faire la guerre à Dieu ne le jette dans l'égarement, vous ſerez obligé de le prouver. Vous me ferez beaucoup de plaiſir ſi vous voulez bien me faire part des preuves que vous avez là-deſſus; mais il faut qu'elles ſoient bonnes,

&c

& en ce cas-là vous devez attendre de moi un million de remercimens. (1) *Eris mihi magnus Apollo.*

(1) *Virgil. eclog. 3. v. 104.*

§. CVI.

Si la reponſe que les Athées Stratoniciens pouvoient faire de l'argument qu'on auroit tiré de l'ordre & de la ſymmetrie du monde, auroit pu embarraſſer les Philoſophes Païens.

Pour vous épargner la peine inutile je vous avertis d'une choſe qui vous eſt abſolument neceſſaire, ſi vous voulez emploier la preuve qui ſe preſente d'abord, & qui eſt au fond très-excellente, c'eſt celle qui eſt fondée ſur la beauté, & ſur la regularité des cieux, & ſur l'induſtrie qui éclate dans les machines des animaux, où l'on voit manifeſtement que les pieces ſont dirigées à certaines fins, & faites les unes pour les autres. Nos Atheniens que nous ſupoſons dans le ſyſteme de Straton étoient obligez de dire qu'une nature qui n'avoit ni vie, ni ſentiment, avoit produit tous ces beaux ouvrages, & que ſans ſavoir ce qu'elle faiſoit, elle y avoit mis une ſymmetrie & une ſubordination, qui paroiſſent évidemment l'effet d'une intelligence très-éclairée, & qui choiſit & ſes fins & ſes moiens. Voilà, direz-vous, une objection, & une dificulté qui euſſent gueri l'Atheiſme de ces gens-là pour peu que la depravation de la volonté leur eût permis de chercher la gueriſon de l'entendement. Vous vous ouvrirez une très-belle carriere, vous y ferez autant de courſes, ou autant de promenades qu'il vous plaira, mais ſi vous voulez en retirer quelque fruit, il faut mettre dans vôtre plan la clauſe que je vais vous indiquer. Vous n'y ſongeriez pas peut-être.

Il

Il faut que vôtre propoſition à prouver ſoit celle-ci, *l'ordre qui paroit dans la nature étoit tellement capable de convertir les Stratoniciens, que s'ils n'euſſent pas affecté malicieuſement de fuir la lumiere, l'objection contre eux qui reſulte de cet ordre les eût infailliblement convertis,* QUOI QU'ILS PUSSENT LA RETORQUER AVEC ENCORE PLUS DE FORCE CONTRE LEURS ANTAGONISTES. Prenez bien garde à ces dernieres paroles que je vous marque tout exprès en gros caracteres, car c'eſt de là que dépend tout le ſuccés de vôtre travail.

Vous ne pouvez pas ignorer ce tour de l'eſprit des hommes qu'après avoir embraſſé une hypotheſe, les dificultez qui la ſuivent ne la leur font point quitter s'ils voient ou qu'elles leur ſont communes avec leurs antagoniſtes, ou qu'elles ne ſurpaſſent pas (1) les dificultez qu'ils rencontreroient ailleurs. On ne ſauroit raiſonnablement blamer ceux qui ne ſe rendent pas à un argument qu'ils retorquent, car tout argument qui frape le dogme de l'attaquant auſſi-bien que celui du ſoutenant, prouve trop, & dès là il ne prouve rien. Ce ſeroit donc faire le declamateur mal à propos que de pretendre qu'un homme qui ne veut point changer d'opinion pendant que ſes adverſaires ſont ſujets aux mêmes dificultez ou à d'auſſi grandes dificultez que lui, eſt un opiniâtre qui s'aveugle malicieuſement. Son refus eſt très-conforme aux regles de la raiſon. Voions donc, Monſieur, & c'eſt deſormais vôtre afaire, ſi nos jeunes Atheniens pouvoient retorquer la dificulté dont il s'agit. S'ils le pouvoient, je ne voi pas qu'il vous ſoit poſſible de donner la preuve de la theſe que je vous marque, & vous conviendrez peut-être qu'il vaut mieux donner aux illuſions de l'eſprit

(1) *Voyez dans le Dict. hiſt. & crit. remarque F de l'article* Pauliciens *pag.* 1317. *pourquoi Mr. Jurieu ſe fixe à l'hypotheſe de la predeſtination abſoluë. Voiez auſſi dans le même Diction. la remarque H de l'article* Nihuſius, *& la remarque F de l'article* Zenon d'Elée *au ſujet du continu. Conferez ce que j'ai dit ci-deſſus pag.* 367. 368.

l'esprit ce que vous donniez à la malice du cœur.

Il n'y avoit rien, ce me semble, de plus accablant pour un Philosophe Stratonicien que de lui dire qu'une cause destituée de conoissance n'a point pu faire ce monde, où il y a un si bel ordre, un mechanisme si exact, & des loix du mouvement si justes & si constantes. Car puis que la plus chetive maison n'a jamais été bâtie sans une cause qui en avoit l'idée, & qui dirigeoit son travail selon cette idée, comment seroit-il possible que le corps de l'homme eût été organisé par une cause qui n'a aucun sentiment, ou que le monde qui est un ouvrage incomparablement plus dificile que le corps des animaux eût été produit par une nature inanimée qui ne conoît pas seulement si elle a des forces, tant s'en faut qu'elle soit capable de les diriger? Il ne faloit que cette question pour faire sentir aux Stratoniciens que leur hypothese étoit incomprehensible, & pour les reduire à l'absurde. Il ne leur pouvoit rester que cette consolation, c'est qu'ils reduiroient au même état leurs adversaires.

Ce n'eût pas été en leur soutenant qu'aucune cause intelligente ne produit le corps de l'homme; car si on leur eût avoué que ce n'est ni l'ame du pere, ni l'ame de la mere, ni l'ame de l'enfant qui organisent le fœtus, on auroit pu leur repondre que Dieu l'organise lui-même, ou qu'il commet à cela quelque genie. Toute autre reponse auroit été favorable aux Stratoniciens, celle-là seule les arrêtoit: ils n'eussent pas demandé mieux que de faire recourir à des vertus seminales, (1) à des facultez plastiques, & à telles autres causes qui ne savent rien de ce qu'elles executent. Mais si la supposition d'un genie preposé à la formation des animaux repoussoit très-bien la premiere

(1) *Voiez ci-dessus pag. 91. & ce que je dirai ci-dessous en parlant des Stratoniciens dans les reponses à la troisiéme objection.*

miere attaque, cela ne pouvoit servir qu'à hâter le grand combat, puis que les Stratoniciens n'eussent pas manqué de decouvrir qu'il faloit aller tout droit au premier être, au premier principe des autres sectes. Commettons les un peu avec les Stoïques, & supposons qu'ils leur parlent de la maniere qui suit.

Vous admettez deux (1) principes de toutes choses, Dieu & la matiere; Dieu comme principe actif, la matiere comme principe passif. Dieu est selon vous un feu eternel & toûjours vivant, il est donc un assemblage de corpuscules fort agitez, car telle est l'essence du feu. Il est impossible qu'un tout composé de diverses particules corporelles & agitées existe, sans qu'il y ait un certain arrangement & un certain degré de mouvement dans ces particules. Une chose considerée en general & sans aucune limitation individuelle peut bien exister objectivement dans nôtre esprit, mais elle ne peut exister réellement hors de nôtre esprit. Il faut que ce qui existe réellement hors de nôtre esprit soit precisement ceci ou cela, & si c'est un corps agité, qu'il ait chacune de ses parties figurée & située d'une certaine façon avec un degré de mouvement determiné, tel ou tel plutôt qu'aucun autre. Vous devez donc dire que de toute éternité il y a eu dans les corpuscules ignées qui composent la nature de Dieu un certain arrangement, & une certaine quantité de mouvement qui diferoient de tout autre arrangement, & de toute autre quantité de mouvement possibles. Dites nous, s'il vous plaît, d'où a dependu cet arrangement precis, & ce degré particulier de mouvement. Ont-ils été choisis par une cause intelligente, & preferez à tout autre arrangement & à toute autre quantité de mouvement possibles par une nature qui conut ce qu'elle faisoit, & pourquoi

(1) *Voiez la fin de ce chapitre.*

elle le faiſoit? Vous ne pouvez pas dire cela, car ce ſeroit dire que Dieu a été produit par une cauſe anterieure, qu'il n'eſt pas un être improduit, qu'il n'eſt pas le premier principe efficient de toutes choſes, & il faudroit remonter juſqu'à cette cauſe anterieure, nous en expliquer l'eſſence, nous dire ſi c'eſt un feu, &c. La même queſtion reviendroit, & ainſi à l'infini: vous devez donc vous arrêter à cette nature ignée que vous nommez Dieu, & convenir que l'arrangement de ſes parties, & leur degré de mouvement n'a été reglé par une cauſe qui conut ce qu'elle rangeoit, ce qu'elle mouvoit. Or comme cet arrangement, & ce degré de mouvement qui n'ont dependu d'aucune cauſe intelligente & directrice n'ont pas laiſſé ſelon vous de conſtituer le plus parfait de tous les êtres, & une nature infiniment plus accomplie que le monde: pourquoi voulez-vous que le monde ne ſoit pas l'ouvrage d'une cauſe qui agit ſans ſe conoître? De quel droit rejetez vous nôtre principe de toutes choſes ſous pretexte que c'eſt un principe inanimé? S'il n'eſt pas poſſible que le monde ſoit l'ouvrage d'un tel principe, il ſera encore moins poſſible que vôtre Jupiter, un Dieu qui ſait tout, qui pouvoit à tout, qui diſpoſe de tout avec une ſouveraine bonté, & avec une ſageſſe infinie, ait aquis tant de perfections ſans qu'aucune cauſe intelligente ait preſidé à l'arrangement & au mouvement des particules qui le compoſent. Il n'y a point preſidé lui-même autant que doüé d'intelligence & de volonté, car ſon intelligence & ſa volonté ne ſont point anterieures à ſon exiſtence complete. Il a été un feu auſſi-tôt qu'un Dieu: l'arrangement & le mouvement determiné des parties de ce feu n'ont ni precedé, ni ſuivi les perfections intellectuelles de Jupiter. Ils n'ont donc point

d'au-

d'autre cauſe que la neceſſité même de la nature qui eſt la raiſon de l'exiſtence de vôtre principe actif que vous diſtinguez de la matiere, ce que nous ne faiſons pas. Enfin ſi vous voulez nous contraindre à vous expliquer comment il y a de l'ordre dans la nature ſans la direction d'aucun être intelligent, nous vous contraindrons à nous expliquer comment il y a de l'ordre dans les corpuſcules ignées de Dieu ſans la direction d'aucune cauſe intelligente. Vôtre peine ſera plus grande que la nôtre, puis que vous devez donner raiſon d'un effet infiniment plus accompli que la nature ou que le monde.

Voilà ce que les diſciples de Straton pouvoient dire aux Stoiciens. Vous me ferez beaucoup de plaiſir ſi vous m'envoiez une fort bonne replique.

Les autres ſectes des Philoſophes n'étoient guere moins expoſées que les Stoiciens à une ſemblable retorſion. Il n'y a que les Philoſophes Chretiens, & ſur tout (1) les Carteſiens qui ſoient en état de batre en ruine la ſecte de Straton, ſans craindre qu'on ne retorque contre eux-mêmes leurs raiſonnemens. Il eſt facile de comprendre que tous ceux qui donnoient à Dieu une nature corporelle, s'expoſoient à l'argument *ad hominem* que j'ai propoſé contre les Stoiques. Et pour ce qui eſt de ceux qui crurent que Dieu étoit l'ame ou l'entendement de la matiere, ils ne pouvoient pas éviter la retorſion; car enfin cette ame étoit compoſée de parties dont chacune avoit ſes vertus & ſes facultez particulieres, que Dieu ne lui avoit point données par un acte libre de ſa volonté. L'être neceſſaire & éternel n'a pas une volonté antecedemment à ſes autres attributs: il a tout auſſi-tôt la puiſſance, l'entendement & la ſageſſe que les actes de vouloir. Si donc l'ame

(1) *Je parle ainſi à cauſe de certaines choſes que je dirai ci-deſſous en parlant des Stratoniciens dans les reponſes à la troiſiéme objection.*

du monde étoit Dieu, elle auroit de toute éternité toutes les vertus dont elle est capable, & elle les auroit sans qu'une autre cause antérieure les eût reglées & distribuées par choix & par direction, ou sans qu'elle même entant qu'intelligence les eût ainsi disposées.

Vous croirez peut-être qu'un Platonicien qui donnoit à Dieu une nature incorporelle auroit mis à bout facilement les sectateurs de Straton; mais ne vous fiez pas trop à cela, car en 1. lieu la doctrine Platonique touchant la divinité n'est pas uniforme dans les œuvres de Platon: on y trouve tant de choses qui se combatent les unes les autres, qu'on ne sait à quoi s'en tenir. 2. Ce n'est qu'un tissu de supositions arbitraires qu'il debite magistralement sans les prouver. 3. Il est si obscur qu'il rebute tous les esprits qui ne cherchent que la lumiere. Ciceron qui l'admire tant par d'autres endroits ne voulut pas seulement lui faire l'honneur (1) d'examiner son hypothese sur la nature divine. 4. Straton auroit pu faire aux Platoniciens cette question: Est-il vrai que vous admettiez des idées éternelles separées de la substance de Dieu? Si cela est, vous devez dire ou qu'elles existent d'elles-mêmes, ou que Dieu les a produites comme une copie des idées originales qui ne sont point separées de sa substance. Si elles existent d'elles-mêmes, voilà des choses qui sans dependre d'aucune cause (2) doüée de direction, & de vie, ont chacune leurs qualitez propres, l'une est representative de l'homme, l'autre du cheval, &c. D'où leur pourroit venir cette qualité determinée plutôt à ceci qu'à cela, d'où pourroient venir leurs diferences, leurs relations, & leurs subordinations, s'il étoit vrai comme vous le pretendez, qu'aucune cause insensible n'est capable de rien faire où il y ait de la proportion, & de la tendance vers une cer-

(1) *Voiez ci-dessus pag.* 343.

(2) *C'est-à-dire, que si elles dependent d'une cause intelligente ce n'est pas entant que cette cause a dirigé par des actes libres de sa volonté la production des idées.*

certaine fin? Si elles ne ſont que la copie des idées originales unies intimement à la ſubſtance de Dieu, la dificulté retombera ſur les idées originales; elles auront chacune leurs proprietez; il y aura des raports & des ſubordinations des unes aux autres. Où eſt la regle de tout cela? Elle n'eſt ni dans la volonté de Dieu, (car il ne conoît point les choſes par un choix libre, mais par la neceſſité de ſa nature) ni dans ſon entendement qui n'a non plus nulle liberté d'indiference pour conoître ceci ou cela, ni pour le conoître d'une façon plutôt que d'une autre.

(1) *Voiez ci-deſſus pag.* 82. n. (5) & *Voſſius de origine idol. lib.* 2. *cap.* 40.

La doctrine d'Ariſtote ſur la nature de Dieu eſt ſi embroüillée de variations, & d'obſcuritez qu'on diſpute encore (1) ſi elle eſt impie ou ſi elle ne l'eſt pas. Il y a d'habiles gens qui croient (2) qu'elle fraia le chemin à l'Atheiſme de Straton. Elle n'étoit donc guere propre à convertir les Stratoniciens, & vous me ferez beaucoup de plaiſir ſi vous me montrez qu'elle n'avoit rien à craindre de leurs retorſions.

(2) *Voiez Samuel Parker diſput. de Deo pag.* 378.

C'étoit pour eux un avantage funeſte que de pouvoir objecter à tous leurs antagoniſtes la ſupoſition commune *ex nihilo nihil fit*, que rien ne ſe fait de rien, & par conſequent que la matiere étoit improduite. Il n'eſt pas moins étrange de ſupoſer qu'elle exiſte d'elle-même ſans aucune qualité, qu'avec un principe actif, & c'eſt pourquoi le Cotta de Ciceron concluoit (3) que ſi la matiere n'étoit pas l'ouvrage de la providence de Dieu, la terre, l'eau, l'air, & le feu ne l'étoient point non plus, mais l'ou-

(3) *Cicero de natura Deorum diſputans ſic ait: Primum igitur non eſt probabile, eam materiam rerum, unde orta ſunt omnia, eſſe divina providentia effe-*

ctam; ſed habere, & habuiſſe vim, & naturam ſuam . . . . Quod ſi non eſt à Deo materia facta; ne terra quidem, & aqua, & aër, & ignis à Deo factus eſt. Lactant. lib 2. cap. 8. pag. 110.

l'ouvrage de la nature. Cet endroit de Ciceron faiſoit partie du morceau qui s'eſt perdu (1) du troiſiéme livre de la nature des Dieux. Lactance a dit de fort bonnes choſes contre ce diſcours de Cotta, mais la plupart euſſent été foibles dans la bouche d'un Stoïque. Je ne m'arrêterai qu'à ceci: quelle force a pu avoir la nature, demandoit Lactance, rien ne lui en aiant donné? Si elle a de la force, elle l'a reçuë de quelqu'un qui ne peut être que Dieu. Si elle n'a point de connoiſſance, elle ne peut rien produire: ſi elle peut produire quelque choſe, elle a de la conoiſſance; elle eſt donc Dieu: on ne peut nommer autrement la force qui conçoit un plan & qui l'execute. La puiſſance de faire une choſe ne peut ſe trouver que dans un être penſant & habile, rien ne peut commencer ou s'achever ſi une cauſe intelligente n'en dirige l'execution, & n'a le pouvoir & la volonté d'y travailler. Ce qui eſt inſenſible demeure toûjours dans l'inaction, rien ne peut ſortir d'où le mouvement volontaire eſt exclus: (2) *Quam vim potuit habere* (materia) *nullo dante? quam naturam, nullo generante? Si habuit vim: ab aliquo eam aſſumſit. A quo autem ſumere, niſi à deo, potuit? Porro ſi habuit naturam; qua utique à naſcendo dicitur: nata eſt. A quo autem, niſi à Deo, potuit procreari? Natura enim qua dicuntur orta eſſe omnia, ſi conſilium non habet, efficere nihil poteſt. ſi autem generandi, aut faciendi potens eſt: habet ergo conſilium; & propterea Deus ſit, neceſſe eſt. Nec alio nomine appellari poteſt ea vis; in qua ineſt & providentia excogitandi, & ſolertia, poteſtaſque faciendi. . . . . (3) Poteſtas faciendi aliquid non poteſt eſſe, niſi in eo, quod ſapit; quod cogitat; quod movetur. Nec incipi, aut fieri, aut conſumari quicquam poteſt, niſi fuerit ratione proviſum, aut quemadmodum*

(1) *Voiez ci-deſſus pag.* 280.

(2) *Id. ib. pag.* 111. 112.

(3) *Id. ib. pag.* 113.

dum fiat antequam eſt, aut quemadmodum conſtet poſtquam fuerit effectum. Denique is facit aliquid, qui habet voluntatem ad faciendum, & manus ad id, quod voluit, implendum. Quod autem inſenſibile eſt; iners, & torpidum ſemper jacet & nihil inde oriri poteſt, ubi nullus eſt motus voluntarius. Un Stoicien raiſonant ſur ces principes auroit été obligé de nier que la matiere exiſtât independemmant de Dieu, car on lui eût fait à l'égard de l'exiſtence la même queſtion qu'il eût propoſée à l'égard de l'activité, & ſi rien n'exiſte ſans avoir été produit par une cauſe intelligente, d'où viennent donc, auroit demandé un Stratonicien, les vertus actives du feu qui compoſe vôtre Jupiter? Ont-elles été données ſur une cauſe exemplaire qui precedât Jupiter? Ce ſeroit le progrez à l'infini; on ne trouveroit jamais aucune premiere cauſe: ſi vous voulez éviter ce grand abîme, il faut que vous conveniez qu'aucune idée, qu'aucun mouvement volontaire n'ont contribué à l'exiſtence du feu éternel que vous nommez Dieu. Vos objections prouvent donc trop. Vous reconoiſſez des forces reglées dans la nature qui ne ſont ni la ſuite ni le reſultat d'aucune conoiſſance, quoi qu'elles ſoient accompagnées de conoiſſance. Pourquoi trouvez-vous mauvais que nous admettions un ordre ou une vertu reglée dans une nature qui ne conoît rien? Si cet ordre exiſte une fois ſans conoiſſance, il durera tel éternellement: le plus dificile eſt fait (1).

(1) *Appliquez à ceci quoi qu'improprement le* dimidium facti qui cœpit, habet *d'Horace epiſt 2. lib. 1.* Le commencement eſt la moitié de l'œuvre.

Prenez la peine de reflêchir ſur quelques paroles d'Euripide que j'ai raportées (2) ailleurs: vous y verrez trois choſes bien remarquables: 1. Jupiter y eſt reconu incomprehenſible à nôtre eſprit. 2. On l'invoque quel qu'il ſût, ou la neceſſité de la nature, ou l'entendement humain. 3. On avouë qu'il conduit tout juſtement par un chemin qui nous eſt caché.

(2) *Dans le Dict. hiſt. & crit. pag. 1711. de la 2. édit.*

C'eſt Hecube qui parle, & cela eſt trop philoſophe pour une femme. Mais ne doutons point qu'Euripide ne nous donne là le caractere de certaines gens, qui pour jouër au plus ſûr ſe recommandoient à Dieu, quoi qu'ils fuſſent incertains s'il étoit une intelligence, ou ſeulement la force aveugle & neceſſaire de la nature. De telles gens l'auroient invoqué encore avec plus de zêle, & avec plus de plaiſir s'ils euſſent été certains de ſa nature intelligente: c'étoit donc la difficulté du ſujet, & non pas une malice affectée de leur cœur qui les tenoit dans l'incertitude.

Au reſte quand j'ai ſupoſé (1) que les Stoiciens reconoiſſoient la matiere comme un principe paſſif diſtingué de Dieu, je n'ignorois pas ces paroles que Plutarque leur adreſſe: (2) *Et voſtre Jupiter, tel comme vous le peignez & imaginez, n'eſt il pas quand il uſe de ſon naturel, un grand feu continuel? Mais maintenant il ſe fourmat, il ſe plie & ſe transforme en toutes choſes par diverſes mutations.* C'eſt dire fort clairement qu'il étoit lui-même la matiere de tous les corps, ce qu'on peut inferer auſſi d'un autre paſſage (3) qui contient la definition de Dieu ſelon les Stoiques. Mais comme il paroît par d'autres autoritez (4) qu'ils admettoient une diſtinction entre Dieu & la matiere, j'ai cru qu'il faloit avoir égard à leur dogme ſelon l'endroit le moins deſavantageux.

(1) *Ci-deſſus pag. 505.*

(2) *Plut. de facie in orbe lunæ pag. 926. D.* Je me ſers de la verſion d'Amyot, mais voici le Grec: ὁ δὲ Ζεὺς ἡμῶν ἀτὲς, ἐν τῇ μὲν αὐτῦ φύσει χειμάζεται καὶ πῦρ μέγα καὶ συνεχὲς, νυνὶ δὲ ὑφαίνεται καὶ κεκαρπῶται, καὶ διακοσμεῖται, πᾶν χεῖμα γινόμενος καὶ γινόμενον ἐν τοῖς μεταβολαῖς; *Jam ille veſter Jupiter ut ſua natura ineſt magnus & continens ignis, & tamen nunc ſe demiſit, atque inflexit omninmque colorum formam accipit in ſe per omnigenas mutationes?*

(3) *Id. de placit. Philoſ. lib. 1. cap. 6. pag. 879.*

(4) *Voiez ci-deſſus pag. 339. & Lactance lib. 7. cap. 3.*

§. CVII.

§ CVII.

Examen de ce que Mr. Papin aſſure que par les ſeules lumieres de la raiſon nous ne pouvons pas être certains qu'il n'y a qu'un Dieu. Paroles de Lactance bien diferentes de celles qui ont été citées (1) *ci-deſſus.*

(1) *Pag.* 112.

Ce que je viens de vous dire (2) roule ſur une matiere conſiderable: je ne ſai ſi elle a été encore enviſagée de cette façon: je l'ai traitée, contre ma coutume, plus ſuccinctement qu'elle ne le comportoit: je ne m'en repens pas, mais je ne la veux pas quitter ſans faire une reflexion ſur une penſée de Mr. Papin. C'eſt un homme de raiſonnement, & qui pouſſe bien une objection.

(2) *Dans les chapitres* 104. 105. & 106.

S'il n'étoit pas Prêtre de l'Egliſe Anglicane lors qu'il publia en 1687. *ſes eſſais de Theologie ſur la providence & la grace*, il le devint peu après. Il y debite (3) que *la raiſon ſeule* ne peut nous aprendre certainement *que Dieu eſt ſeul & qu'il n'y a que lui qui poſſede une exiſtence neceſſaire.* Il tache de prouver que l'infinité, ni l'ubiquité, ni le pouvoir abſolu de Dieu ne ſont pas neceſſairement un caractere d'unité. *Où en ſerions nous donc*, conclut-il, (4) *ſi la Revelation ne nous aſſeuroit par tout* qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu? On lui repondit dedaigneuſement & ſans faire aucune attention à ſes preuves, qu'il s'enſuivroit de ſa doctrine que les Paiens n'auroient point peché *en adorant pluſieurs Dieux* (5). Cette reponſe n'eſt d'aucun uſage, & ne s'acorde guere avec les principes des Auguſtiniens. Vous ſavez que Mr. Arnauld (6) a ſoutenu contre les Jeſuites que la plupart des Paiens manquoient des moiens ſufiſans pour conoître Dieu, & qu'ils ne laiſſoient pas de pecher. L'adverſaire de Mr. Papin auroit dit la même choſe s'il avoit eu à combatre

(3) *Papin, critique des idées de Mr. Jurieu pag.* 92.

(4) *Id. ib. pag.* 93.

(5) *Jurieu preface du jugement ſur les methodes d'expliquer la providence & la grace édit. de Rotterd.* 1688.

(6) *Voiez ci-deſſus pag.* 242.

tre le peché philoſophique, & il l'a debitée en effet dans ſes diſputes contre les Tolerans. On n'a qu'à voir ce qu'il dit (1) des Cannibales. Il y a peu de perſonnes de bon ſens qui ſe puiſſent figurer que la lumiere naturelle a été toûjours aſſez vive dans l'eſprit des païſans de Cappadoce pour leur montrer qu'il n'y a qu'un Dieu, de ſorte qu'ils aient peché contre leur conſcience en adorant pluſieurs Dieux. Le Miniſtre dont je parle ne ſauroit être de cet avis ſans ſe contredire; car outre ce qu'il a reconu en parlant des Cannibales (2) & des Athées, il a declaré (*) *qu'il croit fermement qu'il y a un Dieu, parce qu'il le veut croire.* On ne parle pas ainſi lors que la lumiere naturelle nous rend évidente une verité: elle neceſſite nôtre entendement à y conſentir. Mais abandonnons à ſon mauvais ſort la reponſe qui a été faite à Mr. Papin, attachons nous à lui plus directement.

(1) *Ci-deſſus pag. 474.*

(2) *Voiez ci-deſſus pag. 474.*

(*) *Jurieu, traité de la nature & de la grace pag. 249. Voiez ci-deſſus pag. 70. 71.*

Je ſuis perſuadé qu'il ſe trompe quand il pretend que *le pouvoir abſolu & l'autorité ſouveraine* n'excluent point le Polytheïſme. Voici ſa raiſon: (3) *ſi l'Etre infiniment parfait étoit ſujet à des paſſions & à des volontez deraiſonnables . . . . deux êtres de cette nature ſeroient ſujets à s'entr'incommoder, à ſe combattre & à ſe borner l'un l'autre. Mais du moment que l'on conçoit un être parfaitement raiſonnable, qui eſt abſolument incapable d'aucune volonté bizarre, capricieuſe & dereglée; ſe repreſente-t-on que deux ou trois êtres de cette nature ne puſſent s'entre-ſouffrir, qu'ils fuſſent jaloux les uns des autres; & qu'au contraire n'ayans abſolument que les mêmes penſées, ne formans que les mêmes deſſeins, ils ne priſſent pas un plaiſir extreme dans la ſocieté les uns des autres, & dans l'union parfaite de leurs volontés?*

(3) *Papin ubi ſupra pag. 93.*

Je lui repons que quand on a une fois admis l'exiſtence d'une nature infiniment parfaite, qui

qui eſt toute entiere (1) dans chaque point de l'eſpace, & dont le pouvoir eſt abſolu, & l'autorité ſouveraine, il eſt facile de comprendre clairement qu'elle eſt unique, & qu'aucun autre être ne peut l'égaler. Si nôtre raiſon ſans le ſecours d'une lumiere ſurnaturelle peut s'élever juſqu'à ce principe, *il exiſte une telle nature*, elle fera aiſément & ſans nul ſecours cet autre pas qui eſt plus facile ſans comparaiſon que le premier, *donc il n'y a qu'un ſeul Dieu.* S'il pouvoit y avoir 3. ou 4. de ces natures, il pourroit y en avoir non ſeulement ſix millions, mais auſſi une infinité; car on ne ſauroit trouver aucune raiſon d'un certain nombre plutôt que d'un autre. Comme donc le nombre binaire enfermeroit une ſuperfluité qui choque nôtre raiſon, l'ordre demande que l'on ſe reduiſe à l'unité. Si chacune de ces natures étoit ſouverainement parfaite, elle n'auroit beſoin que d'elle-même (2) pour joüir d'une felicité infinie, la ſocieté des autres ne lui ſerviroit donc de rien, & ainſi nôtre raiſon ne pourroit ſoufrir aucune pluralité. C'eſt un de ſes axiomes que la nature ne fait rien en vain, *natura nihil fruſtra facit*, & que (3) c'eſt en vain que l'on emploie pluſieurs cauſes pour un effet qu'un plus petit nombre de cauſes peut produire auſſi commodement. La maxime qui a été apellée le (4) *raſoir des Nominaux*, parce qu'elle leur a ſervi à retrancher des écoles de philoſophie une infinité d'excreſcences, & d'entitez ſuperfluës, la maxime, dis-je, qu'il ne faut point multiplier les êtres ſans neceſſité eſt un principe qu'aucune ſecte de Philoſophes ne deſavoüe. Or elle ruine ſans reſource la preten-

(1) *Voiez Mr. Papin ubi ſupra pag. 92.*

(2) *Ipſa ſuis pollens opibus, nihil indiga noſtri.* Lucret. lib. 1. v. 61.

(3) *Fruſtra fit per plura quod æque commode fieri poteſt per pauciora.*

(4) *Gabriel novaculam iſtam Occami: Non ſunt multiplicanda entia ſine neceſſitate . . . . . egregie in ſuum auctorem ſtringit . . . . axioma autem illud novaculam Occami & Nominalium voco; quia per illud omnes entitates diſtinctas circumcidunt & abradunt, relictâ ſolâ nominum pluralitate; unde & Nominalium appellationem ſortita ſunt.* Libert. Fromondus de anima l. 1. p. 111.

sion de Mr. Papin. Il est évident qu'un être souverainement parfait n'a pas besoin de compagnie pour chasser l'ennui, ou pour augmenter son bonheur (1):

Quoi? (2) le preux Scipion pourra dire à bon droit
Qu'il n'est jamais moins seul, que quand seul, il se void:
Et Dieu ne pourra point (ô ciel quelle manie!)
Vivre qu'en loup garou, s'il vit sans compagnie?

Quoy? des sages Gregeois l'honneur Pryenien
Dira, que luy marchant, chemine tout son bien:
Et Dieu qui richement en tous threfors abonde,
Sera necessiteux sans les threfors du monde?
Dieu ne sort hors de soy pour prendre ses esbatz:
Il ne mandie rien: aime tousiours haut & bas,
Il fait de l'Ocean de ses douces largesses
Regorger, liberal, mille mers de richesses.

L'usage que je vous prie de faire de ce chapitre est de n'être pas si prompt à imputer à la malice de l'homme les erreurs qui peuvent venir de la foiblesse de la raison par rapport à des objets infinis. On doit être plus circonspect dans ses jugemens sur l'évidence, lors qu'on voit des auteurs habiles qui trouvent douteux ce que nous croions manifeste. Vous pretendrez que les passions de leur cœur obscurcissent leur esprit: ils vous feront le même reproche: vous protesterez qu'aucune passion ne vous aveugle, ils vous feront la même protestation: vous leur soutiendrez que si des passions manifestement connuës ne les trompent pas, il y a au fond de leur ame une malice cachée qui pervertit leur raison, ils diront de vous la même chose, & ainsi vôtre procez s'embroüillera de plus en plus, & vous serez un exemple de la verité d'une maxime (3) de l'Evangile.

Vous

(1) *Vous trouverez dans Lactance* lib. 2. cap. 3. *plusieurs solides raisons contre la pluralité des Dieux; mais elles ne regardent pas toutes le cas où Mr. Papin reduit la question. Voiez aussi la biblioth. choisie de Mr. le Clerc to. 3. pag.* 34-35.

(2) *Du Bartas* 2. *jour de la* 1. *sepmaine pag.* m. 15.

(3) *Ne jugez point, afin que vous ne soiez point jugez,* CAR *de tel jugement que vous jugerez, serez vous*

Vous & moi trouvons évident que ce qui exiſte par ſoi-même ne manque d'aucune perfection, mais il n'y a point eu de Philoſophe paien qui ait conu cette verité. S'il vous eût falu la rendre évidente dans ces ſiecles-là, vous euſſiez eu à faire à forte partie, car vous ſavez que Lactance aiant refuté les erreurs du peuple, & ſe preparant à attaquer les Philoſophes, jugea que ce qui lui reſtoit à faire étoit beaucoup plus dificile que ce qu'il avoit déjà exploité. Je vous cite ſes paroles (1) afin que vous y voïez la condamnation de la preference que vous voudriez que l'on donnât au conſentement des peuples, plutôt qu'au jugement d'un petit nombre de doctes. Lactance juge au contraire que l'autorité de ce petit nombre eſt d'un plus grand poids que celle d'une multitude d'ignorans.

A . . . . . le 8. d'Avril 1704.

jugez, & de cette meſure que vous meſurerez on vous meſurera d'autre part. Evang. ſelon St. Matth. ch. 7. v. 1. & 2.

(1) *Nunc major nobis, ac difficilior cum philoſophis propoſita lis eſt. Quorum ſumma doctrina, & eloquentia, quaſi moles aliqua mihi opponitur. Nam ut illic multitudine, ne prope conſenſu omnium gentium veritas premebatur; ita hic auctoritate præſtantium omni genere laudis virorum. Quis autem neſciat, plus eſſe momenti in paucioribus doctis, quam in pluribus imperitis.* Lactant. divin. inſtit. lib. 2. cap. ult. pag. m. 146. (2) *Voiez ci-deſſus pag.* 445.

§. CVIII.

Troiſiéme objection: *L'anarchie étant pire que la tyrannie, il vaut mieux avoir de fauſſes divinitez que de n'en avoir aucune.*

Nous voici à vôtre pis aller, (2) à ces troupes de reſerve ſur quoi vous fondez vos ſecondes eſperances. Vous pretendez qu'en cas que l'on ſoit forcé de convenir que les blaſphemes de l'Atheïſme ſurpaſſent ceux du Paganiſme, l'on ſe dedommagera avec uſure en faiſant voir que l'Atheïſme eſt plus pernicieux aux ſocietez que l'idolatrie. Pour prouver cela vous venez d'abord à cette comparaiſon, comme il

vaut mieux être gouverné par un tyran que de n'avoir aucun maître, il vaut mieux aussi adorer de fausses divinitez que de n'en avoir aucune.

Bodin vous a pu prêter cette objection, car je trouve ces paroles au chapitre 7. du 4. livre de sa republique à la page 655. *Il adviendra*, si l'on veut contraindre la conscience, *que ceux qui sont frustrez de l'exercice de leur Religion, & desgoustez des autres, deviendront du tout athéistes, comme nous voyons, & apres avoir perdu la crainte divine, fouleront aux pieds & loix & magistrats, & se desborderont en toutes sortes d'impietez, & meschancetez: ausquelles il est impossible de remedier par loix humaines. Et tout ainsi que la plus forte tyrannie n'est pas si miserable que l'anarchie, quand il n'y a ni Prince ni Magistrat: aussi la plus forte superstition du monde, n'est pas à beaucoup pres si detestable que l'atheisme. Il faut donc fuir le plus grand mal, quand on ne peut establir la vraye Religion.* Il a donné encore plus d'étenduë, & plus de force à cette pensée (1) dans l'édition Latine, & neanmoins Mr. Voetius qui en a bien cité la page, accuse Bodin de croire comme Plutarque, que la superstition

(1) Fallunt qui humanis imperiis ac legibus Respublicas, non ultionis divinæ metu contineri arbitrantur. Et quemadmodum ex omni civitatum genere nullum deterius est anarchia, in qua nemo paret, nemo imperat, sed in summa scelerum omnium impunitate ac licentia vivitur: sic etiam nulla pestis civitatibus gravior accidere potest numinis carentia, quam Græci ἀθεότητα vocant: & certe non parum peccant qui πολυθεότητα & ἀθεότητα eandem pœnam statui putant oportere: aut θεῶν ἀπειρίαν τὴν ὑπεναντίαν θεοῦ ἀπειρίᾳ. *Id est*, infinitate deorum posita, Deum opt. max. tolli. Nam superstitio quantacumque fuerit, homines tamen in legum ac magistratuum metu, & in mutuis vitæ officiis continet: impietas autem adversus numina, omnem ex animo peccandi metum penitus evellit. Duobus igitur propositis incommodis, superstitione inquam & atheismo, maius declinare oportet. *Bodin. de republ. lib. 4. cap. 7. pag. 759. edit. 1601. in 8.*

ſition eſt pire que l'Atheïſme. *Idem* (quod Plutarchus) *ſtatuit Bodinus lib. 4. Politica cap. 7. p. 759.* (1).

(1) *Gisbert. Voetius diſput. Theol. to. 1. pag.* 168.

§. CIX.

Obſervation generale ſur la troiſiéme objection. Si l'on peut prouver aux Athées que leur principe introduit neceſſairement l'anarchie.

Il eſt clair que la penſée de Bodin ne ſe reduit qu'à ceci, qu'il eſt plus utile aux ſocietez humaines que les hommes ſoient perſuadez de l'exiſtence de pluſieurs faux Dieux, que s'ils ne croioient l'exiſtence d'aucune divinité, & qu'il ſe fonde ſur la raiſon qu'en cas que les hommes ne fuſſent pas retenus par la crainte de quelque divinité vraie ou fauſſe, ils ſe moqueroient des Magiſtrats, & qu'ainſi le genre humain tomberoit dans l'anarchie. Il eſt ſûr que Bodin s'arrête à cela, ſans pretendre rien decider touchant l'état abſolu des choſes, ni touchant ce qui arriveroit à la nature purement corporelle, ſupoſé qu'il n'y eût point de vrai Dieu, mais pluſieurs divinitez ſemblables à celles du Paganiſme. Son ſentiment eſt donc que quand même il ſeroit vrai que Dieu n'exiſteroit point, l'interêt du genre humain demanderoit que les hommes ignoraſſent cette verité, & qu'ils ſe perſuadaſſent le contraire. On peut auſſi ſe repreſenter ſon opinion comme s'il diſoit qu'étant également faux & qu'il n'y ait point de Dieu, & qu'il y ait pluſieurs Dieux, le Polytheïſme, fauſſeté égale en elle-même à la fauſſeté de l'Atheïſme, eſt un moindre mal par raport à l'homme que l'Atheïſme, puis que la societé humaine ſe peut très-bien conſerver ſous la fauſſe perſuaſion de l'exiſtence de pluſieurs divinitez, & ne le peut aucune-

nement ſous la fauſſe rejection de toute divinité.

Mais encore que Bodin ne renferme que cela dans ſa decision, il ne laiſſe pas de donner lieu à une recherche incidente ſur l'état où l'on devroit ſe repréſenter toute la nature en ſupoſant par impoſſible le ſyſteme des Athées. Faiſons là-deſſus quelques reflexions.

On a toûjours mis de la diference entre les Athées & les Epicuriens, mais il eſt certain que le ſyſteme de ceux-ci ne difere point de l'Atheïſme pour ce qui regarde la creation & la conſervation du monde, car ils n'y donnoient aucune part aux cauſes intelligentes. La rencontre fortuite des atomes, diſoient-ils, a formé le ciel & la terre, &c. Il étoit bien étrange qu'ils puſſent trouver dans cette ſupoſition le principe de la regularité qu'ils voioient dans l'Univers. Cette hypotheſe entrainoit neceſſairement la confuſion, le deſordre, l'anarchie de tous les corps. Perſonne ne pouvoit être aſſûré ſi le ſoleil ſe leveroit le lendemain, ou s'il ſe diſſiperoit pendant la nuit, les ſectateurs de ce ſyſteme ne nioient point que nôtre monde ne fût continuellement expoſé à une ruine totale (1).

Le ſyſteme des autres Athées, celui de Straton par exemple, n'excluoit point tout principe d'ordre & de regularité, puis qu'il admettoit une nature neceſſaire, & continuë qui avoit la faculté de produire ce qui ſe produit dans l'univers (2). On la depouilloit de la conoiſſance, c'étoit le moien de faire croire qu'elle n'étoit point ſujette à varier ſa conduite, car ce qui ne conoît rien, n'a pas tantôt un deſir tantôt un autre (3). Ses parties pouvoient être tranſpoſées, & de là venoit la generation, la corruption, & l'alteration de certains corps; mais dans quelque état qu'elles ſe trouvaſſent, & quel-

(1) *Voiez Lucrece lib. 5. v. 371. & ſeq. & alibi.*

(2) Quæcunque ſint docet omnia effecta eſſe natura .... ſingulis mundi partes perſequens quicquid aut ſit aut fiat naturaliter ſine fieri aut factum eſſe docet ponderibus & motibus. *Cicero Acad. quæſt. lib. 2. fol. m. 231. C.* Voiez le Dict. hiſt. & crit. à la remarque A de l'article *Spinoza.*

(3) *Conferez avec*

quelques changemens qui ſe fiſſent dans le monde, la nature ſe retrouvoit toûjours elle-même, & tomboit toûjours ſur ſes pieds. Je ne penſe pas que Straton s'il examinoit attentivement ce qui ſe paſſe ſur la terre, ſe perſuadât qu'elle ne ſeroit jamais detruite. Or s'il a cru qu'elle pouvoit l'être, il a du juger la même choſe touchant la lune & le ſoleil, &c. & croire par conſequent que la forme de nôtre monde eſt periſſable, mais je ne ſai ſi en avoüant cela il eût pu craindre qu'on ne ſe plaignit qu'il ouvroit la porte au cahos, ou à l'anarchie des corps. Quand il n'auroit eu que la voie de la retorſion il auroit pu reſiſter à cette attaque. Il n'auroit eu qu'à demander à ſes adverſaires, *Voudriez vous être caution que l'eſprit intelligent qui ſelon vous a créé le monde & qui le gouverne, s'eſt engagé à le conſerver toûjours tel qu'on le voit?* Vous ſavez, Monſieur, que les Stoiques ont dit que le même Dieu qui a fait le monde, le conſumeroit (1) entierement par les flammes. L'Ecriture ſainte nous (2) aprend qu'ils avoient raiſon.

ceci ſe page 1751. du Dict. hiſt. & crit. 2. édit.

(1) *Voiez ci-deſſus pag. 279.*

(2) *Voiez ci-deſſus pag. 262.*

Il me ſemble qu'il n'y a point de ſyſteme qui puiſſe bien garantir la longue durée de ce monde, mais que le ſyſteme orthodoxe eſt plus incapable que celui de Straton de la garantir. Car dès que vous ſupoſez qu'une intelligence parfaitement libre & auſſi heureuſe ſans le monde qu'avec le monde, a créé des corps, & les a rangez d'une certaine maniere, vous pouvez auſſi-tôt penſer que ce n'eſt que pour un certain tems, que de penſer que c'eſt pour toûjours. Son immutabilité ne doit point vous faire juger qu'il conſervera éternellement dans le même état les choſes qu'elle a produites. Elle les peut deranger cent mille fois, & même les aneantir ſans ceſſer d'être immuable, & ſans la moindre ombre d'inconſtance (3). Il ſufit qu'elle

(3) *Voiez Mr. Arnauld, reflex. ſur le nouveau ſyſteme de la nature & de la grace to. 1. pag. 49. & ſuiv. & pag. 93.*

religion que Dieu nous a revelée extraordinairement.

Je vous avouë que les reponſes que vous prêteriez ainſi à un Philoſophe Stratonicien entretiendroient la diſpute, & cauſeroient quelque ſuſpenſion dans certains eſprits ; mais ſondez vous bien vous-même, & ſouvenez vous des diſpoſitions que vous avez remarquées frequemment dans vôtre prochain, vous conclurez que ces reponſes feroient très-peu d'impreſſion ſur la plupart des eſprits, & qu'elles leur paroîtroient des chicaneries. Je puis donc pretendre que ce que j'ai apellé *bonne reſſource*, merite ce nom par raport au plus grand nombre des gens.

Voici deux autres choſes qu'un Stratonicien pouvoit propoſer.

I. Premierement que l'anarchie des corps ne ſeroit nullement à craindre en cas qu'ils ne fuſſent ſoumis qu'à une nature deſtituée de connoiſſance ; car l'ordre qu'on voit dans le monde s'eſt maintenu de tout tems juſques à nous, quoi que l'état de la matiere ſoit un combat continuel & à toute outrance. Les corps agiſſent inceſſamment les uns ſur les autres autant qu'ils peuvent : ils ne ſuivent que la loi du plus fort : point de quartier parmi eux, point de pitié : point de treve, point de paix proprement dite, l'équilibre de puiſſance qui ſuſpend les hoſtilitez victorieuſes, ne ſuſpend point les efforts de vaincre (1). Si une telle anarchie pouvoit amener celle qu'on objecte, il y a long tems qu'elle l'auroit fait ; car comme on l'a vu dans (2) la premiere reponſe, il ne conviendroit point à Dieu d'emploier des preſervatifs, cela marqueroit un peu trop l'imperfection de ſon ouvrage. Et pourquoi maintiendroit-il dans le monde la guerre des corps, ſi elle n'étoit pas un inſtrument ſuſiſant du maintien de l'ordre ? Voiez ce qu'Apulée repond

(1) *Voiez ſur tout ceci la remarque F de l'article* Ovide *n.* IV. *dans le Diction. hiſt. & crit. pag.* 2277. *de la* 2. *édition.*

(2) *Ci-deſſus pag.* 523.

pond à ceux qui trouvoient étrange que la contrarieté des élemens n'eût pas ruiné la nature : (1) *Quibuſdam mirum videri ſolet, quod, cum ex diverſis atque inter ſe pugnantibus elementis Mundi natura conflata ſit, aridis atque fluxis, glacialibus & ignitis; tanto rerum divortio nondum ſit ejus mortalitas diſſoluta. Quibus illud ſimile ſatisfaciet*, &c.

(1) *Apuleius de mundo pag. m. 66.*

II. En ſecond lieu la nature avec ſes vertus & avec ſes attributs étant l'être neceſſaire, éternel & independant, ne peut jamais ſe trouver ſous aucune forme qui n'émane des loix éternelles & immuables, & qui par conſequent ne ſoit l'état le plus parfait qui puiſſe exiſter. Il n'y a point d'état anarchique à craindre dans la machine du monde, elle ne peut être que dans ſon état naturel : le chaos, le retour du chaos ſont des chimeres, & s'il arrivoit un arrangement des corps diferent de celui que nous voions, & qui parut moins beau & plus incommode à l'homme, il ne ſeroit pas pour cela ni moins beau, ni moins commode eu égard à tout l'univers. Voilà les deux choſes qu'un diſciple de Straton auroit pu dire.

Si on lui accordoit ſon hypotheſe, il faudroit auſſi lui accorder que le deſordre & la confuſion ne peuvent jamais s'introduire dans la machine du monde ; mais cette hypotheſe eſt ſi étrange & ſi incomprehenſible que tout homme qui la pourroit adopter, ſeroit capable de conſentir aux propoſitions les plus abſurdes. N'eſt-ce pas de toutes les choſes inconcevables la plus inconcevable que de dire qu'une nature qui ne ſent rien, qui ne conoît rien, (2) ſe conforme parfaitement aux loix éternelles, qu'elle a une activité qui ne s'écarte jamais des routes qu'il faut tenir, & que dans la multitude des facultez dont elle eſt doüée, il n'y en a point qui ne faſſe ſes fonctions avec la

(2) *Conſer quæ ſupra pag. 91. 502. 504.*

la derniere regularité? Conçoit-on des loix qui n'aient pas été établies par une cause intelligente? En conçoit-on qui puissent être executées regulierement par une cause qui ne les conoît point, & qui ne sait pas même qu'elle soit au monde? Vous avez là metaphysiquement parlant l'endroit le plus foible de l'Atheïsme (1). C'est un écueil dont il ne se peut tirer, c'est une objection insoluble.

(1) *Voiez la bibliotheque choisie de Mr. le Clerc to. 2. pag. 26. 27.*

Bien des gens souhaiteroient que l'on objectât à Straton que non seulement il supposoit faux, mais aussi qu'il concluoit mal. C'est un grand avantage dans la dispute que de pouvoir soutenir à son adversaire que ses principes ne valent rien, & qu'il en tire des consequences qui n'en coulent pas, de sorte que si par un *dato non concesso* on lui accordoit ses principes, il ne laisseroit pas de se trouver fort loin de son compte. Je ne voi pas que Straton puisse être reduit à toutes ces extremitez, car si on lui laisse passer la supposition d'une matiere existente necessairement avec la vertu motrice, & telles autres facultez, il s'ensuivra que la nature produit regulierement certaines choses, la même necessité qui fait que la matiere ne peut cesser ni d'exister ni d'agir, faisant aussi que chacune de ses facultez ait une certaine sphere qui lui sert de regle, attendu que ce sont des facultez qui ne peuvent être reduites en acte sans faire precisement tout ce qu'elles peuvent ni plus ni moins.

Si les anciens Philosophes avoient cru que la matiere a été créée, ils auroient pu attaquer Straton par un endroit qui l'auroit embarassé. Ils auroient pu lui dire qu'une nature qui existe par elle-même doit avoir toutes sortes de perfections, & par consequent l'intelligence. Mais ils ne pouvoient point lui faire cette objection, eux qui croioient que la matiere existoit

ſoit par elle-même, & que neanmoins elle n'avoit pas les perfections qui étoient en Dieu. Ils croioient outre cela que l'exiſtence neceſſaire qui convenoit à Dieu ne l'empêchoit pas d'être borné à l'égard de la puiſſance. On prouveroit aiſément que (1) Platon, & (2) Ariſtote, (3) Seneque, Galien (4) & pluſieurs des plus grans hommes de l'antiquité paienne ont dit qu'il y avoit dans la matiere certains obſtacles que Dieu ne pouvoit pas ſurmonter. La plupart des Chretiens n'auroient pas à craindre qu'un ſectateur de Straton ſe degageât par un argument *ad hominem*, ou par une retorſion, car ils ne reconoiſſent rien d'increé qui ne ſoit ſouverainement parfait. Il nous eſt donc beaucoup plus facile de combatre le ſyſteme de cet Athée, qu'il ne l'étoit aux Philoſophes Paiens.

(1) *Voiez la remarque R de l'article* Epicure *dans le Dictionn. hiſtor. & crit. pag.* 1139. *de la* 2. *édit.*

(2) *Voiez Jaques Thomaſius in dilucidation. Stahlianis pag.* 494.

§. CXI.

Qu'il importeroit d'enſeigner que la matiere eſt deſtituée d'activité.

Si l'eſprit de contradiction vous ſaiſit, vous me ſoutiendrez (5) que je prens pour une dificulté inſurmontable ce qui n'eſt point: vous me repre-

(3) *Voiez ci-deſſus pag.* 257. 308.

(4) Si lapidem repente *Conditor*

velit facere hominem, efficere id non poterit. Atque id eſt, in quo opinio noſtra ac Platonis, tùm aliorum, qui apud Græcos de rerum Naturâ rectè ſcripſerunt, à Moſe diſſidet. Satis enim habet is, ſi Deus materiam exornare velit; ea autem repente eſt exornata. Omnia enim Deum facere poſſe arbitratur, etiamſi ex cinere equum aut bovem facere velit. Nos autem non ita ſentimus, ſed profitemur, quædam Naturam facere non poſſe, eaque Deum ne aggredi quidem omninò; ſed ex iis, quæ facere poteſt, quod melius eſt, eligere. *Galen. lib.* 11. *de uſu part. cap.* 14. *apud Thomaſ. ib. pag.* 495. (5) *Nonobſtant ce que ci-deſſus p.* 502.

(1) *Notez que ceux qui ont nié que Dieu concoure avec les causes secondes sont des gens d'un grand merite : Voiez les nouvelles de la Republ. des lettres, Decembre 1685. art. 7. pag. 2370. & le Diction. hist. & crit. pag. 2332. de la 2. édition.*

Notez aussi que le concours predeterminant des Thomistes n'est point contraire à ce que j'ai dit, que le poirier dirige le concours de

representerez que selon le sentiment qui regne dans tout le monde, sans en excepter ni les Philosophes Paiens, ni les Philosophes Chretiens, les creatures inanimées sont de vraies causes efficientes. Un petit nombre de Cartesiens sont les seuls qui nient cela. Tous les autres hommes tant les laiques que les Ecclesiastiques, tant les ignorans que les doctes reconoissent la nature pour la veritable cause qui produit les plantes, les bêtes, les meteores, les metaux, les mineraux, &c. Cette nature ne conoît rien de ce qu'elle fait, & ignore son existence: quelques Philosophes Chretiens ont dit qu'elle a bien besoin de Dieu afin d'être conservée avec ses facultez, mais non pas afin de produire ses ouvrages; d'organiser, par exemple, un fœtus, qui est une chose infiniment plus dificile que tout ce que l'art humain a jamais executé. La plupart de nos Philosophes la reconoissant pour une cause complete dans l'ordre des causes secondes, disent qu'elle a besoin du concours de Dieu pour l'exercice actuel de ses facultez; mais ils avouent en même tems que c'est elle qui determine ce concours, que, si par exemple, un poirier produit une poire & non pas une pomme, ce n'est pas à cause du concours de Dieu, que c'est au contraire le concours de Dieu qui contribuë à la production d'une poire plutôt qu'à celle d'une pomme, parce qu'il est joint avec l'action d'un poirier. Il s'ensuit de là que l'ame vegetative des plantes n'est point dirigée dans ses actions par le concours de Dieu, mais que c'est elle qui dirige ce concours quoi qu'elle ne sache ni ce qu'elle fait, ni où elle tend. Il faut dire la même chose d'une pierre qui va vers le (1) centre, &c. Les Philosophes moderne

Dieu à la production d'une poire plutôt que d'une pomme. Si l'on chicanoit sur cela, on embroüilleroit encore plus la doctrine des concours.

mes qui ont banni les facultez, ou qui les ont toutes reduites au ſeul mouvement local, croient que (1) les corps ſont la vraie cauſe de ce mouvement, & des effets qui en reſultent; les corps, dis-je, qui ne ſavent ni où ils ſont, ni s'ils rencontrent un obſtacle, ni ce que c'eſt que de ſe mouvoir, ni comment il faut pouſſer, & cependant ils ſe meuvent avec la derniere juſteſſe ſelon des loix admirables.

(1) *Il faut excepter les Carteſiens.*

Il eſt évident qu'il n'y a point d'autre difference entre cette nature de nos Philoſophes & de nos Theologiens, & la nature de Straton, ſi ce n'eſt que celle-ci avoit d'elle-même ſes facultez, & que celle-là a reçu les ſiennes de Dieu. Cette difference eſt grande par raport à ce point-ci, c'eſt que Straton étoit Athée, & que les autres ne le ſont pas; mais elle les laiſſe également & lui & eux dans l'inevitable neceſſité de reconoître qu'il y a des choſes qui agiſſent regulierement, & qui obſervent les loix les plus admirables ſans ſavoir ce qu'elles font. Nos Philoſophes, ceux mêmes qui abandonnent le Peripatetiſme, admettent dans l'ame humaine ce prodige-là, ils diſent (2) qu'elle fait une infinité de choſes ſur les organes de nôtre corps ſans ſavoir qu'elle poſſede cette vertu, ni où, ni quand, ni comment elle l'exerce. Ils ſont obligez de parler ainſi à l'égard même des mouvemens qui lui ſont conus & qui dependent de ſa volonté, comme la (3) voix & les geſtes d'un Predicateur. Elle ignore où ſont les eſprits animaux qui doivent couler vers la langue & vers les bras, elle ne ſait point ce qu'il faut faire pour ouvrir les orifices des nerfs: une infinité de gens ont babilé & troté toute leur vie ſans ſavoir ce que c'étoit ni nerfs, ni tendons, ni muſcles. S'il eſt difficile de comprendre que des facultez incréées ſoient juſtes dans leurs operations ſans ſe ſen-

(2) *Voiez dans le Journal de Trevoux ce qu'un Jeſuite celebre (le Pere de Tournemine) penſe ſur l'union de l'ame & du corps.*

(3) *Voiez le Pere Pardies de la connoiſſance des bêtes n. 15. pag. m. 31. & ſeq.*

tir, il ne l'eſt pas moins par raport à des facultez créées, & il ſemble même qu'il le ſoit plus, car les autres choſes étant égales, ce qui eſt increé doit ſurpaſſer ce qui eſt créé (1). On pretend que Gregoire d'Arimini qui a été General des Auguſtins, & l'un des plus ſubtils Scholaſtiques du XIV. ſiecle, a nié qu'il y eût une liaiſon neceſſaire entre la cauſe finale & la cauſe efficiente, & qu'on puiſſe bien prouver par les lumieres de la raiſon que Dieu ait produit le monde (2). Un Theologien qui nie cela ſeroit fort mal propre à refuter les Stratoniciens.

Etez-vous content, Monſieur? Ai-je mal decrit l'aſſaut que vous voudrez me donner, s'il vous prend envie de me contredire? Vous me ferez ſavoir quand il vous plaira ce que vous en jugerez. En attendant je vous envoie ma replique.

C'eſt ſans doute une choſe lamentable que des Philoſophes Chretiens ſans nulle intention de favoriſer l'Atheïſme (3) aient ſoutenu des dogmes qui fourniſſent aux Athées une retorſion, ou un argument *ad hominem* qui les decharge d'une partie de l'un des plus grans fardeaux

(1) *On peut apliquer à ceci ces paroles de Ciceron de nat. Deor. lib. 3. pag. 610.* Eſt in *natura* iſte quaſi conſenſus quam *συμπάθειαν* vocant: ſed ea quæ ſua ſponte major eſt, eò minus divina ratione fieri exiſtimanda eſt.

(2) *Gregorius Ariminenſis ut ex Zimara, Javello, & Pererio intellige, non modo negavit Ariſtoteli mundum eſſe effectum Dei, ſed etiam illum huic regulæ* (quicquid habet cauſam finalem habet etiam efficientem) *fidem habuiſſe, imo negavit ipſe univerſalitatem Regulæ: negavit denique ex lumine naturæ efficaciter probari poſſe, DEUM eſſe cauſam effectricem univerſi. Verùm in his omnibus puto eum falli.* Jac. Thomaſ. in dilucidat. Stahlian. pag. 360.

(3) *Voiez ci-deſſus pag. 90. 91. & notez qu'encore aujourd'hui des Philoſophes tout à fait gueris des erreurs des Scholaſtiques ſoutiennent une activité aveugle de la nature. Voiez le Journal de Leipſic 1698. pag. 63. & 427. & les nouvelles de la republ. des lettres Dec. 1686. art. 3.*

deaux qu'ils euſſent ſur les épaules, car dès qu'on peut faire voir à ſon adverſaire que les dificultez qu'il objecte, lui ſont communes avec nous, on s'imagine que ſes attaques ont été ſufiſamment repouſſées. C'eſt une des principales foibleſſes de l'eſprit humain, comme le remarque Mr. Nicolle (1), qu'un homme qui s'eſt laiſſé perſuader une doctrine regarde comme certaines les raiſons qu'il met en preuve, après quoi il ne regarde que comme des dificultez les objections les plus fortes. Je vous ai parlé de cela en un autre endroit (2). Que ſera-ce donc lors que ces dificultez pourront être retorquées?

(1) *Voiez ci-deſſus pag.* 368.

(2) *Ci-deſſus pag.* 368.

Mais pour moi, Monſieur, qui n'ai point à craindre la retorſion dans cette diſpute, je perſiſte à ſoutenir que les incomprehenſibilitez qu'on peut objecter à Straton forment un argument inſoluble, & une dificulté inſurmontable. Ce ſont des incomprehenſibilitez en comparaiſon deſquelles toutes les autres me ſemblent faciles à digerer, & c'eſt pour cela que j'ai embraſſé l'hypotheſe Carteſienne, que Dieu eſt l'auteur unique & immediat de tout mouvement local. Faire des loix du mouvement & les donner à executer à une nature inſenſible, c'eſt toute la même choſe, ce me ſemble, que de ne point faire ces loix, & que de vouloir que rien ne ſe meuve. Donner des facultez efficientes & motrices à des corps qui ne peuvent jamais ſavoir qu'ils aient ſes facultez, ni quand, ni où, ni comment il s'en faut ſervir, me paroît une contradiction dans les termes. Je conclus donc que le même Dieu qui a créé la matiere, & qui lui a donné les premieres impulſions eſt la cauſe qui continuë à mouvoir les corps, & qui execute les loix du mouvement qu'il a faites. Ainſi je puis me moquer de Straton, il ne peut pas

afoiblir ma preuve par la retorsion, ou par l'argument *ad hominem*.

Dans l'humeur de me contredire vous pourriez bien encore vous aviser de rompre une lance en faveur de cet Athée. On le pouvoit poursuivre l'épée aux reins jusqu'à ce qu'on nomme *terminos non loqui*, être reduit au silence. On n'avoit qu'à lui demander une raison, pourquoi la nature qui avoit la faculté de produire tant de choses avec poids & avec mesure, n'avoit pas la connoissance de ses forces, ni de la maniere dont elle les apliquoit, & pourquoi s'étant donné elle-même l'existence avec tant de facultez, elle n'avoit point celle-là, & toute autre perfection. Vous repondrez pour lui. 1. Qu'il pouvoit prouver *ad hominem* à tous les anciens Philosophes que de l'existence necessaire (1) il n'y a point de consequence à la souveraine perfection, car ils reconoissoient tous que la matiere étoit increée, & neanmoins defectueuse. Et c'est aussi ce que reconoissent quelques Chretiens (2) qui trouvant trop incomprehensible qu'une chose soit faite de rien, donnent à la matiere une existence independante de Dieu. 2. Qu'il n'eût pas été reduit *à quia*, car il eût d'abord repondu qu'il n'étoit point obligé de rendre aucune raison de ce qu'on lui demandoit, que si la nature avoit été produite par une cause efficiente, on auroit pu le questionner, & qu'alors il auroit pu rechercher dans les idées de cette cause efficiente pourquoi la nature étoit ceci & non pas cela; mais qu'un être qui existe de lui-même n'aiant été fait sur aucun plan, sur aucune idée, sur aucune cause exemplaire, on avoit tort de demander, *pourquoi est-il tel & non pas tel?* La premiere cause est le *non plus ultra* de toutes nos speculations, il n'y a ni raison, ni cause au delà du premier être.

(1) *Voiez ci-dessus pag. 526. 527.*

(2) *Voiez ci-dessous pag. 550. & notez qu'il y a eu des heretiques, (Hermogene entre autres) que Tertullien apelle* materiarios *qui croioient l'éternité de la matiere. Voiez Vossius* de orig. idolol. lib 7. cap. 7.

La

La premiere de ces deux reponſes eſt moins qu'un fêtu à mon égard, puis que je repliquerois à Straton que je ne reconois d'autre être increé qu'un eſprit ſouverainement parfait: l'autre reponſe n'eſt pas peu embaraſſante; car pour conclure de ce qu'un être exiſte neceſſairement, qu'il a toutes ſortes de perfections, il ſemble qu'il faudroit dire qu'il a été fait ſur une cauſe exemplaire qui renfermoit toutes ſortes de perfections, & qui étoit dans l'entendement d'une cauſe efficiente qui pouvoit remplir tout ce plan de perfection (1). Or c'eſt ce qu'on ne peut pas dire, puis qu'un être qui auroit été produit ſur un tel plan ne ſeroit pas le premier, il auroit une cauſe efficiente, il faudroit remonter juſqu'à celle-là, l'interrogation reviendroit, & nous meneroit au progrez à l'infini. Il faut s'arrêter neceſſairement à une nature dont l'eſſence n'a été reglée par aucune cauſe exemplaire qui fut dans un autre entendement ou dans le ſien propre. La conoiſſance que cette nature a d'elle-même n'a point precedé ſon exiſtence, & ſi nôtre eſprit vouloit diſtinguer des momens en Dieu, il donneroit je ne ſai quelle priorité à l'exiſtence, & non pas à l'intelligence. Nous voilà donc obligez auſſi-bien que Straton à nous arrêter à la nature même du premier être, ſans pouvoir chercher la raiſon de ſes attributs dans un ordre ou dans un plan anterieur.

Le ſubtil Scot qui ſoûtenoit que les attributs de Dieu ſont diſtincts les uns des autres y devoit reconoître un certain arrangement, dont il ne pouvoit donner d'autre raiſon que la nature des choſes. Claude Berigard (2) s'eſt ſouvenu de cette dificulté.

Je ne m'en embaraſſe pas: il me ſufit de ſavoir *à poſteriori* pour le moins que Dieu poſſede toutes ſortes de perfections. Je le ſai com-

(1) *Cette objection fut propoſée à Mr. Poiret l'an 1679. Il l'a publiée avec quelques mots de reponſe qui ne levent aucunement la dificulté. Voiez ſes* cogitationes rationales de Deo, anima & malo *pag. 652. édit. 1685.*

(2) Præterquam quòd verſatur eadem difficultas circa hanc mentem, unde ſcilicet ejus infinitæ perfectiones ordinem ha-

bent. Si dicat esse simplicem Intelligentiam cujus perfectiones sola ratione distinguantur, cæterum nemine cogitante idem esse illius nolle & velle, amare, & odisse, idem esse potentiam ac sapientiam, justitiam & misericordiam, & cætera quæ menti illi attribuuntur, rideret profectò Democritus idem videri simplex & compositum: quod etiam Scotum usque adeo transversum egit in 1. dist. 2. & 8. ut docuerit Dei perfectiones nemine cogitante distinctas esse: Iam si quæratur in sententia Scoti causa ordinis quem habent illæ perfectiones, dicaturque causam non esse quærendam extra ipsas, idem referri poterit de singulis partibus universi. *Berigard. in circulo Pisano 19. part. 1. pag. 115.*

me Mr. Descartes par l'idée de l'être souverainement parfait laquelle je sens dans mon ame. Je suis persuadé que comme il n'y a que Dieu qui puisse mouvoir les corps, il n'y a que Dieu qui puisse communiquer des idées à nôtre ame. Elle n'en est point la cause, elle ne sait de quelle maniere elles s'excitent, elle en voudroit qu'elle n'a pas: elle en a qu'elle voudroit n'avoir point: si elle les tiroit de son propre fond, elles ne pourroient lui representer rien de plus parfait qu'elle même. C'est donc Dieu qui nous communique l'idée que nous avons de lui: il existe donc souverainement parfait, car s'il n'étoit pas tel il ne pourroit pas la mettre dans nôtre esprit.

Franchement je vous declare que je me fie plus à cela qu'à la raison *à priori* que l'on tire de ce que toute limitation doit être causée par un agent exterieur. (1) Cette raison doit être obscure puis qu'elle n'a rien produit sur aucun ancien Philosophe. Ils ont tous cru que les defauts de la matiere n'empêchoient pas qu'elle n'existât independemment de toute cause. Quelques Chretiens le croient aussi. Ajoûtez que cette preuve est exposée à l'objection que j'ai supose que vous me feriez. Si nous pouvions concevoir un certain moment anterieur à l'existence divine dans lequel une puissance infinie conjointe à l'idée de la souveraine perfection eût existé, & eût resolu d'exclure toute sorte

(1) *Voiez ci-dessous pag. 549. 550.*

ſorte de limitation, vû que c'étoit un défaut, cette raiſon *à priori* ſeroit convaincante. Mais il implique contradiction qu'il y ait eu un tel moment. Contentons nous donc de la preuve que je tire de ce que Dieu eſt l'auteur des idées que nous avons dans nôtre ame.

Si vous me repliquiez que la doctrine des Carteſiens porte à croire qu'il eſt auſſi la cauſe des actes de nôtre volonté, je vous repliquerois à mon tour que je n'entre point dans ce myſtere. C'eſt un *noli me tangere*, c'eſt un abîme dont il faut que l'on s'éloigne ſans tourner les yeux en arriere, de peur de devenir une ſtatuë de ſel comme la femme de Lot: la philoſophie n'y peut voir goûte, il faut recourir humblement aux lumieres revelées.

§. CXII.

Qu'il n'importeroit pas moins d'enſeigner que toute choſe materielle eſt incapable de ſentiment. Que l'homme eſt un objet fort dificile à debrouiller.

N'aiant point à craindre la retorſion, je trouverai inſolubie, s'il vous plaît, nonobſtant tous vos efforts la dificulté qui s'éleve contre le ſyſteme des Stratoniciens de ce qu'ils ſupoſent qu'une nature inſenſible agit regulierement. Hippocrate n'étoit pas plus orthodoxe en aſſûrant que la (1) nature ſavoit trouver & ſes entrées & ſes iſſuës ſans l'aide de la penſée. Mais voici une autre dificulté qui ne ſeroit pas moins inſoluble ſi les plus grans Philoſophes de nôtre ſiecle avoient voulu ſeconder Mr. Deſcartes, au lieu de ſe faire un point d'honneur de le contredire. S'ils euſſent agi de concert avec ce grand homme ils euſſent peut-être banî des écoles ce nombre innombrable de ſubſtances

(1) Ἀνευρίσκει ἡ φύσις αὐτὴ ἑαυτῇ τὰς ἐφόδους καὶ τὰς διεξόδους. Invenit natura ipſa ſibi vias non ex ratione. *Hippocrat. epidem.* 6.

materielles à qui l'on donne du sentiment, & même quelques vestiges de raison. Ceux qui enseignent une telle chose afoiblissent l'un des plus forts argumens que l'on puisse proposer contre les naturalistes.

(1) Naturam, ut ait Straton, habere in se vim gignendi & minuendi; sed eam nec sensum habere ullum, nec figuram, ut intelligamus, omnia quasi sua sponte esse genita, nullo artifice, nec auctore. *Lactant. de ira Dei cap. 10. pag. 533.*

On embaraſſeroit beaucoup un Stratonicien ſi on lui diſoit, vous ôtez à la nature le ſentiment, d'où vient donc que vous ſentez, & que vous avez de l'eſprit (1)? Une nature inſenſible peut-elle donner la penſée à un petit nombre de ſes portions? Et pourquoi la donne-t-elle à celles-là plutôt qu'à d'autres? Il ne repondroit rien qui vaille, mais en ſe jettant ſur la retorſion il prendroit un peu d'haleine. N'avouëz-vous pas, repondroit-il à nos Philoſophes, que la nature eſt inſenſible, & que neanmoins les bêtes ſentent quoi qu'elles ne ſoient que des portions de la nature, & que tout ce qu'elles ont ſoit tiré de la matiere? Si la nature a pu s'élever juſques là dans les animaux, elle a pu s'élever dans l'homme juſques au degré de conoiſſance qu'il poſſede; c'eſt donc à vous à reſoudre la dificulté. Nos Philoſophes ne ſe tairoient pas, ils allegueroient bien des raiſons ſolides en elles-mêmes, mais qui laiſſeroient toûjours des ouvertures à la replique. Un Carteſien ſe pourroit promettre de tout autres avantages dans cette diſpute, en niant d'abord que rien de materiel puiſſe ſentir.

Si in hujus mundi (ut ita dixerim) republica nulla providentia eſt, quæ regat; nullus Deus, qui adminiſtret; nec omnino ſenſus ullus in hac rerum natura pollet: unde igitur mens humana tam ſolers, tam intelligens orta eſſe credetur. *Id. ib. pag. 539. 540.*

Faites, je vous prie, cette remarque en paſſant, que l'homme eſt le morceau le plus dificile à digerer qui ſe preſente à tous les ſyſtemes. Il eſt l'écueil du vrai & du faux: il embaraſſe

barasse les naturalistes, je viens de vous le faire voir: il embarasse les orthodoxes, car il n'y a point d'objections plus épouvantables que celles qu'un Stratonicien emprunteroit du mal moral & du mal physique qui regne parmi les hommes. Les Stoiciens, les principaux defenseurs de la providence s'embourberent là d'une maniere à faire pitié. (1) Le grand genie de Chrysippe y échoüa quoi qu'il fut fecond à merveilles en subtilitez de dispute. Que ceci serve s'il vous plaît, de confirmation à ce que j'ai remarqué (2) touchant la meilleure route que des Athées Atheniens eussent pu prendre pour éclairer leur esprit. Vous vous imaginerez peut-être qu'en raisonnant sur les perfections de l'homme ils auroient pu s'élever plus facilement jusqu'à l'existence d'un esprit createur de toutes choses. Mais soiez sûr que sans la lumiere revelée les reflexions sur les qualitez de l'homme né leur auroient pas fourni le fil d'Ariadne pour sortir du labyrinthe, elles auroient pu au contraire les faire errer de plus en plus (*). Je ne sai si la nature peut presenter un objet plus étrange, & plus dificile à demêler à la raison toute seule que ce que nous apellons un animal raisonnable. Il y a là un cahos (3) plus embrouillé que celui des poëtes.

(1) *Voiez le traité de Plutarque touchant les contradictions des Stoiques.*

(2) *Ci-dessus pag.* 501.

(*) *La maniere de la generation de l'homme pouvoit persuader que les Dieux étoient sortis de la matiere. Voiez mon Diction. remarque G de l'article* Jupiter, *& remarque AΔ de l'article* Cesalpin.

(3) *Voiez le Dict. histor. & crit. à la remarque G de l'article* Ovide.

§. CXIII.

Qu'il importeroit sur tout aux Missionaires de la Chine d'enseigner que les corps n'ont aucune activité.

Il y a (4) quatre principales sectes *dans l'Empire de la Chine. La premiére est de ceux, qui . . . . reconnoissent dans le monde un esprit superieur, éternel, tout-puissant, & tel à peu prés que leurs Peres l'ont reconnu dans les premiers*

(4) *Char*

les le Gobien preface de l'hiſtoire de l'édit de l'Empereur de la Chine en faveur de la religion Chretienne.

miers ſiecles de la Monarchie ſous le nom (a) *de Seigneur du Ciel. . . . . Le nombre de ces véritables Adorateurs n'eſt pas fort grand . . . . . La ſeconde & la Dominante, quoyque moins étenduë que quelques autres, eſt celle des nouveaux Philoſophes. . . . La troiſiéme . . . ſe peut nommer la Religion des* Brachmanes *ou* Bramenes (1) . . . . *Ils reverent principalement trois choſes, le Dieu Fo, ſa loy & les livres qui contiennent leurs reglemens particuliers . . . . La quatriéme . . . . eſt celle qu'on nomme la Religion des* Bonzes. Elle eſt fort plongée dans le culte des idoles. Vous allez voir que le ſyſteme de la ſeconde ſecte qui eſt la dominante & celle des Philoſophes eſt un Atheïſme proprement dit.

(a) *Ou de* Cham-ti.

(1) *Voiez quelques-unes de leurs opinions dans mon Dictionaire à la remarque I de l'article* Brachmanes.

Ces Philoſophes „ (2) ne reconnoiſſent dans „ la nature que la nature meſme, qu'ils definiſſent le principe du mouvement & du repos. Ils diſent que c'eſt *la Raiſon* par excellence, qui produit l'ordre dans les differentes parties de l'Univers, & qui cauſe tous „ les changemens qu'on y remarque. . . . . „ Pour ce qui eſt de la matiere; ils la diſtinguent en deux eſpeces. L'une eſt parfaite, „ ſubtile, agiſſante, c'eſt-à-dire dans un mouvement continuel; l'autre eſt groſſiere, imparfaite & en repos. L'une & l'autre eſt ſelon eux éternelle, increée, infiniment étenduë & en quelque maniere toute-puiſſante, „ quoy-que ſans diſcernement & ſans liberté. „ Du mélange de ces deux matieres naiſſent „ cinq Elemens, qui par leur union & leur „ temperament font la nature particuliere & la „ difference de tous les corps. De là viennent „ les viciſſitudes continuelles des parties de „ l'Univers; le mouvement des Aſtres, le repos de la terre, la fecondité ou la ſterilité „ des Campagnes. Mais ils ajoûtent que cette

(2) *Le Gobien ibid.*

„ Ba2

„ matiere toûjours occupée au Gouvernement „ de l'Univers, eſt neanmoins aveugle dans „ ſes actions les plus reglées, qui n'ont d'au„ tre fin que celle que nous leur donnons, „ & qui par conſequent ne ſont utiles qu'au„ tant que nous ſçavons en faire un bon uſage. „ Quoy-que les Chinois regardent toutes cho„ ſes comme l'effet de la neceſſité, ils con„ viennent cependant que le monde a eû un „ commencement & qu'il aura une fi[illegible]. . . . „ Pour ce qui eſt de l'homme, ils conviennent „ tous qu'il a eſté formé par le concours de „ la matiere groſſiere & de la matiere ſubtile, „ dont j'ai parlé, à peu près comme les plan„ tes naiſſent dans les Iſles nouvelles, où le „ Laboureur n'a point ſemé, & où la terre „ ſeule eſt devenuë feconde par ſa nature. Au „ reſte noſtre ame, diſent-ils, qui en eſt là „ portion la plus épurée, finit avec le corps, „ quand ſes parties ſont derangées & renaiſt „ auſſi avec lui, quand le hazard remet ces „ meſmes parties dans leur premier eſtat. „

Ce qui pourroit faire douter que ces Philoſophes ſoient entierement Athées, eſt qu'ils donnent des attributs ſi magnifiques à la nature qu'il ſemble qu'ils l'affranchiſſent (1) *des imperfections de la matiere, en la ſeparant de tout ce qui eſt ſenſible & corporel*, mais comme le remarque l'auteur que je cite (2), *on ne doit pas tout à fait compter ſur leurs pompeuſes expreſſions qui ne ſont peut-eſtre que des figures de Rhetorique & des Metaphores outrées.* Vous ſerez parfaitement convaincu qu'elles ne ſont qu'un galimatias dont ils envelopent la realité de leur Atheiſme, ſi vous liſez ces paroles du Pere le Comte.

(1) *Id. ib.*

(2) *Id. ib.*

(3) *Louïs le Comte, nouveaux memoires ſur l'état preſent de la Chine. to. 2. pag. 120. édit. d'Amſt. 1698.*

(3) *Ils* parlent *de la Divinité, comme ſi ce* n'étoit *que la nature meſme; c'eſt-à-dire cette force ou cette vertu naturelle qui produit, qui ar-*

range, qui conſerve toutes les parties de l'Univers. C'eſt, diſent ils, un principe tres-pur, tres-parfait, qui n'a ni commencement ni fin; c'eſt la ſource de toutes choſes, l'eſſence de chaque eſtre, & ce qui en fait la veritable difference. Ils ſe ſervent de ces magnifiques expreſſions pour ne pas abandonner en apparence les anciens, mais au fond ils ſe font une nouvelle doctrine, parce qu'ils les entendent de je ne ſçay quelle ame inſenſible du monde qu'ils ſe figurent répanduë dans la matiere, où elle produit tous les changemens. Ce n'eſt plus ce ſouverain Empereur du Ciel, juſte, tout puiſſant, le premier des Eſprits & l'arbitre de toutes les creatures: on ne voit dans leur ouvrage qu'un atheïſme raffiné, & un éloignement de tout culte religieux.

Les Miſſionaires de la Chine feroient un grand coup s'ils convertiſſoient cette ſecte dominante. Le batême conferé à l'un de ces Philoſophes feroit plus d'honneur au Chriſtianiſme que le batême conferé à cent idolatres convertis par le principe que vous allez voir. Un (1) malade agé de 70. ans *qui vivoit d'une petite penſion, dont l'Empereur l'avoit gratifié,* voulut ſe faire Chretien, & dès qu'il vit le Jeſuïte (2) qui venoit lui conferer le batême, (3) *que je vous ſuis obligé, Mon Pere!* lui dit-il, *vous m'allez delivrer de bien des peines ..... je vis depuis long-temps des bienfaits de l'Empereur. Les Bonzes parfaitement bien inſtruits de ce qui ſe paſſe en l'autre monde, m'aſſeurent que par reconnoiſſance je ſeray obligé après ma mort de le ſervir, & qu'infailliblement mon ame paſſera dans l'un de ſes chevaux de poſte, pour porter dans les Provinces les dépeſches de la Cour. C'eſt pour cela qu'ils m'exhortent à bien faire mon devoir, dés que j'auray pris ce nouvel eſtat; à ne point broncher, à ne point ruer, à ne mordre, à ne bleſſer perſonne: Courez bien, me diſent-ils, mangez*

(1) *Id. ib. pag. 109.*

(2) *C'étoit le Pere le Comte.*

(3) *Id. ib.*

gez peu, ſoyez patient; par là vous attirerez la compaſſion des Dieux, qui ſouvent d'une bonne beſte font à la fin un homme de qualité, & un Mandarin conſiderable. Je vous avoüe, mon Pere, que cette penſée me fait fremir, & je n'y ſonge jamais ſans trembler; j'y ſonge neanmoins toutes les nuits, & il me ſemble quelquefois durant le ſommeil, que je ſuis déja ſous le harnois preſt à courir au premier coup de foüet du poſtillon. Je me réveille tout en eau, & à demi troublé, ne ſçachant plus ſi je ſuis encore homme, ou ſi je ſuis devenu cheval. Mais, helas; que deviendray-je, quand ce ne ſera plus un ſonge. Voicy donc, mon Pere, le parti que j'ay pris. On m'a dit que ceux de voſtre Religion ne ſont point ſujets à ces miſeres; que les hommes y ſont toûjours hommes, & qu'ils ſe trouvent tels en l'autre monde qu'ils eſtoient en celuy-cy. Je vous ſupplie de me recevoir parmi vous. Je ſçay bien que voſtre Religion eſt difficile à obſerver; mais fuſt-elle encore plus rude, je ſuis preſt de l'embraſſer; & quoiqu'il m'en couſte, j'aime encore mieux eſtre Chrétien que de devenir beſte. » Ceci confirme ce que j'ai dit (1) ci-deſſus; mais venons au fait. (1) *Pag.* 74. & 75.

Les relations des Miſſionaires nous donneroient fort juſtement comme un grand triomphe la converſion des Philoſophes Chinois, s'ils les avoient pu ſoumettre à la Croix de JESUS-CHRIST. Il faudroit pour y proceder philoſophiquement qu'ils les convainquiſſent de l'abſurdité inconcevable qui ſe trouve dans l'hypotheſe qu'une longue ſuite d'effets reguliers ſort d'une cauſe qui ne ſait ce qu'elle fait. Il faudroit mettre dans tout ſon jour la dificulté que j'ai nommée inſoluble (2), mais comme ces Miſſionaires ſont Peripateticiens, ils s'expoſeroient à une facheuſe retorſion. S'ils ſont Dominicains, ils ſont Thomiſtes; s'ils ſont (2) *Ci-deſſus pag.* 526.

Franciſcains, ils ſont Scotiſtes, s'ils ſont Jeſuïtes, ils ne ſont ni Thomiſtes ni Scotiſtes, mais ils ſoutiennent tout comme les autres qu'il y a des cauſes ſecondes qui ſans connoître ce qu'elles font parviennent regulierement à certaines fins. Ils s'accordent tous à definir avec Ariſtote (1) la nature comme les Philoſophes Chinois, *le principe du mouvement & du repos*, & ils diſent que dans l'ordre des cauſes ſecondes elle eſt un principe complet de toutes les generations, & de toutes les alterations de la matiere par toute l'étenduë de l'univers. Ils ne diferent donc de cette ſecte Chinoiſe qu'en ce qu'ils diſent que la nature a reçu de Dieu ſon activité & ſon exiſtence (2). Ils ne pourroient donc objecter aux Philoſophes de la Chine que l'abſurdité d'une matiere increée; car pour ce qui eſt de l'abſurdité des cauſes agiſſantes regulierement ſans ſavoir ce qu'elles font, ils l'admettent, & ils l'enſeignent hautement, & ils ne ſauroient s'en juſtifier. Ils ſe privent par là de l'objection la plus ſenſible, & la plus embaraſſante que l'on pourroit faire à ces Athées Chinois. Ils ne pourroient la propoſer ſans agir contre leur propre doctrine. Ce n'eſt pas ſeulement à cauſe de leurs formes ſubſtantieles qu'ils ſont hors d'état de faire ſervir cette objection: ils auroient le même deſavantage ſoit qu'ils reconuſſent le principe (3) hylarchique d'Henri Morus, ou la forme plaſtique (4), ou le principe vital de quelques modernes, où l'Archée de Van-Helmont, ou ce qu'il plaît aux Chymiſtes d'imaginer de mitoien entre Dieu & la matiere.

Les Miſſionaires ne tireroient pas beaucoup de profit de leur doctrine touchant la neceſſité du

(1) Ὡς ἕξις τῆς φύσεως ἀρχῆς τινος καὶ αἰτίας τοῦ κινεῖσθαι καὶ ἠρεμεῖν ἐν ᾧ ὑπάρχει. Tamquam natura ſit principium quoddam & cauſa motionis & quietis ejus rei in qua eſt. *Ariſtot. phyſic. lib. 2. cap. 1. textu 3.*

(2) *Voiez ci-deſſus pag. 529.*

(3) *Voiez ce que Mr. Sturmius Profeſſeur à Nuremberg a écrit contre ce principe hylarchique. Il en eſt parlé dans les nouvelles de la republique des lettres, Sept. 1685. art. 4. pag. 985.*

(4) *Voiez ci-deſſus pag. 91.*

du concours de Dieu, car les Philoſophes qu'ils tacheroient de convertir leur repondroient que ce concours eſt inutile, vu que chaque corps aiant un principe de legereté ou de peſanteur ſe place de lui-même dans le lieu qui lui convient, & que les autres vertus interieures de la matiere font produire ſufiſamment à chaque portion du monde ce dequoi elle eſt capable. Vous n'ignorez pas, je penſe, ce qui fut repreſenté aux Stoiciens lors qu'ils pretendirent que ſi la lune étoit une terre, elle ne ſeroit pas plus éloignée du centre que l'air. On leur dit que ſi tous les corps occupoient les poſtes que leur nature demande, il ne paroîtroit point qu'il eût été neceſſaire que Dieu ſe melât de la production du monde, (1) „ Car s'il n'y „ avoit aucune partie du monde qui fuſt contre ſa nature, mais que chacune fuſt & au „ lieu & en la qualité où elle doit eſtre ſelon „ nature, ſans avoir beſoin d'aucun changement ni d'aucune tranſpoſition, & ſans en „ avoir eu afaire des le commencement, je ne „ ſai quel, ni en quoi eſt l'ouvrage de la providence, ou dequoi c'eſt que Jupiter a eſté „ pere, ni createur, ni ouvrier : car en un „ camp il ne ſeroit point de beſoin d'homme „ qui entendiſt bien l'art de dreſſer & ordonner les batailles, ſi chaque ſoudard de lui-meſme ſavoit & entendoit ſon rang, & ſon „ lieu & ſa place, & l'ocaſion qu'il devroit „ prendre & garder, non plus que de jardiniers ni de maçons, ſi l'eau de ſoi-meſme „ eſtoit pour aller à ce qui en auroit beſoin, „ & pour arrouſer où il faudroit en coulant „ par deſſus, & ſi les briques, les bois, les „ pierres uſans de leurs naturelles inclinations „ & mouvemens eſtoyent pour ſe ranger d'elles meſmes es places & ordres qu'il apartiendroit. Et ſi ce propos-là tout manifeſ-

„ te-

(1) *Plutarch. de facie in orbe lunæ pag. 927. Je me ſers de la verſion d'Amyot.*

„ tement oſte du monde la providence & l'or-
„ donnance . . . . . pourquoi ſe faut il
„ esbahir, &c. „

Sans que je vous en avertiſſe vous apercevrez très-bien que les Philoſophes Chinois peuvent faire uſage de ces idées de Plutarque pour embaraſſer les Miſſionaires. A quoi bon cette intelligence, leur peuvent-ils dire, que vous faites concourir avec le feu pour brûler le bois, & pour s'éloigner de la terre? La chaleur, la legereté du feu ne ſuffiſent-elles pas à ces deux effets? N'eſt-ce pas le propre des corps legers de monter, & des corps peſans de deſcendre? Si vous voulez qu'ils aient beſoin d'une cauſe externe pour tendre actuellement ou vers la circonférence, ou vers le centre par des lignes droites, ôtez leur la legereté & la peſanteur interieure & naturelle que vous leur donnez. Si les élémens & les mixtes ont toutes les qualitez, & toutes les facultez naturelles qu'on leur attribuë avec raiſon dans vos écoles, ſi une forme ſubſtantielle ſe trouve dans chaque corps pour veiller à la conſervation du temperament, & pour le guerir quand il a été bleſſé par l'action d'un corps contraire, il pleuvra, il negera, il tonnera, il y aura des fruits ſur les arbres, & ainſi du reſte, & chaque choſe ſe rangera d'elle-même à ſon devoir, & le monde ſera tout tel que nous le voions ſans qu'il faille recourir au concours d'une intelligence.

Mais ce qu'il y a de plus incommode eſt que la doctrine du concours laiſſe aux Chinois le droit tout entier de retorquer la principale dificulté. Je vous ai dit que rien ne ſauroit les reduire à de plus grans embaras que la juſteſſe des operations d'une cauſe qui ne conoit point ce qu'elle doit faire. Ce concours de Dieu ne remedie point à cela: il laiſſe les facultez des corps dans une pleine ignorance d'elles-mêmes,

&

& de leurs effets: il ne les dirige point, (1) ce ſont elles qui le dirigent, c'eſt d'elles que vient la determination à l'eſpece de l'effet. En un mot tout ce qu'il y a de plus admirable (2) dans une fleur, ou dans un fruit, cette ſymmetrie des plantes à quoi toute l'induſtrie de l'homme ne ſauroit jamais atteindre, eſt la production d'une ame vegetative qui ne conoît rien, & qui agit non pas en qualité d'inſtrument, mais en qualité de cauſe efficiente determinatrice, & directrice. Voilà, Monſieur, à quoi s'expoſent les Miſſionaires Peripateticiens, s'ils veulent repreſenter aux Athées de la Chine que ce qui ſe paſſe dans la nature ne peut pas venir d'une cauſe qui n'ait point de conoiſſance. C'eſt ce qu'ils éviteroient s'ils étoient Carteſiens (3).

Mr. de la Bruyere a defié (4) avec beaucoup de raiſon les plus grans eſprits, les plus puiſſans Princes de faire un crapaud, un peu de roſée, mais s'il eût ſuivi la philoſophie de l'Ecole, on l'eût bien decontenancé en lui diſant: *Songez vous bien que par vos principes ce qui fait le corps des bêtes n'en ſait rien non plus qu'une pierre? Songez vous bien que les corps peſans ſacrifient aux interêts du public leurs interêts particuliers (5) avec la derniere exactitude toutes les fois que cela eſt neceſſaire ſans qu'ils ſachent qu'ils ſoient au monde?* Il eût repondu qu'une cauſe intelligente a donné aux creatures la faculté de faire toutes ces choſes. Les Miſſionaires

(1) *Voiez ci-deſſus pag.* 528.

(2) *Avec quelque juſteſſe que les beſtes puiſſent agir, ont-elles jamais rien qui approche de celle, avec laquelle la moindre fleur de nos campagnes pouſſe ſa tige, ſes boutons, & ſes feüilles? Une mouche à miel a-t'elle jamais fait les compartiments de ſa ruche mieux compoſés que ceux d'une grenade.* Rohault, entret. ſur la philoſophie pag. 117. 118.

(3) *Voiez ci-deſſus pag.* 531.

(4) *Homme vain & preſomptueux! faites un vermiſſeau que vous foulez aux pieds, que vous mépriſez: vous avez horreur du crapaud, faites un crapaud, s'il eſt poſſible*, &c. La Bruyere, caract. au chap. des eſprits forts pag. 709. édit. de Paris 1694.

(5) *C'eſt-à-dire, que pour empecher le vuide dont la nature a horreur ils montent malgré leur grand apetit du centre.*

naires feroient la même reponſe, mais ce ſeroit toûjours avouër qu'une cauſe inanimée & inſenſible produit des effets où il regne une juſteſſe admirable, & fort au deſſus de l'induſtrie de l'homme, & c'étoit la grande dificulté dont il faloit acabler les Philoſophes Chinois. Il eſt donc vrai que les Miſſionaires perdroient un grand avantage. Ils auroient beau dire qu'il eſt aiſé de concevoir que l'ame d'une brebis forme l'ame & le corps d'une autre brebis ſans avoir aucune idée de ce qu'elle fait, pourvu qu'on ſupoſe qu'un eſprit intelligent lui communique cette faculté. Leur pretenſion ſeroit rejettée, car il eſt également inconcevable qu'un morceau de bois faſſe une horloge, ſoit qu'on diſe qu'il a reçu de Dieu cette faculté, ſoit qu'on diſe qu'il la poſſede naturellement. Le ſeul & unique moien de rendre cela comprehenſible, eſt de ſupoſer que Dieu donneroit au morceau de bois l'idée de toutes les pieces d'une horloge, & l'art de les fabriquer & de les ranger ſelon cette idée directrice actuellement conuë, mais c'eſt ce que les Miſſionaires ne diſent pas à l'égard des facultez des êtres materiels: ils baniſſent des facultez d'une plante toute ſorte de ſentiment, & ils n'en donnent aucun aux facultez d'une bête par raport à la production d'une ame, & à l'organiſation d'un corps.

Il faut outre cela qu'ils avouënt que les bêtes agiſſent aveuglement lors-même qu'elles ont un ſentiment interieur de ce qui ſe paſſe dans leur ſubſtance. Leurs facultez ſenſitives produiſent la perception des objets ſans conoître la diſpoſition interieure des organes qui doit preceder ou accompagner cette perception, & ſans ſavoir ce qu'il faut faire pour produire un acte de ſentiment. Leur faculté *eſtimative* juge de la qualité des objets ſans avoir aucune idée de

l'acte

l'acte de juger, & ſans ſavoir comment il le faut produire. Leur appetit forme un acte d'amour, ou un acte d'averſion ſans aucune idée directrice concernant la nature de ces actes, & la maniere de les former. Leur faculté *locomotive* les fait aller vers certains objets, ou les en éloigne ſans ſavoir comment ſe produit le mouvement, & quelles parties du corps il faut commencer à remuër afin de courir, ou afin de prendre de la nourriture. Les facultez des ſens externes ſont cinq en nombre dans les animaux : chacune fait ſes fonctions ſans ſe mêler de celles des autres : l'ouïe n'empiete point ſur la vuë, elle lui laiſſe tout le ſoin d'apercevoir les couleurs, & ſe contente de ſentir les ſons. Qui a dit à l'ame d'un chien que lors qu'un objet agit ſur les yeux, il faut mettre en exercice la vuë, & laiſſer dans l'inaction les quatre autres ſens, & que ſi l'objet agit ſur l'oreille, il ne faut ſe ſervir que de l'ouïe ? Il eſt ſûr que l'ame des bêtes ignore laquelle de ces cinq facultez il faut choiſir en telles & en telles circonſtances, & comment il faut qu'on la mette en œuvre ; il eſt ſûr, dis-je, qu'elle l'ignore non ſeulement la premiere fois qu'elle ſe ſert de ſes ſens, mais auſſi toute ſa vie. Et neanmoins chacune de ſes facultez s'aquite de ſes fonctions avec une extreme ponctualité où, quand, & auſſi-tôt qu'il eſt neceſſaire : chacune trouve ſon chemin & le ſuit juſques au bout ſans en avoir nulle conoiſſance. On peut dire la même choſe des facultez de l'ame de l'homme : nous entendons le ſon d'une cloche ſans nous y être preparez, & ſans ſavoir ce qu'il faut faire pour exciter en nous cette perception. La douceur du miel apliqué à nôtre langue eſt ſentie avant que nous aions eu le tems de choiſir la faculté qui ſe raporte aux ſaveurs : le choix en cela n'eſt nullement

en

en nôtre puiſſance. Nous ne ſavons pas même comment ſe forment nos idées. Les Miſſionaires allegueroient vainement ici le concours de Dieu, car comme ils diſent que le concours que Dieu fournit à la vuë eſt le même que celui qu'il fournit aux autres ſens, il ne peut pas être cauſe que la vuë excite le ſentiment des couleurs plutôt que celui des ſons, ou des odeurs, ou des ſaveurs, &c. Ils doivent donc reconnoître que les actes de chaque faculté de l'ame ſont ſpecifiez par la nature même des cauſes ſecondes, & avouër par conſequent que l'ordre, la juſteſſe & la regularité des effets ne ſupoſent pas qu'il y ait de la conoiſſance dans les cauſes.

C'eſt ainſi qu'on repouſſeroit leur attaque, & que leur Peripatetiſme la rendroit très-foible. S'ils croioient avec les Carteſiens que Dieu eſt la cauſe immediate & de tous nos ſentimens & de toutes nos idées, ils ne s'expoſeroient pas à cet échec: permettez moi cette petite repetition.

Repouſſez de cette maniere il faudroit qu'ils changeaſſent de batterie, & qu'ils s'attachaſſent à ſoutenir que les facultez des corps doivent avoir une autre cauſe que la nature. Ce ſeroit proprement combatre l'exiſtence neceſſaire de la matiere, l'objection ne tomberoit que ſur cela, & non pas en particulier ſur les qualitez actives des corps; car s'il étoit poſſible qu'une matiere deſtituée de qualitez exiſtât par elle-même, il le ſeroit encore plus qu'elle exiſtât par elle-même avec diferentes qualitez: plus les êtres ſont imparfaits, plus ſont-ils indignes qu'on leur attribuë l'exiſtence neceſſaire. Voions le jeu de cette nouvelle batterie.

§. CXIV.

§. CXIV.

Si des Miſſionaires Carteſiens ſe garantiroient de la retorſion fondée ſur les diſputes des Scholaſtiques touchant les limitations de la puiſſance de Dieu.

On peut ſupoſer que les Miſſionaires de la Chine attaquent ainſi les Philoſophes : „ S'il „ eſt plus contraire à la raiſon, comme vous „ le pretendez, que la nature exiſte par elle-„ même ſans nulle vertu active, qu'avec plu-„ ſieurs qualitez efficientes, il eſt pour le „ moins contre l'ordre qu'elle n'ait pas une „ infinité de perfections. Aprenez nous pour-„ quoi elle s'eſt bornée à un certain nombre, „ & d'où vient qu'elle a oublié de ſe donner „ une connoiſſance directrice de ſes effets? „ Rien ne lui formoit des obſtacles; qui eſt ce „ donc qui l'a limitée? Pourquoi eſt-elle moins „ imparfaite dans les hommes que dans les au-„ tres animaux, pourquoi ſent-elle dans les „ animaux, & non dans les plantes? Il n'y a „ point de reglement parmi les hommes ſur „ la diference des conditions qui pour le moins „ ne depende (1) de quelque caprice? Com-„ ment la nature eût-elle pu faire aveuglement „ les diſtinctions regulieres qu'on voit dans le „ monde? Enfin d'où viennent (2) les bor-„ nes qu'elle a (3) par tout? „

Voilà des queſtions à étonner les Philoſophes les plus hardis: il eſt impoſſible d'y repondre que par un aveu de ſon ignorance, il en faut venir à dire *telle eſt la nature des choſes.* Le Socinien Moſcorovius ſe voiant preſſé par cet aphoriſme, que toute choſe increée eſt neceſſairement infinie, puis qu'il n'y a rien qui la puiſſe limiter (4), recourut à des voies indirectes,

(1) Sic libitum vano quí nos diſtinxit Othoni. *Juven. Sat.* 3. *v.* 159.

(2) Unde refert nobis victor quid poſſit oriri, Quid nequeat; finita poteſtas denique quoique Quanam ſit ratione, atque alte terminus hærens. *Lucret. lib.* 1. *v.* 76.

(3) *Voiez ci-deſſus pag.* 490. 491.

(4) Omne ens increatum neceſſe eſt

rectes ; il allegua deux exemples, il dit que cette lumiere inacceſſible (1) où Dieu habite eſt incréée, & bornée tout enſemble (2), & qu'il y a bien des raiſons pour l'éternité de la matiere (3). Je ne vous dirai pas ce qui lui fut repondu ſur le premier chef, mais je vous dirai que quant au ſecond on fit revenir l'aphoriſme comparé avec la definition de la matiere (4): *Si materia prima non eſſet à Deo creata, eſſet ens illimitatum & infinitum, ac proinde omnem plenitudinem eſſendi ex ſe haberet, quod eſt Dei proprium. A quo enim limitaretur ad tantam & non majorem perfectionem eſſendi, ſi à nullo eſſet? Materia verò tantùm abeſt, ut omnem eſſendi plenitudinem habeat, ut ſit omnium entium imperfectiſſimum; quod Ariſtoteles, nec eſſe quid, nec quale, nec quantum, nec aliud ex iis, quibus ens determinatur, definivit.* Vous voiez par cette definition que la matiere eſt le plus imparfait de tous les êtres. Moſcorovius adopta la definition, & en conclut que telle étant la nature de la matiere, elle n'avoit pu exiſter que dans cet état, quoi que l'on ſuposé ſon éternité improduite. Il nia donc l'aphoriſme ſans s'apuier ſur aucune autre raiſon que ſur la nature même des choſes. C'eſt le dernier aſyle de l'ignorance: *Negari poteſt, conſequi, ſi materia prima ens increatum ſit, infinitum & illimitatum eſſe debere, & omnem ex ſe plenitudinem eſſendi habere &c. Et cum ex natura ſua res quæque æſtimetur, & pro ut ſit [quancunque ergo ſui rationem habeat] ita cenſeatur, & materia prima, cum ens tale ſit natura, quale ab Ariſtotele deſcriptum eſt, qua cauſa eſt, cur illi eſſendi majorem perfectionem tribuamus* (5).

On lui avoit fait une autre objection, que ſi la matiere étoit incréée Dieu ne pourroit pas la detruire, & qu'ainſi il ne ſeroit pas tout puiſ-

ex ſe infinitum & illimitatum eſſe, non habet enim à quo limitetur. *Smiglecius de baptiſmo adverſus Moſcorovium pag. 40.*

(1) *Voiez la 1. épître à Timothée ch. 6. v. 16.*

(2) *Voiez Smiglecius ibid.*

(3) *Voiez Smiglecius ib. pag. 45.*

(4) *Smiglecius ib.*

(5) *Moſcorovius apud Andream Keſſlerum in Phyſica Photiniana examine pag. m. 3.*

puiſſant (1). Il recourut tout de nouveau à la nature des choſes, & uſa de retorſion: ce n'eſt pas une impuiſſance en Dieu, dit-il, de ne pouvoir faire ce qui eſt contradictoire, ce défaut n'eſt point en Dieu, mais dans les objets qui ne ſont point ſuſceptibles de ſon action (2). Je ne vous parle pas de ce ſecond argument comme d'une preuve qui puiſſe être propoſée aux nouveaux Stratoniciens de la Chine; je n'en parle que pour avoir lieu d'examiner s'ils peuvent s'ouvrir une voie de retorſion comme fit Moſcorovius par l'impoſſibilité des choſes contradictoires reconuë de tout (3) le monde.

Il n'y a point de doute qu'ils peuvent fonder là-deſſus quelques chicanes, & que la temerité avec laquelle on agite dans les écoles pluſieurs queſtions ſuperflues ſur la puiſſance & ſur la ſcience de Dieu, élargit extremement aux Philoſophes Chinois la voie de retorſion, car les Miſſionaires ont fort étudié toutes ces diſputes, & ils en font un grand cas. Les Scholaſtiques ont mis en queſtion ſi Dieu peut damner une creature innocente; s'il peut pardonner ſans une ſatisfaction d'un prix infini; s'il peut faire des creatures éternelles; s'il peut communiquer à la creature l'immenſité, la ſcience infinie, la puiſſance de créer, &c. s'il peut conſerver les accidens d'une ſubſtance ſans la ſubſtance; s'il peut mettre pluſieurs corps en un même lieu, & le même corps en pluſieurs lieux à la fois, de ſorte qu'en chaque lieu il lui donne une preſence (4) *circonſcriptive*; DEO defectus virtutis eſt, ſed in rebus ejuſmodi, quæ divinæ virtutis capaces, ut ita loquar, non ſint. *Moſcorovius apud Keſlerum ibid.*

(1) *Smiglec. ubi ſupra pag. 46.*

(2) Si excipiant non poſſe materiam primam deſtruere, ut negant omnipotentiæ DEI quicquam ea re decedere, quemadmodum ei nihil decedat, quod contradictionem involventia facere non poſſit, quod hic inconveniens? Nec enim hic in

(3) *Il faut excepter une partie des Carteſiens comme on le verra ci-deſſous pag. 554.* (4) *C'eſt-à-dire, chaque partie occupant ſa place, car ſi toutes ſes parties étoient penetrées enſemble, ce ſeroit une preſence* definitive.

tive; s'il peut redonner (1) la virginité à une fille; s'il peut (2) tromper l'homme; s'il lui peut acorder dispense par raport à certains articles du droit naturel; s'il peut conoître antecedemment à ses decrets les évenemens contingens; si par sa science moienne il conoît tout ce que feroient les hommes dans toutes les circonstances possibles; si en cas qu'on lui demandât, *qu'auroit fait Adam tenté d'une autre maniere en tel lieu, & en tel tems?* il seroit obligé de repondre qu'il n'en sait rien. Les Scholastiques se partagent sur la plupart de ces questions, & sur plusieurs autres de même nature, les uns nient, les autres afirment, & s'ils s'acordent sur quelques-unes ils sont contredits par les Protestans de la Confession de Geneve.

(1) *Il semble qu'il y ait du mal entendu dans cette question, & que ceux qui tienent la negative ne pretendent autre chose que le* quod factum est infectum fieri nequit, *on ne peut pas faire que ce qui a été fait n'ait été fait. Voiez Theophile Raynaud*, Theolog. natur. quæst. 8. n. 312. pag. m. 1026.

Mais il y a certains dogmes dont on convient assez unanimement, comme que la puissance de Dieu ne s'étend point sur les essences des choses, ni sur ce qui implique contradiction, qu'elle ne sauroit faire (3) que ce qui a été fait n'ait pas été fait, qu'elle n'a aucun empire sur les veritez éternelles & immuables non plus que sur le passé, qu'elle ne peut dispenser de quelques articles du droit naturel, &c.

Si

(2) *Voiez dans mon Diction. les remarques B & C de l'article* Rimini. (3) Factum est illud, fieri infectum non potest. *Plaut. in Aulular. Act. 4. sc. 10. v. 11.* Sur quoi Lambin a fait cette note: *Aristot. lib. 6. de Moribus, ad Nicom. τὸ δὲ γεγονὸς οὐκ ἀνδέχεται μὴ γενέσθαι. Διὸ ὀρθῶς, Ἀγάθων, Μόνου γὰρ ἀυτῦ καὶ θεὸς στέρισκεται, Ἀγένητα ποιεῖν ὅσα ἂν ἢ πεπραγμένα. id est, ut nos quidem olim vertimus. Quod factum est autem, id ut sit infectum, contingere non potest. Itaque rectè Agatho, Hoc namque duntaxat negatum est Deo, Qua facta sunt, infecta posse reddere. Voiez aussi Pline* lib. 2. cap. 7. pag. m. 146.

Si les Philoſophes de la Chine interrogeoient à leur tour les Miſſionaires pour ſavoir d'eux d'où viennent ces (1) bornes dans les attributs divins, il faudroit qu'à leur exemple on recourut à la nature des choſes. Nous voilà donc à deux de jeu, repliqueroient les Chinois, vous ne ſauriez ſoudre la queſtion pourquoi Dieu a limité ſa puiſſance aux choſes qui ne ſont point contradictoires, & pourquoi il ne l'a point étenduë ſur les eſſences auſſi-bien que ſur l'exiſtence des creatures. Dites nous, ſi vous pouvez, d'où vient la barriere qui ſepare les êtres poſſibles d'avec les êtres impoſſibles? Elle n'a point été poſée par un acte de la volonté de Dieu: car la poſſibilité des choſes ne releve que de la puiſſance de Dieu, & cette puiſſance n'eſt point volontaire. La ſcience de Dieu eſt tout de même independante de ſa volonté, il ne conoît point les attributs eſſentiels des choſes tels plutôt que tels, parce qu'il veut les conoître de cette façon plutôt que d'une autre, (2) & par conſequent vous devez dire que ſa nature eſt la ſeule raiſon que vous puiſſiez alleguer: ſa nature, diſons nous, entant qu'elle n'a eu pour regle de l'étenduë de ſa puiſſance & de ſa ſcience aucune idée directrice, aucun plan anterieur ou concomitant. Vous direz que de ne pouvoir pas faire un cercle quarré n'eſt pas une veritable limitation de puiſſance; mais nous vous ſoutenons qu'une cauſe qui pourroit former un tel cercle ſeroit plus puiſſante & plus habile que celle qui ne le peut (3).

(1) *Voiez les eſſais de Theologie de Mr. Papin pag. 45. & ſuiv. 49. & ſuiv.*

(2) *Voiez Papin ibid. pag. 51. 52. 149.*

(3) *Voyez Papin ibid. pag. 46.*

Croiez-vous, Monſieur, que les Miſſionaires trouvaſſent dans leur Peripatetiſme dequoi ſe defendre de ces argumens *ad hominem*? Je croi que s'ils veulent entrer en lice armez de toutes pieces & ſans crainte qu'on ne leur trouve le defaut de la cuiraſſe, & invulnerables de-

depuis la plante des pieds jusques au sommet de la tête; le meilleur pour eux sera de dire comme Mr. Descartes & une partie de ses sectateurs, que Dieu est la cause libre des veritez & des essences, & qu'il pourra faire un cercle quarré quand il lui plaira. Ce dogme étonneroit les Chinois & les feroit taire: ils auroient besoin de tems pour se preparer à la replique.

(1) *Voiez mon Dictionn. pag. 3149. de la 2. édit. touchant Copernic.*

Mais est-il certain ce dogme-là, demanderez vous; je vous repondrai qu'en le conoissant si propre à prevenir les retorsions des Stratoniciens j'ai fait tout ce que j'ai pu pour le bien comprendre & pour trouver la solution des dificultez qui l'environnent. Je vous confesse ingenument que je n'en suis pas venu encore tout-à-fait à bout. Cela ne me decourage point; je m'imagine comme ont fait d'autres (1) Philosophes en semblables cas que le tems developera ce beau paradoxe. Je voudrois que le Pere Mallebranche eût pu trouver bon de le soutenir, mais il a pris (2) d'autres mesures. Quelques Theologiens de Hollande se sont (3) bien batus au sujet de cette opinion. Mr. Poiret dans le tems de son Carteſianisme la soutint courageusement: on lui fit des objections qu'il a publiées (4) avec ses repliques. Il ne l'a pas soutenuë moins positivement depuis (5) qu'il est devenu mystique; elle seroit très-commode pour écarter de grandes dificultez, & nommément pour rendre nulles les chicanes de retorsion des Stratoniciens anciens & modernes. Ils ne pourroient plus nous dire que nous admettons dans la nature

(2) *Voiez la preface du 2. tome de la recherche de la verité fol. e ii verso édit. de Paris 1675.*

(3) *Voiez Petrus van Maſtricht in novitatum Carteſianarum gangrena, ſect. poſter. cap. 9. & ſeq. pag. 246. & ſeq. edit. Amſtel. 1677.*

(4) *Dans la 2. édition du*

cogitationes rationales de Deo, anima & malo *pag. 662. & ſeq. edit. 1685.* (5) *Voiez ſon œconomie divine imprimée en 7. volumes in 12. à Amſterdam 1687. Voiez y, dis-je, le chap. 3. & ſuiv. du 1. tome & le chap. 4. du 7.*

tire certaines bornes immuables qui ne dependent point du libre arbitre de Dieu, & une parfaite regularité qui n'eſt dirigée par aucune connoiſſance. S'il y a des propoſitions d'une éternelle verité qui ſont telles de leur nature, & non point par l'inſtitution de Dieu, ſi elles ne ſont point veritables par un decret libre de ſa volonté, mais ſi au contraire il les a conuës neceſſairement veritables, parce que telle étoit leur nature, voilà une eſpece de *fatum* auquel il eſt aſſujeti; voilà une neceſſité naturelle abſolument inſurmontable. Il reſulte encore de là que l'entendement divin dans l'infinité de ſes idées a rencontré toûjours & du premier coup leur conformité parfaite avec leurs (1) objets, ſans qu'aucune connoiſſance la dirigeât, car il y auroit contradiction qu'aucune cauſe exemplaire eût ſervi de plan aux actes de l'entendement de Dieu. On ne trouveroit jamais par là des idées éternelles, ni aucune premiere intelligence. Il faudra donc dire qu'une nature qui exiſte neceſſairement trouve toûjours ſon chemin ſans qu'on le lui montre, & comment vaincre après cela l'opiniâtreté d'un Stratonicien?

Toutes ces dificultez s'évanoüiſſent dès que l'on ſuppoſe que les eſſences des creatures & les veritez philoſophiques ont été fixées par des actes de la volonté de Dieu.

(1) *Notez qu'il y a eu des Theologiens Chretiens (Scot principalement) qui ont dit que les eſſences des choſes ſont éternelles hors de l'entendement divin. Voiez Thomaſius* in diluciation. Stahlianis pag. 25. & ſeq.

§. CXV.

Que la religion Païenne étoit un principe d'anarchie.

Vous avez vu (2) qu'il y a deux hypotheſes qui donnent un principe ſuffiſant de la regularité des corps. L'une, qui eſt la veritable, ſoumet tout à direction d'un eſprit, d'une ſageſſe & d'une

(2) *Ci-deſſus pag.* 520.

d'une puiſſance infinie. L'autre, qui eſt très-abſurde, ſoumet tout à une vertu naturelle deſtituée de conoiſſance, & incapable par conſequent d'aucune envie de ſe ſouſtraire aux loix de l'ordre. La Religion des Paiens rejetoit ces deux hypotheſes, elle ne donoit point au vrai Dieu l'adminiſtration des choſes, mais elle repandoit par tout une infinité de fauſſes Divinitez, elle en rempliſſoit le ciel & la terre, la mer & l'air. Voilà un principe d'anarchie, car comme ces Dieux étoient ſujets aux mêmes paſſions que l'homme, la guerre étoit immanquable entre eux. Ils étoient & plus puiſſans, & plus habiles que les hommes: tant pis pour le monde: l'ambition ne cauſe jamais autant de ravages que lors qu'elle eſt ſecondée d'un grand pouvoir & d'un grand eſprit.

Le deſordre commença bien-tôt dans la famille divine. Titan le fils aîné du premier des Dieux fut privé de la ſucceſſion par les intrigues de ſes ſœurs, qui aiant gagné leur mere firent en ſorte qu'il cedât ſon droit à Saturne ſon frere puîné, de ſorte qu'une cabale de femmes troubla la loi naturelle dès la premiere generation. Saturne devoroit ſes enfans mâles pour tenir parole à Titan, mais ſon épouſe le trompa, & fit nourrir en ſecret trois de ſes fils. Titan aiant decouvert ce manege, reſolut de tirer raiſon de cette injure, & fit la guerre à Saturne & le vainquit, & l'enferma dans une noire priſon lui & ſa femme. Jupiter fils de Saturne ſoutint la guerre, & vainquit Titan, & remit en liberté ſon pere & ſa mere, & alors Titan & ſes fils chargez de fers furent enfermez dans le Tartare, qui étoit la même priſon où Saturne & ſon épouſe avoient été enchainez. Saturne redevable de ſa liberté à ſon fils n'en fut pas reconoiſſant. Un oracle lui avoit predit que Jupiter le dethrôneroit, il

tâcha

tâcha de prevenir cette prediction, mais Jupiter s'étant aperçu de l'entrepriſe, le renverſa du thrône, le chargea de chaines & le precipita dans le Tartare. Il le châtra même comme Saturne en avoit uſé envers ſon pere (1). Le ſang qui coula de la plaie que Saturne reçut en cette occaſion, tomba ſur la terre, & produiſit des Geans qui s'éforcerent de depoſſeder Jupiter. Le combat fut rude, & douteux (2) pendant aſſez long tems: enfin la victoire ſe declara pour Jupiter.

Ce ſont les principales guerres divines dont les Paiens aient fait mention. Ils ſe ſont autant éloignez du vraiſemblable en ne continuant point l'hiſtoire de cette ſorte de rebellions qui ont du (3) être frequentes, qu'ils s'y étoient conformez en la conduiſant juſques à la (4) Gigantomachie. Rien ne choque plus la vraiſemblance que de voir qu'ils ont ſupoſé que les autres Dieux ne conſpiroient pas ſouvent contre Jupiter, & que par des ligues & des contre-ligues ils ne tâchoient pas ou de s'agrandir, ou de s'opoſer aux uſurpateurs. La ſuite naturelle & inevitable du caractere qu'on leur donne étoit qu'ils ſe querellaſſent plus ſouvent & qu'ils entrepriſſent plus frequemment de s'emparer des états les uns des autres, que les hommes ne ſe querellent, & ne forment de pareilles entrepriſes. Cela va bien loin, comme vous voiez. Junon ſeule, telle qu'on la repreſente, devoit tailler plus de beſogne à Jupiter ſon mari qu'il n'en eût ſu expedier. Elle étoit jalouſe, fiere & vindicative exceſſivement, & ſe voioit tous les jours trahie par ſon mari. Quels tumultes ne devoit-elle pas exciter, quels complots ne devoit-elle pas former

(1) *Voiez le pantheum mythicum de Francois Pomey pag.* 137. & 138. *edit. Lugd.* 1675.

(2) *Selon la chronique ſcandaleuſe les Dieux furent obligez de prendre la fuite, & étant pourſuivis, de ſe cacher ſous la forme de diverſes bêtes. Voiez Ovide au livre 5. des Metamorphoſes v.* 319. & *ſuiv.*

(3) *C'eſt-à-dire, ſi l'on ſupoſe que le ſyſteme paien eſt vrai.*

(4) *C'eſt-à-dire, la guerre des Geans.*

mer contre un époux si infidelle? Il se tira
(1) *Voiez dans le D. B. hist. & crit. la remarque G de l'article* Junon.
ne guerre qu'elle lui avoit suscitée (1), &
ne seconde conspiration (2) où elle entra,
ce n'étoit pas à dire qu'elle se dût re
Quels desordres ne causa-t-elle pas da
monde pour se venger de ses rivales, &
perdre tous ceux qui lui deplaisoient? I
a rien de plus vraisemblable dans l'*Eneid*
le personnage qu'elle y joue, personna
pernicieux qu'elle fait sortir des enfers une
(2) *Voiez dans le même Diction. la remarque F de l'article* Jupiter.
rie (3) pour inspirer la rage martiale à
peuples qui ne songeoient qu'à la paix. S
venez vous, Monsieur, qu'il y avoit enc
re d'autres Déesses. Il n'eut falu que cela pu
mettre le trouble parmi les Dieux; cela rend
inevitables les factions, & les intrigues,
complots, & les querelles.

(3) *Voiez le 7. livre de l'Eneide v. 312. & suiv.*

Un interêt capital porte les hommes à fi
l'anarchie comme la plus grande peste du ge
re humain. On a pris pour cela dans tous
états les precautions qui ont paru les plus ef
caces. Tantôt on a partagé à plusieurs pe
sonnes l'autorité souveraine, tantôt on l'a d
posée entre les mains d'un seul homme ave
plus ou moins de limitations. Democratie ic
Aristocratie là, ailleurs c'est l'Oligarchie, ail
leurs c'est la Monarchie toute pure, ou la Mo
narchie mixte. Il y a eu des societez qui ont
goûté successivement de toutes ces formes. On
a eu beau faire & se tourner de toutes parts,
on n'a jamais pu ôter les semences de l'anarchie,
ni empêcher qu'elle ne levât la tête de tems en
tems; les seditions, les guerres civiles, les re-
volutions ont été frequentes dans tous les états,
quoi que plus ou moins dans les uns que dans
les autres. Quelle est la cause de cela? C'est
que les hommes sont sujets à de mauvaises
passions: ils sont envieux les uns des autres;
l'avarice, l'ambition, la volupté, la vengeanc-
ce

ce les poſſedent. Ceux qui doivent commander, s'en aquitent mal: ceux qui doivent obeïr, s'en aquitent quelquefois encore plus mal. Vous donnez des bornes à l'autorité roiale, c'eſt le moien d'inſpirer l'envie de parvenir à la puiſſance arbitraire, car la defenſe (1) a de coutume d'exciter & d'irriter les deſirs. En un mot les uns abuſent de l'autorité, & les autres de la liberté. Il ſe forme des factions, & des defiances en pluſieurs manieres qu'un homme d'eſprit & bel (2) Eſprit a fort bien decrites. Ce ſont des germes d'anarchie dont les mauvais fruits meuriſſent ou tôt, ou tard, & bouleverſent quelquefois les ſocietez les plus floriſſantes. L'hiſtoire eſt toute remplie de cette ſorte de choſes.

Je veux conclure de tout ceci que les Dieux du Paganiſme étant ſujets aux mêmes paſſions que l'homme, il faloit neceſſairement qu'il y eût des guerres entre eux, & des guerres d'autant plus funeſtes qu'ils ſurpaſſoient l'homme en eſprit & en puiſſance. Les deſordres de la guerre que ſe font les hommes, changent ſeulement quelques endroits de la ſurface de la terre: ils changent en pâturages les lieux où il y avoit de grandes villes (3), ils diſſipent, ils diſperſent une nation, ils font d'un païs peuplé & bien cultivé un deſert afreux. Mais les guerres des divinitez ébranleroient toute la machine du monde. Les Dieux poſſedoient non ſeulement la ſuperficie de certains corps, mais auſſi tout l'interieur, & ainſi l'on n'auroit pu ravager les états d'un Dieu & l'en chaſſer ſans faire des changemens prejudiciables à la nature. Apollon par exemple n'eût pu être attaqué dans le ſoleil, & depoſſedé de ce Roiaume ſans que tout nôtre monde en patit. Il étoit le ſeul (4) qui pût conduire le char de cet aſtre. Vous pouvez comprendre

(1) Nitimur in vetitum ſemper cupimuſque negata. *Ovidius.*

(2) *Le Chevalier Temple dans ſon Eſſai ſur les mecontentemens populaires imprimé en François avec ſes œuvres poſthumes à Utrecht l'an 1704.*

(3) *Voiez l'entretien 30. de Balzac.*

(4) *Ovidius Metam. lib. 2. v. 388. & ſeq.*

facilement que ces guerres-là ébranleroient jusques au centre la mer & la terre, l'air & les cieux. Je vous laisse donc conclure qu'elles mettroient l'anarchie dans tous les corps de l'univers. Or puis que cette anarchie n'est point venuë, c'est une marque qu'il n'y a point eu de guerres entre les Dieux, & c'est en même tems une preuve qu'ils n'existoient point; car s'ils eussent existé, ils n'eussent point pu être d'accord. Je ne voudrois point d'autre raison que celle-là pour me convaincre de la fausseté de la religion paienne.

Je ne parle pas de l'anarchie qu'elle pouvoit introduire dans les societez humaines, entant qu'elle excitoit à la rebellion les fils des Rois par l'exemple des plus anciens & des plus grans Dieux. Vous pourrez faire cette observation quand vous lirez ce que j'aurai à vous dire pour vous montrer que la religion paienne étoit le renversement de la Morale.

(1) *Voiez le Diction. hist. & crit. pag. 1707. col. 2. de la 2. édition.*

Mal à propos croiroit-on que la puissance monarchique que les poëtes mêmes attribuoient à Jupiter, étoit capable de prevenir toutes les guerres des Dieux. Ce langage des poëtes étoit proprement ce que l'on nomme *protestatio facto contraria*, detruire par des faits ce qui avoit été bati par des paroles. Nous lisons dans le 8. livre de l'Iliade que Jupiter se vantoit d'avoir lui seul plus de force que toutes les autres divinitez; mais outre que celles-ci n'en (1) convenoient point, nous lisons au premier livre (2) de la même Iliade que Junon, Neptune, & Minerve aiant complotè de l'enchainer il eut besoin que Thetis lui amenât Briarée qui épouvanta les conspirateurs. L'assistance des autres divinitez, & même celle d'Hercule lui fut absolument neceſſaire pour repousser les Geans (3). Il craint dans le 20. livre de l'Iliade (4) qu'Achille ne detruise les

(2) *Homer. Iliad. lib. 1. v. 399. & seq.*

(3) *Voiez Natalis Comes Mythelog. lib. 6. c. 21.*

(4) *Homer. Il. liv. 20. v. 30.*

murs

mure de Troie malgré le deſtin, & il donne permiſſion aux Dieux de ſecourir ou les Grecs ou les Troiens comme il leur plaira. Ils ſe partagerent en effet, les uns combatirent pour les Troiens, & les autres pour l'armée Greque. Ils ſont bien pis dans le livre 21. de l'Iliade, ils ſe batent entre eux-mêmes, ils ſe dechargent de peſans coups les uns aux autres, & Jupiter qui voit cela ne fait que s'en divertir (1). Sa puiſſance monarchique ne pouvoit donc pas aſſûrer les hommes que les Dieux ne ſe feroient point la guerre. Ils empieteient ſur les droits les uns des autres. Voiez les plaintes de Neptune (2) qui avoit été trouble dans ſon Empire par des vens que l'on y avoit envoiez ſans ſa permiſſion. Souvenez vous que la puiſſance de Jupiter étoit bornée: il n'eut pu faire pleuvoir (3) lors de l'incendie de Phaëton: il ſe ſervit du deluge & non pas du feu pour punir les hommes, parce qu'il craignit de ne pouvoir empêcher que les cieux ne fuſſent brûlez:

Jamque (4) erat in totas ſparſurus fulmina terras
SED TIMUIT *ne forte ſacer tot ab ignibus æther*
Conciperet flammas, totumque ardeſceret axis.

Et il n'étoit pas capable (5) de defaire ce qu'un autre Dieu avoit fait. Souvenez vous qu'il n'étoit pas d'une meilleure maiſon que ſon grand pere qui fut châtré par Saturne, ni que ſon pere qu'il dethrôna. Pourquoi donc n'eût-il pas pu être dethrôné par ſes enfans? Sa monarchie étoit-elle plus deſpotique que celle de Conſtantinople ou de Maroc? Ne ſavons-

(1) *Homer. ibid. lib.* 21. *v.* 385. *& ſeq.*

(2) Jam cœlum terramque meo SINE NUMINE, venti, Miſcere & tantos audetis tollere moles? &c. *Virgil. Æn. lib.* 1. *v.* 133.

(3) *Ovid. Metam. lib.* 2. *v.* 309.

(4) *Id. ib. lib.* 1. *v.* 253.

(5) At pater omnipotens (neque enim licet irrita cuiquam Facta dei Feciſſe deo) pro lumine adempto Scias futura dedit. *Ovid. Metam. lib.* 3. *v.* 335.

nous pas que les Gouverneurs de Province se rebellent très-souvent dans la Turquie, & que les Sultans sont fort sujets au detrônement? Les Empereurs de Maroc ne sont pas moins exposez à cette disgrace. Je veux que l'on supposât que Jupiter étoit plus fort de sa personne, & plus (*) savant que les autres Dieux, & qu'il pouvoit disposer de plus de corps. Cela ne pouvoit pas assûrer qu'il previendroit toutes les revoltes. Ne voions-nous pas que pendant que des Monarques très-puissans sont assûrez de l'affection de leurs peuples, & d'un prodigieux nombre de braves soldats, une poignée de Montagnars osent bien se soulever, & faire d'épouvantables ravages? Les Faunes, les Satyres & les Silvains étoient-ils plus incapables de se soulever contre lui? N'en avoient-ils pas le même pretexte que les peuples d'Italie qui se mutinerent contre Rome dans le tems qu'elle étoit si formidable aux autres nations? Je veux parler de la guerre sociale excitée (1) par quelques peuples d'Italie, parce qu'ils n'obtenoient pas autant de part qu'ils vouloient aux privileges des bourgeois de Rome. Les Dieux des bois & des montagnes étoient dans le même cas. Ils aspiroient sans doute aux appartemens celestes, & on les laissoit sur la terre:

Sunt (2) *mihi Semidei, sunt rustica numina Fauni,*
Et Nymphæ, Satyrique & monticolæ Sylvani.
Quos quoniam COELI NONDUM DIGNATUR HONORE, *&c.*

Les Romains avec toute leur puissance se trouverent bien embarassez (3) de cette guerre civile, & de celle que les éclaves revoltez leur avoient déjà (4) suscitée, & de celle que d'autres esclaves sous la conduite du gladiateur Spartacus leur firent (5) depuis.

(*) *Voiez les paroles de Plutarque rapportées dans le Dictionn. hist. & crit. pag. 3044. de la 2. édit.*

(1) *L'an de Rome 662.*

(2) *Ovid. Metam. lib. 1. v. 192.*

(3) *Voiez Florus lib. 3. cap. 18.*

(4) *L'an de Rome 618. Voiez Florus ibid. cap. 19.*

(5) *L'an de Rome 680. Voiez Florus ib. cap. 20.*

Voiez

Voilà des ſeditions, dira-t-on, qui ne ſeroient point arrivées ſi leurs auteurs avoient été doucement traitez par les Romains, ou s'ils avoient eu une grande idée des forces de cette victorieuſe Republique. Moquez-vous de tout cela; Jupiter & les autres Dieux étoient ſujets aux mêmes paſſions que l'homme. Tirez de là ces conſequences, ou qu'il abuſoit effectivement de ſon pouvoir, ou que l'on ne trouvoit pas qu'il s'en ſervit avec aſſez d'équité, ou que pour le moins on craignoit qu'il n'en abuſât avec le tems. Ces trois cauſes ſuffiſent chacune à former des ligues contre les trop grandes puiſſances. Il arrive rarement qu'elles ne faſſent nul tort aux états voiſins, & il n'arrive jamais qu'elles ne leur ſoient ſuſpectes, & ne les rendent jaloux. On ne veut point dependre de la diſcretion d'un voiſin: s'il n'eſt pas injuſte (1), c'eſt aſſez qu'il le puiſſe être, & l'on ne ſe fie que dans les ſoins qu'on a pris de lui ôter le pouvoir de nuire. Ceux qui commencent les ſoulevemens, prenent peu garde ſi leurs forces ſont proportionnées à leur entrepriſe. L'impetuoſité temeraire de quelques particuliers a été ſouvent le principe des revolutions des plus grans états. Je conclus que la ſuperiorité de Jupiter en puiſſance formidable a du plutôt l'expoſer à la revolte des autres divinitez, que l'en garantir. Il eſt de l'ordre politique qu'elles ſe ſoient confederées pluſieurs enſemble pour diminuer ſon autorité, & qu'il ait eu moins d'amis que d'ennemis dans ces conjonctures: on devoit ſe repreſenter les uns aux autres qu'il ne faloit point ſouffrir de monarchie univerſelle, point de deſpotiſme, mais conſerver l'équilibre & la balance dans l'univers. Il étoit d'autant plus facile d'exciter des ſoulevemens contre Jupiter que la populace des Dieux étoit fort nombreu-

(1) In *depulſione ſervitutis* etiam ſi non ſit moleſtus dominus, tamen eſt miſerrimum poſſe ſi velit. *Cicero Philipp.* 8. *cap.* 4. *pag. m.* 768. Omnes quorum in alterius manu vita poſita eſt, ſæpius illud cogitant quid poſſit is cujus in ditione ac poteſtate ſunt, quam quid debeat facere. *Id. orat. pro P. Quintio cap.* 2. *pag. m.* 10.

breuſe (1). Je laiſſe le partage fait entre les trois fils de Saturne. Le ciel fut pour Jupiter, la mer pour Neptune, la terre pour Pluton. Une pareille choſe ruina la maiſon de Charlemagne: les freres qui partagent de grans états, ne s'accordent preſque jamais. Ceux qui dirent que Junon reçut l'empire de l'air pour ſon apanage ou pour l'aſſignation de ſon doüaire achevoient de gâter tout.

(1) Vos quoque PLENS Superum, Fauni, Satyrique, Lareſque, Fluminaque, & Nymphæ, ſemideumque genus. *Ovid. in Ibin v. 81. Voiez les notes de Mr. de Boiſſieu ſur ce paſſage.*

Quand même les Païens n'euſſent pas aprehendé les guerres des Dieux, ils auroient eu des raiſons de craindre la confuſion de la nature. Apollon trop complaiſant pour l'un de ſes fils illegitimes lui laiſſa mener le chariot du ſoleil. Quels deſordres (2) ne furent-ce pas? On avoit ſujet chaque jour de craindre qu'une maîtreſſe, ou qu'un mignon tel qu'Hyacinthe ne lui fiſſent oublier la conduite de ce chariot, ou ne ramenaſſent les irregularitez dont ſa paſſion pour Leucothoë avoit été cauſe: elle l'avoit demonté: il ne ſavoit plus ce qu'il faiſoit. (3) Tantôt il ſe levoit trop matin, ou il ſe couchoit trop tard, & tantôt il devenoit pâle & s'éclipſoit même entierement, dequoi les hommes s'épouvantoient fort. Les tâches de la lune venoient de ce que Pan (4) l'avoit baiſée. Qui pouvoit repondre qu'il ne la baiſeroit pas tout de nouveau, & qu'il n'acheveroit pas de l'obſcurcir? Qui pouvoit repondre d'une nuit à l'autre qu'elle ſe leveroit, & qu'un nouvel Endymion

(2) *Voiez Ovide au 2. livre des Metamorphoſes fab.*

(3) Nempe tuis omnes qui terras ignibus uris, Ureris igne novo: quique omnia cernere debes, Leucothoën ſpectas, & virgine figis in una, Quos mundo debes, oculos. Modò ſurgis Eoo Temporius cœlo, modò ſerius incidis undis, Spectandique mora brumales porrigis horas. Deficis interdum, vitiumque in lumina mentis Tranſit, & obſcurus mortalia pectora terres. *Ovidius Metam. lib. 4. v. 194.*

(4) *Voiez l'apologie de Coſtar pag. 245.*

dymion (*) ne lui ſeroit pas oublier ce qu'elle devoit à la terre? Voiez l'Hippolyte de Seneque au vers 308.

L'anarchie ne ſeroit pas un mal parmi les hommes ſi chaque particulier ſe conformoit de lui-même regulierement à l'équité & à la juſtice. En ce cas-là il ne ſeroit point neceſſaire d'établir des Rois ni des Magiſtrats. Donner à de telles gens pluſieurs maîtres ſubordonnez les uns aux autres, mais tous fort injuſtes & fort paſſionnez & ſujets par conſequent à deſobeïr à leurs ſuperieurs; ce ſeroit gâter une bonne choſe. Voilà dequoi Straton pouvoit accuſer les idolatres, lui qui croioit que les parties de la nature ſuivoient des regles dont elles ne pouvoient pas ſe departir. De toutes les tyrannies il n'y en a point de pire que d'être ſoumis à pluſieurs tyrans tout à la fois, lors-même qu'il y auroit de la ſubordination entre eux; car celui qui gouverneroit une Province, iroit au delà des ordres les plus violens qu'il pourroit avoir reçus de ſon maître (1).

Je vous demande s'il ne vaut pas mieux abandonner un malade à la nature que de le commettre au ſoin d'un medecin ou fort ignorant ou fort (2) fripon. Ce ſeroit encore pis

(*) *Voiez Lucien* in Deor. Dial. p. m. 153. to. 2.

(1) *Baudoüin* ad edicta Veterum Principum de Chriſtianis pag. 11. *remarque que le peuple & les Gouverneurs de Province faiſoient plus de mal aux Chretiens que les Empereurs* difficilius ſemper fuit adverſus vim multitudinis & Præſidum invidiam libertatem religionis veræ tueri, quam abs profanis etiam principibus eam impetrare. *Et à la page* 16. Principibus ipſis uſi Chriſtiani plerunque ſunt æquioribus. Sed Senatum & Magiſtratus & Juriſconſultos, duriores adverſarios habuere. Nam etſi his mandaretur executio atque tuitio mandatorum principalium, quibus Chriſtianorum univerſitas defenderetur: talia tamen illi, quantum poterant, mandata eludebant. *On ſait le proverbe*: ils font comme les valets du Diable plus qu'on ne leur commande.

(2) *C'eſt-à-dire, qui ſe plairoit à faire durer le mal, ou qui ſe laiſſeroit corrompre par les heritiers ou les ennemis du malade.*

ſi on le faiſoit traiter par un grand nombre de Medecins de ce caracteres-là. Diſons la même choſe touchant un procez: il vaut mieux ne le point commettre à un Avocat, que de le commettre (1) à un Avocat qui manque ou d'habileté, ou de probité. La multitude de tels Avocats ſeroit un deſordre encore plus dangereux. Vous n'oſeriez mettre en doute que ce ne ſoit un moindre mal d'abandonner à leur diſcorde deux familles ennemies, que de leur donner des mediateurs mal intentionnez ou mal adroits. Ces comparaiſons-là ne vous ſont point favorables; vous y aviſerez.

(1) Ille Siculus cui prætor Scipio patronum cauſæ dabat hoſpitem ſuum, hominem nobilem ſed admodum ſtultum, quæſo, inquit, prætor, adverſario meo da iſtum Patronum, deinde mihi meminem dederis. *Cicero de Orat. lib. 2. cap. 69.*

§. CXVI.

Reponſe courte & directe à la troiſiéme objection.

Le raiſonnement de Bodin que vous avez adopté, ſupoſe un principe qui eſt preciſement le ſujet de nôtre diſpute. Vous ſupoſez comme une choſe certaine que l'idolatrie des Paiens étoit capable de porter à la vertu, & de detourner du vice, de ſorte que generalement parlant ces Idolatres étoient plus reglez dans leurs mœurs que les perſonnes qui n'adoroient ni les idoles, ni le vrai Dieu. Vous ſupoſez que ces mêmes Idolatres ſe rendoient propres par le bon effet de leurs idées ſur la nature des Dieux à vivre conformément aux loix de l'état, mais que ſans ces idées, & ſans l'idée du vrai Dieu, ils euſſent été des gens de ſac & de corde qui auroient rompu tous les liens des ſociétez. Or c'eſt preciſément ce que je nie dans mes Penſées diverſes, & que je refute par quantité de raiſons. Ce que vous deviez donc faire étoit de combatre ces raiſons-là, & non pas de vous contenter de la petition du principe.

cipe. Je ſai que vos objections ſuivantes ſont plus *regulieres*, mais après tout je me flate de vous pouvoir alleguer des choſes d'où vous concluez que Bodin n'a point bati ſur une ſuppoſition bien fondée.

§. CXVII.

Quatriéme objection: *L'idolatrie paienne a été entre les mains de la Providence le principe reprimant qui a ſervi de barriere à la corruption de l'homme, afin de maintenir les ſocietez.*

Nous allons entamer une matiere qui nous retiendroit long tems, ſi nous en voulions diſcuter tous les articles & toutes les dependances. Je n'ai pas deſſein d'en uſer ainſi; je me bornerai à quelques parties pour éviter la longueur à quoi le tout m'engageroit.

Vous dites, Monſieur, que l'idolatrie paienne a ſervi de digue à la corruption du cœur humain qui, n'eût été la crainte des Dieux, ſe ſeroit tellement debordée qu'aucune ſocieté n'auroit pu ſe maintenir. La vie de l'homme n'eût été qu'un brigandage, il n'y eût eu ſur la terre ni loix, ni police, le plus fort eût opprimé le plus foible, ceux qui ſeroient échapez à la violence des voleurs & des aſſaſſins, auroient cherché un aſyle dans les cavernes, ou dans les forêts, & y auroient peri miſerablement. La Providence divine a prevenu cet affreux deſordre, & cette ruine des ſocietez humaines en permettant que l'idolatrie s'enracinât dans le cœur des hommes. Le culte des faux Dieux a ſervi de lien aux ſocietez: il n'étoit point capable d'inſpirer la vraie vertu, mais il refrenoit le vice. C'étoit le principe reprimant dont on parle dans les écoles. Dieu a donc mieux

aimé

aimé laiſſer introduire le Polytheïſme qui ſervoit de frein au mal, que l'Atheïſme qui auroit laché la bride à la corruption énorme du cœur de l'homme.

§. CXVIII.

Plan general de la reponſe à la quatriéme objection. Si les ſocietez ſont abſolument neceſſaires pour conſerver le genre humain, & ſi une religion eſt abſolument neceſſaire pour conſerver les ſocietez.

Je comprens par vôtre quatriéme objection que des deux eſpeces d'Atheïſme Dieu a mieux aimé ſoufrir celle dont il étoit perſonnellement le plus outragé, que celle qui l'ofenſoit moins à cet égard-là, & que la raiſon d'une telle preference a été priſe des interêts du genre humain qui n'auroit pu former des ſocietez ſous l'irreligion, & qui en pouvoit former, & en conſerver ſous l'idolatrie. J'aurois bien des dificultez à vous faire ſur tout ce que vous ſupoſez en raiſonnant de la ſorte, mais comme je me vois contraint d'abreger, je reduis à ce point-ci toute ma reponſe, c'eſt que vous ſupoſez deux choſes qui, pour ne rien dire de pis, ſont très-incertaines. L'une que de vivre en ſocieté & ſous une forme de gouvernement eſt un moien abſolument neceſſaire à la conſervation des hommes, l'autre que ſans quelque religion il eſt impoſſible qu'ils vivent en ſocieté & ſous une forme de gouvernement.

I. Par la premiere de ces deux ſupoſitions vous pretendez que ſi les hommes ne convenoient pas de vivre enſemble ſous certaines loix & ſous certains maîtres, & de faire des traittez d'alliance avec leurs voiſins, ils ſeroient toûjours en guerre, &

& ne ceſſeroient de s'entre-detruire juſques à ce qu'il ne reſtât rien à piller & à tuer. Cette preſenſion eſt refutée par l'experience, elle eſt donc très-mal fondée. Il y a eu des nations qui ont ſubſiſté ſans loix, ſans Magiſtrats, ſans aucune forme de gouvernement. Les Aborigines (1) en Italie, les Getules & les Libyens (2) en Afrique ſe ſont maintenus ainſi pendant pluſieurs ſiecles. Pomponius Mela remarque que dans l'interieur de l'Afrique il y avoit encore des peuples qui n'avoient aucune loi, & qui ne deliberoient de rien en commun; chaque famille ſe gouvernoit independemment des autres: *Sequuntur vagi pecora: usque à pabulo dulcia ſunt, ita ſe ac ſuguria ſua promovent; atque ubi dies deficit, ibi noctem agunt. Quamquam in familias paſſim & SINE LEGE diſperſi, nihil IN COMMUNE conſultant* (3) &c. Je croi qu'il y a encore de ſemblables peuples dans cette partie du monde. Je ne repeterai pas ce que j'ai dit (4) des Americains, & je laiſſerai cent autres exemples qu'il ſeroit facile de recueillir.

Cette maniere de vivre eſt fort mal propre à polir les mœurs, & laiſſe l'eſprit dans une ſtupidité ſauvage; mais il n'eſt pas queſtion de cela, Monſieur, il s'agit de voir ſi elle eſt cauſe neceſſairement que les hommes s'entre-pillent & s'entre-tuent. C'eſt ce que vous pretendez ſans nulle raiſon, puis que l'hiſtoire nous aprend que des familles dont aucune n'étoit liée par les mêmes loix avec les autres, ſe ſont abſtenuës reciproquement de s'inſulter & de ſe nuire. Chacune ſe contentoit de ſon bien, & laiſſoit

(1) Aborigines genus hominum agreſte, ſine legibus, ſine imperio liberum atque ſolutum. *Salluſt. de bello Catilin. pag.* 10.

(2) Africam initio habuere Gætuli, & Libyes, aſperi, inculticque; quis cibus erat caro ferina, atque humi pabulum, uti pecoribus. Hi neque moribus, neque lege, aut imperio cujuſquam regebantur: vagi, palantes, quas nox coëgerat, ſedes habebant. *Id. in bello Jugurth. pag.* 231. 232.

(3) *Pompon. Mela lib.* 1. *cap.* 8. *pag.* 10. *edit. Iſ. Voſſii.*

(4) *Ci-deſſus pag.* 442.

laiſſoit le leur aux autres, ſoit que par ſtupidité elle bornât ſes deſirs à peu de choſe, ſoit qu'il lui reſtât aſſez de bon ſens pour voir qu'en volant le bien d'autrui elle introduiroit un exemple dont elle porteroit la peine bientôt après. Quoi qu'il en ſoit, voilà des peuples qui ſe ſont multipliez & conſervez ſans vivre en ſocieté. Il eſt donc faux que la vie ſociale ſoit abſolument neceſſaire à la conſervation du genre humain.

II. La ruïne de vôtre premiere ſupoſition entraine après ſoi la ruine de la ſeconde. Pour vous le faire mieux comprendre je vous avertis qu'entre ces peuples (1) qui n'avoient aucune forme de gouvernement, ni aucune loi, il y en avoit d'Athées. Après cela voici comment je raiſonne. Puis que des familles qui ne dependoient d'aucune puiſſance, ni d'aucune loi commune, ont évité de faire du tort les unes aux autres, elles auroient à plus forte raiſon tenu la même conduite ſi elles avoient été confederées ſous certaines loix dont l'infraction auroit été châtiée par l'autorité de l'état. Or il n'y a point de moien plus efficace pour conſerver les ſocietez que ſi chacune des familles ſe contente de ce qu'elle a, & ſi toutes s'intereſſent à repouſſer l'ennemi commun, & à reprimer les perturbateurs du repos public. Si donc un grand nombre de familles Athées ſe ſont maintenuës pendant pluſieurs ſiecles ſous l'état d'independance ſans aucunes loix, il eſt clair qu'elles ſe ſeroient encore mieux maintenuës ſous une forme de gouvernement où l'injure faite à ſon prochain eût été ſoumiſe à des loix penales. Il eût donc pu ſe former de ces familles Athées reünies ſous une forme de gouvernement une nombreuſe ſocieté qui auroit eu des principes ſufiſans pour le maintien du repos public. On nieroit les notions les plus évidentes, ſi l'on nioit

(1) *Ceux d'Amerique dont parle Mr. Arnauld ci-deſſus pag. 442. ce qu'il faut conferer avec ce qu'il dit ci-deſſus pag. 472.*

noit que les hommes n'obſervent pas mieux la juſtice lors qu'ils ſont ſoumis à des Magiſtrats qui puniſſent l'injuſtice, que lors qu'ils ne ſont ſoumis ni à nul maître, ni à nulle loi. J'enferme tout ceci dans un enthymeme.

Des peuples athées diviſez en familles independantes ſe ſont maintenus de tems immemorial dans l'Amerique ſans aucune loi;

Donc à plus forte raiſon ils ſe ſeroient maintenus s'ils ſe fuſſent reünis ſous un commun maître & ſous un code diſtributeur de peines & de recompenſes.

Que pouvez-vous dire contre cela? Ne faut-il pas que vous renonciez à vôtre ſeconde pretenſion, qui eſt que l'irreligion eſt incompatible avec les ſocietez? Ne vous imaginez pas que les Athées de l'Amerique aient vêcu ſans loix & ſans Magiſtrats à cauſe qu'ils étoient Athées: vous ſeriez dans une craſſe illuſion, car il y a eu beaucoup plus de peuples idolatres qui ont ſuivi le même genre de vie. Attribuërons-nous ce mauvais goût à leur ignorance qui ne leur permettoit pas d'avoir une idée des douceurs de la ſocieté? Etoient-ils ſtupides & inſenſibles à tous égards? Je vous en laiſſe la diſcuſſion, mais je ſuis très-perſuadé qu'ils ſe ſeroient reünis s'ils avoient été toûjours obligez d'en être ſur le *qui vive* avec leurs voiſins. Un état où l'on craint d'être pillé & aſſaſſiné à toute heure, & où l'on ſe doit toûjours tenir prêt ſoit à primer, ſoit à repouſſer les ennemis, eſt trop violent pour qu'on ne ſouhaite pas d'y mettre une fin. La neceſſité de s'en delivrer paſſe pour l'une des cauſes des ſocietez humaines. Il faut donc dire que les peuples qui ont vêcu ſans aucune forme de gouvernement & diviſez en familles independantes, ne troubloient point le repos de leurs voiſins. Si quelques-uns ont été enfin contraints de former

mer un corps de societé pour vivre plus sûrement, voilà une cause sufisante de leur reünion. S'ils croioient des Dieux, ils continuoient à les servir; s'ils n'en croioient pas, ils continuoient à n'en servir point, & ainsi la religion n'a été ni le motif, ni la base de leurs confederations. Or le même interêt qui les a formées au commencement, a continué de les maintenir. Il n'est donc pas d'une absoluë necessité pour le maintien des corps politiques qu'ils aient une religion.

Pour prevenir la plainte que vous pourriez faire que je ne vous donne que des vraisemblances, & que des analogies, je vous prierai de jetter les yeux sur la description (1) du païs des Cafres. Vous y trouverez qu'ils sont Athées, qu'ils sont divisez en quelques societez chacune sous un seul chef, qu'ils ont des loix & qu'ils en punissent severement les infracteurs. Voilà un fait qui detruit absolument vôtre seconde supposition. Les Iles Marianes ne me fourniſſent pas un exemple aussi fort que celui-là, mais il est pourtant bien fort. On n'y a trouvé (2) aucune idée de divinité: elles (3) *sont fort peuplées. On compte plus de trente mille habitans dans la seule Isle de* Guahan *quoi qu'elle n'ait que quarante lieües de circuit.* Ils se considerent comme une seule nation, ils ont des villes & des villages. (4) *Il y a comme trois estats* parmi eux, *la noblesse, le peuple, & les gens d'une condition mediocre . . . .* (5) *Les principaux de la Noblesse presidents dans les assemblées. On les respecte, on les écoute; mais on ne défere à leurs sentimens, qu'autant qu'on le juge à propos. Il est libre à chacun de prendre le parti qui luy plaist, sans qu'on le trouve mauvais; parce que ces peuples ne sont soûmis à aucun chef, ni assujettis à aucunes loix. Ils ont cependant quelques coûtumes qu'ils gardent aussi reli-*

(1) *Dans la description de l'Afrique par le Sieur Dapper pag. 376. & suiv.*

(2) *Voyez ci-dessus pag. 57.*

(3) *Le Pere le Gobien hist. des Iles Marianes pag. 46.*

(4) *Id. ib. pag. 49.*

(5) *Id. ib. pag. 51.*

religieuſement que ſi c'étoient de veritables loix. ..... (1) *Jamais peuple n'a veſcu dans une plus grande liberté, ni dans une indépendance plus abſolue. Chacun eſt maiſtre de ſes actions, dés qu'il a aſſez de raiſon pour ſe connoiſtre .... Chacun ſe fait juſtice des demeſlez qu'il a avec les particuliers. S'il ſurvient quelques diferens entre les* (2) *peuples ils les terminent par la guerre ... leurs guerres ne ſont jamais de longue durée.* Il ne leur manque aucun caractere de la vie ſociale que celui qui conſiſte dans la ſoumiſſion à un chef, & à des loix. Ils ont conſervé cette independance, quoi que la Nobleſſe ſoit (3) *d'une fierté incroiable*, & qu'elle ait un ſi grand mepris pour le peuple (4) *qu'un Noble croiroit ſa maiſon deshonorée, ſi une perſonne du peuple y avoit bû ou mangé.* Ne vous ſemble-t-il pas que les Chretiens ſous une telle ſituation ſeroient incapables de ſe maintenir (5) dans un état independant avec la même concorde qui a duré pendant pluſieurs ſiecles dans la ſocieté de ces Inſulaires qui n'avoient nulle religion? Ils m'obligent à limiter une choſe que j'ai dite dans (6) les Penſées diverſes.

(1) *Id. ib. pag.* 53.

(2) *C'eſt-à-dire, entre les habitans d'une Ile & ceux d'une autre.*

(3) *Id. ib. pag.* 49.

(4) *Id. ib. pag.* 50.

(5) *Conſultez le chap.* 161. *des Penſées diverſes.*

(6) *Au chap.* 161.

§. CXIX.

Si les hommes qui vivent en ſocieté ont plus de beſoin d'une religion que les Sauvages.

Vous n'étes pas de ceux qui diſputent pour diſputer, mais ſi vous l'étiez vous me feriez ici une inſigne chicanerie. Vous me diriez qu'il faut mettre une grande diference entre des peuples ſauvages, & des peuples civiliſez. Ceux-ci en poliſſant leur eſprit & leurs manieres ne deviennent pas pour cela plus vertueux: les agremens, les douceurs de la ſocieté leur don-

donnent une inclination plus forte pour les plaisirs: les arts & les sciences leur font trouver plus d'inventions pour exercer leur malice. A mesure que l'on devient ingenieux, on devient fin & rusé, trompeur & volage. Si les voluptez & le luxe ont épuisé le patrimoine & le credit d'une troupe de jeunes gens, elle conspire contre l'état. En un mot la societé est une mauvaise école de Morale: le dereglement des mœurs est plus visible & plus scandaleux dans les grandes villes que dans les petites, & dans celles-ci que dans les villages (1). L'ignorance des païsans les garantit d'une infinité de crimes rafinez tant par raport à la volupté que par raport à la fraude. (2) Les Grecs avec toute leur érudition, & avec toute leur jurisprudence n'aquirent jamais la probité que la nature toute seule faisoit reluire parmi les Scythes. Il ne faut donc pas conclure de ce que des familles sauvages sans societé, sans loix ont pu se passer de religion, qu'une République d'Athenes, & qu'une République Romaine aient pu aussi s'en passer.

Je n'examinerai point toutes les parties de cette objection chicaneuse, elle sent un adversaire qui demande à capituler. Il supposoit d'abord la necessité absoluë de la religion pour toutes les societez: presentement il veut se reduire aux societez où l'esprit donne des armes à la malice du cœur. C'est

(1) Praetereo illud, quod mihi maximo argumento ad hujus innocentiam poterat esse, in rusticis moribus, in victu arido, in hac horrida incultaque vita istiusmodi maleficia gigni non solere: ut non omnem frugem, neque arborem in omni agro reperire possis: sic non omne facinus in omni vita nascitur. In urbe luxuries creatur, ex luxuria existat avaritia necesse est; ex avaritia erumpat audacia, inde omnia scelera ac maleficia gignuntur. Vita autem haec rustica, quam tu agrestem vocas, parsimoniae, diligentiae, justitiae magistra est. *Cicero pro Roscio Amerino cap. 27. pag. m.* 163. 164. Voicz le auſſi *in Orat. pro Publio Quintio cap.* 18. & 30. (2) *Voiez Juſtin lib. 2. cap. 2. J'ai cité ſes paroles dans le 3. vol. du Dictionnaire hiſtoriq. & crit. pag.* 3140.

C'eſt partager l'ancien Paganiſme en deux pieces dont la plus groſſe me demeurera, car la Grece, l'Italie, & leurs Colonies, l'Egypte, la Syrie, & quelques autres païs où l'érudition, & l'eſprit ont excellé, ne ſont rien en comparaiſon de tant de peuples barbares & ignorans qui habitoient dans la Sarmatie, ſur les côtes du Pont Euxin, & en divers autres lieux de l'Europe, de l'Aſie & de l'Afrique. Mais je veux être homme d'accommodement, je ne revoquerai point ce que j'ai dit dans mon Dictionnaire (1), *que les Grecs ingenieux & voluptueux, & par là ſujets à une ſuite épouvantable de crimes ont eu beſoin d'une religion qui les chargeât d'une infinité d'obſervances. Ils euſſent eu trop de tems à donner au mal ſi la multitude de ceremonies & de ſacrifices & d'oracles ne leur eût cauſé bien des diſtractions, & ſi les terreurs ſuperſtitieuſes ne les euſſent allarmez.* Je vous accorderai que l'idolatrie païenne a pu ſervir quelquefois de principe reprimant, & que Dieu, dont la ſageſſe infinie ſait mettre tout à profit, a pu diriger en quelques rencontres à cet uſage cette eſpece d'Atheïſme. Mais vous ne gagnerez pas beaucoup à cela. Vous ne prouvez rien contre moi ſi vous ne prouvez que la religion païenne a été la ſeule erreur qui pouvoit être le lien des ſocietez, de ſorte que ſi l'Atheïſme eût pris la place de cette erreur, les villes, les bourgs, les villages auroient été un coupe-gorge. Je vous laiſſe bien loin de vôtre compte en vous accordant ce que je vous ai accordé, car il me reſte neanmoins un plein droit de vous ſoutenir qu'à l'égard même des choſes où l'idolatrie a pu ſervir de principe reprimant, Dieu pouvoit trouver d'autres moiens auſſi commodes que celui-là d'arrêter les mauvais deſſeins de l'homme; d'autres moiens, dis-je, qui n'euſſent eu nul raport à la religion.

(1) *Au 3. tome pag.* 3139. 3140.

Ces

Ces ſocietez polies, ingenieuſes, ſavantes que vous trouvez ſi mal propres à ſe conſerver ſans le culte des faux Dieux, manquoient-elles de reſſources? Si la politeſſe rend (1) les gens fourbes, elle impoſe auſſi une plus grande neceſſité d'avoir égard au *qu'en dira-t-on*, & elle excite une plus grande ſenſibilité pour la belle gloire. Si la ſubtilité de l'eſprit fait inventer des artifices trompeurs, elle donne auſſi une grande defiance, & pluſieurs manieres de circonſpection. Il n'y a point de païs où il ſoit plus mal aiſé de trouver des dupes que dans ceux qui ſont remplis de gens de mauvaiſe foi. Chacun ſe tient alors ſur ſes gardes, il ſe ſent tout plein de ruſes, & dès là il s'imagine que les autres ne cherchent qu'à le tromper. Si dans une republique comme celle d'Athenes & de Rome, où l'on ſe piquoit d'eſprit & de liberté, les complots, les conſpirations contre le gouvernement ſont inevitables, on n'y manque pas non plus de gens qui les deconcertent. Si les conſpirateurs ſont terribles à cauſe qu'ils ſont fins, & ingenieux, ils ſont peu à craindre d'autre côté parce qu'ils ſont fourbes les uns à l'égard des autres, & qu'il y en a toûjours quelcun qui decouvre le myſtere afin de joüir de l'impunité, & même d'une bonne recompenſe. Ceux qui s'engagent dans ces complots ont des qualitez & des vûes diferentes. Les uns conſeillent (2) la promptitude, & les autres la lenteur. Les uns ont une ambition qu'ils ne peuvent ſatisfaire s'il n'arrive un grand changement: les autres ſe reſſentent de quelque injure dont ils veulent ſe vanger. Il y en a qui ne cherchent qu'à perdre l'un des complices; ils lui temoignent beaucoup d'amitiés (3) ils gagnent ſa confiance, & dès qu'ils ont aſſez de preuves en main ils le deferent. Ils craignent tous la mauvaiſe foi de quel-

(1) *Ceci ſe dit par rapport aux Grecs principalement, & ne ſe doit jamais entendre qu'en general.*

(2) *Voiez dans mon Diction. la remarque F de l'article* Cethegus.

(3) *Tacite en donne un exemple dans le 2. livre des Annales chap. 27. & ſuiv.*

quelcun de leurs compagnons, & de là vient que les plus timides, ou les plus avides ſe hâtent de reveler le complot, de peur que ſi un autre les devançoit, il ne fut plus tems d'éviter la corde. Voilà (1) comment on échape aux conſpirations: pour une qui reüſſit, il y en a cent qui avortent. J'ajoûte que dans les païs où les hommes ſont remuans, inquiets, & induſtrieux la faction des uns reprime par ſa vigilance continuelle la faction des autres. Il ſeroit aiſé de vous montrer par des details que chaque choſe a ſon contrepoids dans le monde, & que la ſeule conſtitution des gouvernemens & la contrarieté des paſſions des particuliers ſont pour l'ordinaire ce qui élude les difficultez. Je ne vous dis pas que les vices s'entre-nuiſent aſſez ſouvent même dans une ſeule perſonne. Tel dont la mechanceté le porteroit à des complots pernicieux, aime trop les voluptez pour être capable de reüſſir dans une entrepriſe qui demande une aplication continuelle. L'amour des femmes lui fait perdre les meilleures occaſions. Je ne vous dis point non plus que l'on trouve rarement dans une même perſonne l'aſſemblage de certaines qualitez dont les unes ſans les autres ne peuvent guere produire les maux extremes. Ceux qui ont aſſez d'eſprit pour inventer les plus ſûrs moiens de faire beaucoup de mal, n'ont pas aſſez de hardieſſe pour l'execution, & ceux qui ont la hardieſſe & la cruauté neceſſaires, n'ont pas aſſez de conduite, ni aſſez d'eſprit pour parvenir à leurs fins. J'en parle (2) ailleurs, comme auſſi des bons effets qui reſultent de ce qu'il y a peu d'hommes qui puiſſent porter (3) la ſcelerateſſe juſques aux derniers excez. Tite Live parle d'un certain Pacuvius grand ſcelerat, (4) mais qui ne le fut pas aſſez pour faire perir tout le Senat de Capoüe. Il lui reſ-

(1) Petitus ſæpe (*Annibal*) Principum (*Gallorum*) inſidiis, ipſorumque inter ſe fraude eadem levitate qua conſenſerant, conſenſum indicantium ſervatus erat. *Titus Livius lib. 22. init.*

(2) *Dans le Dictionn. hiſtor. & crit. remarque A de l'article* Edoüard *pag.* 1099.

(3) *Dans le même Dictionn. ibid. & remarque D de l'article* Hobbes.

(4) Malis artibus na-

ta assez de prudence pour connoître que la ville ne se pourroit conserver après cela, & il aimoit mieux y dominer par son credit pendant qu'elle seroit florissante, qu'après l'avoir desolée. Il seroit absurde de supposer que de telles gens sont reprimez par la religion. Ils en font trop pour laisser croire que la conscience ait quelque empire sur eux. Il faut chercher dans quelque autre endroit de leur ame ce qui retient leur malice sous certaines bornes.

Concluons donc qu'on n'a que faire du Paganisme pour trouver un principe reprimant capable de maintenir l'ordre dans les confederations politiques; j'entens l'ordre que nous y voions qui à parler franchement est mêlé de grans desordres. Mais vous ne pouvez pas en attribuer un meilleur à l'efficace de l'idolatrie. Je m'en vais vous le prouver.

§. CXX.

Developement de cette proposition: l'idolatrie a été absolument necessaire pour conserver les societez que l'Atheisme auroit infailliblement ruinées.

Vôtre these, *l'idolatrie a été d'une absoluë necessité pour conserver les societez que l'Atheïsme auroit infailliblement ruinées*, peut signifier deux choses.

I. Que si les Grecs & les Romains, & les autres peuples de la terre n'avoient eu aucune religion, ils n'auroient pas pu subsister sous aucune forme de gouvernement, & qu'ils se seroient partagez en une infinité de petites bandes de voleurs, dans chacune desquelles la division se seroit mise

Ætus opes . . . . . improbus homo, sed non ad extremum perditus, cum mallet incolumi, quam eversa republica dominari, nullam autem incolumem esse orbatam publico consilio crederet rationem iniit, qua & senatum servaret, & obnoxium sibi ac plebi faceret. *Titus Livius lib. 23. init. pag. m. 353.* Mr. Corbinelli

dans ses Historiens reduits en maximes pag. 245. édit. de Holl. a mal entendu ce passage: il y a trouvé cette maxime, *l'ambition rend rarement un homme à demi.*

mille bien-tôt, de ſorte qu'enfin chaque homme ſeroit devenu l'ennemi de tous les autres; mais que le culte des faux Dieux a conſervé un tel ordre dans le genre humain que les peuples qui s'étoient confederez ſous une forme de gouvernement, s'y ſont maintenus avec une extreme concorde, que les membres de chaque ſocieté ſe ſont contentez toûjours de leur condition; & que chaque ſocieté s'eſt contentée de ſes limites, & qu'ainſi l'on a été à couvert & des guerres étrangeres, & des ſeditions & des procés, & de tout ce en general qui eût pu troubler la tranquillité de l'état, & le repos des familles.

II. Qu'encore que le culte des faux Dieux n'ait pas empêché que par les guerres civiles, & par les guerres étrangeres les états n'aient été expoſez à beaucoup de deſolations, & à mille revolutions, il a neanmoins été cauſe que malgré la haine mutuelle des peuples, & la mefintelligence des particuliers, il s'eſt conſervé un tel ordre parmi les hommes, qu'ils ont eu toûjours des loix & des Magiſtrats qui ont reprimé le brigandage, & les autres voies de fait entre les familles, ce qui ne ſeroit pas arrivé ſi les hommes n'euſſent eu nulle religion, car en ce cas-là chaque homme eût été comme Iſmaël (*) armé contre tous les autres, & expoſé à l'attaque de tous les autres.

(*) *Voiez le livre de la Geneſe chap.* 16. *v.* 12.

La premiere analyſe de vôtre theſe ſe refute manifeſtement par l'experience. Une infinité d'états remplis de Dieux ont été bouleverſez ou par les factions inteſtines, ou par des guerres étrangeres, & il y a eu des peuples qui ſe ſont multipliez & conſervez (1) ſans le culte d'aucun Dieu, ce qui prouve que l'Atheiſme n'introduit pas le brigandage dont on a parlé.

(1) *Voiez ci-deſſus le chap.* 118.

Il faut donc s'en tenir à la ſeconde analyſe, & conclure par conſequent que ſi Dieu a pré-

feré le Polytheïsme à l'Atheïsme ce n'a pas été à cause qu'il a prevu que l'adoration des idoles maintiendroit les societez dans une tranquillité constante, mais à cause qu'il a prevu qu'elle previendroit l'anarchie universelle, de sorte que les dissensions des particuliers, l'avarice & la violence des commandans, l'esprit mutin de la populace excitée par des factieux, l'ambition des conquerans, les ligues & les contre-ligues des peuples ne porteroient la confusion que jusqu'au degré où elle s'est arrêtée. On seroit & ridicule & impie si l'on supposoit que l'evenement n'a point repondu à la prevision divine: il a été tel ni plus ni moins qu'il auroit été prevu. Vous devez donc assûrer que la preference du Polytheïsme sur l'Atheïsme a été fondée non pas sur ce que le culte des faux Dieux étoit capable de prevenir tous les desordres de la societé humaine, mais sur ce qu'il étoit capable d'imposer à la malice de l'homme les bornes qu'elle n'a pas effectivement passées. J'ose vous dire, Monsieur, que ce motif d'une telle preference est très-mal imaginé, car le sens commun, le contraste & la combinaison des passions, l'amour propre susceptible d'une infinité de plis étoient un principe assez vigoureux sans le secours de l'idolatrie pour (1) contenir l'homme dans ces bornes-là.

(1) *Notez que je suppose que la providence de Dieu eut presidé aux évenemens avec la même direction que lors que les hommes ont été idolatres.*

Elles étoient bien larges, comme vous savez: le peu d'histoires qui a échapé à la dent du tems suffit à nous en instruire, mais nous aurions encore une connoissance plus distincte & plus étenduë des fureurs du genre humain si nous avions l'histoire complete de tous les peuples & de tous les siecles. Je vous avoue qu'afin de donner raison des republiques ideales de Thomas Morus, de Campanella, &c. il faudroit un meilleur principe que celui que je vous ai marqué; mais vous devez croire aussi qu'il

qu'il en faudroit un meilleur que l'idolatrie même. Nous n'en ſommes pas à cela pres, il n'a jamais exiſté que des nations très-corrompuës, & ſujettes à mille & à mille confuſions: ſi le mal n'eſt point allé juſqu'à l'anarchie totale mon principe peut ſufire non moins que le vôtre à en donner la raiſon: l'homme n'eſt point ſi ennemi de nature qu'il ne ſe laſſe bien-tôt d'être expoſé à la violence du premier venu. De là naiſſent neceſſairement ou des confederations ſous un même maître, ou des ſuſpenſions de toutes hoſtilitez, chaque famille demeurant independante. Les peuples qui ont cherché des climats plus doux & qui en ont chaſſé les proprietaires, ne ſe propoſoient pas de vivre dans l'anarchie, mais de continuer la ſocieté. Les Cimbres & les Teutons n'étoient pas ſi bêtes qu'ils permiſſent à chaque ſoldat de quereller ſon camarade: il leur faloit quelque diſcipline, & ils ſavoient bien cela ſans conſulter leurs idoles. L'ambition des Conquerans n'eſt-elle pas cauſe qu'ils veulent avoir un plus grand nombre de ſujets? Ils n'ont donc garde de laiſſer venir l'anarchie. Les tyrans les plus brutaux ſe jugent intereſſez à maintenir leurs états, & puniſſent les malfaiteurs. C'eſt pourquoi, Monſieur, vous devez chercher un meilleur motif que celui que vous me donnez de la preference du Polytheiſme à l'Atheiſme. Ce ſont deux eſpeces du même mal: la premiere étant plus injurieuſe à Dieu que la ſeconde n'a été preferée ſelon vous qu'à cauſe qu'elle étoit propre à maintenir les ſocietez, & que l'autre n'étoit propre qu'à les detruire. J'ai refuté cela, je vous ai montré qu'independamment de la religion il y a dans le genre humain un principe ſufiſant à maintenir les ſocietez ſelon le melange de confuſion que l'experience nous montre. L'idolatrie n'a donc aucun avantage

à cet égard-là sur l'Atheïsme, & ainsi bien loin d'avoir merité d'être preferée, elle auroit merité d'être postposée. Mais il n'apartient à aucun homme de regler par quels motifs Dieu a permis une chose plutôt qu'une autre. Qu'il nous suffise de savoir que sa providence est toûjours infiniment sage.

(1) Absque quo si esset, homo licenter se diffunderet in quævis flagitia & scelera & mundus in latrocinium abiret. *Franc. Turrettin. Theol. elenct. t. 1. loco 10. quæst. 4. n. 39. pag. m. 738.*

§. CXXI.

Explication de ce que les Theologiens disent du principe reprimant.

Il se repandra une nouvelle clarté sur tout ceci par l'exposition que je vais faire de ce que les Theologiens disent du principe reprimant. Mr. Turrettin me tiendra lieu de tous les autres.

Il dit que de leur nature tous les hommes sont également corrompus, & que si les uns deviennent meilleurs que les autres, cela depend de la grace par raport aux predestinez, & de la providence generale par raport aux reprouvez; que par cette providence Dieu ne purifie pas la nature, mais qu'il en refrene la malice dans les uns plus, dans les autres moins; que (1) sans cela l'homme s'abandonneroit à toutes sortes de crimes, & que le monde deviendroit un brigandage; que Dieu voulant conserver la societé humaine, ne soufre pas que tous les mechans se debordent avec la même ferocité; qu'il reprime les uns par la crainte du châtiment, & qu'il excite les autres par l'amour des recompenses; qu'autrement (2) il arriveroit une extreme confusion de toutes choses, si chaque homme executoit tout le mal à quoi son inclination le pousse; que Dieu se sert quelquefois des causes secondes pour arrêter le debordement du vice; qu'il employe nom-

(2) Alioqui summa esset rerum confusio si quàm proni sunt omnes ad quævis mala, tam in ea prorumperent. *Id. ibid.*

nommement ces cinq moiens; 1. la bonté du temperament; 2. l'éducation & l'inſtruction; 3. la coûtume & les compagnies; 4. les loix humaines qui puniſſent & qui recompenſent; 5. la crainte de l'infamie, & le deſir de conſerver une bonne reputation. (1) *Deus nonnunquam utitur mediis quibuſdam & cauſis ſecundis, quales ſunt* 1. *ἐυφυΐα ſcilicet* bonitas naturæ, *ex qua major vel minor eſt inclinatio ad vitia pro ratione temperamenti.* 2. Edùcatio & inſtitutio, *cujus magna vis eſt in formandis moribus & corrigendis vitiis.* 3. Conſuetudo & conſortia aliorum, *qua multum valent in utramque partem, tales fere ſumus, quales ſunt quibuſcum verſamur.* 4. Diſciplina civilis circa præmia & pœnas, *quibus duobus contineri Rempu. dixit Plato.* 5. Infamiæ metus, *qua vitia & ſcelera comitari ſolet, & bona fama conſervatio, cujus maximam rationem ſaniores inter Ethnicos haberi volebant; unde* vitam & honorem pari paſſu ambulare *dixerunt*, (2) *& pra cæteris famam ſervandam eſſe, juxta illud*, omnia ſi perdas, famam ſervare memento. Si vous voulez joindre à ce Docteur Particulariſte un Theologien Univerſaliſte, ſouvenez-vous de ce que Mr. Amyraud remarque touchant la diſpenſation de la providence divine par raport aux Infidéles. Il dit (3) que ſi Dieu n'avoit refrené en quelque façon la cupidité & la malice de l'homme, la ſocieté humaine que pour de bonnes raiſons la providence avoit reſolu de conſerver, ſeroit tombée dans une ruine totale, & qu'afin que toute la terre ne devint pas une forêt, Dieu n'a point voulu que tous les hommes par l'énormité de

(1) *Id. ib.*

(2) *Voiez ci-deſſus le chap. 93.*

(3) Hoc ſibi Deum in diſpenſatione (*qua Ethnicis obtigit*) voluiſſe: niſi τὰς ἐπιθυμίας τῆς κακίας humanæ impetum aliquo pacto inhibuiſſet, ſocietatem humanam funditus interituram fuiſſe, quam tamen idoneis de cauſis conſervare decrevit. Ne mundus plane ſylveſceret, noluiſſe omnes homines innati vitii magnitudine prorſus ἐκπυροῦσθαι. *Amyrald. apud Spanhemium exercit. de gratia univerſ. to.* 2. *pag.* 1144.

(1) Praetereo illud, quod mihi maximo argumento ad hujus innocentiam poterat esse, in rusticis moribus, in victu arido, in hac horrida incultaque vita istiusmodi maleficia gigni non solere: ut non omnem frugem, neque arborem in omni agro reperire possis: sic non omne facinus in omni vita nascitur. In urbe luxuries creatur, ex luxuria existat avaritia necesse est; ex avaritia erumpat audacia, inde omnia scelera ac maleficia gignuntur. Vita autem haec rustica, quam tu agrestem vocas, parsimoniae, diligentiae, justitiae magistra est. *Cicero pro Roscio Amerino cap. 27. pag. m. 163. 164.* Voiez le auſſi *in Orat. pro Publio Quintio cap. 18. & 30.* (2) *Voiez Juſtin lib. 2. cap. 2. J'ai cité ſes paroles dans le 3. vol. du Dictionnaire hiſtoriq. & crit. pag. 3140.*

donnent une inclination plus forte pour les plaiſirs: les arts & les ſciences leur font trouver plus d'inventions pour exercer leur malice. A meſure que l'on devient ingenieux, on devient fin & ruſé, trompeur & volage. Si les voluptez & le luxe ont épuiſé le patrimoine & le credit d'une troupe de jeunes gens, elle conſpire contre l'état. En un mot la ſocieté eſt une mauvaiſe école de Morale: le dereglement des mœurs eſt plus viſible & plus ſcandaleux dans les grandes villes que dans les petites, & dans celles-ci que dans les villages (1). L'ignorance des païſans les garantit d'une infinité de crimes rafinez tant par raport à la volupté que par raport à la fraude. (2) Les Grecs avec toute leur érudition, & avec toute leur juriſprudence n'aquirent jamais la probité que la nature toute ſeule faiſoit reluire parmi les Scythes. Il ne faut donc pas conclure de ce que des familles ſauvages ſans ſocieté, ſans loix ont pu ſe paſſer de religion, qu'une République d'Athenes, & qu'une République Romaine ſient pu auſſi s'en paſſer.

Je n'examinerai point toutes les parties de cette objection chicaneuſe, elle ſent un adverſaire qui demande à capituler. Il ſupoſoit d'abord la neceſſité abſoluë de la religion pour toutes les ſocietez: preſentement il veut ſe reduire aux ſocietez où l'eſprit donne des armes à la malice du cœur.

C'eſt

C'est partager l'ancien Paganisme en deux pieces dont la plus grosse me demeurera, car la Grece, l'Italie, & leurs Colonies, l'Egypte, la Syrie, & quelques autres pais où l'érudition, & l'esprit ont excellé, ne sont rien en comparaison de tant de peuples barbares & ignorans qui habitoient dans la Sarmatie, sur les côtes du Pont Euxin, & en divers autres lieux de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique. Mais je veux être homme d'accommodement, je ne revoquerai point ce que j'ai dit dans mon Dictionaire (1), *que les Grecs ingenieux & voluptueux, & par là sujets à une suite épouvantable de crimes ont eu besoin d'une religion qui les chargeât d'une infinité d'observances. Ils eussent eu trop de tems à donner au mal si la multitude de ceremonies & de sacrifices & d'oracles ne leur eût causé bien des distractions, & si les terreurs superstitieuses ne les eussent allarmez.* Je vous accorderai que l'idolatrie paienne a pu servir quelquefois de principe reprimant, & que Dieu, dont la sagesse infinie sait mettre tout à profit, a pu diriger en quelques rencontres à cet usage cette espece d'Atheïsme. Mais vous ne gagnerez pas beaucoup à cela. Vous ne prouvez rien contre moi si vous ne prouvez que la religion paienne a été la seule erreur qui pouvoit être le lien des societez, de sorte que si l'Atheïsme eût pris la place de cette erreur, les villes, les bourgs, les villages auroient été un coupe-gorge. Je vous laisse bien loin de vôtre compte en vous accordant ce que je vous ai accordé, car il me reste neanmoins un plein droit de vous soutenir qu'à l'égard même des choses où l'idolatrie a pu servir de principe reprimant, Dieu pouvoit trouver d'autres moiens aussi commodes que celui-là d'arrêter les mauvais desseins de l'homme; d'autres moiens, dis-je, qui n'eussent eu nul raport à la religion.

(1) *Au 3. tome pag.* 3139. 3140.

Ces

Ces ſocietez polies, ingenieuſes, ſavantes que vous trouvez ſi mal propres à ſe conſerver ſans le culte des faux Dieux, manquoient-elles de reſſources? Si la politeſſe rend (1) les gens fourbes, elle impoſe auſſi une plus grande neceſſité d'avoir égard au *qu'en dira-t-on*, & elle excite une plus grande ſenſibilité pour la belle gloire. Si la ſubtilité de l'eſprit fait inventer des artifices trompeurs, elle donne auſſi une grande defiance, & pluſieurs manieres de circonſpection. Il n'y a point de païs où il ſoit plus mal aiſé de trouver des dupes que dans ceux qui ſont remplis de gens de mauvaiſe foi. Chacun ſe tient alors ſur ſes gardes, il ſe ſent tout plein de ruſes, & dès là il s'imagine que les autres ne cherchent qu'à le tromper. Si dans une republique comme celle d'Athenes & de Rome, où l'on ſe piquoit d'eſprit & de liberté, les complots, les conſpirations contre le gouvernement ſont inevitables, on n'y manque pas non plus de gens qui les deconcertent. Si les conſpirateurs ſont terribles à cauſe qu'ils ſont fins, & ingenieux, ils ſont peu à craindre d'autre côté parce qu'ils ſont fourbes les uns à l'égard des autres, & qu'il y en a toûjours quelcun qui decouvre le myſtere afin de joüir de l'impunité, & même d'une bonne recompenſe. Ceux qui s'engagent dans ces complots ont des qualitez & des vûes diferentes. Les uns conſeillent (2) la promptitude, & les autres la lenteur. Les uns ont une ambition qu'ils ne peuvent ſatisfaire s'il n'arrive un grand changement: les autres ſe reſſentent de quelque injure dont ils veulent ſe vanger. Il y en a qui ne cherchent qu'à perdre l'un des complices; ils lui temoignent beaucoup d'amitié; (3) ils gagnent ſa confiance, & dès qu'ils ont aſſez de preuves en main ils le deferent. Ils craignent tous la mauvaiſe foi de quel-

(1) *Ceci ſe dit par rapport aux Grecs principalement, & ne ſe doit jamais entendre qu'en general.*

(2) *Voiez dans mon Diction. la remarque F de l'article* Cethegus.

(3) *Tacite en donne un exemple dans le 2. livre des Annales chap. 27. & ſuiv.*

mille biens. tôt, de ſorte qu'enfin chaque homme ſeroit devenu l'ennemi de tous les autres; mais que le culte des faux Dieux a conſervé un tel ordre dans le genre humain que les peuples qui s'étoient confederez ſous une forme de gouvernement, s'y ſont maintenus avec une extreme concorde, que les membres de chaque ſocieté ſe ſont contentez toûjours de leur condition; & que chaque ſocieté s'eſt contentée de ſes limites, & qu'ainſi l'on a été à couvert & des guerres étrangeres, & des ſeditions & des procés, & de tout ce en general qui eût pu troubler la tranquillité de l'état, & le repos des familles.

II. Qu'encore que le culte des faux Dieux n'ait pas empêché que par les guerres civiles, & par les guerres étrangeres les états n'aient été expoſez à beaucoup de deſolations, & à mille revolutions, il a neanmoins été cauſe que malgré la haine mutuelle des peuples, & la mesintelligence des particuliers, il s'eſt conſervé un tel ordre parmi les hommes, qu'ils ont eu toûjours des loix & des Magiſtrats qui ont reprimé le brigandage, & les autres voies de fait entre les familles, ce qui ne ſeroit pas arrivé ſi les hommes n'euſſent eu nulle religion, car en ce cas-là chaque homme eût été comme Iſmaël (*) armé contre tous les autres, & expoſé à l'attaque de tous les autres.

(*) *Voiez le livre de la Geneſe chap. 16. v. 12.*

La premiere analyſe de vôtre theſe ſe refute manifeſtement par l'experience. Une infinité d'états remplis de Dieux ont été bouleverſez ou par les factions inteſtines, ou par des guerres étrangeres, & il y a eu des peuples qui ſe ſont multipliez & conſervez (1) ſans le culte d'aucun Dieu, ce qui prouve que l'Atheïſme n'introduit pas le brigandage dont on a parlé.

(1) *Voiez ci-deſſus le chap. 118.*

Il faut donc s'en tenir à la ſeconde analyſe, & conclure par conſequent que ſi Dieu a pre-

ta assez de prudence pour connoître que la ville ne se pourroit conserver après cela, & il aimoit mieux y dominer par son credit pendant qu'elle seroit florissante, qu'après l'avoir desolée. Il seroit absurde de supposer que de telles gens sont reprimez par la religion. Ils en font trop pour laisser croire que la conscience ait quelque empire sur eux. Il faut chercher dans quelque autre endroit de leur ame ce qui retient leur malice sous certaines bornes.

Concluons donc qu'on n'a que faire du Paganisme pour trouver un principe reprimant capable de maintenir l'ordre dans les confederations politiques; j'entens l'ordre que nous y voions qui à parler franchement est mêlé de grans desordres. Mais vous ne pouvez pas en attribuer un meilleur à l'efficace de l'idolatrie. Je m'en vais vous le prouver.

Ætus opes . . . . . improbus homo, sed non ad extremum perditus, cum mallet incolumi, quam eversa republica dominari, nullam autem incolumem esse orbatam publico consilio crederet rationem iniit, qua & senatum servaret, & obnoxium sibi ac plebi faceret. *Titus Livius lib. 23. init. pag. m.* 353. Mr. Corbinelli mise dans ses Historiens reduits en maximes pag. 245. édit. de Holl. a mal entendu ce passage: il y a trouvé cette maxime, *l'ambition rend rarement moderé à demi.*

§. CXX.

Developement de cette proposition: l'idolatrie a été absolument necessaire pour conserver les societez que l'Atheisme auroit infailliblement ruinées.

Vôtre these, *l'idolatrie a été d'une absoluë necessité pour conserver les societez que l'Atheïsme auroit infailliblement ruinées*, peut signifier deux choses.

I. Que si les Grecs & les Romains, & les autres peuples de la terre n'avoient eu aucune religion, ils n'auroient pas pu subsister sous aucune forme de gouvernement, & qu'ils se seroient partagez en une infinité de petites bandes de voleurs, dans chacune desquelles la division se seroit

mille bien-tôt, de ſorte qu'enfin chaque homme ſeroit devenu l'ennemi de tous les autres; mais que le culte des faux Dieux a conſervé un tel ordre dans le genre humain que les peuples qui s'étoient confederez ſous une forme de gouvernement, s'y ſont maintenus avec une extreme concorde, que les membres de chaque ſocieté ſe ſont contentez toûjours de leur condition; & que chaque ſocieté s'eſt contentée de ſes limites, & qu'ainſi l'on a été à couvert & des guerres étrangeres, & des ſeditions & des procés, & de tout ce en general qui eût pu troubler la tranquillité de l'état, & le repos des familles.

II. Qu'encore que le culte des faux Dieux n'ait pas empêché que par les guerres civiles, & par les guerres étrangeres les états n'aient été expoſez à beaucoup de deſolations, & à mille revolutions, il a neanmoins été cauſe que malgré la haine mutuelle des peuples, & la meſintelligence des particuliers, il s'eſt conſervé un tel ordre parmi les hommes, qu'ils ont eu toûjours des loix & des Magiſtrats qui ont reprimé le brigandage, & les autres voies de fait entre les familles, ce qui ne ſeroit pas arrivé ſi les hommes n'euſſent eu nulle religion, car en ce cas-là chaque homme eût été comme Iſmaël (*) armé contre tous les autres, & expoſé à l'attaque de tous les autres.

(*) *Voiez le livre de la Geneſe chap. 16. v. 12.*

La premiere analyſe de vôtre theſe ſe refute manifeſtement par l'experience. Une infinité d'états remplis de Dieux ont été bouleverſez ou par les factions inteſtines, ou par des guerres étrangeres, & il y a eu des peuples qui ſe ſont multipliez & conſervez (1) ſans le culte d'aucun Dieu, ce qui prouve que l'Atheïſme n'introduit pas le brigandage dont on a parlé.

(1) *Voiez ci-deſſus le chap. 118.*

Il faut donc s'en tenir à la ſeconde analyſe, & conclure par conſequent que ſi Dieu a pre-

mer un corps de societé pour vivre plus ſûrement, voilà une cauſe ſufiſante de leur reüinion. S'ils croioient des Dieux, ils continuoient à les ſervir; s'ils n'en croioient pas, ils continuoient à n'en ſervir point, & ainſi la religion n'a été ni le motif, ni la baſe de leurs confederations. Or le même interêt qui les a formées au commencement, a continué de les maintenir. Il n'eſt donc pas d'une abſoluë neceſſité pour le maintien des corps politiques qu'ils aient une religion.

Pour prevenir la plainte que vous pourriez faire que je ne vous donne que des vraiſemblances, & que des analogies, je vous prierai de jetter les yeux ſur la deſcription (1) du païs des Cafres. Vous y trouverez qu'ils ſont Athées, qu'ils ſont diviſez en quelques societez chacune ſous un ſeul chef, qu'ils ont des loix & qu'ils en puniſſent ſeverement les infracteurs. Voilà un fait qui detruit abſolument vôtre ſeconde ſuppoſition. Les Iles Marianes ne me fourniſſent pas un exemple auſſi fort que celui-là, mais il eſt pourtant bien fort. On n'y a trouvé (2) aucune idée de divinité: elles (3) *ſont fort peuplées. On compte plus de trente mille habitans dans la ſeule Iſle de* Guahan *quoi qu'elle n'ait que quarante lieües de circuit.* Ils ſe conſiderent comme une ſeule nation, ils ont des villes & des villages. (4) *Il y a comme trois eſtats* parmi eux, *la nobleſſe, le peuple, & les gens d'une condition mediocre . . . .* (5) *Les principaux de la Nobleſſe preſident dans les aſſemblées. On les reſpecte, on les écoute; mais on ne défere à leurs ſentimens, qu'autant qu'on le juge à propos. Il eſt libre à chacun de prendre le parti qui luy plaiſt, ſans qu'on le trouve mauvais; parce que ces peuples ne ſont ſoûmis à aucun chef, ni aſſujettis à aucunes loix. Ils ont cependant quelques coûtumes qu'ils gardent auſſi reli-*

(1) *Dans la deſcription de l'Afrique par le Sieur Dapper pag. 376. & ſuiv.*

(2) *Voyez ci-deſſus pag. 57.*

(3) *Le Pere le Gobien hiſt. des Iles Marianes pag. 46.*

(4) *Id. ib. pag. 49.*

(5) *Id. ib. pag. 51.*

religieuſement que ſi c'étoient de veritables loix. . . . . (1) *Jamais peuple n'a veſcu dans une plus grande liberté, ni dans une indépendance plus abſoluë. Chacun eſt maiſtre de ſes actions, dés qu'il a aſſez de raiſon pour ſe connoiſtre . . . . Chacun ſe fait juſtice des demeſlez qu'il a avec les particuliers. S'il ſurvient quelques diferens entre les* (2) *peuples ils les terminent par la guerre . . . leurs guerres ne ſont jamais de longue durée.* Il ne leur manque aucun caractere de la vie ſociale que celui qui conſiſte dans la ſoumiſſion à un chef, & à des loix. Ils ont conſervé cette independance, quoi que la Nobleſſe ſoit (3) *d'une fierté incroiable*, & qu'elle ait un ſi grand mepris pour le peuple (4) *qu'un Noble croiroit ſa maiſon deshonorée, ſi une perſonne du peuple y avoit bû ou mangé.* Ne vous ſemble-t-il pas que les Chretiens ſous une telle ſituation ſeroient incapables de ſe maintenir (5) dans un état independant avec la même concorde qui a duré pendant pluſieurs ſiecles dans la ſocieté de ces Inſulaires qui n'avoient nulle religion? Ils m'obligent à limiter une choſe que j'ai dite dans (6) les Penſées diverſes.

(1) *Id. ib. pag.* 53.

(2) *C'eſt-à-dire, entre les habitans d'une Ile & ceux d'une autre.*

(3) *Id. ib. pag.* 49.

(4) *Id. ib. pag.* 50.

(5) *Conſultez le chap.* 161. *des Penſées diverſes.*

(6) *Au chap.* 161.

§. CXIX.

Si les hommes qui vivent en ſocieté ont plus de beſoin d'une religion que les Sauvages.

Vous n'étes pas de ceux qui diſputent pour diſputer, mais ſi vous l'étiez vous me feriez ici une inſigne chicanerie. Vous me diriez qu'il faut mettre une grande diference entre des peuples ſauvages, & des peuples civiliſez. Ceux-ci en poliſſant leur eſprit & leurs manieres ne deviennent pas pour cela plus vertueux: les agremens, les douceurs de la ſocieté leur don-

(1) Praetereo illud, quod mihi maximo argumento ad hujus innocentiam poterat esse, in rusticis moribus, in victu arido, in hac horrida incultaque vita istiusmodi maleficia gigni non solere: ut non omnem frugem, neque arborem in omni agro reperire possis: sic non omne facinus in omni vita nascitur.

donnent une inclination plus forte pour les plaisirs: les arts & les sciences leur font trouver plus d'inventions pour exercer leur malice. A mesure que l'on devient ingenieux, on devient fin & rusé, trompeur & volage. Si les voluptez & le luxe ont épuisé le patrimoine & le credit d'une troupe de jeunes gens, elle conspire contre l'état. En un mot la societé est une mauvaise école de Morale: le dereglement des mœurs est plus visible & plus scandaleux dans les grandes villes que dans les petites, & dans celles-ci que dans les villages (1). L'ignorance des païsans les garantit d'une infinité de crimes rafinez tant par raport à la volupté que par raport à la fraude. (2) Les Grecs avec toute leur érudition, & avec toute leur jurisprudence n'aquirent jamais la probité que la nature toute seule faisoit reluire parmi les Scythes. Il ne faut donc pas conclure de ce que des familles sauvages sans societé, sans loix ont pu se passer de religion, qu'une République d'Athenes, & qu'une République Romaine aient pu aussi s'en passer.

Je n'examinerai point toutes les parties de cette objection chicaneuse, elle sent un adversaire qui demande à capituler. Il supposoit d'abord la necessité absoluë de la religion pour toutes les societez: presentement il veut se reduire aux societez où l'esprit donne des armes à la malice du cœur. C'est

In urbe luxuries creatur, ex luxuria exsistat avaritia necesse est; ex avaritia erumpat audacia, inde omnia scelera ac maleficia gignuntur. Vita autem haec rustica, quam tu agrestem vocas, parsimoniae, diligentiae, justitiae magistra est. *Cicero pro Roscio Amerino cap. 27. pag. m. 163. 164.* Voiez le aussi *in Orat. pro Publio Quintio cap. 18. & 30.* (2) *Voiez Justin lib. 2. cap. 2. J'ai cité ses paroles dans le 3. vol. du Dictionaire historiq. & crit. pag. 3140.*

C'eſt partager l'ancien Paganiſme en deux pieces dont la plus groſſe me demeurera, car la Grece, l'Italie, & leurs Colonies, l'Egypte, la Syrie, & quelques autres païs où l'érudition, & l'eſprit ont excellé, ne ſont rien en comparaiſon de tant de peuples barbares & ignorans qui habitoient dans la Sarmatie, ſur les côtes du Pont Euxin, & en divers autres lieux de l'Europe, de l'Aſie & de l'Afrique. Mais je veux être homme d'accommodement, je ne revoquerai point ce que j'ai dit dans mon Dictionnaire (1), *que les Grecs ingenieux & voluptueux, & par là ſujets à une ſuite épouvantable de crimes ont eu beſoin d'une religion qui les chargeât d'une infinité d'obſervances. Ils euſſent eu trop de tems à donner au mal ſi la multitude de ceremonies & de ſacrifices & d'oracles ne leur eût ouvert bien des diſtractions, & ſi les terreurs ſuperſtitieuſes ne les euſſent allarmez.* Je vous accorderai que l'idolatrie païenne a pu ſervir quelquefois de principe reprimant, & que Dieu, dont la ſageſſe infinie ſait mettre tout à profit, a pu diriger en quelques rencontres à cet uſage cette eſpece d'Atheïſme. Mais vous ne gagnerez pas beaucoup à cela. Vous ne prouvez rien contre moi ſi vous ne prouvez que la religion païenne a été la ſeule erreur qui pouvoit être le lien des ſocietez, de ſorte que ſi l'Atheïſme eût pris la place de cette erreur, les villes, les bourgs, les villages auroient été un coupe-gorge. Je vous laiſſe bien loin de vôtre compte en vous accordant ce que je vous ai accordé, car il me reſte neanmoins un plein droit de vous ſoutenir qu'à l'égard même des choſes où l'idolatrie a pu ſervir de principe reprimant, Dieu pouvoit trouver d'autres moiens auſſi commodes que celui-là d'arrêter les mauvais deſſeins de l'homme; d'autres moiens, dis-je, qui n'euſſent eu nul raport à la religion.

(1) *Au 3. tome pag.* 3139. 3140.

Ces

Ces ſocietez polies, ingenieuſes, ſavantes que vous trouvez ſi mal propres à ſe conſerver ſans le culte des faux Dieux, manquoient-elles de reſſources? Si la politeſſe rend (1) les gens fourbes, elle impoſe auſſi une plus grande neceſſité d'avoir égard au *qu'en dira-t-on*, & elle excite une plus grande ſenſibilité pour la belle gloire. Si la ſubtilité de l'eſprit fait inventer des artifices trompeurs, elle donne auſſi une grande defiance, & pluſieurs manieres de circonſpection. Il n'y a point de païs où il ſoit plus mal aiſé de trouver des dupes que dans ceux qui ſont remplis de gens de mauvaiſe foi. Chacun ſe tient alors ſur ſes gardes, il ſe ſent tout plein de ruſes, & dès là il s'imagine que les autres ne cherchent qu'à le tromper. Si dans une republique comme celle d'Athenes & de Rome, où l'on ſe piquoit d'eſprit & de liberté, les complots, les conſpirations contre le gouvernement ſont inevitables, on n'y manque pas non plus de gens qui les deconcertent. Si les conſpirateurs ſont terribles à cauſe qu'ils ſont fins, & ingenieux, ils ſont peu à craindre d'autre côté parce qu'ils ſont fourbes les uns à l'égard des autres, & qu'il y en a toûjours quelcun qui decouvre le myſtere afin de joüir de l'impunité, & même d'une bonne recompenſe. Ceux qui s'engagent dans ces complots ont des qualitez & des vûes diferentes. Les uns conſeillent (2) la promptitude, & les autres la lenteur. Les uns ont une ambition qu'ils ne peuvent ſatisfaire s'il n'arrive un grand changement: les autres ſe reſſentent de quelque injure dont ils veulent ſe vanger. Il y en a qui ne cherchent qu'à perdre l'un des complices; ils lui temoignent beaucoup d'amitié; (3) ils gagnent ſa confiance, & dès qu'ils ont aſſez de preuves en main ils le deferent. Ils craignent tous la mauvaiſe foi de quel-

(1) *Ceci ſe dit par rapport aux Grecs principalement, & ne ſe doit jamais entendre qu'en general.*

(2) *Voiez dans mon Dictionn. la remarque F de l'article* Cethegus.

(3) *Tacite en donne un exemple dans le 2. livre des Annales chap. 27. & ſuiv.*

quelcun de leurs compagnons, & de là vient que les plus timides, ou les plus avides ſe hâtent de reveler le complot, de peur que ſi un autre les devançoit, il ne fut plus tems d'éviter la corde. Voilà (1) comment on échape aux conſpirations: pour une qui reüſſit, il y en a cent qui avortent. J'ajoûte que dans les païs où les hommes ſont remuans, inquiets, & induſtrieux la faction des uns reprime par ſa vigilance continuelle la faction des autres. Il ſeroit aiſé de vous montrer par des details que chaque choſe a ſon contrepoids dans le monde, & que la ſeule conſtitution des gouvernemens & la contrarieté des paſſions des particuliers ſont pour l'ordinaire ce qui élude les dificultez. Je ne vous dis pas que les vices s'entre-nuiſent aſſez ſouvent même dans une ſeule perſonne. Tel dont la mechanceté le porteroit à des complots pernicieux, aime trop les voluptez pour être capable de reüſſir dans une entrepriſe qui demande une aplication continuelle. L'amour des femmes lui fait perdre les meilleures occaſions. Je ne vous dis point non plus que l'on trouve rarement dans une même perſonne l'aſſemblage de certaines qualitez dont les unes ſans les autres ne peuvent guere produire les maux extremes. Ceux qui ont aſſez d'eſprit pour inventer les plus ſûrs moiens de faire beaucoup de mal, n'ont pas aſſez de hardieſſe pour l'execution, & ceux qui ont la hardieſſe & la cruauté neceſſaires, n'ont pas aſſez de conduite, ni aſſez d'eſprit pour parvenir à leurs fins. J'en parle (2) ailleurs, comme auſſi des bons effets qui reſultent de ce qu'il y a peu d'hommes qui puiſſent porter (3) la ſcelerateſſe juſques aux derniers excez. Tite Live parle d'un certain Pacuvius grand ſcelerat, (4) mais qui ne le fut pas aſſez pour faire perir tout le Senat de Capoüe. Il lui reſ-

(1) Petitus ſæpe (*Annibal*) Principum (*Gallorum*) infidiis, ipſorumque inter ſe fraude eadem levitate qua conſenſerant, conſenſum indicantium ſervatus erat. *Titus Livius lib. 22. init.*

(2) *Dans le Diction. hiſtor. & crit. remarque A de l'article* Edoüard *pag.* 1099.

(3) *Dans le même Diction. ibid. & remarque D de l'article* Hobbes.

(4) Malis artibus na-

ta assez de prudence pour connoître que la ville ne se pourroit conserver après cela, & il aimoit mieux y dominer par son credit pendant qu'elle seroit florissante, qu'après l'avoir desolée. Il seroit absurde de supposer que de telles gens sont reprimez par la religion. Ils en font trop pour laisser croire que la conscience ait quelque empire sur eux. Il faut chercher dans quelque autre endroit de leur ame ce qui retient leur malice sous certaines bornes.

Concluons donc qu'on n'a que faire du Paganisme pour trouver un principe reprimant capable de maintenir l'ordre dans les confederations politiques; j'entens l'ordre que nous y voions qui à parler franchement est mêlé de grans desordres. Mais vous ne pouvez pas en attribuer un meilleur à l'efficace de l'idolatrie. Je m'en vais vous le prouver.

§. CXX.

Developement de cette proposition: l'idolatrie a été absolument necessaire pour conserver les societez que l'Atheisme auroit infailliblement ruinées.

Vôtre these, *l'idolatrie a été d'une absoluë necessité pour conserver les societez que l'Atheïsme auroit infailliblement ruinées*, peut signifier deux choses.

I. Que si les Grecs & les Romains, & les autres peuples de la terre n'avoient eu aucune religion, ils n'auroient pas pu subsister sous aucune forme de gouvernement, & qu'ils se seroient partagez en une infinité de petites bandes de voleurs, dans chacune desquelles la division se seroit mise

Ejus opes . . . . . improbus homo, sed non ad extremum perditus, cum mallet incolumi, quam eversa republica dominari, nullam autem incolumem esse orbatam publico consilio crederet rationem iniit, qua & senatum servaret, & obnoxium sibi ac plebi faceret. *Titus Livius lib. 23. init. pag. m. 353.* Mr. Corbinelli dans ses Historiens reduits en maximes pag. 245. édit. de Holl. a mal entendu ce passage: il y a trouvé cette maxime, *l'ambition rend rarement moderé à demi.*

habile Politique, pour les raſſeûrer, en leur faiſant voir qu'il les vouloit traiter favorablement en bon Maiſtre, & leur laiſſer l'exercice libre de la Religion. S'il étoit Athée comme quelques-uns (1) l'ont dit, il eſt évident que la religion ne fut point la cauſe qui reprima ſa barbarie. S'il n'étoit pas Athée, on voit neanmoins clairement que la ſeule politique l'engagea à moderer ſa cruauté.

De toutes les paſſions de l'homme il n'y en a point de plus opoſée au repos des ſocietez que l'ambition ou de ceux qui ſubjuguent leur patrie, ou de ceux qui s'érigent en conquerans; mais cette ambition même eſt l'un des moiens les plus efficaces de conſerver la ſocieté generalement parlant & de prevenir l'anarchie; car les tyrans d'uſurpation, les tyrans d'adminiſtration, les conquerans n'ont point de plus fort motif que d'augmenter leur puiſſance. Rien donc ne ſeroit auſſi opoſé à leurs interêts que l'anarchie ou que la rupture de la ſocieté & de toute forme de gouvernement. Ils ne cherchent rien moins que cette rupture, ils ne ſoufrent rien moins que la hardieſſe que chaque particulier voudroit prendre d'inſulter les autres particuliers, & de ſecoüer le joug des loix. Ils ſont bien aiſes de dominer ſur beaucoup de gens, & ils ſe contentent pour l'ordinaire de la mort de ceux qui leur ſont ſuſpects de quelque conſpiration. Il n'y a point de penſée plus ridicule que de demander aux partiſans de l'obeïſſance paſſive, s'il faut donc ſoufrir un tyran qui a deſſein de faire tuer tous ſes ſujets? Il n'y a point de tyrans capables de cette folie, à moins qu'ils ne fuſſent enragez au propre & au figuré quant au corps & quant à l'ame. Veulent-ils regner ſur des deſerts (2) & n'avoir pas même des domeſtiques? Chimeres que tout cela, comme un

(1) *Voiez dans le Diction. hiſt. & crit. la remarque F de l'article* Mahomet II.

(2) *Portez tant loin qu'il vous plaira, les maux & les deſordres qui peuvent naître de l'abus du Pouvoir abſolu; il eſt toûjours clair que l'intéreſt même de celui qui l'exerce, le force à ſe conſerver un Peuple, & à ſe conduire tellement que ſes ſujets ſubſiſtent; autrement il deviendroit un*

Prince ſans ſujets, & ſans Etat; ce qui ſeroit ſa propre ruine. Merlat, traitté du pouvoir abſolu des Souverains pag. 169.

celebre Theologien que vous connoiſſez, le remarque judicieuſement. Le Prince le plus abſolu, dit-il, (1) „ & le moins attaché aux „ intérêts de ſon Peuple, ne peut s'empêcher „ de protéger, & de conſerver ſes ſujets, pour „ le moins, juſques au point qui eſt néceſſaire „ pour entretenir ſa Domination, & pour faire qu'il demeure Prince: autrement il ſe détruiroit ſoi-même; ce qui eſt contraire au „ Principe même par lequel il abuſe de ſon „ Pouvoir. Or cela poſé, il eſt évident que „ le Pouvoir abſolu ne peut être combatu, par „ le riſque de l'intéreſt général des Peuples; „ puiſque cet intéreſt fait ſubſiſter ce Pouvoir, „ & que ce Pouvoir ne le peut détruire ſans ſe „ détruire à même temps. Ainſi l'objection „ propoſée, préſuppoſe un déréglement im„ poſſible, & qui implique une contradiction „ Politique, dans le Pouvoir qu'elle veut com„ battre par ſa préſuppoſition; ce qui la rend „ chimerique. „

(1) *Id. ib. pag.* 286.

Quiconque prendra la peine de reflechir ſur les paſſions les plus inalienables de nôtre nature, y trouvera ſans y mêler la religion *velut Deum ex machina* ce principe reprimant que l'on dit être neceſſaire à conſerver le genre humain. L'homme aime naturellement la conſervation de ſa vie. Cela le porte de toute neceſſité à ſe tirer d'une condition où il faudroit être continuellement ſous les armes contre tout le monde. De là émanent ou les ſuſpenſions de tous actes d'hoſtilité entre des familles dont chacune ſe veut maintenir dans l'independance, ou les confederations de tout un peuple ſous un ſeul chef. Dès qu'on a goûté les agremens de la vie ſociale, on ne ſauroit plus s'en paſſer. Les chagrins qui les entrecoupent, ſouvent même ſous un même toit, n'inſpirent pas le deſir de la ſolitude: on l'enviſage com-

comme un état encore pire. On s'intereſſe donc au maintien des ſocietez, on ne veut point l'anarchie dans ſon païs, & ſi l'on s'engage à faire la guerre à d'autres peuples, ce n'eſt que pour quelque tems. Si l'on ſe ſouleve contre ſon Prince, ce n'eſt point pour vivre ſans maître, (*) ce n'eſt qu'afin de s'aſſujetir à un autre maître. Les ſoldats Romains qui tuoient leurs Empereurs, en créoient d'abord un autre par qui ils ſe laiſſoient decimer à l'heure même ſi le cas y écheoit (1). Puis donc que ni les peuples les plus mutins, ni les tyrans les plus farouches ne cherchent qu'à conſerver la ſocieté, & qu'ils y ont un interêt capital, & que la diverſité de cent autres interêts particuliers font que les paſſions des hommes ſe repriment les unes les autres, il faut conclure que c'eſt là un principe ſuffiſant contre l'anarchie generale & particuliere. Celle-ci s'éleve de tems en tems, mais elle ne peut pas durer.

Concluons que la providence de Dieu n'auroit pas trouvé dans l'Atheïſme moins de moiens de reprimer la mechanceté de l'homme pour conſerver la ſocieté que dans le Paganiſme (2). Nous verrons même ci-deſſous (3) qu'il n'y avoit point de condition qui eût autant de beſoin d'un principe reprimant que l'idolatrie des Gentils.

(*) *Voiez la reponſe aux queſtions d'un Provincial pag. 571. 572.*

(1) *Je fais ici alluſion à une penſée d'Eraſme,* neſcio quo pacto, velut ex compoſito conveniebat inter Cæſares & milites Cæſarum dominos, quos legimus aliquoties ſe decimari paſſos ab iis, quos mox erant ſuo arbitratu jugulaturi, quaſi vices alternas inter ſe pacti, dominandi ac ſerviendi. *Eraſmus epiſt. 16. lib. 28. pag. 1690. E.*

§. CXXII.

(2) *Joignez à tout ceci l'éclairciſſement que j'ai donné dans la 2. édition de mon Dictionnaire to. 3. pag. 3137. & ſuiv.*

(3) *Dans le chapitre 126.*

§. CXXII.

A quoi il faut prendre garde lors qu'on examine ſi une religion contribue aux bonnes mœurs & au maintien des ſocietez.

Le defaut qui eſt ſi commun parmi les hommes de juger des choſes en gros & ſur des idées vagues paroit principalement dans la matiere que nous traitons. On n'aprend pas plutôt qu'il y a quelque maniere de culte dans un païs, que l'on decide que les mœurs y doivent être moins dereglées, que ſi les habitans ne pratiquoient aucune ſorte de religion. C'eſt un jugement precipité, & qui trompe bien ſouvent. Ceux qui voudroient tirer une juſte conſequence, s'informeroient avant toutes choſes ſi la religion d'un peuple a pour objet une ou pluſieurs divinitez qui aient expreſſement ordonné la pratique des vertus morales à peine de punition pour les mal honnêtes gens, & avec promeſſe de recompenſe pour les honnêtes gens. Car ſi un peuple s'imagine que ſes Dieux ne font du bien qu'à ceux qui pratiquent le culte exterieur de la religion, & qu'ils ne puniſſent que ceux qui manquent à ce culte, ſi outre cela il s'imagine qu'il ne doit attendre de ſes Dieux que les biens qu'on apelle de fortune, voilà une religion qui ne peut contribuër quoi que ce ſoit à inſpirer la juſtice, la chaſteté, la frugalité, la modeſtie, la ſincerité, la charité, la ſoumiſſion aux Magiſtrats, &c. Elle n'eſt donc d'aucun uſage par raport aux bonnes mœurs, & à ce genre de vie qui afermit le bonheur des ſocietez. S'il ſe trouve que la mediſance, l'envie, la mauvaiſe foi, l'avarice, l'impudicité, la mutinerie, & tels autres vices ont peu de cours dans un tel peuple, la religion n'en ſera point cauſe,

loſophie des Stoiques impraticable (1) par toute une ſocieté n'étoit deſtinée qu'à des ames de diſtinction, l'Evangile n'étoit auſſi deſtiné qu'à des *Aſcetes*, qu'à des perſonnes d'élite capables de ſe detacher de la terre, & de s'aller conſacrer en cas de beſoin à la ſolitude dans les deſerts les plus afreux. En un mot, diſoit-il, nous ne devons conſiderer l'Evangile, que comme un modele de la plus grande perfection propoſé à ceux, à qui la nature ſoutenuë de la Grace donneroit du goût pour la plus fine ſpiritualité. C'eſt ainſi que Saint Benoît, Saint Dominique, Saint François d'Aſſiſe, & les autres fondateurs d'Ordre ont fait des regles & des obſervances non pour tout le monde; mais pour des Chretiens interieurs & ſpirituels, dont le nombre eſt fort petit.

Je repondis à ce ſavant que ſon erreur étoit viſible, puis qu'il eſt manifeſte par la lecture des Evangeliſtes, & des Apôtres que la loi de Jesus-Christ eſt propoſée à toutes ſortes de gens de quelque ſexe, & de quelque condition qu'ils ſoient, non pas comme un parti qu'il ſoit libre de choiſir, mais comme le moien unique d'éviter la damnation éternelle. Je ne ſai pas s'il a changé d'opinion, mais nous nous ſeparâmes ſans qu'il temoignât être ſatisfait des expediens dont on lui avoit parlé. On lui avoit dit que la providence remedioit aux deſordres qu'il aprehendoit; qu'elle avoit permis que les Docteurs trouvaſſent dans l'Evangile une diſtinction admirable entre les conſeils & les preceptes, & que ceux qui n'y reconoiſſent que des preceptes, ne fuſſent pas plus ardens ſur l'execution que ceux qui admettent des conſeils; qu'elle avoit permis outre cela que les Docteurs diſtinguaſſent dans l'Evangile, (2) *Ce qui ne contient que des regles de Morale entre les particuliers*, d'avec ce qui fait *des loix pour les*

(1) *C'eſt ce que Ciceron inſinuë dans ſon oraiſon* pro Murena *pag. m. 87. & ſeq. où il dit entre autres choſes*, Stoicos fines officiorum paullo longius, quam natura vellet, protuliſſe.

(2) *Voiez l'hiſtoire de l'édit de Nantes à la preface du 2. tome laquelle eſt une diſſertation ſur le droit des ſujets de prendre les armes contre leurs Princes.*

societez, & qu'ils enseignassent que l'Evangile doit être tellement interpreté que le droit naturel, que nous avons tous de nous defendre contre ceux qui nous attaquent, ne recoive aucune atteinte, non plus que le droit qui est naturel aux societez de faire la guerre pour leur conservation, & à une partie des membres d'une societé de faire la guerre aux autres, quoi que beaucoup plus nombreux, si ces autres favorisent les desseins injustes du Monarque, ou du chef de toute la societé (1). Enfin qu'elle avoit permis que des Casuistes, qui ne pretendent pas être relachez, decidassent publiquement, (2) *que tout est permis & de bonne guerre contre un ennemi declaré*, & que s'il en faut excepter quelque chose ce n'est que (3) l'assassinat. Mon savant ne se paioit guere mieux de cette monnoie, que de celle qu'il avoit vuë dans Saint Augustin. Je vous avouë que ce grand Saint me semble bien foible dans la lettre, (4) où il repond à une dificulté que les Paiens proposoient contre l'Evangile, (5) que c'est une loi prejudiciable aux interêts de l'état, vu ces preceptes de Jesus-Christ, *Si quelcun vous donne un soufflet sur la joüe droitte, presentez-luy encore l'autre. Si quelqu'un veut plaider contre vous pour vous prendre vostre robe, laissez-luy encore emporter vostre manteau.* Et

(1) *Voiez la même preface.*

(2) *Voiez les Entretiens sur la cabale chimerique pag.* 46. *& suiv. Voiez y aussi sur d'autres principes relachez pag.* 37. *& suiv.*

(3) *Voiez les mêmes Entretiens pag.* 87. *& suiv. Voiez aussi Mr. Sauvin, examen de la Theologie de Mr. Jurieu pag.* 803. *& suiv.*

(4) C'est la 5. (5) Quod ejus prædicatio atque doctrina Reipublicæ moribus nulla ex parte conveniat: utpote, sicut à multis dicitur, cujus hoc constet præceptum, ut nulli malum pro malo reddere debeamus, & percutienti aliam præbere maxillam, & pallium dare persistenti tunicam tollere, & cum eo, qui nos angariare voluerit, ire debere spatio itineris duplicato: quæ omnia Reipublicæ moribus asserit esse contraria. Nam quis tolli sibi ab hoste aliquid patiatur, vel Romanæ provinciæ deprædatori non mala velit, belli jure, reponere. *Epist.* 4. *Augustin. pag. m.* 14.

ſeulement vous faire voir que l'on ſe commet lors que l'on tire des conſequences d'une religion que l'on n'a pas examinée en detail.

Jamais homme qui aura examiné de la ſorte le Paganiſme, ne tirera cette concluſion, ſi les Paiens avoient vêcu ſelon leurs principes, ils auroient été des gens de bien, bons ſujets, bons maîtres, &c.

§. CXXIII.

Conſequence avantageuſe qui reſulteroit de l'examen de la religion Chretienne.

Mais à l'égard du Chriſtianiſme, une pareille conſequence ſeroit très-certaine, & il n'y a point de Philoſophe dans les Indes qui ſur la ſimple lecture du nouveau Teſtament ne paſſât vîte contre un, que ſi les Chretiens obſervent exactement les loix de leur maître, ce ſont les meilleures gens, & les plus honnêtes hommes du monde; que les ſocietez qu'ils forment reſſemblent à l'age d'or; qu'elles ſont le ſiege de la paix & de la concorde, & le regne de la vertu; qu'on n'y prête point à uſure, qu'on n'y trompe point ſon prochain, que la mediſance, l'ambition, la jalouſie, l'avarice, les cabales & les factions n'y paroiſſent aucunement; que la charité, la chaſteté, la modeſtie, & la bonne foi y éclatent d'une maniere merveilleuſe; qu'on y eſt bien plus prêt à ſupporter une ofenſe, qu'à la faire; que ceux qui y commandent, ne ſe propoſent que le bien des peuples; & que les ſujets ne ſe propoſent que de reſpecter leurs Souverains, & qu'ils ne ſortiroient pas de l'obeïſſance lors même qu'on les gouverneroit deſpotiquement.

§. CXXIV.

§. CXXIV.

En quel sens le Christianisme est propre ou non à maintenir les societez.

Une societé composée de telles gens seroit la plus douce & la plus heureuse du monde, mais si l'on me demandoit *seroit-elle propre à se maintenir?* Je voudrois qu'avant que de repondre il me fut permis d'observer trois choses.

La premiere est que ceux qui disent que Dieu s'est servi d'un principe reprimant afin de conserver les societez doivent prétendre que ce principe a été destiné de Dieu à prevenir l'anarchie generale du genre humain, mais non pas à prevenir les revolutions de chaque societé particuliere; car on n'en sauroit montrer aucune qui n'ait été agitée de guerres civiles & de guerres étrangeres qui en ont changé la forme, & qui l'ont fait passer successivement au pouvoir de divers maitres.

La seconde est que quand on dit que certains dogmes ou certains temperamens sont propres à maintenir les societez, on entend qu'ils sont propres à empecher qu'il n'arrive des revolutions dans une societé. On veut donc dire 1. Que ces dogmes font connoitre au Souverain qu'il doit être juste, & aux sujets qu'ils doivent être soumis & obeïssans. 2. Que le genie d'une certaine nation est éloigné de l'inconstance, & de l'impatience, & de ces travers de cœur & d'esprit qui font aimer les nouveautez & les factions, & preferer ses avantages particuliers au repos & à l'avantage de la patrie.

La troisiéme est que le changement de la forme du gouvernement dans une nation soit qu'il

qu'il arrive par des troubles inteſtins, ſoit par une guerre étrangere paſſe pour un grand malheur, quoi qu'il ne rompe pas les liens des ſocietez, je veux dire, quoi qu'il laiſſe à chaque particulier la joüiſſance de ſon bien, & qu'il l'oblige à s'abſtenir de celui d'autrui. Un peuple conquis ſera quelquefois traité auſſi doucement par ſon nouveau maître, qu'il l'étoit par ſon Souverain legitime, il ne laiſſera pas de s'affliger, & de regreter la perte de ſa premiere condition, & de regarder comme le fleau de la patrie ceux qui de la main ou de la langue ont favoriſé le conquerant. On ſe trouve dans les mêmes diſpoſitions ſi quelque ſujet d'une republique s'en rend ſouverain comme il eſt arrivé ſouvent & en Grece & en Italie; ou ſi quelques Grans ſoutenus par une partie de la populace renverſent le thrône & dechirent un Roiaume en pieces, ou le convertiſſent en republique. Cela cauſe tant de mecontentemens, & tant de troubles, qu'il n'y a point de Docteurs en politique qui ne conviennent que les dogmes & que les temperamens qui excitent à de pareilles revolutions ne ſoient la peſte des ſocietez.

Pour repondre preſentement à la queſtion je dis qu'encore que la principale intention de Dieu dans l'établiſſement de la religion Chretienne n'ait été que d'ouvrir à l'homme le chemin du ciel, il n'a pas laiſſé de la munir (1) des inſtructions les plus neceſſaires au bonheur des ſocietez civiles; car ſi l'on ſuivoit ces inſtructions, ceux qui commandent n'abuſeroient jamais de l'autorité ſouveraine, & les ſujets ne feroient jamais de tort les uns aux autres, & obeiroient toûjours à leur Souverain. La ſoumiſſion & la patience ſont l'une des choſes que l'Evangile a le plus recommandées, de ſorte qu'un Prince infidele qui tolereroit les Chre-

(1) *Voiez Jerôme Savonarola au chap.* 11. 12. 13. *du* 3. *livre du* triumphus crucis.

Chretiens, ou qui même les verroit n'auroit rien à craindre ni de leurs intrigues, ni de leurs intelligences avec l'ennemi, ni de leurs manœuvres, s'ils se conformoient aux ordres & à l'esprit de leur religion. L'Empire Romain en a fait l'épreuve pendant quelques siecles, quoiqu'il fut persecuteur de la foi Chretienne. Soit donc que l'on considere les Chretiens comme répandus dans un pais où une autre religion soit la dominante, soit qu'on les considere comme les seuls membres d'une societé, on conçoit qu'ils ne troubleront jamais le repos public, & qu'ils n'entreprendront jamais de changer le gouvernement, pourvu qu'ils suivent les principes de JESUS-CHRIST & de ses Apôtres. Ils n'entreprendront jamais en ce cas-là ni de s'emparer des biens d'une autre societé, ni d'exciter des broüilleries & des seditions dans leur patrie. D'où l'on peut conclure que jusques-là il n'y a rien de plus propre à conserver les societez que la religion Chretienne bien observée.

(1) C'est-à-dire, *chaque societé dans la même forme de gouvernement.*

Mais comme les societez (1) ne se peuvent maintenir si outre la force de resister aux guerres civiles, elles n'ont aussi la force de repousser les armes des étrangers, il naît cette seconde question, *une societé toute composée de vrais Chretiens, & entourée d'autres peuples ou infideles, ou Chretiens à la mondaine tels que sont aujourd'hui & depuis long tems toutes les nations où le Christianisme domine, seroit-elle propre à se maintenir?* Je croi que non, Monsieur, & voici sur quoi je me fonde.

Les vrais Chretiens, ce me semble, se considereroient sur la terre comme des voiageurs & des pelerins qui tendent au ciel, leur veritable patrie. Ils regarderoient le monde comme un lieu de bannissement, ils en detacheroient leur cœur, & ils luteroient sans fin & sans ces-

se

ſe avec leur propre nature pour s'empêcher de prendre goût à la vie periſſable, toûjours attentifs à mortifier leur chair & ſes convoitiſes, à reprimer l'amour des richeſſes, & des dignitez, & des plaiſirs corporels, & à dompter cet orgueil qui rend ſi peu ſuportables les injures. Ils ne ſe detourneroient point de l'oraiſon, & des œuvres de charité pour courir au gain, non pas même par des voies legitimes: ils ſe contenteroient de la nourriture & de la vêture ſelon la frugalité des Apôtres, & bien loin de ſe tourmenter pour enrichir leurs enfans, ils croiroient leur aquerir un aſſez ample patrimoine en leur aprenant à mepriſer les biens du monde, & à ne ſe vanger jamais, & à vivre ſobrement, juſtement, religieuſement.

Examinez bien la choſe, vous trouverez, je m'aſſûre, qu'une nation toute compoſée de pareilles gens ſeroit bien-tôt ſubjuguée (1), ſi un ennemi terrible entreprenoit de la conquerir, car elle ne fourniroit ni de bons ſoldats, ni aſſez d'argent pour tous les frais de la guerre. Les Chretiens dont je parle ſeroient peu propres au combat: ils auroient été élevez à la patience des injures, à la douceur, à la debonnaireté, à la mortification des ſens, à l'oraiſon, & à la meditation des choſes celeſtes. On les enverroit comme des brebis au milieu des loups, ſi on les faiſoit aller aux frontieres de l'état pour repouſſer de vieux corps d'Infanterie, ou pour charger de vieux regimens de Cuiraſſiers. Il ne faudroit point s'attendre au courage infus. Les graces extraordinaires, & les miracles ne doivent pas être le fondement de la politique: il ne faut point tenter Dieu. Le courage de fanatiſme (2) eſt très-incertain, & je ne ſai ſi Dieu permettroit que ſes plus fidelles ſerviteurs fuſſent la proie d'un fanatique pretendu ou veritable. D'ailleurs le grand

(1) *Conferez avec ceci le chap. 141. des Penſées diverſes.*

(2) *Voiez dans l'hiſtoire du Lutheraniſme de Maimbourg t. 1. pag. 111. & ſuiv. édit. de Holl. comment les paiſans d'Allemagne furent abuſez par des fanatiques.*

grand mepris des richeſſes qui ſeroit le caractere de cette nation, la mettroit entierement hors d'état de fournir aux fraix de la guerre. Joignez à cela que ſelon nôtre ſupoſition, les chefs de cette ſocieté ſeroient de très-bons Chretiens. Ils auroient donc la conſcience trop delicate pour ſe ſervir de mille ruſes de politique ſans leſquelles on ne peut parer les coups de ſon ennemi.

(1) Pellere vim vi jura ſinunt & vulnere vulnus. *Le droit permet chaſſer la force par la force, Et que plaie par plaie éviter on s'efforce.*

Plus on étudie ſon ſiecle & les precedens, plus reconoît-on que toute ſocieté expoſée à des guerres étrangeres ſuccomberoit bien-tôt ſi elle ſe conformoit à l'eſprit Evangelique. Voulez-vous qu'une nation ſoit aſſez forte pour reſiſter à ſes voiſins: laiſſez les maximes du Chriſtianiſme pour theme aux predicateurs: conſervez cela pour la theorie, & ramenez la pratique ſous les loix de la nature (1) qui permet de rendre coup pour coup, & qui nous excite à nous élever au deſſus de nôtre état, à devenir plus riches & de meilleure condition que nos peres. Conſervez à l'avarice & à l'ambition toute leur vivacité, defendez leur ſeulement le vol & la fraude, animez les d'ailleurs par des recompenſes: promettez une penſion à ceux qui inventeront de nouvelles manufactures, ou de nouveaux moiens d'amplifier le commerce. Envoiez par tout à la decouverte de l'or, (2) faites paſſer à vos flottes les deux tropiques; que le froid, que le chaud, que rien ne puiſſe arrêter la paſſion de s'enrichir (3), vous accumulerez dans vôtre païs les richeſſes de pluſieurs autres. Les finances de l'état pourront ſufire à l'entretien d'une grande flotte & d'une puiſſante armée. Ne craignez point les mauvaiſes ſuites de l'amour de

(2) Gravidis freta pulſa carinis Jam peragrabantur: ſi quis ſinus abditus ultra, Si qua foret tellus, quæ fulvum mitteret aurum, Hoſtis erat. *Petron. in Satyr. pag. m. 117. 118.*

(3) Impiger extremos curris mercator ad Indos Per mare pauperiem fugiens, per ſaxa, per ignes. *Horat. epiſt. 1. lib. 1.*

de l'or: c'eſt à la verité une ſource empoiſonnée d'où ſortent mille paſſions corrompuës, (1) & qui excite & qui fomente la depravation du cœur. C'eſt de là que vinrent (2) les deſordres les plus pernicieux de la Republique Romaine, qui avoit conſervé long tems la probité & la bonne diſcipline avec le mepris des richeſſes & des voluptez: enfin l'avarice y gâta tout. Mais ne vous embaraſſez pas de cela, ce n'eſt point une neceſſité que les mêmes choſes arrivent dans tous les ſiecles, & ſous toutes ſortes de climats. Les avares ſont moins à craindre lors qu'ils ne ſont (3) pas prodigues, & voluptueux: un luxe moderé a de grans uſages dans la Republique, il fait circuler l'argent, il fait ſubſiſter le petit peuple; s'il devient exceſſif & redoutable vos deſcendans y pourvoiront par de bonnes loix ſomptuaires; alors comme alors, laiſſez le ſoin de l'avenir à qui il apartiendra, ſongez à l'opulence du tems preſent: elle vous fera trouver cent reſſources ſelon l'exigence du bien public. Vous ne manquerez pas de gens qui degagez de tous les ſcrupules de religion, ſeront propres aux ambaſſades les plus artificieuſes. Vous trouverez auſſi des ſujets qui pour une mediocre ſomme ſe deguiſeront en païſans pour pouvoir mettre le feu aux magazins des ennemis, ou qui gagneront des traitres & des eſpions, ou qui par de ſecretes promeſſes de ſecours divins & humains fomenteront un parti de me-

(1) Itum eſt in viſcera terræ: Quaſque recondiderat, Stygiiſque admoverat umbris, Effodiuntur opes, irritamenta malorum. *Ovid. Metam. lib.* 1. *v.* 138.

(2) Nulla unquam reſpublica nec major, nec ſanctior, nec bonis exemplis ditior fuit: nec in quam tam ſerò avaritia luxuriaque immigraverint: nec ubi tantus, ac tam diu paupertati ac parſimoniæ honos fuerit: adeò quantò rerum minus, tantò minus cupiditatis erat. Nuper divitiæ avaritiam, & abundantes voluptates deſiderium per luxum atque libidinem perendi perdendique omnia invexêre. *Titus Livius lib.* 1. *init. pag. m.* 2. *G.*

(3) *Voiez les Penſées diverſes eh.* 171.

contens, & l'engageront à se soulever dans le païs ennemi. Un veritable Chretien ne voudroit rien faire de tout cela, il sait qu'on se rend coupable devant Dieu lors qu'on excite quelcun à faire une chose criminelle (1). Cependant cette complicité dont les faux Chretiens ne se font pas un scrupule est très-utile à un Etat. Vous savez la maxime qu'un (2) mal honnête homme peut-être un bon citoien. Il rend des services qu'un honnête homme n'est pas capable de rendre. Je vous cite Mr. de la Bruyere (3).

(1) *Voiez Mr. Saurin dans l'examen de la Theologie de Mr. Jurieu pag. 803. & suiv.*

(2) Malus homo bonus civis.

(3) *Il faut des fripons à la Cour auprès des Grands, & des Ministres, même les mieux intentionnez; mais l'usage en est délicat, & il faut savoir les mettre en œuvre: il y a des temps & des occasions où ils ne peuvent être suppléez par d'autres. Honneur, vertu, conscience, qualitez toûjours respectables, souvent inutiles: que voulez-vous quelquefois que l'on fasse d'un homme de bien?* La Bruyere, caract. chap. de la Cour pag. 314. édit. de Paris 1694.

§. CXXV.

Fausse pensée de ceux qui diroient que la Religion Chretienne n'a pas été destinée à toute sorte de personnes.

J'ai connu un homme docte qui s'imaginoit que JESUS-CHRIST n'a point proposé sa religion comme une chose qui pût convenir à toute sorte de personnes, mais seulement à un petit nombre de sages. Il se fondoit sur ce qu'un peuple tout entier qui pratiqueroit exactement toutes les loix du Christianisme, seroit incapable de se garantir de l'invasion de ses voisins. Or il n'a pu être de l'intention de Dieu qu'une societé toute entiere manquât des moiens humains de se conserver dans l'independance des autres peuples. Cet homme donc vouloit me persuader que comme la philoso-

loſophie des Stoiques impraticable (1) par toute une ſocieté n'étoit deſtinée qu'à des ames de diſtinction, l'Evangile n'étoit auſſi deſtiné qu'à des *Aſcetes*, qu'à des perſonnes d'élite capables de ſe detacher de la terre, & de s'aller conſacrer en cas de beſoin à la ſolitude dans les deſerts les plus afreux. En un mot, diſoit-il, nous ne devons conſiderer l'Evangile, que comme un modele de la plus grande perfection propoſé à ceux, à qui la nature ſoutenuë de la Grace donneroit du goût pour la plus fine ſpiritualité. C'eſt ainſi que Saint Benoît, Saint Dominique, Saint François d'Aſſiſe, & les autres fondateurs d'Ordre ont fait des regles & des obſervances non pour tout le monde; mais pour des Chretiens interieurs & ſpirituels, dont le nombre eſt fort petit.

Je repondis à ce ſavant que ſon erreur étoit viſible, puis qu'il eſt manifeſte par la lecture des Evangeliſtes, & des Apôtres que la loi de JESUS-CHRIST eſt propoſée à toutes ſortes de gens de quelque ſexe, & de quelque condition qu'ils ſoient, non pas comme un parti qu'il ſoit libre de choiſir, mais comme le moien unique d'éviter la damnation éternelle. Je ne ſai pas s'il a changé d'opinion, mais nous nous ſeparâmes ſans qu'il temoignât être ſatisfait des expediens dont on lui avoit parlé. On lui avoit dit que la providence remedioit aux deſordres qu'il aprehendoit; qu'elle avoit permis que les Docteurs trouvaſſent dans l'Evangile une diſtinction admirable entre les conſeils & les preceptes, & que ceux qui n'y reconoiſſent que des preceptes, ne fuſſent pas plus ardens ſur l'execution que ceux qui admettent des conſeils; qu'elle avoit permis outre cela que les Docteurs diſtinguaſſent dans l'Evangile, (2) *Ce qui ne contient que des regles de Morale entre les particuliers*, d'avec ce qui fait *des loix pour les*

(1) *C'eſt ce que Ciceron inſinuë dans ſon oraiſon* pro Murena *pag. m. 87. & ſeq. où il dit entre autres choſes*, Stoicos fines officiorum paullo longius, quam natura vellet, protuliſſe.

(2) *Voiez l'hiſtoire de l'édit de Nantes à la preface du 2. tome laquelle eſt une diſſertation ſur le droit des ſujets de prendre les armes contre leurs Princes.*

(1) *Voiez la même preface.*

(2) *Voiez les Entretiens sur la cabale chimerique pag.* 46. *& suiv. Voiez y aussi sur d'autres principes relachez pag.* 37. *& suiv.*

(3) *Voiez les mêmes Entretiens pag.* 87. *& suiv. Voiez aussi Mr. Saurin, examen de la Theologie de Mr. Jurieu pag.* 803. *& suiv.*

societez, & qu'ils enseignassent que l'Evangile doit être tellement interpreté que le droit naturel, que nous avons tous de nous defendre contre ceux qui nous attaquent, ne recoive aucune atteinte, non plus que le droit qui est naturel aux societez de faire la guerre pour leur conservation, & à une partie des membres d'une societé de faire la guerre aux autres, quoi que beaucoup plus nombreux, si ces autres favorisent les desseins injustes du Monarque, ou du chef de toute la societé (1). Enfin qu'elle avoit permis que des Casuistes, qui ne pretendent pas être relachez, decidassent publiquement, (2) *que tout est permis & de bonne guerre contre un ennemi declaré*, & que s'il en faut excepter quelque chose ce n'est que (3) l'assassinat. Mon savant ne se paioit guere mieux de cette monnoie, que de celle qu'il avoit vuë dans Saint Augustin. Je vous avouë que ce grand Saint me semble bien foible dans la lettre, (4) où il repond à une dificulté que les Paiens proposoient contre l'Evangile, (5) que c'est une loi prejudiciable aux interêts de l'état, vu ces preceptes de JESUS-CHRIST, *Si quelcun vous donne un soufflet sur la joüe droite, presentez-luy encore l'autre. Si quelqu'un veut plaider contre vous pour vous prendre vôtre robe, laissez-luy encore emporter vôtre manteau.* Et

(4) *C'est la* 5. (5) Quod ejus prædicatio atque doctrina Reipublicæ moribus nulla ex parte conveniat: utpote, sicut à multis dicitur, cujus hoc constet præceptum, ut nulli malum pro malo reddere debeamus, & percutienti aliam præbere maxillam, & pallium dare persistenti tunicam tollere, & cum eo, qui nos angariare voluerit, ire debere spatio itineris duplicato: quæ omnia Reipublicæ moribus asserit esse contraria. Nam quis tolli sibi ab hoste aliquid patiatur, vel Romanæ provinciæ deprædatori non mala velit, belli jure, reponere. *Epist.* 4. *Augustin. pag. m.* 14.

Et ſi quelqu'un vous veut contraindre de faire mille pas avec luy, faites en [*v. encore*] *deux mille* (1).

(1) *Evangile ſelon S. Matthieu ch. 5. v. 39. de la verſion de Mons.*

On ne peut nier que ces ordres ne ſoient ſujets à des inconveniens, comme l'avouë le Miniſtre qui a fait l'hiſtoire de l'Edit de Nantes: *Le commandement d'aimer* ſon prochain *comme ſoy-meſme*, dit-il (2), *ne reçoit point d'exception. . . . . Cependant par l'état où le peché a mis le cœur de l'homme, il arrive trés-ſouvent que celuy qui s'attache à ce devoir important s'expoſe à mille dangers. La Charité n'eſt une loy que pour luy; & pendant qu'il l'obſerve ſcrupuleuſement, les ſcelerats en abuſent, pour luy faire plus de mal avec moins de peine. Il n'y a point de plus grand inconvenient, que celuy de donner lieu à l'oppreſſion des innocens. Cet inconvenient ſe trouve dans le precepte fondamental de la Charité: mais la verité n'en eſt pas pour cela moins évidente; ni le devoir moins neceſſaire. Cela montre que les inconveniens d'une doctrine n'empêchent pas toûjours qu'elle ne puiſſe être veritable.* Ne craignez point qu'il nous laiſſe ſans remede. Il remarque que (3) *la nature reprend ſes droits . . . . . quand quelque choſe de preſſant oblige l'homme à ſe ſouvenir du premier de ſes privileges, qui eſt ſa propre conſervation . . . . . l'ame eſt naturellement inſtruite du droit de repouſſer la violence & l'injuſtice; puis que malgré les nuages dont pluſieurs interêts offuſquent les lumieres qu'elle a reçuës de la nature ſur ce ſujet, il ne faut qu'un danger preſſant pour luy faire oublier toutes les conſiderations étrangeres dont elle a été prevenuë, & pour la rappeller à l'uſage du droit qu'elle avoit cru abandonner.* C'eſt inſinuër clairement que ceux mêmes qui auroient été les plus penetrez des maximes de l'Evangile, deviendroient ſoldats du ſoir au matin, ſi la crainte de l'opreſſion étoit grande.

(2) *Hiſt. de l'Edit de Nantes, preface du 2. tome fol. c 3.*

(3) *Ibid. fol. d 2.*

Ne ſoiez donc point en peine touchant la conſervation des ſocietez des veritables Chretiens. La nature y a pourvu. Elle fut chaſſée de quelques-uns de ſes poſtes au commencement du Chriſtianiſme, mais elle les regagna dans la ſuite *veluti poſtliminii jure*, & s'y eſt maintenuë juſques ici, & s'y maintiendra à l'avenir. Les Chretiens parfaits ou tendans à la perfection ne ſont point de corps, ils ſont repandus en petit nombre dans des ſocietez, qui ſavent très-bien attaquer, & ſe defendre de même. Elles ne ſe piquent point de la pieuſe ambition de ſe ſurpaſſer les unes les autres dans l'obſervation des conſeils, ou des preceptes Evangeliques: leur émulation ne va qu'à ſe ſurpaſſer dans l'art militaire, & dans celui de s'enrichir, & dans celui de mieux tendre un piege par les ruſes de la politique. Les Chretiens ont aquis dans tout cela une ſuperiorité admirable (1) ſur toutes les autres religions, & s'ils pouvoient s'acorder à faire la guerre de concert aux Infideles, ils en rendroient un bon compte en peu de tems. Les Infideles ſont des novices en comparaiſon des Chretiens dans les ruſes du commerce, dans celles de la negociation, dans l'art cruel & barbare de l'artillerie, & dans la piraterie.

(1) *Voiez les Penſées diverſes chap. 141. vers la fin.*

A . . . . . le 16. de Mai 1704.

§. CXXVI.

Que tant s'en faut que l'Idolatrie paienne ait été le principe reprimant de la malice de l'homme, elle a eu beſoin d'un principe reprimant.

Je reviens au Paganiſme, & c'eſt pour vous faire remarquer qu'il étoit ſi peu capable de ſervir de principe reprimant, qu'il a eu beſoin que d'autres choſes reprimaſſent la corruption qu'il

qu'il inſpiroit. Si par ſes ſuperſtitions ſur les preſages il empêchoit ou il avançoit l'execution d'un deſſein, cela concernoit plutôt le phyſique que le moral, & il en pouvoit arriver autant de dommage que de profit. L'idée qu'il donnoit des Dieux pouvoit bien faire que l'on fût exact à leur ofrir des victimes, à leur bâtir des temples, à enrichir leurs ſtatuës, & à donner au culte exterieur de la religion tout l'éclat imaginable, mais elle étoit beaucoup plus propre à gâter les mœurs qu'à les reformer. Ce culte même nourriſſoit le vice: il conſiſtoit quelquefois à immoler ou la vie ou la pudeur. On ſacrifioit des hommes: on proſtituoit des filles (1) en l'honneur des Dieux. Les Romains qui abolirent en divers endroits, à (2) Carthage & dans (3) les Gaules nommement, la barbarie des victimes humaines, immoloient quelquefois des hommes, & n'ignoroient pas que les jeux funebres, où l'on faiſoit perir un grand nombre de gladiateurs, ne fuſſent une maniere de ſacrifice aux Manes des morts (4). L'inhumanité & la cruauté qui ſont ſi contraires au bien public, naiſſoient de là neceſſairement. Les jeux (5) floraux, les jeux ſceniques étoient un acte de religion: on les celebroit magnifiquement, mais avec des (6) obſcenitez ſi outrées, qu'ils ne peuvent être conſiderez que comme une école infame d'impureté.

La conſequence naturelle qu'on devoit tirer de ce que la mere des Dieux acceptoit comme un hommage agreable la celebration de ſes jeux ſceniques, étoit de s'abandonner ſans aucun ſcrupule aux deſordres de l'impureté, & de les regarder même comme des actions divines. Neanmoins la même Dame Romaine qui avoit aſſiſté avec plaiſir à ce ſpectacle, n'eût point ſoufert dans ſa maiſon les paroles

(1) *Voiez ci-deſſus pag.* 238.

(2) *Voiez les Penſées diverſes chap.* 69. *pag.* 178.

(3) *Voiez Pline lib.* 30. *ch.* 1. *& les notes du Pere Hardoüin.*

(4) *Voiez Kirchmannus de funeribus lib.* 4. *cap.* 8. *& Geuſius de victimis humanis parte* 2. *cap.* 8.

(5) *Voiez dans mon Diction. Particle* Flora.

(6) *Voiez Saint Auguſtin de civit. Dei lib.* 2. *cap.* 5.

& les postures dont on regaloit le public. Les Comediens auroient eu honte de renouveler devant leurs meres ce qu'ils avoient fait sur le theatre (1). Aucun Romain n'eût voulu que ses parentes fussent assez effrontées pour vouloir qu'on les honorât de la maniere, que l'on honoroit la mere des Dieux (2). Saint Augustin a raison de dire (3) que Scipion Nasica, qui auroit été bien aise que sa mere eût merité les honeurs divins par de grans services rendus à l'état, auroit mieux aimé la savoir aneantie que de la voir une Déesse qui écoutât agreablement les obscenitez des jeux sceniques; (4) *Porrò si ab illo deinde quaereremus, utrum inter ejus divinos honores vellet illa turpia celebrari: nonne se malle clamaret, ut sua mater sine ullo sensu mortua jaceret, quàm ad hoc dea viveret, ut illa libenter audiret? Absit ut senator populi Romani ea mente praditus, qua theatrum aedificari in urbe fortium virarum prohibuit, sic vellet coli matrem suam, ut talibus dea sacris propitiaretur, qualibus matrona verbis offenderetur. Nec ullo modo crederet verecundiam laudabilis fœmina, ita in contrarium divinitate mutari, ut honoribus eam talibus advocarent cultores sui, qualibus convitiis in quemjam jaculatis, cùm inter homines viveret, nisi aures clauderet, seseque subtraheret, erubescerent pro illa & propinqui, & maritus, & liberi.* Cela ne signifie-t-il point qu'il a falu que la providence divine arretât l'inondation du peché, non pas en lui opofant la religion des Gentils, mais plutôt en opofant à ce faux culte qui rompoit toutes les digues de l'impudence, la raison & la pudeur naturelle, & les idées de l'honneur humain? Sans ce principe reprimant on eût vu que la religion paienne auroit introduit dans le monde la prostitution generale. Une grand' mere presque decrepite n'auroit pas eu honte de courir après

un

(1) *Augustin. de civit. Dei lib. 2. cap. 4.*

(2) *Voiez Saint Augustin ibid.*

(3) *Ibid. cap. 5.*

(4) *Ibid. pag. m. 148. 149.*

un jeune garçon, puis qu'il y avoit des fêtes où l'on celebroit ſolemnellement l'amour de Cybele (1) pour Atis; de Cybele, dis-je, qui avoit (2) tant de petits-fils. Si vous vous ſouvenez du grand ſoin que les anciens Peres prirent (3) d'inſpirer beaucoup d'horreur pour les ſpectacles des Paiens, vous ne douterez nullement qu'ils ne les conſideraſſent comme des écoles d'impieté, & d'impureté, & de cruauté.

L'anarchie univerſelle, le brigandage general (4) que l'on dit à tort être la ſuite neceſſaire de l'irreligion, eût été inevitablement l'effet de la religion Paienne, ſi d'autres principes n'y euſſent mis des obſtacles. La ſeduction ou l'enlevement des perſonnes de l'autre ſexe, & même des beaux garçons, auroit paſſé pour une copie des actions des Dieux: le vol, l'inceſte, la fraude, le (5) ſortilege, auroient eu la même prerogative. On s'y ſeroit donc abandonné ſans ſcrupule de conſcience, & même par un principe de religion. A quels troubles & à quels deſordres n'eût-on point expoſé par là les ſocietez? Ce n'eſt pas le tout. Le deſir de regner a tant de force ſur les ames ambitieuſes, qu'elle leur fait violer & les loix de la nature, & les loix divines, & les loix fondamentales de l'état. Les Republiques ont à craindre l'ambition du Chef de leurs troupes: les Rois ont à craindre celle de leurs fils, ou de leurs beaux-fils, & ce qui eſt encore plus étrange, ils ont quelquefois à craindre celle de leurs peres, ou de leurs beaux-peres. Il n'y avoit rien de plus capable

(1) Quæ adulterum ſuum infeliciter placitum, quoniam & ipſa deformis & vetula, ut multorum Deorum mater, ad ſtuprum illicere non poterat &c. *Minuc. Felix pag. m.* 174. *Voiez auſſi Lucien in dialog. Deor. to. 1. pag. m.* 145.

(2) Læta Deûm partu centum complexa nepotes, Omnes cælicolas, omnes ſupera alta tenentes. *Virgil. Æn. lib. 6. v.* 787.

(3) *Voiez là-deſſus divers paſſages recueillis par Barnabé Briſſon* in commentario de ſpectaculis & feriis pag. 216. & ſeq. edit. Goudanæ 1697. (4) *Voiez ci-deſſus chap.* 117. (5) *Voiez la reponſe aux queſtions d'un Provincial chap.* 42.

ble de lâcher la bride à cette furieuse ambition que le culte des Gentils ; car le Jupiter qu'ils adoroient comme la plus grande de toutes leurs Divinitez, avoit dethrôné son pere Saturne, qui avoit exclus de la succession son frere aîné (1). Ces grans exemples ne poussoient-ils pas à la rebellion les enfans des Princes ? N'encourageoient-ils pas l'aîné à donner la chasse à son pere, & les cadets à supplanter leur aîné ? Ceux qui sentoient bien en leur conscience, qu'ils n'avoient aucune bonne raison de vouloir troubler l'ordre de nature, & que tout ce qu'ils allegueroient dans un manifeste seroit faux, & inventé seulement pour amuser & pour tromper le public, *ad populum phaleras*, pouvoient neanmoins sans scrupule s'emparer du thrône ; car quel plus grand modele de justice se pouvoient-ils proposer que celui des principaux Dieux ? Cela seul faisoit leur apologie, & leur fournissoit un argument insoluble auprès des sujets. Ou cessez, leur pouvoient-ils dire, d'adorer Saturne & Jupiter, ou aprouvez nôtre conduite. Mais comme les peres eussent formé de puissantes opositions aux entrepriſes de leurs fils aînez, & ceux-ci aux attentats de leurs freres, on devoit s'attendre aux plus terribles desordres qui puissent troubler la societé (2). Les guerres civiles de cette nature sont le plus grand fleau des états, elles en ébranlent les fondemens, & les bouleversent très-souvent de fond en comble. C'est ce qui a donné lieu à la politique barbare des Ottomans, (3) & aux precautions rigides de quelques autres nations. Au

(1) *Voiez ci-dessus pag. 556. 557.*

(2) Qui se se alicui tanquam Deo totos dedicaverint, qualem sibi illum proposuerint, tales & ipsi efficientur, si cupidum regnandi, ac propter hoc neque parcentem parenti suo, uti Jovem fingebant, aut filios perdentem, uti Saturnum, tales erunt scilicet parentes, & filii, qui se se invicem fugent, atque consumant. Quod si fiat, actum est de Gentibus, ac Regnis. *Thomas Bozius de ruinis Gentium in Proœmio fol.* †††. (3) *Voiez les meditations historiques de Camerarius to. 1. liv. 5. chap. 8. Il raporte dans le chapitre 12. plusieurs exemples des effets de l'ambition.*

Au reſte on n'auroit pas craint dans le Paganiſme que la providence chatiât le dethrônement d'un pere; car on pouvoit ſe flater de l'eſperance, ou que Jupiter aprouveroit une conduite qui reſſembleroit à la ſienne, ou qu'il excuſeroit des paſſions qu'il n'avoit pu ſurmonter. Voilà donc le Paganiſme une école de rebellion, & une école d'autant plus pernicieuſe qu'elle intereſſoit le ciel à l'impunité des guerres civiles les plus execrables.

La confuſion ſe fut étenduë juſqu'aux familles particulieres. Un fils eût trouvé que ſon pere ne mouroit (1) pas aſſez tôt, ou que ſa portion d'un patrimoine diviſé entre pluſieurs freres étoit trop petite. On eût voulu l'avoir tout, & ſans attendre la mort naturelle du predeceſſeur. On ſe fût immediatement reglé ſur la conduite des Princes, & mediatement ſur celle des Dieux. Trente arpens de terre ſont à un homme qui n'a que cela ce qu'un Roiaume eſt à un Monarque. Vous voiez donc qu'il a été neceſſaire que la providence menageât un principe reprimant de la malice que la religion des Paiens étoit propre à inſpirer, & à provoquer.

(1) Filius ante diem patrios inquirit in annos. *Ovid. metam. lib. 1. v.* 148.

§. CXXVII.

Continuation du même ſujet. Obſervations ſur la Juſtice vengereſſe des Dieux des Paiens.

N'oublions pas la Juſtice vengereſſe, que les Paiens attribuoient à leurs Dieux. Ils en donnoient des exemples qui n'étoient propres qu'à renverſer la morale, & qu'à troubler les ſocietez.

Je laiſſe ce qu'ils diſoient du déluge, quoi que ce ne ſoit pas une choſe qui faſſe beaucoup d'honneur à Jupiter, ni aux autres Dieux; car la

principale raiſon qui le porta à noier les premiers hommes, fut qu'il craignit qu'ils n'exterminaſſent les Divinitez terreſtres, & qu'il étoit encore un peu effraié du peril qu'il avoit couru dans l'Arcadie:

(1) *Ovidius Metam. lib. 1. v. 192.*

Sunt (1) mihi Semidei, ſunt ruſtica numina Fauni,
Et Nymphæ, Satyrique, & monticolæ Sylvani:
Quos quoniam cœli nondum dignamur honore,
Quas dedimus, certe terras habitare ſinamus.
An ſatis, ô ſuperi, tutos fore creditis illos,
Cum mihi, qui fulmen, qui vos habeoque regoque,
Struxerit inſidias notus feritate Lycaon.

(2) Et tamen humani generis jactura dolori, Omnibus . . . . . rogant . . . . . quis ſit laturus in aras Thura? *Id. ib. v. 246.*

Si les autres Dieux aprouverent ſa reſolution, ce ne fut pas ſans un grand regret (2) à la fumée de l'encens. Il falut les conſoler & les raſſûrer là-deſſus par l'eſperance d'une meilleure generation d'hommes (3).

(3) *Id. ib. v. 250.*

La plupart des exemples de la vengeance des Dieux ont de grans defauts, elle tombe plutôt ſur l'innocent que ſur le coupable: elle a pour objet non pas l'adultere, la fornication, la mauvaiſe foi, le vol, l'homicide, mais l'omiſſion de quelque culte, ou quelques paroles orgueilleuſes; quelquefois elle conſiſte à pouſſer les gens au peché.

(4) Forte conſpicit circa lucum Dianæ paſcentem capream imprudenſque religionis quæ in eo loco erat jaculo transfigit.

Agamemnon chef de l'armée des Grecs à l'expedition de Troie tua une biche qui apartenoit à Diane: il n'en ſavoit (4) rien. On veut qu'il ait dit (5) que jamais Diane n'avoit mieux frapé aucune bête qu'il avoit frapé celle-là. Cette Déeſſe ſe fâcha de telle ſorte qu'elle fit perir de peſte dans l'armée des Grecs une infinité de monde.

Dictys de bello Troiano lib. 1. cap. 19. pag. m. 35.

(5) *Scholiaſt. Euripidis in Oreſt. v. 659.*

monde. Elle fit ſavoir que cela continueroit juſques à ce qu'Agamemnon lui eût immolé ſa fille aînée (1). Il en falut paſſer par là. On conte que tout étant prêt pour le ſacrifice, la Déeſſe eut pitié de la victime innocente, mais il y a des Ecrivains (2) qui aſſûrent le contraire. Si Agamemnon eût mis à feu & à ſang cinq ou ſix villages, on n'auroit point dit qu'il expoſa ſon armée (3) & ſa famille à l'indignation des Dieux.

Il commit ſans doute pendant le ſiege de Troie bien des crimes, qui meritoient quelque chatiment. Neanmoins les Dieux ne s'aviſerent de le punir que lors qu'il eut maltraité de paroles le bon homme Chryſes Prêtre d'Apollon, qui ofroit pour la rançon de ſa fille tout ce qu'on trouveroit à propos. Apollon qui s'étoit peu ſoucié que cette fille fût depuis long tems l'eſclave & la concubine de ce General des Grecs, prit feu dès qu'il eut apris les menaces faites à ſon Prêtre, & pour ſe venger il envoia une peſte qui laiſſa Agamemnon en pleine ſanté, & ne fit mourir que des mulets, & des chiens, & des ſoldats (4).

L'un des plus grans exploits du même Apollon eſt d'avoir tué les quatorze enfans de Niobe pour venger Latone ſa mere. Niobe iſſuë des Dieux, petite-fille de Jupiter, & femme d'un fils de Jupiter, n'avoit pu ſoufrir qu'on rendit les honneurs divins à Latone preferablement à elle, & s'étoit glorifiée de ſa fecondité comme d'un bonheur qui la mettoit fort au deſſus de Latone. Celle-ci en fut outrée, & demanda à ſes deux (5) enfans qu'ils la vengeaſſent. Il en coûta la vie tout auſſi-tôt aux ſept fils & aux ſept filles de Niobe, qui n'avoient aucune part à la preſomption de leur mere (6).

(1) *Dictys ib. Voiez auſſi Hygin. cap.* 98.

(2) *Pindarus Pyth. ode* 11. *Lucret. lib.* 1. *v.* 85. *& ſeq. Virgil. Æn. lib.* 2. *v.* 116. *Propert. eleg.* 1. *lib.* 4.

(3) *Il y en a qui diſent que les vens contraires furent le moien, que Diane emploia pour punir Agamemnon. Voiez Ovide* Metam. lib. 12. v. 36.

(4) *Voiez le* 1. *livre de l'Iliade.*

(5) *Apollon & Diane.* (6) *Voiez Ovide au* 6. *livre des Metamorphoſes v.* 146. *& ſuiv.*

Si Andromede se vit exposée à la fureur d'une baleine, ce fut à cause que sa mere s'étoit vantée de surpasser en beauté les Nereides. Neptune en conséquence d'un oracle de Jupiter Hammon voulut que cette rare beauté attachée à un rocher devint la proie d'un poisson, afin d'expier une faute dont elle étoit innocente (1). Ovide (2) n'a pu se taire sur cette grande iniquité.

(1) *Voiez Ovide ibid. lib. 4. v. 670. & les notes de Farnabe.*

(2) Illic immeritam maternæ pendere linguæ Andromedam pœnas injustus jusserat Hammon. *Ibid.*

Junon apliqua moins mal sa vengeance: elle punit les filles mêmes de Prœtus qui (3) avoient osé se dire plus belles qu'elle. Mais elle choisit un genre de punition pire que la mort, elle les rendit insensées. Quelques-uns disent (4) qu'elle se servit de la fureur uterine, chose très-capable de pousser à la prostitution, & particulierement lors qu'elle va jusques à faire courir *par monts & par vaux*, comme faisoient les filles de Prœtus.

(3) *Servius in Virgil. ecl. 6. v. 48.*

Si Diane envoia un furieux sanglier en Calydoine, où il fit un degat épouvantable, ce ne fut que pour se vanger d'Oenée, qui avoit oublié de la comprendre dans les honneurs qu'il avoit rendus aux autres Divinitez.

(4) *Voiez dans mon Diction. la remarque C de l'article* Melampus.

Cœptus (5) ab agricolis superos pervenit ad omnes
Ambitiosus honor: solas sine thure relictas
Præteritas cessasse ferunt Latoidos aras.
Tangit & ira deos. *At non impune feremus,*
Quæque inhonorata, non & dicemur inulta;
Inquit: & Oeneos ulturem spreta per agros
Misit aprum.

(5) *Ovidius metam. lib. 8. v. 276. pag. m. 187.*

Je pourrois vous indiquer plusieurs faits semblables qui se trouvent dans les Auteurs.

En voici de plus étranges. Cyanippus sacrifiant aux autres Divinitez n'oublia que celle de Bacchus, qui l'en punit en le faisant enivrer,

vrer. Il trouva pendant ſon ivreſſe ſa propre fille dans un lieu obſcur, & la viola. Une peſte ſurvint : Apollon fut conſulté, il ordonna le ſacrifice de l'inceſtueux : la fille de Cyanippus le ſacrifia elle-même, & ſe tua en même tems. Une choſe à-peu-près pareille arriva dans Rome, lors qu'un certain Arnatius eut mepriſé les ceremonies de la fête de Bacchus (1).

(1) *Tiré de Plutarque* in parallelis *pag. m.* 310.

Comment eſt-ce que Diomede qui bleſſa Venus au ſiege de Troie, en fut puni ? Venus ſe vengea en inſpirant à la femme de Diomede une ardente & enragée impudicité. J'en parle ailleurs (2), comme auſſi de quelques autres exemples de même (3) nature, où l'on peut voir que Minerve même (4) ſe ſervit de cette eſpece de vengeance.

(2) *Voiez dans mon Diction. la remarque C de l'article* Egialée, *& la remarque C de l'article* Myrrha.

Les Scythes qui pillerent le temple de Venus à Aſcalon, comment furent-ils punis par cette Déeſſe ? Elle leur communiqua (5) & à tous leurs deſcendans la maladie des femmes. On eſt en peine de ſavoir ce que c'étoit qu'une telle maladie. L'opinion la plus probable eſt qu'il faut entendre par là que ces Scythes eurent pour les hommes une paſſion toute ſemblable à celle des femmes. Voiez là-deſſus la diſpute de Girac (6) & de Coſtar. On a dit que Venus chatia ainſi Philoctete ; il n'y a point d'obſcurité dans ces paroles de Martial :

(3) *Voiez dans le même Dict. les remarque T & Y de l'article* Helene.

Mollis (7) *erat facilisque viris Paantius heros*
Vulnera ſic Paridis dicitur ulta Venus.

(4) *Voiez dans le même Dict. l'article* Alcinoë.

La

(5) *Herodot. lib. 1. c. 105.* (6) *Girac, reponſe à la defenſe de Voiture pag. 154. & ſuiv. Coſtar, apologie pag. 195. & ſuiv.* (7) *Martial epigr. 84. lib. 2.* NOTEZ *que Ramirez del Prado dans ſes notes ſur ce paſſage de Martial aſſûre qu'on ne lit en aucun lieu que Philoctete ait été ſujet au vice de la patience en fait de nonconformité. Il ſe trompe : Auſone* epigr. 71. *en parle, comme auſſi le Scholiaſte de Thucydide* ad l. 1. *qui remarque même que ce fut la punition d'avoir tué Paris.*

(1) *Voiez dans mon Diction. la remarque A de l'article* Hypſipyle.

La puanteur des femmes de Lemnos (1), qui fut un acheminement à de gros crimes, pourroit être miſe ici en ligne de compte.

Si les Scythes dont l'humeur guerriere cauſoit une infinité de deſolations, en avoient été punis par un changement de vie, de ſorte qu'au lieu de ſonger à des conquêtes ils ſe fuſſent ſentis poltrons & amateurs de l'oiſiveté, on auroit pu ſe perſuader que les Dieux avoient à cœur le repos des peuples, mais en voiant que les Scythes, qui avoient ravagé toute l'Aſie, demeurerent impunis à la reſerve d'un petit nombre, qui avoient pillé le temple de Venus, & que le châtiment de ce petit nombre conſiſta en ce que Venus les aſſujetit au peché contre nature, on n'avoit nul lieu de s'imaginer, que les Dieux ſe ſouciaſſent ni du bien des ſocietez, ni de la vertu, uniquement attentifs à faire honorer leurs perſonnes, & les choſes qui leur étoient conſacrées. Les manieres de leur vengeance étoient très-propres à detourner de la vraie idée de la juſtice, & de pouſſer vers l'idée d'un orgueil choquant, tel qu'eſt à-peu-près l'orgueil de certains Marquis, & de certaines Marquiſes de Province, qui ſe ſoucient très-peu que leurs Vaſſaux ſoient fripons, voleurs, ivrognes, laſcifs, pourvu qu'ils faſſent des preſens à leur Seigneur, & qu'ils rampent devant lui, & qu'ils reſpectent ſa famille, ſon portrait, ſes laquais, ſes chiens même, ſes chevaux, ſes arbres &c. à quoi s'il ne ſont pas ponctuels, on les roue de coups de bâton, fuſſent-ils irreprehenſibles quant à tout le reſte.

Ne m'objectez point que les exemples que je vous allegue, ſont tirez de l'hiſtoire fabuleuſe; car il me ſufit que le peuple les conſiderât comme vrais, & qu'il y fondât ſa religion. Mais ſi vous voulez des choſes tirées du tems hiſto-

hiſtorique, je vous dirai à quoi l'on attribuoit le malheur de la bataille de Cannes qui penſa faire perir la Republique Romaine. On l'attribuoit (1) à la colere de Junon, & l'on pretendit que cette Déeſſe s'irrita de ce que Varron avoit mis en ſentinelle au temple de Jupiter un beau garçon. Cela ſentoit fort la jalouſie d'un nouveau Ganymede. Liſez Lactance qui a bien montré le ridicule de tout cela, & l'injuſtice de la demarche de Junon : *Quoties autem*, dit-il (2), *pericula impendent ; ob aliquam ſe ineptam, & levem cauſam profitentur iratos ; ſicut Junoni Varroni, quod formoſum puerum in templo Jovis ad excubias tenendas collocarat : & ob hanc cauſam Romanum nomen apud Cannas pene deletum eſt. Quod ſi Juno alterum Ganymedem verebatur : cur juventus Romana luit pœnas ? Vel ſi dii tantummodo duces curant, cæteram multitudinem negligunt : cur Varro ſolus evaſit, qui hoc fecit ? & Paulus, qui nihil meruit, occiſus eſt ?* Vous ſavez qu'on conte cent choſes de l'eſprit jaloux & vindicatif de cette Déeſſe : je ne vous en importune pas : il vaut mieux que je vous prie de conſiderer les affreux deſordres, qui devoient ſortir naturellement de la mauvaiſe Theologie dont on vient de vous donner des échantillons.

(1) *Voiez Valere Maxime lib. 1. cap. 1. n. 16.*

(2) *Lactan. divin. inſt. lib. 2. cap. 16. pag. m. 142.*

Il eſt certain en premier lieu que les Rois (3) qui ſe regardent comme les images, & comme les Lieutenans de Dieu ſur la terre, devoient ſe faire non pas un ſcrupule, mais plutôt une religion de ſe regler ſur cette conduite des Dieux. Ils devoient donc ſoufrir les mauvaiſes mœurs de leurs ſujets, pourvu qu'elles n'arrêtaſſent pas le paiement des impots, ni aucune autre partie de l'obeïſſance. Ils devoient reſerver tous les actes de punition pour les perſonnes qui leur manquoient de reſpect, & envcloper dans la peine l'innocent avec le coupable,

(3) *Dites à proportion la même choſe de toutes les autres eſpeces de ſouveraineté.*

pable, de sorte qu'une ville entiere fût saccagée, & condamnée à la prostitution, si leurs Officiers, si leurs bureaux y avoient été insultez par 20. ou 30. mutins, ou si leurs statuës y avoient reçu quelque ofence malgré la meilleure, & la plus grande partie des habitans. A quels excés de violence ne se devoient pas porter les Reines & les Princesses, si l'on osoit égaler ou preferer à leur beauté celle d'une autre personne, ou les ofencer en quelque autre sorte, ou si leurs maris avoient des maitresses & des bâtards, comme il arrive presque toujours. N'irritoit-on pas une passion qui n'étoit déjà que trop vive, lors qu'on lui montroit un original aussi respectable que la conduite des Déesses? La discorde des familles roiales, une Reine fiere & jalouse broüillée avec son époux sont quelquefois un très-grand mal à tout l'état, & une source de confusions generales.

Il est certain en second lieu qu'autant qu'un Monarque se fait un devoir, lors que cela s'accomode avec ses passions, d'imiter les Dieux, autant les sujets (1) se font un plaisir d'imiter leurs Princes. La belle chose que ce seroit qu'une Republique, qu'un Roiaume où le Souverain administreroit la justice sur le modele divin que nous avons vu, & où les sujets se conformeroient à leur Souverain!

(1) Componitur orbis Regis ad exemplum &c. *Claudian. de 4. Honorii consul. v. 299.*

Nous pouvons dire en troisiéme lieu que chaque particulier, & sur tout dans l'ordre des personnes de qualité s'éleve tout droit, & immediatement jusques à l'imitation des Dieux quand cela flate le penchant de la nature. Chaque grand Seigneur auroit donc voulu punir, & se venger selon le plan que les Dieux suivoient. Une Dame qui auroit su que l'on auroit dit qu'elle étoit moins belle qu'une autre, ou que sa fille étoit moins belle que celle d'une autre, auroit cru que cette injure meritoit un cha-

chatiment exemplaire, & que la morale pratique des plus grandes Divinitez ne permettoit pas l'indolence dans une telle occaſion. Les parens euſſent été exhortez à tirer raiſon de cette offence. Jugez un peu ſi le repos des familles étoit compatible avec cet eſprit.

Je vous ai parlé ailleurs (1) de la diſpute de beauté qui s'éleva entre Junon, Pallas, & Venus. Si aujourd'hui trois grandes Dames formoient un pareil procés, & que les deux mecontentes perſecutaſſent leur Juge, ſa famille, ſa patrie, ſa Province avec la fureur que les deux Déeſſes excluës du prix temoignerent contre les Troiens, nous les prendrions pour des Megeres qu'il faudroit mettre dans un ſac & jetter dans l'eau. Cependant ſi elles étoient Paiennes, elles juſtifieroient facilement leur conduite.

(1) *Ci-deſſus ch. 82.*

Qu'auroit-on dit de la Reine Elizabeth, ſi parce qu'il ſeroit échapé à Ronſard de la mettre dans une ode au deſſous de Catherine de Medicis ſur le chapitre de la beauté, elle eût declaré la guerre à la France, & ne ſe fût pas contentée d'y mettre tout à feu & à ſang, mais qu'elle eût voulu encore perſecuter juſques aux Indes les François, qui auroient pu échaper à la ruine entiere de leur païs? N'auroit-on pas eu raiſon de dire qu'elle étoit une Diableſſe incarnée; cependant ſi elle eût été de la religion des anciens Romains, elle auroit pu faire faire une excellente apologie. Je ne fais que ſuivre, auroit-elle dit, l'exemple de la Déeſſe des Déeſſes.

Vous voiez donc que ſi Dieu n'eût menagé pluſieurs digues, & pluſieurs barrieres pour reprimer le Paganiſme, les ſocietez humaines euſſent été dans un horrible cahos. Il ſemble que rien n'ait plus coûté à la providence, s'il eſt permis de ſe ſervir de cette expreſſion, que le frein

frein qui a été nécessaire à l'idolatrie. Il a fallu veiller avec attention sur ses suites naturelles, afin de leur faire rencontrer les obstacles, qui pouvoient servir de rempart au genre humain.

Elle avoit tellement gâté l'esprit des hommes, que lors même qu'ils parloient le plus gravement des bienfaits des Dieux ils débitoient des impietez fort pernicieuses à la Morale. Je ne vous en donnerai qu'une preuve. Ciceron (1) dans son plaidoié pour Milon declare que la mort de Clodius étoit l'une des faveurs dont la providence divine avoit comblé le peuple Romain; qu'il faudroit être Athée pour mettre en doute une telle verité; & que c'étoit cette providence (2) qui avoit fait perir Clodius en lui inspirant la pensée de tuer Milon. N'est-ce pas dire que Clodius n'auroit pas eu la hardiesse d'entreprendre cette action, si les Dieux ne l'y avoient excité? Ils firent donc un miracle, ils derangerent l'ordre naturel des pensées de cet homme pour lui inspirer la resolution d'un assassinat. N'étoit-ce pas enseigner qu'ils peuvent être la cause morale des plus grans crimes? Or quelles étoient les consequences de ce dogme affreux? Ne fournissoit-il pas aux hommes dequoi s'excuser des fautes les plus criantes? Ne pouvoient-ils pas dire pour leurs raisons, qu'il ne leur avoit pas été possible de resister à une force majeure comme est l'impulsion celeste? Mille exemples (3) prouvent qu'ils se sont servis de cette mauvaise apologie. Homere, ce grand & incomparable observa-

(1) *Cicero orat. pro Milone pag.* 213. *edit. Abrami.*

(2) Ea vis, ea est igitur, quæ sæpe incredibiles huic urbi felicitates, atque opes attulit: quæ illam perniciem extinxit ac sustulit. cui primùm mentem injecit, ut vi irritare, ferroque lacessere fortissimum virum auderet.... non est humano consilio, ne

mediocri quidem, Judices, Deorum immortalium cura res illa perfecta. . . . . Hic dii immortales! Ut supra dixi, mentem dederunt illi perdito ac furioso, ut huic faceret insidias: aliter perire illa pestis non potuit. *Id. ib. pag.* 218. 222. 231.

(3) *Voiez ci-dessous pag.* 627.

ſervateur de la vraiſemblance introduit Agamemnon ſe juſtifiant par là:

Πολλάκις (1) δή μοι τῶνδ' ἀχαιοὶ μῦθον ἔειπον,
Καί τε μοι νεικείσκον· ἐγὼ δ' οὐκ αἴτιός εἰμι,
Ἀλλὰ Ζεὺς καὶ μοῖρα, καὶ ἠεροφοῖτις Ἐρινύς,
Οἵ τέ μοι εἰν ἀγορῇ φρεσὶν ἔμβαλον ἄγριον ἄτην,
Ἤματι τῷ ὅτ' Ἀχιλῆϊ γέρας αὐτὸς ἀπηύρων.

Sæpe jam mihi hunc Achivi ſermonem dixerunt
Et me objurgarunt: ego autem non author ſum,
Sed Jupiter & fatum & in-tenebris-agens Furia:
Qui mihi in concione mentibus injecerunt ſævam noxam,
Die illo quo Achillis præmium ipſe abſtuli.

Toute la ſuite de ſon diſcours eſt impie; car on y voit Jupiter trompé & menteur (2).

Voici une nouvelle conſequence auſſi pernicieuſe que la premiere. On ne devoit avoir nul ſcrupule d'exciter les autres à l'aſſaſſinat; puis que les Dieux en montroient ſi bien le chemin en donnant à l'homme la volonté efficace d'un guet à pens.

(1) *Homer. Iliad. lib. 19. v. 85. Voiez auſſi dans Maxime de Tyr.* Orat. 3. pag. m. 34. *la cenſure de cet.*

(2) *Voiez dans le 9. livre de l'Iliade v. 17. comment Agamemnon ſe plaint de la fourberie de Jupiter.*

§. CXXVIII.

Preuve par le temoignage des Peres que les crimes attribuez aux Dieux des Paiens autoriſoient & fomentoient les crimes de l'homme.

Il n'eſt pas poſſible, ce me ſemble, de ſuivre l'idolatrie paienne depuis ſa ſource juſques à ſon embouchure, & de trouver en quel point de ſon progrés on commença (3) d'imputer aux Dieux les mêmes crimes qui regnoient parmi

(3) *Diogene Laërce* in præcem. n. 5. *ſe plaint qu'Orphée très-ancien Auteur (le plus ancien de tous les poëtes ſelon Lactance* lib. 1. cap. 5. pag. m. 12.) *ait attribué aux Dieux la même depravation qu'aux hommes. Iſocrate* in Bufir. laudat. pag. m. 336. *dit qu'Orphée a été le principal auteur de ces fables.*

on ne sauroit douter qu'ils ne fussent en état d'assûrer Menippe qu'il faut se regler dans ces choses-là sur les loix humaines, & non pas sur les actions attribuées aux Dieux. Les Philosophes, les Legislateurs, les Magistrats, toutes les personnes éclairées parmi les Grecs, parmi les Romains savoient très-certainement que ces actions-là étoient opposées aux devoirs de la morale & de la vie civile, & que pour bien élever la jeunesse il ne faloit point lui proposer en exemple les divinitez que l'on adoroit publiquement, mais les hommes sages & vertueux. Rien n'étoit plus propre à ruiner les societez par la corruption des mœurs, que l'imitation de cette espece de divinitez. Ce que je vous dis là est une remarque de saint Augustin (1): *Nihil homines tam insociabiles reddit vita perversitate, quàm illorum deorum imitatio, quales describuntur & commendantur literis eorum. Denique illi doctissimi viri, qui rempublicam civitatemque terrenam, qualis eis esse debere videbatur, magis domesticis disputationibus requirebant, vel etiam describebant, quàm publicis actionibus instituebant atque formabant, egregios atque laudabiles, quos putabant, homines potiùs, quàm deos suos, imitandos proponebant erudiendæ indoli juventutis.* Les loix civiles, & les idées de l'honneur arrêterent les desordres que la religion faisoit deborder, & les empêcherent de tout perdre. Vous ne me nierez pas (2) que la corruption des mœurs n'ait été plus grande parmi les peuples savans, polis & riches comme les Grecs & les Romains, que parmi certaines nations grossieres qui n'avoient ni assez d'esprit, ni assez d'argent pour pousser loin la debauche & toutes les suites du luxe. Athenes, Corinthe, (3) Rome, (4) Capouë, Ephese, Antioche, Alexandrie, &c. ont été sans doute les lieux où la vie voluptueuse a fait le plus triom-

(1) *Augustin. epist. 202. pag. m. 864.*

(2) *Voiez ci-dessus pag. 574.*

(3) *Voiez ci-dessus pag. 601. n. (2).*

(4) *Voiez ci-dessous pag. 637.*

qui Saturnum? quomodo pudicitiam tuebuntur, qui colunt deam nudam, & adulteram, & quaſi apud Deos proſtitutam? quomodo ſe à rapinis, & fraudibus abſtinebunt, qui Mercurii furta noverunt, docentis, non fraudi eſſe, decipere, ſed aſſuetis? quomodo libidines coërcebunt, qui Jovem, Herculem, Liberum, Apollinem, cæteroſque venerantur; quorum adulteria, & ſtupra in mares, & fœminas non tantum de Eis nota ſunt, ſed exprimuntur etiam in theatris, atque cantantur, ut ſint omnibus notiora? Poſſuntne inter hæc juſti eſſe homines; qui etiam ſi natura ſint boni, ab ipſis tamen diis erudiuntur ad injuſtitiam? Ad placandum enim Deum, quem colas, iis rebus opus eſt, quibus illum gaudere, ac delectari ſcias. Sic fit, ut vitam colentium Deus pro qualitate nominis ſui formet, quoniam religioſiſſimus eſt cultus, imitari.

(1) Magis intuentur quid Jupiter fecerit quam quid docuerit Plato, vel cenſuerit Cato. Hinc apud Terentium, &c. *Auguſt. de civit. Dei lib. 2. cap. 7.* *Voiez le auſſi ibid. cap. 25. & Conſeſſ. lib. 1. cap. 16. & epiſt. 202. & le paſſage que j'ai cité dans la remarque H de l'article Garaſſe pag. 1312. lettre d à la 2. édit. de mon Dictionaire.*

Saint Auguſtin obſerve (1) que les maximes des Philoſophes faiſoient beaucoup moins d'impreſſion ſur les idolatres que le modele que les Dieux donnoient, & il cite ſur cela ce que j'allegue de Terence dans le chapitre 180. des Penſées diverſes. Leonard le Cocq dans ſon commentaire ſur ce paſſage de ſaint Auguſtin raporte pluſieurs ſemblables autoritez. Il cite Julius Firmicus, Arnobe, ſaint Cyprien, ſaint Cyrille, ſaint Gregoire de Nazianze, ſaint Ambroiſe, ſaint Athanaſe, Fulgence, & (2) Lactance. Conſultez le, s'il vous plaît, je m'épargnerai la peine d'une compilation que vous trouverez aiſément dans cet Auteur-là. Je vous alleguerai ſeulement une partie de ce qu'il raporte de Julius Firmicus: (3) *Quicunque hæc ſacra deorum devota mente veneratur, cuicunque*

(2) *Lib. 1. cap. 10. C'eſt donc un paſſage diferent de celui que j'ai cité dans la page precedente.* (3) *Julius Firmicus Maternus de errore profan. religion. pag. m.* 24.

que placet superstitionis istius metuenda contagio, aut malis suis solatium quæris, aut facinora eorum tacita collaudat cogitatione, hoc optans, hoc quærens, hoc utique magnopere desiderans, ut & sibi liceat, quod diis suis licuit, ut & se ad consortium talis vitæ morum similitudo perducat. Adulterio delectatur aliquis, Jovem respicit, & inde cupiditatis suæ fomenta conquirit, probat, imitatur, & laudat. La suite de ce passage est un assez long detail, & une très-belle description des nouvelles forces que l'idolatrie donnoit à la malice de l'homme, chacun prenant pour modele, & pour un moien d'apologie les mauvais exemple des Dieux.

(1) *Theoph. Raynaud. Theol. natur. distinct. 7. quæst. 1. art. 2. pag. m. 647.*

(2) Qui docent hinc ab impiis quæsitum sceleribus suis obtendiculum. Fuisseque id non parvum in omnia scelera incentivum & indolentiæ in omni scelere poculum à Dæmone porrectum.

Si vous n'étes pas content de l'abondance d'autoritez que le commentaire de Le Cocq vous peut fournir, vous en trouverez une plus grande dans (1) Theophile Raynaud. Il les cite pour prouver que selon les Peres (2) la doctrine des Gentils touchant les crimes des Dieux servoit d'amorce, & de couverture, & de leçon de securité aux pechez des hommes. Ces deux compilateurs ont oublié Sozomene, qui a dit fort justement que la jeunesse d'Antioche étoit excitée à l'impureté au faubourg de Daphne par la tradition des amourettes d'Apollon pour cette Nymphe (3).

Les

Id. ib.

(3) Ἡ τε γὰρ θέσις τῆ φύσει τῆ χωρίου πρὸς ἡδονὴν ἐπιτηδεία, καὶ ἡ ὑπόθεσις τῆ μύθῳ ἐρωτική τις ἔσα, μικρᾶς λαβομένη ἀφορμῆς δικλῆν ἀνεπέτασε τὸ πάθος τοῖς διαφθαρμένοις νέοις· εἰς παραίτησιν γὰρ προσχήματος τὰ μυθευόμενα, χαλεπῶς ἔχειν ἐδόκουν, καὶ οὐδὲν εἰς ἀκολασίας πρόφασις ἐχώρει. Nam & situs ac natura loci ad voluptatem accommodata, & ipsius fabulæ argumentum amatorium, levi arrepta occasione, morbum duplo graviorem accendebat corruptis adolescentibus. Hi enim fabulam illam ad excusationem flagitii sui prætendentes, multo magis inflammabantur, omnique licentia ad turpes actus prorumpentes: *Sozomenus hist. eccles. lib. 5. cap. 19. pag. m. 625.*

Mais ce n'étoit qu'en converſation ; car s'ils euſſent été inſultez là-deſſus dans une harangue devant le ſenat ou devant le peuple, le trait les eût percez juſqu'au vif, & ils euſſent emploié les derniers efforts pour ſe purger, & pour empêcher que de ſemblables reproches ne les fiſſent exclure des charges, ou n'aggravaſſent les autres accuſations qu'on leur auroit intentées juridiquement. Les Orateurs d'Athenes, & ceux de Rome n'oublioient jamais la mauvaiſe vie de ceux contre qui ils haranguoient: & ſi leur client s'étoit rendu recommandable par la pureté de ſes mœurs, ils ne manquoient jamais de faire valoir cela. C'eſt un ſigne que le jugement du public étoit favorable à la vertu generalement parlant, & il ne faut point douter que toutes choſes étant égales d'ailleurs les ſufrages des Tribus n'euſſent été en plus grand nombre pour un Candidat ſobre, chaſte, modeſte, que pour ſon competiteur impudique, & debauché. Ce qui montre que l'aprobation du vrai merite ſe conſervoit au milieu des plus grans dereglemens, & que la reputation de pudeur & d'honnetêté étoit utile aux hommes mêmes. Ne voilà-t-il pas un principe reprimant?

Voulez-vous un exemple? Capouë me le fournira. C'étoit une ville où les richeſſes, & les avantages de la ſituation avoient introduit le luxe & toutes ſes ſuites. L'inſolence du peuple y étoit extreme, il abuſoit de ſa liberté, & au lieu d'avoir du reſpect pour ſon ſenat, il le haiſſoit à mort (1). Il vit l'heure que par les

(1) Inde Capuam flexit iter (*Annibal*) luxuriantem longa felicitate atque indulgentia fortunæ: maximè tamen inter corrupta omnia licentia plebis ſine modo libertatem exercentis, ſenatum & ſibi & plebi obnoxium Pacuvius Calavius fecerat. *Titus Livius lib.* 23. *init. pag. m.* 353. Prona ſemper civitas in luxuriam, non ingeniorum modò vitio, ſed affluenti copia voluptatum, & illecebris omnis amœnitatis maritimæ terreſtriſque: tum verò ita obſequio principum, & licentia plebis laſcivire, ut nec libidini, nec ſumptibus modus eſſet. ad contemptum legum, magiſtratuum ſenatuſque, acceſſit &c. *Id. ib. pag.* 354.

(1) *Dans le paſſage de Platon que le Pere Thomaſſin a cité.*

la (1) pudeur les ſentimens du bien honnête plus ou moins vifs ſelon la diverſité des temperamens, la crainte d'être blamé, les égards pour la renommée, la honte d'une mauvaiſe action, & que nous entendions par la juſtice les loix humaines qui puniſſent & qui recompenſent. Nous avons donc tout ce qu'il faut afin d'empêcher que l'idolatrie paienne n'ait été la ruine totale des ſocietez, qu'à l'exemple de Junon toutes les femmes jalouſes n'aient fait le Diable à quatre, & qu'à l'exemple de Saturne & de Jupiter tous les fils & tous les freres n'aient broüillé l'ordre de la ſucceſſion.

Cela s'eſt vu très-ſouvent dans les familles roiales, mais l'ambition a été bien plus ſouvent refrenée, tantôt parce que des fils bien nez & bien élevez prenoient pour la regle de leur conduite la raiſon & la nature, le reſpect, la reconoiſſance, tantôt parce que les fils trop impatiens de regner prevoioient de grans obſtacles qui les rendroient inutilement odieux, ou qui même leur feroient perdre la vie, s'ils entreprenoient quelque choſe contre leurs peres, tantôt par d'autres raiſons. Si l'on n'avoit pu alleguer aux peuples aucun autre fondement que le zêle de ſe conformer à l'uſurpation des Dieux, on n'eût pas fait un parti. Il faut bien d'autres pretextes.

Je ne veux pas finir ce chapitre ſans vous faire prendre garde que le genre humain a eu de grandes obligations à la philoſophie. C'eſt elle qui a fourni les Legiſlateurs, & qui a fortifié & étendu les idées de l'honnetêté: j'avouë que ſes preceptes ne regloient (2) point les devotions populaires, mais ils conſervoient dans l'eſprit des Magiſtrats la conoiſſance de la doctrine des mœurs, & l'on prevenoit par là les furieux deſordres que la Theologie fabuleuſe

(2) *Voiez ci-deſſus les chap. 49. 51. & ſuiv.*

ſente qu'un Dieu l'y avoit pouſſé. Medée (1) s'excuſe de ſa paſſion ſur un ſemblable principe. Phedre ſuccombant à un amour inceſtueux, s'excuſe auſſi ſur ce (2) qu'un Dieu tout puiſſant s'eſt rendu le maître de ſon ame, & là-deſſus elle raconte les victoires de cette divinité ſur les plus grans Dieux, mais Seneque le tragique opoſe à cela une ſentence très-loüable, & qui decouvre le venin. La divinité de Cupidon eſt une chimere, dit-il, que les hommes ont inventée pour ſe donner plus de licence, & pour flater leurs ſales inclinations:

(1) *Voiez dans mon Diction. la remarque Y de l'article* Helene.

(2) Potenſque tota mente dominatur Deus.

Deum (3) *eſſe amorem, turpiter vitio favens*
Finxit libido: quoque liberior foret,
Titulum fureri numinis falſi addidit.
Natum per omnes ſcilicet terras vagum
Erycina mittit. ille per cœlum volans
Proterva tenera tela molitur manu;
Regnumque tantum minimus in ſuperis habet.
Vana iſta demens animus aſcivit ſibi,
Veneriſque numen finxit, atque arcus Dei.

Hic volucer omni regnat in terra potens,
Ipſumque flammis torret indomitis Jovem, &c. *Seneca in Hippolyto v.* 184. *pag. m.* 50.

Voilà donc un auteur grave qui a bien conu les mauvais effets des dogmes de la religion paienne.

Ovide ne conoiſſoit guere moins cette dangereuſe influence: *Quel lieu y a-t-il plus auguſte & plus venerable que les Temples?* dit-il (4), *Il faut les éviter pourtant, ſi quelque femme eſt ingenieuſe à ſe permettre quelque liberté. Qu'elle s'arreſte dans le Temple de Jupiter, auſſi-toſt, il luy viendra en l'eſprit combien ce Dieu a rendu de femmes enceintes. Ira-t-elle tout auprés pour adorer dans le Temple de Junon? Elle ſongera*

(3) *Id. ib. v.* 194.

(4) Quis locus eſt templis auguſtior? Hæc quoque vitet In culpam ſi qua eſt ingenioſa ſuam, &c. *Ovid. Triſt. lib.* 2. *Je me ſers de la traduction de l'Abbé de Villeloin.*

vous, ne passoient que pour des fictions, on s'en moquoit hautement parmi les Paiens, on les condamnoit comme des blasphemes. Il est même vrai qu'on ne multiplioit pas les Dieux autant que je m'imagine, on personifioit seulement les attributs du Dieu souverain.

Mais soufrez, Monsieur, que je vous demande si en me faisant cette objection vous vous souveniez de ce que j'ai observé dans les Pensées diverses depuis le chapitre 125. jusques au chapitre 128. inclusivement. Il me semble que vous n'en aviez aucune idée, car j'y declare que je ne me fonde point sur les fictions poëtiques, mais sur le culte public de la religion paienne, & je ne dissimule point que les Philosophes & quelques autres personnes n'aient conu les abus. Je vous prie d'examiner ces chapitres-là, vous y trouverez la reponse à vôtre objection.

J'admire qu'un aussi bon Protestant que vous s'éforce de justifier le Paganisme par une raison qui pourroit justifier ce qu'il y a de plus mauvais dans la Communion Romaine. Vous n'ignorez pas ce que Mr. de Launoi, ce que Mr. Thiers & quelques autres ont écrit contre les fausses traditions, ou contre le culte des fausses reliques, ou contre les devotions indiscretes pour la sainte Vierge. Voudriez-vous que cela ôtat le droit d'imputer à la Communion de Rome tous les abus qui s'y pratiquent hautement & publiquement? Qu'on permette tant qu'on voudra à quelques Docteurs de rejetter la legende de saint Jaques, l'Espagne & toute l'Eglise Romaine ne seront pas moins responsables des pelerinages de Galice, & des autres cultes de ce saint autorisez publiquement. Il ne faut donc pas que vous m'alleguiez que les folies du Paganisme n'avoient point l'aprobation des Philosophes: c'est assez pour moi qu'el-

dieux, & l'autre injuſte envers les hommes. Les uns raviſſeur & corrupteur d'enfans de nobles maiſons, & de ſes prochains parens: Les autres parricide & uſurpateur du Royaume d'autruy, & de celuy meſme de ſon pere: à quoy (1) *ils ne pouvoyent rien gagner, que FAIRE PERDRE AUX HOMMES LA HONTE QU'ILS AVOYENT DE PECHER, s'ils euſſent creu cela de Jupiter.* Combien leur ſemblent courtes, dit-il (2) ailleurs en parlant des debauchez „ les nuicts qu'ils donnent à l'embraſſement des courtiſanes, & à l'yvrongnerie? De là vient la fureur des Poëtes, qui „ nourriſſent avec leurs fables les erreurs des „ hommes: qui ont creu que Jupiter pour „ le plaiſir qu'il prenoit de coucher avec Alcmena, avoit redoublé la nuict. Qu'eſt-ce autre „ choſe 3) que d'allumer les vices d'avantage, en leur donnant les dieux pour autheurs, „ & de vouloir excuſer la licence de ce mal „ par l'exemple d'une divinité. „

Lipſe en commentant ce dernier paſſage de Seneque a cité des vers d'Euripide qui portent que les hommes ne ſont plus en droit de cenſurer les debauchez qui imitent les actions des Dieux, & que toute la cenſure doit tomber ſur les Dieux mêmes qui enſeignent de telles choſes (4).

(1) Quibus nihil aliud actum eſt quàm ut pudor hominibus peccandi demeretur ſi tales Deos credidiſſent. *Id. ib.*

(2) *Id. de brevit. vita cap.* 16. *pag.* 713.

(3) Quid aliud eſt vitia incendere quàm auctores inſcribere Deos, & dare morbo, exemplo divinitatis excuſatam

licentiam? *Id. ib.* (4) Nam ut Ion ille apud Euripidem, Phœbi libidines accuſans:

——— ὐκ ἔτ' ἀνθρώπους κακῶς
Λέγειν δίκαιον, εἰ τὰ τῶν θεῶν κακὰ
Μιμούμεθ', ἀλλὰ τοὺς διδάσκοντας τάδε:

——— hominibus haud nunc amplius
Fas eſt malè loqui aut carpere, ipſi cum Deûm
Imitamur acta; ſed Deos, hæc qui docent.

Lipſius in Senec. ubi ſupra.

Cela me fait ſouvenir que la raiſon que Terence (1) prête au jeune homme qui s'excita à un crime par l'exemple de Jupiter, eſt tirée d'Ariſtophane. *Si l'on vous ſurprend en adultere*, voilà le diſcours de ce poëte Grec, *vous prouverez que vous n'avez fait nul tort à perſonne, & puis vous rejetterez la faute ſur Jupiter. Il a ſuccombé à l'amour des femmes. Vous qui êtes mortel, ſeriez vous plus fort que Dieu?* (2)

Je ne vous alleguerai point le jugement d'Apollonius de Tyane, je l'ai raporté dans mon Dictionaire: cherchez y la remarque H de l'article *Eſope*.

Je vous parlerai de Lucien dans le chapitre ſuivant. Je voudrois vous citer Chalcidius, mais je ne ſai s'il le faut prendre (3) ou pour un Chretien, ou pour un Paien. Quoi qu'il en ſoit, il a declaré (4) que la doctrine qui attribuoit aux Dieux le dereglement des paſſions, a ouvert la porte au crime & au ſacrilege. Une partie de ce qu'il a dit ſur ce ſujet, a été citée par Grotius en confirmation de cette remarque, que les honneurs rendus à des Dieux pecheurs tournent à l'infamie du vrai Dieu, & de la probité, puis qu'ils procurent au vice aſſez attraiant de lui-même que la religion le recommande: *Illud verò peſſimum, quod quibus hominibus hunc honorem habuerunt, ii comperiuntur magnis vitiis fuiſſe inſignes: ebrioſus Bacchus, mulieroſus Hercules, impius in fratrem Romulus, in patrem Jupiter: ita ut illorum honos ad Dei veri & probitatis ipſi placentis ignominiam redundet, dum vitiis ſatis per ſe abblandientibus addit ex religione commendationem* (5).

A coup ſûr vous pouvez compter parmi les Paiens qui ont cru que la doctrine en queſtion faiſoit un grand tort à la morale, tous ceux qui ont condamné les fables injurieuſes aux Dieux. Socrate merite en particulier d'être mis dans cette

(1) *Voiez les Penſées diverſes ch.* 180.

(2) *Ariſtoph. in Nubib. Act.* 3. *ſc.* 3. *pag. m.* 151.

(3) *Voiez Mr. Cave hiſtor. literar. ſcript. Eccleſ. pag.* 149.

(4) *Chalcidius in Timæum Plat. apud Grotium in Annotat. ad libr.* 4. *de verit. relig. Chriſt. pag. m.* 472.

(5) *Grotius de verit. relig. Chriſt. lib.* 4. *pag. m.* 127.

cette categorie „ (1) Euthyphron accusoit son „ pere de meurtre, & prétendoit pouvoir se „ justifier, par l'exemple de Jupiter le meilleur „ & le plus juste des Dieux, qui avoit mis son „ pere Saturne en prison, parce qu'il dévoroit „ (*) ses enfans; & par l'exemple même de Saturne, qui avoit mutilé son pere; sur quoi *Socrate* lui dit: (a) *En verité, Euthyphron, c'est là l'accusation que l'on fait contre moi, parce que je ne souffre qu'avec peine, que l'on dise de semblables choses des Dieux; à cause de quoi quelcun prétend que je suis coupable* &c. *Croyez vous en effet qu'il y ait des guerres entre les Dieux, de grandes inimitiez & des combats, & plusieurs autres choses semblables, telles que sont celles que disent les Poëtes?* &c. „ Vous pouvez joindre à ce Philosophe un grand Orateur du même païs, savoir Isocrate (2) qui a montré fortement l'absurde de ces impies fictions des poëtes. N'oubliez ni (3) Varron, ni (4) Ciceron, ni (5) Pline, ni (6) Diogene Laërce, ni le grand Pontife (7) Scevola, ni (8) Macrobe, ni ceux qui feignirent que Pythagoras aperçut (9) Homere tourmenté dans les enfers.

(1) *Le Clerc, biblioth. choif. to. 3. pag. 71. Le passage qu'il cite est à la page 4. des œuvres de Platon à l'edit. de Francfort 1602.*

(*) *Platon se trompe, car Saturne ne faisoit plus cela lors que son fils le detbrona: Voiez ci-dessus pag. 556. 557.*

(a) *Pag. 49. Ed. Lugd. Ficini.*

(2) *Isocrat. in laudat. Busirid. circa fin. pag. m. 336.* (3) *Voiez saint Augustin de civit. Dei lib. 6. cap. 5.* (4) *Voiez ci-dessus pag. 626.* (5) *Voyez ci-dessus pag. 323.* (6) *Diog. Laert. in Proœm. n. 5.* (7) *Voiez ci-dessus pag. 225.* (8) *Macrob. in Somn. Scip. cap. 2. pag. m. 5.* (9) *Voiez dans mon Diction. la remarque F de l'article* Pythagoras.

§. CXXX.

Quel a été le principe reprimant des desordres que la religion païenne devoit introduire.

Il s'ofre ici une objection qu'il faut que j'écarte de mon chemin. On me peut dire que mes raisons prouvent trop, qu'elles vont à faire conclure qu'aucune societé n'a pu subsister sous le Paganisme, ce qui est contraire aux évenemens. Je repons que la providence y a pourvu par le moien des loix humaines, & en conservant dans l'ame de l'homme les idées de l'honnetêté, & le desir d'une bonne reputation. Ajoûtez à cela plusieurs autres interêts de l'amour propre, & les obstacles dont les passions se traversent reciproquement, comme je l'ai déjà (1) dit.

(1) *Cidessus. pag. 576. & suiv. 588. & suiv.*

Il est impossible que les hommes ne soient bientôt las d'une condition qui expose chaque famille à être pillée d'heure en heure, ils conviennent donc de s'épargner mutuellement sans se soumettre à un chef commun, ou bien ils se donnent un maître qui fasse punir les perturbateurs de la sûreté publique. Quiconque voudroit entreprendre d'aller fourrager chez son voisin allegueroit vainement que s'il derobe les biens d'autrui, que s'il debauche ou que s'il enleve la femme, la fille d'autrui, il ne fait que suivre l'exemple des Dieux, cette excuse seroit siflée, & il ne laisseroit pas d'être abandonné aux rigueurs des loix. Une Dame Romaine, ou Athenienne surprise en flagrant delit auroit eu beau alleguer qu'une Deesse avoit été vuë impunement en pareil état par toute la troupe des Dieux; son mari lui eût repondu, *je ne veux pas d'une femme si devote, ni être exposé au deshonneur de Vulcain: j'userai du droit*

que

que les loix me donnent, & vous ſerez châtiée ſelon cela ſauf vôtre recours à Venus que vous prenez pour modele de vôtre conduite. Et ſi le Galant avoit voulu ſe juſtifier par la raiſon qu'un Dieu (1) que Jupiter même ne ſauroit vaincre, l'avoit pouſſé à cette action, & que les Dieux avoient voulu qu'il la fit, car il ne l'auroit point faite, s'ils ne l'euſſent pas voulu (2), on lui auroit repreſenté ironiquement que les Dieux vouloient auſſi qu'il portât la peine qu'on lui alloit infliger. C'étoit une peine bien fâcheuſe, (3) & qui empêchoit quelquefois que l'on ne put retomber dans la même faute.

Lucien introduit Menippe qui raconte qu'aiant lu dans Homere & dans Heſiode pendant ſon enfance les guerres & les ſeditions des Dieux, leurs adulteres, leurs rapines, leurs conjurations contre leurs peres, leurs noces inceſtueuſes, il avoit cru bonnement que c'étoient de belles choſes, & avoit ſenti qu'elles attiroient bien fortement ſon inclination; mais qu'aiant atteint l'âge d'homme, il avoit apris que les loix ordonoient tout le contraire, & qu'elles defendoient de ſoüiller la couche d'autrui, de ſe ſoulever, & de brigander, que cette oppoſition entre les actions des Dieux, & les loix humaines l'embaraſſa extremement, qu'il ne pouvoit s'imaginer ni que les Dieux euſſent donné dans l'adultere, & dans les mutineries ſans juger que c'étoient de bonnes choſes, ni que les Legiſlateurs euſſent ordonné le contraire ſans juger que le bien public le demandoit; que dans cette incertitude il s'adreſſa aux Philoſophes pour aprendre d'eux comment il ſe devoit gouverner, mais qu'ils ne le ſatisfirent pas (4). Il eſt viſible que Lucien qui ne perdoit aucune occaſion de ſe moquer des Philoſophes, en traine ici une par les cheveux; car

(1) *Voiez ci-deſſus, pag.* 626. 627.

(2) Deos credo voluiſſe, nam ni vellent, non fieret, ſcio. *Plaut. in Aulular. Act.* 4. *ſc.* 10. *v.* 12.

(3) *Voiez dans le Diction. hiſt. & crit. la remarque A de l'article* Alcée, *& la remarque F de l'article* Foulques, *& la remarque B de l'article de Metella.*

(4) *Tiré de Lucien in necyomantia pag. m.* 300. 301. *to.* 1.

on ne ſauroit douter qu'ils ne fuſſent en état d'aſſûrer Menippe qu'il faut ſe regler dans ces choſes-là ſur les loix humaines, & non pas ſur les actions attribuées aux Dieux. Les Philoſophes, les Legiſlateurs, les Magiſtrats, toutes les perſonnes éclairées parmi les Grecs, parmi les Romains ſavoient très-certainement que ces actions-là étoient oppoſées aux devoirs de la morale & de la vie civile, & que pour bien élever la jeuneſſe il ne faloit point lui propoſer en exemple les divinitez que l'on adoroit publiquement, mais les hommes ſages & vertueux. Rien n'étoit plus propre à ruiner les ſocietez par la corruption des mœurs, que l'imitation de cette eſpece de divinitez. Ce que je vous dis là eſt une remarque de ſaint Auguſtin (1): *Nihil homines tam inſociabiles reddit vita perverſitate, quàm illorum deorum imitatio, quales deſcribuntur & commendantur literis eorum. Denique illi doctiſſimi viri, qui rempublicam civitatemque terrenam, qualis eis eſſe debere videbatur, magis domeſticis diſputationibus requirebant, vel etiam deſcribebant, quàm publicis actionibus inſtituebant atque formabant, egregios atque laudabiles, quos putabant, homines potiùs, quàm deos ſuos, imitandos proponebant erudiendæ indoli juventutis.* Les loix civiles, & les idées de l'honneur arrêterent les deſordres que la religion faiſoit deborder, & les empêcherent de tout perdre. Vous ne me nierez pas (2) que la corruption des mœurs n'ait été plus grande parmi les peuples ſavans, polis & riches comme les Grecs & les Romains, que parmi certaines nations groſſieres qui n'avoient ni aſſez d'eſprit, ni aſſez d'argent pour pouſſer loin la debauche & toutes les ſuites du luxe. Athenes, Corinthe, (3) Rome, (4) Capouë, Epheſe, Antioche, Alexandrie, &c. ont été ſans doute les lieux où la vie voluptueuſe a fait le plus triom-

(1) *Auguſtin. epiſt. 202. pag. m. 864.*

(2) *Voiez ci-deſſus pag. 574.*

(3) *Voiez ci-deſſus pag. 601. n. (2).*

(4) *Voiez ci-deſſous pag. 637.*

triompher le vice, mais je croi auſſi que l'on y voioit les plus grans exemples de la regularité des mœurs. Si la vertu ſortoit du cœur de la plupart des habitans, elle ſe conſervoit une place dans leur eſprit avec l'idée des attributs qui la font paroître reſpectable. Les perſonnes les plus debauchées avoient de l'admiration pour les femmes qui ſe diſtinguoient par la ſageſſe de leur conduite. La gloire qui revenoit de cette ſageſſe, encourageoit pluſieurs femmes à ſe preſerver de la corruption, & à bien élever leurs filles. Je croi qu'elles leur diſoient fort ſerieuſement, *Allez au temple de Venus, afin qu'elle vous rende plus aimables, & qu'elle vous procure un bon mariage; mais gardez vous bien d'imiter ſes mœurs. S'il vous arrivoit de commettre quelque faute de cette nature, nous ne voudrions plus vous voir; vous ſeriez perduës de reputation, vous deshonoreriez, vous affligeriez extremement toute la famille, vous ne trouveriez plus à vous marier ſelon vôtre condition. Si vous liſez l'Odyſſée propoſez vous l'exemple de Penelope, & non pas celui de Venus: plus l'impureté ſe deborde, plus brillerez vous; plus ſerez vous admirées par toute la ville, ſi la reputation de vôtre vertu ſe conſerve pure & nette.* Voilà comment les idées de l'honneur humain prevalurent en pluſieurs femmes ſur l'inſtinct de la nature fortifié par la religion. Je ne vous dis pas que la jalouſie a été d'un grand uſage pour reprimer cet inſtinct. J'en parle (1) ailleurs. Apliquez à pluſieurs autres vertus ce que je remarque ici par raport à la chaſteté.

(1) *Voiez dans mon Diction. la remarque D de l'article* Lycurgue *p.* 1815. *lettre a de la 2. édition.*

Il y avoit même des hommes à qui le vice pouvoit faire tort dans l'eſprit du peuple, & qui par cette raiſon étoient obligez de s'attacher à la vertu, ou pour le moins de ſauver les aparences. Un Magiſtrat n'eût pu parvenir

à l'aprobation publique ſans paſſer pour homme d'honneur & de probité. Toutes ces choſes bornoient l'irruption des mauvaiſes mœurs à quoi les dogmes de la Theologie paienne lâchoient la bride.

Il eſt à remarquer que la corruption n'a jamais été ſi grande parmi les Romains, ni parmi les Grecs, qu'un homme & qu'une femme de bien aient paru dignes (1) de blame, & qu'il n'y ait pas eu une note d'infamie attachée à l'impudicité de l'autre ſexe. Il reſtoit ordinairement aſſez d'honneur dans les debauchez les plus inſignes pour ſouhaiter paſſionnement que leurs femmes, que leurs meres, que leurs ſœurs, que leurs couſines ne fiſſent point cauſer d'elles. Perſonne n'eût voulu ſoufrir qu'on lui eût dit, (2) *Vous êtes ſemblable aux Dieux, fripon & voleur comme Mercure, adultere, inceſtueux & ſodomite comme Jupiter*, &c. C'étoit faire hommage à la vertu, & cela tenoit en quelque maniere le vice en reſpect. L'éducation pouvoit donner un ſi grand éloignement de certains crimes que l'on n'y pouvoit ſonger ſans horreur. Ce fut ainſi que Caunus (3) deteſta la declaration d'amour que ſa ſœur lui fit quoi qu'elle lui alleguât l'exemple des Dieux, *ſequimur magnorum exempla deorum* (4).

Je ne doute pas qu'au tems de la grande corruption de la Grece & de l'Italie, les hommes ne ſe vantaſſent eux-mêmes de leurs debauches, & que ſi on les railloit ou de leur pederaſtie, ou de leurs concubinages, ou de leurs adulteres, ils ne fuſſent les premiers à en plaiſanter. Mais

(1) Tanta vis eſt probitatis & caſtitatis, ut omnis vel penè omnis ejus laude moveatur humana natura, nec uſque adeo ſit turpitudine vitioſa, ut totum amittat ſenſum honeſtatis. *Auguſtin. de civit. Dei lib. 2. cap. 26. pag. 255.*

(2) *Voici ce qu'Arnobe* lib. 5. pag. 177. *diſoit aux Paiens:* Hoſcine nobis Deos importatis, inſinuatis, infligitis: quorum ſimiles nec vos eſſe, neque alium velitis quenquam ſanguinis vobis gradu, & jure familiaritatis adjunctum.

(3) *Voyez dans mon Dictionaire l'article* Byblis.

(4) *Ovid. Metam. lib. 9. v. 556.*

Mais ce n'étoit qu'en converſation ; car s'ils euſſent été inſultez là-deſſus dans une harangue devant le ſenat ou devant le peuple, le trait les eût percez juſqu'au vif, & ils euſſent emploié les derniers efforts pour ſe purger, & pour empêcher que de ſemblables reproches ne les fiſſent exclure des charges, ou n'aggravaſſent les autres accuſations qu'on leur auroit intentées juridiquement. Les Orateurs d'Athenes, & ceux de Rome n'oublioient jamais la mauvaiſe vie de ceux contre qui ils haranguoient: & ſi leur client s'étoit rendu recommandable par la pureté de ſes mœurs, ils ne manquoient jamais de faire valoir cela. C'eſt un ſigne que le jugement du public étoit favorable à la vertu generalement parlant, & il ne faut point douter que toutes choſes étant égales d'ailleurs les ſufrages des Tribus n'euſſent été en plus grand nombre pour un Candidat ſobre, chaſte, modeſte, que pour ſon competiteur impudique, & debauché. Ce qui montre que l'aprobation du vrai merite ſe conſervoit au milieu des plus grans dereglemens, & que la reputation de pudeur & d'honnetêté étoit utile aux hommes mêmes. Ne voilà-t-il pas un principe reprimant?

Voulez-vous un exemple? Capouë me le fournira. C'étoit une ville où les richeſſes, & les avantages de la ſituation avoient introduit le luxe & toutes ſes ſuites. L'inſolence du peuple y étoit extreme, il abuſoit de ſa liberté, & au lieu d'avoir du reſpect pour ſon ſenat, il le haiſſoit à mort (1). Il vit l'heure que par les intri-

(1) Inde Capuam flexit iter (*Annibal*) luxuriantem longa felicitate atque indulgentia fortunæ: maximè tamen inter corrupta omnia licentia plebis ſine modo libertatem exercentis, ſenatum & ſibi & plebi obnoxium Pacuvius Calavius fecerat. *Titus Livius lib.* 23. *init. pag. m.* 353. Prona ſemper civitas in luxuriam, non ingeniorum modò vitio, ſed affluenti copia voluptatum, & illecebris omnis amœnitatis maritimæ terreſtriſque: tum verò ita obſequio principum, & licentia plebis laſcivire, ut nec libidini, nec ſumptibus modus eſſet. ad contemptum legum, magiſtratuum ſenatuſque, acceſſit &c. *Id. ib. pag.* 354.

intrigues d'un ſcelerat dont j'ai parlé (1) ci-deſſus, il pouvoit en toute ſûreté faire mourir les ſenateurs: *Tunc vocato ad concionem populo, Quod ſæpe, inquit, optaſtis Campani, ut ſupplicii ſumendi vobis ex improbo ac deteſtabili ſenatu poteſtas eſſet, eam nunc non per tumultum expugnantes domos ſingulorum, quas præſidiis clientium ſeruorumque tuentur, cum ſummo veſtro periculo, ſed tutam habetis ac liberam* (2). Mais parce qu'il étoit queſtion de ſubſtituer d'autres ſenateurs à la place de ceux que l'on puniroit du dernier ſuplice, on n'en fit mourir aucun, car toutes les perſonnes qui furent nommées pour ſucceder, parurent indignes de cette charge. Vous comprendrez par les paroles de Tite Live que ce peuple ſi corrompu donnoit pourtant l'excluſion à ceux qui manquoient d'une bonne renommée: *Prius in ejus locum virum fortem ac ſtrenuum novum ſenatorem cooptabitis, quàm de noxio ſupplicium ſumatur. Inde conſedit, & nominibus in urnam conjectis citari quod primum ſorte nomen excidit, ipſumque è curia produci juſſit. Ubi auditum eſt nomen, malum & improbum pro ſe quiſque clamare, & ſupplicio dignum. Tunc Pacuvius: Videe qua ſententia de hoc ſit data, ejicitur pro malo atque improbo, bonum ſenatorem & juſtum eligite. Primò ſilentium erat, inopia potioris ſubjiciundi. deinde cùm aliquis omiſſa verecundia quempiam nominaſſet, multò major extemplò clamor oriebatur, cùm alii negarent noſſe, alii nunc probra, nunc humilitatem ſordidamque inopiam, & pudenda artis aut quæſtus genus objicerent. Hoc multò magis in ſecundo ac tertio ſenatore factum eſt, ut ipſius pœnitere homines appareret: quem autem in ejus ſubſtituerent locum, deeſſe. quia nec eoſdem nominari attinebat, nihil aliud quàm ad audienda probra nominatos, & multò humilio-*

(1) *Pag. 557.*

(2) *Livius ib.*

res

res obſcurioreſque cæteri erant eis, qui primi memoria occurrebant. Ita dilabi homines, notiſſimum quodque malum maximè tolerabile dicentes eſſe, jubenteſque ſenatum ex cuſtodia dimitti (1).

(1) *Id. ib.*

Le Pere Thomaſſin remarque (2) que Platon a dit „ que quand les hommes commencerent à s'aſſembler, ils ſe firent tant d'outrages les uns aux autres, qu'ils ne tarderent gueres à ſe diſſiper encore; qu'alors „ Jupiter leur envoya Mercure, afin qu'il leur „ amenaſt la Pudeur & la Juſtice, comme les „ ornemens & les liens de la ſocieté, & comme les affermiſſemens de la paix & de la „ concorde . . . . . Il eſt donc manifeſte que „ c'eſt Dieu qui poſe les fondemens de noſtre „ ſocieté & de toute noſtre police ſur la Juſtice; ce qui eſt encore évident dans ſon premier livre de la Republique. „ Prenez bien garde à cela, Monſieur, vous y verrez que la providence divine a choiſi comme la baſe des ſocietez, ou comme le principe reprimant de la malice qui eût empêché les hommes de vivre enſemble, non pas le culte des faux Dieux, mais la pudeur & la juſtice. Ces deux choſes en effet ſuffiſent avec les annexes detaillées (3) ci-deſſus, à conſerver les ſocietez: je dis même les ſocietez infectées de l'idolatrie paienne. Si elles ſuffiſent à cela, elles ſont à plus forte raiſon ſuffiſantes à maintenir les ſocietez irreligieuſes, car on ſe porte plus violemment au crime lors que l'on y eſt pouſſé non ſeulement comme les Athées par l'aſſûrance que l'on n'irrite aucun Dieu, mais auſſi comme les Paiens par l'eſperance de la benediction des Dieux dont on ſe rend les imitateurs, & que l'on croit être les arbitres de tous les biens de la fortune.

(2) *Thomaſſin, methode d'étudier Chretiennement la Philoſophie pag. 646. 647. Il cite en Latin un long paſſage de Platon* in Protagora.

(3) *Nommement pag. 583. où j'ai parlé des cinq moiens que Mr. Turrettin a articulez.*

Il eſt raiſonnable que nous entendions par la

la (1) pudeur les ſentimens du bien honnête plus ou moins vifs ſelon la diverſité des temperamens, la crainte d'être blamé, les égards pour la renommée, la honte d'une mauvaiſe action, & que nous entendions par la juſtice les loix humaines qui puniſſent & qui recompenſent. Nous avons donc tout ce qu'il faut afin d'empêcher que l'idolatrie paienne n'ait été la ruine totale des ſocietez, qu'à l'exemple de Junon toutes les femmes jalouſes n'aient fait le Diable à quatre, & qu'à l'exemple de Saturne & de Jupiter tous les fils & tous les freres n'aient broüillé l'ordre de la ſucceſſion.

(1) *Dans le paſſage de Platon que le Pere Thomaſſin a cité.*

Cela s'eſt vu très-ſouvent dans les familles roiales, mais l'ambition a été bien plus ſouvent refrenée, tantôt parce que des fils bien nez & bien élevez prenoient pour la regle de leur conduite la raiſon & la nature, le reſpect, la reconoiſſance, tantôt parce que les fils trop impatiens de regner prevoioient de grans obſtacles qui les rendroient inutilement odieux, ou qui même leur feroient perdre la vie, s'ils entreprenoient quelque choſe contre leurs peres, tantôt par d'autres raiſons. Si l'on n'avoit pu alleguer aux peuples aucun autre fondement que le zêle de ſe conformer à l'uſurpation des Dieux, on n'eût pas fait un parti. Il faut bien d'autres pretextes.

Je ne veux pas finir ce chapitre ſans vous faire prendre garde que le genre humain a eu de grandes obligations à la philoſophie. C'eſt elle qui a fourni les Legiſlateurs, & qui a fortifié & étendu les idées de l'honnetêté: j'avouë que ſes preceptes ne regloient (2) point les devotions populaires, mais ils conſervoient dans l'eſprit des Magiſtrats la conoiſſance de la doctrine des mœurs, & l'on prevenoit par là les furieux deſordres que la Theologie fabuleuſe

(2) *Voiez ci-deſſus les chap. 49. 51. & ſuiv.*

ſe devoit amener naturellement. On ne pouvoit pas la reformer: l'entrepriſe étoit perilleuſe, & auroit pu renverſer la republique: il ſe faloit contenter de prevenir la contagion du mauvais exemple des Dieux. Emploions ici la belle apoſtrophe (1) de Ciceron. C'eſt en peu de mots un excellent panegyrique de la philoſophie. Il la repreſente comme la conſervatrice des ſocietez, & neanmoins nous ne ſaurions diſconvenir qu'elle n'ait été aveugle & extravagante (2) ſur le chapitre de la nature de Dieu. Les Philoſophes ſe perdirent dans leurs vains raiſonnemens ſur cette nature incomprehenſible, mais leur morale contint d'excellentes choſes. Les Stoiciens y melerent des ſentimens un peu trop outrez, qui formerent neanmoins de grans exemples. Cela étoit plus utile qu'on ne penſoit.

(1) O vitæ philoſophia dux, ô virtutis indagatrix, expultrixque vitiorum, quid non modo nos, ſed omnino vita hominum ſine te eſſe potuiſſet? Tu urbes peperiſti. Tu diſſipatos homines in ſocietatem vitæ convocaſti. Tu eos inter ſe primo domiciliis, deinde conjugiis, tum literarum & vocum communione junxiſti. Tu inventrix legum: tu magiſtra morum, & diſciplinæ fuiſti. *Cicero Tuſcul. 5. init. fol. m.* 271. *D.*

(2) *Voiez ci-deſſus pag.* 351. *&* alibi paſſim.

§. CXXXI.

Refutation de la cinquiéme objection, *qui eſt que les Paiens ne s'arrêtoient point aux contes des poëtes, & que la multitude des Dieux ne conſiſtoit que dans divers attributs du Dieu ſupreme.*

Vous pretendez que j'inſiſte trop ſur ce que les poëtes ont dit des Dieux, & que j'en tire injuſtement des conſequences pour prouver mon paradoxe. Ces contes des poëtes, dites-vous,

vous, ne paſſoient que pour des fictions, on s'en moquoit hautement parmi les Paiens, on les condamnoit comme des blaſphemes. Il eſt même vrai qu'on ne multiplioit pas les Dieux autant que je m'imagine, on perſonifioit ſeulement les attributs du Dieu ſouverain.

Mais ſoufrez, Monſieur, que je vous demande ſi en me faiſant cette objection vous vous ſouveniez de ce que j'ai obſervé dans les Penſées diverſes depuis le chapitre 125. juſques au chapitre 128. incluſivement. Il me ſemble que vous n'en aviez aucune idée, car j'y declare que je ne me fonde point ſur les fictions poëtiques, mais ſur le culte public de la religion paienne, & je ne diſſimule point que les Philoſophes & quelques autres perſonnes n'aient conu les abus. Je vous prie d'examiner ces chapitres-là, vous y trouverez la reponſe à vôtre objection.

J'admire qu'un auſſi bon Proteſtant que vous s'éforce de juſtifier le Paganiſme par une raiſon qui pourroit juſtifier ce qu'il y a de plus mauvais dans la Communion Romaine. Vous n'ignorez pas ce que Mr. de Launoi, ce que Mr. Thiers & quelques autres ont écrit contre les fauſſes traditions, ou contre le culte des fauſſes reliques, ou contre les devotions indiſcretes pour la ſainte Vierge. Voudriez-vous que cela ôtat le droit d'imputer à la Communion de Rome tous les abus qui s'y pratiquent hautement & publiquement? Qu'on permette tant qu'on voudra à quelques Docteurs de rejetter la legende de ſaint Jaques, l'Eſpagne & toute l'Egliſe Romaine ne ſeront pas moins reſponſables des pelerinages de Galice, & des autres cultes de ce ſaint autoriſez publiquement. Il ne faut donc pas que vous m'alleguiez que les folies du Paganiſme n'avoient point l'aprobation des Philoſophes: c'eſt aſſez pour moi qu'el-

qu'elles fondaſſent les actes publics de la religion, & que les myſteres les plus auguſtes, les anniverſaires les plus magnifiques, &c. euſſent pour baſe une tradition honteuſe aux divinitez des Gentils. Lors que les Peres eurent fait valoir contre les Paiens les objections foudroiantes que cela fournit, il y eut des gens qui s'éforcerent d'éluder le coup en rejetant ſur les licences poëtiques ce qui étoit reproché à l'ancienne religion: mais ce foible retranchement fut forcé bien-tôt, car on prouva (1) d'une maniere demonſtrative que ce que les poëtes avoient dit des Dieux, étoit l'objet de la religion des peuples.

(1) *On n'a qu'à lire Arnobe & les autres Peres qui ont écrit contre les Paiens.*

Si les Atheniens avoient cru que ce n'étoient que des fables, auroient-ils trouvé mauvais (2) que Socrate deſaprouvât que l'on eût de telles idées des Dieux? Il n'y avoit guere de choſes plus contraires à la raiſon que de dire que les plus grandes divinitez deſcendoient du ciel en terre pour coucher avec des femmes. Cependant les peuples n'en doutoient point, car ſi cela leur eût ſemblé fabuleux, on ne leur auroit point perſuadé qu'Alexandre étoit fils de Jupiter, & que le Dieu Mars avoit fait deux fils (3) jumeaux à une Veſtale. Perſonne n'auroit oſé commencer de repandre de tels contes, ſi l'on n'avoit ſu que de ſemblables recits des anciens poëtes paſſoient pour des veritez. La credulité des Romains étoit ſi grande ſur ce point-là, que ſous l'Empire de Tibere une très-illuſtre Dame ſe perſuada fortement que le Dieu Anubis avoit joui d'elle toute une nuit. Elle le perſuada à ſon mari, & aparemment l'un & l'autre ſeroient morts avec cette foi, ſi la fourberie des Prêtres d'Iſis n'avoit été decouverte (4). Je vous ai dit (5) comment Auguſte alleguoit dans une harangue le mariage des Dieux, & vous avez vu (6) ce que l'on diſoit

(2) *Voiez ci-deſſus pag.* 631.

(3) *Romulus & Remus.*

(4) *Voiez Joſephe* Antiq. Judaicar. lib. 18. cap. 4. *où la choſe eſt racontée fort au long.*

(5) *Ci-deſſus pag.* 226.

(6) *Ci-deſſus pag.* 617.

disoit de la jalousie de Junon pendant les guerres d'Annibal. Il est peu à craindre que l'on ne se represente trop credules les anciens Paiens L'Empire de Babylone a été extremement florissant: les sciences y étoient fort cultivées, & neanmoins on y croioit que les idoles mangeoient & beuvoient: on faisoit porter chaque jour à celle de Belus une grande quantité d'alimens (1). Les Espagnols ont trouvé la même folie dans le Mexique (2).

Les fauteurs du Paganisme au tems des Peres s'éforcerent de montrer que tous les Dieux se pouvoient reduire à un mais ce subterfuge fut aussi vain que le precedent. On leur montra que par le culte public la distinction entre Jupiter, & les autres Dieux étoit manifestement réelle. Je pourrois étaler beaucoup de preuves là-dessus, mais je ne veux pas m'y étendre Je vous prierai seulement de voir dans mon (3) Dictionaire l'article d'un Roi de Lacedemone qui sachant la volonté de Jupiter, s'informa aussi de celle d'Apollon. J'eusse pu dire qu'un autre (4) Roi du même païs aiant raporté aux Ephores la reponse que Jupiter lui avoit faite par son oracle de Dodone, reçut ordre d'aller aussi consulter à Delphes l'Oracle d'Apollon sur le même fait, & qu'il s'adressa

(1) *Voiez dans les Bibles de Geneve parmi les livres apocryphes l'histoire de l'idole Bel. Elle passe pour canonique dans l'Eglise Romaine, & fait une partie du* 14. *chapitre de Daniel.*

(2) *L'exercice* de ces Religieuses *estoit de nettoyer & baillier le temple, & appreſter chaque matin à manger à l'idole & à ſes miniſtres de l'aumoſne que recueilloient les religieux. La viande qu'ils appreſtoient à l'idole eſtoit des petits pains en figure de mains & de pieds, comme du maſſe-pain, & appreſtoient avec ce pain de certaines faulces qu'ils mettoient chaque jour au devant de l'idole, & ſes preſtres le mangeoient comme ceux de Baal, que conte Daniel.* Joſeph Acoſta, hiſt. natur. & morale des Indes liv. 5. ch. 15. fol. 234. de l'édition Françoiſe de Paris 1598. ſelon la traduction de Robert Regnault. (3) *Voiez y la remarque A de l'article* Ageſipolis. (4) *Ageſilaus II. Voiez Plutarque in Laconſi. apophth. init.*

s'adreſſa ainſi à ce dernier Dieu, (1) *Etes vous du même avis que vôtre pere?* C'étoit ſupoſer que les reponſes de l'Oracle d'Apollon pouvoient être diferentes des reponſes de l'Oracle de Jupiter. On croioit donc que ces deux divinitez étoient diſtinctes, car ſi tous les temples euſſent été conſacrez au même Dieu ſous diferens noms deſtinez à repreſenter la diference de ſes attributs, tous les lieux où l'on conſultoit l'Oracle euſſent eu raport à Dieu entant que ſavant. En ce cas-là ces ſortes de lieux pouvoient être multipliez, & diſperſez par toute la terre pour la commodité publique, cela ne prouveroit rien en ma faveur; mais il eût été abſurde, & blaſphematoire d'éprouver ſi les reponſes d'un Oracle s'accordoient avec les reponſes d'un autre, car c'eût été ſupoſer que la ſcience de l'être ſupreme n'étoit pas toûjours égale. La verité eſt que les Paiens ſe perſuaderent qu'entre les Dieux les uns étoient plus habiles & plus puiſſans que les autres. Ils ne les conſideroient donc pas comme des vertus ou comme des attributs du même Dieu. Comment euſſent-ils pu entrer dans cette penſée eux qui éprouvoient ſouvent que les victimes ofertes à une divinité donnoient de très-bonnes eſperances pendant que les victimes ofertes à une autre divinité donnoient de la crainte? J'ai cité (2) ſur ce ſujet un beau paſſage de Ciceron. Ne croioient-ils pas qu'il arrive aſſez ſouvent (3) qu'on eſt maltraité par quelque Dieu & aſſiſté par un autre? Junon faiſant perdre une bataille (4) parce que Varron avoit mis en ſentinelle un beau garçon dans le temple de Jupiter, pouvoit-elle être conſiderée comme un attribut de Jupiter, & non pas comme une perſonne auſſi diſtincte de ce Dieu qu'une femme eſt diſtincte de ſon mari?

(1) Ἀπολλον, ἢ δοκεῖς σὺ τῷ πατρί; Apollo, idem ne tibi videtur quod patri? *Plutarch. ib. pag.* 209.

(2) *Dans le Dictionaire critique remarque A de l'article* Ageſipolis.

(3) Sæpe premente Deo fert Deus alter opem. Mulciber in Trojam, pro Troja ſtabat Apollo, &c. *Ovid. Triſt. lib.* 1. *eleg.* 2. *init.*

(4) *Voiez ci-deſſus pag.* 617.

Saint

(1) *Auguſt. de civit. Dei lib. 4. cap. 11. & ſeq.*

Saint Auguſtin (1) a refuté admirablement tous les ſubterfuges des Docteurs Paiens. Il a montré que ſi tous les Dieux ſe pouvoient reduire à un, c'étoit une choſe ridicule que d'adorer plus d'un Dieu. Craigniez-vous, demande-t-il, la colere des parties de Dieu que vous n'auriez pas adorées ſéparement? Mais en ce cas-là les Dieux ſeroient-ils ou les facultez, ou les membres, ou les parties d'une ſeule Divinité? N'auroient-ils point chacun ſa vie particuliere, ſi l'un s'irritoit pendant que l'autre s'apaiſeroit? Craigniez-vous que tout Jupiter ne ſe fachât ſi chacune de ſes parties n'étoit honorée en particulier? Quelle folie! Oublie-t-on quelque choſe quand on prend le tout? Et comment avez-vous oſé omettre le culte de pluſieurs étoiles? D'où vient que vous n'avez pas aprehendé l'indignation de tant d'aſtres, qui n'ont été honorez d'aucun autel? Si vous dites que vous les avez compris dans le culte du grand Dieu dont ils ſont partie, que n'en uſiez-vous de la même ſorte envers les autres parties de ce tout? Il les reduit ainſi à l'abſurde par tous les côtez: (2) *Quid ejus* (Jovis) *contemneretur cùm ipſe coleretur? Si autem metuendum fuit, ne prætermiſſa ſive neglecta partes ejus iraſcerentur: non ergo ut volunt, velut unius animantis hæc tota vita eſt, quæ omnes ſimul continet Deos, quaſi ſuas virtutes, vel membra, vel partes: ſed ſuam quæque pars habet vitam à cæteris ſeparatam, ſi prater alteram iraſci altera poteſt: & alia placari, alia concitari. Si autem dicitur omnes ſimul, id eſt, totum ipſum Jovem potuiſſe offendi, ſi partes ejus non etiam ſingillatim minutatimque colerentur, ſtultè dicitur. Nulla quippe earum prætermitteretur, cùm ipſe unus qui haberet omnia, coleretur. Nam ut alia omittam, quæ ſunt innumerabilia, cùm dicunt, omnia ſydera partes Jovis eſſe, & omnia vive-*

(2) *Id, ib. cap. 11. pag. m. 423.*

re

re atque rationales animas habere, & ideo ſine controverſia Deos eſſe, non vident, quàm multos non colant, quàm multis ædes non conſtruant, aras non ſtatuant: quas tamen pauciſſimis ſyderum ſtatuendas eſſe putaverunt, & ſingillatim ſacrificandum. Si igitur iraſcuntur, qui non ſingillatim coluntur, non metuunt paucis placatis, toto cœlo irato vivere. Si autem ſtellas omnes ideo colunt, quia in Jove ſunt, quem colunt, iſto compendio poſſent in illo uno omnibus ſupplicare. Sic enim nemo iraſceretur, cum in illo uno omnibus ſupplicaretur, nemo contemneretur, potius quàm cultis quibuſdam juſta iraſcendi cauſa illis, qui prætermiſſi eſſent, multo numeroſioribus præberetur. Le Moine dont le Valeſiana (1) fait mention auroit du bien mediter ſur ce paſſage de ſaint Auguſtin.

Pour vous le dire en paſſant vous pouvez voir-là les abſurditez épouvantables de la doctrine, qui donne à Dieu une nature compoſée. C'eſt s'engager neceſſairement à reconoître (2) une infinité de Dieux, & alors le culte exact eſt impraticable, à moins qu'on ne le reduiſe à ſervir en gros toute cette infinité; car pourquoi adoreroit-on en particulier quelques-uns des Dieux plutôt que les autres? Si chacun n'étoit pas content de l'adoration generale renduë au tout, on avoit toûjours à craindre la colere de la plus grande partie. Je croi que c'eſt l'une des raiſons qui engagerent les Paiens à multiplier ſans fin, & ſans ceſſe les devotions qu'ils afectoient à des Dieux particuliers; mais ils avoient beau faire, ils en laiſſoient plus qu'ils n'en prenoient, & ils ne remedioient point à leurs omiſſions, quand ils ajoûtoient une expreſſion generale aux invocations

(1) *Que n'auroit point fait* Innocent XI. *s'il avoit ouy parler de l'impertinente devotion de ce Moine dont M... nous parloit l'autre jour! n'auroit-il pas condamné rigoureuſement des Supérieurs, qui ſouffrent qu'un de leurs viſionnaires faſſe imprimer des Oraiſons adreſſantes à toutes les parties du corps de la ſainte Vierge en particulier? La Religion, la pudeur & le bon ſens ne ſont-ils pas bleſſez par une extravagance ſemblable?* Valeſiana pag. 46. édit. de Holl.

(2) *Voiez ci-deſſus pag.* 121. *& ſuiv.*

(1) Diique deæque omnes ſtudium quibus arva tueri, Quique novas alitis non ullo ſemine fruges Quique ſatis largum cœlo demittitis imbrem. *Virgil. Georg. lib.* 1. *v.* 21.

(2) Poſt ſpecialem invocationem, tranſit ad generalitatem: ne quod numen prætereat. More Pontificum per quos ritu veteri in omnibus ſacris poſt ſpeciales deos, quos ad ipſum ſacrum quod fiebat neceſſe erat invocari, generaliter omnia numina invocabantur. *Servius in Virgil. ibid. pag. m.* 63. *D.*

tions particulieres. Virgile aiant invoqué le ſoleil, la lune, Bacchus, Ceres, les Faunes, les Dryades, Neptune, Ariſtée, Pan, Minerve, Triptoleme, Silvain, s'adreſſa en general (1) à tous les Dieux, & à toutes les Déeſſes de l'agriculture. Il en uſa de la ſorte pour n'oublier aucune Divinité, (2) & il ſuivit en cela l'ancien rituel des Pontifes, qui dans tous les ſacrifices invoquoient d'abord en particulier un certain nombre de Dieux, & puis tous les Dieux en general. Cette precaution étoit vaine, puis qu'elle n'excluoit point une diſtinction qui pouvoit choquer une infinité de Dieux; car les Divinitez qui n'étoient priées qu'en general, devoient trouver fort mauvais, qu'on ne leur fit point l'honneur, qu'on rendoit à quelques autres de les prier nommement. Quoi qu'il en ſoit, je ne veux que ce rituel pour vous convaincre que la religion publique ſupoſoit une diſtinction réelle entre les Divinitez qu'elle adoroit. Je ne vous dis pas que dans tous les formulaires de priere, ou de vœu, l'on obſervoit la precaution que je traite ici d'inutile. J'en ai donné un exemple ci-deſſus (3), & vous en trouverez beaucoup d'autres dans Barnabé Briſſon (4), & au commentaire de Mr. de Boiſſieu ſur le vers 83. de l'invective *in Ibin.* Ovide l'auteur de ce poëme ſi rempli d'imprecations fut très-exact à parcourir toutes les claſſes des Dieux. Il s'adreſſa nommement à un grand nombre de Divinitez, & conclut (5) par la for-

(3) *Pag.* 326. 327. (4) *Barn. Briſſonius de formulis populi Romani lib.* 1. (5) Denique ab antiquo, divi vetereſque novique In noſtrum cuncti tempus adeſte, Chao. *Ovid. in Ibin v.* 83.

formule generale. On ſeroit aveugle ſi l'on ne voioit pas dans ce Ceremonial de Religion la diference perſonelle d'un Dieu à un autre Dieu.

Les Philoſophes, les Stoiciens principalement voulurent reduire à quelque ſyſtême raiſonnable la mythologie des poëtes qui ſervoit de baſe à la religion du peuple. Ils s'aviſerent de cela avant même la naiſſance du Chriſtianiſme, & ſans y être forcez par les reproches des Chretiens. Ils chercherent je ne ſai quels ſens allegoriques, ou myſtiques dont ils formerent un ſyſtême fondé ſur des dogmes de phyſique; mais ils ſe rendirent plus ridicules que les poëtes mêmes, & ne purent trouver aucune unité de Dieu. J'en ai parlé dans mon (1) Dictionaire. Conſultez Voſſius (2) qui a remarqué trois erreurs groſſieres dans la Theologie des Stoiciens; mais n'aprouvez pas ce qu'il ajoûte qu'ils (3) n'ont reconu qu'un Dieu. Il devoit les acuſer de la même faute qu'il a trouvée dans ceux qui adoroient la nature. S'ils l'adoroient comme un ſeul être ils n'adoroient qu'une preciſion ou qu'une abſtraction de leur eſprit: s'ils adoroient quelque choſe qui exiſtât hors de leur entendement, ils adoroient autant d'êtres qu'il y a de natures particulieres; car il n'exiſte point de nature univerſelle, il n'exiſte que la nature de ceci & de cela, & ainſi il y a réellement autant de natures diſtinctes que d'individus (4).

Songez, je vous en conjure, à tout ce que je viens de vous dire, vous abandonnerez bientôt vôtre cinquiéme objection.

(1) *Voiez y la page* 814. 925. 1710. 1711. *de la 2. édition.*

(2) *Voſſius de orig. & progr. idolol. lib. 7. cap. 7. pag. m.* 339. 340.

(3) *Id. ib. pag.* 341.

(4) Particularem (*naturam*) voco, quæ eſt hujus, vel illius ſideris, regionis, hominis, muti animantis, arboris, lapidis, & pariter aliorum. Univerſalis eſt, quæ ex omnium individuorum, ac proinde etiam ſpecierum naturis, animo colligitur . . . . hæc nihil eſt aliud, quàm naturæ omnes particulares animo collectæ: ut quod in particularibus non eſt, nec in univerſali eſſe poſſit. *Id. ib. p.* 337.

§. CXXXII.

Remarques de Savonarola contre ceux qui vouloient extenuer l'idolatrie paienne.

Pour vous y engager plus promptement je vous citerai un homme que vous venerez beaucoup, c'eſt le celebre Savonarola, je ſai que vous êtes du nombre des Proteſtans qui le conſiderent comme un vrai Martyr. S'ils ont raiſon, c'eſt dequoi il ne s'agit pas ici, j'en parle (1) ailleurs. Il a fait un livre pour prouver la verité de la religion Chretienne, c'eſt un des meilleurs Ouvrages qui aient paru ſur ce grand ſujet. Je vous exhorte à y chercher le (2) chapitre intitulé, *que la ſecte des Idolatres eſt ſur toutes les autres remplie de vanité.* L'Auteur y montre que les Paiens (3) *recognoiſſoient & adoroient DIVERS Dieux & DIVERSES idoles*, & que ce ſeroit en vain que *quelques-uns pourroient, peut eſtre, dire que bien qu'ils adoraſſent maintes deitez, ils rapportoient neantmoins tout ceſt honneur au grand Dieu, qu'ils adoroient en la perſonne de tous les autres Dieux.* Il remarque que le peuple n'entendoit point cette diſtinction, *& d'autre part que les Payens faiſoient en leurs ceremonies perverſes une infinité de choſes vaines, ridicules & contraires aux bonnes mœurs, & à l'honneſteté publique. Et ſi ne faut-il pas cependant penſer que ces folies & inſolences fuſſent ainſi commiſes par des hommes meſchans, deſireux d'aneantir & depraver le culte des Idoles: veu que ces folles couſtumes & ceremonies eſtoyent ſoigneuſement gardees en tout l'univers, meſmes des plus grands ſeigneurs de la terre . . . .* (4) *qu'on n'a pas veu que les eſprits adorez par les Payens, bien qu'ils rendiſſent reſponce à beaucoup de negoces, par leurs Idoles, ayent neantmoins jamais bien rangé les ames & les*

(1) *Dans l'article* Savonarola, *qui eſt deja tout dreſſé pour le ſuplement de mon Dictionaire.*

(2) *C'eſt le 4. du 4. livre: je me ſers de la traduction Françoiſe imprimée à Paris l'an* 1601.

(3) *Hieron. Savonarola in triumpho Crucis lib. 4. cap. 4. fol.* 213. *de la traduction faite par A. d'Eſcarras & imprimée à Paris l'an* 1601.

(4) *Id. ib. fol.* 214.

les entendemens des humains, à un vray culte, & à quelque bonne & saincte vie. Au contraire, nous lisons en maints lieux comme ils ont sans fin perverty, & gasté tout bon ordre . . . . que parmy ces dieux, il y avoit presque tousiours guerre, dissention, discorde, desordre, sacrileges, inceſtes, & tant d'autres choſes impies & deteſtables, que les cheveux dreſſent en la teſte ſeulement de les entendre, joint que les fabuleuſes hiſtoires prinſes & forgees de leurs propres mesfaits, n'avoyent deſia que laiſſé un tres-mauvais exemple au monde. . . . . (1) *Ils ont sans fin cherché d'enveloper les hommes en mille & mille vanitez, & en autant de diverſes & trompeuſes fallaces: Si bien qu'on ſe trouvoit beaucoup mieux aprins és choſes divines, à la vertu, & à la bonne vie, dans l'eſcole ou academie des Philoſophes, ſçavoir eſt de Pithagore, de Socrate, de Platon & d'Ariſtote, que dans les temples & ſinagogues de ces dieux. Et ces meſmes Philoſophes, qui meſpriſoyent ce culte de Démons, ou qui n'en tenoient au moins guere de compte, eſtoyent de vray encor meilleurs & plus gens de bien que tous ces Dieux, ni que tous ces Preſtres inceſſamment ſoigneux & atentifs aux ſacrifices.* Il n'oublie point de dire que les faux Dieux (2) ont *favoriſé ceux, qui ſe ſervoient des arts magiques, ſous l'enchantement deſquels ſe commettoient une infinité de paillardiſes, d'inceſtes & d'adulteres, de coups, de bleſſeures & de meurtres ſur des pauvres Innocens, & ſous l'impie auctorité deſquels les plus meſchans hommes de la terre eſtoient favoriſez, eſlevez, & recognus, ſans metre en ligne de compte tant d'autres vilennies, que les hommes droits & juſtes ont condemnées par des loix trés-ſeveres, comme iniques & abominables.*

(1) *Id. ib. fol.* 215.

(2) *Id. ib. fol.* 216. *verſo.*

Ce qu'il dit de la cruauté de la religion paienne, trouvera ſa place commodement en quelque autre lieu.

§. CXXXIII.

Examen de la ſixiéme objection, *qui eſt que la crainte des faux Dieux a été capable de pouſſer ſouvent les idolatres à faire une bonne action, & de les detourner d'une mauvaiſe entrepriſe.*

L'argument que vous fondez ſur l'activité de la crainte vous auroit paru moins fort ſi vous l'aviez bien conſideré de tous les côtez. La crainte, me dites vous, eſt un des plus grans reſſorts de la conduite des hommes. Elle les contraint de faire cent choſes penibles, & de s'abſtenir de ce qui leur eſt le plus agreable. Quelle violence ne ſe font-ils pas lors qu'il s'agit d'éviter un plus grand mal? Puis donc que les idolatres attribuoient à leurs faux Dieux la force de châtier & dans ce monde, & dans l'autre, & qu'ils les faiſoient les maîtres de la foudre, de la grêle, des tempêtes, de la peſte, & de la famine, & des tourmens de l'enfer, ils devoient en mille rencontres ſe determiner ou à ceci, ou à cela par la crainte de la juſtice divine. Or c'eſt un frein, c'eſt un éperon qui auroient manqué à des Athées.

Je vous acorde que la peur eſt un principe très-actif, & très-puiſſant, & ſi vous vous contentiez de pretendre que la religion paienne a introduit dans la conduite des hommes une infinité de modifications, qui n'auroient point eu de lieu ſous un état d'Atheïſme, la diſpute ceſſeroit bien-tôt entre vous & moi. Mais vôtre pretenſion va beaucoup plus loin, & vous ne pourriez me faire une objection conſiderable, ſi vous ne ſupoſiez que les modifications particulieres dont le culte des faux Dieux a été cauſe, ont augmenté le merite, ou les bonnes qualí-

qualitez de l'homme. Voilà l'état de la queſtion.

Pour le diſcuter methodiquement, je dois vous dire que la crainte des faux Dieux a donné aux ſocietez paiennes ce caractere particulier qu'elles ont bati des temples, & inſtitué des fêtes, & offert des ſacrifices, & rendu de grans honneurs à des idoles. Cela ne ſervoit de rien à rendre les hommes plus agreables à Dieu, & les lui rendoit au contraire plus deſagreables, que s'ils n'euſſent reconu aucune Divinité. S'ils joignoient au culte exterieur le culte interieur, je veux dire l'amour des idoles, ils ne faiſoient que provoquer (1) davantage la jalouſie du vrai Dieu. Tant s'en faut donc que l'idolatrie paienne augmentât auprès de Dieu le merite, & les bonnes qualitez de l'homme, qu'au contraire elle les diminuoit. Mais laiſſons cette conſideration, il doit deſormais paſſer pour conſtant qu'en fait de crimes de leze majeſté divine au premier chef le Paganiſme a ſurpaſſé l'Atheïſme. C'eſt une afaire que nous devons regarder comme expediée. Il s'agit entre vous & moi d'un autre point depuis le commencement du chapitre 108. Nous ne comparons plus depuis ce lieu-là le Paganiſme, & l'Atheïſme que par raport au bien temporel des ſocietez. Voions donc ſeulement de quel uſage l'idolatrie des Gentils a pu être au bonheur, & à la proſperité des peuples, entant que cette proſperité dependoit des bonnes mœurs; car pour ce qui eſt des utilitez dont la religion n'eſt cauſe que par accident, & qui n'en reſultent que par l'adreſſe avec laquelle la politique ſe ſait prevaloir des ſuperſtitions du vulgaire, nous en parlerons plus à-propos dans (2) un autre lieu.

Je ne m'amuſerai point à vous prouver que les victoires, les richeſſes, les moiſſons fertiles

(1) *Voiez ci-deſſus pag.* 228.

(2) *C'eſt-à-dire, dans les reponſes à l'objection fondée ſur ce que l'on a toujours ſupoſé que la religion eſt la principale baſe des états.*

de quelques nations n'étoient pas la recompenſe de leur zêle pour les idoles. Vous ſeriez à peine initié aux élemens du Chriſtianiſme, ſi vous vous perſuadiez que le même Dieu, qui a tant fait éclater (1) ſon indignation contre l'impieté des idolatres, & qui abandonna pour jamais les dix Tribus d'Iſraël à cauſe (2) de leurs faux cultes, & qui pour la même raiſon châtia ſouvent, & avec une ſeverité extraordinaire l'autre partie du peuple Juif (3) repandoit ſes benedictions temporelles ſur les Grecs, & ſur les Romains, parce qu'ils avoient plus d'attachement, que leurs ennemis aux Dieux de bois & de pierre. La vertu morale auroit pu être recompenſée de cette façon, mais non pas l'idolatrie.

(1) *Dans mille endroits de la Bible & ſur tout dans les Pſeaumes & dans les Prophetes.*

(2) *Voiez le 2. livre des Rois chap. 17.*

(3) *Voiez le 2. livre des Rois ibid. & chap. 23. v. 26. & 27. & alibi paſſim. Voiez auſſi ci-deſſus pag. 439.*

Aiant ainſi écarté, je vous dis, Monſieur, & je vous ſoutiens que la crainte des Dieux des Gentils n'étoit pas fort propre à rendre les hommes plus honnêtes gens, ni plus capables de s'aquiter de ce qu'ils ſe doivent les uns aux autres. Le Paganiſme ne donnoit point de leçons (4) qui fiſſent ſavoir de la part des Dieux, qu'ils puniroient ſeverement l'ambition, la violence, & l'avarice des Souverains; l'impatience, la deſobeïſſance, & la revolte des ſujets, & en general toutes les actions humaines non conformes à la probité, à la pureté, & à la juſtice. On ſe contentoit d'enſeigner qu'ils ſe vengeoient rigoureuſement de ceux qui n'honoroient point leurs temples, leurs ſtatuës, leurs Miniſtres, ou qui mepriſoient les ceremonies de la religion, les augures, les auſpices, &c. Le ſacrilege & le parjure étant des offenſes directes de la majeſté des Dieux, on diſoit auſſi qu'ils les puniſſoient; mais le ſimple vol, & le menſonge n'étant point contraires à des ordonnances qu'ils euſſent expreſſement ſignifiées, on ne croioit pas qu'ils s'en ſou-

(4) *Voiez ci-deſſus les chapitres 53. & 54.*

ſouciaſſent. Celá s'étendoit ſur tout le reſte de la morale plus ou moins. S'ils faiſoient paroître leur irritation, on n'enſeignoit pas qu'elle fut fondée ſur la corruption des mœurs, & qu'il les falut apaiſer par un changement de vie (1), il ſufiſoit de reparer la negligence du culte exterieur, ou d'y ajoûter quelque choſe, de bâtir quelque nouveau temple, d'inſtituer des anniverſaires, de multiplier les victimes, &c (2). Le Paganiſme n'étoit proprement parlant qu'un trafic (3) de biens temporels. Les hommes en étoient quittes pour des prieres, pour des genuflexions, & pour des offrandes, & les Dieux pour le don de la ſanté, & des richeſſes, & du bon ſuccés d'une entrepriſe. La vertu n'entroit point dans ce commerce, on ne la demandoit point aux Dieux (4), on ne la croioit point neceſſaire pour les apaiſer, ou pour prevenir leur colere, & on leur demandoit hardiment (5) des faveurs injuſtes. On les accuſoit même d'ingratitude s'ils laiſſoient ſans recompenſe les honneurs qu'on leur rendoit, & que l'on croioit leur être utiles. Voiez ci-deſſous le chapitre 135.

Il eſt donc fort mal aiſé de comprendre, que la crainte des idoles ait pu faire ſurmonter à un Paien les paſſions, qui le detournoient d'une bonnne œuvre, ou celles qui l'animoient à

(1) *Voiez ci-deſſus les chapitres 49. 51. & ſuiv.*

(2) *Notez que la peſte ravageant l'armée des Grecs devant Troie, Achille n'imagina point d'autre cauſe que l'oubli de quelque ſacrifice, ni d'autre remede que des ſacrifices:* Εἴτ' ἄρ' ὄγ' εὐχωλῆς ἐπιμέμφεται, εἴθ' ἑκατόμβης, Αἴ κέν πως ἀρνῶν κνίσης αἰγῶν τε τελείων, Βούληται ἀντιάσας ἡμῖν ἀπὸ λοιγὸν ἀμῦναι. Sive hic [*nos*] ob vota non reddita incuſat, ſive ob hecatomben, [*Aut*] ſi fortè agnorum nidorem caprarumque lectarum Vult affocutus à nobis peſtem depellere. *Homer. Iliad. lib. 1. v. 65. On voit dans le même livre d'Homere v. 39. que Glyſes ne fait ſouvenir Apollon, que des ſacrifices qu'il lui avoit offerts &c.*

(3) *Voiez ci-deſſus pag. 223. 224. 233.* (4) *Voiez ci-deſſus le chap. 54.* (5) *Voiez ci-deſſus pag. 244. 245. & Lucien in Icaromenippo pag. 296. to. 2.*

une mauvaiſe entrepriſe. On ne ſauroit voir que ſi un Paien a ſoutenu de ſes conſeils, & de ſon argent, & de ſa recommandation les droits de la veuve & de l'orphelin, lors que cela l'expoſoit à de dangereuſes inimitiez, la crainte des Dieux ait été cauſe qu'il a preferé l'honnête à l'utile. On ne comprend pas que ſi une femme paienne excitée par l'aiguillon de la volupté, & par les promeſſes d'un galant, a reſiſté à la tentation, ç'ait été à cauſe de la crainte de ſes Dieux. On ne croioit pas qu'ils exigeaſſent de tels ſacrifices, & qu'il y eut des peines au ciel, ou contre ceux qui ne s'expoſeroient pas en protegeant l'innocence au reſſentiment d'une famille accreditée, ou contre ceux qui prefereroient à la chaſteté un plaiſir très-profitable. On croioit avoir rempli tous les devoirs de la religion pourvu qu'on n'eût pas manqué aux actes du culte externe, & en tout cas on s'aſſûroit d'apaiſer les Dieux par quelques preſens, & vous voulez que de peur de leur deplaire on ſe ſoit porté au bien, on ſe ſoit detourné du mal en depit de ſes paſſions favorites. Vous ne me perſuaderez point cela.

Vous vous étendez beaucoup ſur la penitence qui ſaiſiſſoit les villes les plus corrompuës & les plus ſuperſtitieuſes, lors qu'un grand peril les avertiſſoit de la colere des Dieux. Mais permettez moi de vous dire qu'en ce qui regarde les effets d'un peril preſent les ſocietez paiennes n'avoient aucun avantage ſur les peuples qui auroient été ſans religion. Ceux qui n'aiant point de conoiſſance qu'il y ait un Dieu, ne le craignent point à la vuë d'une tempête, ne ſont pas moins conſternez que les idolatres: ils ont autant de fraieur des élemens irritez que les autres hommes: l'air en feu, la foudre tombant de toutes parts, une inondation furieuſe, un ouragan, un tremblement de terre,

re, un naufrage preſque certain épouvantent toutes ſortes de perſonnes ſoit qu'elles aient de la religion, ſoit qu'elles n'en aient point. Les habitans d'une ville Athée qui ſeroient déjà ſaccagez, ou qui verroient l'ennemi maître de la breche, & ſur le point de paſſer tout au fil de l'épée, ne ſeroient pas moins conſternez, que s'ils étoient ſuperſtitieux. Leur fraieur devroit même être plus grande ; car ils n'eſpereroient pas qu'en levant les mains au ciel & en criant miſericorde, ils recevroient du ſecours d'une puiſſance inviſible. Ainſi les mêmes effets que vous m'étalez de la crainte ſuperſtitieuſe, ſe trouveroient parmi les athées dans cette ſorte d'occaſions tout comme parmi les Paiens. Il y auroit ſuſpenſion de mediſance, & d'inimitiés on ne ſongeroit point à la fraude, au (1) vol, à l'ivrognerie, à la fornication, ni à l'adultere. On ne ſeroit occupé que de la vuë du peril, ou que du ſoin de s'en preſerver. La plus belle femme du monde, & la plus chargée de pierreries ſeroit également en ſûreté tant à l'égard de ſon honneur qu'à l'égard de ſes joiaux auprès d'un Athée, & auprès d'un idolatre dans un navire batu d'une furieuſe tempête & prêt à perir. La peur d'une mort prochaine glace le ſang, & abſorbe l'avarice, & ne permet pas de former un mauvais deſſein. C'eſt un principe reprimant auſſi efficace qu'aucun autre. Ne m'alleguez donc plus comme une ſource de bonnes mœurs ces craintes extraordinaires & paſſageres de l'indignation divine. Si vous pouviez m'alleguer une crainte d'habitude, & qui produiſit de bons effets en tout tems & en tout lieu, vous donneriez au Paganiſme un merveilleux avantage ſur l'Atheïſme, mais vous ne ſauriez prouver l'exiſtence d'une telle crainte.

Vous me repliquerez ſans doute qu'une ville

(1) *On ne nie pas qu'il ne ſe pût rencontrer quelques ſcelerats (comme il s'en trouve même dans une ville Chretienne) qui dans les conſternations publiques chercheroient à piller, ou à ſe venger de leurs ennemis &c.*

qui n'auroit nulle religion retomberoit dans ſes premiers dereglemens dès que le peril ſeroit paſſé. Je n'en doute point, mais c'eſt ce que faiſoient auſſi les villes paiennes. Nous voions même dans le Chriſtianiſme, que les villes qui ont pris le ſac & la cendre avec le plus de ferveur au tems de deſolation, ſont bien-tôt après auſſi corrompuës qu'auparavant.

(1) Cumque eſſet (*Auguſtus*) luxuriæ ſerviens, erat tamen ejuſdem vitii ſeveriſſimus ultor: more hominum qui in ulciſcendis vitiis, quibus ipſi vehementer indulgent acres ſunt. *Aurel. Victor. epit. in Auguſto pag. m.* 186. 187. *Joignez à celà ces paroles de Pline le jeune lib.* 8. *epiſt.* 22. Noſtine hos, qui omnium libidinum ſervi, ſic aliorum vitiis iraſcuntur, quaſi invideant: & graviſſimè puniunt, quos maximè imitantur.

Ne vous imaginez pas que les Paiens conſternez des calamitez publiques voüaſſent aux Dieux la reformation des mœurs; car ils ne croioient pas que le luxe, l'impudicité, la mediſance, l'ambition & le ſoin de ſe venger de ſes ennemis fuſſent la cauſe de la colere celeſte. Ils voüoient des ſacrifices, & des oblations, quelques ornemens d'autel, quelque parure de ſimulacre. Cela les pouvoit-il rendre plus honnêtes gens?

Je n'oublie point ma grande raiſon, qui eſt qu'un Paien d'une vie dereglée ne devoit pas craindre d'irriter ſes Dieux, puis qu'il ſavoit qu'ils étoient eux-mêmes infectez de toutes ſortes de vices.

§. CXXXIV.

Si l'on peut dire qu'un Paien avoit de juſtes ſujets de craindre que les Dieux châtieroient les mêmes crimes qu'ils avoient commis.

Vous croiez avoir ruiné cette conſequence en m'avertiſſant que rien n'empêchoit que les Gentils, qui attribuoient aux Dieux tant de foibleſſes humaines, ne les fiſſent reſſembler à certains Princes, qui font châtier ſeverement (1) les mêmes fautes à quoi ils s'abandonnent le

le plus. Soit qu'on attribuë à Jules Ceſar la loi *Julia de adulteriis*, ſoit qu'on l'attribuë à ſon ſucceſſeur Octave, elle a été faite par un Empereur très-impudique, neanmoins elle ſoumettoit l'impudicité à de peines rigoureuſes. Elle fut renouvelée par (1) l'Empereur Domitien, qui étoit auſſi impudique que les deux autres. Juvenal marqua fortement la vie impure de ce Prince, & la rigueur de ſes loix. C'eſt l'une des diſparates qu'il foudroie:

(1) *Voiez Barnabé Briſſon ad leg. Juliam de adult. pag. m.* 136.

Quis (2) *tulerit Gracchos de ſeditione querenteis?*
Quis cœlum terris non miſceat, & mare cœlo,
Si fur diſpliceat Verri, homicida Miloni,
Clodius accuſet mœchos, Catilina Cethegum,
In tabulam Sulla ſi dicant diſcipuli tres?
Qualis erat tragico nuper pollutus adulter
Concubitu: qui tunc leges revocabat amaras
Omnibus, atque ipſis Veneri Martique timendas:
Cum tot abortivis fœcundam Julia vulvam
Solveret, & patruo ſimileis effunderet offas.

(2) *Juven. ſat.* 2. *v.* 24.

Cette objection n'avancera pas beaucoup vos afaires. Ce n'eſt pas que la maxime d'Aurelius Victor, & la remarque de Pline que vous me (3) citez n'aient quelque fondement. On peut prouver par beaucoup d'exemples que des perſonnes, qui vivoient dans le deſordre, ont été rigides contre les defauts de leurs inferieurs. Tel Prelat qu'on pouroit nommer a eu des maîtreſſes, & n'a été rien moins qu'indulgent pour les Prêtres concubinaires de ſa juriſdiction. On croit reparer par là le ſcandale de ſa conduite. Mais de plus un interêt eſſentiel porte les Princes, & les Magiſtrats qui vivent dans l'adultere à reprimer la licence de l'impureté; car ſi on lâchoit la bride aux corrupteurs de la jeuneſſe, & du lit nuptial, on laiſſeroit

(2) *Ci-deſſus pag.* 658.

introduire des desordres qui troubleroient tellement la societé, qu'elle en pourroit être renversée. Rien n'est plus capable d'exciter une sedition que l'impunité qu'on accorderoit aux usurpateurs des droits matrimoniaux, aux enlevemens, aux violemens de l'autre sexe, & à telles autres licences. C'est pourquoi ceux qui gouvernent, soit qu'ils vivent chastement, soit qu'ils vivent impudiquement, se trouvent dans l'obligation indispensable de faire des loix contre ces abus; mais generalement parlant ces loix-là ne sont jamais moins bien observées que sous un Prince qui les enfraint hautement. Ce seroit mal faire sa cour à un Souverain qui aime les femmes, & qui se plonge dans cette debauche que de se piquer de chasteté. L'adultere ne passe alors que pour une galanterie parmi les bons Courtisans: on s'expose à la risée publique, si l'on intente à sa femme quelque procés d'infidelité. La corruption passe de la Cour à la ville, & se repand dans tous les ordres, & il n'y a qu'un petit nombre de malheureux qui soient exposez à la rigueur des ordonnances. Auguste fit châtier quelques adulteres, & cependant sous son regne ce crime fut très-commun, & il se deborda de plus en plus (1) si furieusement (2) qu'il falut qu'on renouvelât la loi. Elle ne fut pas mieux observée dans la suite, & à proportion que les Empereurs furent debauchez, elle tomba dans le mepris. On ne trouveroit peut-être aucun Prince ivrogne dont l'exemple n'ait été contagieux, & qui se soit avisé d'infliger des peines à l'ivrognerie. Croiez moi, Monsieur, toute coquête qui aura un procés de galanterie avec son époux, souhaitera beaucoup plutôt que

(1) *Voiez dans mon Dict. pag. 2928. les passages de Seneque &c.*

(1) Ita factum est, ut adulteriorum accusationibus fora per aliquod tempus perstreperent. Quæ cùm paulatim connivenibus magistratibus & dissimulatione temporum remitterentur senescenti jam legi Juliæ opem tulisse, eamque renovasse Domitianus dicitur, multosque nobiles ac locupletes viros ea lege condemnasse. *Brisson. ubi supra.* Il cite *Zonar. Annal. to.* 2.

que ſa cauſe ſoit jugée par de jeunes Conſeillers actuellement ſous les chaînes de l'amour, que par des vieillars d'autant plûs ſeveres qu'ils auront été fort chaſtes toute leur vie. Les Religieuſes qui aimeroient à coqueter, choiſiroient plutôt une Abbeſſe qui ſeroit de la même humeur, & qui pourroit dire, (1) *Non ignara mali miſeris ſuccurrere diſco*, qu'une Abbeſſe vertueuſe. Ces exemples-là & pluſieurs autres que j'y pourrois ajoûter, ſi je parcourois en detail les diverſes conditions de la vie humaine, vous convaincront que la maxime d'Aurelius Victor eſt moins ſouvent veritable que la maxime contraire. Or quand il n'y auroit que cela, je puis ſoutenir que les Paiens ont du plutôt eſperer l'impunité de leurs deſordres, que d'en craindre la punition ſous la providence de certains Dieux qu'ils ne faiſoient qu'imiter. Vous ſavez que les paſſions ſe juſtifient le mieux qu'elles peuvent, & qu'elles ſont ſi ingenieuſes à ſe flater qu'elles interpretent toûjours au ſens le plus favorable tout ce qui eſt ambigu. Si une maxime les traverſe, elles n'ont garde de s'y arrêter lors qu'elles peuvent la combatre par une maxime favoriſée plus frequemment de l'experience.

(1) *Virgil. Æn. lib. 1. v. 630. Voiez la critique generale du Calviniſme de Maimbourg lettre 9. pag. 148. de la 3. édit.*

Je vous ai (2) cité quelques paroles de Claudien qui ſont paſſées en proverbe: elles regardent la coutume que l'on a de ſe conformer à la conduite de ſon Monarque. Cela fonde un lieu commun le plus fertile qui ſe puiſſe voir. Je n'y entrerai pas, je vous prierai ſeulement de conſiderer le commentaire de Ciceron ſur la loi Romaine, qui ordonnoit aux Senateurs d'être irreprehenſibles, & de bon exemple aux autres, (3) *Is ordo vitio vacare, cæteris ſpecimen eſto.* Vous trouverez dans ce commentaire-là que lors que les Rois, ou les principaux d'une republique ſe donnent un cer-

(2) *Ci-deſſus pag. 618.*

(3) *Cicero de legib. lib. 3. fol. 337. D.*

(1) Nec enim tantum mali est peccare principes (quamquam est magnum hoc per se ipsum malum) quantum illud quòd permulti imitatores principum existunt. Nam licet videre, si velis replicare memoriam temporum, qualescumque summi civitatis viri fuerint, talem civitatem fuisse: quæcumque mutatio morum in principibus extiterit eandem in populo secuturam. Idque haud paullò est verius, quàm quod Platoni nostro placet, qui musicorum cantibus ait mutatis, mutari civitatum status. Ego autem nobilium vita, victuque mutato, mores mutari civitatum puto. Quo perniciosius de rep. merentur vitiosi principes, quod non solùm vitia concipiunt ipsi, sed ea infundunt in civitatem: neque solùm obsunt, quòd ipsi corrumpuntur, sed etiam quod corrumpunt, plusque exemplo, quàm peccato nocent. *Id. ib. fol.* 339. *B.*

tain pli, c'est un original que chacun veut copier, de sorte que leurs defauts sont encore plus condamnables à cause de leurs effets qu'à cause de leur qualité interieure (1). Cela ne montre-t-il point que l'on craint peu d'irriter ses maîtres en les imitant?

On presumera toûjours que les Souverains & ses Magistrats, qui n'observent point les loix morales, permettront à leurs inferieurs de ne les pas observer; on le presumera, dis-je, jusques à ce qu'ils aient donné à connoître authentiquement qu'ils ne veulent point être imitez, & qu'ils puniront leurs imitateurs. Puis donc que les Dieux du Paganisme n'avoient revelé aucune loi par laquelle ils ordonnassent à l'homme sous de grieves peines de renoncer au larcin, à la tromperie, à la vengeance, à l'impudicité, & à toutes les autres choses qu'ils s'étoient permises à eux-mêmes, la presomption étoit qu'ils n'entendoient pas que les hommes s'en abstinssent, & qu'ils leur donnoient sur cela la carte blanche.

On pouvoit se fortifier dans cette pensée par la raison, qu'ils n'étoient pas interessez comme les Rois de la terre à punir les impudiques, & tels autres infracteurs des loix morales. Un Roi qui laisseroit impunies les actions de ces gens-là, s'exposeroit à des seditions qui le chasseroient de ses Etats. Hé bien on mettroit une autre

autre perſonne ſur le thrône, qui établiroit les ordonnances neceſſaires au maintien de la republique, & qui conſerveroit les temples, & tout le culte divin, & ainſi les Dieux n'avoient nullement à craindre les ſuites de l'impunité qu'ils accorderoient au crime. Les Magiſtrats ne l'accordant pas, les ſocietez humaines ſe maintenoient, la fumée & l'odeur des ſacrifices ne ſoufroient point de diminution. Ce tribut des hommes étoit aſſûré au ciel pendant qu'on croioit que la negligence du culte divin irritoit les Dieux, & que l'obſervation de ce culte étoit bien recompenſée, quoi qu'au reſte l'on ſe perſuadât qu'ils ſe mettoient peu en peine ſi l'on étoit vertueux, ou non. On n'avoit donc nul ſujet de s'imaginer qu'ils joignoient à tant d'autres imperfections le caprice, & l'injuſtice d'exiger de l'homme ſous de groſſes peines l'obſervation des loix morales, qu'ils avoient ſi vilainement enfraintes.

Si les Paiens qui leur auroient attribué ce nouveau defaut, euſſent d'un côté conçu plus de crainte, ils euſſent de l'autre conçu plus de haine, & plus de mepris pour la nature divine. Quoi, euſſent-ils dit, les Dieux qui ſont deſcendus ſi ſouvent ſur nôtre terre, non pas pour y établir la vertu, mais pour y enlever de vive force (1) la virginité aux plus belles filles, nous puniſſent de ce que nous nous divertiſſons avec des femmes? Y-a-t-il rien de plus injuſte & de plus cruel? Nôtre deſtinée n'eſt-elle pas bien malheureuſe d'être aſſujetis à des tyrans ſi indignes de l'amour & de l'eſtime de la creature raiſonnable? Vous devez être aſſûré, Monſieur, qu'une crainte mêlée de l'indignation, & du mepris, & de la haine que ces reflexions pouvoient inſpirer étoit peu propre à maintenir la vertu dans le Paganiſme. Une crainte filiale mêlée de veneration & d'amour, eſt la veritable

(1) *Il eſt à remarquer que les Poëtes, & ſur tout Ovide qui eſt fort galant, ont parlé des amours des Dieux en telle ſorte, qu'en faiſant une ſatyre des Dieux ils ont fait le panegyrique du beau ſexe. Il n'y a preſque point de fille dont quelque Dieu ait joüi de laquelle ils ne diſent qu'elle ſe défendit juſqu'à la derniere extremité, & qu'elle ne ſuccomba qu'à une force majeure.*

ritable ſource des bonnes œuvres, mais quand on haït & que l'on mepriſe ce que l'on craint, on n'a point d'avances pour pratiquer la vertu. La haine & la crainte ſe livrent combat, ſi la crainte eſt plus forte, l'on s'abſtient du crime : mais dès que la haine gagne le deſſus, on ſe fait une eſpece de rage de deſobeïr & d'inſulter : on trouve là les douceurs de la vengeance.

§. CXXXV.

Preuves du peu de crainte que les Paiens avoient de leurs Dieux.

(1) *Il faut excepter les occaſions où de grandes calamitez publiques jettoient la conſternation dans les eſprits. Voïez-ci-deſſus pag. 656. 657.*

Par les monumens qui nous reſtent de l'antiquité, nous aprenons clairement que les Gentils ne (1) craignoient guere leurs Dieux, ou que pour le moins ils n'en avoient pas une crainte qui les engageât à reſpecter humblement la providence lors qu'ils n'en recevoient pas les faveurs qu'ils en avoient attenduës. Cette fauſſe religion n'étoit bâtie que ſur l'interêt ſordide de la mercenarité, elle ſe croioit neceſſaire aux Dieux comme s'ils n'euſſent pu ſe paſſer de la fumée des ſacrifices, & que leur beatitude dependit des honneurs qu'ils recevoient ſur la terre. On s'imaginoit les Dieux ſi ſenſibles, ſi intereſſez à ces honneurs, que l'on ſe perſuada qu'ils verſeroient à pleines mains les infortunes ſur les indevots, & le bonheur temporel ſur les devots. On ne les honoroit donc que par un eſprit mercenaire, & par une crainte ſervile que le reſpect, la veneration n'accompagnoient point, & l'on croioit meriter leurs retributions, de ſorte que quand elles ne venoient pas, on s'émancipoit aux murmures, & aux reproches avec la derniere inſolence.

On

On ſe plaignoit ſi hautement de la cruauté & de l'injuſtice des Dieux que l'on vouloit même que ces plaintes fuſſent conſacrées à l'éternité ſur le marbre & ſur le bronze. Virgile peignoit d'après l'uſage commun lors qu'il repreſentoit une mere (1) qui aiant perdu ſon fils, peſtoit contre tous les Dieux, & les appelloit cruels. Ne doutons point que les peres & les meres ne ſe laiſſaſſent aller aux derniers emportemens en ſemblables cas, nous trouvons encore des épitaphes où l'on a marqué ſon indignation contre le ciel, & vous pouvez croire que la vive voix avoit ſurpaſſé le blaſpheme de l'inſcription. On auroit honte d'écrire tout ce que l'on dit dans un mouvement de colere. Les emportemens de Quintilien contre les Dieux (2) ſont horribles dans ſon Ouvrage, mais ſans doute ils le furent beaucoup plus dans ſes diſcours de converſation. Nous devons dire ſur ce pied-là que les blaſphemes du peuple dans les accidens funeſtes qui faiſoient crier contre le ciel, étoient plus énormes que les auteurs ne les repreſentent. Ils nous aprenent pourtant que l'on ſe donnoit la liberté d'imputer aux Dieux comme un grand crime l'évenement dont on s'afligeoit, ou de nier leur providence, & leur exiſtence, ou de renverſer leurs autels. Tite (3) l'un des meilleurs Empereurs de Rome ſe ſentant malade à la mort proteſta contre le ciel, & ſe plaignit extrémement

(1) Exſtinctum nymphæ CRUDELI funere Daphnim Flebant: vos coryli teſtes, & flumina Nymphis, Cum complexa ſui corpus miſerabile nati, Atque Deos atque aſtra vocat CRUDELIA mater. *Virgil. ecl. 5. v.* 20. *On trouve pluſieurs ſemblables paſſages dans le commentaire de Nicolas Abram ſur ces paroles de Ciceron orat. pro Milone pag.* 228. Dura mihi medius fidius jam fortuna populi Romani & CRUDELIS videbatur. (2) *Voiez dans le Diction. hiſt. & crit. la remarque A de l'article* Quintilien. (3) Suſpexiſſe dicitur dimotis plagulis cœlum, multumque conqueſtus eripi ſibi vitam immerenti neque enim exſtare ullum ſuum factum pœnitendum, excepto duntaxat uno. *Sueton. in Tito cap.* 10.

ment de ce que les Dieux lui ôtoient la vie contre tout droit & raiſon, vû qu'il n'avoit fait qu'une choſe dont il dut ſe repentir. Jugez un peu ſi les perſonnes moins moderées que lui épargnoient la providence dans leurs grans chagrins.

Je ne vous accable pas de la citation des preuves de tout ce que je viens de dire. J'en ai recueilli beaucoup depuis celles que l'on a pu voir (1) dans les Penſées diverſes, mais il ſeroit ſuperflu de les entaſſer ici. Il eſt bien plus raiſonnable de vous renvoier au Pere (2) Noris, & au Pere (3) Mabillon, & au nouveau commentaire (4) ſur les élegies d'Albinovanus.

(1) *Au chapitre* 132.

(2) *Noris cenot. Piſan. pag.* 361.

(3) *Mabill. in itinere Italico pag.* 79.

Perſonne n'ignore ce que les Paiens diſoient contre la Fortune: ils la dechiroient, ils la diſamoient cruellement, ils la decrioient comme une divinité ennemie du merite, capricieuſe, aveugle, inconſtante. N'étoit-ce point condamner toute la conduite du plus grand des Dieux, la mepriſer, la bafouër? Car enfin ſi l'on diſoit aujourd'hui que tout eſt en confuſion dans un Roiaume, & tout en proie à l'injuſtice, & à la temerité, ne ſeroit-ce pas declarer fort nettement on que le Monarque aprouve ce qui s'y fait, ou qu'il le tolere, ou qu'il l'ignore, trois fautes dont la plus petite ſufit à le couvrir de deshoneur & à le rendre très-indigne du gouvernement. Si l'on avoit craint Jupiter, auroit-on eu la hardieſſe d'injurier la Fortune?

(4) *Voiez le* 1. *volume de la biblioth. choiſie de Mr. le Clerc pag.* 166.

Il faut que je vous donne ici une remarque de Mr. le Clerc ſur ce que Pedo Albinovanus (5) *conſeille à Livie de prendre garde à ne pas irriter* la Fortune, *cette Déeſſe farouche, & à ne pas choquer ſon eſprit:*

(5) *Le Clerc biblioth. choiſie to.* 1. *pag.* 180. 181.

Regna Deæ immitis parce irritare querendo,
Sollicitare animos parce potentis heræ.

„ *Si*

„ *Si nôtre Poëte, dit le Commentateur, croyoit* „ *que la Fortune éteit aveugle, il ne croyoit pas* „ *qu'elle fût ſourde, puis qu'il a peur qu'elle n'en-* „ *tende les trop grandes plaintes de Livie. Mais* „ *d'où vient qu'il ne craignoit pas ſa colere, lui* „ *qui la traite* d'injuſte, *de* furieuſe & d'aveu- „ gle? *Pourquoi dit-il qu'elle eſt* farouche? *Vous* „ *direz que ce ſont là des ſonges poëtiques. Soit;* „ *mais ce ſont des ſonges d'un homme qui veille,* „ *& qui ne devroient pas être contraires à eux* „ *mêmes. Un homme qui parloit ainſi de la For-* „ *tune, quoi qu'il la regardât comme une Déeſ-* „ *ſe, méritoit qu'on lui répondit quelque choſe de* „ *ſemblable à ce qu'on répondit à* (a) Timo- „ thée, *qui en leüant Diane, ſur un Theatre, la* „ *nommoit* furieuſe, enragée, extravagante. *On* „ *lui cria qu'on lui ſouhaitoit une ſemblable fille.* „ *Il ne falloit que dire à* Pedo, *qu'on ſouhaitoit* „ *que Livie fût, à ſon égard, telle qu'il decrivoit* „ *la Fortune.* „

(a) *Voiez* Plutarque *dans ſon livre* de audiendis Poëtis.

Effectivement il y a lieu de s'étonner qu'on ne craignit pas l'irritation d'une Déeſſe dont on diſoit tant de mal, & à qui l'on attribuoit d'ailleurs tant de puiſſance: mais que voulez vous, Monſieur, il ne faut chercher rien de lié dans le Paganiſme, non plus que dans la nature corrompuë du genre humain. Tant s'en faut que les Gentils redoutaſſent la Fortune, qu'ils oſoient dire quelquefois qu'elle avoit eu peur de leurs injures, & que cela l'avoit empêchée d'entreprendre un mauvais coup. Vous verrez cette penſée dans une épigramme de Martial:

(1) *Martial. epigr. 13. lib. 1. Voiez auſſi l'épigramme 83. du même livre & l'épigramme 46. du livre 7.*

Heu (1) *quàm penè novum porticus auſa nefas!*
Nam ſubitò collapſa ruit, cum mole ſub illa
Geſtatus bijugis Regulus eſſet equis.
Nimirum timuit noſtras fortuna querelas,

Qua

Quæ par tam magna non erat invidia.
Nunc & damna juvant : sum ipsa pericula tanti :
Stantia non poterant tecta probare deos.

Il y avoit autant ou plus de caprices dans les Paiens qu'ils n'en imputoient à la Fortune: ils croioient des Dieux pendant la prosperité, ils n'en croioient point dans l'adversité; mais si les choses revenoient à un bon train ils récommençoient à croire la providence (1). Cela parut à Rome lors que le Decemvir Appius degradé de sa tyrannie eut recours à l'autorité populaire. *Enfin il y a des Dieux*, s'écria-t-on, (2) *& ils ne negligent point l'homme.* Autre caprice des Paiens, ils attribuoient souvent au destin, ou à la Fortune les malheurs où ils tomboient par leur propre faute (3). Les Dieux s'en plaignent fort modestement dans l'Odyssée (4). Nouveau caprice de ces idolatres: chacun pretendoit que la providence ne devoit veiller qu'aux choses où il prenoit part. Les victoires que les ennemis remportoient sur sa patrie le faisoient douter qu'il y eût des Dieux: celles qu'elle remportoit sur les ennemis le remettoient dans la foi. Le bonheur des scelerats ne scandalisoit que ceux qui y trouvoient leur desavantage. On ne comptoit pour rien l'interêt d'autrui (5). On étoit cependant persuadé que les presens & que les honneurs que les Dieux recevoient des hommes (6) attiroient les prosperitez. Il eût donc fâlu

(1) *Voiez dans le Diction. histor. & crit. la remarque C de l'article* Rufin.

(2) Dum pro se quisque Deos tandem esse & non negligere humana fremunt & superbiæ crudelitatisque, etsi feras, non leves tamen venire pœnas. *Titus Livius lib. 3. pag. m. 98.*

(3) *Voiez dans le Diction. hist. & crit. la remarque K de l'article* Timoleon *n.* VII. *pag.* 2891.

(4) *Voiez le même Diction. ibid.*

(5) *Conferez ce qui est dit dans le* I. *tome de la bibliotheque choisie pag.* 167. *& dans le Diction. hist. & crit. remarque C de l'article* Diagoras *pag.* 1039. *de la* 2. *édition.*

(6) *Voiez ci-dessus pag.* 235. *les paroles d'Hippocrate.*

falu s'informer avant que de faire des vacarmes contre les Dieux lors d'une bataille perduë, ſi les ofrandes du vainqueur n'avoient pas été plus riches que celles du parti batu, car ſi elles l'avoient été, l'ordre vouloit que la victoire ſe declarât pour le dernier encheriſſeur. Lucien raconte fort plaiſamment que Jupiter ſe trouvoit embaraſſé lors que deux partis contraires lui promettoient le même nombre de victimes. Il ſe voioit alors obligé de recourir à l'époque des Pyrrhoniens, il ſuſpendoit ſon jugement (1). Conferez avec ceci ce que j'ai dit ci-deſſus dans le chapitre 65.

Cette idée de venalité que l'on attachoit aux benedictions celeſtes, avoit introduit ſans doute un grand deſordre dans la religion, car c'eſt l'une des impietez que Platon banit de ſa republique. Il remarque (2) que de croire que l'on obtient grace des Dieux dans ſes extorſions pourvu qu'on leur faſſe part du vol, c'eſt les comparer à des chiens qui moienant une portion de la proie, permettroient aux loups de ravager le troupeau. Voilà cependant l'image de la conduite que tenoient les peuples: ils veüoient aux Dieux une partie du butin que l'on feroit dans le païs ennemi (3): les particuliers en uſoient de même à proportion.

Toutes ces remarques peuvent ſervir à vous faire voir que l'idée que les Paiens avoient de leurs Dieux, n'étoit nullement capable de leur inſpirer une crainte reſpectueuſe, & fondée ſur l'eſtime, mais ſeulement une crainte inte-

(1) Δύο ἀνδρῶν τοιαυτία ἐυχομένων, καὶ τὰς ἴσας θυσίας ὑπισχνουμένων, ἐν ἠπόρει ὁπότερα πειθήσεται αὐτῶν. ὅτε δὴ τὸ ἀκαδημαϊκὸν ἐκεῖνο ἐπεπόνθει, καὶ οὐδέν τι ἀποφήνασθαι δυνατὸς ἦν. ἀλλ' ὅπως ὁ Πύρρων ἐτύγχανε ἔτι καὶ διεσκέπτετο. Duobus diverſa petentibus, pareſque victimas pollicentibus, neſciebat utri eorum potiùs annueret. Tum itaque Academicum illud ei accidebat, ut nihil ſtatuere poſſet. Verùm Pyrrhonis in morem ſuſpenſus hærebat, & conſiderabat ampliùs. *Lucian. in Icaromenip. pag. 296. to. 2.* (2) *Plato de legib. lib. 10. pag. m. 959. B.* (3) *Voiez ci-deſſus pag. 246.*

reſſée qui ſans leur ôter le mepris des Dieux, les engageoit aux ceremonies & à la depenſe du culte. Etoient-ils fruſtrez de leurs eſperances? Ils prenoient le frein aux dens, & foulоient aux pieds ce qu'ils avoient adoré. C'eſt ainſi que la patience échape à ceux qui ont fait inutilement leur cour à un Favori indigne qu'ils mepriſoient & qu'ils haïſſoient.

Ne m'allez pas dire que les devotions paiennes ne ſe ralentirent pas, quoi qu'on éprouvât aſſez ſouvent qu'elles n'étoient point ſuivies de bons ſuccés, (1) & que les parjures mêmes retiroient un grand profit de l'irreligion. Ne me citez point les exemples qui nous aprenent que c'étoit ſur tout dans les tems d'adverſité (2) que l'on s'apliquoit au culte divin. Rien de tout cela n'afoiblit mes obſervations. Perſonne ne doute que l'avidité de certains eſprits mercenaires ne ſoit une choſe qui ne ſe rebute pas facilement, & qui ſe flate d'obtenir enfin par ſes importunitez ce que pluſieurs tentatives n'ont point obtenu. Mais une infinité d'ames intereſſées ne ſont point pourvuës de cette grande patience. Cela me ſufit. Il eſt naturel à l'homme de ſe flater, ne vous étonnez donc point, ſi je vous dis qu'un grand nombre de Paiens comptoient beaucoup ſur les ofrandes quoi qu'ils ſçuſſent que d'autres gens y avoient été trompez, & que certains indevots reüſſiſſoient dans leurs entrepriſes. On eſpere facilement ce que l'on ſouhaite, & ainſi l'on ſe perſuadoit que l'on ſeroit mieux exaucé que beaucoup d'autres qu'on voioit ſe plaindre de l'ingratitude du ciel, & interrompre par depit leurs devotions. On s'adreſſoit principalement aux Dieux dans les tems d'adverſité, je vous l'avouë, car moins on trouve de reſſources aſſûrées parmi les moiens viſibles, plus on en cherche parmi les moiens ſurnaturels & inviſi-

(1) Alii in ipſo Capitolio fallunt, ac fulminantem pejerant Jovem; & hos juvant ſcelera, illos ſacra ſua poenis agunt. *Plin. lib. 2, cap. 7.*

(2) Adverſæ deinde res admonuerunt religionum. *Titus Livius lib. 5. pag. m. 164. F.*

viſibles, mais ſi au lieu d'ameliorer ſa condition, on la voioit empirer, on devenoit pour l'ordinaire plus indevot que dans la proſperité. Si vous ne m'en voulez point croire, croiez en au moins Tite Live. Il remarque (1) que les habitans de la ville d'Albe tranſportez à Rome après la ruine de leur patrie, diſcontinuerent le ſervice de leurs Dieux, ſoit à cauſe qu'ils adopterent les ceremonies Romaines, ſoit à cauſe qu'indignez contre la fortune, comme il arrive ordinairement, ils abandonnerent leur religion. N'eſt-ce pas donner à entendre que s'ils avoient cru indignes de tout honneur les Divinitez qui avoient laiſſé ruiner la ville d'Albe où elles étoient honorées, ils n'auroient rien fait contre la coutume?

Je ne vous ai point indiqué encore tout ce qui étoit capable d'entretenir dans les Paiens un très-grand fond de mepris pour la nature divine: il me reſte à obſerver que le culte même & que la lecture étoient fort propres à cela. Car quelle idée voulez vous qu'on eût d'un être qui demandoit que l'on celebrât ſolemnellement ſes actions honteuſes, & qui ſe plaiſoit à des honneurs accompagnez de tant de paroles & de poſtures obſcenes, qu'il faloit qu'une honnête femme detournât la vuë ſi elle vouloit garder le *decorum* ou la bienſeance de ſon ſexe? Saint Auguſtin (2) nous aprend cela comme temoin oculaire. Quelle baſſe idée ne devoit-on pas ſe former de la nature divine, lors que l'on voioit au nombre des Dieux tant de ſujets à qui aucun honnête homme n'auroit voulu que ſes enfans reſſemblaſſent? Une (3) Helene, une Fauſtine, un Antinous, &c. (4)? Quel

(1) Vifi etiam audire vocem ingentem ex ſummi cacuminis luco, ut patrio ritu ſacra Albani facerent, quæ velut diis quoque ſimul cum patria relictis, oblivioni derant: & aut Romana ſacra ſuſceperant, aut fortunæ (UT FIT) obirati cultum reliquerant deûm. *Titus Livius lib. 1. pag. 21. B*

(2) *Auguſtin. de civit. Dei lib. 2. cap. 26. Voiez le auſſi ibid. cap. 4. & lib. 7. cap. 26. & ci-deſſus pag. 607. 608.* (3) *Voiez dans mon Diction. la remarque H de ſon article.* (4) *Voiez les Penſées diverſes chap. 132. pag. 388.*

Quel mepris ne devoit-on pas concevoir pour les plus grans Dieux en conſiderant l'apotheoſe de tant de perſonnes indignes, & la profanation épouvantable des Atheniens? Ils étoient le peuple le plus idolatre & le plus ſuperſtitieux qui fut au monde. Cependant ils reçurent Demetrius dans leur ville avec (1) l'attirail de tous les honneurs divins. Je l'ai déjà dit dans les (2) Penſées diverſes. Mais je pouvois ajoûter qu'ils lui offrirent en mariage (3) leur principale Déeſſe, ſavoir Minerve qui, pour ainſi dire, avoit fait vœu de virginité. Il la refuſa parce qu'il n'eût pu conſommer le mariage avec une idole, & ſe contenta de coucher avec Lamie ſa maîtreſſe dans le propre lit de Minerve (4). Les cantiques qui furent chantez le jour de ſa reception, contenoient (5) qu'il étoit le ſeul vrai Dieu, que les autres Dieux dormoient, ou qu'ils s'étoient retirez ailleurs, ou même qu'ils n'exiſtoient point. Ils ne penſent plus à nous, ajoûtoient-on, mais nous vous voions preſent comme un vrai Dieu, & non comme un Dieu de bois ou de pierre: les maîtreſſes & les favoris de ce Prince debauché eurent leur part des honneurs divins. (6) On leur fit bâtir des temples & des autels. Marc Antoine qui ne cedoit point à Demetrius ſur le chapitre de la debauche, obtint à-peu-près dans Athenes les honneurs divins, & on lui offrit auſſi en mariage la Déeſſe Minerve (7).

Ne m'avouërez-vous pas que cette conduite des Atheniens eſt une marque très-évidente qu'ils n'avoient aucune crainte des Dieux? Et n'étoit-ce pas enſeigner à tous les particuliers l'art funeſte de mepriſer la divinité que l'on faiſoit profeſſion de ſervir? C'étoit d'un autre côté ouvrir une porte large à la corruption des mœurs. Une mere qui eût voulu vendre la fleur

(1) *Voiez Plutarque in Demetrio pag.* 893. 894. 899.

(2) *Au chapitre* 132. *pag.* 389.

(3) *Clem. Alexandrin. admonit. ad gentes pag.* 36.

(4) *Id. ib.*

(5) *Athenaus lib.* 6. *pag.* 253.

(6) *Voiez dans mon Diction. l'article* Lamie *remarque* E.

(7) *Voiez Seneque Suaſor.* 1 *& Dion Caſſius lib.* 48. *pag. m.* 382.

hommes, parce que les guerres civiles avoient fait de nouveaux Dieux que l'on n'honoroit pas moins qu'eux, & que Rome juroit par des ombres dans les temples conſacrez aux divinitez.

Cette derniere penſée de Lucain vous pourra faire ſouvenir que lors qu'on augmente le nombre des Secretaires du Roi, ou des maîtres des Requêtes, on diminuë le prix & la dignité de leurs charges. Il eſt ſûr que ſi les Romains avoient fait de nouveaux Dieux pour ſe venger des divinitez anciennes, ils auroient très-bien conu les rafinemens de la vengeance. Quand de nouveaux Saints ſe mettent dans une grande reputation, tout le monde court à leurs chapelles, & oublie les vieux Saints. Vous n'ignorez pas que Jupiter ſe plaignit (1) qu'on negligea ſes Oracles & ſon culte depuis l'établiſſement des Oracles de ſon fils Apollon.

Il y a une eſpece de profanation poëtique dont je n'ai jamais parlé. Vous me permettrez donc d'en raporter deux exemples. Quand on demandoit aux Dieux quelque faveur, il arrivoit aſſez ſouvent (2) qu'on leur ſouhaitoit une longue proſperité. C'eſt ainſi que les mendians en uſent envers ceux à qui ils demandent l'aumône. On prioit donc les Dieux, mais en même tems on prioit pour eux. Ce n'étoit pas là le plus haut point de l'abſurde. On ſouhaitoit quelquefois qu'ils évitaſſent les maux qu'ils avoient à craindre. La nourrice de Phedre pour mieux obtenir que Diane inſpirât un peu d'amour criminel à Hippolyte, lui ſouhaite de n'être jamais arrachée de ſon thrône par les ſorcieres de Theſſalie (3), & de ne ſervir pas de triomphe encore une (4) fois aux charmes d'un beau berger:

(1) *Voiez Lucien in Icaromenippo oper. to. 2. pag. m. 294. 295.*

(2) *Briſſonius de formulis populi Romani lib. 1. pag. m. 75. en raporte pluſieurs exemples.*

(3) *La Lune & Diane paſſoient pour la même divinité. Chacun ſait que les ſorcieres ſe vantoient d'arracher la lune du ciel. Voiez les Penſées ſur les Cometes*

ch. 89. & la reponſe aux queſtions d'un Provincial pag. 420. 427. (4) *On entend les amours de la lune pour Endymion: voiez ci-deſſus pag. 565.*

Sic (1) *te regentem frena nocturni ætheris,*
Detrahere nunquam Theſſali cantus queant;
Nullusque de te gloriam paſtor ferat.

(1) *Seneca in Hippol. Act. 2. ſc. 1. v. 419.*

On leur ſouhaitoit même de reüſſir dans les complots amoureux, ſoit à l'égard de l'adultère, ſoit à l'égard de la ſodomie:

Cyllenes (2), *cœlique decus, facunde miniſter,*
Aurea cui torto virga dracone viret:
Sic tibi laſcivi non deſit copia furti,
Sive cupis Paphien, ſeu Ganymede cales.

(2) *Martial. epigr. 73. lib. 7.*

Voilà le commencement d'une priere que Martial fit à Mercure. Quoi de plus horrible? Vous ne ſerez pas étonné que les vœux que l'on faiſoit pour une Déeſſe tendiſſent à la preſerver de la puiſſance de la ſorcelerie, ſi vous vous ſouvenez de ce que les poëtes & d'autres auteurs auſſi ont raconté de la ſervitude des (3) Dieux par raport aux Magiciens. Ce n'eſt pas un des moins indignes traitemens que les Païens aient faits aux Dieux. Ils les ont repreſentez par là ſous une idee très mepriſable & très-miſerable, car elle renferme entre autres choſes cette dure condition, qu'on les forçoit à reveler leurs ſecrets comme l'on force un criminel à dire la verité. Protée l'une des principales divinitez de la prophetie, étoit ſi jaloux de ſa ſcience qu'il n'y avoit rien qu'il ne fit pour éluder les (4) efforts des conſultans, neanmoins on le contraignoit enfin de prononcer ſon oracle; quand il voioit que ſans cela il ne ſortiroit jamais des mains de ceux qui l'avoient lié.

(3) *Voiez la reponſe aux queſtions d'un Provincial pag. 428. 641.*

(4) *Car les prieres étoient inutiles:* Nam fine vi non ulla dabit præcepta, neque ullum Orando flectes: vim duram, & vincula capto Tende: doli circum hæc demùm frangentur inanes. *Virgil. Georg. lib. 4. v. 398.*

lié (1). Cette fable a donné lieu peut-être au dogme magique dont je parle ici.

Je ne dois pas oublier cette obſervation, c'eſt que les poëtes & ſur tout Homere qui ont repandu tant d'impietez dans leurs ouvrages, ont d'ailleurs repreſenté ſous des idées fort ſublimes la grandeur & la majeſté des Dieux, leur ſcience, leur puiſſance, leur ſeverité à punir, & à ſe venger. Avec ces notions ne devoient-ils pas les craindre? L'ordre ne vouloit-il pas qu'ils les reſpectaſſent, ou que pour le moins ils s'abſtinſſent de l'injure, afin de ne ſe pas attirer les effets terribles de leur colere? Cependant ils ont été ſans nulle crainte à cet égard-là. Homere emploioit les meilleures heures de ſon loiſir à chercher des ornemens & des agremens qui rendiſſent propres ſes poëſies à bien divertir le monde aux depens des Dieux. Il n'a point d'épiſodes mieux travaillez que ceux qui difament les Dieux & qui les tournent en ridicule. Si Virgile avoit eu la moindre crainte du ciel, eût-il entrepris un poëme où preſque depuis le commencement juſques à la fin il fait jouër à Junon le perſonnage d'une Bacchante, qui recourt quelquefois à la baſſeſſe des ruſes & des tromperies? Il alloit ſans doute au Capitole comme les autres rendre ſes hommages à cette Deeſſe & à Jupiter, mais au partir de là il s'enfermoit dans ſon cabinet pour decrire leurs actions les plus ſcandaleuſes, & cela dura long tems. D'entrée de jeu il nous parle de la jalouſie de Junon (2) ſur l'enlevement de Ganymede. Beau debut, & digne d'un homme qui ſe moquoit de la religion, & à qui l'on eut pu dire, (3) *quoi, parce que la foudre n'eſt point tombée ſur vous, il vous ſemble que Jupiter veut bien être vôtre joüet?* On eût pu tenir à ces anciens poëtes cet autre diſcours: *vous repreſentez les Dieux ſi clairvoians,*

(1) *Voiez Homere au 4. livre de l'Odyſſée & Virgile au 4. livre des Georgiques.*

(2) Et genus inviſum & rapti Ganymedis honores. *Virgil. Æn. lib. 1. v. 28.*

(3) An quia non fibris ovium, Ergenna jubente, Triſte jaces lucis, evitandumque bidental, Idcirco ſtolidam præbet tibi vellere barbam Juppiter? *Perſius Sat. 2. v. 25.*

ſi puiſſans, ſi ſenſibles à l'injure, ſi vindicatifs: on vous n'en croiez rien, on vôtre foi ne fait guere d'impreſſion ſur vôtre eſprit, car vous n'avez pas plus de crainte de les ofenſer mortellement par des contes étudiez, qui ſont le fruit d'une longue meditation, que s'ils n'étoient que des enfans au berceau, & vous oſez même publier toutes ces belles hiſtoriettes. Il ſemble que vous craigniez que l'on n'ignore vôtre mepris pour les Dieux. On m'a aſſûré que Mr. Bekker diſoit quelquefois en converſation, *j'ai travaillé tranquillement tout cet hiver à écrire contre la puiſſance que l'on attribuë au Diable. Il m'auroit troublé dans mon travail s'il avoit eu le moindre pouvoir, & puis qu'il ne l'a point fait, je conclus que ſa puiſſance eſt chimerique.* J'ai parlé (1) d'un Athée qui ſe confirmoit dans ſon impieté par une ſemblable raiſon: „ (2) Ou il n'y a point de Dieu, *diſoit-il*, „ ou il n'eſt ni ſi ſage ni ſi prudent „ que nos Docteurs nous le prêchent, car autrement il ne ſouffriroit pas que je vêcuſſe „ moy qui ſuis le plus grand ennemy qu'il ait „ au monde, & qui me raille de ſa Divinité. „ Il y a une (3) épigramme de Martial ſur une pareille idée. C'étoit raiſonner pitoiablement, je croi neanmoins qu'Homere & Virgile donnoient lieu de ſoupçonner que ce qu'ils diſoient de la puiſſance & de la juſtice des Dieux, leur paroiſſoit comme tout le reſte une fiction de leur eſprit, & que leur impunité les confirmoit dans ce ſentiment.

J'ai remarqué ci-deſſus (4) que les deſcriptions pompeuſes que les poëtes ont données de la puiſſance monarchique de Jupiter, ſont le *proteſtatio facto contraria*. Ils donnoient des exemples (5) du contraire, ils faiſoient cent narrations incompatibles avec la ſuperiorité de ſa puiſſance. N'eſt-on pas bien ſimple après cela lors qu'on fait valoir avec tant d'affecta-

tion

(1) *Dans les Penſées diverſes ch.* 182. *pag.* 571.

(2) *Riemst état preſent de l'Empire Ottoman liv.* 2. *pag.* 396.

(3) *C'eſt là* 21. *du livre* 4. *Je l'ai raporté dans mon Dict. pag.* 2624. *de la* 2. *édit. Le Pere Garaſſe dans ſa Somme theologique pag.* 421. *en raporte une ſemblable en François faite par Mainard contre Theophile.*

(4) *Voiez ci-deſſus pag.* 560.

(5) *Voiez ci-deſſus pag.* 560. 561.

tion quelques-uns de leurs paſſages comme une preuve des belles idées de Dieu que le Paganiſme avoit conſervées? Y avoit-il rien de ſerieux dans ces paſſages? Y avoit-il autre choſe qu'un jeu d'imagination, & qu'un deſſein de varier les ornemens du poëme? On s'abandonnoit de telle ſorte à ſon imagination que l'on ne ſe ſoucioit guere de ſe contredire groſſierement. Aiant dit en cent endroits que Saturne étoit le pere de Jupiter, on aſſûroit en cent autres que Jupiter étoit le pere de tous les Dieux. Vous le voiez leur Monarque au 1. livre (1) des Metamorphoſes, & ſi craintif dans l'onziéme de dechoir de ſa primauté qu'il n'oſe jouïr de Thetis dont il eſt fort amoureux. Un oracle lui aprend que le fils de cette Déeſſe ſera plus puiſſant que ſon pere. Voilà ce qui fait que Jupiter ſacrifie ſon incontinence à ſon ambition (2).

(1) *Ovid. metam. lib.* 1. *v.* 178.

(2) *On peut comparer cela avec la conduite de François I. Roi de France. Voiez dans mon Dictionnaire les remarques B & C de ſon article.*

Ergo (3) *ne quicquam munius Jove majus haberet,*
Quamvis haud tepidos ſub pectore ſenſerat ignes
Juppiter, aquoreæ Thetidis connubia vitat.

Ne ſemble-t-il pas que les poëtes aient eu peur qu'on n'ajoûtat trop de foi à ce qu'ils diſoient quelquefois du pouvoir ſuprême de ce Dieu-là? Quoi qu'il en ſoit, ils ont temoigné qu'ils n'avoient aucune crainte de la juſtice divine, & ils ont ſervi de leçon ſur ce ſujet aux autres hommes avec des ſuccés extraordinaires.

On ſe rendoit complice de leur mepris pour les Dieux toutes les fois qu'on prenoit plaiſir aux ſatires qu'ils avoient faites de Jupiter & de Junon, de Venus & de Neptune, &c. Voilà qui va bien loin, Monſieur, vous ſavez que les poëſies d'Homere étoient luës de tous ceux

(3) *Id. ib. lib.* 11. *v.* 225. *pag. m.* 262.

qui savoient lire, qu'on les chantoit pendant la celebration (1) de certaines fêtes, & en tout tems sur les theatres, & que les Indiens & les Perses (2) voulurent jouir de cette musique. Personne n'ignore 1. qu'un Monarque qui ne peut soufrir qu'on le satirise, se met en colere non seulement contre ceux qui le difament dans un libelle, mais aussi contre ceux qui copient, ou qui distribuent, ou qui recommandent ce libelle, ou qui le lisent avec beaucoup de plaisir. 2. Que lors qu'on a du respect & de l'amitié pour ce Monarque, on abhorre les satires qui sont faites contre lui, ou que pour le moins on n'en favorise aucunement le debit. 3. Que tout homme qui craindroit d'être chatié severement, si l'on venoit à savoir qu'il avoit lu avec plaisir un libelle, se garderoit bien de dire qu'il s'étoit extremement diverti à cette lecture. Je vous laisse à tirer de tout cela cette conclusion évidente que les Paiens qui ont aplaudi aux impietez de leurs poëtes, ne se soucioient ni de la gloire, ni de la colere de leurs Dieux. Quelle multitude de gens n'avez-vous point là?

(1) *Ælian. var. histor. lib.* 8. *cap.* 2.

(2) *Id. ib. lib.* 12. *cap.* 43.

Vous ne me nierez point qu'aucun domestique du Cardinal (3) de Richelieu n'auroit osé lire avec des marques de joie les libelles injurieux à son Eminence, s'il avoit su qu'elle avoit les yeux sur lui par quelque fente du plancher. Or vous savez que les Paiens faisoient profession de dire que les Dieux connoissent jusqu'à nos pensées. Concluez donc la même chose que ci-dessus.

(3) *Il étoit fort sensible à la satire: Voiez dans le Diction. histor. & crit. la remarque F de l'article* Morgues.

Vous m'avouërez aussi que ceux qui craignent tout de bon les foudres du Vatican, ne gardent & ne lisent point les écrits que le Pape ordonne sous peine d'excommunication de ne pas garder & de ne pas lire. Reiterez la conclusion, & accordez moi que les Paiens te-

moi-

moignoient très-clairement par leur eſtime pour Homere, & pour les autres poëtes que cette école du mepris des Dieux leur avoit fait faire de grans progrez.

Saint Auguſtin remarque que ceux qui feignirent que Jupiter avoit enlevé Ganymede, & corrompu Danaë par des ſommes d'or, eurent une très-mauvaiſe opinion du cœur de l'homme, puis qu'ils eſpererent qu'on ſoufriroit patiemment de telles fictions, mais qu'ils ne ſe tromperent pas, car elles furent reçuës avec plaiſir, quoi que ſelon l'ordre on eût du en châtier les auteurs avec d'autant plus de ſeverité, qu'on étoit devot envers Jupiter. Tant s'en faut, ajoûte ſaint Auguſtin, que l'on ſe ſoit mis en colere contre ceux qui ont forgé ces menſonges, qu'on a craint plutôt d'irriter les Dieux ſi ces fables ne ſe repreſentoient pas ſur les theatres (1).

Il y eût quelques auteurs qui remarquerent que les poëtes qui avoient difamé les Dieux, furent punis (2) de cette audace Mais dequoi pouvoit ſervir cette obſervation pendant que l'eſtime du public pour ces poëſies n'étoit ignorée de perſonne? Y avoit-il des gens qui ignoraſſent que la memoire d'Homere étoit en benediction parmi tous les peuples; qu'il étoit l'admiration & les delices & des grans & des petits

(1) Quicunque finxerunt à Jove . . . . . dici non poteſt, quantum mali de hominum præſumpſerunt cordibus, quod poſſent iſta patienter ferre mendacia, quæ tamen etiam libenter amplexi ſunt: qui utique quanto devotius Jovem colunt, tanto eos qui hæc de illo dicere auſi ſunt, ſeverius punire debuerunt. Nunc verò non ſolùm eis, qui iſta finxerunt, irati non ſunt, ſed niſi talia figmenta etiam in theatris agerent, ipſos deos potiùs iratos habere timuerunt. *Auguſt. de civit. Dei lib.* 18. *cap.* 13. *pag.* 560.

(2) *Voiez Iſocrate* in laudat. Buſiridis pag. m. 336. *où il dit que de ces poëtes les uns furent vagabons & pauvres, les autres aveugles ou exilez, & qu'Orphée fut dechiré. Joignez à cela la fraude pieuſe de la viſion de Pythagoras ci-deſſus pag.* 631. *n.* (9).

tits, que plusieurs villes floriſſantes s'entre-diſputoient la gloire d'être ſa patrie, qu'on lui rendoit en divers lieux les honneurs divins, & qu'en un mot jamais un auteur n'avoit été honoré autant que lui (1)? Le nom de pluſieurs autres poëtes étoit immortaliſé avec beaucoup de brillant. Virgile aiant été honoré de la faveur à la cour d'Auguſte, & admiré par le Senat & par le peuple Romain pendant ſa vie, fut encore plus admiré aprés ſa mort. Comment voulez-vous qu'au milieu de tant d'aplaudiſſemens on s'aperçût qu'un petit nombre de particuliers avoient fait mention de l'adverſité des poëtes? N'étoit-elle pas entierement abſorbée par la proſperité éclatante de leur memoire? Diſons donc que la glorieuſe immortalité de leurs Ouvrages portoit temoignage contre les Dieux, & qu'elle expoſoit le ciel au mepris des hommes.

Il y avoit pluſieurs conſequences à tirer de la doctrine theologique des poëtes, & du grand ſuccez qu'elle avoit eu. Premierement on en pouvoit inferer, que puis que les Dieux étoient ſi ſujets au vice, & qu'ils avoient tant d'indiference pour la reputation d'être ſages, ils étoient indignes de tout honneur, & qualifiez fauſſement (2) du nom de Dieux. Secondement que ce qu'on nommoit mauvaiſes mœurs, étoit dans le vrai une conduite loüable, puis que les Dieux l'avoient ſuivie. En troiſiéme lieu qu'à tout le moins il étoit permis de la ſuivre à leur imitation ſans craindre leurs châtimens, & qu'ainſi puis que ſelon Heſiode (3) c'eſt la coutume de Jupiter de punir toute une ville pour la faute d'un ſeul homme, & d'y envoier tout à la fois les fleaux de la peſte & de la famine, & celui de la ſterilité des femmes; les Souverains ou leurs Miniſtres d'état pouvoient deſoler une Province pour la faute d'une petite portion des habitans

ou

(1) *La preuve de toutes ces choſes ſe voit dans le livre de Leon Allatius* de patria Homeri. *Voiez auſſi le* Chronicus Canon *de Marsham* Sæcul. 15. pag. m. 436. & ſuiv. *& l'Apotheoſis Homeri de Mr. Cuper, dont on voit l'extrait dans les nouvelles de la republ. des lettres, mois de Mars 1684. art. 8.*

(2) *Voiez ci-deſſus pag. 411. 437.*

(3) Hom-

ou pour (1) l'incivilité d'un particulier. En quatriéme lieu que les Dieux ne ſe ſoucioient que de temples & de ſacrifices, & qu'ils en étoient ſi afamez qu'ils recompenſoient largement cette devotion, & qu'ils châtioient ſeverement les indevots; or une telle devotion n'étant fondée que ſur l'interêt ſans qu'elle inſpirât aucune eſtime, il étoit preſque inevitable qu'on ne temoignât ſon depit & ſon mecontentement dès que l'on voioit que les Dieux manquoient les premiers à leur devoir, c'eſt-à-dire, qu'ils verſoient plutôt ſur les perſonnes indevotes que ſur les ſuperſtitieuſes les benedictions temporelles.

καὶ ξύμπαντα τὰ κακὰ κακοῦ ἀνδρὸς ἀπάντα

Ὅστις ἀλιτραίνει, καὶ ἀτάσθαλα μηχανάται.

Τοῖσι δ' ἐρικύδεα μοῖραν ἐπήγαγε πῆμα Κρονίων,

Αἰεὶ δὲ κακοῖσι κακὸν λειμόν. ἀποφθινύθουσι δὲ λαοί.

Οὐδὲ γυναῖκες τίκτουσιν, μινύθουσι δὲ οἴκοι,

Ζηνὸς φραδμοσύνῃσιν Ὀλυμπίου.

Sæpéque univerſa civitas malum ob virum

§. CXXXVII.

Que lors que la crainte n'eſt pas accompagnée d'une veritable eſtime, elle ne peut prevenir la deſobeïſſance. Preuve de cela par la conduite des Chinois envers leurs idoles. Horrible murmure d'une Ducheſſe de Guiſe.

Aparemment vous m'objecterez que plus la lecture des poëtes a fait connoître aux Paiens les vices des Dieux, leur injuſtice, leur cruauté, leur ingratitude, leurs bizarreries, plus auſſi les portoit elle à redouter leurs châtimens, à l'égard même des crimes où ils ſeroient leurs imitateurs. Vous aurez par là un pretexte de ſoutenir qu'ils ont du être plus honnêtes gens que s'ils euſſent rejetté la providence divine; mais ne vous y trompez pas, Monſieur, ſoiez

cer-

punitur, Qui peccat, & iniqua machinatur. Illis autem cœlitus magnum importare ſolet malum Saturnius, Famem ſimul & peſtem; intereunt verò populi; Neque mulieres pariunt; intereunt familiæ, Jovis Olympii conſilio. *Heſiod. Oper. & Dier. v.* 240. *pag. m.* 232. (1) *Voiez un exemple de cela dans le chap.* 236. *des Penſées diverſes p.* 714

certain que la crainte de la fureur des tyrans inſpire plutôt l'eſprit de revolte, que l'eſprit de ſoumiſſion. Un eſclave maltraité par le caprice brutal & cruel de ſon maître le maudit au fond de l'ame, & lui deſobeït autant qu'il peut dès qu'il le ſait éloigné, & qu'il ignore le tems du retour. Je ſai bien qu'un idolatre ne croioit pas que ſes actions fuſſent inconuës aux Dieux, mais il comptoit pour une eſpece d'abſence tout le tems où ils ne donnoient pas des ſignes particuliers de leur preſence, je veux dire qu'il étoit auſſi hardi a faire du mal lors qu'ils ne paroiſſoient pas irritez, & prêts à punir, que s'il eût cru qu'ils dormoient, ou ne ſongeoient point à lui. L'embraſement d'une ville tel que celui de Sodome, les ravages de la peſte, les ſecouſſes d'un tremblement de terre, les deſolations, les conſternations publiques, un fleau particulier terraſſant une perſonne, où une maiſon, pouvoient porter les idolatres à s'abſtenir d'un peché, mais ce ſont des choſes qui les detourneroient également de faire du prejudice à leur prochain (1) s'ils étoient Athées. J'ajoûte que le peril étant paſſé, les idolatres reprenoient leur mauvais train: ils étoient même quelquefois plus inſolens envers leurs Dieux dans le tems d'adverſité (2) que dans le tems de proſperité. J'ai dit ailleurs (3) que les temples furent lapidez dans Rome lors qu'on eut apris la mort de Germanicus. Il y a mille exemples de (4) cette nature dans les hiſtoires, & cela fait voir que l'on ſe croioit en droit de rendre aux Dieux mal pour mal. J'ai dit auſſi (5) que les idolatres du Japon & de la Chine exercent impudemment ce pretendu droit. Voici une nouvelle preuve de leur audace:

(6) *On n'a pas toûjours* dans la Chine *pour* les *Dieux tout le reſpect que ſemble meriter leur*

qua-

(1) *Voiez ci-deſſus pag. 657. & je remarque ceci afin qu'on voie ſi le Paganiſme étoit plus utile que l'Athéiſme au bien des ſocietez.*

(2) *Voiez ci-deſſus pag. 665.*

(3) *Dans le chapitre 132. des Penſées diverſes.*

(4) *Voiez ci-deſſus pag. 665.*

(5) *Dans le même chapitre des Penſées diverſes.*

(6) *Le Pere le Comte, nouveaux Memoires ſur l'état preſent de la Chine to. 2. pag.*

qualité. Car il arrive aſſez ſouvent qu'après avoir eſté bien honorez, ſi le peuple n'obtient pas d'eux ce qu'il demande, il ſe laſſe enfin & les abandonne comme des dieux impuiſſans; d'autres les traitent avec le dernier mépris: les uns les chargent d'injures, & les autres de coups. Comment, chien d'eſprit, *luy diſent-ils quelquefois, nous te logeons dans un temple magnifique, tu es bien doré, bien nourri, bien encenſé, & après tous ces ſoins que nous prenons de toy, tu es aſſez ingrat pour nous refuſer ce qui nous eſt neceſſaire? Enſuite on le lie avec des cordes, & on le traiſne par les ruës, chargé de boüe & de toutes ſortes d'immondices, pour luy faire payer les paſtilles dont on l'avoit auparavant parfumé. Que ſi durant ce temps-là ils obtiennent par haſard ce qu'ils ſouhaitent, alors ils rapportent l'Idole en ceremonie dans ſa niche, après l'avoir bien lavée & bien eſſuyée: ils ſe proſternent meſme en ſa preſence, & luy font diverſes excuſes. A la verité, luy diſent-ils, nous nous ſommes un peu trop preſſez; mais au fond n'avez-vous pas tort d'eſtre ſi difficile? Pourquoy vous faire battre à plaiſir? Vous en coûteroit-il davantage d'accorder les choſes de bonne grace? Cependant ce qui eſt fait eſt fait, n'y ſongeons plus. On vous redorera, pourvû que vous oublies tout le paſſé.* 104. 105. *édit. d'Amſt.* 1698.

C'eſt du Pere le Comte que je tire cette hiſtoire: il en fait une autre (1) qui a bien des agrémens, & qui contient l'acuſation qui fut intentée dans les formes à une idole par un Chinois de la Province de Nankin. Cet idolatre aiant perdu ſa fille unique malgré les prieres, & les ofrandes qu'il avoit faites à cette idole, dont les Bonzes lui avoient vanté le pouvoir, *forma ſa plainte devant le Juge du lieu*, & conclut, *vû la foibleſſe ou la malice de cette Idole, à ce que ſon temple fût raſé, ſes miniſtres honteuſement chaſſez, & elle-meſme punie en ſa pro-*

(1) *Id. ib. pag.* 105. *& ſuiv.*

propre & privée perſonne. L'affaire parut au Juge de conſequence, il la renvoya au Gouverneur, lequel ne voulant rien avoir à demeſler avec les gens de l'autre monde, prit le Vice-Roy de l'examiner. Celuy-cy, aprés avoir écouté les Bonzes, qui paroiſſoient fort allarmez, appella leur partie, & luy conſeilla de ſe deſiſter de ſes pourſuites: Vous n'eſtes pas ſage, luy dit-il, de vous broüiller avec ces ſortes d'eſprits. Ils ſont naturellement malins, & je crains qu'ils ne vous joüent un mauvais tour. . . . Cet homme . . . . proteſta toûjours qu'il periroit plutoſt que de rien relâcher de ſes droits . . . . Le Vice-Roy ne pouvant plus reculer fit inſtruire le procés, & en donna cependant avis au Conſeil ſouverain de Pekin, qui évoqua l'affaire à luy, & cita inceſſamment les Parties. Elles comparurent quelque temps aprés . . . . . Aprés pluſieurs ſoumes l'accuſateur *gagna hautement ſon procés.* „ L'Idole fut „ condamnée, comme inutile dans le Royau„ me, à un exil perpetuel; ſon temple raſé; „ & les Bonzes qui repreſentoient ſa perſonne „ furent rigoureuſement chatiez, ſauf à eux „ de ſe pourvoir pardevant les autres eſprits „ de la Province, pour ſe faire dédommager „ du châtiment qu'ils avoient reçu pour l'a„ mour de celuy-cy. „ *En verité*, ajoûte l'hiſtorien, *ne faut-il pas avoir perdu le ſens, pour adorer des Dieux de ce caractere, foibles, timides, & qu'on peut impunément maltraiter?*

Croiez moi, Monſieur, ſi l'on ne ſe perſuade pas que les Dieux que l'on adore exercent leur toute-puiſſance ſelon les regles d'une ſouveraine juſtice, on ne ſe ſoumet guere à leurs châtimens: on regimbe contre l'aiguillon, & à l'exemple des chiens on mord la pierre dont on eſt frapé. On murmure hautement, on fait des reproches d'ingratitude, & l'on ceſſe quelquefois d'honorer des Dieux qui à ce que l'on pre-

pretend, n'ont pu, ou n'ont point voulu reconoître les ſervices qui leur avoient été faits. Le veritable moien de ſe ſoumettre à un Dieu vengeur, c'eſt de le croire parfaitement juſte. Ce fut par cette idée que l'Empereur Maurice ſoutint ſon malheur avec une fermeté „ (1) qui „ égale tout ce qu'on peut imaginer de plus ſublime, & de plus au deſſus de l'homme „ dans les enſeignemens, & les maximes de „ la Philoſophie Chrêtienne. . . . . Il regarda ſans s'émouvoir, & ſans gemir, la cruelle execution que l'on faiſoit de ſes enfans, & „ quand aprés qu'on en avoit égorgé un, il „ retiroit pour un moment les yeux de ce „ ſanglant ſpectacle, ce n'étoit que pour les „ lever au Ciel en adorant Dieu, & diſant avec „ une entiére ſoûmiſſion aux Arrêts de ſa Juſtice, *juſtus es Domine, & rectum Judicium „ tuum. Seigneur vous êtes juſte, & vôtre Jugement eſt équitable.* „ On ne peut parler ainſi en cet état-là ſans l'aſſiſtance divine, ou pour le moins ſans le ſecours d'un certain (2) temperament élevé dans un païs où ſelon même les idées de l'honneur humain il ſoit glorieux de faire paroître ſous le poids des afflictions les plus accablantes, une ferme reſignation aux ordres d'enhaut. Sans cela l'orgueil humain ſe mutine & ſe revolte contre Dieu, la crainte ceſſe dès que le fleau ſe retire.

(1) *Maimbourg, hiſtoire du Pontificat de ſaint Gregoire lib. 2. pag. 179. édit. de Holl.*

(2) *Tel n'étoit pas celui du Duc de Biron: Voiez mon Dictionnaire pag. 1350. 1351. de la 2. édit.*

Je ne vous citerai point Caligula qui n'avoit peur de Jupiter que quand le tonnerre grondoit, & qui dans toutes les autres occaſions, quelquefois même dans celle-là inſultoit & bravoit les Dieux avec la derniere impudence (3). Je ne veux vous citer que Pharao. Je croi que rien ne contribua davantage à ſon endurciſſement, que ſon orgueil, & la fauſſe idée qu'il ſe forma de l'injuſtice du Dieu des Juifs. Il s'imagi-

(3) *Voiez dans le Diction. hiſt. & crit. les remarques F, G, M de l'article* Caligula.

maginoit qu'un grand Monarque ne devoit pas être sacrifié à une troupe d'esclaves, & que c'étoit le traiter indignement, que de le vouloir contraindre à laisser sortir de ses états cette multitude d'étrangers qui lui étoit fort utile. Il se moqua donc des premiers ordres, & s'il promit d'y acquiescer lors que la verge de Dieu le frapoit très-rudement, il revenoit à sa premiere desobeissance toutes les fois que la punition étoit suspenduë.

(1) *Voiez Herodote lib. 7. cap. 35.*

(2) *Voiez ci-dessus pag. 671. les paroles de Tite Live.*

Je pourrois vous dire que le Roi de Perse, qui fit éclater sa vengeance contre l'Hellespont avec un emportement plus digne d'un forcené que d'un simple fou, se fondoit principalement sur ce que la mer qu'il n'avoit jamais ofensée, lui avoit causé un très-grand dommage (1).

(3) *Voiez ci-dessus pag. 687. n. (2).*

Croiez-vous que tous les Chretiens quelque penetrez qu'ils soient de l'idée de la perfection infinie de Dieu, se garantissent de l'indignation (2) & d'une espece de depit mutin quand Dieu les afflige ? Si nous savions tous les murmures, & tous les blasphemes qui leur échapent, nous saurions d'étranges choses. Souvenez-vous (3) du Duc de Biron, & de Codrus Urceus (*).

(*) *Voiez la remarque B de son article dans mon Diction.*

(4) *Voiez dans mon Diction. la remarque E de l'article* François I.

On entrevoit dans les (4) murmures de François I. que la providence lui paroissoit un peu trop partiale pour Charles-Quint. Mais que direz-vous d'une Ducheſſe de Guise, qui avoit reçu quelque teinture des dogmes des reformez à la Cour de la Ducheſſe de Ferrare sa mere très-bonne Huguenote? N'usa-t-elle pas de menaces contre Dieu quand elle eût apris l'action de Poltrot? Vous l'aprendrez de Brantome: *Je me souviens*, dit-il (5), *que quand feu son mary Monsieur de Guise eut son coup, dont il mourut, elle estoit pour lors au camp, & estoit venuë là pour le voir quelques jours auparavant; ainsi qu'il entra en son logis bleſſé, elle vint*

(5) *Brantome Dames Galantes to. 2. pag. m. 320. 321.*

vint au devant de luy juſques à la porte de ſon logis, toute eſperduë & eſpleurée, & l'ayant ſalué, s'écria ſoudain: eſt-il poſſible que le malheureux, qui a fait le coup, & le malheureux qui l'a fait faire, (ſe doutant de Monſieur l'Admiral) en demeurent impunis? Dieu! ſi tu es juſte, comme tu le dois eſtre, vange cecy; autrement... & n'achevant le mot, Monſieur ſon mary la reprit, & luy dit: Madame, n'offenſez point Dieu en vos paroles, ſi c'eſt luy qui m'a envoyé cecy pour mes fautes, ſa volonté ſoit faite, & loüange luy en ſoit donnée: s'il vient d'ailleurs, puis que les vengeances luy ſont reſervées, il fera bien cette-cy ſans vous (1).

(1) *Henri Eſtienne*, apolog. d'Herodote ch. 14. pag. m. 98. *raporte les injures qui furent dites à Saint Jean Baptiſte par un devot mecontent. Il raporte auſſi* pag. 85. *quelques blaſphemes de ceux qui perdent au jeu. Cela eſt ordinaire & marque un deſir de ſe venger de la pretenduë injuſtice de Dieu.*

§. CXXXVIII.

Comparaiſon entre la crainte des loix humaines, & la crainte des loix divines.

Ce qui me reſte à vous dire par raport à vôtre ſixiéme objection, n'eſt pas la moins conſiderable partie de ma reponſe.

Vous m'attaquez par un argument *ad hominem*, car puis que j'aſſûre, dites-vous, que les loix humaines ont empêché les Athées de s'abandonner à leurs paſſions, je dois convenir que l'idolatrie a été encore plus propre à retrener les Paiens, vu qu'ils ſavoient que la puiſſance des Dieux étoit plus grande que celle des Magiſtrats. Il ſeroit bien étrange que parce qu'ils étoient idolatres, l'amour propre que la crainte de la peine rend ſi actif, ſe fût trouvé ſans mouvement dans leur cœur, par raport aux châtimens épouvantables qu'ils croioient que la colere divine fait ſentir aux hommes. Il faut dire au contraire que parce qu'ils étoient idolatres, la ſuperſtition les rempliſſoit de timidité à l'égard des Dieux; & les empêchoit de commettre ce qui les pouvoit expoſer à leur vengeance.

I. Pour repondre à cette dificulté je vous avertis en premier lieu, que vous ſupoſez à tort que la crainte des loix humaines fait moins d'impreſſion ſur l'homme generalement parlant que la crainte des loix divines. L'experience refute cela invinciblement même parmi les Chretiens, quoi que les idées qu'ils ont de la puiſſance, & de la colere de Dieu, ſoient plus diſtinctes, & plus étenduës que celles que les Paiens en avoient. Pour un Chretien qui aime mieux obeïr à Dieu qu'aux hommes, il y en a mille qui aiment mieux obeïr aux hommes qu'à Dieu. Les ſermons les plus pathetiques, & qui ouvrent le plus ſenſiblement les oreilles aux blaſphemateurs, ont bien moins de force que la menace d'une amande (1). Mille & mille Courtiſans ont avoüé que le quart des peines qu'ils ſe ſont données pour plaire à leur Prince, eût ſufi à leur aſſûrer l'entrée du Paradis. Or de quel genre ſont ces peines? Non ſeulement elles ne permettent point de ſonger à ſon ſalut, mais elles font prendre un chemin tout opoſé. Les pechez que les Tribunaux des Magiſtrats laiſſent impunis, le menſonge, la mediſance, les (2) juremens, l'impudicité, l'orgueil, l'avarice, l'ivrogneric, la gourmandiſe &c. ſont ſi communs que rien plus: le vol & le meurtre ſont infiniment plus rares. Pourquoi? C'eſt que la juſtice humaine les fait punir. Que dirai-je du point d'honneur (3) qui a plus de force ſur une infinité de gens, que ni la crainte des loix divines, ni la crainte des loix humaines.

Il ne laiſſe pas d'être vrai que les Chretiens ſont perſuadez que la puiſſance de Dieu eſt plus grande

(1) *Jean Tafin qui a été ſucceſſivement Miniſtre de quelques Egliſes Walonnes en Hollande au 16. ſiecle a très-bien montré la fole coutume de faire plus de cas des hommes que de Dieu. Voiez le 3. chap. du 1. livre de ſon traité de l'amendement de vie.*

(2) *Les diſcours communs, & de ſens froid (parmi les gens de guerre ſur tout) en ſont ſi heriſſez que les bonnes ames en fremiſſent.*

(3) *Voiez les Penſées diverſes ſur les Cometes chap. 162. & ſuiv. & le Diction. hiſtor. & crit. à la remarque C de l'article* Patin.

grande que celle des hommes. Ils ſavent que l'homme ne peut tuer que le corps, mais que Dieu peut tuer le corps & l'ame en les condamnant à des ſuplices éternels. D'où vient donc que la crainte des hommes eſt plus active ſur eux que celle de Dieu? C'eſt que celle-ci ne conſidere ſon objet qu'en éloignement & avec les yeux de la foi, & que l'autre ſe raporte à un mal viſible, certain & prochain. Il faut paier comptant lors que l'on tombe entre les mains de la juſtice des hommes, & lors qu'on s'expoſe à leurs arrêts ſur le chapitre du point d'honneur.

J'ai dit pluſieurs fois que le Paganiſme n'étoit qu'un trafic, ou qu'une banque entre les Dieux & les hommes, on s'attachoit aux ceremonies de cette religion par l'eſperance des biens temporels, & pour detourner les maux qui pouvoient nuire ou aux perſonnes, ou à la recolte &c. Ces motifs mettoient les hommes en mouvement, ils alloient aux temples, ils y ofroient beaucoup de choſes: l'avarice la plus craſſe cedoit ſans beaucoup de peine à l'avidité du profit que l'on eſperoit. C'étoit en quelque façon prêter à uſure & ſur gages. Je croi que pluſieurs particuliers ſe rebutoient de faire credit aux Dieux; car on voioit que la regle qu'on avoit poſée, *la proſperité accompagne les affaires des devots, leurs troupeaux, leurs moiſſons, leur negoce &c. le contraire arrive à celles des indevots*, manquoit ſouvent. Si les grandes & frequentes exceptions de cette regle ne furent pas revelées bien clairement au peuple Juif par Moïſe, l'experience les leur revela. Nous voions dans les (1) Pſeaumes de David que la proſperité des mechans frapoit les eſprits, & dans l'Eccleſiaſte de (2) Salomon que le juſte & le meſchant, le bon, le net, le ſouillé, celui qui ſacrifie, & celui qui ne ſacrifie point,

(1) *Voiez nommement le Pſeaume 73. Voiez auſſi le livre de Job chap. 21.*

(2) *Chap. 9. v. 2.*

point, sont sujets aux mêmes accidens, c'est-à-dire, que le succés des afaires des uns, & des autres est tantôt heureux, tantôt malheureux. Il étoit si conu parmi les Paiens que le ciel ne distribuë point aux hommes la prosperité à proportion de leur merite, que la prosperité des mechans a servi de lieu commun dans tous les Ouvrages pour ou contre la providence. Neanmoins je croi qu'un très-grand nombre d'idolatres s'étourdissoient sur ce point-là, & que leur cupidité les entretenoit dans la pensée qu'en servant les Dieux ils s'attireroient les presens de la fortune, & qu'ils detourneroient les calamitez.

II. Je vous avertis en second lieu que quelque active qu'ait pu être cette prevention, elle n'a de rien servi à les rendre plus honnêtes gens, ils ne craignoient point que le vice les mît mal auprès des Dieux, leur crainte ne les engageoit qu'a bien pratiquer le culte externe: la vertu morale étoit inutile là dedans: on pouvoit même s'imaginer que les Dieux desaprouveroient qu'on voulut les surpasser en bonnes mœurs, & en tout cas on se flatoit qu'ils épargneroient leurs copistes. C'est ce que je vous ai prouvé dans les chapitres precedens. Mais comme vous defererez beaucoup plus à l'opinion d'un fameux Theologien grand ennemi de la morale relâchée, je confirmerai mes raisons par deux passages tirez de ses livres:

(1) *Arnauld, cinquiéme denonciat. du peché philosoph. pag.* 31. 32.

„ (1) Dans tout l'Empire Romain avant qu'on „ y eust preché l'Evangile ceux qui n'avoient „ point etudié, comme presque toutes les „ femmes qui font la moitié du monde, les vil„ lageois, les artisans & le reste de la populace, „ ne connoissoient point d'autres Dieux, que „ Jupiter, Mars, Junon, Venus & autres di„ vinitez qu'ils avoient prises des Grecs. Or „ bien loin d'avoir la moindre pensée que les

„ pe-

„ pechez que leurs paſſions les portoient à „ commettre, principalement ceux d'impure- „ té, leur euſſent eſté défendus par de tels „ Dieux : ils croioient au contraire que ces „ Dieux leur en avoient donné l'exemple. Et „ meſme ils s'imaginoient que c'eſtoit un grand „ honneur à leurs Heros de devoir leur naiſſan- „ ce aux adulteres de ces Dieux ou de ces Deeſ- „ ſes. Il n'y auroit donc rien de plus abſurde „ que de pretendre, qu'ils ne commettoient „ jamais de ſemblables pechez, qu'ils n'euſſent „ quelque penſée ou quelque doute que leurs „ Dieux les leur defendoient.„ Cet auteur aiant raporté le raiſonnement (1) du jeune homme de Terence, ajoûte (2) *qu'il faut remarquer que les Magiſtrats n'auroient pas ſouffert qu'on euſt mis quelque choſe dans les Comedies qui euſt paſſé parmy le peuple pour une impieté envers les Dieux.* Puis aiant parlé des jeux infames de Flore, il obſerve que les Romains croioient ſi peu que ce qui s'y pratiquoit *fuſt defendu par leurs Dieux*, qu'ils croioient *que c'eſtoit meſme pour les honorer qu'ils avoient eſté inſtituez.*

(1) *Voiez les Penſées diverſes chap.* 180. *& ci-deſſus pag.* 630.

(2) *Arnauld ib. pag.* 32. 33.

L'autre paſſage contient ceci, (3) *que ſervoit aux Paiens cette idée generale & confuſe de la divinité . . . . cette étincelle de lumiere ſi imparfaite, ſi foible, ſi confuſe, ſi non à les jetter dans de plus profondes tenebres, d'où ils ſe precipitoient avec moins de honte & moins de retenuë en toutes ſortes d'impuretez & d'autres crimes. Car ne connoiſſant ſous le nom de Dieu que des Dieux adulteres, avares, vindicatifs, & ſujets à toutes ſortes de paſſions honteuſes & violentes, loin de croire que les actions de cette nature leur déplûſſent, & qu'ils euſſent fait quelque Loi pour les défendre, ils les honoroient par des infamies publiques, & faiſoient gloire de les imiter.*

(3) *Id. établiſſement du philoſophiſme dans Marſeille pag.* 104. 105.

§. CXXXIX.

§. CXXXIX.

C'eſt favoriſer l'héreſie de Pelage que de ſoutenir, que la crainte des faux Dieux a contribué aux bonnes mœurs des Païens.

III. Je vous avertis en troiſiéme lieu, que ſi vous voulez que vôtre ſixiéme objection ait quelque force, vous devez pretendre que la crainte des faux Dieux a ſervi de frein à la malice de l'homme, non ſeulement lors qu'une paſſion tiede & lente l'excitoit à quelque petit deſordre, mais auſſi lors qu'une paſſion violemment allumée l'excitoit à de grans crimes. Vôtre but eſt de montrer que l'idolatrie paienne a été d'un grand uſage pour la conſervation des ſocietez, & que c'eſt à cauſe de cela que la providence l'a preferée à l'Atheïſme. Il faut donc que vous ſupoſiez qu'elle a été un principe reprimant par raport à des deſordres, qui euſſent été d'une pernicieuſe conſequence pour le public, & que la raiſon toute ſeule, ni la crainte des Magiſtrats, ni les autres conſiderations qui influent ſur la conduite des Athées, n'auroient pas été capables de prevenir. Il ſeroit abſurde de dire que ces conſiderations-là n'ont point la force de refrener une petite paſſion; car par exemple ſi un homme n'a qu'un deſir foible de s'aproprier un depôt, ſa raiſon demeure aſſez éclairée pour lui faire voir efficacement qu'il vaut mieux vaincre ce deſir que de le ſuivre. Ce n'eſt que par la violence des paſſions que la raiſon s'obſcurcit, & que ſes conſeils perdent leur force, & vous pouvez être aſſûré que ſi en Eſpagne on n'aime le vin que fort mediocrement, on ne ſuccombera point à la tentation de s'enivrer, & que l'on remportera cette victoire ſans avoir beſoin de ſe ſouvenir des ſupli-

ſuplices de l'autre monde. Le deshonneur qui accompagne l'ivreſſe en ce païs-là, eſt un motif ſufiſant pour refrener, je ne dis pas l'amour exceſſif du vin, mais l'inclination mediocre qu'on auroit à boire. Nous pouvons apliquer cela à pluſieurs autres paſſions, que l'on peut vaincre par diferens correctifs independamment de la religion, pourvu qu'elles ne ſoient pas violentes. Il n'eſt pas neceſſaire de vous dire, qu'il y a bien des paſſions à quoi l'on ſuccombe ſans que les ſocietez ſoient renverſées, ou fort troublées (1). Vous n'avez qu'à jetter les yeux ſur les états les plus floriſſans, & les plus heureux ſelon le monde, vous y trouverez une infinité de vices.

Quel eſt donc ici l'état veritable de la queſtion? C'eſt de faire voir que l'dolatrie a reprimé par la conſideration de la colere des faux Dieux l'avarice, la cruauté, l'ambition, la perfidie, l'impudicité les plus enflammées dans les perſonnes qui gouvernoient un état, ou qui poſſedoient des charges, ou dont les richeſſes, le credit, & la nobleſſe ſe faiſoient fort diſtinguer. Voilà les gens pernicieux au bien public, ce ſont eux qui bouleverſent, ou qui troublent la ſocieté. Ils ſuccent par leurs extorſions le ſang du peuple, ils font mourir, ils empriſonnent, ils exilent qui bon leur ſemble, ils enlevent ce qu'il y a de plus beau parmi la jeuneſſe, filles & garçons, afin d'aſſouvir leur laſciveté, ils vendent le gain des procés injuſtes. Sont-ils Intendans de Province? Ils font comme Verres, ils deſolent le païs par leurs concuſſions. N'obtiennent-ils pas les emplois qu'ils ambitionnent? Ils conſpirent contre leur patrie, comme Catilina. Prenez garde que je ne nie point qu'il n'y ait de ſimples particuliers fort incommodes à la Republique, gens querelleux & temeraires, voleurs, ou empoiſonneurs, fauſſaires &c. Je

(1) *Il y a bien des vices contre leſquels on ne fait aucune loi. Bodin* de rep. lib. 6. pag. m. 986. *dit ceci* innumerabiles & olim fuerunt & hodie ſunt qui tametſi ab edictis Prætorum & Principum legibus non deſciſcant, nequiſſime tamen vivunt. *Il cite* pag. 984. *Seneque qui a dit lib.* 2. *de ira c.* 27. quam anguſta eſt innocentia ad legem bonum eſſe &c.

Je vous avouë ingenument, que je ne voi pas que l'idolatrie paienne ait été d'aucun usage pour refrener les violentes passions de toutes ces sortes de personnes, si ce n'est tout au plus dans les circonstances passageres de quelque terreur panique, ou de quelque (1) consternation generale ; ce qui, comme je vous l'ai déjà (2) dit, ne met point le Paganisme au dessus de l'Atheïsme. Je ne comprens pas que la simple persuasion habituelle de ce qu'on disoit de Jupiter, & de Neptune, de Minos & de Rhadamanthe, ait pu prevaloir dans l'ame de ces gens-là, sur les habitudes du peché au tems même, que les objets émouvoient le plus les puissances. Je conviens que cette persuasion representoit les faux Dieux comme des êtres à craindre, mais il ne s'ensuit pas qu'elle fit qu'on les redoutât actuellement. Il y a beaucoup de diference entre les afirmations mentales du pouvoir terrible des objets, & le sentiment de la crainte des objets. Les meilleures ames Chretiennes le savent par experience. L'idée actuelle de la justice divine se presente mille fois à leur esprit sans exciter dans la machine du corps les mouvemens de la crainte, elles ne tombent que trop souvent dans les pechez d'infirmité au tems même qu'elles font des reflexions sur les loix de l'Evangile.

(1) *Causée par un tremblement de terre, ou par des inondations, ou par des tempêtes &c. voiez ci-dessus pag. 684.*

(2) *Ci-dessus pag. 657.*

S'il n'est pas aisé d'avoir tout ensemble l'idée actuelle de Dieu & la crainte de ses jugemens, c'est sur tout lors que l'ame est agitée d'une passion violente inspirée par l'orgueil, ou par l'impudicité, ou par l'ambition, ou par l'avarice &c. Ce ne seroit pas assez pour s'abstenir de mal faire en cet état-là, que de sentir quelque crainte de la vengeance divine : il en faudroit sentir une crainte qui ébranlât de telle sorte la machine du corps, qu'elle y suprimât les mouvemens qui excitoient les autres passions. Or le moien

de virginité de ſes filles, & qui les eût naturellement diſpoſées à conſentir à ſes deſirs, n'eût-elle pas pu les encourager par l'eſperance d'être honorées un jour comme des Déeſſes? Un adorateur d'Antinous ne pouvoit-il pas être animé par ces paroles?

Macte (1) *nova virtute, puer, ſic itur ad aſtra.*

Pourſui, jeune vainqueur, ainſi l'on monte aux cieux.

(1) *Virgil. Æneid. lib. 9. v. 641.*

§. CXXXVI.

Continuation du même ſujet. Combien étoit petite dans les poëtes la crainte des Dieux, & combien ils étoient propres à diminuer cette crainte dans l'eſprit de leurs lecteurs.

J'ai dit que la lecture étoit fort capable de faire concevoir aux Paiens beaucoup de mepris & beaucoup de haine pour les Dieux, ce qui étoit un grand moien d'enerver la vraie crainte. Voici comment je prouve ma propoſition.

Il n'y avoit point de livres auſſi conus de tout le monde que les Ouvrages des poëtes. Homere étoit un auteur claſſique s'il en fut jamais: (2) on l'expliquoit dans les écoles, une infinité de gens en ſavoient par cœur les beaux endroits, comme auſſi les plus beaux morceaux de Virgile, & des pieces de theatre les plus fameuſes. On ſavoit par là non ſeulement que les Dieux étoient ſujets aux paſſions les plus groſſieres & les plus brutales de la ſenſualité, mais auſſi aux pechez de l'eſprit les plus condamnables: on les voioit à tout moment accuſez d'ingratitude, de tromperie, d'injuſtice, de cruauté, & d'une jalouſie maligne con-

(2) *Voiez les notes de Mr. Perizonius ſur Elien* var. hiſtor. lib. 13. cap. 38.

tre tout ce qui excelloit parmi les hommes. Homere, Euripide, (1) Virgile, Ovide, Lucain &c. sont remplis de ces (2) impietez, & l'on en voit même quelques-unes dans de graves Historiens. J'ai donné beaucoup d'exemples de tout cela en divers endroits de mon Dictionnaire, & j'en pourrois donner beaucoup d'autres, mais je me contenterai de deux passages qui ont frapé Mr. Arnauld: *Cette persuasion*, dit-il (4), *que les Dieux disposoient des évenemens exterieurs, quoique la volonté des hommes y eust tant de part, estoit tellement imprimée dans l'esprit des Paiens, qu'ils ne laissoient pas de la suivre, lors qu'ils y mesloient des pensées impies & injurieuses à Dieu. C'est ce que nous voyons dans Lucain, lors qu'il dit en un endroit, qu'on a de la peine à juger qui avoit meilleure cause de Cesar ou de Pompée, parce que chacun a eu pour soy un grand juge; la cause du vainqueur ayant esté jugée la meilleure par les Dieux, & celle du vaincu par Caton.*

(5) Quis justius induit arma,
Scire nefas, magno se judice quisque tuetur:
Victrix causa Deis placuit, sed victa Catoni,

Et il dit en un autre endroit; (6) *Que les Dieux ont esté punis pour avoir fait perdre la bataille de Pharsale, autant qu'ils le pouvoient estre par les hom-*

(1) *Voiez dans les Pensées diverses ch. 83. pag. 222. un passage de Virgile, un autre dans le Dictionn. histor. & crit. pag. 1921. un autre ibid. pag. 1922.*

(2) *J'en ai raporté quelques-unes en divers endroits de mon Dictionnaire qu'il seroit trop long d'indiquer. Je marquerai seulement les pages 1497. 2624. 2892. de la 2. édit.*

(3) *Voiez le même Dictionnaire pag. 2373. de la 2. édition.*

(4) *Arnauld reflex. sur le nouveau système de la nature & de la grace to. 1. pag. 213. 214.*

(5) *Lucan. Pharf. lib. 1. v. 126.*

(6) *Voici le Latin de Lucain lib. 7. v. 454.* Mortalia nulli Sunt curata Deo cladis tamen hujus habemus Vindictam, quantam terris dare numina fas est. Bella pares Superis facient civilia divos: Fulminibus manes, radiisque ornabit, & astris, Inque Deum templis jurabit Roma per umbras.

moien de comprendre que des Paiens aient senti une telle crainte pendant le (1) paroxysme de la passion de se venger, ou de s'enrichir, ou de s'agrandir, ou de s'énivrer, ou de goûter les plaisirs brutaux de l'amour? D'où leur seroit venuë cette grande crainte? La notion purement intellectuelle des Dieux pouvoit-elle reprimer les agitations violentes excitées par des objets presens & sensibles? Le pouvoit-elle faire dans des personnes qui savoient très-bien, que les châtimens celestes suivent rarement de près une action mauvaise, & que les Dieux ne punissoient que la negligence de leur culte, & non pas le vice moral, auquel ils étoient sujets eux-mêmes? Enfin la raison & la volonté de l'homme dominent-elles assez sur la machine du corps pour y exciter si à-propos les mouvemens qui sont capables de changer le cours des esprits, & les qualitez du sang au moien dequoi les objets sensibles allument dans l'ame une passion criminelle?

(1) *C'est ainsi que les medecins apellent l'état où les maladies sont dans leur plus grande force.*

Je croi, Monsieur, que je puis reduire ceci à un dilemme. Ou c'est Dieu qui a excité dans les Paiens cette fraieur de sa justice, ou ils l'ont eux-mêmes excitée dans leur cœur par un bon usage de leur liberté. Si vous prenez le premier membre de l'alternative, vous choquerez les Theologiens les plus orthodoxes; car ils enseignent que les faveurs immediates du Saint Esprit, qui empêchent l'homme de tomber dans le peché, ne sont point pour les infideles. Si vous prenez l'autre membre, vous donnerez dans le Pelagianisme le plus outré.

Selon la bonne Theologie, c'est par une grace très-particuliere du Saint Esprit, que certains hommes prêts à pêcher sentent tout à coup une idée vive de la presence de Dieu, & une crainte si forte de sa justice, qu'ils suprimment la mauvaise action qu'ils alloient com-

mettre, & à quoi une paſſion violente les pouſſoit. Vous n'ignorez pas que la delectation prevenante, qui fait que l'homme peut ſurmonter les inſtincts de ſa corruption naturelle, eſt une faveur inſigne de la miſericorde de Dieu, & que l'un des plus grans effets de cette miſericorde eſt de nous degoûter du vice autant ou plus que la nature ne nous degoûte de la vertu. Jugez, je vous prie, ſur ce pied-là, ſi la crainte dont nous parlons, a pu être l'une de ces graces que Dieu faiſoit aux Paiens, ſes ennemis declarez, dont ſon Egliſe (1) lui demandoit la punition, & qu'il abandonnoit à leur mauvais train pour (2) punir leur attachement aux idoles, & qui ne pouvoient avoir quelques égards, ou quelque reſpect pour leurs faux Dieux ſans commettre des actes d'idolatrie encore plus deteſtables (3) aux yeux de Dieu, que la ſimple genuflexion devant les ſtatuës.

(1) *Tes indignations Eſpan ſur nations Qui n'ont ta connoiſſance: Ce mal viendroit à point Aux royaumes qui point N'invoquent ta puiſſance.* Pſeaume 79. ſelon la verſion de Marot.

Si vous dites que ſans la grace de Dieu, & par les ſeules forces du franc arbitre, les Paiens les plus excitez au mal par des paſſions irritées, ont ſurmonté la tentation à cauſe qu'ils aprehendoient la juſtice de leurs Dieux, vous ſerez contraint de dire qu'ils ont pu par les mêmes forces ſe porter aux bonnes actions dans l'eſperance de ſe faire aimer de leurs fauſſes Divinitez, d'où il s'enſuivra qu'un Chretien aidé ſeulement de ſes forces naturelles, paſſe de la foi hiſtorique à la foi juſtifiante. Or ce ſeroit outrer l'hereſie des Pelagiens. Il eſt ſans doute que les deux plus grans reſſorts de la vie humaine ſont l'eſpoir des recompenſes, & la crainte des châtimens, & qu'ils ſont auſſi actifs (4) l'un que l'autre. C'eſt pourquoi ce que l'on peut faire de peur d'être châtié de Dieu, on le peut faire dans la vuë de ſes recompenſes. Si l'on ſe peut abſtenir du mal à cauſe que l'on ne veut pas être haï de Dieu, on peut ſe

(2) *Voiez ci-deſſus pag.* 438. 439.

(3) *Voiez ci-deſſus pag.* 228.

(4) *C'eſt-à-dire, generalement parlant; car on ne nie pas que certains particuliers ne ſoient plus*

ſe porter au bien à cauſe que l'on ſouhaite d'être aimé de Dieu, & ſi l'on peut craindre Dieu lors que cette crainte paroît utile, on le peut aimer lors que cet amour ſe preſente ſous l'idée de l'utilité, & par conſequent il eſt au pouvoir de l'homme ſans qu'aucune grace du Saint Eſprit le previenne d'obeïr à l'Evangile pour l'amour de Dieu.

ſenſibles ou à la peine qu'à la recompenſe, ou à la recompenſe qu'à la peine.

Je vous expoſe ici à la bouche des canons du Synode de Dordrecht, & je me bats contre vous avec un grand avantage, puis que je me trouve poſté ſous ces canons-là. C'eſt à vous à voir comment vous vous tirerez d'afaire.

Si je voulois vous embaraſſer, je vous ſommerois de relire dans les Eſſais de Morale de Mr. Nicolle le traité de la crainte de Dieu. On y trouve que ſi nous voulons craindre Dieu, il faut le lui demander comme une grace, (1) *Le commencement de crainte que Dieu forme dans noſtre cœur ne fait que nous convaincre que nous ne craignons pas aſſez. Nous voyons que Dieu eſt infiniment terrible, & que nous le craignons peu. . . . . Souvent l'eſprit eſt convaincu qu'il faut craindre Dieu, mais le cœur & la partie ſenſible de l'ame n'eſt pas pour cela touchée. Cependant c'eſt la crainte du cœur qui amortit les tentations, & non la perſuaſion de l'eſprit. Et c'eſt pourquoy le Prophete ne ſe contente pas de craindre Dieu par l'eſprit:* à Judiciis enim tuis timui; *mais il veut que ſa chair ſoit percée de cette crainte, afin que le vif ſentiment qu'elle en aura étouffe en elle toutes les tentations qui pourroient flater ſes ſens. . . .* (2) *La crainte ſemble eſtre un effet d'amour propre. Nous craignons le mal qui nous peut arriver, parce que nous nous aimons. Pourquoy donc eſt-il neceſſaire de la demander à Dieu? N'avons-nous pas aſſez d'amour propre pour craindre ce qui nous peut cauſer le plus grand des maux? C'eſt que quelque*

(1) *Nicolle eſſais de Morale to. 1. pag. 122. édit. de Holl. 1672.*

(2) *Id. ib. pag. 123.*

que grand que ſoit noſtre amour propre, il eſt neanmoins aveugle, inſenſible, ſtupide, déraiſonnable; il eſt penetré de choſes de neant; & il eſt inſenſible aux plus grands objets. Il craint ſans raiſon; & il ne craint point lors qu'il a toute ſorte de raiſon de craindre. . . . . Nul ne ſçait preciſément les reſſorts qu'il faut faire agir pour exciter les mouvemens violens de triſteſſe, d'amour, de joye, de crainte, de deſeſpoir: *& tout ce que l'on ſçait eſt que la raiſon ne les peut produire comme elle voudroit, lors même qu'elle les jugeroit utiles; & qu'elle ne les peut de meſme reprimer, lors qu'elle les juge pernicieux. Quand l'ame n'eſt touchée que par une partie inſenſible, rien n'eſt capable de l'émouvoir. Quand elle l'eſt par une partie ſenſible, tout eſt capable de la faire ſortir hors d'elle-meſme. . . .*

(1) *Id. ib. pag.* 130. 131.

(1) *Quand il s'agit de paſſer de la ſpeculation à la pratique, les hommes ne tirent point de conſequence; & c'eſt une choſe étrange comment leur eſprit ſe peut arreſter à certaines veritez ſpeculatives ſans les pouſſer aux ſuites de pratique, qui ſont tellement liées avec ces veritez, qu'il ſemble impoſſible de les en ſeparer.* Si je ſuis voſtre Dieu, où eſt l'honneur qui m'eſt deu, *dit Dieu meſme dans l'Ecriture. C'eſt qu'il y a une ſuite neceſſaire entre connoître Dieu & l'honorer; mais quelque liées que ſoient ces connoiſſances l'aveuglement de l'eſprit humain les ſçait bien deſunir. Il connoît Dieu, & ne l'honore pas. Il en demeure là, & ne penſe pas meſme qu'il ſoit neceſſaire de l'honorer. Il eſt convaincu qu'il y a un Dieu, & il n'en tire aucune concluſion pour le reglement de ſa vie.*

Voilà bien des choſes qui confirment ce que je vous ai repreſenté contre la ſupoſition, que les Païens ont reprimé par la crainte de leurs idoles les mouvemens impetueux, qui les pouſſoient à ſatisfaire leur attachement aux objets

jets ſenſibles. Tout cet excellent traité de Mr. Nicolle eſt rempli de preuves de la theſe que je ſoutiens contre vous.

Vous dirai-je que Mr. Deſpreaux dans la même lettre où il combat la ſuffiſance de l'attrition, avouë que la crainte même ſervile eſt ſouvent un don de Dieu?

(1) *l'Homme au crime attaché*
En vain, ſans aimer Dieu, croit ſortir du peché.
Toutefois, n'en déplaiſe aux tranſports frenetiques
Du fougueux Moine (a) *auteur des troubles Germaniques,*
Des tourmens de l'Enfer la ſalutaire peur
N'eſt pas toujours l'effet d'une noire vapeur,
Qui de remords ſans fruit agitant le coupable,
Aux yeux de Dieu le rend encor plus haiſſable.
Cette utile frayeur, propre à nous penetrer,
Vient ſouvent de la Grace en nous préte d'entrer,
Qui veut dans notre cœur ſe rendre la plus forte,
Et pour ſe faire ouvrir déja frappe à la porte.

(1) *Deſpreaux, épitre 12. ſur l'amour de Dieu.*

(a) Luther.

§. CXL.

Que l'on peut terminer par voie d'apel à l'experience la queſtion, ſi la crainte des faux Dieux a conſervé les bonnes mœurs parmi les Paiens.

(2) *Aux chapitres 145. 146. 157. Voiez auſſi l'Addition aux Penſées diverſes chap. 6. n. 10.*

Je ne repeterai point ce que j'ai dit dans les Penſées (2) diverſes, que mes principes emanent de ceux de Saint Auguſtin ſur la corruption de l'homme. Vous voiez par là que les vôtres ne peuvent guere s'accorder avec le Synode de Dordrecht. Mais laiſſons là ce tribunal, en voici

voici un autre où je pretens vous traduire, c'eſt celui de l'experience: il n'y en point a de plus propre que celui-là, je ne dis pas à couper, mais à delier tout nœu Gordien. Je retouche les remarques que j'ai dejà (1) faites là-deſſus.

(1) *Dans les chapitres* 129. *&* 145. *des Penſees diverſes.*

Il s'agit entre vous & moi de ſavoir ſi l'idolatrie paienne a reprimé la malice, & la corruption du cœur de l'homme, & ſi elle a été fort utile aux bonnes mœurs. Vous l'afirmez, je le nie; vous avez vos raiſons, j'ai les miennes; vous conſiderez ce que l'amour propre doit produire en conſequence de certaines opinions, je le conſidere auſſi, & outre cela je dis que les opinions de l'entendement (*) ne ſont pas la regle des actions de la volonté. Il vous paroît en conſiderant le ſyſtême des Paiens, que les bonnes mœurs en ont du être la ſuite. Il me paroît au contraire que la corruption des mœurs en a dû être le reſultat. Prenons pour de ſimples conjectures ce que nous jugeons l'un & l'autre, & cherchons ſi les phenomenes s'accordent mieux avec ce que vous conjecturez, qu'avec ce que je conjecture. C'eſt un bon moien d'averer ſi une hypotheſe a été heureuſement imaginée.

(*) *C'eſt-à-dire pour l'ordinaire, & par rapport aux paſſions du temperament, & en exceptant les paſſions favoriſées par les dogmes, & avec telles autres reſtrictions: voiez le ch.* 137. *des Penſees diverſes.*

C'eſt donc d'une matiere de fait que nous diſputons, or comme elle regarde des ſiecles fort éloignez, nous n'y pouvons proceder que par la voie de temoins.

Je vous allegue d'abord deux Auteurs dont l'un eſt reconu canonique par tous les Chretiens, & l'autre par le plus grand nombre des Chretiens. L'un eſt l'Apôtre Saint (2) Paul, l'autre celui qui a fait le livre de la Sapience, & qui a parlé ainſi: (3) *L'invention des idoles a eſté le commencement de paillardiſe, & la corruption de la vie. . . . . Il ne ſuffit point d'avoir eſté abuſé en la cognoiſſance de Dieu, mais* les hommes *vivans en une grande guerre d'ignorance donnent à de ſi grands maux le nom de Paix.*

(2) *Voiez le* 1. *chapitre de ſon épitre aux Romains.*

(3) *Livre de la Sapience chap.* 14. *v.* 12. *&*

Paix. Car en faiſant des ſacrifices pour meurtrir les enfans, ou des ceremonies ſecrettes, ou demenans d'autres façons de diſſolutions enragées, ils ne gardent ni maniere de vivre, ni mariage en pureté: mais ou l'un tue l'autre par trahiſon, ou l'un tormente l'autre par adultere. Sang & meurtre, & larcin, fraude, corruption, deſloyauté, tumulte, perjure, troubles des bons: Meſcognoiſſance des bien-faits, pollutions des ames, changemens de lignee, deſordre en mariage, adulteres, & intemperances dominent entre tous indifferemment: Parce que l'adoration des idoles, qui ne ſont pas dignes d'eſtre nommees, eſt le commencement, La cauſe, & le bout de tout mal. Car en ſe reſiouïſſant, ou ils deviennent enragés, ou ils prophetizent menſonges, ou ils vivent mal, ou ils ſe perjurent incontinent. Car ayans confiance en des idoles qui n'ont point de vie, en jurant fauſſement ils n'attendent point d'en avoir du mal, Mais pour ces deux cauſes ils ſeront juſtement punis: parce qu'ils ont mal jugé de Dieu, s'adonnans aux idoles, & parce qu'ils ont iniquement juré par fraude, meſpriſans la ſainctete. v. 22. & ſuiv. Je me ſers de la verſion de Geneve.

Je pourrois vous alleguer pluſieurs endroits de l'Ecriture où l'on voit la deſcription des mauvaiſes mœurs des Cananéens, & de quelques autres peuples idolatres. Vous n'ignorez point cela, ni ce que les Peres ont reproché là-deſſus aux anciens Paiens. Je dois ſeulement vous prier de vous ſouvenir qu'ils attribuent à la religion paienne d'avoir fomenté la corruption. Combien de lubricité y avoit-il dans les honeurs que l'on rendoit à (1) Priape, & à la Déeſſe Venus?

(1) On croit qu'il étoit le Baalpeor dont il eſt parlé dans le chap. 25. du livre des Nombres. Voiez Cornelius à Lapide & d'autres commentateurs.

Si un Déiſte vouloit pretendre que ces temoins-là ſont ſuſpects à cauſe de leur averſion pour le Paganiſme, il ſeroit aiſé de le mettre à la raiſon, en lui citant ce que les Auteurs païens ont dit eux-mêmes de l'afreux debordement de

toutes sortes de vices. Ils n'ont pas omis les crimes abominables, qui se commettoient (1) pendant la celebration des fêtes. La peur d'offenser les Dieux étoit si petite que leurs temples étoient les endroits, où se lioient les parties de debauche. Temoin ces deux vers d'Ovide:

Nos (2) fuge linigeræ Memphitica templa juvencæ,
Multas ille facit quod fuit ipsa Jovi.

Si vous voulez voir une description très-ample du dereglement des mœurs des nations paiennes, le tout bien prouvé par des citations, vous n'avez qu'à parcourir l'Ouvrage (3) que je vous indique. Vous verrez qu'il n'est guere concevable que la corruption de l'homme puisse aller plus loin.

Vous m'opoſerez deux choſes, l'une qu'il y a de grans exemples de vertu parmi les Paiens, l'autre que s'ils euſſent été Athées, ils euſſent été encore beaucoup plus vicieux.

Je vous repondrai à l'égard du premier article, que je ſuis auſſi charmé & auſſi édifié qu'aucun autre des belles actions, qui ont été faites par quelques Paiens. (4) Je ne ſaurois ſoufrir la mauvaiſe humeur de ceux qui tachent de leur ôter cet éclat, mais je vous ſoutiens que l'idolatrie n'a point influé ſur ces actes de vertu. Les preceptes de la philoſophie qui aprenoient qu'il n'y a rien de plus loüable, ni de plus digne de l'homme que de ſe conformer aux lumieres de la raiſon, & aux idées de l'honnêteté, ont produit une partie de ces beaux exemples. L'éducation dirigée ſur les notions de l'honneur humain en a produit une autre partie. Le temperament, l'amour de la gloire en ont produit une autre. Je vous ai montré que

(1) *Voiez Juvenal ſat. 6. v. 307. & ſeq. & les notes de Britannicus.*

(2) *Ovidius de arte amat. lib. 1. pag. m. 159.*

(3) Illuſtrium ab orbe condito Librorum Decades IV. *C'eſt un Ouvrage du Jeſuite Jean Bivelius: il eſt en pluſieurs volumes in 8. La 2. edition eſt de Dillingen 1679.*

(4) *Voiez le chap. 146. des Penſées diverſes.*

que (1) les Philoſophes les plus graves, ſoit dans leurs diſcours, ſoit dans leurs actions, ne croioient pas que les Dieux ſe miſſent jamais en colere, ni qu'ils donnaſſent d'autres biens que ceux qu'on apelle les biens de la fortune. Ils pratiquoient donc la vertu ſans aucun égard aux Dieux, ſans être bridez par la crainte de la juſtice divine. Si la religion leur ſervoit de quelque choſe, ce n'étoit point l'idolatrie populaire; ils en conoiſſoient la vanité. Varron, Ciceron, Seneque ne s'en ſont point tus; ils ſe conformoient aux rites publics qu'ils ne pouvoient reformer, mais ils ne cherchoient point là les regles de leur morale, leurs devoirs, & le modele de leur conduite. J'ai montré (2) touchant Lucrece en particulier que la religion n'eut aucune part à ſa vertu.

Quand je repondrai à vôtre neuviéme objection je ſatisferai à vôtre ſecond article qui eſt, que ſi les Paiens n'euſſent eu nulle religion, leurs vices euſſent été encore plus debordez.

(1) *Ci-deſſus pag.* 247. 251. *& ſuiv.* 300. *& ſuiv.*

(2) *Dans le chapitre* 180. *des Penſées diverſes & dans le Diction. hiſtor. & crit. pag.* 1917. 1918. *de la* 2. *édition.*

§. CXLI.

Examen d'une penſée de Galien, & refutation d'un moderne qui a cru qu'afin de craindre les Dieux il faut être perſuadé qu'ils ne ſont point corporels.

Si je voulois me ſervir indiferemment de toutes ſortes de raiſons, je me prevaudrois de la penſée d'un fameux Juriſconſulte qui a cru, que la religion ne peut refrener la malice humaine à moins que l'on ne ſe perſuade que Dieu eſt incorporel. C'eſt une impieté ſelon lui que de dire avec Xenophon (3) qu'il n'importe point pour la bonne vie de croire l'immaterialité des Dieux, ou leur materialité. Il re-

(3) Numa Romanos ad virtutis ſtudium adduxit cum *intereſſe rebus humanis caleſte numen* doceret. *Liv. lib.* 1. Et hæc opinio tantò magis pia eſt, quantò illa Xenophontis

magis impia, *apud Galen. lib. 9. de placit.* qua negat ad mores corrigendos facere, utrum Deum incorporeum esse credamus vel corporeum. *Arnisæus de jure majestatis lib. 2. cap. 6. pag.* 361. *edit. Francof.* 1610. *in* 4.

refute cela par la raison qu'il faut que tous ceux que la crainte de la divinité doit detourner de malfaire, soient persuadez qu'il y a une providence qui gouverne tout le monde. Mais si l'on croioit que les Dieux sont corporels, on ne pourroit jamais assûrer qu'ils se repandent par tout: (1) *per omnes* (a) *terrasque tractusque maris cœlumque profundum*, qu'ils assistent à toutes nos actions, & qu'ils penetrent même toutes nos pensées, (2) or il est necessaire neanmoins que ceux qu'on veut detourner du mal par le moien de la religion, croient cela.

Si la pensée de ce Jurisconsulte étoit bien fondée, je m'en servirois pour renverser de fond en comble vôtre pretension, car il est inconteſtable que le peuple a cru parmi les Paiens que les Dieux avoient un corps semblable au nôtre. Je ne voudrois pas nier que les personnes éclairées n'aient cru qu'ils avoient des corps infiniment moins grossiers que celui de l'homme, & même des corps non organisez, mais je suis sûr qu'elles leur donnoient une matiere subtile, & qu'à la reserve d'un très-petit nombre de Philosophes personne n'a pretendu qu'ils fussent incorporels. Si en consequence de cette opinion l'on avoit jugé qu'ils ignoroient ce que font & ce que pensent les hommes, vous voiez bien que la crainte de la justice divine n'eût aucunement refrené la corruption des Paiens, mais comme je n'admets pas le principe de cet Auteur, je n'ai garde de faire en sorte que vous veüilliez bien l'admettre.

(1) *Id. ib.*
(a) *Virgil. 4. Georg.*
(2) Quod tamen necesse est ut credat quem volumus religione à malitia deterrere. *Arnis. ib.*

J'ai examiné ce qu'il cite de Galien: voici ce que c'est. (3) Il ne convient qu'aux Philosophes speculatifs d'examiner les matieres qui ne contribuent rien aux actions morales, s'il y a quelque chose après ce monde; quel-

(3) *Galenus ubi infra.*

le

le eſt cette choſe; ſi ce monde eſt contenu en lui-même; s'il y a plus d'un monde; s'il y en a une grande multitude; ſi ce monde a été fait, ou s'il n'a pas été fait; ſi en ce dernier cas il eſt l'ouvrage de quelque Dieu, (1) ou ſi une cauſe ſans raiſon, ſans art l'a fait ſi beau fortuitement; ſi un Dieu très-ſage & très-puiſſant tout enſemble a preſidé à la conſtruction du monde. Ces ſortes de queſtions ne ſervent de rien ni pour établir un bon ordre dans ſa famille, ni pour regler comme il faut les affaires d'une cité, ni pour être juſte & bienfaiſant envers ſes parens, ſes compatriotes, & les étrangers. Quelques-uns de ceux qu'on nomme (2) pratiques, ſe ſont étendus juſqu'à ces queſtions, ils ont paſſé juſques-là à cauſe qu'elles reſſembloient aux recherches profitables dont ils faiſoient leur étude, car il n'eſt pas inutile de rechercher ce qui concerne la providence & les Dieux, comme il l'eſt de rechercher ſi le monde a commencé, ou non. Il importe de conoître que les Dieux ſont puiſſans & ſages, mais (3) il n'eſt pas neceſſaire de s'informer de leur eſſence, & s'ils ſont entierement incorporels, ou s'ils ont des corps comme nous: ces choſes & pluſieurs autres ne ſervent de rien à la pratique de la vertu, ni à guerir les paſſions. Xenophon a très-bien écrit ſur cela, il condamne l'inutilité de ces queſtions, & il ajoûte que Socrate en jugeoit de même.

(1) *Alia δὲ τις ἄλογός τε καὶ ἄτεχνος εἰργάσατο κατὰ τὴν τύχην ὕτως καλὸν αὐτόν.* Sed cauſa quædam irrationalis & inartificioſa fortuito ipſum adeo pulchrum effecerit. *Galenus de Hippocr. & Platonis placitis lib. 9. cap. 7. pag. 266. to. 5. oper. edit. Pariſ.*

(2) *C'eſt-à-dire, qui ne s'appliquoient qu'à la recherche des choſes qui ſe raportent à l'action & à l'uſage.*

(3) *Οὐ μὴν ὀπαῖοί τινές εἰσι τὴν οὐσίαν οἱ θεοὶ, πότερον ἀσώματοί παντάπασιν ἢ καθάπερ ἡμεῖς ὄντες αὐτοὶ μετὰ σωμάτων ἀναγκαῖον συκτῖῶθαι.* Non tamen quales Dii ſint ſubſtantia, utrum incorporei omnino, an quemadmodum nos, ita ipſi cum corporibus exiſtant neceſſarium eſt conſiderare. *Id. ib. pag. 267.*

Voilà le discours de Galien (1): vous serez peut-être surpris que l'on y mette parmi les choses infructueuses la question de la presidence de Dieu sur la fabrique du monde, & parmi les recherches profitables la question de sa providence. Vôtre surprise auroit quelque fondement, car enfin ce sont deux questions qui dans le vrai se supposent l'une l'autre: si Dieu gouverne le monde, il a presidé à le construire: & s'il y a presidé, il le gouverne. Mais tous les anciens Philosophes n'y regardoient pas de si près. Il y en eut qui n'étendirent la providence de Dieu que jusqu'au dernier (2) des orbes celestes, le genre humain n'y avoit donc point de part. Il y en eut aussi qui ne la firent gouverner que les afaires generales: ils la dechargerent du soin des interêts des particuliers. (3) *Magna dii curant, parva negligunt*, disoit le Stoicien Balbus. Ils ne crurent pas qu'elle s'abaissât jusques à veiller sur les moissons & sur les fruits de la terre. (4) *Minora Dii negligunt, neque agellos singulorum, nec viticulas persequuntur, nec si uredo, aut grando quippiam nocuit, id Jovi animadvertendum fuit. Ne in regnis quidem Reges omnia minima curant.*

Revenons au Jurisconsulte. Il ne devoit pas condamner le seul Xenophon, il devoit plutôt faire tomber sa censure sur Galien, mais sa principale erreur consiste en ce qu'il a cru qu'on ne pouvoit faire craindre aux hommes les châtimens de la justice celeste sans leur avoir persuadé que les Dieux étoient immateriels. Il ne prouveroit jamais qu'on persuada cela aux Gentils: & ne suffisoit-il pas à leur faire croire que

(1) *Notez que Grotius* in dissert. de dogmatis quæ Reipubl. noxia sunt aut dicuntur, *parle de ceci, mais au lieu de Xenophon, il dit Xenocrate:* Dicebat olim Xenocrates quæstionem, Deus esset corporeus an non, ad mores haud multum pertinere. Et Galenus plurima ait apud Philosophos disputari nullo ad vitam usu: quæstionem an Deus res curet humanas plurimum ad vitam pertinere. (2) *C'est-à-dire, jusqu'à la lune. Ce sentiment est attribué à Aristote.* (3) *Cicero de nat. Deor. lib. 2. pag. m. 568.* (4) *Id. ib. lib. 3. pag. 689.*

que la providence divine s'étendoit par tout, & conoiſſoit tout, qu'on leur en donnât la même idée que les Carteſiens donnent de la matiere ſubtile? Il n'en faloit pas tant: l'hypotheſe la plus groſſiere, une ſimple aſſirmation ſans nulle preuve produiſoit tout ce qu'on vouloit.

Si nôtre Juriſconſulte s'étoit contenté de dire qu'en raiſonnant conſequemment on ne ſe perſuaderoit jamais qu'une nature corporelle puiſſe ſavoir ce que nous penſons, je me rangerois à ſon avis. Il me ſemble que la religion des Paiens, ce qu'ils diſoient de la providence, leur crainte de la juſtice divine, leur eſperance des faveur d'enhaut, étoient des choſes qui ne couloient point de leur doctrine touchant la nature de Dieu: je parle même de la doctrine des Philoſophes ſur ce grand point. Cette doctrine bien penetrée, & conduite exactement de conſequence en conſequence étoit l'éponge de toute religion (1). Je m'engagerois à vous le prouver ſi je ne craignois de m'écarter trop. Je ne vous propoſerai qu'une remarque.

(1) *Voiez ci-deſſus pag.* 499.

Un Dieu corporel ne ſeroit pas une ſubſtance, mais un amas de pluſieurs ſubſtances, (2) car tout corps eſt compoſé de parties. Si l'on invoquoit ce Dieu il n'entendroit point cela entant que tout, puis que rien de compoſé n'exiſte hors de nôtre entendement ſous la nature de tout. Il n'y a rien de plus pitoiable que de voir traiter fort ſerieuſement dans tous les cours de philoſophie ſcholaſtique la queſtion, ſi le tout eſt diſtingué réellement de ſes parties priſes enſemble. Cette diſtinction du tout ne peut être qu'ideale: ſoiez en cela de la ſecte des Nominaux, & non pas de celle des Reaux: pour la commodité du langage on a inventé des mots qui expriment au ſingulier (3) ce qui n'eſt réellement qu'une multitude de ſubſtances. Si Dieu entant que tout n'en-

(2) *Voiez ci-deſſus pag.* 118. *& ſuiv.*

(3) *Voiez ci-deſſus pag.* 123.

tendoit point les prieres, les entendroit-il pour le moins quant à ſes parties? Je dis que non, car ou chacune de ſes parties les entendroit & les pourroit exaucer, ou cela n'apartiendroit qu'à un certain nombre de parties. Au premier cas il n'y auroit qu'une partie qui fut neceſſaire au monde, toutes les autres paſſeroient ſous le raſoir (1) des Nominaux, la nature ne ſoufrant rien d'inutile. Bien plus cette partie-là même contiendroit une infinité d'inutilitez, car elle ſeroit diviſible à l'infini: on ne parvient jamais à l'unité dans les choſes corporelles. Au ſecond cas on ne pourroit jamais determiner quel eſt le nombre des parties exaucantes, ni pourquoi elles ont cette vertu preferablement à leurs compagnes. Dans ces embaras on concluroit à n'invoquer aucun Dieu.

(1) *Voiez ci-deſſus pag. 515.*

Mais comme les opinions inconſequemment & très-impertinemment tirées d'une hypotheſe n'ont pas moins de force pendant qu'elles ſont enracinées dans les eſprits que ſi elles émanoient neceſſairement d'un bon principe, il faut convenir de la maxime de Galien; c'eſt-à-dire, que pourvu qu'on croie auſſi fortement la providence avec le dogme de la materialité de Dieu qu'avec le dogme de ſon immaterialité, il ne ſert de rien à la pratique des vertus morales d'examiner ſi Dieu eſt un corps, ou un eſprit. La verité ſur cela eſt une excellente perfection de l'ame de l'homme, mais par raport à la crainte & à ſes effets, je ne ſaurois voir de diference entre deux hommes également perſuadez de la providence & de la puiſſance &c. l'un d'une nature corporelle, l'autre d'une nature ſpirituelle, toutes choſes étant égales d'ailleurs. Rejetons donc la penſée de nôtre Juriſconſulte.

Il n'y a point eu de Philoſophes paiens qui aient

aient plus inſiſté ſur le dogme de la providence que les Stoïques. Ils croioient pourtant que Dieu étoit corporel: ils joignoient donc enſemble la nature corporelle, & une intelligence repanduë par tout. Le Cotta de Ciceron avoit beau leur dire qu'il ne pouvoit pas même ſe former un petit ſoupçon d'une mer ou d'une terre doüées d'intelligence (1), ils ne quittoient pas leur ſyſteme pour cela. Voulez-vous quelque choſe de plus fort? Il ſe trouve des Chretiens qui ſe contentent qu'on leur accorde que la nature n'eſt pas inſenſible, & inanimée comme Strabon le pretendoit, mais que ſa vertu eſt accompagnée de ſentiment & d'intelligence. Nous voilà d'accord, repreſentent-ils aux Athées qui font cet aveu, il n'y a plus entre nous qu'une diſpute de mot. Vous douteriez peut-être du fait, ſi je negligeois de vous citer un paſſage de Juſte Lipſe: je le tirerai d'une lettre qu'il écrivit pour tâcher de convertir un Athée qui attribuoit à la nature les effets les plus admirables: *Quid ea* (Natura) *eſt? vis aliqua non ſentiens mundo huic inſita, & per partes ejus omnes permeans? Ita, inquit. Ita? & hac igitur ſine ſenſu, ſine mente, tam pulchra, tam varia, tam diſtincta facit, ordinat, atque etiam ipſa, quæ animam atque animum habent? Quomodo poteſt ignobile in nobilius, deterius in melius agere, & vim ſuam efficaciter exercere? non ſequentur, & parebunt. At ſentiens, intelligens, & animata quædam illa vis eſt, dicet alius. Si ita, jam conventio inter nos eſt: & hoc quod Naturam ſic appellas, ipſa eſt Deus. De nomine quid litigem* (2)? Si Lipſe a été un homme d'accommodement ſur ce ſujet, Mr. de la Bruyere l'a été auſſi: *La nature;*

(1) Neptunum eſſe dicis animum cum intelligentia per mare pergentem: idem de Cerere. Iſtam autem intelligentiam aut maris, aut terræ non modò comprehendere animo, ſed ne ſuſpicione quidem poſſum attingere. Itaque aliunde mihi quærendum eſt, ut & eſſe Deos, & quales ſint, diſcere poſſim, quàm qualeis tu eos eſſe velis.

Cicero de nat. Deor. lib. 3. pag. 647. *centur. 2. ad Belgas pag. m.* 869. 870.

(2) *Lipſius epiſt* 26.

ro, dit-il, (1) *ou elle eſt ſeulement eſprit, & c'eſt Dieu; ou elle eſt matiere, & ne peut par conſequent avoir creé mon eſprit; ou elle eſt un compoſé de matiere & d'eſprit: & alors ce qui eſt eſprit dans la nature, je l'appelle Dieu.* Voilà donc deux Auteurs celebres qui ſe contentent d'un Dieu corporel, pourvu qu'à l'exemple du Dieu de Spinoza il ſoit un être penſant? Un Spinoziſte qui ne voudroit pas s'arrêter à des diſputes de mot, avoueroit à Mr. de la Bruyere que Dieu *eſt un compoſé de matiere & d'eſprit*, c'eſt-à-dire, une ſubſtance qui eſt étenduë & qui penſe, & qu'on doit plus l'admirer (2) entant qu'elle penſe, qu'entant qu'elle eſt étenduë.

A . . . . le 12. de Juin 1704.

(1) *La Bruyere, caract. au chap. des eſprits forts pag. m. 685. il dit pag. 688. qu'il ne diſpute point des noms.*

(2) *C'eſt-à-dire, tirer ſon nom ou ſa qualification de Dieu de ce qu'elle penſe.*

§. CXLII.

Septiéme objection: *L'Atheïſme excluant toutes les idées par leſquelles on diſcerne la vertu d'avec le vice, a du être neceſſairement plus pernicieux aux ſocietez que l'idolatrie.*

Paſſons à vôtre ſeptiéme dificulté: vous la fondez ſur cette doctrine ordinaire des Theologiens qu'encore que le peché originel ait defiguré en l'homme l'image de Dieu, & perverti les facultez de nôtre ame, il n'a point entierement confondu les bornes du bien & du mal moral. Les idées par leſquelles on diſcerne ce qui eſt honnête d'avec ce qui ne l'eſt pas ont reſiſté aux ravages de la chute du premier homme: la providence de Dieu a conſervé cette barriere, afin d'empêcher l'extinction totale de la vertu dans le genre humain, qui n'auroit pu ſans cela ſe conſerver ſur la terre. Ces precieux reſtes de l'innocence primitive ſe ſont maintenus dans le Paganiſme par le moien de la fauſſe religion, car quelque fauſſe qu'elle fut, elle admettoit une providence qui recompenſoit

ſoit & qui puniſſoit. Il eſt impoſſible que la foi d'une telle providence ſoit ſeparée de la notion du vice & de la vertu, mais lors qu'une ame n'eſt point perſuadée de l'exiſtence divine, c'eſt une neceſſité qu'elle ignore qu'il y ait de la diference entre le bien & le mal moral. Il faut donc dire, que les Athées foulent aux pieds cette diference, & par conſequent qu'ils doivent être plus pernicieux aux ſocietez que les idolâtres les plus abrutis, & les plus abandonnez à l'iniquité.

§. CXLIII.

Reponſe à l'objection precedente. Citation de quelques Auteurs qui ont reconu que les Athées n'ignorent point la diference du bien & du mal moral.

Si un autre que vous me faiſoit cette objection, j'en ſerois moins étonné, mais je ne puis revenir de la ſurpriſe qui me ſaiſit la premiere fois que je lus cette partie de vôtre critique. Vous avez lu ſans doute avec attention mes Penſées ſur les Cometes, puis que vous y avez cherché tous les endroits qui pouvoient vous donner lieu de fortifier les objections que vous aviez à me faire. Il a été pour le moins de vôtre devoir d'être extremement attentif à cette lecture, & de bien comparer enſemble ce qui m'avoit été objecté, & ce que j'avois repondu. J'ai donc ſupoſé avec beaucoup de vraiſemblance que vôtre aplication là-deſſus a été forte. Comment n'être pas étonné après cela de voir que vous ſupoſez comme un principe inconteſtable que les Athées n'ont nulle notion du bien honnête; que vous le ſupoſez, dis-je, ſans alleguer quoi que ce ſoit contre les preuves que j'ai données (1) du contraire? Ne ſon-

(1) *Voiez les Penſées diverſes chap.* 178. *& ſuiv. & l'addition à ces penſées chap.* 4. *reponſe à la* 10. *& à la* 13. *objection.*

ſongiez-vous pas & à la *Courte Revuë*, & à l'Addition à mes Penſées diverſes? Vous m'avez avoüé que vous aviez lu attentivement ces deux écrits. Pourquoi donc ramenez-vous ſur la ſcene une objection confonduë; pourquoi, dis-je, l'y ramenez-vous ſans rien opoſer à mes argumens?

Mais oublions cette negligence, & attachons nous au principal de l'afaire. Vous ſupoſez deux choſes, l'une que l'idolatrie des Paiens a été d'un grand uſage pour conſerver dans l'eſprit de l'homme les idées de la vertu, l'autre que l'Atheïſme a été neceſſairement la deſtruction de ces idées.

Je ne m'arrêterai point à vôtre premiere ſupoſition, je la compte pour ſufiſamment ruinée par les choſes que je vous ai dites ci-deſſus (1) lors que j'ai parlé des idées abominables que les Gentils s'étoient faites de leurs fauſſes divinitez, & que j'ai montré que ces idées auroient été la ruine totale des bonnes mœurs ſi la providence n'y avoit remedié. Il n'y avoit effectivement rien de plus propre à rompre toutes les barrieres qui ſeparent les vices & les vertus, que de dire comme faiſoient les Paiens, que Jupiter & les autres divinitez avoient commis une infinité d'actions de toute nature les unes conformes, les autres contraires aux notions de l'honnêteté. La conſequence de cela devoit être que la diſtinction que l'homme a miſe entre les mauvaiſes mœurs & les bonnes mœurs eſt un vain fantôme, puis qu'au jugement des Dieux notifié par leur pratique il n'eſt pas plus malſeant à ces natures ſupremes de ſe plonger dans le crime que de s'en abſtenir. Cette bienſeance ſeroit-elle égale de part & d'autre ſi la nature des choſes avoit mis quelque diſtinction entre la vertu & le vice? Il eſt donc indubitable que ſi les Paiens ont con-

(1) *Dans le chapitre 126. & ſuivans, & alibi paſſim.*

conſervé les idées de cette diſtinction, ils en ont été redevables à la lumiere naturelle, & à la philoſophie qui ont prevalu, ſpeculativement pour le moins, aux effets funeſtes de la fauſſe Theologie.

Dès là vous pouvez connoître que vôtre ſeconde ſupoſition eſt bien malade, car ſi malgré le combat que les Paiens ont eu à livrer à leur religion pour ſe maintenir dans les idées naturelles qui font diſcerner le vice d'avec la vertu, ils ont eu la force de s'y maintenir, ils les auroient conſervées à plus forte raiſon en cas qu'ils euſſent été gueris de l'idolatrie. Or les Athées en étoient gueris, ils pouvoient donc conſerver plus facilement ces idées naturelles.

Mais parce que vous deferez beaucoup à l'autorité, je veux emploier dans ce chapitre au lieu de raiſonnemens le temoignage de quelques Auteurs celebres.

I. Je commence par deux Miniſtres que je vous ai deja (1) alleguez. „ (2) Il n'y a „ point d'ames où la Conſcience ſe faſſe moins „ ſentir que dans celle des Athées qui ont re„ jetté toute connoiſſance de Dieu: cepen„ dant, quelque générale que ſoit l'idée de la „ Divinité; il faut avouër que les loix du bien „ & du mal ſont encore plus profondement „ imprimées dans le cœur, on ne peut les dé„ truire ſans renoncer à toute raiſon, & l'im„ pie ne laiſſe pas d'être jaloux de ſa raiſon: & „ ſouvent même il n'eſt impie que parce qu'il „ en eſt trop jaloux & qu'il veut lui ſacrifier „ tout: C'eſt pourquoi on en a vû quelquefois „ dont la Morale ne laiſſoit pas d'être aſſez „ pure; & ſi les Athées de débauche ont étouf„ fé tout ſentiment de vertu pendant quelque „ temps, il renaît infailliblement dans un au„ tre; ainſi la Conſcience ne ſe perd jamais, „ &

(1) *Ci-deſſus pag.* 473. *& ſuiv.*

(2) *Baſnage, traité de la conſcience liv.* 1. *chap.* 1. *pag.* 12. 13. *édit. d'Amſt.* 1696.

„ & l'on ne peut être ſans elle. „ Vous voiez clairement dans ces paroles que ceux qui perdent la conoiſſance & la crainte de la juſtice de Dieu, ne perdent pas neanmoins le diſcernement de la vertu & du vice, ni même la force de preferer les actions honnêtes aux actions vicieuſes.

II. Voici quelque choſe de plus fort. Le Miniſtre qui a deferé mes Cometes, a ſoutenu que ſi les Papiſtes, les Sociniens, les Juifs, les Paiens, les Mahometans qui dogmatiſent devoient être tolerez par les Magiſtrats, les Athées devroient jouïr de la même tolerance. Il n'a pu ſoufrir (1) que l'Auteur du commentaire philoſophique ait abandonné les Athées *à toute la rigueur des loix. Il a tort ſans doute*, dit-il, (2) *& j'en apelle pour les Athées, car ils ſont dans l'ignorance de bonne foi, qui diſculpe dans les faits les plus criminels. Leur erreur porte chez eux toutes les livrées de la verité, elle entre donc dans tous ſes droits. Ici nôtre philoſophe preſſé, voit bien que pour ſe tirer d'affaire il faut prendre ſon haut ton; & de deſſus ſon tribunal il nous donne une raiſon*, (a) qui fermera pour jamais la bouche à tout chicaneur, quelque hardi qu'il puiſſe être. C'eſt qu'un Athée ne pouvant être pouſſé à dogmatiſer par aucun mouvement de la conſcience, ne pourra jamais alleguer aux Magiſtrats cette ſentence de St. Pierre, (4) Il vaut mieux obeïr à Dieu qu'aux hommes. *C'eſt donc que les Athées n'ont point de conſcience. Et qu'eſt-ce que c'eſt que la conſcience? N'eſt-ce pas le ſentiment interieur que nous avons d'une verité, ou d'une erreur habillée à la mode de la verité. L'Athée n'a-t-il pas un ſentiment interieur qu'il n'y a point de Dieu? Ne ſent-il pas cela dans ſon interieur & dans ſa conſcience? Quand donc il blaſpheme contre Dieu, que fait-il ſelon ſa conſcience?*

(1) *Jurieu, des droits des deux Souverains pag. 63. édit. de Rotterd. 1687.*

(3) *Id. ib. & pag. ſuiv.*

(a) *P. 483.*

(4) *Notez en paſſant que Mr. Jurieu ne repond rien à ceci où étoit la force de l'objection.*

ce? Il détruit une chimere qui incommode infiniment les humains, qui les tient dans une géne perpetuelle, & proprement dans l'eſclavage. Qui eſt-ce donc qui a droit de le punir? ce ne ſont pas les hommes, (a) car afin qu'un blaſphemateur ſoit puniſſable, il faut qu'il blaſpheme ſelon ſa propre doctrine. *Ce n'eſt pas Dieu non plus; car la regle eſt pour le tribunal de Dieu, auſſi-bien que pour le tribunal des hommes. Il y a bien plus, Dieu non-ſeulement ne peut punir un Athée de bonne foi qui dogmatiſe contre la Divinité, il le doit recompenſer: car il ſuit* (b) la loi éternelle & immuable, qui oblige l'homme ſous peine du plus grand peché mortel qu'il puiſſe commettre, d'agir ſelon le dictamen de ſa conſcience.

(a) P. 407.

(b) P. 439.

Il eſt manifeſte que ce Miniſtre declare très-nettement qu'il croit (1) qu'il y a des Athées de bonne foi, que leur bonne foi les diſculperoit, ſi la bonne foi d'un Juif ou d'un heretique diſculpoit; qu'ils ont une conſcience, & qu'ils peuvent avoir un tel zêle pour la doctrine qui leur paroît veritable, & une telle charité pour leur prochain qu'ils expoſeroient leur vie, afin de le délivrer d'un joug incommode, & que Dieu ſeroit obligé de leur accorder les recompenſes du Paradis en cas que la bonne foi des Papiſtes, des Sociniens, des Juifs, & des Turcs & leur zêle pour leurs veritez pretenduës les puſſent mener au ſalut. Vous voilà bien éloigné des opinions de ce Miniſtre; vous qui croiez que les Athées ſont incapables du diſcernement de la vertu.

(1) *Voiez ci-deſſus pag.* 474. 475.

(2) *Voiez l'addition aux Penſées diverſes ch.* 4. *à la* 13. *objection & à la* 18.

Vous m'objecterez qu'il a changé de ſentiment puis que dans la *Courte Revuë* il a traité de (2) *propoſition impie* ce que j'avois dit qu'une ſocieté d'Athées ſe feroit des loix de bienſeance & d'honneur, & que l'Atheiſme n'exclut pas les idées de la gloire & de l'honnetêté. Outre qu'il obſerve (3) *que l'opinion de la verité*

(3) *Voiez la même addition ib. à l'objection* 17.

verité d'un Dieu, des peines, & des recompenſes eſt la ſource de la connoiſſance de la vertu & du vice. Si vous aimez mieux apeller cela un changement d'opinion, que de l'apeller une contradiction, je ne m'y oposе pas, il me ſuſit que ce Miniſtre ait condamné formelement vôtre ſeconde ſupoſition dans un Ouvrage qu'il publia l'an 1687. Il étoit dans ſa cinquantiéme année plus ou moins, & profeſſeur en Theologie depuis environ 15. ans. Si jamais il a du conoître ce qui étoit effectivement impie, ç'a été en ce tems-là. Or il regardoit comme un dogme veritable ce qu'il a traité d'impie dans la Courte Revuë l'an 1691. Comment me montrerez-vous que ſon ſecond ſentiment eſt plus croiable que le premier? Conſiderons de plus que ſon Ouvrage ſur le droit des deux Souverains a été vendu publiquement, & que la Courte Revuë n'a paſſé que ſous les yeux d'un très-petit nombre de perſonnes. Elle ne reparoit donc pas le prejudice qu'avoit pu faire au public la propoſition impie de cet Ouvrage. D'où vient que l'Auteur ne s'eſt jamais retracté publiquement de cette impieté, afin d'efacer le ſcandale, & de guerir l'infection qu'elle avoit cauſée? Voilà bien des raiſons qui m'autoriſent à me prevaloir de ce qu'il a publié en 1687. J'ajoûte qu'en 1690. il avoüa dans une lettre publique (1) qu'*il y a des Athées qui vivent moralement bien.* Il ne pretendoit pas qu'ils le fiſſent ſans aucune idée des vertus morales: il faudroit être viſionaire juſqu'à l'excez pour avoir une ſemblable pretenſion. Si dans ſa Courte Revuë peu de mois après il declara (2) que c'eſt une choſe ſcandaleuſe & qui *tend à diminuer l'horreur qu'on a pour l'Atheïſme* que d'avancer *que les Athées ne ſe ſont pas diſtinguez par la corruption des mœurs*, que voulez-vous que j'y faſſe? Oublioit-il ſes propres maximes en

(1) *Jurieu, tableau du Socinianiſme pag.* 213.

(2) *Voiez l'Addition aux Penſées ſur les Cometes ch. 4. à la 14. objection.*

j'ai cru (1) que la peine de prouver cela pourroit ſembler ſuperfluë. Cependant je m'apliquai avec ſoin (2) à mettre la choſe dans la derniere évidence, ce qui n'a pas empêché que cette theſe n'ait été denoncée (3) comme une impieté par un delateur dont les Ouvrages (4) contenoient la même doctrine. Je ſoutins tout de nouveau (5) la verité de ma theſe, & neanmoins vous ne laiſſez pas de poſer en fait que je me trompe, & de bâtir ſur cette ſupoſition vôtre ſeptiéme argument. Il y a peut-être bien des Lecteurs qui vous reſſemblent en cela: il a donc falu que je m'étendiſſe ſur cet article, ſoit afin que je les deſabuſaſſe pour une bonne fois, ſoit afin que je montraſſe plus clairement le ridicule du delateur.

(1) *Voiez les Penſées diverſes ch.* 180. *pag.* 561.

(2) *Dans les Penſées diverſes depuis le chapitre* 178. *juſques au* 182.

(3) *Voiez ci-deſſus pag.* 717.

§. CXLVII.

Huitiéme objection: *ſi les Athées ont mis quelque diſtinction entre la vertu & le vice, ce n'a point été par le moien des idées du bien & du mal moral, mais tout au plus par le moien des idées du bien utile, & du dommage.*

(4) *Voiez ci-deſſus pag.* 716. 718.

Je viens moi-même à vôtre ſecours; je veux vous ſuggerer une inſtance qui vous donnera quelque repit, & qui eſt la plus plauſible & la plus ſubtile dificulté que l'on puiſſe propoſer ſur cette matiere. Repliquez moi ce qui ſuit.

Diagoras, Pline, & tous les autres Athées qui ont vécu parmi les Paiens, ne jugeoient pas que ce fut un bien moral que de pratiquer la vertu, ils ſavoient ſeulement que l'on en jugeoit ainſi dans le monde, & ils mettoient ce jugement parmi les erreurs populaires tout comme la religion. Mais voiant qu'en conſequence de cette erreur il étoit utile de s'aquerir la reputation d'honnête homme, & que la debau-

(5) *Voiez dans le chap.* 4. *de l'Addition aux Penſées diverſes la reponſe à la* 13. *&* 17. *objection.*

IV. Pour vous donner tout à la fois une fort grande nuée de temoins, je vous citerai en gros tous les auteurs (1) qui ont admis le peché philoſophique comme diſtinct du peché theologique. C'eſt un peché theologique, ſelon eux, que de commettre une action que l'on ſait avoir été defenduë de Dieu, mais de la commettre lors qu'on ignore qu'il y ait un Dieu, ce n'eſt qu'un peché philoſophique. Ils ne pourroient pas croire qu'elle fut un peché philoſophique, s'ils ne ſupoſoient que ceux qui la font ſavent qu'elle eſt opoſée à l'honnetété; car comme de ce qu'on ignore qu'elle ſoit contraire à la loi de Dieu, il s'enſuit qu'elle n'eſt pas un peché theologique, il s'enſuivroit de ce qu'on ne ſauroit pas ſon opoſition aux regles de la morale, qu'elle ne ſeroit point un peché philoſophique. Ils enſeignent donc qu'en ignorant qu'il y ait un Dieu, on ne laiſſe pas de ſavoir qu'il y a de bonnes & de mauvaiſes actions. Le Jeſuïte dont Mr. Arnauld denonça la theſe ſoutenuë ſur ce ſujet, avouë (2) *que toutes les nations de la terre ou qui ne connoiſſoient point Dieu, ou qui ignoroient que Dieu euſt rien commandé ou defendu aux hommes, n'ont pas laiſſé de regarder* l'action d'un fils qui empoiſonne ſon pere *comme un peché deteſtable & digne des plus grans chatimens.*

Si vous me repondiez que le dogme du peché philoſophique eſt (3) abominable, & que les Jeſuïtes mêmes (4) l'ont condamné, ce ſeroit

(1) *Ils ſont en grand nombre. Voiez la 2. denonciation de Mr. Arnauld & les ſuivantes.*

(2) *Arnauld premiere denonciation du peché philoſophique pag. 17.*

(3) *Notez que bien des gens croient 1. qu'il coule naturellement de conſequence en conſequence de la doctrine qui établit qu'une action faite ſans la liberté d'indiference n'eſt ni meritoire ni demeritoire: (conferez ce que dit Mr. Arnauld pag. 41. de la 4. denonciation) 2. qu'il pourroit être victorieuſement ſoutenu ſi on conſultoit ſeulement la lumiere de la raiſon, & non pas ce que l'Ecriture engage les Theologiens à ſoutenir touchant le peché.*

(4) *Voiez la 3. denonciation de Mr. Arnauld, & la reponſe du Pere Daniel aux Provinciales de Mr. Paſcal, entretien 5. pag. m. 146. 149.*

que lui à maintenir la ſocieté, quoi qu'ils jugeaſſent qu'il n'y a point de diference réelle entre ce qu'on nomme vice, & ce qu'on nomme vertu. Les legiſlateurs humains (1) n'établiſſent point de peines contre les penſées. Un homme qui avouëroit qu'il a eu envie de derober, mais qui n'auroit rien derobé effectivement, en ſeroit quitte pour une legere exhortation. On ne punit pas même ceux qui ont tâché (2) d'ôter la vie à un autre. Si on leur inflige quelque châtiment c'eſt toûjours à proportion de ce qui a été executé, & non pas à proportion de (3) ce qu'ils ont eu deſſein de faire. Tant il eſt vrai que les Juges ſeculiers renvoient à Dieu le jugement des penſées, & ne ſe reſervent que le jugement des actions, & des paroles. Ce qui prouve qu'ils ſont très-perſuadez qu'il n'importe point au bien de l'état qu'un particulier penſe ceci ou cela, pourvu que d'ailleurs il parle & il vive ſelon les loix.

Si l'on m'objecte que quand un homme ſe perſuade qu'il n'y a pas plus d'honnêteté interieure dans la vertu que dans le vice, & qu'il n'y a point de divinité qui commande les bonnes actions ſous la promeſſe de la recompenſe, & qui defende le crime ſous la menace de la punition, il s'abandonne au peché dès qu'il ne craint plus le blame des hommes, ni les pourſuites des Tribunaux; ſi l'on ajoûte à cela qu'un homme très-bien inſtruit de la nature de la vertu, & très-bien perſuadé qu'il y a un legiſlateur inviſible qui conoît tout, qui recompenſe d'une beatitude éternelle les bonnes actions, & qui condamne les pecheurs à des ſupli-

(1) Lex humana verſatur tantum circa actiones externas, de cogitationibus verò internis, ſolitariè & citra omnem externum actum conſiderat is, nihil conſtituit. Unde vulgò dicitur: *Cogitationis pœnam nemo luit.* Balth. Meiſnerus diſſertat. de legib. pag. 39.

(2) *Il faut excepter certains cas particuliers, comme le deſſein d'aſſaſſiner un Monarque*, &c. *Voiez Bodin chap. 7. du 4. livre de la republique pag. 637. de l'édit. Françoiſe & pag. 734. de l'edit. Lat.* (3) *Il peut y avoir des circonſtances où ceci ſouffre exception.*

un esprit subtil. Il seroit superflu de vous dire qu'on ne peut avancer ces choses-là sans pretendre qu'ils ont du discernement, & qu'ils connoissent ce qui est loüable, ou blamable.

§. CXLIV.

Preuves de fait que les Athées ont eu les notions de l'honnêteté, & de la vertu, & de la gloire.

Si vous m'objectiez que les temoignages que je raporte dans le chapitre precedent, ne signifient autre chose si ce n'est que plusieurs personnes errent comme moi, il me pourroit sufire de vous renvoier aux observations que j'ai faites (1) ci-dessus, mais quelque capables qu'elles soient de former mon apologie complete, & de ruïner cette nouvelle chicane, je vous veux combler la mesure, en vous refutant par des temoignages de fait. Les vraisemblances les plus plausibles degenerent en visions & en illusions dès qu'elles se trouvent dementies par l'experience. Ce sera le sort de vôtre septiéme objection, car je m'en vais la combatre par des faits qui ont une pleine certitude.

(1) *Dans les chapitres* 78. *&* 79.

N'allez pas craindre que je ne confonde ensemble les diverses classes de l'Atheïsme, je veux bien m'en tenir à la division de Mr. du Bosc (2), & distinguer comme lui les Athées de l'existence de Dieu d'avec les Athées de la providence. Mais cela ne m'empêche pas de soutenir très-justement que les idées d'honnêteté qui se sont trouvées dans l'ame des Epicuriens sont une preuve de fait, qu'elles sont très-compatibles avec l'Atheïsme de l'existence de Dieu, car ce que les Epicuriens enseignoient de cette existence, ne pouvoit rien contribuër à

(2) *Voiez ci-dessus pag.* 422.

leurs

leurs idées des bonnes mœurs. Les Dieux, diſoient-ils, ne ſe ſoucient de rien, ils n'ont rien commandé, ni rien defendu à l'homme, & ils ne font du mal, ni du bien à qui que ce ſoit. Il eſt évident que ces philoſophes aiant forgé eux-mêmes cette notion de la nature divine, forgeoient auſſi (1) eux-mêmes les notions des vertus morales ſans ſe regler ſur aucun acte de la volonté des Dieux, mais ſur la ſeule conformité avec la droite raiſon. Il eſt de la même évidence que les Philoſophes qui ne croioient aucun Dieu, n'avoient pas moins de pouvoir que les ſectateurs d'Epicure de ſe former des idées des vertus morales en examinant ce qui étoit, ou qui n'étoit pas conforme aux regles de la raiſon. Et l'on ne peut pas dire que les Epicuriens conſultoient l'idée de quelque qualité de leurs Dieux, car cela leur eût plutôt fait meconoître que conoitre les devoirs de la morale. Ils n'euſſent pu ſe propoſer pour modele les qualitez de leurs Dieux ſans ſe croire diſpenſez de toute ſorte d'obligations par raport à leur famille, à leur patrie, à leurs voiſins, &c. Or ils n'ont point cru qu'ils s'en pouvoient diſpenſer. Ils ont donc trouvé uniquement dans les lumieres de la raiſon & ſans nul raport à des Dieux oiſifs les idées des devoirs. C'eſt ce qu'ont pu faire auſſi les autres Athées. Grotius & Pufendorf ont dit (2) avec beaucoup de raiſon qu'à l'égard de la morale c'eſt preciſement la même choſe ou de nier la providence, ou de croire qu'il

(1) *On dit ceci ſans aucun égard aux principes des Carteſiens ſur la cauſe des idées, & ſans vouloir prejudicier à cette doctrine.*

(2) *Et revera negare Deum eſſe, aut negare à Deo curari actiones humanas, ſi moralem effectum reſpicimus, tantundem valet. Grot. de jure belli & pac. lib. 2. cap. 20. n. 46. pag. m. 394.* Quoad effectum moralem hæc duo *(ſi quis vel ipſum Deum exiſtere neget, vel ab eo res humanas curari abnuat)* æquipollent, & per utrumque omnis religio tollitur & inter ludibria fræuandæ rudi plebeculæ rejicitur. *Pufendorf. de jure natura & gent. lib. 3. cap. 4. n. 4. pag. m. 259.*

qu'il n'y a point de Dieu. J'ai montré (1) cela fort amplement.

(1) *Voiez mon Dictionaire, à la remarque A de l'article* Sommonacodom.

Pour vous prouver d'une maniere invincible que les sectateurs d'Epicure ont eu les idées des vertus morales, je n'aurois qu'à vous faire souvenir de Pomponius Atticus, & du Cassius qui fut l'un des assassins de Jules Cesar. Voilà deux fameux Epicuriens. Vous trouverez leurs articles dans mon Dictionaire. Pomponius Atticus a été l'un des plus honnêtes hommes de l'antiquité. Sa vie écrite par Cornelius Nepos, & une infinité de lettres que Ciceron lui a écrites, marquent hautement de tous côtez que personne n'étoit mieux instruit que lui des devoirs de la morale. Cassius auroit pu vivre dans l'abondance des richesses & des honneurs, s'il eût preferé l'utile à ce qui lui paroissoit honnête. Il n'y avoit rien qu'il n'eût pu attendre du credit de Jules Cesar par la voie de la flaterie, & en s'attachant tout de bon aux interêts de l'usurpateur, mais il aima mieux courir après la gloire de delivrer sa patrie. Il fut penetré de cette idée aussi vivement que Brutus le Stoicien. Il la suivit au travers de mille embaras, & il lui sacrifia son repos, & sa fortune, & sa vie même. Lisez dans Plutarque, & dans Appien ses actions & ses discours, & vous me direz après cela s'il ignoroit la diference qui se trouve entre la vertu & le vice.

Voulez-vous des preuves plus parlantes. Il nous reste des fragmens des Ouvrages d'Epicure. Lisez les dans Diogene Laërce, & pour une plus ample instruction parcourez ce que Gassendi a rassemblé touchant la vie & touchant les mœurs de ce Philosophe, vous verrez qu'il n'y a rien de plus sensé que ses canons de Morale, & qu'il avoit des maximes qui meritent nôtre admiration. L'amour pur,

l'amour

l'amour deſintereſſé dans le ſervice divin ne lui fut pas inconu. J'en parle dans (1) les Penſées diverſes. Le poëte Lucrece auroit-il ſemé dans ſon Ouvrage tant de ſentences exquiſes, (2) & tant de belles moralitez, s'il avoit manqué des idées qui font diſcerner ce qui eſt vicieux d'avec ce qui eſt honnête?

Voulez-vous des Athées de la premiere claſſe? On vous en indiquera afin que vous n'aiez point ſujet de vous plaindre que dans des queſtions de fait on vous propoſe une ſimple preuve de raiſonnement, c'eſt-à-dire, une conſequence ſpeculative tirée d'un fait. Je vous dirai donc que Diagoras qui fut ſurnommé l'Athée par excellence, dicta (3) de très-belles loix au legiſlateur de Mantinée. Le fit-il ſans être capable de diſcerner ce qui eſt juſte d'avec ce qui eſt injuſte? Je vous attens là.

On doit mettre Pline parmi les Athées de la premiere claſſe: il n'admettoit point d'autre Dieu (4) que la nature, & il ſe mocquoit du dogme de la providence, quoi qu'il le jugeât utile. Il fait un peu le railleur lors-même qu'il parle de cette utilité: (5) *Irridendum vero agere curam rerum humanarum illud quidquid eſt ſummum. Anne tam triſti atque multiplici miniſterio non pollui credamus dubitemuſve? Vix prope eſt judicare, utrum magis conducat generi humano, quando aliis nullus eſt deorum reſpectus, aliis pudendus . . . . . (6) Verum in his Deos agere curam rerum humanarum credi, ex uſu vitæ*

(1) *Au chapitre 178. Voiez auſſi le chapitre 174. pag. 535.*

(2) *Voiez dans mon Diction. la remarque G de ſon article.*

(3) *Voiez dans mon Diction. la remarque H de l'article* Diagoras *pag. 1041. de la 2. édit.*

(4) *Voiez le 2. livre de Pline au commencement du 1. chapitre & à la fin du 7. & conſiderez ces paroles du Pere Hardouïn à la fin de ſa preface.* Vir fuit hic noſter ſane magni laboris & ſtudii, quod ejus opera arguunt: ſed ſuſpectus idem ἀθεότητος, cæcitate ingenti, quod mirere, cum fuerit caſtis integerrimiſque moribus, dum penitius naturæ ſcrutatur arcana, naturæ ipſius auctoris oblitus.

(5) *Plin. lib. 2. cap. 7. pag. m. 144.*

(6) *Id. ib. pag. 146.*

vita est: pœnasque maleficiis aliquando feras occupato Deo in tanta mole, nunquam autem irritas esse: nec ideo proximum illi genitum hominem, ut vilitate juxta belluas esset. C'est-à-dire, selon la version de du Pinet. „ Au reste, c'est grande „ moquerie de penser, que le Souverain quel „ qu'il soit, ayt soucy des choses de ce mon„ de. Car comme seroit-il possible de pou„ voir durer, & se contenir, sans se polluer „ en un ministere si fascheux & divers? Et „ neantmoins il est bien difficile de juger, le„ quel est le meilleur aux hommes, de croire „ que les Dieux ayent soucy de nous, ou de „ ne le croire point: veu que les uns n'ont au„ cun respect des Dieux: & que la superstition „ des autres, fait honte & vergongne à ceux „ qui en parlent . . . . . Toutesfois la plus „ (1) saine opinion & la plus convenable à la „ vie humaine est, de croire, que les Dieux „ pourvoyent aux choses basses, & inferieures: „ & que les malefices ne demeureront impu„ nis, quoy que la punition tarde, pour les „ grands empeschemens, que Dieu a apres „ ceste grande machine. Item que l'homme „ que Dieu a creé quasi semblable à soy, n'a „ esté faict pour estre avilé, ou reduit quasi „ au ranc des bestes brutes. „ Oseriez-vous bien pretendre que Pline n'avoit nulle idée de la vertu? Son Ouvrage n'est-il pas tout parsemé non seulement de traits d'esprit, mais aussi de reflexions judicieuses, & qui marquent une connoissance fine de ce qui concerne les mœurs?

(1) *Pline n'a point dit cela.*

Je ne veux pas afirmer que Panetius ait été Athée, je croi qu'on ne trouve que dans les écrits de saint Epiphane (2) qu'il traitoit de reveries toutes les choses qui étoient dites de Dieu. Cette unité de temoignage me tient un peu en suspens, mais on ne sauroit nier que ce fait-là ne soit très-probable, car en premier

(2) *Epiphanius in expositione fidei catholicæ pag.* 1090. 1091. *to.* I. *oper. edit. Colon.* 1682.

lieu

lieu nous ſavons que Panetius ne croioit rien de ce que ſes maîtres lui avoient apris touchant les augures, & les autres ſortes de divination, l'une (1) de leurs grandes preuves de l'exiſtence divine. Il avoit été diſciple des Stoiciens, & il fut enſuite le (2) chef & l'ornement de leur ſecte. Ils enſeignoient tous comme une choſe très-certaine qu'il y a de la verité dans les predictions des auſpices, & des oracles & des ſonges & des aſtrologues, &c. Il n'en croioit rien (3). En ſecond lieu il nia l'immortalité de l'ame: l'admiration particuliere qu'il eut pour la doctrine de Platon, ne l'empêcha pas de l'abandonner ſur ce point-là: *Credamus igitur Panætio à Platone ſuo diſſentienti. Quem enim omnibus locis divinum, quem ſapientiſſimum, quem ſanctiſſimum, quem Homerum philoſophorum appellat hujus hanc unam ſententiam de immortalitate animorum non probat. Vult enim quod nemo negat, quicquid natum ſit, interire* (4). Je vous allegue toutes ces paroles afin que vous conoiſſiez qu'il avoit écrit fortement contre l'immortalité de l'ame. Si nous avions ſon traité (5) de la providence, nous ſerions mieux en état de juger de ſes ſentimens ſur la religion. Quoi qu'il en ſoit, je vous le donne pour un très-excellent moraliſte: l'Ouvrage qu'il avoit écrit ſur les devoirs, eſt le modele (6) des offices de

(1) *Voiez Ciceron de nat. Deor. lib. 2. circa init.*

(2) *Voiez Fonſius de Scriptor. hiſtor. philoſ. pag. 115.*

(3) Quum Panætius princeps propè (meo quidem judicio) Stoicorum ea de re dubitare ſe dicat, quam omnes præter eum Stoici certiſſimam putant, vera eſſe aruſpicum auſpicia, oracula, ſomnia, vaticinationes, ſeque ab aſſenſu ſuſtineat. *Cicero academ. quæſt. lib. 2. fol. m. 210. B.* Panætius qui unus è ſtoicis aſtrologorum prædicta rejecit. . . . . Vides me non ea dicere quæ Carneades ſed ea quæ princeps Stoicorum Panætius dixerit. *Id. lib. 2. de divinat. fol. 319. C. & 320. A.* (4) *Id. Tuſcul. quæſt. lib. 1. fol. 250. D.* (5) *On en voit le titre dans la 8. lettre du 13. livre de Ciceron ad Atticum.* (6) *Cicero de offic. lib. 3. cap. 2.*

Ciceron, & vous savez que ce livre de Ciceron est incomparable (1), & qu'on l'a nommé (2) *l'Evangile de la loi naturelle.*

(1) *Voiez la preface du traducteur François des offices de Ciceron: j'entens le traducteur qui a donné en nôtre langue les lettres de saint Augustin.*

Mais pour vous donner un exemple non seulement plus moderne, mais aussi plus éclatant, je n'ai qu'à vous prier de jetter les yeux sur la morale de Spinoza. Vous y trouverez tout ensemble l'Atheïsme le plus formel qui ait jamais été enseigné, & un grand nombre de bonnes maximes sur les devoirs de l'honnête homme.

§. CXLV.

Continuation du même sujet. Exemples tirez de la Chine & des barbares de l'Afrique.

Vous vous tromperiez, Monsieur, si vous vous imaginiez qu'il n'y a que l'ancienne Grece & l'ancienne Rome qui me puissent fournir des exemples. Je m'en vais vous transporter aux extremitez de l'Orient.

(2) *Voiez le Journal des Savans du 30. Mars 1665. pag. m. 251.*

Je ne vous dirai pas que Confucius qui a laissé d'excellens preceptes de morale étoit Athée (3). Ceux qui l'afirment trouvent des contredisans, je passe donc à des faits non contestez. Le Dieu Fo est la principale idole de la Chine. Les Bonzes assûrent (4) qu'il *a esté le Sauveur du monde*, & qu'*il est né pour enseigner la voye du salut, & pour expier tous les pechez. Il y a, ajoûtent-ils, cinq commandemens qu'il nous a laissez. Le premier défend de tuer les creatures vivantes de quelque nature qu'elles soient; le second, de prendre le bien d'autruy; le troisiéme, de s'abandonner à l'impureté; le quatriéme, de mentir; & le cinquiéme, de boire du vin.* „ (5) Il mourut à l'âge de soixante „ & dix-neuf ans; & pour mettre le comble à

(3) *Voiez ci-dessus pag. 134. & les paroles de Mr. Arnauld que j'ai citées dans mon Diction. à l'article* Maldonat *remarque L pag. 2016. de la 2. édit.*

(4) *Le Comte, nouveaux memoires de la Chine to. 2. pag. m. 108.* (5) *Id. ib. pag. 103.*

„ à ſon impieté, aprés avoir établi l'idolatrie „ durant ſa vie, il taſcha d'inſpirer l'atheïſme „ à ſa mort. Pour lors il déclara à ſes diſci- „ ples qu'il n'avoit parlé dans tous ſes diſcours „ que par énigme: & qu'on s'abuſoit, ſi l'on „ cherchoit hors du neant le premier principe „ des choſes. C'eſt *de ce neant*, dit-il, *que* „ *tout eſt ſorti*; & *c'eſt dans le neant que tout* „ *doit retomber. Voilà l'abiſme où aboutiſſent* „ *nos eſperances.* Il ſe forma parmi les Bonzes „ une ſecte particuliere d'Athées, fondée ſur „ ces dernieres paroles de leur maiſtre. Les „ autres, qui eurent de la peine à ſe défaire „ de leurs préjugez, s'en tinrent aux premie- „ res erreurs. D'autres enfin taſcherent de les „ accorder enſemble, en faiſant un corps de „ doctrine où ils enſeignent une double loy, „ qu'ils appellent la loy exterieure & la loy in- „ terieure. „ Vous trouverez un plus long nar- ré ſur tout ceci dans mon Dictionaire (2).

Vous avez vu ci-deſſus (3) que la Phyſique des Philoſophes Chinois eſt un ſyſteme d'Atheïſme. L'Auteur que je vous allegue ajoûte (4) qu'*à l'égard de la morale ils paroiſſent beaucoup plus raiſonnables. En voici la principale maxime. La fin que le ſage ſe propoſe eſt uniquement le bien public. Pour y travailler avec ſuccés, il doit s'appliquer à détruire ſes paſſions, ſans quoi il luy eſt impoſſible d'acquerir la Sainteté, qui ſeule le met en eſtat de gouverner le monde, & de rendre les hommes heureux. Or cette Sainteté conſiſte dans une parfaite conformité de ſes penſées, de ſes paroles & de ſes actions avec la droite raiſon. Ce n'eſt pas que les paſſions ſoient mauvaiſes, quand on en ſçait faire un bon uſage; mais comme elles troublent preſque toûjours la tranquillité de l'eſprit, il faut en retrancher la trop grande vivacité, & faire enſorte qu'elles ne ſoient plus des emportemens outrez de la cupidité,*

(2) *A la remarque AA de l'article de* Spinoza *pag. 2769. de la 2. édit.*

(3) *Pag. 538.*

(4) *Le Pere le Gobien, hiſtoire de l'Edit de l'Empereur de la Chine au dernier feuillet de la feuille a de la Preface.*

mais de justes sentimens de la nature. Prenez la peine de considerer cette morale, & jugez après cela si ceux qui nient l'existence de la divinité sont privez necessairement des notions par où l'on discerne la vertu d'avec le vice.

On seroit fort deraisonnable si l'on m'objectoit que je ne cite que des Athées d'étude, qui ont pu trouver dans des livres orthodoxes les notions du bien honnête. Cette objection seroit ridicule, car il ne s'agit entre vous & moi que d'un point de fait si les Athées ont eu ces notions. Il ne s'agit pas de rechercher d'où ils les ont prises: vôtre procez est perdu entierement s'ils les ont eues, quelle qu'en puisse être l'origine, mais j'ai encore de quoi refuter ceux qui me feroient cette extravagante chicane, & qui ne se souviendroient pas de ce que j'ai dejà dit (1) des habitans des Antilles. Je puis citer des Athées qui n'ont jamais étudié, & qui menent une vie presque sauvage. Lisez un peu ce qui suit.

(1) *Voiez ci-dessus pag. 719. les paroles de Mr. Arnauld.*

» (2) Tous les Caffres sont des peuples plon-
» gez dans la derniere ignorance: mais par la
» frequentation des Hollandois, ils commen-
» cent un peu à se dérouiller & même à ap-
» prendre le Flamand. Cependant, tout gros-
» siers qu'ils sont, on voit en eux de beaux
» restes de la lumiere naturelle, & on peut
» bien comprendre par la réponse, qu'on a rap-
» portée ci dessus, de ce Caffre prisonnier aux
» Hollandois, que les Hottentots les plus bar-
» bares n'agissent pas sans raison & qu'ils sa-
» vent le droit des gens & de la nature. J'ose
» même dire que leur amour mutuel, leur fi-
» delité & leur désintéressement doit couvrir
» les Chrétiens de confusion: ils n'ont presque
» rien de propre, & quand l'un a quelque cho-
» se, il en fait part à l'autre liberalement &
» sans le reprocher . . . . . On remarque
» mê-

(2) *Dapper, descript. de l'Afrique pag. 385.*

„ même qu'ils ſe piquent d'honneur. „ Pour vous épargner la peine de chercher dans l'Ouvrage que je cite la reponſe du priſonnier, je mets ici ſon diſcours : (1) *On lui fit toute ſorte de bons traitemens pour l'obliger à découvrir les motifs qui avoient pouſſé ſa nation à prendre les armes. Et vous Hollandois, répondit il,* „ *en* „ *colere, qui vous oblige à défricher nos terres* „ *& à ſemer du blé dans nos pâturages. Par* „ *quel droit venez-vous emparer de l'heri-* „ *tage de nos peres, d'un païs qui nous appartient* „ *de temps immemorial? Et en vertu de quelle* „ *loi pouvez vous nous défendre de mener paître* „ *nos troupeaux dans des terres qui ſont à nous,* „ *& ſur leſquelles on ne vous a permis de déce-* „ *dre que pour vous y rafraichir en paſſant? Et* „ *cependant vous diſpoſez de nos biens en ſouve-* „ *rains, & vous nous faites tous les jours quel-* „ *que nouvelle défenſe, d'approcher de telle ou* „ *telle terre. Que diriez-vous, ſi l'on vous al-* „ *loit ainſi quereller dans vôtre païs, ſeriez-vous* „ *d'humeur à le ſouffrir.* „ Se peut-il rien voir de plus ſenſé que ce diſcours? Et ne peut-on pas bien lui apliquer ce que diſoit Pyrrhus après avoir reconu l'armée Romaine, (2) *Ce campement des barbares n'eſt point barbare?* On verra mieux le bon ſens, & la juſtice que ce Cafre repandit dans ſes paroles, ſi on les compare avec la reponſe qui lui fut faite. „ (3) On „ luy répondit que ſa nation avoit perdu le „ Cap & les terres qui en dependent par le „ ſort des armes, & qu'il leur étoit fort inutile „ de tenter de le ravoir. „ Quel ſophiſme! quel mepris de l'état de la queſtion! étoit-ce ſoudre la dificulté? N'étoit-ce point s'en écarter de mille lieuës, & alleguer pour toute raiſon

(1) *Id. ib. pag.* 377. 378.

NOTEZ *que Mr. de Rochefort Miniſtre de l'Egliſe Wallonne de Rotterdam, homme d'une pieté diſtinguée, a dit dans ſon hiſtoire des Antilles liv.* 2. *pag. m.* 458. que les Caraïbes (*qu'il reconoit Athées pag.* 469.) ſavent fort bien reprocher aux Européens comme une injuſtice manifeſte l'uſurpation de leur terre natale. *Il raporte leur diſcours & ajoûte*, cette plainte n'a pas un air trop ſauvage.

(2) *Plutarch. in Pyrrho pag.* 393. *A.* (3) *Dapper ubi ſupra pag.* 378.

ſon la loi du plus fort? Si l'on ne jugeoit que par là des lumieres de ceux qui ont part dans ce dialogue, on concluroit que les Chretiens n'avoient nulle idée de l'équité, & que les Athées en étoient tout-penetrez. Remarquons que parmi les Cafres (1) *une fille qui a fait un enfant eſt perduë d'honneur pour toute ſa vie:* qu'ils puniſſent ſeverement le vol, le meurtre, l'adultere: qu'ils font ſoufrir aux inceſtueux *un ſupplice horrible*, & qu'ils ſe comportent dans le jugement des crimes avec tant d'égard aux varietez des circonſtances, qu'ils font voir que *tout ſauvages qu'ils ſont, ils ont pourtant un grand amour pour la vertu & l'équité naturelle* (2). Je vous prie de vous ſouvenir que l'Auteur qui dit cela, eſt Hollandois, (3) & qu'il aſſûre que l'on ne remarque point qu'ils adorent aucune divinité.

(1) *Id. ib. pag.* 388.

(2) *Id. ib. pag.* 388. 389.

(3) *Voyez ci-deſſus pag.* 489.

§. CXLVI.

On reduit à trois remarques la reponſe à la ſeptiéme objection. Pourquoi on s'eſt tant étendu à la refuter.

Vôtre ſeptiéme objection qui roule ſur ce point de fait que les Athées n'ont pas les notions qui ſervent à diſcerner le mal & le bien moral, a été deja combatuë par deux raiſons très-puiſſantes, car je vous ai montré,

I. Que vôtre ſupoſition eſt contraire au ſentiment d'une infinité de Docteurs graves, & (4) orthodoxes.

II. Qu'elle eſt contraire à des faits certains concernant les dogmes ou les opinions de divers Athées.

III. Il me reſte à dire qu'elle eſt refutée par autant d'experiences qu'il y a eu de perſonnes qui ont vêcu dans la pratique des bonnes mœurs ſans

(4) *C'eſt-à-dire, qu'à l'égard de ce ſentiment particulier ils ne ſont point accuſez d'heterodoxie.*

ſans être perſuadées de l'exiſtence ou de la providence divine. Vous ne me nierez pas que ſi j'ai pu ſoutenir (1) que ceux qui avoüent que des Athées *vivent moralement bien*, ſont des temoins contre vous, je ne puiſſe ſoutenir que chacun de ces Athées porte temoignage contre vôtre pretenſion, & la renverſe abſolument, car on ne ſe conforme point aux regles de la morale plutôt qu'aux inſtincts de ſes paſſions ſans connoître ce que l'on fait, & ſans uſer de diſcernement. L'uſage de la raiſon, & l'eſſence d'une action morale; d'une action, dis-je, qui eſt ou bonne ou mauvaiſe, digne de loüange ou de blame, emportent neceſſairement & pour le moins que l'on agiſſe avec choix & avec deliberation *ex pravio conſilio*. Les temoins qui s'élevent ici contre vous ne ſont pas en petit nombre. J'en ai nommé quelques-uns dans (2) mes Penſées diverſes: j'en ai produit pluſieurs autres dans mon Dictionaire, & cela ſans affectation, quoi que je l'euſſe pu faire très-juſtement avec quelque (3) affectation: & j'en pourrois alleguer (4) encore bien d'autres.

Il arrive quelquefois à ceux qui ne ſavent de quel côté ſe tourner dans une diſpute où les raiſons de l'adverſaire ſont accablantes, de nier les points les plus évidens. Gardez vous bien de cela, Monſieur, ne vous ſervez point ici de la negative: le même foudre qui eſt parti de la main de Mr. Arnauld contre le peché philoſophique tomberoit ſur vous, je me ſervirois fort à propos de ce paſſage de ſa cinquiéme denonciation: „ (5) Tout ce qui vous reſteroit „ donc ſeroit de dire, qu'il n'y a point de tels „ Athées, & qu'il eſt impoſſible qu'il y en ait. „ Il eſt vray qu'il y en a peu qui ſe declarent

(1) *Ci-deſſus pag. 721. Voiez auſſi pag. 718.*

(2) *Au chapitre 174. Ce que j'y ai dit de Pline, ſe peut confirmer par les paroles du Pere Hardoüin rapportées ci-deſſus pag. 725. n. (4).*

(3) *Voiez le 1. éclairciſſement à la fin du 3. tome de mon Dictionaire pag. 3138. 3139.*

(4) *Conferez ce que j'ai dit ci-deſſus pag. 69.*

(5) *Arnauld cinquiéme denonciat. du peché philoſophique pag. 45.*

„ dans les pays des Chreſtiens, ou des Mahometans, parce qu'il y en a peu qui ſe veulent expoſer à eſtre (1) brulez. Mais dire „ qu'il eſt impoſſible qu'il y en ait, c'eſt un „ paradoxe extravagant, quoy qu'avancé par „ (2) quelques-uns de vos auteurs pour rendre voſtre Philoſophiſme moins odieux. Les „ jugemens ſolennels rendus contre ces monſtres, dont quelques-uns ont eſté aſſez impies pour tirer vanité de leur atheïſme, „ comme fit Vanino brulé à Toulouſe, font „ aſſez voir, quoy qu'à la honte du genre humain, qu'il peut y avoir de ces Athées poſitifs, qui ne reconnoiſſent aucune divinité ni „ vraie ni fauſſe. Or dés qu'il y en a, quoy „ qu'en petit nombre, & quand il n'y en auroit qu'une douzaine dans tout le monde, „ vous ne ſçauriez répondre à l'argument qu'on „ vous vient de faire, qui detruiſant voſtre „ chicane d'une *hypotheſe impoſſible*, vous oblige de reconnoître qu'il, &c. „

(1) *Notez qu'ils ſont punis lors-même qu'ils ſe repentent. Mr. Arnauld dans ſa 1. denonciation pag. 35. parle* d'un Gentilhomme de Pologne *qui aiant* été convaincu *d'Atheiſme fut* condamné à la mort en 1689. quoi qu'il euſt reconnu & abjuré ſon impieté.

Je vous quitte pour un moment, afin de me diſculper auprès de ceux qui pourront trouver étrange que j'aie emploié tant de machines à prouver que les idées de l'honneur, & de la vertu ſont ſeparables de la foi de l'exiſtence, ou de la providence divine. Il y a long tems que j'ai

(2) *Ces quelques-uns ſont pouſſez par un interêt particulier de diſpute car en general les Jeſuites avoüent auſſi franchement que qui ce ſoit l'exiſtence des Athées. Voici des paroles de Mr. Arnauld pag.* 103. *du Philoſophiſme de Marſeille:* Depuis la découverte des peuples de l'Amerique on a mieux connu les ſentimens que peuvent avoir ſur l'exiſtence d'un Dieu, comme Auteur du monde, les peuples barbares: & Molina avec d'autres Jeſuites rend témoignage, que ceux du Breſil n'avoient aucune idée de la Divinité, avant qu'on leur eût porté la lumiere de l'Evangile.

j'ai cru (1) que la peine de prouver cela pourroit ſembler ſuperfluë. Cependant je m'appliquai avec ſoin (2) à mettre la choſe dans la derniere évidence, ce qui n'a pas empêché que cette theſe n'ait été denoncée (3) comme une impieté par un delateur dont les Ouvrages (4) contenoient la même doctrine. Je ſoutins tout de nouveau (5) la verité de ma theſe, & neanmoins vous ne laiſſez pas de poſer en fait que je me trompe, & de bâtir ſur cette ſupoſition vôtre ſeptiéme argument. Il y a peut-être bien des Lecteurs qui vous reſſemblent en cela: il a donc falu que je m'étendiſſe ſur cet article, ſoit afin que je les deſabuſaſſe pour une bonne fois, ſoit afin que je montraſſe plus clairement le ridicule du delateur.

(1) *Voiez les Penſées diverſes ch.* 180. *pag.* 561.

(2) *Dans les Penſées diverſes depuis le chapitre* 178. *juſques au* 182.

(3) *Voiez ci-deſſus pag.* 717.

§. CXLVII.

Huitiéme objection: *ſi les Athées ont mis quelque diſtinction entre la vertu & le vice, ce n'a point été par le moien des idées du bien & du mal moral, mais tout au plus par le moien des idées du bien utile, & du dommage.*

(4) *Voiez ci-deſſus pag.* 716. 718.

Je viens moi-même à vôtre ſecours; je veux vous ſuggerer une inſtance qui vous donnera quelque repit, & qui eſt la plus plauſible & la plus ſubtile dificulté que l'on puiſſe propoſer ſur cette matiere. Repliquez moi ce qui ſuit.

Diagoras, Pline, & tous les autres Athées qui ont vêcu parmi les Paiens, ne jugeoient pas que ce fut un bien moral que de pratiquer la vertu, ils ſavoient ſeulement que l'on en jugeoit ainſi dans le monde, & ils mettoient ce jugement parmi les erreurs populaires tout comme la religion. Mais voiant qu'en conſequence de cette erreur il étoit utile de s'aquerir la reputation d'honnête homme, & que la debau-

(5) *Voiez dans le chap.* 4. *de l'Addition aux Penſées diverſes la reponſe à la* 13. *&* 17. *objection.*

debauche exposoit les gens au mépris, & à un dommage réel, ils ont preferé les bonnes mœurs au dereglement de la vie. Il n'y avoit rien de bon dans leur interieur, ils se contentoient de se conformer à la morale dans leurs paroles, & dans leurs actions exterieures toutes les fois que le bien utile le demandoit. Cela n'empêchoit pas qu'ils ne jugeassent que la distinction entre la vertu & le vice est une chimere, & ainsi lors que la crainte des hommes ne leur pouvoit pas servir de frein, ils preferoient le mal moral au bien moral selon l'interêt de leurs passions corrompuës.

§. CXLVIII.

Premiere reponse à la huitiéme objection. Il importe peu au bien temporel des societez que les pensées ne soient pas bonnes, pourvu que dans ses paroles & dans ses actions on se conforme aux loix de l'état.

Je m'imagine que dès aussi-tôt que vous aurez lu cette instance, vous croirez qu'on ne la sauroit resoudre. C'est pourquoi je vous exhorte à ne point precipiter vôtre jugement, suspendez le, je vous prie, jusques à ce que vous aiez bien examiné toutes mes reponses.

Je commence par vous faire souvenir de l'état de la question. Il s'agit de savoir si le Paganisme a été plus propre que l'Atheïsme à maintenir les societez: or il est constant qu'elles se maintiennent, ou qu'elles se ruinent par les actions exterieures, & non pas par de simples affirmations mentales. Si donc les Athées se comportoient quant aux actions exterieures tout comme un superstitieux, s'ils parloient & s'ils s'aquitoient de tous les devoirs de citoien tout comme lui, ils étoient tout aussi propres

que

que lui à maintenir la ſocieté, quoi qu'ils jugeaſſent qu'il n'y a point de diference réelle entre ce qu'on nomme vice, & ce qu'on nomme vertu. Les legiſlateurs humains (1) n'établiſſent point de peines contre les penſées. Un homme qui avouëroit qu'il a eu envie de derober, mais qui n'auroit rien derobé effectivement, en ſeroit quitte pour une legere exhortation. On ne punit pas même ceux qui ont tâché (2) d'ôter la vie à un autre. Si on leur inflige quelque châtiment c'eſt toûjours à proportion de ce qui a été executé, & non pas à proportion de (3) ce qu'ils ont eu deſſein de faire. Tant il eſt vrai que les Juges ſeculiers renvoient à Dieu le jugement des penſées, & ne ſe reſervent que le jugement des actions, & des paroles. Ce qui prouve qu'ils ſont très-perſuadez qu'il n'importe point au bien de l'état qu'un particulier penſe ceci ou cela, pourvu que d'ailleurs il parle & il vive ſelon les loix.

Si l'on m'objecte que quand un homme ſe perſuade qu'il n'y a pas plus d'honnêteté interieure dans la vertu que dans le vice, & qu'il n'y a point de divinité qui commande les bonnes actions ſous la promeſſe de la recompenſe, & qui defende le crime ſous la menace de la punition, il s'abandonne au peché dès qu'il ne craint plus le blame des hommes, ni les pourſuites des Tribunaux; ſi l'on ajoûte à cela qu'un homme très-bien inſtruit de la nature de la vertu, & très-bien perſuadé qu'il y a un legiſlateur inviſible qui conoît tout, qui recompenſe d'une beatitude éternelle les bonnes actions, & qui condamne les pecheurs à des ſupli-

(1) Lex humana verſatur tantum circa actiones externas, de cogitationibus verò internis, ſolitariè & citra omnem externum actum conſiderat is, nihil conſtituit. Unde vulgò dicitur: *Cogitationis pœnam nemo luit.* Balth. Meiſnerus diſſertat. de legib. pag. 39.

(2) *Il faut excepter certains cas particuliers, comme le deſſein d'aſſaſſiner un Monarque*, &c. *Voiez Bodin chap. 7. du 4. livre de la republique pag. 637. de l'édit. Françoiſe & pag. 734. de l'edit. Lat.* (3) *Il peut y avoir des circonſtances où ceci ſouffre exception.*

ſuplices qui ne finiront jamais, s'abſtient du vice, & s'attache à la vertu lors même qu'il n'a rien à craindre, ni à eſperer du côté des hommes; ſi, dis-je, l'on m'objecte ces deux choſes, je repondrai que l'on change l'état de nôtre queſtion, car on compare les Athées avec ceux qui conoiſſent le vrai Dieu, & il ne les faut comparer ici qu'avec les Paiens. Or je vous ai montré (1) que les Paiens ne pretendoient pas que leurs faux Dieux euſſent fait des loix de Morale. Je vous ai montré (2) que leurs idées de la nature divine étoient moins propres à les detourner du mal qu'à les y encourager, & que ce ſeroit ouvrir la porte à la doctrine de Pelage (3) que de dire que par le ſeul motif de l'amour, ou de la crainte de Dieu ils avoient la force de reprimer leurs paſſions les plus fougueuſes.

(1) *Ci-deſſus chap. 53. 54 & alibi.*

(2) *Voiez ci-deſſus chap. 126. & ſuiv.*

(3) *Voiez ci-deſſus le chap. 139.*

Nous verrons ailleurs (4) ſi la religion du ſerment ſervoit de beaucoup parmi eux au maintien des ſocietez, & ſi les cas où les perſonnes delicates ſur le chapitre de la reputation peuvent commettre des crimes, ſans avoir rien à craindre de la part des hommes, ſe preſentent frequemment, & d'une maniere prejudiciable au repos public.

(4) *Dans le 3. tome de cet Ouvrage lors que j'examinerai l'objection fondée ſur ce que l'on a toûjours cru que la religion eſt le fondement du repos public.*

§. CXLIX.

Seconde reponſe à la huitiéme objection : Si l'on peut ſoutenir ſans crainte de ſe tromper, que les Athées tirent de leur hypotheſe les conſequences qui confondent les vertus avec les vices. Deux remarques ſur cela. Diſproportions frequentes entre les penſées & les actions de l'homme, & nommément en matiere de religion.

On peut reduire l'Atheïſme à ce dogme general, que la nature eſt la cauſe de toutes choſes,

ſes, qu'elle exiſte éternellement, & d'elle-même, & qu'elle agit toûjours ſelon toute l'étenduë de ſes forces, & ſelon des loix immuables qu'elle ne conoit point. Il s'enſuit de là que rien n'eſt poſſible que ce qu'elle fait; qu'elle produit tout ce qu'il y a de poſſible; qu'aucun effort des hommes n'eſt capable de rien changer, de rien deranger dans l'enchainement de ſes effets; que tout arrive par une neceſſité fatale & inevitable; qu'aucune choſe n'eſt plus naturelle que les autres, ni moins convenable à la perfection de l'univers; (1) qu'en quelque état que ſoit le monde, il eſt toûjours tel qu'il doit être & qu'il peut être; que la nature étant une mere qui ne conoit point (2) ſes enfans, n'a point de predilection; qu'elle n'en favoriſe point les uns au prejudice des autres: mais qu'elle donne à chacun tous les attributs & toutes les qualitez qu'il doit, & qu'il peut avoir ſelon les tems & les lieux; enfin qu'elle ne deſtine nulles peines à ce qu'on nomme mauvaiſes mœurs, ni aucunes recompenſes à ce qu'on nomme vertu. Je parle des peines & des recompenſes diferées au tems à venir; car pour celles qui pourroient être immediatement unies à certains actes de la volonté comme la perception d'amertume, où de douceur eſt immediatement liée à l'action du fiel, ou du ſucre ſur la langue, c'eſt une autre choſe.

Il eſt certain qu'un homme qui a conduit juſques là les conſequences de ſon ſyſtême d'Atheïſme, peut aller encore beaucoup plus loin. Il peut ſe perſuader qu'il lui eſt indiferent de faire ceci ou cela; que n'y aiant point de franc arbitre, mais que tout arrivant par une fatalité aveugle & irrevocable, il doit ſe tenir les bras croiſez ſans ſe ſoucier de rien, ſans s'exciter à quoi que ce ſoit, ſans y exciter les autres; qu'il doit abandonner tout à l'activité de la

(1) *Les Stoiques ſoutenoient cela comme il paroit par divers endroits du livre de l'Empereur Marc Aurele, & il y a des gens qui veulent que le dogme de la predeſtination emporte la même conſequence, que pour le moins elle naiſſe de la doctrine de ceux qui diſent avec J. C. Scaliger* in Cardan. exerc. 249. cap. 3. *que Dieu a fait toutes choſes de la meilleure maniere poſſible.*

(2) *Il y eut au 16. ſiecle quelques*

Athées qui donnoient de la raison à la nature: Naturam definiunt, vim quandam esse rationis atque ordinis participem, à qua, & in qua omnia, extra quam nihil. *Petrus Paschalius in epistol. pag.* 117. *edit. Lugd.* 1548. *in* 8. *Conferez les paroles de Lipse ci-dessus pag.* 711.

la nature; que puis que l'ignorance & la science, le mensonge & la verité, la vertu & le vice sont également des émanations du premier être aussi necessaires les unes que les autres, à la perfection de l'univers, il est ridicule de travailler ou à sa propre instruction, & à sa propre reformation, ou à celle des autres hommes, & qu'enfin si l'on se veut donner quelque mouvement, ce ne doit être qu'afin de se procurer tous les plaisirs de la vie.

Comme il est avantageux à la bonne cause de faire voir aux Athées ces consequences affreuses de leur principe, il n'en faut jamais perdre l'occasion quand même ils declareroient qu'ils ne les admettent point; car si on leur montre qu'en raisonnant consequemment ils sont obligez à les admettre, c'est un grand pas pour les éclairer sur la fausseté de leur principe. C'est ainsi que l'on en use dans toutes les controverses. On y étale les consequences d'un dogme. Si elles sont reconuës *virtuellement* pour le moins, on les propose comme un nouveau chef d'accusation. Si elles sont rejettées, on ne laisse pas de les proposer comme un argument qui montre l'erreur du systême. Il n'y a point de sujet où il faille faire mieux valoir cette methode (1) que dans celui que nous traitons.

(1) *Je m'en suis servi dans mon Dict. à la remarque I de l'article* Spinoza n. VI. *& je l'ai supposée*

Mais autant qu'il est certain que les consequences étalées ci-dessus se peuvent tirer du principe des Athées, autant est-il incertain qu'ils les en tirent effectivement. Vous prendrez ceci pour un nouveau paradoxe, c'est pourquoi je ne saurois m'empêcher de vous dire mes raisons.

I. Premierement je vous prie de considerer qu'il n'y a guere de choses, dont la limitation de l'esprit de l'homme le rende plus incapable que de suivre avec la derniere justesse une longue

gne gradation de raiſonnemens. On s'égare beaucoup moins dans les matieres purement (1) ſpeculatives, que dans celles qui ſont compoſées de ſpeculation & de pratique. Mais quelles diſparates ne trouve-t-on pas dans celles-ci, & principalement lors qu'un ſyſteme contient pluſieurs lieux communs, n'étant pas tous également importans, & les uns faiſant plus d'impreſſion que les autres, on les cultive avec beaucoup d'inegalité, & quand on a une fois admis certains corollaires, on n'en veut point demordre, quoi qu'ils combatent ce qu'on établit en d'autres endroits. Les diſputes des Theologiens en ſont une preuve manifeſte. Les uns accuſent éternellement les autres tantôt de mal raiſonner, tantôt de ſe contredire, tantôt d'alier enſemble des choſes contraires, tantôt d'imputer des conſequences qui ne ſont point reconuës. On a écrit ſur les mêmes choſes, & ſur ce ton-là pendant je ne ſai combien d'années, & chaque parti s'en tient encore à ſes premieres pretenſions. La diſparate eſt viſible, principalement lors que l'on compare la theorie avec la pratique. Regardez moi cinq ou ſix ſectes qui ſont quelquefois dans le même lieu: leurs mœurs ſe reſſemblent comme deux goûtes d'eau, leurs principes ou leurs dogmes ſont très-diferens, aucune d'elles ne vit ſelon ſes propres principes. J'ai parlé de cela dans (2) mes Penſées diverſes. Mr. Nicolle a fait beaucoup (3) de remarques ſur le peu de ſoin qu'on a dans le Chriſtianiſme de mettre d'acord ſes actions avec ſes perſuaſions: *Quand il s'agit de paſſer de la ſpeculation à la pratique*, dit-il (4), *les hommes ne tirent point de conſequence; & c'eſt une choſe étrange comment leur eſprit ſe peut arreſter à certaines veritez ſpeculatives ſans les pouſſer aux ſuites de pratique, qui ſont tellement liées avec ces veritez, qu'il ſemble impoſſible de les en ſeparer. . . . Il y a une*

bonne dans le chap. 181. des Penſees diverſes.

(1) *Comme eſt par exemple une longue ſuite de demonſtrations geometriques.*

(2) *Voiez y les chapitres 135. & ſuiv. 176. 181. & alibi paſſim.*

(3) *Dans le traité de la crainte de Dieu n. 13. & ſuiv. pag. m. 130. & ſuiv. du 1. tome des Eſſais de Morale.*

(4) *Eſſais de Morale ibid.*

une ſuite neceſſaire entre connoître Dieu & l'honorer ; mais &c. (5) .... *Qui ne croiroit que les hommes eſtant parvenus à la connoiſſance de l'immortalité de leur ame, ils la porteroient bien avant, & qu'ils en concluroient qu'il faut donc employer toute leur vie à luy procurer un eſtat heureux aprés la mort. Il n'y a point de conſequence plus ſenſible que celle-là. Cependant combien de grands Eſprits ont travaillé à l'établiſſement de ce point, qui ne paroiſſent pas avoir beaucoup ſongé à cette conſequence.* Ce n'eſt là qu'une partie des exemples alleguez par cet auteur.

(5) *La ſuite de ce paſſage eſt ci-deſſus pag. 700.*

J'y en vais joindre un autre qui n'eſt ignoré de perſonne. L'un des plus ſanglans affrons que l'on puiſſe faire, eſt de donner un dementi. Les gens les plus moderez perdent patience ſur une injure ſi atroce, & en demandent aſſez ſouvent la reparation l'épée à la main. C'eſt un ſigne qu'ils ſont penetrez fort vivement de cette idée, qu'il n'y a rien de plus indigne d'un homme d'honneur que le menſonge. Il faut donc qu'on juge que la verité a quelque choſe de ſi beau, & de ſi conforme aux devoirs de la creature raiſonnable qu'on ne peut s'en éloigner ſans infamie. Cependant il n'y a point de defaut plus commun que le menſonge : c'eſt beaucoup ſi dans les converſations ordinaires il ſe debite deux veritez parmi trente fauſſetez. Il ne ſeroit pas hors de propos de remarquer le doigt de la providence en ce que le dementi paſſe pour un grand affront ; car l'inclination de l'homme à raconter des faits faux eſt ſi violente qu'elle a un beſoin extrême d'un principe reprimant, tel qu'eſt cette idée de l'honneur humain qu'une accuſation de menſonge eſt une ofenſe mortelle. Le mal eſt que ce principe aiant à combatre un ennemi bien fortifié, ne fait pas de grans progrez.

Le

Le monde est rempli de gens qui de gaieté de cœur & par le plaisir unique d'exercer leur langue mentent sans poids & mesure, quoi qu'ils sachent que dès que l'on s'est aquis la reputation de menteur (1), on ne trouve plus de creance lors même qu'on dit une verité. Le même homme qui vient de tirer l'épée pour se venger d'un dementi, raconte les circonstances de son duel avec mille deguisemens. Voici donc un exemple insigne de la mesintelligencé de la theorie des hommes avec leur pratique.

N'allez pas vous imaginer que les sectateurs de l'Atheïsme sont exemts de la disparate, & que leurs mœurs s'accordent très-bien avec leur dogme. Le contraire a paru dans la secte d'Epicure: elle (2) vivoit mieux qu'elle ne parloit. Il n'est donc nullement certain qu'ils tirent de leur principe toutes les consequences qui en émanent.

II. En second lieu vous devez considerer qu'il y a quelques-unes de ces consequences qu'ils ne tirent aucunement. Ils ne concluent point que les loix de la nature étant immuables, & que n'y aiant nulle liberté dans l'homme non plus que dans une pierre, il faut se tenir les bras croisez, & abandonner toutes choses à l'activité aveugle de leur cause. Ils sont aussi attentifs à leurs afaires, que s'ils se croioient doüez de la liberté d'indiference, & il est même très-possible que plusieurs d'entre eux croient bonnement en être doüez. C'est pourtant une opinion incompatible avec leur systême. Mais n'étoit-elle pas incompatible avec celui des Stoiciens & avec celui d'Epicure?

(1) Ἀρ' εἰκῆ λέλαθε τοὺς ἀρτιθεὶς τί περιγίνεται κέρδος τοῖς ψευδομένοις; Ὅταν, ἅπαξ λέγωσιν ἀλήθειαν, μὴ πιστεύεσθαι. *Aristoteles interrogatus*, Quidnam mendaces lucrarentur? Ut cum vera, *inquit*, dixerint, non illis credatur. *Diogen. Laërt. l. 5. n. 17. pag.* 277.

(2) *Voiez les Pensées diverses ch.* 176. *pag.* 544. *& notez que par rapport à la morale c'est toute la même chose d'admettre l'existence de Dieu sans la providence, que d'en nier l'existence. Voiez ci-dessus pag.* 723.

re ? Et y a-t'il eu des Philoſophes qui parlaſſent (1) du franc arbitre avec plus d'emphaſe que les Stoiciens? N'eſt-il pas ſûr auſſi que l'on enſeignoit dans la ſecte d'Epicure que l'homme agit librement, je veux dire avec cette eſpece de liberté qui fait qu'une action eſt meritoire ou demeritoire, à quoi ſelon Epicure non plus que ſelon le Pape qui a condamné les propoſitions de Janſenius, il ne ſuffit pas qu'elle ſoit faite ſans contrainte. Car il étoit viſible à tout Philoſophe Paien que ſi une force majeure eût pouſſé invinciblement l'ame humaine à une action en lui imprimant l'acte de vouloir, cette *ſpontaneité* n'eût pas pu ſuffire à mettre un homme en état d'être juſtement blamé ou loüé.

(1) *Voiez cent paſſages de Seneque là-deſſus & le Manuel d'Epictete.*

(2) *Voiez dans le Diction. hiſtor. & crit. la remarque H de l'article* Chryſippe, *& la remarque T de l'article* Epicure.

Quoi qu'il en ſoit, Monſieur, voici trois choſes indubitables: 1. Le *fatum* des Stoiciens & le ſyſtême des atomes d'Epicure ruinoient pleinement le franc arbitre. 2. On pouſſa tellement à bout ces deux ſectes de Philoſophes, que toutes leurs reponſes pour accorder leurs hypotheſes avec nôtre liberté, ne furent (2) qu'un galimatias incomprehenſible & viſiblement abſurde. 3. Ces Philoſophes ne laiſſerent pas de ſoutenir que l'homme a un franc arbitre, & de ſe regler ſur cette ſupoſition dans le maniment de leurs afaires. Je ſai bien qu'il ſe trouva des particuliers qui devinrent negligens ſur le chapitre de la religion (3) à cauſe qu'ils crurent la fatalité de la deſtinée; mais leur nombre fut très-petit en comparaiſon de ceux qui tirerent une toute autre conſequence de cette fatalité. Prenez un peu garde à ceci, ou les Stoiques & les Epicuriens croioient tout de bon qu'ils étoient doüez de la liberté d'indiference, ou ils ne le croioient pas. S'ils le croioient, ils avoient une opinion incompatible avec leur ſyſtême: s'ils ne le croioient

(3) Circa deos ac religiones negligentior (*Tiberius*) quippe addictus mathematicæ, perſuaſionisque plenus cuncta fato agi. *Sueton. in Tiberio cap. 69.*

croioient pas, leurs actions ne s'accordoient point avec leur dogme; car ils s'apliquoient à leurs afaires tout comme s'ils avoient cru qu'elles dependissent de leur prudence. Or puis que ces grans Philosophes ont raisonné ou agi inconsequemment, (1) pourquoi supposeriez-vous que les Athées raisonnent ou agissent toûjours consequemment à leur principe? N'avez-vous pas ici un exemple du contraire? Ne se conduisent-ils pas comme s'ils étoient persuadez du franc arbitre de l'homme?

Si vous leur objectiez cette inconsequence, il seroit à craindre qu'ils n'abusassent des chicaneries, que l'on fait à la doctrine de Calvin touchant les decrets de la predestination. Les Catholiques Romains, les Lutheriens, les Arminiens, les Sociniens ne cessent de la combatre par des consequences odieuses. C'est plutôt une vexation ou une persecution, qu'un exercice de controverse. Ils y ont tellement aguerri les peuples que des laïques fort ignorans savent objecter que s'il y avoit une telle predestination, il seroit fort inutile de se donner la moindre peine; car, ajoûtent-ils, on auroit été predestiné à la damnation ou au salut. Au premier cas on seroit damné quelque soin qu'on eût de bien vivre. Au second cas, on seroit sauvé quelque mal que l'on vecût, & ainsi c'est une doctrine qui porte ou au desespoir, ou à la securité charnelle, ou à l'inaction. Vous croiez que tout est reglé par des decrets absolus & irrevocables, dit-on à un homme qui commande à son valet de le venir éveiller à cinq heures du matin. S'il est écrit dans le livre de ces decrets que vous vous leverez demain à cinq heures, vous n'avez que faire ni de monter vôtre reveille matin, ni de donner ordre que l'on vous vienne éveiller. Il est absolument impossible que vous ne vous levicz

(1) *Si vous voulez voir avec quelle force on montroit aux Stoiciens, que leur* fatum *étoit la ruine de la liberté, vous n'avez qu'à lire le* Jupiter confutatus *de Lucien* oper. to. 2. pag. m. 173 & seq *le traité d'Alex. d'Aphrodisée* de fato (*Gassendus l'a inseré dans son* sententiæ philosophorum de fato) *& Nemesius au chap.* 35. de natura hominis.

viez à cette heure-là. Mais s'il eſt écrit que vous dormirez juſques à huit heures, c'eſt en vain que vous prenez des precautions pour ne dormir que juſques à cinq. Il vous ſeroit plus facile de bouleverſer la mer & la terre que de changer un ïota dans le livre des decrets de Dieu.

Vous ſavez mieux que moi ce que l'on repond à ces chicanes, & à celles qui ſont fondées ſur la doctrine du même Calvin, que nous ſommes neceſſitez au mal ſans la grace, & au bien avec la grace, de ſorte que nous ne faiſons quoi que ce ſoit avec une liberté d'indiference. On les refute directement, & on les retorque, & quant au reſte il eſt ſûr que les Calviniſtes les plus rigides ne ſont pas moins vigilans ſur leurs afaires qu'un Socinien qui ôte à Dieu la previſion des actes libres de l'homme, & qu'ils ſe conduiſent comme s'ils étoient perſuadez de la doctrine du franc arbitre. Ils ſont auſſi attentifs que les autres hommes à prendre leurs precautions, ils exhortent, ils cenſurent, ils menacent, ils diſent dans l'occaſion tout comme feroit un Arminien, ou même un Socinien. *Si j'avois eu la prudence de faire cela, je ſerois aujourd'hui fort à mon aiſe*, & mille choſes ſemblables. Vous avez tenu cent fois de pareils diſcours non pas par inadvertance & à la volée, mais le plus ſerieuſement du monde: vous n'avez jamais negligé ni vos afaires temporelles, ni les interêts du ſalut: vous avez excité vos ſoins, vôtre vigilance, vôtre induſtrie autant qu'un autre. Si quelqu'un vous objectoit que vos paroles & vos actions ne s'acordent pas avec le principe de la predeſtination abſoluë, & de la neceſſité irreſiſtible qui meut nôtre volonté, que lui repondriez-vous, Monſieur? De très-bonnes choſes, mais dont la plûpart pourroient ſervir à un Spinoziſte ſi

vous

vous lui reprochiez que le ſoin qu'il prend de ſa perſonne, de ſa famille, de ſon bien, ne s'accorde pas avec ſon ſyſtême.

Il ne ſemble pas qu'il y ait des gens qui duſſent ſe mieux tenir en repos que ceux qui croient avoir une conoiſſance certaine de l'avenir, ſoit qu'ils pretendent que Dieu le leur a revelé immediatement, ſoit qu'ils pretendent qu'il n'a fait que leur donner des ſecours particuliers pour developer les myſteres de l'apocalypſe. Mais tant s'en faut qu'ils ſe repoſent ſur les ſoins de la providence, qu'il n'y a ſorte de mouvement qu'ils ne ſe donnent (1) pour faire venir l'effet de leur prediction. Ils agiſſent comme s'ils ſe defioient de la puiſſance de Dieu, ou comme ſi l'évenement ne dependoit que (2) de l'induſtrie humaine. Tant il eſt vrai que l'homme ſçait peu concerter ſes actions avec ſes principes!

(1) *Voiez dans mon Dictionnaire la remarque B de l'article* Drabicius *pag.* 1066. *de la 2. édition.*

(2) *Voiez dans le même Dict. la remarque B de l'article* Acoſta.

Vous n'ignorez pas les conſequences odieuſes, dont on charge la doctrine des Egliſes reformées touchant la juſtification par la ſeule foi, la certitude du ſalut, & l'inamiſſibilité de la grace. Quel bruit & quelles tempêtes n'excite-t-on pas (3) contre ces dogmes comme s'ils ruinoient la pratique des bonnes œuvres, & s'ils renverſoient toute la Morale de l'Evangile? Vous ignorez encore moins ce que repondent les Reformez. Vous êtes donc fort en état de conoître par un grand exemple que l'on eſt ſujet à imputer à un parti pluſieurs choſes que l'on croit couler neceſſairement de ſes principes, & qu'il deſavouë neanmoins, ſoit que faute de penetration ou d'attention il ne voie pas qu'elles ſoient des ſuites de ſon hypotheſe, ſoit que les conſequences de quelque autre dogme faſſent plus d'impreſſion ſur l'eſprit, & abſorbent celles-là, ſoit qu'enfin on puiſſe alleguer une morale pratique qui detruit l'ac-

(3) *Mr. Arnauld ſur tout a bien crié dans ſon gros volume du renverſement de la morale & dans les livres qu'il a publiez pour juſtifier celui-là.*

l'accuſation. Cela vous doit aprendre, Monſieur, qu'afin d'être bien aſſûré qu'un Stratonicien ſe gouverne ſelon toutes les conſequences qui émanent de ſon ſyſtême d'Atheiſme, il ne ſufit pas de voir leurs raports, & leur liaiſon, mais qu'il faut de plus s'informer exactement s'il les admet, & s'il les reduit en acte.

Il n'y a rien où l'on ſoit plus expoſé aux inconſequences, que dans les matieres de religion.

Y eût-il jamais de raiſonnement plus facile que celui-ci? *Les Dieux ont mille moiens de perdre l'homme, ils lui peuvent ôter les biens, l'honneur & la vie quand il leur plaît, & ils ſont vindicatifs exceſſivement, donc l'homme ne doit jamais être plus ſoigneux de ne les irriter pas que lors qu'il ſait qu'ils ſont en colere.* Mais cette conſequence quelque naturelle qu'elle fut, a été renverſée très-ſouvent par les Paiens; car combien y a-t-il eu de rencontres où l'audace d'offenſer les Dieux a été d'autant plus énorme que l'on ſentoit par quelque coup d'adverſité qu'ils étoient fâchez? Je vous ai prouvé par de grans exemples, 1. Qu'on étoit perſuadé que même les crimes les plus ignominieux (1) étoient quelquefois l'inſtrument de leur vengeance. 2. Que l'on ſe moquoit de leur colere & qu'on la bravoit (2). L'Amerique me va fournir un nouvel exemple: *Quelcun d'entre les Caraïbes travaillant un jour de Dimanche, Monſieur du Montel rapporte qu'il luy dit, „ celuy qui a „ fait le Ciel & la Terre ſera fâché contre toy „ de ce que tu travailles aujourd'huy: Car il a „ ordonné ce jour pour ſon ſervice. Et moy luy répondit bruſquement le Sauvage, je ſuis fâché contre luy: Car tu dis qu'il eſt le Maitre du Monde, & des ſaiſons. C'eſt donc luy, qui n'a pas envoyé la pluye en ſon tems, & qui a fait mourir*

(1) *Voiez ci-deſſus pag. 615. qu'ils pouſſoient à l'impudicité: ajoûtez y l'exemple des Proïtides que Venus fâchée de ce qu'elles n'avoient pas reconu ſa divinité, pouſſa à ſe proſtituer:* Sunt tamen obſcœnæ Venerem Propœtides auſæ Eſſe negare deam: pro qua ſua numinis ira Corpora cum forma primæ vulgaſſe feruntur. *Ovid. Metam. lib. 10 v. 238.*

(2) *Voiez ciaeſſus le ch. 135. 137.*

vir mon Manioc & mes Patates, par la grande ſechereſſe. Puis qu'il m'a ſi mal traitté, je veus travailler tous les Dimanches pour le fâcher (1).

(1) *Rochefort hiſt. natur. & morale des Iles Antilles liv. 2. ch. 13. pag. 469 470. édit. de Rotterd. 1665.*

Pluſieurs Philoſophes Paiens ont enſeigné, que l'ame de l'homme étoit (2) une partie de Dieu. Les Stoiciens principalement adopterent ce mauvais dogme: l'Empereur Marc Aurele le ſupoſe à tout bout de champ. Il étoit naturel d'en conclurre que chaque homme étoit un Dieu, qu'il meritoit donc les honeurs divins, les autels & les ſacrifices, qu'il n'avoit point de defauts, & que ce ſeroit une audace impie que de l'accuſer de quelque faute, & que de lui donner des avis pour s'en corriger. A-t-on reconu ces conſequences? Ces Philoſophes ont ils jamais dit que l'on devoit adorer les hommes vivans? Les peuples mêmes les plus idolatres, ceux qui adoroient les herbes de leurs jardins, ne ſe ſont-ils point abſtenus de l'adoration de leur prochain? Et ſi vous exceptez quelques exemples d'une flaterie (3) outrée, n'a-t-on pas toûjours attendu à rendre à quelques perſonnes les honneurs divins, qu'elles fuſſent mortes? Y a-t-il eu des Philoſophes qui aïent plus declamé que les Stoiciens contre les imperfections de l'homme, ou qui aient donné plus de regles de morale qui tendoient à corriger les vices énormes qu'ils deploroient? Le mal étoit trop viſible, me dira-t-on, il auroit falu ſe crever les yeux, ou être de la derniere ſtupidité pour ne pas ſavoir les defauts de l'homme, & le beſoin qu'il avoit d'être exhorté à s'en corriger. Il faloit donc conclure repondrai-je, que ſon ame n'étoit pas une partie de Dieu; car le Dieu ſupreme, le grand Jupiter qui exiſte éternellement, & qui a produit le monde, & qui le gouverne ne peut point être compoſé de parties defectueuſes. S'il eſt

(2) *Voiez ci-deſſus pag. 119.*

(3) *Alexandre, Auguſte &c. voiez le chap. 105. des Penſées diverſes.*

un animal, comme le disoient les Stoiciens, non seulement il ne peut pas être mutilé de quelque membre, mais aussi il ne peut pas en avoir aucun qui soit languissant & atrophié. Chacune de ses parties doit avoir toûjours tout autant de perfections qu'il lui en convient. Le curieux spectacle que c'eut été qu'une dispute entre un Professeur Stoïque, & ses disciples debauchez qui lui auroient soutenu par des argumens *ad hominem* qu'ils n'avoient que faire de ses remontrances, qu'ils étoient aussi bien que lui une partie de l'être souverainement parfait, & qu'il étoit bien temeraire de pretendre que les Dieux avoient besoin de ses leçons pour se corriger de leurs defauts! Il auroit été encore plus embaraſſé que s'ils lui eussent soutenu qu'en s'abandonnant au vice, & en niant la fatale (1) destinée ils obeissoient aux loix du destin tout comme lui qui s'apliquoit à la vertu, & qui l'enseignoit aux autres, & qui afirmoit le *fatum*. Je ne parle point de l'inconsequence qui se trouve à invoquer un Dieu qui a des parties, j'en ai parlé ci-dessus (2). Mais je dirai en passant que les Mystiques qui assûrent, que l'ame humaine est une emanation de la substance de Dieu, (3) & *une particule de la divinité*, seroient exposez aux mêmes foudres que ce Professeur Stoicien, s'ils ne se couvroient sous des expressions inintelligibles.

La theorie & le culte des idolatres modernes ne se suivent point. Les Siamois invoquent un Dieu en croiant qu'il n'entend point leurs prieres, & on ne les desabuse pas quoi qu'on les reduise au silence, quand on raisonne avec eux sur l'absurdité de leur culte. Nous aprenons cela du Pere Tachard. Je priai un

(1) *Effectivement on pouvoit dire, qu'il n'étoit pas moins de la fatale destinée que ceux qui la nioient la niassent qu'il l'étoit que ceux qui l'afirmoient l'afirmassent. d'où il s'ensuit que l'afirmation n'est pas plus dans l'ordre que la negation, & ainsi du reste. Les Stoiciens eussent pourtant rejetté cette consequence quelque sensible qu'elle soit.*

(2) *Pag.* 709. 710. (3) *Voiez Mr. Poiret dans le* 1. *tome de l'œconomie divine pag.* 277. *& suiv.*

un Talapoin, dit-il (1), „ de nous expliquer „ quelques-unes des paroles qu'il chantoit à „ ſa priere. Aprés pluſieurs queſtions & réponſes, il me fit entendre qu'il y demandoit „ du merite. Nous le priâmes de nous dire à „ qui il s'adreſſoit pour en obtenir, il répondit „ que c'étoit à Dieu? Nous continuâmes à luy „ demander, où étoit le Dieu qu'il invoquoit, „ & ſur ce qu'il nous repliqua qu'il étoit depuis prés de deux mille ans dans le (2) Nireupan, c'eſt le Paradis des Epicuriens, nous „ eûmes lieu de luy faire diverſes inſtances: „ car il vouloit que ſon Dieu ne fût occupé „ que de ſes plaiſirs, & néanmoins qu'il entendoit encore ſa priére, ce qui ne s'accorde pas. Nous le preſſâmes de nous expliquer nettement comment il concevoit que „ cela ſe pût faire? Il nous repartit que ſi ſon „ Dieu n'entendoit pas, il avoit laiſſé du moins „ un commandement de prier, qu'il accompliſſoit en priant. Nous combatîmes ſa réponſe, en luy montrant que ſi ſon Dieu ne „ penſoit plus à nous, l'obſervation de ſes „ commandemens étoit inutile, & nous luy „ prouvâmes ce raiſonnement par une comparaiſon familiere. Tandis que le maître de „ la maiſon vit, les ſerviteurs executent ſes „ ordres, parce qu'ils eſperent de luy plaire, „ ou qu'ils craignent d'en être punis: mais „ quand il eſt mort, chacun ſe retire de ſon „ ſervice, les bons ſerviteurs ne pouvant plus „ luy plaire, ni les méchans en apprehender „ aucune punition. Nous luy demandâmes „ pour quelle raiſon il n'en uſoit pas de la ſorte, ſon Dieu étant hors d'état de luy faire „ du bien & du mal.„ Le Talapoin ne ſçut rien repondre, mais en ſe retirant il ne laiſſa pas d'allumer un cierge devant ſon Idole. Les Miſſionaires prierent Dieu (3) *d'éclairer une*

(1) *Tachard, ſecond voiage de Siam liv. 4. pag. 167. édit. de Holl.*

(2) *Voiez dans le Diction. hiſt. & crit. la remarque A de l'article* Sommona-codom.

(3) *Tachard ib. pag. 168. Conferez le journal de l'Abbé Choiſi pag. m. 301.*

nation que l'esprit de tenebres aveugloit tellement sur les premieres notions de la Divinité, qu'en étant à Dieu le principal de tous ses attributs qui est la Puissance, il leur avoit persuadé d'adorer une Divinité qui n'agit point, & qui n'a nulle providence (1).

L'irreligion n'est pas plus juste dans ses consequences que l'idolatrie. Les Athées des Iles Marianes (2) croient l'immortalité de l'ame: il y a d'autres Athées qui sont persuadez des enchantemens & de la sorcelerie (3), & qui reconoissent des esprits les uns bons, les autres mauvais (*). Ajoûterai-je que les Athées de la Chine admettent une recompense de la vertu & un châtiment du peché (4)? Je vous citerai cidessous (5) le Pere Lami, qui a conu des Athées qui rejettoient absolument quelques-unes des consequences de leur principe.

(1) NOTEZ qu'encore que la confusion de ces Idolatres soit très-absurde, & sur tout dans un Talapoin aussi ignorant que celui-ci, on ne peut pas dire en general qu'ils doivent croire que leurs prieres sont tout-à-fait inutiles. Voiez mon Dictionaire ubi supra.

§. CL.

(2) Voiez ci-dessus le chap. 14. (3) Des barbares en la Religion les uns ne recognoissent aucune Divinité, & neantmoins sont adonnez aux enchantemens & sorcelleries: Comme aucuns Historiens escrivent qu'anciennement estoient les Huns quand ils sortirent de leur pays: & que sont encores plusieurs peuples Septentrionaux; & en l'Amerique les Brasiliens & Chichimecs. Le Conseiller d'estat 1. part. ch. 15. pag. 47. édit. de Holl. in 12. Ce livre est attribué au Marquis de Bethune dans le Journal des Savans du 7. Mars 1667. pag. 98. édit. de Holl. (*) Voiez Mr. de Rochefort, hist. des Iles Antilles liv. 2. ch. 13. Et NOTEZ que ces barbares qui joignent l'irreligion avec la croiance des esprits, & de la sorcelerie ne raisonnent point sur les principes dont j'ai parlé dans mon Diction. remarque D de l'article Ruggeri. (4) Voiez mon Dict. ib. & pag. 2629. (5) Pag. 784.

§. CL.

Deux autres remarques ſur la matiere du chapitre precedent.

III. Il faut conſiderer en troiſiéme lieu qu'encore que Straton, Spinoza & tels autres naturaliſtes ſoient obligez d'afirmer que toutes choſes ſont également parfaites, & neceſſaires, eu égard à leur nature abſoluë & par raport à l'univers, il eſt impoſſible qu'ils ſe perſuadent qu'elles conviennent également les unes aux autres. S'ils avoient prouvé par une demonſtration geometrique qu'il n'y a pas moins de realité, ni de perfection dans une pierre que dans l'or, & que c'eſt un auſſi grand ornement à la nature de contenir de la bouë que de contenir du pain, ils ne laiſſeroient pas de croire que l'or, & le pain leur ſont plus utiles que les pierres & que la bouë. Ils ne peuvent jamais regarder comme une choſe indiferente de manger du pain, ou des pierres, de boire du vin ou du vif argent. Ils renonceroient plûtot aux demonſtrations les plus évidentes de la geometrie qu'aux notions par où ils diſcernent ce qui convient à leur ſanté d'avec ce qui ne lui convient pas. Ces notions, ces preuves de ſentiment & d'experience leur feront trouver mille diſtinctions entre les effets de la nature, & les porteront infailliblement à preferer les uns aux autres. Ils n'écouteront point là-deſſus une theorie de leur ſyſtême qui mettroit de l'égalité entre toutes choſes; ſoiez bien ſûr que ce n'eſt jamais la regle de leur conduite.

S'ils ſavent que tous les corps qui leur tombent ſous la main, ne leur ſont pas également convenables, ils ſavent auſſi que toutes les

qualitez de l'ame ne leur conviennent pas également. Ils ne ſauroient s'empêcher de voir que l'ignorance eſt un état d'imperfection par raport à l'homme, quoi que ſelon leur ſyſtême elle ſoit une modalité auſſi réelle, auſſi neceſſaire à l'univers que l'érudition. Ils ſentent très-vivement qu'une qualité qui leur attire des éloges eſt preferable aux qualitez qui les feroient mepriſer. Oubliant donc dans l'uſage de la vie, & dans le train de leur conduite les conſequences de leur hypotheſe, ils vont aux objets de l'inclination: ils ſuivent leur goût & ils ſe conforment aux idées qui peuvent flater l'amour propre. Ils étudient s'ils aiment la ſcience; ils preferent la ſincerité à la fourberie s'ils ſentent plus de plaiſir après avoir fait un acte de bonne foi, qu'après avoir dit un menſonge; ils pratiquent la vertu s'ils ſont ſenſibles à la reputation d'honnête homme; mais ſi leur temperament les pouſſe vers la debauche, & s'ils aiment mieux la volupté, que l'aprobation du public, ils s'abandonnent à leur penchant. Il faut dire la même choſe par raport aux autres qualitez bonnes ou mauvaiſes; ils donnent la preference ou à celles-ci, ou à celles-là, non pas ſelon les principes ſpeculatifs qui reſultent de leur premiere hypotheſe, mais ſelon les preuves de ſentiment & d'experience que l'amour propre leur fournit.

(1) *Perſonne n'étoit auſſi capable que lui de ſoutenir que rien n'eſt juſte de ſa nature, (voiez mon Diction. p. 813. 814. de la 2. édit.) & neanmoins ſes maximes de morale étoient de la derniere rigidité*, ibid. pag. 814. 815.

IV. En quatriéme lieu je vous prie de ſonger aux Pyrrhoniens, & nammement à (1) Carneade. Ils ſoutenoient l'incertitude avec autant de vivacité que les dogmatiques ſoutenoient la certitude. Il n'y avoit point d'éfort d'imagination, ni point de ſubtilité d'eſprit qu'ils n'emploiaſſent pour faire voir que l'on ne ſait pas quelle eſt la nature des choſes abſolument parlant, & que l'on ne ſait ſinon qu'elles nous paroiſſent telles ou telles, mais ils ne laiſſoient pas de ſe comporter

ter quant à l'uſage tout comme les dogmatiques. Il leur ſuffiſoit que tels & tels alimens leur paruſſent bons, que telles & telles actions leur paruſſent juſtes: cette aparence les determinoit à preferer ceci à cela avec la même ſecurité que s'ils euſſent cru conoître la nature interieure & abſoluë des objets. Qui nous empêche de ſupoſer une pareille conduite dans les athées? Ils doivent s'imaginer ſelon leurs principes que l'ignorance & la ſcience, que le vice & la vertu ſont des choſes auſſi parfaites en elles-mêmes les unes que les autres eu égard à l'univers; mais ils ſentent évidemment qu'elles ne paroiſſent pas auſſi parfaites les unes que les autres par raport à l'homme. N'avoir point d'eſprit, être ſot, être mepriſé ſont des choſes qui paroiſſent tout-à-fait hideuſes: le contraire paroît beau & agreable. La vertu paroît belle & honnête, le vice paroît laid & deshonnête. Pourquoi voulez-vous que ces aparences aient moins d'activité ſur les Athées que ſur les Pyrrhoniens, & qu'elles ne ſoient pas le mobile & le reſſort de leurs actions, comme de celles des Sceptiques? Vous devez en tout cas vous informer ſi à l'exemple de ces anciens Philoſophes, ils ne ſe conduiſent point conformement aux aparences plutôt que conformement à des hypotheſes abſtraites touchant les qualitez interieures & abſoluës des objets. Vous ne pouvez pas douter qu'ils ne tiennent ce chemin à l'egard des choſes phyſiques. Il eſt trop clair qu'ils n'ont jamais pu confondre (1) les bons alimens avec les mauvais, ni la loüange avec le blâme, ni les paralogiſmes avec les bonnes raiſons. Il eſt donc poſſible qu'ils n'aient pas confondu effectivement le bien & le mal moral.

(1) *C'eſt-à-dire, ſe ſervir indiferemment d'une nourriture qu'ils croioient bonne, que d'une nourriture qu'ils croioient mauvaiſe; aimer autant qu'on les eſtimât que de ſe voir mepriſez; emploier indiferemment une raiſon qu'ils trouvoient abſurde, ou une raiſon qu'ils trouvoient forte.*

Vous ne doutez pas que le livre de Marc Aurele ne ſoit rempli de la plus ſolide morale,

que la philoſophie paienne put fournir. Ce ſera donc vous citer une autorité de grand poids que de vous dire, que cet Empereur Philoſophe remarque que d'être conduit par la raiſon vers les choſes qui paroiſſent des devoirs, eſt une qualité commune aux Athées avec les hommes de bien (1).

(1) Τὸ δὲ τὸν νῦν ἐγήμονα ἔχειν ἐπὶ τὰ φαινόμενα καθήκοντα κῆ τῶν θεῶν μὴ προσδέεσθαι. Porro mentem ducem habere ad ea quæ apparent esse officii, eorum etiam est qui deos esse negant. *M. Antonin. de vita sua lib. 3. sub fin. pag. 183. edit. Basil. 1568.*

§. CLI.

Si un Athée peut s'imaginer qu'il y a naturellement & moralement de la diference entre la vertu & le vice.

V. Ma cinquiéme conſideration eſt plus digne de vôtre examen que toutes les autres. Il n'y a ce me ſemble que deux manieres de concevoir comment les Athées peuvent confondre le vice avec la vertu; la premiere eſt que ne croiant pas qu'une intelligence infiniment ſainte ait rien ordonné, ni rien defendu à l'homme, ils doivent ſe perſuader qu'en elle-même aucune action n'eſt ni bonne, ni mechante, & que ce qu'on nomme bonté morale, ou defaut moral, ne depend que de l'opinion des hommes, d'où il s'enſuit que de ſa nature la vertu n'eſt point preferable au vice, & qu'on peut indifferemment la preferer, ou la poſtpoſer ſelon que le cœur en dit. La ſeconde eſt, que ne croiant point de providence, ils doivent ſe perſuader qu'il n'y a point d'autres recompenſes, ni d'autres peines que celles qui peuvent venir de l'homme, & qu'ainſi il eſt tout-à-fait indifferent de s'attacher à la vertu plutôt qu'au vice, ou plutôt au vice qu'à la vertu, moienant que l'on prenne bien ſes meſures par raport aux loix humaines.

Je conviens qu'il eſt fort probable que pluſieurs Athées raiſonnent ainſi, & ce ne ſont pas les pires de tous; car ils conſervent des motifs de

de preference pour la vertu en cas que l'éducation, le temperament, l'amour des loüanges, & de la belle gloire, la crainte du blâme, & telles autres conſiderations les aident à reprimer les attraits du vice. Mais il eſt très-poſſible que bien des Athées philoſophent autrement, & qu'ils trouvent dans la vertu une honnêteté naturelle, & dans le vice une deshonnêteté naturelle.

Pour comprendre cela vous devez vous ſouvenir des (1) Stratoniciens, & des (2) Philoſophes Chinois. Ils diſent que la beauté, la ſymmetrie, la regularité, l'ordre que l'on voit dans l'univers, ſont l'ouvrage d'une nature qui n'a point de conoiſſance, & qu'encore que cette nature n'ait point ſuivi des idées, elle a neanmoins produit une infinité d'eſpeces dont chacune a ſes attributs eſſentiels. Ce n'eſt point en conſequence de nos opinions que le feu & l'eau diferent d'eſpece, & qu'il y a une pareille diference entre l'amour & la haine, & entre l'afirmation & la negation. Cette diference ſpecifique eſt fondée dans la nature même des choſes; mais comment la conoiſſons-nous? N'eſt ce pas en comparant les proprietez eſſentielles de l'un de ces êtres, avec les proprietez eſſentielles de l'autre. Or nous conoiſſons par la même voie qu'il y a une diference ſpecifique entre le menſonge & la verité, entre la fidelité & la perfidie, entre l'ingratitude & la gratitude &c. nous devons donc être aſſûrez que le vice & la vertu diferent ſpecifiquement par leur nature, & independemment de nos opinions. Vous voiez donc qu'il n'a pas été dificile aux Stratoniciens de decouvrir que la même neceſſité de la nature, qui ſelon eux avoit mis de la diference entre les proprietez eſſentieles de l'amour & les proprietez eſſentieles de la haine, avoit donné à la

(1) *Voiez ci-deſſus pag. 520.*

(2) *Voiez ci-deſſus pag. 538. & ſuiv.*

le Chef de l'Ecole d'Ariſtote, s'il eût été d'une ſi craſſe ignorance? Mais à quoi bon refuter des choſes ſi viſiblement abſurdes. Soiez ſûr qu'il n'y a jamais eu de Philoſophes Athées qui aient cru qu'il étoit indiferent de raiſonner ſelon les regles de la Logique, ou de ne les pas obſerver, ils ont tous connu manifeſtement qu'un paralogiſme, ou un ſophiſme étoit honteux à celui qui l'employoit ou expreſſément, ou par ignorance. Ils ont donc jugé que la nature impoſoit à l'homme une obligation indiſpenſable de conformer ſes raiſonnemens à ces regles-là. Pourquoi voudriez-vous les faire incapables de reconoître qu'on eſt obligé de conformer à la raiſon les actes de ſa volonté, c'eſt-à-dire, de pratiquer les regles de la Morale? N'avez-vous pas vu (1) ce que les Athées de la Chine preſcrivent touchant les mœurs? N'ont-ils point parlé d'une ſympathie naturelle entre la vertu & le bonheur, & entre le vice, & le malheur, & n'ont-ils pas dit qu'une nature qui ne conoît rien, a établi cette ſympathie (2)?

(1) *Ci-deſſus pag. 729.*

(2) *Voiez dans mon Diction. la remarque A de l'article* Sommona-codom *pag. 2751. de la 2. édit.*

Je veux bien vous avertir que la plûpart des Philoſophes paiens, qui croioient la providence, ne fondoient les devoirs de la morale, que ſur ce qu'il eſt de l'ordre de la nature que l'homme regle ſa conduite ſelon les idées de la droite raiſon. Je vous ai cité (3) ſur cela un paſſage de Mr. Arnauld. Vous y avez vu la preuve du fait donnée par Ciceron. Liſez encore cet autre paſſage: „ (4) Pour peu qu'on ait de „ teinture de Philoſophie, on doit avoir poſé „ pour principe, que QUAND on pourroit „ tromper les yeux des hommes & des Dieux „ mêmes, on ne doit jamais ſe laiſſer aller à „ aucun mouvement d'avarice, d'injuſtice, de „ débauche, & d'intemperance.... (5) Quand „ on demande à quelcun ce qu'il feroit, ſi „ ſans

(3) *Ci-deſſus pag. 252. 253.*

(4) *Cicero de Offic. lib. 3. cap. 8. Je me ſers de la traduction de Mr. du Bois.*

(5) *Id. ib. cap. 9.*

„ ſans être vû ni ſoupçonné de perſonne, il
„ pouvoit ſe contenter ſur tout ce que l'avari-
„ ce, l'ambition, l'impudicité, & la paſſion
„ de regner peuvent inſpirer; & s'il ſe con-
„ tiendroit ou non, ſeur que les hommes ni
„ les Dieux ne ſçauroient jamais rien de ce
„ qu'il auroit fait. Ils (1) diſent que ce qu'on
„ ſuppoſe eſt impoſſible: . . . . mais . . . .
„ ils ne voyent pas à quoy tend cette queſtion
„ . . . . on les met hors d'état d'échapper par
„ aucune défaite. Car ils ont beau faire, il
„ faut neceſſairement qu'ils répondent, ou
„ qu'ils ſe contenteroient ſur tout ce que je
„ viens de dire, s'ils étoient aſſûrez de l'impu-
„ nité, & ce ſeroit ſe declarer des ſcelerats;
„ ou que l'aſſûrance de l'impunité ne les em-
„ pêcheroit pas de ſe contenir; & c'eſt avoüer
„ que TOUT ce qui eſt contraire à l'honnêteté,
„ doit être rejetté pour cela ſeul qu'il luy eſt
„ contraire.„ Vous trouverez une ſemblable maxime dans Aulugelle (2), & ſi vous conſultez un autre Ouvrage de Ciceron vous y verrez avec quelle force il prouve que l'honnêteté eſt naturelle à la vertu, & que la deshonnêteté eſt naturelle au vice, & que ce n'eſt point la vuë des recompenſes, ou des peines, mais la nature même de la vertu & du vice qui nous doivent exciter aux bonnes actions, & nous detourner des mauvaiſes (3). Il y a dans les écrits des Paiens une infinité de (4) ſentences qui decident, que la vertu eſt digne par elle-même de nôtre amour, & qu'elle ſe ſert à elle-même de recompenſe.

Je vous prie de faire un peu d'attention ſur ces paroles d'un ſavant Pere de l'Oratoire: (5) *Les Philoſophes Payens . . . . . profeſſoient une*

(1) *C'eſt-à-dire, quelques Philoſophes.*

(2) *Aul. Gellius lib. 12. cap. 11. On peut voir auſſi le chap. 178. de mes Penſées diverſes.*

(3) *Voiez Ciceron lib. 1. de legibus fol. m. 330. verſo. & 331.*

(4) *Barthius en a compilé un grand nombre dans ſon commentaire ſur ces paroles de Claudien de Conſul. Mallii Theodori init.* ipſa quidem virtus ſibi prætium &c.

(5) *Bernard Lamy, entretien 2. ſur la morale pag. 149. 150.*

une Religion dont les Dieux adulteres, & impudiques, yvrongnes, homicides, voleurs ne leur donnoient point d'idée de la vertu qui fut favorable (1) à cette doctrine; ils étoient eux-mêmes déreglez. Ainsi s'ils ont reconu des loix naturelles il faut qu'ils ayent vû dans leur cœur, ce que tous les hommes apperçoivent quand ils y font attention. Ils sont convenus que pour bien vivre il falloit suivre la nature, c'est-à-dire les sentimens interieurs d'estime, & de plaisir qu'elle nous inspire pour ce qui est bien fait, & de honte & de douleur, qu'elle nous fait sentir quand nous allons contre ses loix. Aussi nous voyons qu'ils ont dit de la vertu, tout ce qui s'en peut dire. Ils vivoient mal, mais pour se faire considerer ils declamoient contre le vice. Ils ne se feroient pas condamnez eux-mêmes par leurs paroles, s'ils n'eussent esté contraints d'estimer ce qu'ils ne faisoient pas, & s'ils n'eussent esté convaincus que la vertu est une si belle chose que non seulement ceux qui la possedent, mais encore ceux qui en parlent, comme il faut, meritent l'estime & la consideration des hommes.

(1) C'est-à-dire, qu'il y a des loix naturelles de morale.

(2) Voiez ci-dessus pag. 107.

(3) C'est-à-dire, quant à la theorie. Voiez ci-dessus pag. 636. où je cite un passage de Saint Augustin: Joignez y ceci. Quæ natio non comitatem, non benignitatem, non gratum animum, & beneficii memorem diligit? quæ superbos, quæ maleficos, quæ crudeles,

L'objection la plus specieuse qu'on me pourroit faire seroit de dire, qu'il y a eu tant de peuples à religion qui n'ont pas laissé d'ignorer la plûpart des regles de la morale, qu'il n'est point du tout aparent que les Athées les aient conuës. Je repons en 1. lieu qu'on ne peut nier que les tenebres, qui ont obscurci divers principes de morale, en sorte que ce qui a paru honête à certains peuples, a paru deshonête à d'autres peuples, n'embroüillent beaucoup (2) la doctrine du droit naturel, & ne fourniſſent des armes au Pyrrhonisme; mais il me sufit que les regles les plus generales des mœurs se soient conservées (3) presque par tout, & que pour le moins elles se soient maintenuës dans toutes les societez où l'on culti-

cultivoit l'eſprit; car en 2. lieu ce que je ſoutiens n'eſt pas que tous les Athées ont ſenti, que la vertu étoit belle de ſa nature. Ceux qui ſe plongeoient dans la ſenſualité ſans ſe ſoucier de meditation, ni d'eſprit, pouvoient fort bien croire que moralement parlant aucune choſe n'eſt preferable à une autre. Je dis ſeulement qu'il y a eu des Athées, qui ont pu voir avec la derniere évidence la verité des principes de morale, & conclure que les bonnes mœurs émanent des loix naturelles, & non pas des reglemens poſitifs des ſocietez. Je repons en 3. lieu qu'il n'eſt pas facile de comprendre, qu'il y ait des gens aſſez brutaux pour ne pas ſentir l'infamie ou la beauté d'un certain ordre d'actions. Supoſez que l'un de ces Cannibales qui n'avoient aucune idée de divinité, tuë ſon frere en trahiſon peu de jours après que ce frere lui avoit ſauvé la vie. Supoſez qu'un autre Cannibale ſe jette dans l'eau pour ſecourir un de ſes anciens amis avec qui il eſt broüillé depuis quelques jours. Supoſez enfin que l'on exhorte le Cannibale meurtrier de ſon frere à comparer ſon action avec celle de l'autre Cannibale, je m'aſſûre que vous ne pourrez douter qu'il ne ſente qu'il a très-mal fait, & que l'autre a très-bien fait.

quæ ingratos non aſpernatur? non odit? *Cicero de legib. l.* 1. *fol.* 330. B. Quod ſi homines ab injuria pœna non natura arcere deberet, quæ nam ſolicitudo vexaret impios ſublato ſupplitiorum metu quorum tamen nemo tam audax unquam fuit, quin aut abnueret à ſe commiſſum eſſe facinus, aut juſti ſui doloris cauſam aliquam fingeret, defenſionemque facinoris à natura jure aliquo quæreret. *Id. ib. D.*

Puis que Mr. Deſpreaux (1) nous aprend, que l'Atheïſme a fait des progrez parmi même les perſonnes de l'autre ſexe, nous pouvons bien ſupoſer que Flavie & Pulcherie deux grandes Dames de la Cour ſont devenuës Athées; celle-là par le chemin de l'étude, celle-ci par le chemin de la volupté. Supoſons que l'Atheïſme de l'une ſoit conu de l'autre, & que la premiere étant avertie qu'il meurt de

(1) *Dans la* 10. *ſatire.*

de faim une infinité de gens, ne faſſe ſervir ſur ſa table que du bœuf & du mouton, afin d'employer au ſoutien des pauvres l'argent qu'elle épargne en renonçant à la bonne chere. Supoſons que l'on raporte à Pulcherie cette charité de Flavie, & qu'on lui demande ce qu'elle en juge, je ſuis perſuadé qu'elle repondra, *cette action eſt belle, je voudrois l'avoir faite : je l'admirerois beaucoup moins dans Artemice qui eſt fermement perſuadée qu'elle peut éviter l'enfer, & meriter le Paradis en donnant l'aumone, mais que Flavie qui ne croit point de divinité, ſe ſoit privée des plaiſirs du goût afin de ſauver la vie à pluſieurs pauvres, c'eſt un heroïſme incomparable. Je lui envie cette perfection.* C'eſt-là, Monſieur, une choſe que je trouve très-vraiſemblable. Il me paroît ſûr ordinairement parlant que les mondains aiment mieux ne rien retrancher du ſuperflu de leur table, que de le faire ſervir à ſauver la vie à pluſieurs familles; mais je ne puis guere comprendre que s'ils veulent ſe recueillir pour examiner la conduite de Flavie, ils ne la trouvent très-conforme à la raiſon, & aux devoirs de l'humanité, toute conſideration de l'enfer & du Paradis miſe à part.

C'eſt un grand abus que de croire que les ſcelerats ont perdu toutes les notions de la juſtice : „ (1) Un mary adultere peut-il ſoufrir „ l'infidelité de ſa femme? Si on la debauche „ il s'en fache, il croit qu'on luy fait un outrage, il s'en vange. Comment pouroit-il „ donc ignorer que l'adultere eſt un mal, puiſ- „ qu'il le condamne & qu'il le punit ſi ſevere- „ ment? S'il eſt adultere luy même, ſuppor- „ te-t-il avec patience qu'on le luy reproche? „ Bien loin de là, il s'en defend, il en rougit. „ Comment en a t'il honte, s'il croit que l'a- „ dultere eſt permis? Quand les voleurs parta- „ gent entre-eux le butin qu'ils ont fait, ils „ veu-

(1) *Bernard Lamy ubi ſupra pag. 158. 159. Voiez auſſi Mr. Baſnage au traitté de la conſcience liv. 1. ch. 1. pag. 12. édit. d'Amſt. 1696.*

„ veulent que le partage ſe faſſe également. Ils „ ont (1) de l'indignation contre ceux de „ leurs compagnons qui ne leur font pas une „ part raiſonnable de ce qu'ils ont gagné en „ commun, ils les traittent de mal-honneſtes „ gens. Ils ſçavent donc que le larcin eſt un „ mal. „ Voila un paſſage qui ne convient pas moins aux Athées qu'aux autres hommes, & qui eſt propre à refuter ceux qui ſoutiennent que pour le moins on s'aveugle à l'égard de certains crimes favoris. Conſiderez ces paroles d'un Critique: (2) „ La Religion de „ temperament de Mr. de S. E. ne m'a point „ ſurpris, je n'ay jamais vû homme du mon- „ de qui ne s'en ſoit fait une à ſa mode, tou- „ te fondée ſur ſon humeur. La Cour étant „ à Fontaine-Bleau, je rencontray un jour „ dans les jardins feu L. V. qui aprés m'avoir „ entretenu de ſes Ambaſſades, tomba, ſelon „ ſa coûtume, ſur la Religion, il avoüa qu'il „ n'y en avoit de bonne que la nôtre, mais que „ pourtant il *vouloit ſe vanger & aller voir ſa* „ *voiſine*, ce ſont ſes propres termes, & il „ traitoit tous les autres pechez de mentir, de „ calomnier, de voler, &c. comme des ac- „ tions de coquin; qu'un honête homme, di- „ ſoit-il, ne s'aviſoit jamais de faire: mais que „ comme la galanterie regarde le plaiſir, & la „ vengeance l'honneur, il ne pouvoit renon- „ cer à ces deux ſentimens, & ſe ſoûmettre „ aux preceptes qui les défendent. „ Si ce galant homme eût eu une femme ou une ſœur, ou une fille que quelcun lui eût debauchée, il eût declaré hautement par la pourſuite de la vengeance qu'il étoit très-perſuadé de l'injuſtice des galanteries.

(1) *Mr. du Hamel dans ſon* Philoſophia vetus & nova ad uſum ſcholæ accommodata. tract. 3. Ethicæ quæſt. 3. pag. m. 719. *cite un paſſage de ſaint Chryſoſtome* in cap. 4. ad Epheſ. *qui contient cette penſée.*

(2) *Diſſertation ſur les œuvres meſlées de Monſieur de Saint Evremont pag.* 277. *édit. de Paris* 1698.

Je veux confirmer cela par un lieu commun qui ſemble faire contre moi, c'eſt que l'homme ne conoit point ſes propres defauts, mais remar-

remarquez, je vous prie, que l'on ajoûte qu'il conoît très-bien les defauts d'autrui, ceux-mêmes qui ſont de la même eſpece que les ſiens. Je m'en vais vous citer Seneque: *Où trouveras tu un juge*, demande-t-il (1), *qui ſoit aſſez équitable* pour *dire ſecretement en ſoy-meſme, toutes les fois qu'on l'offenſe, j'ay faict auſſi ceſte faute . . . Car* (2) *celuy qui convoite & pourſuit toutes les autres femmes mariées, & penſe avoir aſſez juſte cauſe de les aymer, par ce que ce ſont les femmes d'autruy, neantmoins ne peut permettre qu'on jette les yeux ſur la ſienne. Le deſloyal & perfide demande qu'on luy garde la foy: Celuy qui s'eſt parjuré, pourſuit un autre d'une menſonge: & un calomniateur ne peut prendre patience qu'on le mette en proces. Celuy qui n'a point pardonné à la pudicité de ſa propre perſonne, ne veut pas qu'on attente ſur celle de ſes jeunes eſclaves. Nous portons les vices d'autruy devant nos yeux, & jettons les noſtres derriere l'eſpaule. Il advient de là qu'un pere grand deſpenſier, reprendra les feſtins que ſon fils fera bien à propos. Celuy ne pardonne en aucune façon à la ſuperſtuité d'autruy, qui n'a jamais rien refuſé à la ſienne. Un Tyran ſe courrouce contre un meurtrier, & un ſacrilege punit les larcins. La plus grande partie des hommes ſe courrouce contre les vicieux, & non point contre les vices.* Vous voiez par là que les plus aveugles ſur leurs defauts ont aſſez d'idées pour juger que ce ſont des imperfections. Ils ne manquent qu'en ce qu'ils n'emploient leurs idées que pour juger de leur prochain. Ils ne ſentent pas ce qu'il y a d'incommode dans leurs vices: un grand parleur ne ſent pas qu'il eſt à char-

(1) *Seneca de ira lib. 2. cap. 28. pag. m. 545. Je me ſers de la verſion de Chalvet.*

(2) Is qui nullius non uxorem concupiſcit & ſatie juſtam cauſam putat amandi quod aliena eſt, idem uxorem ſuam aſpici non vult: & fidei acerrimus exactor, eſt perfidus: & mendacia perſequitur, ipſe periurus: & ſitem ſibi inferri ægerrime calumniator patitur. Pudicitiam ſervulorum ſuorum attentari non vult, qui non pepercit ſuæ, &c. *Id. ib. Conferez avec ceci ce que j'ai cité ci-deſſus pag. 658.*

miner lors que je fis faire une ſeconde édition de ma lettre ſur les Cometes l'an 1683. Mais preſentement je ne ſaurois adopter cette remarque après les choſes que j'ai dites (1) ci-deſſus. Il me paroît évident que des Athées peuvent diſtinguer entre le bien agreable, le bien utile, & le bien honnête, & trouver dans la nature même & non pas dans les opinions de l'homme le fondement de ces trois eſpeces de bien. On me l'accordera ſans dificulté à l'égard du bien agreable tel qu'eſt le plaiſir, & à l'égard du bien utile tel qu'eſt la ſanté, la force du corps, la vigueur des ſens externes, & de la memoire, & de l'eſprit, & du jugement, mais on me le niera à l'égard du bien honnête. Qu'on reponde donc à mes raiſons; qu'on me faſſe voir qu'il eſt hors de toute vrai-ſemblance que des gens qui ont conu qu'il eſt du devoir de l'homme de raiſonner ſelon les regles de la dialectique, n'ont pu conoître aucunement qu'il eſt du devoir de l'homme de vivre ſelon les regles de la morale. Oſeroit-on bien ſoutenir qu'ils ſe ſont perſuadez que les regles du raiſonnement dependoient de l'opinion, ou du caprice de l'homme, & qu'elles n'étoient pas fondées dans la nature des choſes? Je ne croi pas que perſonne voulut imputer cela ni aux anciens Stratoniciens, ni aux modernes. Pourquoi donc ſoutiendroit-on qu'ils ont tous cru que la nature qui a donné à chaque être (2) des proprietez eſſentielles, n'a pas donné à la vertu une honnêteté interieure? Diſons donc qu'on juge un peu trop à la volée qu'ils n'ont pu agir moralement, ou que leurs actions n'ont pu avoir aucune *moralité*. Elles ont pu en avoir autant que les actions des Paiens. Ceux-ci ne pouvoient donner à leurs vertus que l'honnêteté qui reſulte de ce qu'on fait une choſe parce qu'on la trouve

(1) *Dans les chapitres* 151. 152.

(2) *Il n'y a rien de plus beau que le diſcours où Ciceron montre (en ſe ſervant même de cette comparaiſon) que l'honnêteté de la vertu eſt naturelle:* Atqui nos, *dit-il*, legem bonam à mala, nulla alia niſi naturæ norma dividere poſſumus. Nec ſolùm jus & injuria à natura dijudicatur, ſed omnino omnia honeſta, ac turpia.

la matiere des loix positives, & la matiere des loix naturelles. Cette distinction établit qu'il y a des choses que Dieu commande parce que de leur nature elles sont justes, & qu'il y a des choses qui ne sont justes que parce que Dieu les commande. Les ceremonies Judaïques sont de cette derniere espece de choses; l'amour de Dieu & du prochain est de la premiere. Il seroit juste d'aimer Dieu & son prochain, & nous y serions obligez, quand même Dieu ne nous l'ordonneroit pas. C'est ce que Mr. Turrettin decide, & qu'il prouve par de très-fortes raisons. Mr. des-Marets dont il étoit un disciple, a soutenu (1) le même dogme. Une infinité d'autres Auteurs très-celebres l'ont soutenu pareillement. Ils ajoûtent en consequence qu'il y a certaines actions qui par leur essence & par leur nature sont si justes que Dieu ne peut pas nous en dispenser.

(1) *Samuel Maresius in systemate univ. Theolog. loco 7. de lege Dei pag. m. 140. 141.*

(2) *Grotius de jure belli ac pacis in prolegom. n. 11. pag. m. v.*

(3) *Voiez Osiander (pag. 60.) & Zieglerus (pag. 7.) sur ces paroles de Grotius.*

Grotius declare que nous serions obligez de suivre le droit naturel quand même nous supposerions qu'il n'y a point de divinité, ou aucune providence: (2) *Et hæc quidem quæ jam diximus locum aliquem haberent, etiamsi daremus, quod sine summo scelere dari nequit, non esse Deum, aut non curari ab eo negotia humana.* Quelques-uns de ses commentateurs trouvent à redire à ce passage, ils pretendent (3) que dans la supposition impossible qu'il n'y a point de Dieu, l'homme ne seroit point chargé de l'obligation de se conformer au droit naturel, car cette obligation suppose le commandement d'une autorité superieure. Ils reconoissent neanmoins qu'il y a des choses honnêtes antecedemment aux ordres de Dieu (4). Ne leur en

(4) Hoc quidem certum est, dari quædam bona vel mala antecedenter ad voluntatem divinam, quæ ideò bona sunt, non quia Deus voluit, sed quia in se habent bonitatem, & dari quædam mala, quæ non ideò mala sunt, quia Deus illa noluit, sed quia in se sunt fœda & turpia. *Osiand. in Grot. pag. 59.*

en deplaiſe, je m'en tiens à la doctrine de Grotius; il me ſemble que l'homme eſt tout autant obligé de ſe conformer aux idées de la droite raiſon dans les actes de ſa volonté, que de ſuivre les regles de la Logique dans les actes de ſon entendement. Or il eſt inconteſtable que dans la ſupoſition même des Athées on paſſeroit pour ridicule ſi l'on ſe vouloit mettre au deſſus des loix du raiſonnement. L'un des commentateurs dont je parle, a cité (1) Thomas d'Aquin, qui aſſûre que le menſonge ſeroit un peché quand même la loi divine ne l'auroit pas defendu; & quand même il n'y auroit point de Divinité.

Il n'eſt nullement neceſſaire de vous dire que Gabriel Vaſquez (*), Mr. du Hamel (2), Mr. Strimeſius (3) & une infinité d'autres Ecrivains celebres ſuivent le même parti que Mr. Des-Marets & que Mr. Turrettin. Je leur pourrois aſſocier le fameux Molina, qui obſerve qu'Ariſtote au chapitre 7. du 5. livre de ſa morale a établi pour marque de diſtinction entre le droit naturel & le droit poſitif, que celui-là oblige antecedemment au precepte, & celui-ci ſeulement en conſequence du precepte. Molina aprouve beaucoup ce caractere, & il en parle comme d'une choſe reçuë communement: *Accipe EGREGIUM HOC DISCRIMEN inter jus naturale, & poſitivum. Quod obligatio juris naturalis oritur à natura objecti, indeque ſe diffundit in præceptum. Ea verò de cauſa dici conſuevit, ea, quæ ſunt juris naturalis, prohibita eſſe, quia mala, & non ideo mala eſſe, quia prohibita. Similiter in bonis, juſſa eſſe quia bona, & neceſſaria ut fiant, & non ideo*

(1) *Similia habet Thomas* in 1. 2æ. qu. 71. art. 6. Tametſi Deus non eſſet, nec mendacium lege prohibuiſſet; fore tamen mendacium peccatum &c.

Caſpar Zlegler. in Grot. pag. 7.

(*) *Voiez Oſiander ubi ſupra pag.* 71.

(2) *Voiez ſon* philoſophia vetus & nova ad uſum ſcholæ accommodata, tractatu 3. Ethicæ quæſt. 3. *pag.* 713. *& ſeq.*

edit. Norimb. 1682. (3) *Profeſſeur en Droit à Francfort ſur l'Oder. Voiez ſon* philoſophia moralis demonſtrativa pag. 28. edit. 1677.

ideo esse bona, necessariaque ut fiant, quia jussa. E contrario vero obligatio juris positivi oritur à præcepto & voluntate præcipientis, indeque derivatur in objectum. Atque idcirco de iis, quæ juris sunt positivi, dici consuevit, ea esse mala, quia prohibita, & non ideo prohibita, quia in se mala. Similiter in bonis, esse bona necessaria ut fiant, quia imperata, & non ideo imperata, quia de se bona necessaria ut fiant (1). A cela se peut raporter une dispute de Socrate (2) où il paroît soutenir que les choses saintes sont aimées de Dieu à cause qu'elles sont saintes, mais qu'elles ne sont point saintes à cause qu'elles sont aimées de Dieu.

(1) *Ludov. Molina de justitia & jure tract. 1. disput. 4. pag. 9. edit. Venet. 1611.*

(2) *Voiez l'Euthyphron de Platon pag. m. 7. & seq.*

Ainsi selon la doctrine d'une infinité d'Auteurs graves il y a dans la nature & dans l'essence de certaines choses un bien ou un mal moral qui precede le decret divin. Ils prouvent principalement cette doctrine par les consequences afreuses du dogme contraire, car de ce que ne faire tort à personne seroit une bonne action non pas en soi-même, mais par une disposition arbitraire de la volonté de Dieu, il s'ensuivroit que Dieu auroit pu donner à l'homme une loi directement opposée en tous ses points aux commandemens du decalogue. Cela fait horreur. Mais voici une preuve plus directe, & tirée de la metaphysique.

C'est une chose certaine que l'existence de Dieu n'est pas un effet de sa volonté. Il n'existe point parce qu'il veut exister, mais par la necessité de sa nature infinie. Sa puissance & sa science existent par la même necessité. Il n'est pas tout puissant, il ne conoît pas toutes choses parce qu'il le veut ainsi, mais parce que ce sont des attributs necessairement *identifiez* avec lui-même. L'empire de sa volonté ne regarde que l'exercice de sa puissance, il ne produit hors de lui actuellement que ce qu'il veut,

veut, & il laiſſe tout le reſte dans la pure poſſibilité. De là vient que cet empire ne s'étend que ſur l'exiſtence des creatures, il ne s'étend point auſſi ſur leurs eſſences. Dieu a pu créer la matiere, un homme, un cercle, ou les laiſſer dans le neant, mais il n'a pu les produire ſans leur donner leurs proprietez eſſentielles. Il a falu neceſſairement (1) qu'il fit l'homme un animal raiſonnable, & qu'il donnât à un cercle la figure ronde, puis que ſelon ſes idées éternelles & independantes des decrets libres de ſa volonté, l'eſſence de l'homme conſiſtoit dans les attributs d'animal & de raiſonnable, & que l'eſſence du cercle conſiſtoit dans une circonference également éloignée du centre quant à toutes ſes parties. Voilà ce qui a fait avouër aux Philoſophes Chretiens que les eſſences des choſes ſont éternelles (2), & qu'il y a des propoſitions d'une éternelle verité, & par conſequent que les eſſences des choſes, & la verité des premiers principes ſont immuables. Cela ne ſe doit pas ſeulement entendre des premiers principes theoretiques, mais auſſi des premiers principes pratiques, & de toutes les propoſitions qui contiennent la veritable definition des creatures. Ces eſſences, ces veritez émanent de la même neceſſité de la nature que la ſcience de Dieu: comme donc c'eſt par la nature des choſes que Dieu exiſte, qu'il eſt tout-puiſſant, & qu'il conoît tout en perfection, c'eſt auſſi par la nature des choſes que

(1) Si concedatur illa, quæ Juris naturæ locum habitura, dato non eſſe DEUM, aut non curari ab eo negotia humana non tamen id de Exiſtentia illorum erit intelligendum, quæ citra dependentiam ab illo nulla; ſed de Eſſentia in præciſione, ut res poſſibilis hujus vel illius naturæ ita dicitur, non quod DEUS voluit eſſe poſſibilem, ſed quia ex ſe non implicat contradictionem ut eſſe poſſit; & ſicut DEUS juxta Mendozam volens producere hominem, non poteſt ei tribuere eſſentiam lapidis vel bruti, quia non faceret hominem, ſed lapidem. *Oſiander in Grot. de jure belli & pacis pag.* 60. (2) *Voiez ci-deſſus pag.* 553. *& ſuiv.*

la matiere, que le triangle, que l'homme, que certaines actions de l'homme, &c. ont tels & tels attributs essentiellement. Dieu a vu de toute éternité & de toute necessité les raports essentiels des nombres, & l'identité de l'attribut & du sujet des propositions qui contiennent l'essence de chaque chose. Il a vu de la même maniere que le terme *juste* est enfermé dans ceux-ci: *estimer ce qui est estimable: aimer ce qui est aimable: avoir de la gratitude pour son bienfaiteur: accomplir les conventions d'un contrat*, & ainsi de plusieurs autres propositions de morale. On a donc raison de dire que les preceptes de la loi naturelle supposent l'honnêteté & la justice de ce qui est commandé, & qu'il seroit du devoir de l'homme de pratiquer ce qu'ils contiennent, quand même Dieu auroit eu la condescendance de n'ordonner rien-là-dessus.

Prenez garde, je vous prie, qu'en remontant par nos abstractions à cet instant ideal où Dieu n'a encore rien decreté, nous trouvons dans les idées de Dieu les principes de morale sous des termes qui emportent une obligation. Nous y concevons ces maximes comme certaines & derivées de l'ordre éternel & immuable, *il est digne de la creature raisonnable de se conformer à la raison: une creature raisonnable qui se conforme à la raison est loüable: elle est blamable quand elle ne s'y conforme pas.* Vous n'oseriez dire que ces veritez n'imposent pas un devoir à l'homme par raport à tous les actes conformes à la droite raison, tels que ceux-ci, *il faut estimer tout ce qui est estimable: rendre le bien pour le bien: ne faire tort à personne: honorer son pere: rendre à un chacun ce qui lui est dû*, &c. Or puis que par la nature même des choses & anterieurement aux loix divines les veritez de morale imposent à l'homme certains devoirs, il est manifeste que Tho-

mas

mas d'Aquin & Grotius ont pu dire que s'il n'y avoit point de Dieu, nous ne laiſſerions pas d'être obligez à nous conformer au droit naturel. D'autres ont dit que (1) quand même tout ce qu'il y a d'intelligences periroit, les propoſitions veritables demeureroient veritables. Cajetan (2) a ſoutenu que s'il reſtoit ſeul dans l'univers, toutes les autres choſes ſans nulle exception aiant été aneanties, la ſcience qu'il avoit de la nature d'une roſe, ne laiſſeroit pas de ſubſiſter.

Vous devinez ſans doute quelles ſont les concluſions que je me propoſe. Je veux conclure que par la doctrine que Mr. Turrettin & une infinité d'autres Docteurs, les uns Catholiques, & les autres Proteſtans ont adoptée, & que l'on apuie ſur de très-fortes raiſons, il faut convenir que les Athées peuvent été perſuadez qu'il y a dans la vertu une beauté, une honnêteté *intrinſeque* & naturelle, & dans le vice une diformité, & une deshonnêteté pareillement *intrinſeque* & naturelle. Les Docteurs dont je parle, demeurent d'accord que ces attributs conviennent reſpectivement à la vertu & au vice par la nature même des choſes & avant aucune diſpenſation de la providence, ou aucun decret divin. Comment pourroient-ils ſe perſuader après cela qu'un Athée eſt hors d'état d'apercevoir que ces proprietez eſſentielles du vice & de la vertu émanent de la neceſſité de la nature? S'il aperçoit une fois cette verité, il s'y tiendra; car ſoit que la nature agiſſe avec liberté & avec intelligence, ou ſans liberté & ſans intelligence, chaque

(1) Cavendum ne in hoc argumento ultra Deum progrediamur cum iis, qui pronunciant etiam ſublato Deo, ſublato omni intellectu, (conſequenter etiam divino) manſuras eſſe nihilominus connexionum veritates. *Jac. Thomaſius in diluciđat. Stahlianis pag. 66.*

(2) Rectè etiam Fonſeca

p. 325. lit. B Cajetani perſuaſionem caſtigat, ſtatuentis, ſi omnia, ne primâ quidem cauſâ exceptâ, annihilarentur, me ſolo remanente, manſuram tamen ſcientiam meam de roſâ. *Id. ib.*

que choſe doit avoir neceſſairement ce qui lui eſt eſſentiel. Tout homme qui a conu l'eſſence du cercle aſſûrera ſans heſiter que s'il exiſte quelque cercle, c'eſt une figure dont toutes les parties de la circonference ſont également diſtantes du centre. Que ce cercle ſe ſoit produit lui-même, qu'il ait été fait par quelque coup de hazard, ou ſelon la ſuite des loix naturelles ſans direction, ou par la volonté d'une cauſe intelligente, tout cela revient à la même choſe à l'égard de ce point-ci que c'eſt une figure ronde, &c. Or dès là qu'un Athée peut s'apercevoir que les veritez de morale ſont fondées ſur la nature même des choſes, & non pas ſur les fantaiſies de l'homme, il ſe peut croire obligé à ſe conformer aux idées de la droite raiſon comme à une regle du bien moral diſtingué du bien utile (1).

Si vous m'objectiez qu'il mepriſeroit cette regle dès qu'une paſſion le pouſſeroit d'un autre côté, & qu'à moins que d'avoir en vuë la loi de Dieu accompagnée de promeſſes & de menaces, on ne ſe conduit que par l'impulſion de la nature corrompuë, vous ſortiriez de nôtre queſtion; car il ne s'agit pas ici de comparer les mœurs d'un Athée avec les mœurs des perſonnes qui conoiſſent le vrai Dieu & ſa parole: il ne s'agit que de ſavoir s'il eſt vraiſemblable qu'il puiſſe conoître la vertu comme un bien moral. J'ai prouvé ce me ſemble l'affirmative, & c'eſt tout ce que j'avois à faire en cet endroit-ci. Vôtre remarque quant au fond attaqueroit le Paganiſme autant pour le moins que l'Atheïſme, car les Paiens ne conoiſſoient ni le vrai Dieu, ni ſa loi.

(1) *Notez qu'il ne peut pas à tous égards diſtinguer entre l'honnêteté & l'utilité, car toute action honnête emporte avec ſoi la ſatisfaction interieure de l'eſprit & c'eſt un bien très-utile. Voiez ci-deſſus pag. 761. & ci-deſſous pag. 783. & Joachim Camerarius* Decuria 2. problemat. 1p. 2. ex Galeno.

§. CLIII.

§. CLIII.

Examen des obſervations qu'un Auteur Anglois a faites contre un endroit de mes Penſées diverſes.

Aiant été informé que Mr. Harris (1) a inſeré dans un Sermon quelques remarques qui me concernent, je priai un de mes amis qui entend l'Anglois de me dire en quoi elles conſiſtent, & j'ai ſu par là qu'elles reviennent à ceci.

(1) *Il eſt membre de la Societé Roiale.*

I. Que les raiſons que j'ai alleguées pour montrer que l'Atheïſme ne conduit point neceſſairement à la corruption des mœurs, ſont defectueuſes, puis qu'elles ne ſont fondées que ſur ce qu'il y a eu toûjours des Chretiens qui ont mené une vie auſſi mechante que s'ils n'euſſent eu nulle religion, & ſur ce qu'il y a eu des Athées qui ont vêcu regulierement.

II. Qu'on peut m'accorder tout cela ſans que j'en puiſſe inferer que l'Atheïſme ne renverſe point la morale, & ne conduit point au vice.

III. Car on n'a jamais ſoutenu ni que l'Atheïſme ſoit le ſeul moien de devenir fort mechant, ni que les Athées doivent être neceſſairement coupables de toute ſorte de crimes.

IV. Qu'il eſt neanmoins certain que leur hypotheſe les conduit à ſe contenter ſur tout ce qui flate leurs paſſions vicieuſes, & dequoi ils peuvent jouïr ſans craindre aucun châtiment.

V. Que ce n'eſt que par un principe d'amour propre qu'ils s'abſtiennent des actions qui les pourroient expoſer aux rigueurs des loix humaines, ou à l'infamie & au mepris.

VI. Qu'encore qu'ils ſoient exemts de cer-

tains vices particuliers, on ne peut pas dire moralement parlant, que ce soient des hommes de bien.

(*) *Tiré d'un Sermon preché à Londres dans l'Eglise Cathedrale de Saint Paul le 3. de Janvier 1698. par Mr. Harris, en execution d'une fondation pieuse de l'illustre Mr. Boyle. Ce sermon est intitulé* Immorality and pride the great causes of Atheism.

VII. Que s'ils ne sont pas tout-à-fait stupides ou sots, ils se procurent tous les plaisirs dont ils sont capables de jouir dans cette vie, le tems unique où ils peuvent être heureux; & que pour se procurer ces plaisirs ils se servent indifferemment de toutes sortes de moiens bons ou mauvais, lors qu'ils n'ont rien à craindre de la part des autres hommes.

VIII. Qu'ils choisissent donc plutôt les mauvais moiens que les voies legitimes lors qu'ils peuvent plus facilement se rendre heureux par le mal que par le bien, & lors qu'ils peuvent pecher en secret, ou qu'ils ont assez de puissance pour arrêter les procedures de la justice.

IX. Que puis qu'ils croient qu'il n'y a naturellement aucune action qui soit meilleure qu'une autre, & que toute la difference que l'on met entre le vice & la vertu, n'est fondée que sur l'opinion des hommes, & sur un droit politif qui varie selon les tems & les lieux, ils n'ont point d'autre regle de leur conduite que les interêts de l'amour propre, & par consequent ils ne se conforment à l'honnêteté que dans les cas où il leur seroit desavantageux de la negliger. Ils n'agissent de bonne foi que lors qu'ils voient que la fourberie leur seroit prejudiciable (*).

(1) *Voiez le chap. 130. des Pensées diverses, & le chap. 153. à la fin.*

I. Ma reponse à la premiere de ces neuf remarques est que pour montrer que l'Atheisme ne conduit pas necessairement aux mauvaises mœurs, il n'y a point de preuve plus courte ni plus sufisante que celle dont je me suis servi, car c'est une preuve fondée sur l'experience ou sur la pratique. J'ai fait voir (1) que les plus grans scelerats dont l'histoire ancienne fasse men-

mention, ont été perſuadez de la providence des Dieux, & qu'un très-grand nombre de Chretiens ont (1) porté & portent encore le crime juſques aux excés les plus énormes ſans qu'on puiſſe leur ſupoſer quelque doute des veritez capitales du Chriſtianiſme. J'ai nommé outre cela (2) pluſieurs Athées qui ont vêcu regulierement. Ce ſont des faits d'où il reſulte que les opinions que l'on a ſur la nature de Dieu, ne ſont pas le vrai principe des actions de l'homme, & que l'Atheiſme n'eſt cauſe des mauvaiſes mœurs que par accident, que pour le moins il n'en eſt pas une cauſe neceſſaire, car une telle cauſe eſt toûjours ſuivie de ſon effet, & c'eſt là ſon caractere. Il n'y a que deux mobiles de la volonté de l'homme; l'amour propre & la grace du Saint Eſprit. Tous ceux que Dieu ne dirige point par une grace efficace, ſe conduiſent par les interêts de l'amour propre: ils ſont eſclaves du peché originel & de ſes ſuites. Mr. Harris qui eſt Proteſtant, ne peut point nier cela. Si l'on veut donc ſavoir pourquoi entre ceux qui n'ont nulle part aux graces du Saint Eſprit les uns ne ſont pas auſſi mechans que les autres, il ne faut point s'informer principalement de leur theorie ſur la religion. Ce n'eſt point là que l'on peut trouver les vraies cauſes de la diference, elles reſident dans la diverſité des temperamens, & des paſſions particulieres à chaque perſonne. Les uns ſont ſujets à l'avarice, les autres à la prodigalité: les uns aiment les loüanges, les autres preferent les plaiſirs des ſens à l'eſtime du public, & ainſi du reſte.

(1) *Voiez les mêmes Penſées au chap.* 139. *& ſuiv.* 142. 148. *& ſuiv.*

(2) *Ib. chap.* 174.

Je ne pretens point que la theorie de la religion ſoit toûjours ſans influence ſur la morale pratique dans tous les reprouvez: je veux bien qu'en general elle ſoit priſe pour une cauſe auxiliaire: (3) je croi que lors qu'elle favoriſe les in-

(3) *Conferez ce que j'ai dit pag.* 702. *n.* (*).

clinations de la nature corrompuë, elle augmente la depravation, & que ſi des Caſuiſtes relâchez decident que certaines choſes ſont exemptes de peché, ils encouragent à les commettre bien des gens qui ſans cela ſe rempliroient de ſcrupules. Mais il eſt bon de conſiderer que les influences de l'eſprit ſur le cœur doivent être plus pernicieuſes lors qu'elles partent d'un lieu tout rempli de matiere infecte, que lors qu'elles partent d'un lieu vuide. On ne me ſauroit conteſter une theſe ſi évidente. Or elle montre viſiblement que la morale pratique des idolatres a du être plus mauvaiſe que celle des Stratoniciens, puis que les idolatres avoient la tête toute remplie d'opinions furieuſes & monſtrueuſes ſur la nature de Dieu, & prodigieuſement favorables aux paſſions les plus dereglées. Les Stratoniciens nioient ſimplement la ſcience & la providence de Dieu: à cela près leur entendement étoit une place vuide quant aux matieres de religion. Tout ce que l'on peut pretendre eſt qu'ils n'étoient pas refrenez par la crainte des châtimens celeſtes, mais ce mal quelque grand qu'on ſe le puiſſe figurer eſt-il comparable à celui que devoit produire une religion qui excitoit au peché par le deſir d'imiter les Dieux, & de s'attirer leurs benedictions, & d'éviter leurs maledictions? Cette fauſſe theorie a pouſſé actuellement à des actions criminelles, mais il a falu qu'elle ait trouvé des diſpoſitions à cela dans le caractere de chaque particulier, car ſans ces diſpoſitions elle n'eût point eu aſſez de force. Un homme fort pareſſeux, fort indiferent pour les richeſſes, fort content de ſon état, ne ſe tourmenteroit point la nuit & le jour afin d'amaſſer du bien quand même il ſeroit perſuadé que Dieu ordonne de s'enrichir. Tous les Chretiens ne ſont-ils pas perſuadez que l'Evangile leur a defendu de travailler

vailler à l'aquiſition des richeſſes ? Et neanmoins ils y travaillent preſque tous avec ardeur. Si Dieu l'avoit commandé ce ſeroit une cauſe auxiliaire qui ſeconderoit les temperamens déjà inclinez vers l'avarice, mais qui n'ébranleroit (1) point ceux qui ſeroient dans un plein repos.

Puis que Mr. Harris avouë qu'un Chretien ſpeculatif, & qu'un Athée ſpeculatif peuvent être également ſcelerats, il doit avouër que la croiance d'un Paradis & d'un enfer laiſſe quelquefois la bride auſſi longue à la corruption du cœur que l'Atheïſme. On croit pouvoir aſſûrer que ſi deux hommes également corrompus, l'un quant aux crimes de la ſenſualité, l'autre quant aux crimes de l'eſprit, l'un ſpeculativement Chretien, l'autre ſpeculativement Athée, faiſoient un troc de leur ame, de ſorte que par une maniere de transfuſion celle de l'Athée paſſât au corps du Chretien, & celle du Chretien au corps de l'Athée, on verroit une telle metamorphoſe de leurs mœurs, que celui qui avoit été ſenſuel, ne ſeroit ſujet qu'aux crimes d'eſprit, & que celui-ci ſeroit ſeulement ſujet à la ſenſualité.

II. Vous voiez par là, Monſieur, le defaut de la ſeconde remarque, car en avoüant ce que l'on avouë dans la premiere, on doit convenir que l'Atheïſme ne conduit au vice qu'entant qu'il n'opoſe pas la crainte de la providence au principe qui conduit au mal. Or la ſimple theorie de la providence n'opoſe point cette crainte à ce principe du mal, puis que des Chretiens ſpeculatifs ſont aſſez ſouvent auſſi dereglez que les Athées. On me doit donc acorder que le vrai principe qui conduit au mal eſt dans les paſſions du cœur, & non pas dans les opinions de l'entendement, & que l'amour propre tourne & modifie ces paſſions avec toute la même liberté ſous la ſimple theorie de la providence que ſous l'Atheïſme, de ſorte que

(1) *Bien entendu qu'on ne parle ici que d'une perſuaſion qui n'eſt pas accompagnée de l'efficacité de la grace.*

s'il trouve mieux son compte dans la pratique exterieure des bonnes mœurs, que dans le dereglement de la vie, il conduit un Athée aussi facilement qu'un Idolatre à la regularité. Si l'on veut donc faire conoitre le prejudice que l'irreligion peut causer à la morale, il faut comparer les Athées aux veritables Chretiens. Cette comparaison fera voir une insigne difference entre les uns & les autres; les Chretiens qui sont conduits par l'esprit de Dieu, ont un principe qui refrene la corruption de la nature, & qui attache à l'amour solide de la sainteté. Mais je n'ai jamais pretendu établir aucun parallèle entre les mœurs des veritables Chretiens, & les mœurs de ceux qui nient ou l'existence de Dieu, ou sa providence. Je me suis borné à comparer (A) les mœurs de ceux-ci avec les mœurs des Paiens. Cette comparaison nous montre le même defaut dans les principes pratiques des uns & des autres. L'amour propre les dirige également, & n'est pas plus traversé par la theorie de la religion paienne, que par l'Atheïsme.

(1) *Voiez ci-dessus pag.* 364-369.

(2) *Voiez y les chapitres* 119. 144. *Voiez aussi l'Addition ch.* 4. *reponse à la* 20. *objection pag.* 82.

(3) *Generalement parlant, & avec très-peu d'exceptions.*

III. Je n'ai rien à observer contre la troisiéme remarque.

IV. V. Ce qui est contenu dans la quatriéme & dans la cinquiéme, s'accorde parfaitement avec (2) mes Pensées diverses.

(4) *C'est avec beaucoup de raison que je dis* peut-être, *car voiez le chap.* 178. *des Pensées diverses.*

VI. VII. VIII. Je repondrai à la sixiéme & aux deux suivantes en repondant à la neuviéme. Je dis seulement ici qu'elles se peuvent apliquer aux (3) Paiens tout comme aux Athées; qu'elles ne concernent point ce que vous avez apellé mon paradoxe, dont le but n'étoit que de faire voir que l'Atheïsme n'est pas plus funeste que le Paganisme à la morale necessaire au maintien des societez.

IX. J'aurois (4) peut-être aquiescé à la neuviéme remarque, si on me l'avoit donnée à examiner

miner lors que je fis faire une ſeconde édition de ma lettre ſur les Cometes l'an 1683. Mais preſentement je ne ſaurois adopter cette remarque après les choſes que j'ai dites (1) ci-deſſus. Il me paroît évident que des Athées peuvent diſtinguer entre le bien agreable, le bien utile, & le bien honnête, & trouver dans la nature même & non pas dans les opinions de l'homme le fondement de ces trois eſpeces de bien. On me l'accordera ſans dificulté à l'égard du bien agreable tel qu'eſt le plaiſir, & à l'égard du bien utile tel qu'eſt la ſanté, la force du corps, la vigueur des ſens externes, & de la memoire, & de l'eſprit, & du jugement, mais on me le niera à l'égard du bien honnête. Qu'on reponde donc à mes raiſons; qu'on me faſſe voir qu'il eſt hors de toute vrai-ſemblance que des gens qui ont conu qu'il eſt du devoir de l'homme de raiſonner ſelon les regles de la dialectique, n'ont pu conoître aucunement qu'il eſt du devoir de l'homme de vivre ſelon les regles de la morale. Oſeroit-on bien ſoutenir qu'ils ſe ſont perſuadez que les regles du raiſonnement dependoient de l'opinion, ou du caprice de l'homme, & qu'elles n'étoient pas fondées dans la nature des choſes? Je ne croi pas que perſonne veulut imputer cela ni aux anciens Stratoniciens, ni aux modernes. Pourquoi donc ſoutiendroit-on qu'ils ont tous cru que la nature qui a donné à chaque être (2) des proprietez eſſentielles, n'a pas donné à la vertu une honnêteté interieure? Diſons donc qu'on juge un peu trop à la volée qu'ils n'ont pu agir moralement, ou que leurs actions n'ont pu avoir aucune *moralité*. Elles ont pu en avoir autant que les actions des Paiens. Ceux-ci ne pouvoient donner à leurs vertus que l'honnêteté qui reſulte de ce qu'on fait une choſe parce qu'on la trouve

(1) *Dans les chapitres* 151. 152.

(2) *Il n'y a rien de plus beau que le diſcours où Ciceron montre (en ſe ſervant même de cette comparaiſon) que l'honnêteté de la vertu eſt naturelle:* Atqui nos, *dit-il*, legem bonam à mala, nulla alia niſi naturæ norma dividere poſſumus. Nec ſolùm jus & injuria à natura dijudicatur, ſed omnino omnia honeſta, ac turpia.

nam & communis intelligentia nobis notas res efficit, easque in animis nostris inchoavit, ut honesta in virtute ponantur, in vitiis turpia. Hæc autem in *opinione* existimare, non in *natura* posita, dementis est. Nam nec arboris, nec equi

conforme à la droite raison, car pour la *moralité*, qui procede de ce qu'on fait une chose par un principe d'amour divin, ils n'en étoient point capables.

Je sai bien que le motif de faire une chose parce qu'on sait que le vrai Dieu l'a commandée, & qu'il y a un Paradis à gagner en la faisant, & un suplice éternel à craindre en ne la faisant pas, doit avoir beaucoup plus de force que le seul motif de la faire, parce qu'elle est conforme aux idées de la droite raison. Mais il ne s'agit pas de cela presentement. Il ne s'agit que de savoir si des Athées peuvent decouvrir qu'il y a une honnêteté naturelle dans certaines choses, & si cette connoissance avec la satisfaction interieure d'avoir preferé la droite raison à un profit malhonnête, peut les conduire à une action qui auroit d'autant plus de *moralité* (1) qu'elle ne leur paroitroit pas attachée à des recompenses divines. Je ne pretens pas qu'en se conduisant ainsi ils renonceroient aux vuës interessées de l'amour propre: ce ne seroit qu'un rafinement de cette passion. La complaisance avec laquelle ils contempleroient

virtus, quæ dicitur (in quo abutimur nomine) in opinione sita est, sed in natura. quod si ita est; honesta quoque, & turpia natura dijudicanda sunt. Nam si opinione universa virtus, eadem ejus etiam partes probarentur. Quis igitur prudentem, &, ut ita dicam, cautum, non ex ipsius habitu, sed ex aliqua re externa judicet? est enim *virtus perfecta ratio*, quod certè in natura est. igitur omnis honestas eodem modo. Nam ut vera, & falsa, ut consequentia, & contraria, sua sponte non aliena judicantur: sic constans, & perpetua ratio vitæ, quæ est virtus, itemque inconstantia, quod est vitium, sua natura probatur. *Cicero de legib. lib. 1. fol. 331. A.*

(1) *Mais notez que d'ailleurs elle seroit depouillée de la plus belle* moralité, *savoir de celle qui resulte du motif d'obeir à Dieu.*

roient la force qu'ils auroient euë de preferer la vertu, leur donneroit beaucoup de joie, & en se felicitant d'une belle qualité qui est si rare parmi les hommes ils sentiroient des suavitez inexprimables. Rien n'est plus doux que d'être content de soi-même: rien n'est plus facheux que de se voir comme forcé à se mepriser soi-même pour une conduite lâche & infame qui fait sentir des remors. Ils éviteroient cette rude persecution intesieure, & se trouveroient dans le bonheur oposé. Je ne compte point les idées agreables qui leur viendroient par l'esperance d'être louëz, & admirez des autres hommes.

(1) *Voiez ci-dessus les chap.* 97. 99.

§. CLIV.

Petite digression sur l'aveu de l'Auteur Anglois qu'il y a eu & qu'il y a des Athées speculatifs.

Comme vous suivez (1) le parti nombreux de ceux qui nient l'existence de l'Atheïsme speculatif, je dois vous dire que Mr. Harris vous condamne pleinement, car il refute (*) avec chaleur un écrivain qui a nié ce fait-là. Il me semble que c'est se reduire à de fâcheuses extremitez que de donner le dementi à tant d'Auteurs (2) graves qui assûrent qu'ils ont conu de cette sorte d'Athées. Vous avez vu (3) ce qu'un homme qui avoit été Ministre, raconte de certaines gens qui se trouvoient malgré eux dans l'Atheïsme, & vous allez voir un pareil exemple dans le recit d'un Auteur qui a exercé le saint ministere jusques à sa mort: *Le commun peuple*, dit-il, (4) *reproche aux doctes l'Atheïsme & le mespris de toute la Religion. Accusation trop veritable, au regard de plusieurs . . . . Mais certes il faut rapporter ce crime à leur ignorance,*

(*) *Dans un Sermon intitulé* the Atheist's objection that we can have no ydea of God, refuted.

(2) *Voiez ci-dessus pag.* 165. 167. *ce que je cite du Sieur Deroden.*

(3) *Ci-dessus pag.* 76.

(4) *Jean d'Espagne, erreurs populaires sect.* 1. *ch.* 6 *pag.* 27. *édit. de la Haie* 1639.

rance, non pas à leur ſçavoir . . . . (1) Si l'Atheïſme eſtoit fondé en ſcience, la perſuaſion en ſeroit plus forte, en lieu que ſa foibleſſe eſt ſujette à mille ébranlements, qui laſſent meſmes les plus obſtinez, comme j'ay veu en un homme de lettres aſſez fameux en ſa profeſſion, qui m'ayant appellé comme pour le conſoler en maladie m'aſſeura, ſur le ſilence qu'il exigea de moy, que ſa convaleſcence dependoit de la reſolution d'un poinct, lequel il n'avoit jamais peu croire, & en demandoit la preuve, à ſçavoir qu'il y ait un Dieu. A vôtre avis un tel homme ſi fâché de ne pouvoir croire qu'il y eût un Dieu, qu'il en tomboit malade, étoit-il de vos (2) Athées de pratique?

(1) *Id. ib. pag.* 28.

(2) *Voiez ci-deſſus pag.* 464. *& ſuiv.*

J'omets le temoignage de Henri Eſtienne: vous pouvez voir dans l'un de ſes livres (3) qu'il y a deux ſortes de blaſphemateurs: *Les uns nonobſtant les remors de conſcience qu'ils ſentent, veulent contrefaire les Atheïſtes . . . & ſe faſchent de ce qu'ils ne ſe peuvent oſter de la fantaiſie qu'il n'y ait* un Dieu, *& qu'ils ont des remors de conſcience à l'encontre du reniement de ſa providence.* Les autres *ſont du tout Atheïſtes, & ne diſent* de Dieu *que ce qu'ils en penſent.* Quelques-uns d'eux *confeſſent eſtre bien marris qu'ils ne peuvent croire qu'il y-a un Dieu.* De ce nombre *eſtoit un Seigneur Italien* (4), *qui avoit quitté ſon pays pour demeurer en France. j'enten ce ſeigneur qui mourant à la guerre d'un coup de piſtole, au lieu que les autres ſe recommandoyent à Dieu, pria qu'on le recommandaſt au roy, & qu'on luy diſt qu'il perdoit un bon ſerviteur. Ce perſonnage confeſſoit ſouvent (à ce que j'ay entendu de ceux qui luy ont eſté familiers) qu'il deſireroit de croire en Dieu, comme les autres, mais qu'il ne pouvoit.*

(3) *Henri Eſtienne, Apologie d'Herodote chap.* 14. *pag. m.* 89. *&* 90.

(4) *Je croi qu'il parle de Pierre Strozzi Marechal de France qui fut tué d'un coup de mouſquet au ſiege de Thionville l'an* 1558.

Le Pere Bernard Lamy a fait des Dialogues de Morale où l'un des interlocuteurs aſſûre (5) *qu'il connoît* des Athées *qui ont horreur des conſe-*

(5) *Bernard Lamy Entretien* 2. *ſur la Morale ch.* 16. *pag.* 144.

quen-

queures (1) que l'on tire de leur ſyſteme. *Ils aiment la juſtice, & ils deteſtent tous les crimes que* les autres hommes condamnent. *C'eſt*, dit un autre interlocuteur, *parce que leur cœur n'eſt pas ſi corrompu, que leur eſprit. Leurs mœurs ſont meilleures que leurs ſentimens. Leurs actions dementent leurs penſées. Ils diſent qu'il n'y a point de juſtice que la nature ait établie; mais ils ne pourroient pas ſe reſoudre à faire ce qu'elle deffend, ſans en avoir de terribles remords, qui les empêchent de ſuivre leur doctrine dans la pratique.* Ces Athées-là peuvent-ils être de la ſeule claſſe que vous admettez?

(1) *Savoir que quand on peut croire que perſonne n'en ſaura rien, on doit empoiſonner ſon pere, voler, aſſaſſiner, &c.*

Quelle extremité n'eſt-ce pas que d'être contraint à s'inſcrire en faux contre tant de relations qui aſſûrent (2) que la plupart des gens lettrez de la Chine ſont Athées, & que leurs mœurs ſont meilleures ſans comparaiſon que celles des Bonzes ou des Prêtres des Idoles? On nous repreſente (3) ces Bonzes comme les plus grands fripons de la terre: ils ſont mepriſez du peuple même à cauſe de leurs impudicitez, & de leur craſſe ignorance, & de leur fainéantiſe. Cela fut cauſe que les Jeſuïtes qui s'étoient habillez au commencement comme les Bonzes, s'habillerent en ſuite comme les lettrez: (4) *Cujus mutationis hæc fuit ratio, quòd Bonzii apud Sinas, contra reliquarum gentium conſuetudinem, contemptui ſint, & de face plebis habeantur, tenenturque Mandarinis ſeu Præfectis ſervire . . . . A reliquo etiam populo parvi æſtimantur, quòd eos parum honeſtos, libidinoſos, & ignorantes, ſine ulla bona arte, ſine humanitate, ſine ingenio, ſine literis credant: quodque hoc genus vitæ eligant, ut ſine cura & labo-*

(2) *Voiez ci-deſſus pag.* 69. §38.

(3) *Voiez dans mon Diction. la remarque F de l'article* Japon.

(4) *Nicolaus Longobardus epiſt. de Miſſione Sinenſi pag m.* 914. *C'eſt une lettre écrite de la Chine au General des Jeſuïtes l'an* 1598. *L'édition dont je me ſers eſt un gros recueil de ſemblables pieces imprimé à Anvers l'an* 1605.

labore, pecorum instar, ventrem farciant, certo annuo fructu à Rege illis assignato. On voit dans le volume dont je tire ce passage, une reflexion sur ce que des gens aussi doctes que les lettrez de la Chine, & aussi grans amateurs de l'honnêteté sont assez aveugles pour ignorer qu'il y ait un Dieu: *Quod ad Religionem spectat, honorem cœlestibus debitum, & prima tabulæ præcepta, in genere loquendo, Sinæ Athei sunt, maximè verò literati . . . . Atque ut Athei sunt, & omnia mortali hac vita definiunt, sic nulla de futura illis cogitatio; nec de animæ immortalitate, justorum præmiis, aut damnatorum post hanc vitam pœnis pro merito quorumcunque, disputant. Quod non parvam admirationem movet, homines scilicet tanto judicio, in litteris exercitatissimos, HONESTI AMANTISSIMOS, adeò cæcos esse in rebus tam claris, tanti ponderis & momenti, ut sint Deum unum esse, Creatorem & Gubernatorem universi: Animam rationalem immortalem esse, & juxta admissa præmiis aut pœnis afficiendam, ejusdemque generis alia.* Avez-vous là des Athées de speculation, ou des Athées de pratique?

(1) *Mr. de S. E.*

Dans quelle classe mettrez-vous le bel (1) esprit qui est mort à Londres depuis quelques mois? Je ne sai pas ce que l'on dira dans la preface de ses Oeuvres, mais je sai que plusieurs lettres ont assûré unanimement qu'il avoit fini sa longue course en esprit fort, tout tel qu'il avoit vécu. Il est non seulement vrai que ses écrits sont depuis long tems l'admiration de toute l'Europe, mais qu'il a toûjours passé pour très-honnête homme, & qu'il a suivi exactement les principes de l'honneur humain. Il aimoit la bonne chere, mais combien y a-t-il d'orthodoxes, même dans la Clericature qui ne sont pas moins sensibles à ce plaisir? Quoi qu'il en soit vous passeriez pour un grand menteur

si

ſi vous le mettiez dans vôtre claſſe. Un pareil exemple, ſi Platon l'avoit conu, l'auroit obligé à limiter la propoſition univerſelle (1) qu'il a avancée.

(1) Τὸ μηδένα πώποτε λαβόντα ἐκ τέκνου ταύτην τὴν δόξαν περὶ θεῶν ὡς ὄντι, διαταλέσαι πρὸς γῆρας μείναντα ἐν ταύτῃ τῇ διανοίᾳ.

§. CLV.

Doctrine des Philoſophes paiens ſur le fondement de la morale. Que les Chretiens mêmes reconoiſſent un fondement de moralité *diſtinct des decrets de Dieu.*

Sed à diverticulo in viam: Je reviens à mon ſujet. Vous avez vu (2) que les Philoſophes paiens qui croioient la providence divine, n'établiſſoient le bien honnête ou le bien moral que dans la conformité avec la droite raiſon ſans nul motif d'obeïr à Dieu, ou d'éviter ſa colere. Ils ſoutenoient auſſi que le bien honnête ne pouvoit jamais être ſeparé du bien utile, & ils ſe fondoient ſur ce que les bonnes actions ſe recompenſent (3) elles-mêmes, & que les crimes (4) *portent neceſſairement avec eux* leur *punition.* On n'entendoit pas *celle des loix que* les mechans *trouvent ſouvent moyen de fouller aux pieds, mais celle de la honte & de l'infamie qui eſt ſans comparaiſon la plus grande de toutes.* C'eſt

Profectò NULLUS eorum ab adoleſcentia uſque ad ſenectam in hac opinione quòd dii non ſint perſeveravit.

Plato de Legib. lib. 10 *pag.* 947. *B. Cette maxime de Platon ſeroit plus certaine s'il avoit dit que ceux qui ont cru aux Dieux dans leur jeuneſſe, & qui en ſuite tombent dans la mecreance retournent au premier état lors qu'ils ſont vieux ou prêts à mourir. Voiez dans mon Dictionaire la remarque D de l'article de* Bion Boryſthenite, *& la remarque EΔ de l'article* Des-Barreaux. *Voiez auſſi la reponſe aux queſtions d'un Provincial pag.* 162. *& ſuiv.* (2) *Ci-deſſus pag.* 252. (3) *Voiez ci-deſſus pag.* 761. (4) *Ciceron au chap.* 8. *du* 3. *livre des Offices ſelon la verſion de Mr. du Bois.*

C'eſt Ciceron qui avance un ſi beau dogme. Il s'objecte (1) *que de deux maux il faut éviter le pire; & par conſequent la miſere plûtôt que la honte. Mais Y A-T-IL un plus grand mal*, repond-il, *que ce qui nous rend infames? Car SI L'ON eſt ſi choqué de la difformité du corps; combien plus le doit-on être de celle d'une ame couverte de honte & d'infamie?* Le nouveau Traducteur de Ciceron a fait ſur cela une remarque qui merite de vous être propoſée, afin que vous conoiſſiez les bornes de la vertu des Paiens, & que vous puiſſiez conclure que la vertu des Athées ſe pouvoit etendre juſques là, puis que les Philoſophes n'y faiſoient entrer aucun égard ni aux loix humaines ni aux loix divines. L'infamie dont Ciceron parle ici, dit-il, (2) „ N'eſt pas celle que les méchans s'attirent par leurs mauvaiſes actions, quand elles „ éclatent dans le public; puis qu'elle ſe peut „ éviter lors qu'on a aſſez d'adreſſe pour ſe cacher; & que c'eſt ſi peu par la crainte de „ celle-là que Ciceron veut qu'on s'abſtienne „ de faire le mal, qu'il déclare, comme on a „ vû dans ce même Livre, à la fin du chap. 8. „ que *quand on pourroit tromper les yeux des „ hommes, & des Dieux mêmes, il ne faut jamais faire aucun mal.* Il entend donc icy „ cette autre ſorte d'infamie, qui rend les méchans infames à leurs propres yeux, par „ les reproches de la conſcience, qui font que „ les méchans ne peuvent ſe ſoufrir eux-mêmes; & qu'ils cherchent ſans ceſſe quelque „ choſe qui les tire au dehors, & qui les empêche de ſe voir. C'eſt l'état où toutes les „ mauvaiſes actions (3) nous jettent neceſſairement; & nous ne ſçaurions l'éviter, qu'en „ vivant d'une maniere où nous ſoyons d'accord avec nôtre raiſon, qui eſt nôtre Juge „ auſſi-bien que nôtre regle. Voilà ce que les „ Payens

(1) Nam quod ajunt, minima de malis, id eſt, ut turpiter potius, quam calamitoſe: an eſt ullum majus malum turpitudine? quæ ſi in deformitate corporis habet aliquid offenſionis, quanta illa depravatio & foeditas turpificati animi debet videri? *Id. ib. cap. 29. pag. m. 369.*

(2) *Du Bois, remarques ſur les offices de Ciceron liv. 3. ch. 29. pag. 383. édit. de la Haie 1692.*

(3) *Voiez*

„ Payens mêmes ont vû: mais ils n'ont pû al-
„ ler au-delà. Les principes de la Religion
„ Chrêtienne nous élevent bien plus haut; &
„ ils nous apprennent que ce n'eſt pas preciſé-
„ ment pour être d'accord avec nôtre raiſon,
„ qu'il faut s'abſtenir du mal, & faire le bien;
„ mais pour être d'accord avec la raiſon éter-
„ nelle, à laquelle nous devons rapporter tou-
„ tes nos penſées & toutes nos actions. „

ci-deſſus les chap. 94. & 95.

Il faut vous dire encore que Ciceron combatant à fer émoulu la providence, adoucit le coup en declarant (1) qu'il ne le porte qu'à regret, parce qu'il ſemble que ſon diſcours encourage au crime. Cette aparence, ajoûte-t-il, ſeroit bien fondée ſi le temoignage de la conſcience tant à l'égard de la vertu qu'à l'égard du vice n'étoit d'un grand poids ſans aucun raport à la juſtice de Dieu. C'eſt le mepris de ce temoignage qui fait negliger tous les devoirs. Je ne vous cite ces choſes que pour vous montrer quelles étoient les idées de pluſieurs Gentils.

Mais j'oſe bien dire ſans craindre de me tromper que les Chretiens mêmes les plus vertueux & les mieux inſtruits de leur religion ont de ſemblables idées. Toute femme Proteſtante, ou Catholique Romaine qui fait profeſſion d'honneur, & à qui l'on demanderoit, *ſi vous étiez aſſûrée que ni Dieu, ni les hommes ne ſauroient jamais le commerce que vous auriez avec un galant, ne ſeriez-vous pas infidele à vôtre mari?* repondroit que non, & proteſteroit que la ſeule malhonnêteté de l'adultere l'empêcheroit d'y tomber. Chicanez tant qu'il vous plaira, figurez vous à propos ou mal à propos que cette proteſtation ſeroit quelquefois un grand menſonge: peu m'importe, ce ſeroit toûjours un hommage rendu à la verité que je ſoutiens, & une preuve que l'on conoit clairement

(1) Invita in hoc loco verſatur oratio: videtur enim auctoritatem afferre peccandi: & rectè videretur, niſi & virtutis & vitiorum ſine ullâ divinâ ratione grave ipſius conſcientiæ pondus eſſet: quâ ſublatâ, jacent omnia. *Cicero de nat. Deor. lib. 3. pag. 689.*

ment que la vertu par ſes qualitez naturelles independamment de toute loi eſt digne de nôtre amour.

Un brave vous ſoutiendra que quand même il ſeroit ſûr de l'impunité & dans ce monde & dans l'autre, il ne fauſſeroit point la parole qu'il auroit donnée de defendre une place autant que les loix de la guerre l'exigent.

Il n'y a point de jeune homme aſſez effronté pour oſer dire ſerieuſement qu'il n'y a que la crainte des loix divines & humaines qui le detourne d'empoiſonner ſon pere & ſa mere, & que ſans cela il auroit écraſé dans le berceau tous ſes freres & toutes ſes ſœurs.

Parcourez tous les grans crimes qui expoſent au deshonneur, interrogez là-deſſus les honnêtes gens, ils vous repondront tous qu'ils s'en abſtiendroient quand même ils ſeroient aſſûrez de toute ſorte d'impunité & pour le preſent & pour l'avenir. Concluez de là que la conoiſſance dont je vous parle, cette conoiſſance, dis-je, de la turpitude naturelle du peché, & de la beauté naturelle de la vertu ſe trouve communement parmi les Chretiens, & qu'elle leur montre que de cela ſeul qu'un acte de la volonté eſt conforme ou non conforme à la droite raiſon, l'homme eſt obligé ou de le faire ou de l'éviter. Je ne vous dis pas que cela ſuffiſe à retenir les paſſions, je m'en garde bien, il faut que de plus puiſſans motifs s'en mêlent, & que l'amour propre trouve ſes dedommagemens.

Il ſeroit bien étrange que la religion Chretienne qui a étendu les conoiſſances de la morale, les eût retrecies dans ce point-ci. Vous ſavez que des Paiens (1) ſe ſont vantez que l'étude de la philoſophie leur avoit donné cet avantage, qu'ils faiſoient d'eux-mêmes ce que la plupart des autres ne faiſoient que par la crainte des loix.

CLVI.

(1) Ἀ'ρετολας ἐρωτηθεὶς τί κερδ' αὐτῷ περιγέγονεν ἐκ φιλοσοφίας; ἔφη, Τὸ ἀνεπιτάκτως ποιεῖν ἃ τινες διὰ τὸν ἐκ τῶν νόμων φόβον ποιοῦσιν. Ariſtoteles interrogatus quid ex philoſophia lucratus fuiſſet? Hoc, *inquit*, ut injuſſus ea faciam, quæ plerique per legum metum faciunt. *Diog. Laert. lib. 5. n. 20. pag. m. 279. Voiez le chap. 178. des Penſées diverſes.*

§. CLVI.

Reponſe à la neuviéme objection qui eſt que les Paiens euſſent été beaucoup plus mechans s'ils n'euſſent eu nulle religion.

Ne pouvant nier que la corruption des mœurs n'ait été horrible parmi les Paiens au milieu des ſuperſtitions les plus outrées, vous vous reduiſez à dire qu'elle eût été encore plus grande s'ils euſſent vêcu ſans aucune religion, & qu'ainſi c'étoit gagner beaucoup que d'empêcher que l'Atheiſme ne prit la place de l'idolatrie, & que quand les Cometes n'auroient ſervi qu'à cela, c'etoit bien la peine de les produire par miracle.

Vous ne m'avez point fait d'objection auſſi foible que celle-ci: elle eſt ſufiſamment ruinée par le grand nombre de raiſons, & d'autoritez & de faits dont j'ai rempli ce ſecond tome de la continuation de mes Penſées diverſes. Je pourrois m'en tenir là, & vous dire ſeulement qu'il faut qu'une cauſe ſoit bien deſeſperée lors que pour la ſoutenir on ſe reduit à deviner les évenemens poſſibles. Mais je ne laiſſerai pas de faire encore deux ou trois obſervations pour vous donner mieux à conoître la nullité de vôtre inſtance.

Vous pretendez ſans doute que les ſcelerats qui ont vêcu dans le Paganiſme, auroient fait encore plus de mauvaiſes actions ſi la crainte de la juſtice de Dieu n'avoit reprimé leur fureur. Que par exemple Tarquin le Superbe qui ſe defit de ſon beau pere pour uſurper la couronne, & qui fit mourir en ſuite quantité d'honnêtes gens, auroit fait de plus grans ravages, s'il n'avoit été perſuadé de la providence des Dieux. Sur ce pied-là il auroit pu dire,

de

de concert avec Tullie ma belle sœur, & puis ma femme, j'ai empoisonné ma premiere épouse, & mon frere, j'ai fait massacrer le Roi mon beau pere, j'ai pris sa place, j'ai fait mourir quantité de Senateurs, j'ai exercé mille violences pendant mon regne tyrannique, j'aurois voulu porter plus loin ma mechanceté, mais par crainte ou par respect pour les Dieux je l'ai reduite à certaines bornes. Voulez-vous voir le ridicule de ce discours, representez vous un Prêtre qui entretient deux concubines, l'une chez lui, l'autre chez quelque voisin, & qui non content de cet ordinaire, va voir quelquefois les Courtisanes, & chercher fortune dans les bonnes maisons; representez vous, dis-je, ce Prêtre fort vigilant à faire avorter ses concubines, & celles de ses penitentes, ou enfin quelque autre fille de condition qu'il compte parmi ses jouïssances casuelles; homme d'ailleurs adonné au jeu, coupable de simonie, usurier, fourbe, que jugeriez-vous de lui si vous saviez qu'il disoit, *j'ai commis beaucoup de crimes énormes, mais j'en eusse commis bien davantage en cas que je n'eusse pas apprehendé d'irriter Dieu?* Ne trouveriez-vous pas dans ce discours une raillerie profane, & une espece de blaspheme?

Ce n'est pas dans cette crainte qu'il faut chercher les limites de la violence de Tarquin. Il fit mourir les personnes dont la vie étoit un obstacle à son ambition, (1) ou qui lui étoient suspectes, ou dont les biens le pouvoient accommoder. Il épargna les autres pour ne pas commettre des crimes qui ne lui eussent servi de rien, ou qui eussent pu même lui devenir prejudiciables. Ses passions & sa politique furent la regle de ce qu'il fit (2) & de ce qu'il ne fit pas. Si la religion eût eu quelque force sur son ame, elle ne lui eût pas permis d'être si mechant.

(1) *Voiez Tite Live lib. 1. pag. m. 31.*

(2) *Conferez ce que j'ai dit ci-dessus pag. 587. & suiv.*

Disons

les Dieux à un. 646. *Sa reflexion ſur ce qu'on oſa parler de Ganymede.* 681.
Autorité. *Il ne faut pas avoir trop de deference pour l'autorité de ceux qui enſeignent.* 11. 85. *Des Ancêtres combien recommandable.* 145.
Aurele (*Marc*) *cité.* 756. *Voiez auſſi* 749.

B.

BAleines. *Les gens de bien ne ſont pas plus propres que les autres à la pêche des baleines.* 298.
Balzac *cité.* 63. 215.
Bartas (*du*) *cité.* 90. 516.
Baſnage *cité.* 473. 715. 764.
Baſſompierre (*le Marechal de*) *cité.* 184. *Etoit ſuperſtitieux.* 212.
Baudouin (*François*) *cité.* 565.
Becanus (*Martin*) *cité.* 383.
Bekker, *penſée qu'on lui attribuë.* 678.
Belleforeſt *critiqué.* 429.
Berigard (*Claude*) *cité.* 335. 494. 533.
Bêtes, *le corps de l'homme leur ſert de proie.* 281. *Bonheur de leur condition.* ib. *Malheur.* 283. & ſuiv. *Les plus feroces aprivoiſées par l'homme.* 295. *Retournent quelquefois à leur ferocité.* 299. *Agiſſent ſans conoiſſance.* 546. & ſuiv.
Bethune (*le Marquis de*) *cité.* 752.
Biron (*le Duc de*) 687.
Biſſelius *cité.* 704.
Blondel (*David*) *cité.* 95.
Boccalin *cité.* 7.
Bodin, *ce qu'il a dit du parjure.* 391. *Cité.* 518. 696. 737.
Boiſſieu *cité.* 648.
Bonzes, *leurs mauvaiſes mœurs.* 785.

Boſc (*Pierre du*) *cité.* 421. & ſuiv.
Boſſu (*Jaques le*) *ce qu'il a dit de l'hereſie.* 379.
Bozius (*Thomas*) *cité.* 610. 625.
Brantome *cité.* 688.
Bret (*le*) *cité.* 14.
Brinvilliers (*la Dame de*) 793.
Briſſon (*Barnabé*) *cité.* 609. 648. 659. 660. 673.
Brodeau *cité.* 198.
Bruyere (*la*) *cité.* 36. 168. 545. 602. *Ce qu'il a dit de l'Atheiſme.* 169. 176. *Ce qu'il a dit contre ceux qui citent.* 219. *Ce qu'il dit de la religion Chretienne.* 394. *Compoſition qu'il fait avec les Athées.* 712.
Bucer *cité.* 294.
Buſſi Rabutin *cité.* 270.

C.

CAbale Chimerique, *Entretiens ſur cela citez.* 604.
Caballiſtes Juifs, *leur opinion.* 353.
Cafres, *peuple Athée reconoît un premier principe.* 489. *Diſcours d'un Cafre.* 730. *Leurs coutumes.* 732.
Cajetan *cenſuré.* 773.
Caligula, *ſon impieté.* 687.
Calvin, *ce qu'il a dit des éclipſes & des Cometes.* 192. *Ce qu'il a dit contre les libertins qui attribuoient le peché à Dieu.* 384. *Cité par Mal-derus.* 482.
Camerarius (*Joachim*) *cité.* 610. 774.
Canada, *ce que penſoient ſes habitans de la Confeſſion auriculaire.* 76. *On y a trouvé des Athées & des Idolâtres.* 392. 426. & ſuiv. *Opinions ridicules de ceux-ci.* 430. & ſuiv. *Comparez les uns aux autres.* 437.
Canephius (*Baruch*) *cité.* 449. 468. 499.

Cannes (*la bataille de*) *pourquoi perduë.* 617.
Cannibales. 474.
Capouë. 637.
Caraïbes. *Diſcours impie d'un Caraïbe.* 748.
Caramuel *cité.* 477.
Cardan *cité.* 186. 191.
Carneade, *ſa morale.* 754.
Caſaubon *cité.* 327.
Caſſiodore *cité.* 322.
Caſſius, *ſon zéle pour la patrie.* 724.
Caſtor *& Pollux ſe batans pour les Romains, &c.* 320.
Caton, *à quoi comparoit le peuple Romain.* 12. *Ce qu'il opina touchant Cicéron.* 251.
Caton, *ſes diſtiques citez.* 288. 309.
Caurres (*des*) *cité.* 237.
Cauſe. *Il y a des gens qui cherchent la cauſe d'un effet imaginaire.* 216. & ſuiv.
Cauſſin *cité.* 4. 5. 43.
Ceſar, *ruſe dont il ſe ſervit.* 211.
Ceſarini (*Virginio*) *ce que les Jeſuïtes lui promettoient.* 197.
Chalcidius *cité.* 630.
Chevremont (*l'Abbé de*) *cité.* 355.
Chine. *Les Miſſionaires de la Chine ne devroient pas être Peripateticiens.* 537. & ſuiv. 549. & ſuiv. *Opinion des Philoſophes de la Chine.* 538. Voiez auſſi 540. *Ce que les Idolatres de la Chine font contre leurs Dieux.* 684. & ſuiv. *On avouë les bonnes mœurs des Athées de la Chine.* 786.
Chinois. *Quel peut être le motif de la converſion de tant de Chinois.* 72. & ſuiv. *Ce que le Pere le Comte a dit de leur ancienne religion.* 126. 130. *Ce que d'autres en diſent.* 134. *Ce qu'on dit de leur Dieu Fo.* 728. *Morale de leurs Philoſophes Athées.* 729.
Chreticnne (*la religion*) *deſcription de ceux qui la pratiqueroient bien.* 595. 599. *Comment*

ment propre ou non à maintenir les ſocietez. 596. & ſuiv. Deſtinée à toutes ſortes de perſonnes. 602. & ſuiv. Objection contre ſes maximes de Morale. 604.

Chretien, en quoi ſurpaſſent les Infideles. 606.

Ciceron cité. 17. 18. Critique. 19 Comment il prouve l'exiſtence des Dieux. 25. 54 Ce qu'il a dit des aſſemblées du peuple 48 & ſuiv. Son reſpect pour la tradition. 146 149. Pour le conſentement general. 152. Son mepris. 155. Ce qu'il a dit de la pureté requiſe au culte des Dieux. 231. Pourquoi mecontent de Caton. 251. Sa remarque touchant les foudres de Jupiter 269. Decrit très-bien les avantages de l'homme. 280. Nous avons perdu ce qu'il a dit au contraire. ibid. Ce qu'il a dit du tribunat du peuple. 319. Blamé par Lactance 352. Ce qu'il a dit des augures. 357. Dit que c'eſt la même choſe que perſonne ne ſois ſage & que perſonne ne puiſſe l'être. 480. Suſpect d'Atheiſme. 500. Dit qu'on craint la puiſſance avant même qu'on en ſoit maltraité. 563. Que la vie ruſtique n'eſt point l'école du crime. 574. Ce qu'il dit du meurtre de Clodius. 620. Ne concevoit aucune intelligence dans la mer. 711. Eloge de ſon livre des offices. 728. Ses offices citez. 760. Ce qu'il a dit de la juſtice naturelle. 781. Et en combatant la providence. 789. Paſſage du traducteur de ſes offices. 787.

Cid, piece de theatre de Mr. Corneille. 34. & ſuiv.

Citer. Affectation puerile de citer. 219.

Clement d'Alexandrie cité. 419.

Clement VII. pourquoi changea ſon nom. 213.

Clerc (Jean le) cité. 89. 184. 343. 390. 437. 631. 666.

Colere eſt un obſtacle au jugement. 288.

Comte (le Pere le) Jeſuïte cenſuré par la Sorbonne.

bonne. 126. & ſuiv. *Ses memoires de la Chine citez.* 684. & ſuiv. 728.
Concours. *De la doctrine du concours de Dieu.* 528. 543. 548.
Confeſſion auriculaire, *ce qu'en penſent les Sauvages de Canada.* 75.
Conoiſſance. *Cauſes qui agiſſent ſans conoiſſance.* 529. 530. 542. *Combien il eſt abſurde de dire cela* 531. 545. 546.
Conſcience, *ce qu'en a dit Juvenal.* 458. *Elle chagrine en reprochant des fautes non morales.* 460 *Ce que Ciceron en dit.* 789.
Conſentement *general des peuples touchant l'exiſtence de Dieu ſert de preuve emploiée ordinairement.* 162.
Conſequences, *on ne ſait guere tirer celles qu'il faudroit.* 741.
Conſpirations, *ce qui les fait échouër.* 576. 577.
Corbinelli *critiqué.* 578.
Corneille *poëte François. Voiez* Cid. *Vers qu'il fit ſur le Cardinal de Richelieu.* 284.
Coſtar *cité.* 208. 210. *Cenſuré.* 234.
Cottibi *cité.* 76.
Cotin *a écrit contre l'aſtrologie.* 192. *Cité.* 219.
Crainte, *ſes effets.* 652. & ſuiv. *Sans eſtime pouſſe à la deſobeïſſance.* 683. & ſuiv. *Obſervations ſur la crainte divine.* 694. & ſuiv. 791. & ſuiv.
Croire. *On croit des choſes contre l'interêt de ſes paſſions.* 77. *En quelles circonſtances on examine ou non avant que de croire.* 93.
Crotone, *ce que firent ſes habitans* 328.
Cudworth, *remarque ſur ſon ſyſteme.* 90. *Remarques ſur ce qu'il pretend que les Paiens ont connu l'unité de Dieu.* 331. & ſuiv. *Cenſuré.* 495.
Cybele *amoureuſe d'Atis.* 609.

d'autant ſur les peines de l'autre monde. Abus que tout cela, s'il croioit le purgatoire, il feroit ce que pluſieurs Catholiques font : il n'en perdroit pas un morceau, pas un coup de vin. Mais c'eſt une matiere qu'aparemment j'examinerai dans mes reponſes à vos autres objections.

Vous conoiſſez des gens qui croient avoir une fort bonne penſée lors qu'ils diſent. „ Tels „ & tels Auteurs ſont ſans doute condamna„ bles de ce qu'aiant publié un fort grand nom„ bre de livres ils n'y ont jamais fait paroître „ qu'ils euſſent des intervales d'humilité & de „ debonnaireté. Leur orgueil, leur emporte„ ment ſe ſont peints à chaque ligne. Ces „ Meſſieurs-là ne ſe ſont point contentez de „ faire en ſorte que l'on debitât (1) dans les „ ruës les loüanges qui leur étoient écrites „ par des amis preoccupez, ou par des ames „ venales, & des loups beans, ils ſe ſont cou„ ronnez de leurs propres mains, ils ont fait „ eux-mêmes leur éloge publiquement dans „ des prefaces preſomptueuſes, & ailleurs; ils „ ont traité avec le dernier mepris tous ceux „ qui ne les aplaudiſſoient pas, ils ont laiſſé „ dans tous leurs Ouvrages une infinité de mo„ numens de leur fierté, & de leur eſprit vin„ dicatif; mais ce deſordre ſeroit bien plus „ grand s'ils n'euſſent été refrenez par l'ortho„ doxie, & par de frequentes meditations ſur „ les veritez revelées, & ſur les quatre fins „ dernieres; ſi en un mot l'amour & la crainte „ de Dieu n'euſſent mis des bornes à l'impé„ tuoſité de leur eſprit. Elle eût été bien plus „ effrenée dans un paien ou dans un Deiſte. „ Que dites-vous de cette penſée, Monſieur? Vous paroît-elle judicieuſe? Ne trouvez-vous pas qu'elle ne fait guere d'honneur à l'efficace du Chriſtianiſme? Elle lui fait arrêter une paſſion

(1) Omnes Geſtiet à furno redeuntes fcire lacuque Et pueros & anus. *Horat. ſat. 4. lib. 1.*

ſion qui a épuiſé ſes forces. Un taureau fougueux eſt bien facile à dompter en cet état-là. Peut-être même que ces Meſſieurs auroient été plus modeſtes, & plus debonnaires, s'ils n'avoient pas pu s'excuſer ſur les interêts de la religion. Peut-être, dis-je, que s'ils euſſent été ſimplement des Philoſophes, ils euſſent mieux profité de cette leçon de Juvenal:

At (1) *vindicta, bonum vita jucundius ipſa.*
Nemoe hoc indocti, quorum præcordia nullis
Interdum, aut levibus videas flagrantia cauſſis
Quantulacunque adeo eſt occaſio, ſufficit ira.
Chryſippus non dicet idem, nec mite Thaletis
Ingenium, dulcique ſenex vicinus Hymetto,
Qui partem acceptæ ſævæ inter vincla cicutæ
Accuſatori nollet dare.

(1) *Juven. ſat* 13. *v.* 180.

C'eſt-à-dire, (2) *Ah, mais la vangeance eſt quelque choſe de plus agréable que la vie même! De plus agréable . . . . . Oüy aux brutaux; ils ne ſçavent pas vivre, ils s'emportent à toute heure pour un rien. Mais un Cryſippe, un Thalès, un Socrate, qui tout enfermé qu'il eſt dans un cachot, ne voudroit pas, quand il le pourroit, faire prendre à ſon ennemy mortel, une partie du poiſon qu'il vient d'avaler, ces Philoſophes, di-je, ſi modérez, ſi maîtres d'eux-mêmes, ne tiendroient pas ce langage.*

(2) *Je me ſers de la verſion du Pere Tarteron.*

Soufrez, je vous prie, que je faſſe alte ici. Je me trouve fatigué d'une longue marche par des chemins un peu bien ſcabreux. Je reprendrai donc haleine, & je renverrai à un autre tems l'examen du reſte de vos objections.

A . . . . . le 16. *de Juillet* 1704.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

Les fautes d'impreſſion que l'on va marquer ne ſont pas toutes dans tous les exemplaires. On ne marque que celles dont l'Auteur s'eſt aperçu par hazard, car il n'a point relu l'Ouvrage depuis l'impreſſion.

PAg. 14. lig. dern. de la marge après *deſſous* ajoûtez *pag.* 132. &.

Pag. 56. effacez la 4. lig. de la marge & mettez *Epicteti enchirid. cap.* 38. *pag.* 222. *edit. Lugd. Bat.* 1640. *Porphyre* de abſtin. lib. 2. pag. m. 56. *a ſans doute voulu parler du même peuple, mais il le nomme* Θῆις Thoes, *& les ſitué ſur les confins de la Thrace.*

Pag. 90 à la citation (2) après *ſont* ajoûtez, *parodiez.* A la fin de la même citation ajoutez, au 1. jour de la 1. ſepmaine v. 80. pag. m 24.

Pag. 99. lig. 5. de la marge ôtez *ἱστορίας τὸ, περὶ* & mettez *ἱστορίας, τὸ περὶ.*

Pag. 105. lig. 13. de la citation (1) ôtez *croiſſent* & mettez *croiſſoient.*

Pag. 110. à la marge lig. 3. avant la fin ôtez ἄλλων & mettez ἄλλων.

Pag. 119. lig. 25. ôtez *Lune* & mettez *Luna.*

Pag. 181. lig. 22. ôtez *Aſtrometereologia* & mettez *Aſtro-meteorologia.*

Pag.

Pag. 199. lig. 3. ôtez *Dcembre* & mettez *Decembre*.

Pag. 279. lig. 1. de la marge ajoûtez *Stoici, hominum, inquiunt, causa mundus effectus est.* Lactant. divin. institut. lib. 7. cap. 3. pag. m. 453. Plus bas ôtez les lign. 10. 11. 12. 13. & mettez *id. ib. cap. 4. pag.* 456. Hominum causa mundum & omnia quæ in eo sunt, esse facta, stoici loquuntur. *Id. ib. cap. 7. pag.* 469. A la fin de la même citation ajoûtez: Notez qu'en d'autres endroits, comme *lib. 2. cap. 5. pag.* 100: il dit que selon les Stoiciens le monde a été produit *Deorum & hominum causa.*

Pag. 309. lig. 11. ôtez, on croit qu'. A la marge de la même page ôtez la citation (2) & mettez, *Hieronym. de viris illustr.*

Pag. 326. lig. 16. après mes ajoûtez, ou ce que Maxime de Tyr observe qu'Hesiode a fait trop petit le nombre des Dieux, (1) vû qu'il y en a une multitude innombrable.

Pag. 369. lig. 5. de la 2. citation ôtez 102. & mettez 103.

Pag. 377. lig. 17. après *fection*, ajoûtez: Je pourrois mettre en ligne de compte le Philosophe Hierocles (2) quoi qu'il se contente de faire egales les trois especes d'impieté dont je viens de vous parler. A la même page lig. 19. après *goût* ajoûtez, *que Simplicius.*

Pag. 379. à la marge lig. 8. ôtez *Stahii* & mettez *Stahlii.*

Pag. 423. lig. 16. ôtez *trente mille* & mettez (3) *trente mille.*

Pag. 497. à la fin de la citation (3) ajoûtez, Lucien *in vitar. auct. pag. m.* 370. *to.* 1. lui fait dire que les hommes sont des Dieux mortels, & que les Dieux sont des hommes immortels.

Pag. 515. à la marge lig. penult. ôtez *puralitate* & mettez *pluralitate.*

(1) Οὐ γὰρ τριακοντάδες μόνον θεοί ... ἀλλ' ἄλλητος ἀριθμῷ. Nec enim triginta tantum Deorum millia... sunt sed innumeri. *Max. Tyrius dissert. 1. pag. m. 15.*

(2) *Hierocles in aurea carmina Pythag. apud Grotium in sententiis philosophor. de fato pag.* 11.

(3) *Ceux qui considereront le passage d'Hesiode ci-dessus pag.* 326. *verront*

que ces trente mille n'étoient pas le plus haut nombre, mais seulement une partie des divinitez païennes.

Pag. 545. à la marge lig. 12. *qui*, liſez *fait qui.*

Pag. 557. à la fin de la citation (2) ajoûtez: mais ſur tout liſez ce qu'Apollodore raconte *lib.* 1. *pag. m.* 23. que Typhon ſeul mit en fuite tous les Dieux, & qu'il deſarma & empriſonna Jupiter.

Pag. 559. à la fin de la citation (1) ajoutez *amor. lib.* 3. *eleg.* 4.

Pag. 587. lig. 5. à la marge ôtez 585. & mettez 583.

Pag. 591. à la fin de la citation (1) ôtez *ſervien-di* & mettez *ſerviendi.*

Pag. 613. lig. 3. avant la fin ôtez *il coûta* & liſez *il en coûta.*

Pag. 621. lig. 8. à la marge ôtez 4. & mettez 3.

Pag. 644. lig. dern. de la marge ôtez *Laconc.* & mettez *Laconic.*

Pag. 707. à la marge 5. lig. avant la fin ôtez *ἀσώματοῖ* & mettez *ἀσώματοι.*

Pag. 739. à la marge lig. 4. ôtez *com* & mettez *comme.*

Pag. 741. lig. 7. ôtez *commun, n'étant* & mettez *commun! N'étant.*

Pag. 737. à la fin de la marge ajoûtez, *Voiez* Julius Clarus *Sententiar. lib.* 5. §. *finalis quæſt.* 92.

Pag. 752. lig. dern. de la marge ôtez *ib.* & mettez *à l'article Sommonacodom remarque A.*

Pag. 774. à la marge lig. 18. ôtez *lien* & mettez *bien.*

FIN.

TABLE

TABLE

Des Matieres principales contenuës dans cette Continuation des Penſées diverſes.

A.

A Coſta *cité*. 644.
Adam. *Si le ſecond Adam a reparé tout ce que le premier avoit fait perdre*. 296. 298.
Adultere. *Loix contre l'adultere*. 659. *Sont neceſſaires*. 662. *Reconu punissable dans les nations Athées*. 719.
Agamemnon. 612. 613. 621.
Albe, *ſes habitans s'indignerent contre leurs Dieux*. 671.
Almanach, *qui prediſoit la cataſtrophe de Jaques II. Roi d'Angleterre*. 198. & ſuiv. *Almanach de Milan*. 205. *Les pretenduës predictions de l'Almanach ſont quelquefois un artifice des eſprits mutins*. 206.
Ambition, *ce qu'elle cauſe*. 589. *Eſt à craindre*. 609. *Comment reprimée*. 640.
Ame, *peuples qui la croient immortelle ſans croire qu'il y ait un Dieu*. 57. *Opinion des Anciens ſur ſa nature*. 341. *De l'unité de l'ame*. ibid. *Fait beaucoup de choſes ſans le ſavoir*. 529. *Ame du monde refutée*. 120. & ſuiv.
Americains, *leur groſſiereté*. 442.
Amour, *on en faiſoit un Dieu*. 626. 627.
Amyraut, *progrez de ſon univerſaliſme*. 403. *Cité*. 481. 583. *Refuté*. 585. 594.
Ammien *Marcellin critiqué*. 5.
Anarchie *pire que la tyrannie*. 518. *Si l'Atheiſme l'introduiroit*. 524. & ſuiv. *Ce qu'on a fait pour la prevenir*. 558. *Ses ſemences ger-*

ment de tems en tems. ibid. *Le Paganisme propre à l'introduire.* 609. & ſuiv.
Anaxagoras. 493. 494.
Antilles (*les Iles*) *il n'y avoit point de religion.* 472. 719. 731.
Antiquité *priſe pour un ſigne de verité.* 149.
Apelles. 45.
Aphrodiſée (*Alexandre d'*) *cité.* 377. 745.
Apollon. 559. *Deſordre cauſé par ſes amours.* 564. Voiez auſſi 613.
Apulée *cité.* 181. 525.
Aquin (*Thomas d'*) *cité.* 27. 769.
Arimini (*Gregoire d'*) 530.
Ariſtophane *cité.* 630.
Ariſtote *cité.* 27. *Critiqué.* 32. *Paralogiſme d'Ariſtote.* 300. *Loüé & cité.* 359. *Ses reponſes.* 743. 790.
Arnauld (*Antoine*) *condamné par la Sorbonne.* 139. *Ses denonciations du peché philoſophique citées.* 241. 252. 342. *Ses reflexions ſur le ſyſteme de Mallebranche citées.* 246. 251. *Ce qu'il a dit des Americains.* 442. *Reconoit qu'il y a des peuples Athées.* 472. *Cité ſur la conſtance de Dieu.* 520. *Cité.* 626. 719. 720. *Ce qu'il remarque ſur la religion des Païens.* 674. 692. *Avoüe qu'il y a des Athées ſpeculatifs.* 733.
Arniſæus *critiqué.* 706.
Arnobe *cité.* 113. *N'a point cru que Dieu puiſſe nuire.* 309. *Ce qu'il dit contre les ofrandes faites aux Dieux.* 329. *Trouve l'Atheiſme moins mauvais que le Paganiſme.* 374.
Arnoldus (*Gothofredus*) *cité.* 355.
Art de penſer *cité.* 20. 189.
Arts; *pour en juger il faut les entendre.* 61.
Aſtrologie, *combien mepriſable.* 178. & ſuiv. *A encore quelque credit.* 180. *Exemples de ſes fauſſetez.* 183. & ſuiv.
Aſtrologues, *leurs predictions ſont quelquefois des im-*

impoſtures très-malignes. 208. & ſuiv. *Crainte qu'ils donnerent aux Pariſiens.* 209.
Athées. *Quelques Anciens l'ont été.* 19. 61. 89. *Quelques modernes en ont été accuſez.* 69. *Deux peuples Athées mentionnez par Strabon.* 19. 55. *A quoi Maxime de Tyr a comparé les Athées.* 64. *S'ils ſont en petit nombre.* 65. & ſuiv. *Peuvent retorquer le reproche d'être tels par l'interêt de l'amour propre.* 69. & ſuiv. *Gens qui le ſont malgré eux.* 76. 784. *Ce que Platon diſoit des Athées.* 78 787. *Si on peut reünir contre eux les Juifs & les Païens.* 137. *Diviſez en 3. claſſes par Derodon.* 165. & ſuiv. *Comment on peut diminuer la multitude qu'il en donne.* 167. *Si les nations Athées ont été plus groſſieres que les Idolatres.* 441. & ſuiv. *Si on peut comparer un Athée à un meurtrier.* 445. & ſuiv. *Comment quelques Philoſophes le pouvoient devenir.* 447. *Athées de pratique.* 465. *Auteurs qui n'en reconnoiſſent point d'autres.* 468. 469. *Auteurs qui avoüent qu'il y a des Athées ſpeculatifs.* 473. & ſuiv. 783. *Si leur principe conduit à l'anarchie.* 519. & ſuiv. *Comparaiſon entre des Atheniens qui ſeroient devenus Athées, & les Atheniens qui demeuroient Idolatres.* 483. & ſuiv. *Si ces Athées pouvoient connoître facilement le vrai Dieu.* 487. & ſuiv. *Reponſe qu'ils pouvoient faire.* 502. & ſuiv. 520. & ſuiv. 533. 537. *Peuples qui l'ont été.* 392. 586. *Voiez* Antilles & Cafres & Canada. *Ce que la crainte fait ſur eux.* 657. *Athée dont parle Mr. Ricaut.* 678. *Aveu qu'on fait de leurs bonnes mœurs.* 718. 721. 786. *Remarque contre ceux qui en nient l'exiſtence.* 730. *S'ils tirent de leur hypothèſe toutes les conſequences qui en ſuivent.* 738. & ſuiv. *Athée Polonois puni quoi que repentant.* 734. *S'ils ont ſeulement diſtingué la vertu d'avec le vice par l'idée de l'utilité.* 735. & ſuiv. *Conſequen-*

ſequences qu'ils n'ont point tirées. 743. & ſuiv. *Leurs inconſequences.* 752. *Conſequences qu'ils n'admettent point,* 753. & ſuiv. 785. *S'ils peuvent connoître dans la vertu une honnêteté naturelle.* 756. & ſuiv. *Fiction que deux Dames ſoient Athées.* 763.

Atheïſme. *Quatre eſpeces d'Atheïſme.* 88. *Etat de la queſtion dans ſon parallèle avec le Paganiſme.* 364. *Si un Philoſophe paien qui y tomberoit, ſeroit plus blamable que s'il ſe confirmoit dans le Paganiſme.* 365. & ſuiv. *Auteurs qui l'ont cru moins mauvais que d'autres choſes.* 372. & ſuiv. *S'il eſt pire que l'idolatrie ou non, eſt un probleme ſur quoi il eſt permis de choiſir tel parti qu'on veut.* 398. 401. *Pourquoi tant de gens y prenent l'affirmative.* 406. & ſuiv. *Comparaiſons ſur ſon parallèle avec le Paganiſme.* 409. 418. 462. *S'il eſt plus un peché de malice que le Paganiſme.* 463. & ſuiv. *Les Scholaſtiques diſent qu'il eſt quelquefois innocent.* 476. & ſuiv. *Son plus grand foible.* 525. 526. *S'il exclut toutes les idées d'honnêteté.* 712. & ſuiv. *Preuves du contraire.* 722. & ſuiv. *A quel dogme general peut être reduit.* 738.

Athenagoras *critiqué.* 339.

Atheniens, *leurs flateries impies.* 672.

Avocat, *il vaut mieux n'en avoir point que d'en avoir un mauvais.* 566.

Auguſte, *ce qu'il diſoit du mariage des Dieux.* 226. *Puniſſoit l'adultere.* 658. 660.

Auguſtin (*Saint*) *A bien connu le malheur de l'homme.* 287. *Ses reproches & ſes defis aux Paiens.* 240. & ſuiv. *Prefere les Athées aux Paiens.* 396. *Repond à une difficulté ſur la morale de l'Evangile.* 604. *Ce qu'il dit des jeux ſceniques.* 608. *Ses épitres citées.* 634. *Ce qu'il a dit des ſentimens de l'honnêteté.* 636. *A bien refuté ceux qui vouloient reduire tous les*

les Dieux à un. 646. *Sa reflexion sur ce qu'on a fait parler de Ganymede.* 681.
Autorité. *Il ne faut pas avoir trop de deference pour l'autorité de ceux qui enseignent.* 11. 85. *Des Ancêtres combien recommandable.* 145.
Aurele (*Marc*) *cité.* 756. *Voiez aussi* 749.

B.

BAleines. *Les gens de bien ne sont pas plus propres que les autres à la pêche des baleines.* 298.
Balzac *cité.* 63. 215.
Bartas (*du*) *cité.* 90. 516.
Basnage *cité.* 473. 715. 764.
Bassompierre (*le Marechal de*) *cité.* 184. *Etoit superstitieux.* 212.
Baudouin (*François*) *cité.* 565.
Becanus (*Martin*) *cité.* 383.
Bekker, *pensée qu'on lui attribuë.* 678.
Belleforest *critiqué.* 429.
Berigard (*Claude*) *cité.* 335. 494. 533.
Bêtes, *le corps de l'homme leur sert de proie.* 281. *Bonheur de leur condition.* ib. *Malheur.* 283. & suiv. *Les plus feroces aprivoisées par l'homme.* 295. *Retournent quelquefois à leur ferocité.* 299. *Agissent sans connoissance.* 546. & suiv.
Bethune (*le Marquis de*) *cité.* 752.
Biron (*le Duc de*) 687.
Biffelius *cité.* 704.
Blondel (*David*) *cité.* 95.
Boccalin *cité.* 7.
Bodin, *ce qu'il a dit du parjure.* 391. *Cité.* 518. 696. 737.
Boissieu *cité.* 648.
Bonzes, *leurs mauvaises mœurs.* 785.

Boſc (*Pierre du*) *cité.* 421. & ſuiv.
Boſſu (*Jaques le*) *ce qu'il a dit de l'hereſie.* 379.
Bozius (*Thomas*) *cité.* 610. 625.
Brantome *cité.* 688.
Bret (*le*) *cité.* 14.
Brinvilliers (*la Dame de*) 793.
Briſſon (*Barnabé*) *cité.* 609. 648. 659. 660. 673.
Brodeau *cité.* 199.
Bruyere (*la*) *cité.* 36. 168. 545. 602. *Ce qu'il a dit de l'Atheïſme.* 169. 176. *Ce qu'il a dit contre ceux qui citent.* 219. *Ce qu'il dit de la religion Chretienne.* 394. *Compoſition qu'il fait avec les Athées.* 712.
Bucer *cité.* 294.
Buſſi Rabutin *cité.* 270.

C.

CAbale Chimerique, *Entretiens ſur cela citez.* 604.
Cabaliſtes Juifs, *leur opinion.* 353.
Cafres, *peuple Athée reconoît un premier principe.* 489. *Diſcours d'un Cafre.* 730. *Leurs coutumes.* 732.
Cajetan *cenſuré.* 773.
Caligula, *ſon impieté.* 687.
Calvin, *ce qu'il a dit des éclipſes & des Cometes.* 192. *Ce qu'il a dit contre les libertins qui attribuoient le peché à Dieu.* 384. *Cité par Mal-derus.* 482.
Camerarius (*Joachim*) *cité.* 610. 774.
Canada, *ce que penſoient ſes habitans de la Confeſſion auriculaire.* 76. *On y a trouvé des Athées & des Idolatres.* 392. 426. & ſuiv. *Opinions ridicules de ceux-ci.* 430. & ſuiv. *Comparez les uns aux autres.* 437.
Canephius (*Baruch*) *cité.* 449. 468. 499.

Cannes (*la bataille de*) *pourquoi perduë.* 617.
Cannibales. 474.
Capouë. 637.
Caraïbes. *Discours impie d'un Caraïbe.* 748.
Caramuel *cité.* 477.
Cardan *cité.* 186. 191.
Carneade, *sa morale.* 754.
Casaubon *cité.* 327.
Cassiodore *cité.* 322.
Cassius, *son zéle pour la patrie.* 724.
Castor & *Pollux se batans pour les Romains, &c.* 320.
Caton, *à quoi comparoit le peuple Romain.* 12. *Ce qu'il opina touchant Ciceron.* 251.
Caton, *ses distiques citez.* 288. 309.
Caurres (*des*) *cité.* 237.
Cause. *Il y a des gens qui cherchent la cause d'un effet imaginaire.* 216. & suiv.
Caussin *cité.* 4. 5. 43.
Cesar, *ruse dont il se servit.* 211.
Cesarini (*Virginio*) *ce que les Jesuïtes lui promettoient.* 197.
Chalcidius *cité.* 630.
Chevremont (*l'Abbé de*) *cité.* 355.
Chine. *Les Missionaires de la Chine ne devroient pas être Peripateticiens.* 537. & suiv. 549. & suiv. *Opinion des Philosophes de la Chine.* 538. Voiez aussi 540. *Ce que les Idolatres de la Chine font contre leurs Dieux.* 684. & suiv. *On avouë les bonnes mœurs des Athées de la Chine.* 786.
Chinois. *Quel peut être le motif de la conversion de tant de Chinois.* 72. & suiv. *Ce que le Pere le Comte a dit de leur ancienne religion.* 126. 130. *Ce que d'autres en disent.* 134. *Ce qu'on dit de leur Dieu Fo.* 728. *Morale de leurs Philosophes Athées.* 729.
Chretienne (*la religion*) *description de ceux qui la pratiqueroient bien.* 595. 599. *Comment*

ment propre ou non à maintenir les societez. 596. & ſuiv. *Deſtinée à toutes ſortes de perſonnes.* 602. & ſuiv. *Objection contre ſes maximes de Morale.* 604.

Chretiens, *en quoi ſurpaſſent les Infideles.* 606.

Ciceron *cité.* 17. 18. *Critique.* 19. *Comment il prouve l'exiſtence des Dieux.* 25. 54 *Ce qu'il a dit des aſſemblées du peuple* 48 & ſuiv. *Son reſpect pour la tradition.* 146 149. *Pour le conſentement general.* 152. *Son mepris.* 155. *Ce qu'il a dit de la pureté requiſe au culte des Dieux.* 231. *Pourquoi mecontent de Caton.* 251. *Sa remarque touchant les foudres de Jupiter* 269. *Decrit très-bien les avantages de l'homme.* 280. *Nous avons perdu ce qu'il a dit au contraire.* ibid. *Ce qu'il a dit du tribunat du peuple.* 319. *Blamé par Lactance* 352. *Ce qu'il a dit des augures.* 357. *Dit que c'eſt le même choſe que perſonne ne ſoit ſage & que perſonne ne puiſſe l'être.* 480. *Suſpect d'Atheiſme.* 500. *Dit qu'on craint la puiſſance avant même qu'on en ſoit maltraité.* 563. *Que la vie ruſtique n'eſt point l'école du crime.* 574. *Ce qu'il dit du meurtre de Clodius.* 620. *Ne concevoit aucune intelligence dans la mer.* 711. *Eloge de ſon livre des offices.* 728. *Ses offices citez.* 760. *Ce qu'il a dit de la juſtice naturelle.* 781. *Et en combatant la providence.* 789. *Paſſage du traducteur de ſes offices.* 787.

Cid, *piece de theatre de Mr. Corneille.* 34. & ſuiv.

Citer. *Affectation puerile de citer.* 219.

Clement d'Alexandrie *cité.* 419.

Clement VII. *pourquoi changea ſon nom.* 213.

Clerc (*Jean le*) *cité.* 89. 184. 343. 390. 437. 631. 666.

Colere *eſt un obſtacle au jugement.* 288.

Comte (*le Pere le*) *Jeſuite cenſuré par la Sorbonne.*

bonne. 126. & ſuiv. *Ses memoires de la Chine citez.* 684. & ſuiv. 728.
Concours. *De la doctrine du concours de Dieu.* 528. 543. 548.
Confeſſion auriculaire, *ce qu'en penſent les Sauvages de Canada.* 75.
Conoiſſance. *Cauſes qui agiſſent ſans conoiſſance.* 529. 530. 542. *Combien il eſt abſurde de dire cela* 531. 545. 546.
Conſcience, *ce qu'en a dit Juvenal.* 458. *Elle chagrine en reprochant des fautes non morales.* 460 *Ce que Ciceron en dit.* 789.
Conſentement *general des peuples touchant l'exiſtence de Dieu ſert de preuve emploiée ordinairement.* 162.
Conſequences, *on ne ſait guere tirer celles qu'il faudroit.* 741.
Conſpirations, *ce qui les fait échouër.* 576. 577.
Corbinelli *critiqué.* 578.
Corneille *poëte François. Voiez* Cid. *Vers qu'il fit ſur le Cardinal de Richelieu.* 284.
Coſtar *cité.* 208. 210. *Cenſuré.* 234.
Cottibi *cité.* 76.
Cotin *a écrit contre l'aſtrologie.* 192. *Cité.* 219.
Crainte, *ſes effets.* 652. & ſuiv. *Sans eſtime pouſſe à la deſobeïſſance.* 683. & ſuiv. *Obſervations ſur la crainte divine.* 694. & ſuiv. 791. & ſuiv.
Croire. *On croit des choſes contre l'interêt de ſes paſſions.* 77. *En quelles circonſtances on examine ou non avant que de croire.* 93.
Crotone, *ce que firent ſes habitans* 328.
Cudworth, *remarque ſur ſon ſyſteme.* 90. *Remarques ſur ce qu'il pretend que les Paiens ont connu l'unité de Dieu.* 331. & ſuiv. *Cenſuré.* 495.
Cybele *amoureuſe d'Atis.* 609.

D.

DAcier *cité.* 248.
Daillé *cité.* 75. 96. *S'eſt un peu contredit par rapport aux livres des Peres des 3. premiers ſiecles.* 97.
Daphne *louée ou remerciée d'avoir trompé Apollon.* 218. Voiez auſſi 624.
Dapper, *ſa deſcription de l'Afrique citée.* 441. 489. 739.
Defauts. *L'homme connoit mieux ſes defauts en autrui qu'en ſoi-même.* 766.
Dementi *paſſe pour un grand affront.* 742.
Demetrius *reçu comme un Dieu à Athenes.* 672.
Derodon *cité.* 165.
Deſcartes, *avantages de ſes principes.* 534. *Dit que Dieu eſt l'auteur libre des veritez.* 554.
Deſpreaux, *ce qu'il a dit de la crainte de Dieu.* 701.
Diables *craignent Dieu, & l'offenſent neanmoins le plus qu'ils peuvent.* 795.
Diagoras, *legiſlateur & Athée.* 725.
Diane des Epheſiens. 72.
Diane. 614.
Dieu. *On prouve ſon exiſtence par le conſentement general des peuples.* 17, 24. & ſuiv. 129. *La queſtion de ſon exiſtence apartient à la plus profonde philoſophie.* 53. 83. *En quel ſens il eſt aiſé de connoître qu'il y a un Dieu.* 80. *Sentimens diferens ſur ſa nature.* ib. & *pag.* 82. 87. *On a nié ſa providence.* 81. 87. *Si ſon unité a été connuë aux Paiens.* 116 331. & ſuiv. *Preuves de ſon exiſtence données par Ciceron.* 153. *Rejettées par les Scholaſtiques.* 161. *Ne pouvoit nuire ſelon pluſieurs Philoſophes.* 253. 256. 258. 301. *Selon Seneque il ne pouvoit corriger tous les defauts de la matiere.* 257. 308.

L'Ecriture lui attribuë de la colere. 306. *Ce qu'en diſoient les Stoiciens.* 338. & ſuiv. *Les Platoniciens.* 342. & ſuiv. *Suites du dogme qui le fait auteur du peché.* 409. & ſuiv. *Ne ſeroit point Dieu s'il pechoit.* 411. *La penſée qu'il eſt preſent par tout, de quelle efficace.* 438. 797. *Ne ſeroit pas heureux ſans la ſainteté.* 457. & ſuiv. *Le ſyſteme qui lui donne des parties conduit à l'irreligion.* 490. 496. 498. 749. *Paiens qui ont dit que tout étoit plein de Dieu.* 498. *Embaras de la doctrine des Stoiciens ſur la nature de Dieu.* 505. 512. 749. *De la doctrine de Platon.* 508. *De celle d'Ariſtote.* 509. *Suffiſant à ſoi-même.* 516. *Son immutabilité, ne l'engage point à conſerver le même état des creatures.* 521. *S'il doit deroger aux loix generales.* 523. *Pluſieurs grans Philoſophes bornoient ſa puiſſance.* 527. *Diſputes ſur ſa puiſſance & ſur ſa ſcience.* 551. 552. *Ses attributs ſont diſtincts ſelon Scot.* 533. *S'il eſt auteur libre des eſſences & des veritez.* 554. 770. & ſuiv. *Ses loix moins craintes que celles des hommes.* 689. & ſuiv. *S'il y a des choſes vraies & juſtes independemment de ſes decrets.* 767. & ſuiv. 770. & ſuiv.

Dieux des Paiens. *Ce que Seneque a dit de la bonté des Dieux.* 78. *Conſentement general à la pluralité des Dieux.* 109. & ſuiv. *Ce que Varron diſoit de la fauſſe perſuaſion d'être iſſu des Dieux.* 209. *Le peuple a cru qu'ils étoient mariez.* 226. *Intereſſez à la conſervation du monde.* 278. *Combien multipliez dans le Paganiſme.* 321. & ſuiv. *Paſſage de St. Auguſtin ſur cela.* 325. *Embarras des Paiens ſur ce qu'ils avoient des Dieux communs avec leurs ennemis.* 328. & ſuiv. *Leurs guerres.* 566. & ſuiv. *Leur populace.* 554. Voiez auſſi 562. *Comment ſe vengeoient ſelon les Paiens.* 611. & ſuiv. *On diſoit qu'ils inſpiroient*

voient le crime. 620. *Les crimes qu'on leur attribuoit, fomentoient la malice humaine. Preuves tirées des Peres.* 621. & ſuiv. *Des Auteurs Paiens.* 625. & ſuiv. *On n'eut pas voulu être accuſé de leur reſſembler.* 636. *S'ils pouvoient être reduits à un.* 641. & ſuiv. *Precautions de n'en oublier aucun dans les prieres.* 647. *Ne demandoient que des ſacrifices* 655. *Si l'on pouvoit croire qu'ils châtieroient les crimes qu'ils avoient commis.* 658. & ſuiv. *Ceux qui parlent de leurs amours, font l'éloge du beau ſexe.* 663. *Maltraitez par les Paiens.* 664. & ſuiv. *Nommez cruels.* 665. *On les croioit ou non ſelon le tems.* 668. *Invoquez dans l'adverſité.* 670. *Et quelquefois non.* 671. *On leur ſouhaitoit du bonheur.* 675. *Sujets à l'empire des ſorciers.* 676. *Châtiez par les Paiens.* 684. *Si en les croiant corporels on les peut craindre.* 705. & ſuiv. *On a cru que leur providence ne s'étendoit pas ſur les petites choſes.* 708.

Dion Caſſius *cenſuré.* 317.

Diſpute. *Il y a des gens qui s'échaufent dans la diſpute, & qui font mal juger par là de leurs opinions.* 170.

Diſtinction. *Nôtre eſprit imagine des diſtinctions entre des choſes qui ſont réellement la même.* 343. & ſuiv. *Quand il y a une fois de la diſtinction entre deux choſes, elles ne peuvent être jamais la même.* 353.

Divination, *comment prouvée.* 154. 156. *Rejettée.* 155.

Domitien, *ce qu'en dit Juvenal.* 659.

Drelincourt *cité.* 103.

Droit des gens, *comment on le limite.* 143. *Diference entre le naturel & le poſitif.* 767. & ſuiv. *Voiez* Vertu.

Druſes, *leur impieté.* 55. *Leurs vices.* 107.

E.

EGlise Romaine, *comparée au Paganisme.* 370.
Egyptiens *leur doctrine sur les Dieux.* 332.
Elien *cité.* 158.
Enfans, *le mauvais état de leur cœur & de leur esprit.* 102. & suiv.
Enfer, *plusieurs Païens le traitoient de fable.* 447.
Ennius *cité.* 87.
Epicure *raisonoit plus conséquemment que les autres Philosophes.* 369. *Inutilité de ses Dieux.* 378.
Epicuriens, *leur dogme touchant les Dieux.* 68. *Ils ont eu l'idée de la vertu.* 723. & suiv.
Erasme, *ce qu'il dit des soldats Romains.* 591.
Esope *cité.* 105.
Espagne (*Jean d'*) *cité.* 783. 796.
Esperance *est un motif aussi puissant que la crainte.* 698
Estienne (*Henri*) *cité.* 689. 784.
Etats. *Les grans Etats sont suspects à leurs voisins.* 563.
Etre, *s'il est preferable au malheur.* 459.
Euripide *cité.* 511.
Examen. *Obstacles dans la voie d'examen.* 83. & suiv. *Voiez* Croire.
Exemple. *On se regle sur l'exemple des superieurs.* 618. *Combien il eût été funeste qu'on se fût reglé sur l'exemple des faux Dieux.* 617. & suiv. *Sa force.* 661. 662.

F.

FAbrice (*Jean Louis*) *cité.* 55. 56. 100.
Faculté, *qui n'est jamais mise en acte est inutile.* 480.
Fanatiques *sont plus nombreux en tems de guerre.* 320.

Fanatiſme. 599.
Femmes, *leur attachement à ſe parer.* 237.
Fêtes, *crimes qui ſe commettoient dans leur célébration.* 703. 704.
Fevre (*Tanaquil le*) *cité.* 101.
Florus, *défauts de ſon hiſtoire.* 5. *Cité touchant Sylla.* 588.
Flud (*Robert*) *ſa doctrine.* 348. *Refuté.* 392.
Fontenelle *cité.* 93. 216.
Fortune, *ce que Pline en dit.* 593. *Injuriée par les Païens.* 666. & ſuiv.
Foudre. *Divination par les foudres refutée par Ciceron.* 269.
François I. *ſes mauvaiſes.* 688.
Freher (*Marquard*) *cité.* 453.
Freinshemius *cité.* 313. 330.
Fromondus *cité.* 341. 515.

G.

GAdroys *cité.* 263. 264.
Galien *cenſure Moïſe.* 527. *Examen d'une de ſes penſées.* 705. & ſuiv.
Garaſſe *cité.* 378.
Gaſſendi *cité.* 347. 349. *Ce qu'il a dit contre Flud.* 392. *Et de l'Atheïſme.* 407.
Gaſſion (*le Mareſchal de*) 797.
Genie *tutelaire.* 322. 331.
Genſius *cité.* 607.
Gobien (*Charles le*) *Jeſuïte cité.* 57. 136. 537. & ſuiv. 572. 729.
Gordien. *On diſpute s'il y a eu 4. Gordiens.* 450.
Goulart (*Simon*) 373.
Grecs, *s'ils ont eu plus de beſoin de religion que les Sauvages.* 575.
Grew, *remarque ſur ſon ſyſteme.* 90.
Grotius *cité.* 14. 26. 115. 131. 143. 221. 630. 723. *Cite Galien.* 708. *Critiqué par ſes commentateurs.* 768.

Guerre. *En tems de guerre le peuple croit plus aiſément les prodiges.* 319. 320.
Guiſe (*un Duc de*) *ſon entrepriſe ſur Marſeille.* 212.
Guiſe (*une Ducheſſe de*) *murmure contre Dieu.* 688.

H.

HAmel (*du*) *cité.* 765. 769.
Harris, *examen de ſes remarques.* 775. & ſuiv.
Heidanus *cité.* 378. 421. *Ce qu'il raporte des Juifs.* 393. *Ce qu'il dit des Idolâtres & des Athées.* 394. 407. *Se plaint du progrez de l'Atheïſme.* 470. *Cenſuré.* ib. & 471.
Heminga (*Sextus ab*) 192.
Heraclite, *quel étoit ſon ſyſteme.* 494. & ſuiv.
Heſiode *cité.* 326.
Hippocrate, *ce qu'il dit de la juſtice de Jupiter.* 682. *Ce qu'il dit de la chaleur.* 340. *Cité.* 535.
Hiſtorien, *avantage qu'il peut tirer de la poëſie.* 3. 5. *Doit raporter les choſes telles qu'il les trouve.* 7. *Ce que doivent faire les hiſtoriens quand ils rencontrent des choſes incroiables.* 311. & ſuiv. *Ce qu'en dit Seneque.* 318. *Ne doivent pas faire les controverſiſtes.* ibid. *Ni repreſenter ſeulement les choſes par leur mauvais côté.* 319.
Holtzfuſz *cité.* 404.
Homere *cité.* 655. *Expliqué dans les écoles.* 673. *Combien eſtimé.* 682.
Homme. *Si le monde a été créé pour l'homme.* 254. & ſuiv. 259. *Conciliation ſur cela entre la philoſophie & la Theologie.* 260. & ſuiv. *Sa vanité a contribué à la doctrine des preſages.* 267. Voiez auſſi 272. *Son état comparé à celui des bêtes.* 279. & ſuiv. *S'il a de l'empire ſur les bêtes.* 288. & ſuiv. *Eſt principa-*

cipalement menteur à l'égard de Dieu. 369. *Eſt une matiere bien embroüillée.* 537. *Si Dieu eſt la cauſe des actes de la volonté de l'homme.* 535. *Un honnête homme eſt quelquefois inutile à l'état.* 602.

Honneur. *Comparaiſon entre la vie & l'honneur.* 453. & ſuiv. *Force du point d'honneur.* 690.

Horoſcope *peut être veritable ſans que les étoiles s'en mêlent.* 193. & ſuiv. *Horoſcope qui promettoit un heureux mariage.* 194. *Reflexion ſur cela.* 198. *Un autre qui promettoit le generalat des Jeſuites.* 197.

I.

Jaquelot *cité.* 83. 264.

Jaques II. *Roi d'Angleterre.* 199. & ſuiv.

Jeuneſſe *plus deciſive que la vieilleſſe.* 179.

Idolatres, *s'ils avoient eu de l'amour pour leurs faux Dieux, auroient irrité encore davantage le vrai Dieu.* 228. *Leurs caprices.* 668.

Idolatrie, *quand on l'a comparée avec l'Atheiſme, on n'a point entendu celle de l'Egliſe Romaine.* 369. & ſuiv. *Ce que les Peres en ont dit.* 376. *Dieu l'a punie en abandonnant les Idolatres à la corruption de leur cœur.* 438. *Ce qu'en a dit Gregoire de Nazianze.* 443. *Si elle a été neceſſaire pour conſerver les ſocietez.* 578. & ſuiv. *Combien haïe de Dieu.* 654. *Ce qu'en dit le livre de la Sapience.* 702.

Idolatrie paienne. *Cherchez* Paganiſme.

Idoles, *on a cru qu'elles mangeoient.* 644.

Image, *ſi c'eſt une plus grande injure de la detruire que de la barbouiller.* 440.

Imitation. *Cherchez* Exemple.

Infamie. *L'excez de l'infamie eſt l'objet de l'ambition de certains debauchez.* 168.

Innée. *S'il y a des idées innées.* 18. *Si l'idée innée de Dieu peut être abſtraite.* 107.

Joſe-

Joſephe, *ſa maxime touchant le caractere des veritez hiſtoriques.* 99.
Iſocrate *cité.* 631. 681.
Juges, *En quel cas on peut reunir leurs diverſes opinions.* 115.
Juifs *decriez ſur la religion.* 112. *Ont adoré quelquefois pluſieurs Dieux.* 114. *Leurs penſées impies.* 393.
Junon, *Déeſſe vindicative.* 415. *Son caractere.* 557. *Sa vengeance.* 614. 617.
Jupiter, *ce qu'il fit à ſon pere.* 557. 561. *Marques de ſon impuiſſance.* 560. 561. *Pourquoi preferа l'eau au feu pour punir l'homme.* 612. *Jupiter Pyrrhonien.* 669. *Pourquoi ne voulut jouir de Thetis.* 679.
Jureurs, *leurs blaſphemes.* 689. 690.
Jurieu *cité.* 66. 70. 311. 489. *Ses lettres paſtorales,* 313. *Dit que l'Egliſe Romaine eſt païenne.* 371. *Ce qu'il dit du Socinianiſme.* 373. 395. 396. *Ses diſputes avec Saurin.* 400. *Ce qu'il a dit de l'Atheiſme.* 425. *Avouë qu'il y a des Athées de bonne foi.* 474. & ſuiv. *Repond mal à une remarque de Mr. Papin.* 513. *Ce qu'il a dit des Athées.* 716. & ſuiv.
Ivrognerie *odieuſe en Eſpagne.* 695.
Juſtin *l'hiſtorien cité.* 320. 328. 329.
Juſtin Martyr *cité.* 351.
Juvenal, *ce qu'il a dit des Philoſophes.* 799.

K.

KEckerman *cenſure Pontanus.* 3.
Kirchman *cité.* 607.
Kortholt *cité.* 408.

L.

LActance, *ce qu'il a dit de la diviſion de la ſageſſe & de la religion.* 238. *A tronqué une*

une opinion des Stoiciens. 278. *Comment il les refute ſur la raiſon du mal.* 285. *A cru que Dieu ſe met en colere.* 307. *Sa plainte contre Ciceron.* 352. *Cité.* 376. 622. *Cite un paſſage perdu de Ciceron.* 509. 510. *Refute ceux qui donnoient tout à la nature.* 510. *Donne plus de poids au petit nombre qu'au grand.* 517. *Ce qu'il objecte ſur la perte de la bataille de Cannes.* 617.

Lami (*Guillaume*) *medecin de Paris, ce qu'il a dit d'Hippocrate.* 233. *Soutient que l'homme n'a point d'empire ſur le monde.* 288. & ſuiv.

Lami (*Bernard*) *cité.* 761. 764. 784.

Leſcalopier *cité.* 26. 457. *Touchant Strabon.* 358.

Leſcarbot *cité.* 392. 408. 428. 429.

Liberté *incompatible avec le ſyſteme des Stoïques & d'Epicure.* 744.

Lipſe *cenſuré.* 426. *Cité.* 629. *Ce qu'il a dit de la nature.* 711.

Locke *cité.* 18. 82. 107.

Locriens, *vœu qu'ils firent.* 238.

Loix *humaines ne defendent pas tous les pechez.* 696. *Ne puniſſent pas les penſées.* 737.

Loix du raiſonnement *ne ſont point ſujetes au deſpotiſme.* 105.

Longobardus, *Jeſuite cité.* 785.

Lopes de Vega *cité.* 42.

Lucain, *ſes impietez.* 674.

Lucien, *ce qu'il fait dire à Menippe.* 633. *Sa raillerie de Jupiter Pyrrhonien.* 669.

Lugo (*le Cardinal de*) 479.

Lune *baiſée par Pan.* 564. Voiez auſſi 675.

M.

MAhomet II. *ce qu'il fit après la priſe de Conſtantinople.* 588.

Maimbourg *cité.* 311. 312. 588. 599. 687. *Mal critiqué,* 413.
Maîtres *moins à craindre quelquefois que leurs inferieurs.* 565.
Malherbe. 40. 44.
Malingre *hiſtoriographe de France cité.* 381.
Mallebranche *cité.* 261. 389.
Mancini (*le*) 399.
Manicheïſme *comparé avec la doctrine qui fait Dieu auteur du peché.* 384.
Marets (*Samuel des*) *cité.* 768.
Marianes (*Iles*) 57. *Leur hiſtoire citée.* 442. *Mœurs de leurs habitans.* 572.
Maternus (*Julius Firmicus*) *cité.* 81. 189. 623.
Martial *cité.* 40. 667. *Sa priere à Mercure.* 676.
Matiere, *dire qu'elle eſt increée, & qu'un autre cauſe la peut mouvoir, eſt une ſource de dificultez.* 487. *Il importeroit de ne lui donner nulle activité.* 527. & ſuiv. *Heretiques qui la croient éternelle.* 532. 550.
Maurice (*l'Empereur*) *ſa reſignation à Dieu.* 687.
Maxime de Tyr *cité.* 64. 110. 621. 801.
Mazarin (*le Cardinal*) *ce qu'il dit d'une comete.* 270.
Meaux (*l'Evêque de*) *cité.* 389.
Meiſnerus *cité.* 737.
Mendoza (*Hurtade de*) *cité.* 353.
Menteurs, *ce qu'ils gagnent.* 743.
Merlat *cité.* 590.
Meſſaline. 168.
Minucius *Felix cité.* 116.
Miſſionaires, *conjecture ſur la maniere dont ils convertiſſent les Chinois.* 74.
Moliere *cité.* 75.
Molina (*Louïs*) *cité.* 769.
Monde, *ſa grandeur.* 259. 264. *Si un monde plus petit que celui-ci eût pu ſubſiſter.* 273. *Le monde créé pour les Dieux & pour les hommes.* 275.

275. & ſuiv. *Comment les Epicuriens ſoutenoient que les Dieux ne l'ont pas créé.* 275. 276. *Il n'y a point de ſyſteme qui puiſſe garantir la longue durée du monde.* 521.

Montaigne (*Michel de*) *cité.* 7. 299.

Morale, *ſes devoirs fondez ſur la conformité avec la raiſon.* 760. *Sentiment naturel de ſes principes.* 763. & ſuiv. *Quel en étoit le fondement ſelon les Philoſophes paiens.* 787. & ſuiv. *Les Chrétiens d'accord en cela avec ces Philoſophes.* 789.

Moſcorovius *cité.* 549. 550.

Moulin (*Pierre du*) *cité.* 413.

Mourir, *livre Anglois où l'on ſoutient que les vrais fidéles ne meurront point.* 296.

Myſtiques, *pourquoi l'Auteur ne les a pas refutez.* 354. Voiez auſſi 750.

N.

NAture, *ſi ſon jugement eſt certain.* 30. 99. & ſuiv. *Sa corruption.* 31. 102. & ſuiv. *De la loi de nature.* 107. *Plaintes qu'elle a été marâtre.* 282. *Comment ne fait rien d'inutile.* 287. *Ne fait rien en vain.* 515. *Comparaiſon de ce qu'en diſent Straton & nos Peripateticiens.* 529. *Et les Chinois.* 542. *Quel eſt ſon droit.* 600. *Il eſt quelquefois difficile de diſcerner ce qui vient d'elle d'avec ce qui vient de l'éducation.* 62. *N'eſt pas un être unique.* 649. *Ce qu'en ont dit quelques Athées.* 739.

Nantes. *L'Auteur de l'hiſtoire de l'Edit de Nantes cité.* 603. 605.

Naudé *cité.* 15.

Nazianze (*Gregoire de*) *cité.* 443.

Nicolle *cité.* 368. 797. *Ce qu'il a dit de la crainte de Dieu.* 699. *Ce qu'il dit des inconſequences.* 741.

Ninivites, *leur penitence.* 228.

Niobe. 613.
Noble (*le*) *croit l'aſtrologie.* 181.
Nombre. *Le grand nombre de ſuffrages n'eſt pas une preuve de verité.* 8. & ſuiv. *Ce qu'on a dit en ſa faveur.* 12. 13. 24. & ſuiv. *Ce qu'on a dit contre.* 9. 46. *Pourquoi il eſt deciſif dans les afaires de politique & de barreau.* 14. *L'autorité du grand nombre eſt principalement foible par rapport aux veritez hiſtoriques & dogmatiques.* 50 & ſuiv. *Il ne faut pas avoir égard au grand nombre dans les cenſures.* 133. *Pourquoi le grand nombre eſt ſouvent le pire dans les aſſemblées doctorales.* 140. *Les Paiens le font valoir contre les Chretiens.* 144.
Nominaux, *maxime qu'on a nommée leur raſoir.* 515.
Noms. *Pretenduë fatalité de certains noms.* 211. & ſuiv.
Noſtradamus *cité.* 187.
Numatianus (*Rutilius*) *cité.* 213.

O.

OBjection, *ſon changement en preuve.* 367.
Olearius *cité.* 495.
Opinions. *Voiez* Juges. *Si elles influent ſur les mœurs.* 702. *Comment influent ſur les actions.* 778.
Oſiander, *ſon commentaire ſur Grotius cité.* 768. 769. 771.
Ovide *cité.* 627.
Oracles, *on ne croioit pas qu'ils s'accordaſſent.* 644.
Origene *cité.* 121. *Sa doctrine.* 354.
Oſtraciſme, *comment aboli.* 272.

P.

PAcard (*George*) *cité.* 468.
Paganiſme, *principe d'anarchie.* 555. & ſuiv. *S'il a ſervi de principe reprimant.* 567. & ſuiv. *A eu beſoin d'un principe reprimant.* 606. & ſuiv. *Abomination de ſes jeux publics.* 608. *N'étoit qu'un trafic.* 655. *Trafic entre les Dieux & les hommes.* 691. *Voiez* Idolatrie.
Paiens *qui ont reconu que la pureté du cœur eſt neceſſaire au culte de Dieu.* 220. & ſuiv. *Leur inclination à multiplier les Dieux.* 321. & ſuiv. *Leurs écrivains ont reconu pernicieux de faire les Dieux criminels.* 625. & ſuiv. *S'ils s'arrêtoient aux contes des poëtes.* 641. & ſuiv. *Etoient fort credules.* 643. *Si la crainte des Dieux les detournoit du mal.* 652. & ſuiv. *Leur audace & leurs plaintes contre les Dieux.* 655. 664. & ſuiv. *L'experience montre que par la crainte des Dieux ils n'ont pas reprimé la malice de leur cœur.* 702. & ſuiv. *Leurs crimes dans la celebration des fêtes.* 703. 704. *D'où venoient leurs bonnes mœurs.* 704. *S'ils euſſent été plus mechans en eus qu'ils euſſent été ſans religion.* 791. & ſuiv.
Palingenius *cité.* 72.
Panetius, *s'il étoit Athée.* 726. & ſuiv.
Papeſſe *Jeanne, ſon hiſtoire eſt fabuleuſe.* 15.
Papin *cité.* 384. 553. *Refutation de ce qu'il dit touchant l'unité de Dieu.* 513. & ſuiv.
Pardies (*le Pere*) *cité.* 296. 519.
Pareus (*David*) *juſtifie Calvin.* 161. *Cité.* 411.
Parjure *pire que l'Athée ſelon Bodin.* 391.
Parker (*Samuel*) *cité.* 118. 120. *Rejette la preuve de l'idée innée de Dieu.* 175. *Se rendit odieux.* 177. *Ce qu'il a dit des Athées & des predeſtinateurs.* 385. & ſuiv. *Suites ſelon lui*

lui du dogme de la predeſtination abſoluë. 416.
Paſchal (*Pierre*) *cité.* 739.
Paſſi (*Giuſeppe*) *cité.* 299.
Paſſions *mediocres faciles à reprimer.* 694.
Patin (*Gui*) *cité.* 271.
Peché philoſophique. 719. 720.
Pederaſtie *permiſe par le legiſlateur de Crete.* 107.
Pelage, *ſon hereſie favoriſée.* 694. & ſuiv.
Pelliſſon *cité.* 13. 34. 35. 44. 284.
Penates. *Si les Dieux penates d'une famille pouvoient être les mêmes que ceux d'une autre.* 324. & ſuiv. 327. & ſuiv.
Perſe *cité.* 221. 223. 240. *Ce qu'il dit contre les prieres qu'on faiſoit aux Dieux.* 243.
Peres de l'Egliſe *refutent quelquefois la verité & le menſonge en même tems.* 309.
Petrone *cité.* 245. 322. 600.
Peuple *aime les fables.* 6. *Si le conſentement general des peuples eſt un bon argument de l'exiſtence de Dieu.* 16. & ſuiv. *Les orateurs & les poëtes tendent à l'aprobation du peuple.* 34. & ſuiv. 42. *Quelques-uns l'ont mepriſé.* 43. 46. *Le jugement du peuple s'acorde quelquefois avec celui des connoiſſeurs.* 46. *N'eſt point une preuve de merite.* 48. *Ne peut juger des dogmes.* 53. *N'aime point la philoſophie.* ibid.
Pfannerus *cité.* 116. 393.
Phedre *amoureuſe d'Hippolyte.* 617. *Priere de ſa nourrice.* 675.
Philoſophes, *ils n'inſtruiſoient point le peuple.* 242. *Ne croioient pas que les Dieux donnaſſent la vertu.* 247. *Ce qu'en dit Juſtin Martyr.* 351. *Paiens qui ont admis la providence, ont raiſonné inconſequemment.* 492. 499.
Philoſophie *ſuſpecte au peuple.* 53. *Son éloge.* 641.

Photius *cité.* 217.
Platon *cité.* 59. *Comment combat les Athées.* 111. *Ses principes sur la religion.* 146. & ſuiv. *Ses erreurs.* 345. 351. *Banniſſoit les poëtes.* 625. *Condamne la mercenarité du culte des Dieux.* 669.
Platoniciens, *ce qu'ils ont dit de Dieu.* 342. & ſuiv.
Plaute *cité.* 552.
Pline le Naturaliſte, *excuſé pour lui.* 8. *Ce qu'il a dit de la propagation des erreurs.* 11. *Ce qu'il a dit du Tibre.* 210. *Son ſentiment ſur les Dieux.* 321. *Traité d'Athée.* 378. *Son Atheiſme.* 725.
Pline le Jeune *cité.* 13. 40. 43.
Plotin *cité.* 348.
Plutarque *cité.* 286. 543. *Touchant la doctrine de Platon.* 347. *Touchant la religion.* 359.
Poëte. *Si la qualité de poëte s'accorde avec celle d'hiſtorien.* 2. & ſuiv. *Le but des poëtes eſt de plaire au peuple, & dans les pieces de theatre ſur tout.* 39. *S'écartent pour cela quelquefois des regles.* 41. *Ils ne craignoient guere les Dieux & en inſpiroient le mepris à leurs lecteurs.* 673. & ſuiv.
Poiret. 533. 554. 750.
Politique *influoit dans la religion paienne.* 355. & ſuiv.
Polybe *cité.* 326. *Ce qu'il a dit de la religion* 356.
Polyænus *cité.* 263.
Pomey, *ſon* pantheum mythicum *cité.* 557.
Pontanus (*Jean Jovien*) *cenſuré & juſtifié de ce qu'il a dit de l'accord de la poëſie avec l'hiſtoire.* 3. & ſuiv.
Porphyre *cité.* 231. 232.
Prado (*Ramirez del*) *critiqué.* 615.
Predeſtination, *ſes ſuites ſelon quelques-uns.* 410

Inutilité des methodes relachées de l'expliquer. 479. & ſuiv. *Ce qu'on objecte contre.* 745.
Predeſtinez, *il y en a de fort ignorans.* 263.
Predictions, *peines établies contre leurs auteurs.* 209.
Preuves de ſentiment, *leur illuſion.* 83. 92.
Preuves. *On rejette certaines preuves ſans rejetter le dogme prouvé.* 160. & ſuiv. *Si on les change en objections, elles ſont moins d'effet.* 367.
Principe. *On peut reconoître un premier principe & n'avoir nulle religion.* 430. *On a reconu un premier principe ſans avoir nulle religion.* 489.
Principe reprimant. 567. *Ce qu'en diſent les Theologiens.* 582. *Si la religion eſt ce principe.* 587. *Quel eſt celui des deſordres que le Paganiſme pouvoit introduire.* 632. & ſuiv.
Probabilité, *ſi elle eſt plus grande à proportion du nombre de ceux qui ſoutiennent une opinion.* 402. & ſuiv.
Probleme, *il n'eſt pas indiferent par quel bout on en commence la diſcuſſion.* 367. *Problemes abandonnez au jugement d'un chacun.* 398. & ſuiv.
Proclus *critiqué.* 350.
Prophetes modernes, *leur inquietude.* 747
Proſperité *accompagne quelquefois le mal.* 691.
Protée. 676.
Prudence *poëte Latin cité.* 22. 52. *Sur la multitude des Dieux.* 326. 330.
Pſeaume. *Explication d'un verſet du huitiéme Pſeaume.* 294. *Le livre des Pſeaumes cité.* 439. 698.
Pufendorf *cité.* 723.
Pui (*Jean du*) *cité.* 476.
Pureté *exterieure dans la religion.* 230. & ſuiv.
Pyrrhoniens. 754. & ſuiv.
Pythagoras, *ſa doctrine ſur la divinité.* 333.

Q.

QUaker. *Lettre pretenduë d'un Quaker.* 203.
Quinte Curce, *il y a trop de rhetorique dans ſon ouvrage.* 4. & 5.

R.

RAdbod *Roi des Friſons, pourquoi preferа les enfers au Paradis.* 14.
Raiſons, *il n'en faut point alleguer de foibles.* 160.
Rapin *Jeſuïte, ce qu'il dit des Athées.* 65.
Raynaud (*Theophile*) *cité.* 624.
Religion. *Si un peuple entier peut paſſer de la religion à l'Atheiſme.* 21. *Si elle eſt une des choſes introduites par ceux qui ont civiliſé les nations.* 22. *Il faut rechercher de quelle maniere elle a été introduite.* 58. & ſuiv. Voiez auſſi 63. *Sa premiere cauſe ſelon Petrone, & Seneque.* 78. *Convertie en trafic par les Païens.* 223. 233. *Fort diferente de la theorie des Philoſophes.* 225. *La païenne ſe contentoit du culte exterieur.* 230. & ſuiv. 238. & ſuiv. *Etoit inutile pour aquerir la vertu.* 243. & ſuiv. *Si la politique y influë.* 355. & ſuiv. *Ce que dit Plutarque de ſa neceſſité.* 359. *Quand eſt elle propre au maintien des ſocietez.* 392. & ſuiv. *Son idée generale.* 414. *Etoit un Atheiſme.* 416. & ſuiv. *Inconſequences à quoi l'on y eſt expoſé.* 748.
Religion de temperament. 765.
Renommée, *ſon autorité.* 27. *Sa deſcription.* 33.

Reprimant (*principe*) *ce que c'eſt.* 567. *Voiez* Principe.
Reux (*le pere de*) *Jeſuïte cité.* 477.
Ricaut, *ce qu'il dit des Athées de Turquie.* 68. *Cité.* 678.
Richelieu (*le Cardinal*) *ſenſible aux ſatires.*
Richeome *s'eſt moqué d'un homme qui citoit* 680. *mal à-propos.* 220. *Cité.* 382.
Richeſſes *produiſent le luxe.* 601. *Neceſſaires à la République.* ibid.
Ris, *remarque ſur ce mot.* 198.
Rochefort, *ſon hiſtoire des Antilles citée.* 731. 749. 752.
Rodolphe (*l'Empereur*) 189.
Rohault *cité.* 545.
Romains *expoſez à des ſéditions.* 562.
Rôme *donna tard dans le luxe.* 601.
Romulus *exclut les fables.* 628.

S.

SAgard, *Recollect cité.* 427. 430. & ſuiv.
Satires, *leurs effets.* 128. *Ceux qui les liſent, ou recommandent, deplaiſent à ceux contre qui elles ſont faites.* 680.
Saint Evremond, *la Diſſertation ſur ſes œuvres citée.* 765.
Saurin *cité.* 77. 412. 602. 604.
Savonarola *cité.* 597. 650.
Scævola (*grand Pontife*) *ce qu'il diſoit de la religion.* 225.
Schoockius *cité.* 6. 313. 317.
Scot. 533.
Scythes, *comment punis d'un ſacrilege.* 615.
Sebaſtien *Roi de Portugal, fiction de diſpute à ſon ſujet.* 450. & ſuiv.
Seneque *cité.* 9. 24. 37. *Ne croioit point l'immor-*

mortalité de l'ame. 28. *Ce qu'il a dit de la bonté des Dieux.* 78. *Ce qu'il vouloit qu'on ne demandât point à Dieu.* 249. *S'il s'eſt contredit en cela.* 250. *Ce qu'il diſoit de la religion.* 254. *Comment ſelon lui les hommes ſont obligez aux Dieux.* 254. & ſuiv. *Il n'a point quitté l'opinion des autres quand il a dit que le monde n'a pas été fait ſeulement pour l'homme.* 275. & ſuiv. *S'eſt contredit en parlant de la bonté de Dieu.* 301. & ſuiv. *Quel eſt ſelon lui le vrai culte de la divinité.* 303. *S'il a été diſciple de S. Paul.* 310. *Ce qu'il dit des hiſtoriens.* 318. *Cité touchant les fanatiques.* 320. *Touchant la ſuperſtition.* 376. *Condamne l'impieté des poëtes.* 628. *Ce qu'il dit de l'injuſtice de l'homme.* 766.

Serpens, *peuples qui les apprivoiſoient.* 299.

Serre (*la*) *Auteur François, ce qu'on lui fait dire dans le Parnaſſe reformé.* 38.

Servius *cité.* 648.

Siam. *Reponſe d'un Roi de Siam.* 144.

Siamois, *abſurdité de leur culte.* 751.

Simplicius *cité.* 377.

Smiglecius *cité.* 550.

Socrate 770. *Sa moderation.* 799.

Societé. *Peuples qui ont vêcu ſans ſocieté.* 569. & ſuiv. 572. *Ce qui a porté les hommes à vivre en ſocieté.* 571. *Plus propre à polir les mœurs qu'à les reformer.* 569. 573. *Si les ſocietez peuvent ſe maintenir ſans religion.* 578. & ſuiv. *Ce qu'on entend par être propre à les maintenir.* 596. *Il n'importe point à leur bien temporel que les penſées ſoient bonnes.* 736. & ſuiv.

Soleil, *peuples qui le maudiſſoient.* 446.

Songes, *leurs preſages.* 27. *Divination par les ſonges.* 155. 157.

Sorbonne, *ſa cenſure du Pere le Comte.* 126. & ſuiv.

suiv. *Contre Henri III.* 132. *Contre Mr. Arnauld.* 139.
Souverain, *son Platoniſme devoilé cité.* 344.
Sozomene *cité.* 624.
Spanheim (*Frideric*) *cité.* 473. 481. 585. 586. 594.
Spizelius *cité.* 67.
Spinoza. 124. *Reconoiſſoit un premier principe.* 489.
Stoiciens, *leur ſentiment ſur la cauſe du monde.* 277. *Sur ſa deſtruction.* 278. *Contradiction que Plutarque leur reproche.* 286. *Leur doctrine ſur la nature de Dieu.* 338. & ſuiv. *Leurs inconſequences.* 501. *Retorſion qu'ils pouvoient craindre de la part des Stratoniciens.* 505. 511. *Paſſage de Plutarque contre eux.* 543. *Ce que Ciceron en dit.* 603. *Cenſurez.* 649. *Croioient aux divinations.* 727. *Embarras de leur* fatum. 744. 745. 749. *Combatus ſur ce qu'ils diſoient de l'ame de l'homme.* 749. *Et du deſtin.* 750.
Strada *cité.* 3. 36.
Straton *Philoſophe Athée.* 448. 483. *Objection inſoluble contre lui.* 504. *S'il pouvoit la retorquer.* 505. & ſuiv. *N'excluoit point tout principe de regularité.* 520. *Reponſes qu'il eût pu faire.* 523. *Le plus grand foible de ſon ſyſteme.* 525. *Reponſes pour lui.* 532. & ſuiv. *Ce que Lactance lui objecte.* 536.
Stratoniciens, *comment ils pouvoient retorquer les objections.* 505. & ſuiv. 523. & ſuiv.
Sylla. 588.
Symmaque *cité.* 145.

T.

TAchard (*le Pere*) *cité.* 144. 751.
Tacite, *ſes reflexions ſur un trait concernant la mort du fils de Tibere.* 315.
Tafin *cité.* 690.
Taſſo (*Bernardo*) *cité.* 42.
Tarentins, *leurs vices.* 794.
Tarquin *le Superbe, ſes crimes.* 791. 792.
Temple (*le Chevalier*) *cité.* 559.
Thales *diſoit que l'eau étoit le principe de toutes choſes.* 337.
Thomaſſin (*le Pere*) *refuté.* 352. 441. *cité.* 461. 639.
Thomaſius (*Jaques*) *cité.* 530. 555. 773.
Thomaſius (*Chriſtien*) *cité.* 721.
Thraces, *ce qu'un Prêtre de Junon leur fit accroire.* 263.
Tibere, *pourquoi negligent en fait de religion.* 744.
Tibre, *penſée de Pline ſur ſes debordemens.* 210.
Tillemont, *defaut de ſes hiſtoires.* 5.
Tite (*l'Empereur*) *ſa plainte contre les Dieux.* 665.
Tite Live, *pourquoi a du raporter des prodiges.* 7. *cité.* 50. *Ce qu'il dit d'un ſcelerat de Capouë.* 577. *Ce qu'il dit de Rome.* 601. *Ce qu'il dit des habitans d'Albe.* 671.
Tradition. *Diſpute des Catholiques & des Proteſtans ſur la tradition.* 94. & ſuiv.
Trevoux (*Journal de*) *cité.* 162. 296.
Turrettin (*François*) *cité.* 300. 469. 582. 583. 767.
Troie. *Cauſes de la guerre de Troie.* 414. & ſuiv.
Tyr (*Maxime de*) *Voiez* Maxime.
Tyrans *ne veulent point la ruine de la ſocieté.* 589.

V.

V.

Valesiana (*le*) *cité.* 647.
Varron, *son sentiment touchant la divinité.* 123. *Cité.* 209. *Sa doctrine sur l'ame du monde.* 334. *Vouloit que la Theologie demeurât dans l'enceinte des écoles.* 500.
Venus, *comment punit Philoctete & les Scythes.* 615. *Poussoit à la prostitution.* 748.
Vertu, *elle a eu toûjours de l'aprobation.* 637. *Se recompense elle-même, aimable par elle-même.* 761. *Son honnêteté naturelle & independante des decrets divins.* 767. & suiv. Voiez aussi 781.
Vice *a été toûjours blamé.* 636.
Victor (*Aurelius*) *cité.* 658.
Villiers (*l'Abbé de*) *cité.* 128.
Viret (*Pierre*) *cité.* 390.
Virgile *sa description de l'ame du monde.* 119. 122. *Cité.* 498. *Injurieux à Jupiter & à Junon.* 677.
Vitellius, *son édit contre les Astrologues.* 185.
Unité *ne peut convenir à un être étendu.* 337.
Voetius *cité.* 420.
Voſſius, *ce qu'il dit des Stoiciens.* 649.
Utile. *Le bien utile est à certains égards inseparable de l'honnête.* 774. 787.

W.

Wiclef *censuré.* 389.

X.

XErxes, *se venge de la mer.* 688.

Z.

ZAleucus, *beau prologue de ses loix.* 236.
Zele. *Il y a des gens qui n'ont du zele que pour la prosperité temporelle de leur Eglise.* 84.

Fin de la Table.

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.